Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 16 mai 1969, 85e année, no 114, 4 cahiers, 56 p. ★★ 10¢

Les libéraux utilisent Cardinal pour ennuyer le gouvernement

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition libérale à l'Assemblée nationale a pris le gouvernement UN par surprise, hier, en soumettant, de façon assez inattendue, une motion de blâme à l'endroit de son administration et cela, en se fondant sur les déclarations mêmes du ministre Jean-Guy Cardinal faites dimanche à Rouyn-Noranda.

Le débat a duré plus d'une heure et avait pour but, selon l'aveu même des libéraux, d'obliger le ministre de l'Education à répéter devant les élus du peuple l'accusation à peine voilée qu'il avait portée en fin de semaine et selon laquelle le présent gouvernement pratiquait une politique d'autruche.

La motion, jugée irrégulière par le gouvernement, fut renversée par 51 voix contre 37. M. Cardinal ne s'est à aucun moment rendu aux désirs de l'opposition mais, à la sortie de la Chambre, il ne s'est pas gêné pour dire à quelques journalistes ce qu'il pensait: "Ce fut un débat inutile. Cela prouve simplement ce que je disais en fin de semaine sur l'inefficacité administrative".

L'opposition avait formulé ainsi sa motion:

— Cette Chambre regrette, comme l'a affirmé à Rouyn le 11 mai 1969 le ministre de l'Education, que sous le gouvernement actuel, l'expérience de ces derniers temps a prouvé que "le pouvoir politique, son autorité et sa force se sont très rapidement affaiblis par une forme de pseudo-dialogue qui consiste, toutes les fois que le gouvernement doit faire face à des situations difficiles, à créer des commissions et des sous-commissions".

— Elle regrette aussi que le gouvernement n'ait pas compris, comme l'a affirmé le ministre de l'Education le 11 mai 1969, à Rouyn, qu'un "gouvernement fort, sûr de son autorité, n'a pas le droit de noyer son action et de la paralyser en confiant à des personnes non élues la responsabilité de décider pour lui" car c'est là "une façon de refuser de faire face aux problèmes et de jouer le jeu de l'autruche".

Les ministériels, y compris M. Cardinal, ont tous voté contre cette motion. Bien qu'il ne fût pas présent au moment du vote, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, s'est également opposé à l'initiative libérale en affirmant qu'elle constituait un autre exemple de mesures utilisées pour

Voir LIBERAUX, page 2

Cardinal a-t-il loué l'avion du gouvernement?

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Avec moi, il ne faudra pas se surprendre: il y en aura d'autres précédents!"

Telle est la remarque qu'a lancée, hier, sur un ton arrogant, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, à un journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait sur la location du réacté du gouvernement, mieux connu sous le nom de DH-125.

Le journaliste venait de faire remarquer à M. Cardinal que la location de cet avion à des fins personnelles, par un ministre du gouvernement, constituait, d'après les autorités du ministère des Transports et Communications, un précédent.

Quelques minutes auparavant, le ministre de l'Education s'était vu reprocher à l'Assemblée nationale par le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, d'avoir utilisé en fin de semaine le DH-125 à des fins électorales.

M. Laporte faisait allusion au fait que le réacté a été utilisé dimanche pour conduire quatre journalistes de Québec à Val d'Or.

Ces quatre journalistes, qui avaient été invités à assister dimanche soir à l'assemblée publique de M. Cardinal à Rouyn, devaient à l'origine prendre place sur un Cessna loué d'une compagnie privée par M. Cardinal. A cause du mauvais temps qui aurait rendu une envolée en Cessna risquée, ces quatre journalistes prirent finalement place à bord du DH-125.

Voir AVION, page 2

La sonde soviétique "Vénus-5" réussit un atterrissage en douceur

MOSCOU (AFP-UPI-PA) — La station interplanétaire soviétique "Vénus-5" a traversé la nuit dernière en descente ralentie l'atmosphère de la planète Vénus, annonce l'agence Tass qui ajoute qu'une capsule a été larguée par la sonde qui a atterri sur la planète "aussi délicatement qu'un livre qui tombe d'une chaise".

Selon l'agence Tass, lors de cette descente, la station, freinée par un parachute, a mesuré la température, la pression, et la composition chimique de l'atmosphère de la planète. Le container larguée par la station est descendu séparément. "Vénus-5", qui transportait une plaque gravée à l'effigie de Lénine et portait les armoiries de l'URSS, a parcouru environ 160 millions de milles pour parvenir à la planète située à quelque 42 millions de milles de la Terre.

"Vénus-6", lancée six jours après "Vénus-5" en janvier dernier, doit également arriver dans les parages de la planète demain matin.

L'observatoire britannique de Jodrell Bank, qui avait reçu des Soviétiques les données lui permettent de suvre la course de "Vénus-5", a capté les signaux de la sonde pendant 35 minutes seulement. "Nous ne savons pas s'il s'agit ou non de la fin de l'expérience", a déclaré sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire. "Mais nous demeurerons à l'écoute aussi longtemps que nous le pourrons", a-t-il ajouté.

Vor VENUS-5 page 2

Photo Antoine Désilets, LA PRESSE
Martial Dassylva

Délégué du Canada au congrès de l'AICT

MM. Martial Dassylva, critique de théâtre de LA PRESSE et Herbert Whittaker, critique de théâtre au "Globe and Mail" de Toronto, participeront lundi, mardi et mercredi au congrès de l'Association internationale des critiques de théâtre, à titre de délégués officiels du Canada.

La réunion, qui aura lieu au Bureau central de l'UNESCO à Paris, est organisée sous les auspices de l'Institut international du théâtre.

La participation de MM. Dassylva et Whittaker est rendue possible grâce à des bourses de voyage octroyées par le Conseil des Arts du Canada.

La première journée des délibérations sera consacrée à l'étude du théâtre populaire à travers le monde.

Au cours de la seconde journée, les participants seront appelés à discuter un projet de charte pour l'AICT et à élire les membres du comité directeur pour 1969 et 1970.

Les discussions de la troisième journée portent sur le rôle et la fiction de la critique dramatique dans la société contemporaine.

Washington se montre conciliant

Vietnam: échange de vues aigre-doux à Paris

(d'après AFP, UPI, PA) — Face aux délégations d'Hanoi et du FNL qui, toutes deux, ont rejeté en partie le plan de paix du président Nixon, le chef de la délégation américaine, M. Henry Cabot Lodge, a dit que les propositions américaines ne constituaient pas un programme "à prendre ou à laisser".

Prenant la parole à la 17e séance de la conférence élargie de Paris sur le Vietnam, M. Lodge a commenté le discours du président en ces termes: "Nous sommes disposés à examiner d'autres voies compatibles avec nos principes. Nous sommes disposés à parler des programmes de chacun, soit, les quatre points d'Hanoi et les dix points du FNL, à condition que cela soit compatible avec les quelques principes de base que nous avons énoncés".

Pour ce qui est du délégué de Saigon, M. Pham Dang Lam, il a proposé d'engager des discussions — secrètes de préférence — sur cinq des dix points du plan de paix proposé la semaine dernière par le FNL.

Ces cinq points sont: 1) Rétablissement de la zone démilitarisée; 2) libération des prisonniers; 3) établissement d'un organisme international de contrôle; 4) retrait des troupes, mais retrait mutuel, y compris celui des forces nord-vietnamiennes; 5) respect des accords de Genève de 1962 sur le Laos et de la neutralité du Cambodge.

Hanoi commente le plan Nixon

Le chef de la délégation nord-vietnamienne, le ministre Xuan Thuy, s'est élevé en termes très vigoureux contre divers aspects des propositions énoncées par le président Nixon mercredi soir, notamment celle concernant le retrait mutuel des troupes, mais s'est abstenu de formuler un rejet catégorique de l'ensemble du plan.

M. Xuan Thuy, qui donnait à la séance d'aujourd'hui de la conférence sur le Vietnam la première réaction de Hanoi aux propositions en huit points de M. Nixon, a déclaré que celui-ci "cherchait à tout prix à maintenir son exigence concernant le retrait mutuel, une argumentation des plus absurdes que j'ai maintes fois rejetée. Il a mis sur le même plan l'agresseur que sont les Etats-Unis et celui qui lutte contre l'agression, qu'est le peuple vietnamien, dans l'espoir d'éluder la question clé, à savoir que les Etats-Unis doivent retirer du Sud-Vietnam toutes les troupes américaines et celles des pays du camp américain, sans poser quelque condition que ce soit. Il convient de

Voir HANOI, page 2

La Ronde renaît ce soir

Ça y est: "elle" tourne! "La Ronde" de Terre des hommes ouvrira ses portes ce soir et les Marsouins de Rio en seront les grandes vedettes au lac des Dauphins. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Marsouins de Rio sont des mammifères bipèdes, champions du ski nautique et non pas ces (autres) mammifères considérés comme les plus intelligents animaux des mers. Autres attractions: les manèges qui, bien sûr, attireront jeunes et moins jeunes. C'est un avant-goût de "Terre des hommes 1969".

Air Canada: Mackasey assiste aux négociations à titre d'observateur

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est arrivé à Montréal hier pour suivre de plus près les négociations qui se déroulent entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes, en présence de deux médiateurs fédéraux.

M. Mackasey a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prendre une part active aux pourparlers. Il se considère un observateur. Il a dit que les "choses allaient relativement bien". Il y a eu progrès sensible au cours des dernières heures.

Les deux parties sont virtuellement demeurées cloîtrées dans leurs suites respectives de l'hôtel Reine Elisabeth, tandis que les médiateurs, MM. Bernard Wilson et William Kelly, faisaient la navette d'un groupe à l'autre, soumettant des suggestions et rapportant des contre-propositions.

Tous les participants aux discussions ont refusé de faire le moindre commentaire pendant la journée et on ignorait encore hier soir si les tentatives allaient se poursuivre durant la nuit.

On devait toutefois apprendre que MM. Wilson et Kelly ont promis de garder le secret le plus absolu sur le déroulement des négociations; de leur côté, Air Canada et le syndicat des mécaniciens ont accepté de ne publier aucun communiqué avant le règlement du conflit.

Les 6,300 mécaniciens de la compagnie aérienne sont en grève depuis le 20 avril et la question des augmentations de salaires demeure le point cru-

Voir AIR CANADA page 2

Drapeau, maire et restaurateur

par Françoise KAYLER

M. Jean Drapeau devient restaurateur. Le maire de Montréal annonçat hier, au cours d'une conférence de Presse, qu'il venait de louer "en tant que simple citoyen", le sous-sol de l'hôtel Windsor pour une période de dix ans.

Le nouvel établissement n'ouvrira ses portes qu'en août prochain. Si l'annonce en a été faite si tôt c'est dans le but "d'éviter à tout prix, les rumeurs, les spéculations, les interprétations" lorsque l'on verra le maire arpenter au cours des prochaines semaines les couloirs de l'hôtel, accompagné d'un décorateur ou d'un électricien.

"Il n'est pas question pour moi d'abandonner la vie publique; si cela était, je le dirais" a répété plusieurs fois le maire. Ce restaurant sera pour lui "un moyen connu de gagner sa vie" qui lui donnera la "liberté de rester" ou celle de partir, puisqu'il ne dépendra plus de la vie publique pour vivre.

Pour symboliser peut-être cette possibilité d'évasion, M. Jean Drapeau a choisi d'appeler ce futur établissement "Le Vaisseau dOr". Ce sera aussi pour rendre hommage à la poesie canadienne que ce titre de Nelligan revivra.

Ni tout à fait salle à manger, ni tout à fait salle de concert, le "Vaisseau d'or" sera les deux. Un grand orchestre à cordes de vingt musiciens jouera, tandis que souperont deux cents ou deux cent cinquante personnes. Le programme sera établi à l'avance et sera composé d'extraits de musique de concert.

La formule d'exploitation de cette salle sera conçue pour que le client ait

Voir DRAPEAU, page 2

AUJOURD'HUI

• Programme d'expansion au "Montreal Children's" — page 54

• Des policiers indiens à Caughnawaga — page 3

L'AQUAMONDE

Le Dr Jacques Piccard et ses mésoscaphes — page 8

CECM: le groupe Pagé rejette le projet de construction d'écoles par modules

par Claude GRAVEL

La salle des délibérations de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été cette nuit le théâtre de scènes suffisamment ahurissantes pour former le dernier chapitre de l'histoire de l'éducation au Québec.

• Malgré l'avis d'un avocat de la CECM qui lui a donné tort à deux reprises, malgré les règles de procédure de la commission, le vice-président Joseph-L. Pagé, appuyé solidement par deux des quatre autres commissaires présents, a réussi à renverser une décision du président André Gagnon qui avait jugé irrecevable un amendement apporté à une proposition.

• Et, de ce fait, M. Pagé s'est trouvé à renvoyer aux calendes grecques une soumission de $16 millions qui permettait à un groupe de compagnies de fabriquer des matériaux standardisés qui auraient servi à construire 17 écoles au cours des prochaines années — soumission que le président Gagnon a voulu faire accepter par les commissaires.

L'événement prend plus de saveur lorsqu'on se rappelle que c'est la CECM elle-même qui a demandé à des compagnies de lui présenter des soumissions pour la fabrication de composants normalisés, afin de concrétiser deux années de recherches menées par la firme IRNES dans le cadre du projet RAS (Recherches en aménagement scolaire). Ces recherches ont déjà coûté $1 million.

Les soumissions ne seront plus valides le 21 mai prochain (dans cinq jours) et c'est pour être fidèle à une certaine "logique" que le président Gagnon a proposé que les commissaires acceptent la soumission la plus basse avant l'expiration de ce délai, le tout devant être évidemment approuvé par la Commission municipale de Québec.

M. Gagnon, au terme de discussions qui ont duré 11 heures, se sentait d'autant plus fort que les dizaines de rapports que le vice-président Pagé avait commandé à tous les services de la commission dans le but d'être mieux informé démontrait, à quelques détails près, que les commissaires avaient tout avantage à accepter la soumission

Voir CECM, page 2

sommaire

Annonces classées / 35 à 41, 44 à 54
Arts et Spectacles / 9 à 13
Bandes dessinées / 34
Courrier "Que faire?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 25
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 34
"Mot-mystère" / 34
'Mot-mystère" / 34
Radio et télévision / 21
Sports / 15 à 20 et 53
Tribunaux / 7 et 27
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo: ensoleillé et nuageux. Min.: 55°. Max.: 70° • Détails page 2

Drame dans une usine Chrysler

TWINSBURG, Ohio (UPI, PA) — Un inspecteur à l'usine locale de la société Chrysler a perdu la tête peu avant minuit et, à l'aide de deux revolvers automatiques, a tué deux de ses compagnons de travail, en a blessé 10 autres — dont quatre sérieusement — et s'est finalement tiré une balle.

Les deux victimes sont Sam S. Zucchero, 57 ans, et Vincent Bell, 39 ans. L'assaillant a été identifié comme étant Robert Smith, environ 32 ans, de Mogadore.

Rien n'indique quelle peut être la cause de son geste, sinon un rapport de la police à l'effet que la direction de l'usine avait assigné le salaire de Smith.

La police a déclaré que Smith était arrivé en retard pour son quart de travail et qu'il avait soudain commencé à faire feu sur les ouvriers des lignes de production. M. Zucchero a été atteint alors qu'il se trouvait dans la cantine de l'usine.

Appelée sur les lieux, la police n'a pas tiré contre Smith, dont le corps a été retrouvé près d'une machine.

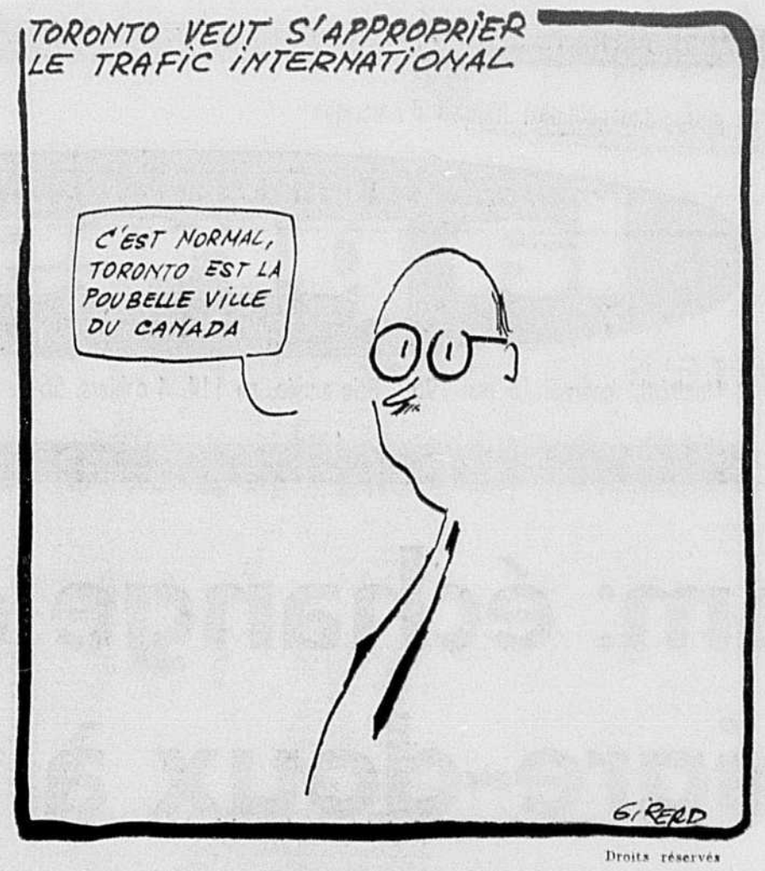

Droits réservés

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

l'impression d'être un ami de la maison reçu dans un salon. Ce qui ne le dispensera pas de payer l'addition. Cependant, il n'y aura pas de surprise de ce côté-là, puisque les repas, autant que les consommations, seront à prix fixe.

Les rénovations commenceront sous peu, selon une entente passée avec le Windsor; le personnel du nouvel établissement qui aura une entrée distincte rue des Cyprès, dépendra de M. Drapeau au nom duquel sera également délivré le permis de la Régie des Alcools Les repas seront préparés dans les cuisines de l'hôtel.

Il n'est pas exclu que la curiosité amène des clients dans ce restaurant où le maire ne joue cependant aucun rôle; il est probable que le Vaisseau d'Or attirera des touristes et ajoutera au prestige de la ville, même si la ville n'y est pour rien. Aucun membre du conseil municipal n'assistait à la conférence de presse. Il reste à prouver qu'un concert donné par vingt musiciens, selon un programme classique, puisse supporter deux cents fourchettes maniées de concert.

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

cial de ces négociations qui ont déjà été interrompues à quelques reprises.

Entretemps, les mécaniciens appartenant au même syndicat mais travaillant pour d'autres compagnies se sont vus traiter de "briseurs de grève" par leurs confrères d'Air Canada. La mise en place de lignes aériennes supplémentaires pour pallier à la déficience de cette compagnie oblige en effet le personnel des autres sociétés aériennes à faire un grand nombre d'heures supplémentaires. Et le syndicat a expressément demandé à ces mécaniciens de s'en tenir à la stricte observance des horaires que leur impose leur contrat.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

faire perdre le temps de la Chambre et publiciser grossièrement de simples luttes politiques intestines.

Mais le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, en défendant la motion, a expliqué néanmoins qu'elle constituait un point ultime des critiques formulées par les libéraux contre le "manque de leadership" du gouvernement UN.

"En fin de semaine, a dit le député de Chambly, nous avons trouvé le témoin impartial qu'il fallait pour incriminer très clairement le gouvernement: M. Jean-Guy Cardinal. Le ministre de l'Education, aspirant à la chefferie de l'UN, a confirmé ce que nous disions depuis longtemps: la politique de l'actuel gouvernement nous mène tout droit au désastre."

M. Laporte a ensuite approuvé point par point la déclaration faite dimanche par M. Cardinal, surtout en ce qui a trait à la tendance du gouvernement actuel à multiplier "les commissions et les sous-commissions".

Ainsi, le leader a reproché lui aussi au gouvernement d'avoir confié le problème de la langue à une commission d'enquête au lieu de le régler carrément. Les solutions étaient connues et l'existence même de cette commission constitue un recul considérable dans la recherche d'une solution. Elle permet en tous cas au gouvernement de jouer sur tous les tableaux.

"On veut servir en même temps les citoyens de langue française et ceux de langue anglaise, a dit M. Laporte, mais, en réalité, on dessert les deux. Le gouvernement, qui parle partout de l'importance du français au Québec, n'a d'autre geste que d'aller immédiatement signer, uniquement en anglais, l'un des contrats les plus importants dans l'histoire du Québec: celui des chutes Churchill.

Des commissions, a dit le député, il y en a pour tout. C'est à une commission que le gouvernement, l'an dernier, a confié le soin de régler la grève de la Régie des alcools. C'est encore à une commission que, dernièrement, on a confié la tâche d'étudier le conflit qui frappe depuis 22 mois l'enseignement au Québec... Des commissions au lieu d'une action concrète... Des commissions par centaines au ministère de l'Education, par lesquelles, consciemment ou inconsciemment on est en train de saboter le travail qui a été fait en ce domaine.

Réponse sèche

Et, selon M. Laporte, c'est la même situation dans tous les ministères. Des commissions sans nombre qui paralysent l'action gouvernementale... à qui l'on confie les problèmes en espérant qu'ils se régleront d'eux-mêmes.

Reprenant les propos tenus à Rouyn par M. Cardinal, le leader libéral a déclaré que jamais il n'y avait eu critique plus objective contre le gouvernement.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a répondu sèchement aux propos de l'opposition: "Le congrès de l'Union nationale aura lieu au Colisée de Québec le 19 juin prochain, a-t-il lancé. D'ici là, nous allons continuer à gouverner le Québec avec rigueur et dynamisme".

C'est le député de Gouin, M. Yves Michaud, qui est revenu à la charge en affirmant principalement que le ministre de l'Education se devait de répondre au sein même de l'Assemblée nationale aux arguments de l'opposition. La motion, a-t-il dit, est un test de franchise. Le ministre est libre de dire ce qu'il veut et il a raison de dénoncer l'inertie du gouvernement. Il doit cependant donner la mesure de sa taille et aller jusquau bout de son attitude en répétant ses propos à la Chambre.

Le ministre Cardinal n'eut pas à répondre. La discussion, aussitôt après, déboucha sur un débat de procédure où l'équipe ministérielle s'appliqua de son mieux à démontrer l'irrégularité de la motion libérale.

Les ministres UN affirmèrent que les libéraux, tout dernièrement, avaient déjà soumis (mais sans succès) une motion blâmant le fait que le gouvernement laissait les luttes intestines à la chefferie nuire à son efficacité.

L'équipe ministérielle ne sortit pas facilement des dédales de son argumentation, l'opposition faisant remarquer à un certain moment qu'elle revenait à admettre que les propos de M. Cardinal à Rouyn constituaient vraiment un blâme à l'endroit du cabinet.

M. Cardinal assista au débat en silence et vota avec le gouvernement. Il n'ouvrit la bouche qu'au sortir de la Chambre où, dans un couloir, il remercia au passage le chef du Parti Québecois de son intervention.

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

A la suite de l'assemblée publique à Rouyn, M. Cardinal revint à Montréal à bord du DH-125 tandis que les quatre journalistes regagnaient la capitale provinciale à bord du Beechcraft, emprunté le matin par M. Cardinal pour aller à Rouyn. Ce Beechcraft appartenait à une compagnie privée.

C'est en se référant à ces incidents que le leader de l'opposition s'est d'abord attaqué à M. Cardinal. "Il y a actuellement, a dit M. Laporte, un ministre qui se sert d'un avion du gouvernement aux frais des contribuables pour faire sa campagne."

L'intervention de M. Laporte devait soulever des protestations de la part des députés ministériels et M. Cardinal devait finalement dire: "Les renseignements que le député de Chambly possède sont inexacts."

A quels renseignements M. Cardinal se référait-il?

On l'ignore officiellement. Certains prétendent que le DH-125 aurait été loué par un officier du ministère de l'Education à des fins officielles, mais cette hypothèse est contredite par le ministre lui-même.

Au cours d'une entrevue, M. Cardinal a bel et bien avoué en effet que le réacté a été loué par son organisation et que le gouvernement sera payé.

"C'est mon organisation qui a loué le DH-125, a dit M. Cardinal. C'est clair! Il a été loué! Et c'est mon organisation qui va payer!"

Chose incompréhensible, un porte-parole du ministère de l'Education prétend bel et bien que l'avion a été loué à des fins officielles !

Et, pendant ce temps-là, un autre porte-parole, celui-là du ministère des Transports et Communications soutient, pour sa part, qu'il est impossible qu'un ministre loue un avion à des fins personnelles ou même électorales.

"Ca ne s'est jamais produit, dit le fonctionnaire. Il y avait même une entente à ce sujet entre MM. Jean Lesage et Daniel Johnson pour les périodes électorales!

"C'est faux! Ca s'est déjà produit", dit pour sa part M. Cardinal lorsqu'on lui cite les propos de ce fonctionnaire. "Le maire Jean Drapeau a lui-même loué le DH-125 pour aller au Mexique", précise le ministre."

Toujours au journaliste de LA PRESSE qui demande ensuite à un autre porte-parole du ministère des Transports et Communications "est-ce exact que M. Drapeau a loué le DH-125?", on répond un peu plus tard: "Ce n'est pas vrai!"

Le même porte-parole ajoute: "Il n'est jamais arrivé qu'une personne ou une compagnie loue le DH-125!"

Et, le ministre de l'Education, lui, dit: "C'est déjà arrivé. Informez-vous!"

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

la plus basse avant la fin du délai.

M. Pagé avait toutefois pour lui — si l'on peut dire — le "non" diplomatique que le ministère de l'Education venait de remettre à la CECM qui, le 6 mars dernier, encore sur une proposition de M. Pagé, lui avait soumis pour approbation l'ensemble des composants développés par les plus bas soumissionnaires du projet RAS.

Dans une lettre rendue publique en fin de soirée, le ministère informe la commission qu'après étude, il "en est venu à la conclusion qu'avant d'accepter la méthode RAS pour la construction de plusieurs écoles, on devrait faire une première expérience qui pourrait clarifier les quelques doutes qui subsistent encore".

Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu le 21 mai prochain entre les spécialistes et les représentants du ministère, le sous-ministre Beauchemin en tête, et les spécialistes et les représentants de la CECM. Dans le but bien précis de clarifier "ces quelques doutes", a fait savoir le président André Gagnon.

Mais ce jour-là, précisément, les soumissions ne seront plus valides et les nombreux rapports des chefs de service de la CECM ont démontré que les compagnies seront alors libres de les retirer ou d'en changer les conditions. Ce qui, a soutenu le président du comité de direction du projet RAS après enquête auprès de ces compagnies, ne pourra se traduire que par une hausse des coûts.

Dans un long plaidoyer qui a précédé la présentation de sa proposition, M. André Gagnon a pathétiquement fait appel au "sens de la responsabilité" des commissaires, ajoutant que la CECM avait une "réputation à maintenir face à la population montréalaise et à ses fournisseurs" et que ce serait lui causer "un tort irréparable" que de faire "ce qui n'a jamais été fait": demander des soumissions à des compagnies et ne pas leur donner suite.

"Nous sommes, a-t-il dit, les artisans de notre destinée et je voudrais qu'on décide pour des raisons qui sont sur la table. Pas pour des raisons qui sont sous la table ou qui ne sont pas encore apparues."

M. Pagé, invoquant la lettre du ministère et la rencontre qui doit avoir lieu le 21 mai, notant que d'autres rapports avaient été demandé à divers services au cours de la séance (les commissaires ont en effet demandé d'autres rapports), rappelant les questions soulevées par les professionnels qui travaillent au projet de l'école-pilote du projet RAS, a par la suite proposé "en amendement" que l'étude de la proposition de M. Gagnon soit ajournée.

C'est alors que le débat a éclaté, M. Gagnon, comme président, jugeant cet amendement irrecevable parce qu'il ne modifiait pas la proposition principale, M. Pagé en appelant du jugement de M. Gagnon, et, au cours du vote, l'emportait grâce à l'appui des commissaires Adrien Gagnon et Rosaire Archambault.

Les commissaires Michael McMannus et Ferdinand Biondi étaient alors absents. Le seul autre commissaire, M. Paul-Henri Lavoie, qui a par ailleurs appuyé le président Gagnon tout au long de la soirée, s'est abstenu de voter lorsque M. Pagé en a appelé du jugement du président. "Il a été clairement établi, par la procédure qui nous régit et par l'avis d'un spécialiste (un avocat de la CECM), que votre décision était justifiée, M. le président, et qu'il s'agit d'un cas d'abus particulièrement criant de la force d'une majorité automatique."

Lorsqu'il a présenté son "amendement", M. Pagé fut appuyé par les deux mêmes commissaires, cependant que MM. André Gagnon et Lavoie votaient contre.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

souligner clairement qu'il s'agit ici d'un problème entre le peuple vietnamien et les impérialistes agresseurs américains. Les Etats-Unis n'ont pas le droit de confondre ce problème avec des problèmes à discuter entre Vietnamiens".

Dans cette dernière phrase, M. Xuan Thuy faisait évidemment allusion au point trois du plan en dix points du F.N.L. qui prévoit un règlement entre les parties vietnamiennes intéressées du problème des troupes vietnamiennes se trouvant au Sud-Vietnam.

La proposition de retrait mutuel, a-t-il ajouté, dévoile 'la perfidie des Etats-Unis".

Passant au problème politique, M. Xuan Thuy a déclaré : "M. Nixon a également parlé du libre choix de la population sud-vietnamienne, mais il ne s'agit là que d'un libre choix à sa façon'.

Reprochant aux Etats-Unis d'avoir imposé au Sud-Vietnam des gouvernements de leur choix depuis celui de Ngo Dinh Diem et d'avoir ainsi refusé l'autodétermination. M. Xuan Thuy a accusé l'administration Nixon de 'maintenir en place l'administration Thieu-Ky-Huong, une administration belliciste et corrompue dont la population sud-vetnamenne est en train d'exiger résolument le remplacement par un cabinet de paix pour que celui-ci engage des conversations sérieuses avec le F.N.L. du Sud-Vietnam.

L'intervention du FNL

Pour sa part, le chef de la délégation du Front national de libération (Vietcong), M. Tran Buu Kiem a dit qu'"il est évident que l'administration Nixon ne recherche pas la paix et ne recherche au contraire que des moyens de permettre aux Etats-Unis de maintenir le régime colonialiste américain au Sud-Vietnam".

Le délégué du FNL a reconnu que le principal point de désaccord porte sur le problème de retrait des troupes américaines et alliées, et le droit à l'autodétermination de la population sud-vietnamienne.

Après avoir réaffirmé que la discussion doit s'engager sur la base de la proposition de solution globale du FNL, M. Kiem a déclaré que le gouvernement américain "doit retirer totalement les troupes américaines et celles des pays satellites sans poser aucune condition, renoncer à maintenir l'administration belliciste et corrompue Thieu-Ky-Huong, laisser la population sud-vietnamienne régler elle-même ses propres affaires sans ingérences étrangères.

Les entretiens

A Saigon, le président sud-vietnamien Nguyen van Thieu et le secrétaire d'Etat américain William Rogers ont reconnu, aujourd'hui, que l'entrainement des forces sud-vietnamiennes en vue de remplacer des unités de combat américaines se poursuit d'une manière satisfaisante.

Le président Thieu se félicite de constater que le discours du président Nixon n'a pas parlé d'un retrait précipité des troupes américaines, ce qui risquerait, selon lui, de mettre en danger les positions alliées.

Enfin, on note que MM. Thieu et Rogers ont procédé à une analyse du plan en dix points mis de l'avant par le FNL, se penchant en particulier sur les points qui pourraient éventuellement être en accord avec ceux mis de l'avant par le président Nixon.

Entre-temps, à New York, l'ambassadeur itinérant Averell Harriman a prié l'administration Nixon d'adopter une attitude encore plus agressive en rappelant, aussitôt que possible, 50,000 hommes du Vietnam.

Selon Harriman, les Etats-Unis "ne peuvent s'attendre que le Vietcong cesse ses attaques tant que nous continuerons d'exercer sur lui une pression militaire maximum".

L'homme qui a remplacé M. Harriman à Paris, M. Henry Cabot Lodge, a dit du discours de Nixon hier: "Ce plan ne constitue pas une contre-proposition (au plan en dix points du FNL), mais il vient à un moment très opportun."

"Nous aurons à Paris deux plans très complets devant nous. Ces deux ensembles de propositions constituent une base solide pour la négociation", a ajouté M. Lodge.

La mission Apollo-10 s'annonce bien

CAP KENNEDY, (UPI-PA) — Détendus, fin prêts, les astronautes Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan mettent aujourd'hui la dernière main au vol d'"Apollo-10" dont le départ est prévu pour 12 h. 49 dimanche.

Pour éviter toute fatigue inutile, les directeurs de la mission ont prévu que les derniers exercices avant le départ seraient considérablement moins nombreux qu'auparavant. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'équipage se contente de bfefs séjours dans des simulateurs de vol.

Jusqu'à maintenant, les techniciens de Cap Kennedy ont réussi à respecter l'horaire du compte à rebours et rien, pour le moment, ne laisse prévoir un retard quelconque.

Grève et chahut par les étudiants

ROUYN, Qué. (UPI) — Quelque 2,500 étudiants ont abandonné leurs cours hier dans cette ville minière du nord-ouest québécois pour protester contre les conditions de travail existant dans leurs établissements scolaires.

Des fenêtres ont été brisées tandis que les étudiants se répandaient dans les rues et manifestaient devant la commission scolaire régionale. Un peu plus tard, une réunion s'est tenue dans le Forum de Rouyn où les étudiants ont exposés leurs griefs.

VENUS-5

SUITE DE LA PAGE 1

Sir Bernard a précisé qu'en 1964, la sonde "Vénus-4" avait transmis des signaux pendant 90 minutes. "Cette fois, a-t-il dit, il est possible que la sonde se soit arrêtée plus haut dans l'atmosphère de la planète ou qu'elle soit descendue plus rapidement".

"Vénus-4" avait été la première-sonde automatique à réussir à atterrir sur la planète Vénus. Auparavant, les Soviétiques avaient envoyé deux autres engins en direction de cette planète: l'un avait raté la cible, l'autre s'était écrasé sans pouvoir transmettre de renseignements.

La dernière tentative américaine vers Vénus a eu lieu en 1967 lorsqu'une sonde "Mariner" avait passé, comme prévu, à quelques milliers de milles de la planète.

"Vénus-4" avat perms de constater que la planète Vénus était extrêmement chaude, qu'elle était presque entièrement entourée par une atmosphère formée en grande partie d'acide carbonique, et que cette atmosphre atteignait les 536 degrés Fahrenheit.

le TEMPS qu'il fera

Week-end agréable

Les possibilités d'averses pour aujourd'hui semblaient s'être dissipées ce matin, selon les météorologistes de Dorval, et pour les Montréalais et les citoyens des régions voisines, cette longue fin de semaine de trois jours s'annonce plutôt agréable.

Le temps sera généralement beau aujourd'hui et samedi avec une température assez douce: le maximum prévu est de 70 degrés et le minimum, le nuit prochaine, de 55 degrés.

Il persiste de faibles possibilités d'averses pour demain, en fin d'après-midi ou en soirée. Le mercure devrait alors atteindre 75 degrés.

Les prévisions sont un peu moins encourageantes pour dimanche, alors qu'un front froid provenant des Grands lacs nous apportera des averses. Lundi, le ciel se dégagera et la température, selon Dorval, devrait être passablement plus fraiche.

Le temps sera de beaucoup moins agréable dans les régions du nord du Québec, où le ciel sera généralement nuageux et où des averses sont prévues pour toute le fin de semaine.

AUJOURD'HUI: 70

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides au sud de Ste-Agathe et Sherbrooke. Ciel variable et plus chaud aujourd'hui et samedi. Averses dispersées samedi après-midi ou en soirée. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 70 et 55; Québec et Ste-Agathe, 60 et 50; Sherbrooke, 70 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie plus tard dans la journée, aujourd'hui et samedi. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau et Gaspé, 55 et 45.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, au nord de Ste-Agathe, St-Maurice et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie aujourd'hui et samedi. Possibilité d'un orage. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val D'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et La Tuque, 60 et 50; Chicoutimi, 55 et 45.

FETE : saint Ubald

La situation financière du patro Le Prévost sera étudiée au mérite

Si les députés de l'Assemblée nationale avaient cru nécessaire de consacrer quelques moments au jeune compositeur-interprète Robert Charlebois, mercredi, ils ont été attirés, hier, par un sujet qui touche des milliers de jeunes Montréalais.

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a attiré l'attention de la chambre sur la situation financière précaire qui existe au patro Le Prévost, une oeuvre de bien-être du Mile-End qui dispense les loisirs et le bien-être à des jeunes de 36 paroisses de Montréal.

A une question, faisant suite à la situation décrite par LA PRESSE, le ministre de la Santé et du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré que le cas de cette oeuvre de jeunesse sera étudié très attentivement.

Par ailleurs, le Haut commissariat aux loisirs et aux sports, ainsi que la Ville de Montréal, ont reçu un rapport détaillé du patro Le Prévost sollicitant une aide substantielle afin d'éviter une réduction sensible des activités de cette institution dirigée bénévolement depuis 60 ans par les religieux de St-Vincent-de-Paul qui ne reçoivent ni salaire ni rémunération.

PISCINES PAS COMME LES AUTRES

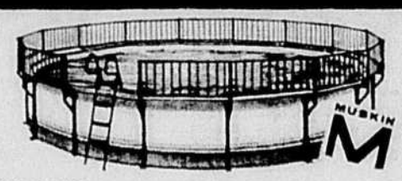

DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16 / 18' dia. — 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRE-TROUEE pour recevoir clôture ou promenade
SIEGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Laminé vinyle ou peint 3 couleurs

EQUIPEMENT: filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES: glissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.

SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.

PISCINE OVALE	PISCINE RONDE	SPECIAL, 12' x 36"
12 x 18 12 x 24 15 x 27 18 x 33	24', équipée à partir de $649.00 18', équipée à partir de $499.00 15', équipée à partir de $379.00	avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00

AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.

IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

PRÊTS sur . . .
• BIJOUX
• DIAMANTS
• ANTIQUITÉS, ETC
• OBJETS D'ART
Nous achetons et payons comptant
Toutes transactions confidentielles
Hoffman's
1472, RUE PEEL
(En face de l'hôtel Mont-Royal)

Profitez dès maintenant
du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

STEINBERG
CORRECTION
Dans notre annonce parue dans LA PRESSE de
MERCREDI, le 14 MAI 1969,
l'item suivant aurait dû se lire comme suit :
BANANES MURES
Variété "PREMIUM" lb 13¢

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux
construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

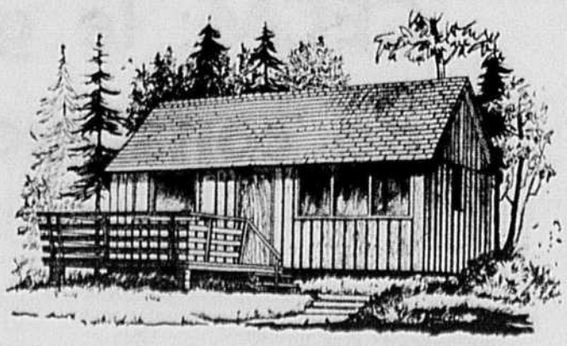

AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour: pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.
PARCOURS: Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne « LACS DEVELOPMENT » et continuer jusqu'au bureau de vente.
Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE et LUNDI 19 mai — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 114

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Une compagnie américaine doit engager son propre procureur

Début des procédures judiciaires à la suite de certaines faillites

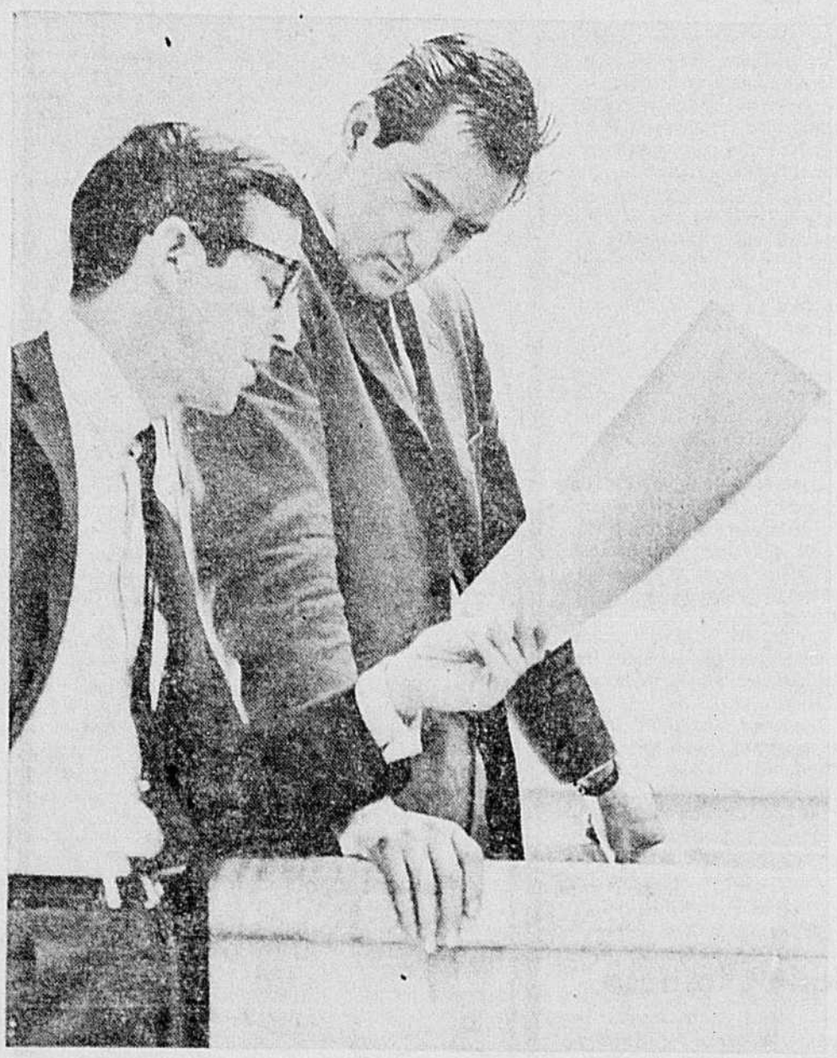

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un témoignage de deux heures

Le témoin Robert-Yvon Tétreault, alors qu'il était interrogé pendant près de deux heures par Me Gabriel Lapointe, devant le registraire des faillites, M. Paul Devos.

Pour obtenir justice à Montréal, une compagnie américaine a été obligée d'engager son propre procureur, le ministère de la Justice du Québec n'en n'ayant pas suffisamment pour instruire les causes dont l'enquête est terminée depuis trois mois par la police, selon le lieutenant-détective Léo Talbot, responsable de la division des faillites frauduleuses de la Section de sécurité sociale du Service de la police de Montréal.

Cette enquête concerne trois faillites et une prétendue tentative d'extorsion qui aurait pu se chiffrer par plusieurs milliers de dollars aux dépens des cultivateurs de pommes de terre des Maritimes.

La faillite de Canada Woodstock

Les procédures judiciaires ont débuté hier dans l'affaire de la faillite de la compagnie Canada Woodstock, qui, en 1967, avait ses bureaux au 554 est, rue Jarry.

L'un des directeurs de cette entreprise, M. Robert-Yvon Tétreault, 32 ans, du 11,550, rue Balzac, à Montréal-Nord, recherché depuis plusieurs mois par les détectives de la Section de sécurité sociale en vertu d'un mandat d'amener de la Cour des faillites, a comparu hier matin devant le registraire Paul Devos.

L'individu avait été appréhendé la veille dans un garage de Duvernay, où il était vendeur d'automobiles. Il a été le principal témoin à l'ouverture de l'examen statutaire sur la faillite de Canada Woodstock.

Le témoin à la barre a répondu pendant près de deux heures aux questions de l'ex-procureur chef de la Couronne, à Montréal, Me Gabriel Lapointe, représentant la compagnie Holmes Junior, de l'Indiana, qui se plaint d'avoir été frustrée d'au moins $15,000 par les agissements de cette compagnie.

Un wagon rempli de bois

Cette compagnie, de même que plusieurs autres, a expédié, à Montréal, un wagon rempli de bois et n'a jamais été payée pour cette livraison. Les marchandises auraient été revendues à des prix dérisoires à des marchands de bois ou à des constructeurs de la région métropolitaine.

Le témoin Tétreault a été gardé en cellule en attendant la réouverture de l'audition de la cause qui devait avoir lieu cet après-midi. Plusieurs témoins devaient être entendus, dont des personnes qui ont acheté les marchandises de la compagnie Canada Woodstock, et des anciens employés de cette entreprise qui a fonctionné entre le 1er septembre 1967 et le 31 mars 1968.

Les plaintes contre cette entreprise révèlent des pertes de l'ordre d'environ $100,000.

Un réseau important

La faillite de cette compagnie serait reliée de très près aux faillites d'une quincaillerie du nord-est de la métropole et d'une manufacture de meubles de la région de Saint-Hyacinthe.

Les responsables de cette affaire sont des individus bien connus de la police, dont certains sont déjà impliqués dans des faillites et n'en sont pas encore libérés.

D'autres arrestations sont imminentes.

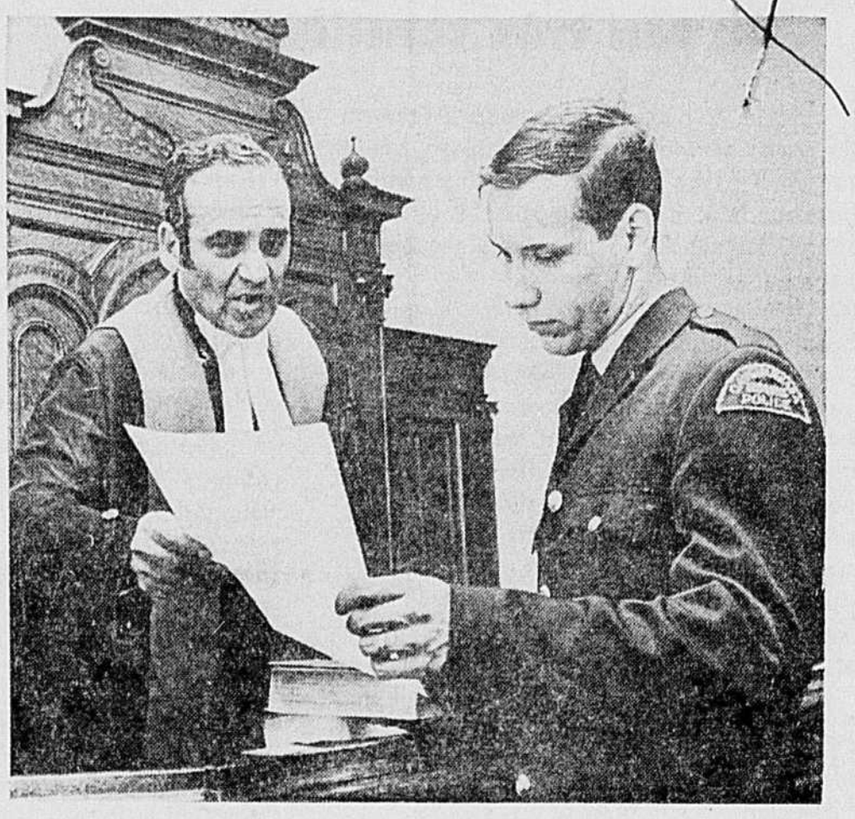

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Policier indien assermenté

Le policier indien James George Montour, de Caughnawaga, reçoit son certificat de prestation de serment des mains du juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold. Sous son épaulette gauche on lit l'écusson "Caughnawaga Iroquois Police".

Un précédent

Quatre policiers indiens à double mandat fédéral et provincial, à Caughnawaga

par André LUCHAIRE

La prestation de serment, hier après-midi, de quatre policiers et agents de la paix, Indiens de Caughnawaga, aux termes de la section 64 de la Loi de police du Québec (17 Elisabeth II, chapitre XXII), constitue non seulement un événement heureux "et qui aurait dû se produire auparavant", comme l'a souligné le juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold, mais aussi un précédent remarquable à plusieurs points de vue.

Tout d'abord c'est apparemment la première fois que des policiers de réserve indienne le sont à la fois sur le plan fédéral et provincial; ces cas de double mandat sont d'ailleurs extrêmement rares.

Sous l'autorité de la RCMP

Les policiers en question, James George Montour, Joseph D. Delisle (un lointain parent du chef André-T. Delisle) Gary Joseph Delaronde et Joseph James Montour, étaient en effet depuis le 24 octobre dernier, "policiers surnuméraires spéciaux et agents de la paix aux termes de la Loi sur la Police royale montée".

Ils ont été entraînés par le caporal Leblanc, de la RCMP, et resteront, pour le moment du moins, sous son autorité.

Cette prestation de serment a suivi immédiatement le jugement du juge en chef sur les pétitions que les policiers en question avaient soumises à l'effet d'être également désignés comme policiers spéciaux aux termes de la loi provinciale.

Un "policier spécial" est nommé "pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans le territoire désigné par le magistrat habilité à cet effet: juge de la Cour du Banc de la reine, juge de la Cour supérieure ou de la Cour provinciale, ou tout juge des sessions de la paix ou municipal, avec l'approbation du procureur général. Il a le droit d'interpeller, d'arrêter et de conduire en prison.

Les quatre policiers, qui avaient pris leurs fonctions fédérales dès l'automne dernier, ont effectivement eu à s'occuper de divers cas d'infraction à la Loi des Indiens, et ont même eu l'occasion de conduire des délinquants à des cellules mises à leur disposition à Châteauguay ou à Laprairie par les autorités provinciales.

Ils n'ont pas émargé au budget de la RCMP, mais ont été payés à même un octroi spécial accordé par Ottawa au titre de programmes de développement des réserves.

Leur désignation, maintenant, comme policiers spéciaux au titre de la loi provinciale, va probablement modifier cette situation. Il est probable qu'on s'achemine vers un partage Bande-Province des salaires, la Bande ayant pris de toute façon à son compte l'équipement de sa force policière (équipement personnel, automobile, etc) — mais toujours sur les octrois spéciaux.

Le mandat de ces policiers spéciaux (au titre provincial) a été limité par le juge en chef adjoint au territoire de la réserve de Caughnawaga et leur armement restreint au pistolet ou revolver et dans l'exercice de leurs fonctions seulement. Il a été fixé à cinq ans.

Ces restrictions avaient été formulées par le procureur général, à l'approbation de qui les pétitions étaient soumises.

A la séance de la Cour provinciale au cours de laquelle le juge Gold a rendu son jugement et procédé à la prestation de serment des policiers ont assisté, outre le procureur des pétitionnaires, Me James A. O'Reilly (conseiller légal du Conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga) les conseillers Ron Kirby et Angus Marquis.

Montréal aura la seule école universitaire française au monde de design industriel

Le professeur Rinaldo Petrini, de l'Université de Montréal.

par Bernard MORRIER

Montréal pourra se vanter, dès septembre, d'être la seule ville au monde à avoir une école universitaire française de design industriel.

L'Université de Montréal vient en effet de faire savoir qu'elle vient d'accepter un projet en ce sens, mis au point par l'un de ses professeurs, M. Rinaldo Petrini, B.Sc., L. Des., M.Sc., également président de la Commission d'éducation de l'International Council of Societies of Industrial Design.

Ce nouveau département de design industriel sera rattaché à la faculté d'Aménagement de l'U. de M.

Comme le souligne M. Petrini, l'objectif de cet enseignement sera de former des spécialistes du design industriel, initiés à son processus et à ses méthodologies propres: définition des problèmes, choix des objectifs, définition des solutions et des formes, interrelation dialectique entre la forme et la fonction.

Le professeur explique aussi que le design industriel ne vise pas nécessairement à la création d'oeuvres d'art personnalisées, libérées des conditions qu'imposent le temps, l'espace et les besoins humains. Au contraire, reconnaissant les besoins et les contraintes de la société et de ses mécanismes de production, le "designer" (concepteur) industriel tente de répondre, par la conception de produits industrialisés, à certains besoins physiques et psychologiques de l'homme. Cette activité s'exerce toujours à un moment précis, dans un contexte socio-économique déterminé, et en réponse aux contraintes multiples et diverses de l'habitat humain.

La première école du genre au pays

A l'heure actuelle, 83 universités de langue anglaise donnent un cours de design industriel, dont trois au niveau doctoral, et la plupart de ces institutions sont situées aux Etats-Unis. Il n'y a pas de grande école en France, ni en Belgique.

Fait important également à souligner, l'école de Montréal ne se contentera pas d'être unique dans le monde francophone, mais elle sera également la première du genre au pays, le Canada n'ayant pas de cours avancé de design industriel en langue anglaise.

M. Petrini a révélé que déjà 174 aspirants ont fait part de leur intention de suivre le cours, mais que 15 seulement seront acceptés pour la première année.

Par ailleurs, trois professeurs seront préposés au cours et le département se propose d'en embaucher deux autres à temps partiel pour en arriver à une moyenne d'un professeur par trois étudiants.

Le cours, qui s'échelonnera sur une période de quatre ans, permettra d'obtenir 160 crédits et mènera au baccalauréat.

Voir DESIGN, page 6

Trois présumés tueurs sont envoyés à leur procès

par Léopold LIZOTTE

Au terme d'une enquête préliminaire qui n'a duré que quatre-vingt-dix minutes (et l'une des dernières procédures du genre que les journaux pourront rapporter avant que le bill omnibus ne devienne effectivement loi), trois présumés "tueurs" de la Mafia locale, Jimmy Di Maulo, Giuseppe Armini et Nicolas Léo, ont été envoyés à leur procès, un peu aavnt 1 h., hier après-midi.

Pendant ces quatre-vingt-dix minutes, une demi-douzaine de policiers avaient fait, devant le juge Jacques Trahan, le récit presque hallucinant des allées et venues des trois hommes qui devaient participer à l'assassinat du jeune Robert Allard, en pleine rue, dimanche matin, le 6 mai.

Un seul des véritables témoins oculaires du meurtre dégoûtant commis à cette heure a été interrogé par le procureur de la couronne, Me Gérard Girouard.

Il s'agit du lieutenant-détective Jacques Boisjoly, du Bureau des enquêtes criminelles, qui a entendu le premier coup de feu, en direction d'un terrain de stationnement situé à l'intersection de la rue Jean-Talon et de la 12e Avenue, à 8 h. 57 a.m.

"Ce premier coup de feu, dit-il, a été suivi d'un deuxième.

"Puis, j'ai vu la victime qui courait vers moi, les mains en l'air, en criant. Il y eut alors un troisième et un quatrième coups, et le jeune homme, que je n'ai pu reconnaître à ce moment-là, s'est affaissé dans la rue.

Dans un silence, qui fait presque lugubre, et qui est définitivement exceptionnel, dans cette chambre des enquêtes bondée au maximum de curieux, le policier ajoute alors:

"Armini et Léo se sont alors approchés et ont fait feu sur le jeune homme à plusieurs autres reprises. Armini se trouvait à hauteur de la tête, Léo vis-à-vis l'abdomen.

Armini a alors fait un pas dans la direction contraire, comme pour s'en aller.

Mais il a soudainement fait volte-face. Et il a tiré une autre fois dans la tête d'Allard.

C'était le onzième projectile dont on lui trouait la peau. Huit s'étaient logés dans la tête, les trois autres dans le thorax.

La poursuite, excessivement rapide, s'engagea alors. Rejoint à quelques centaines de pieds de lieu du crime, Armini pointa tout d'abord son arme dans la direction du détective Boisjoly.

Mais celui-ci lui ordonna de laisser tomber son revolver en lui disant :

"You do or you die".

Après une très courte hésitation, celui que l'on appelle "The Killer", dans son milieu, laissa effectivement glisser son revolver vers le sol et leva les mains en l'air.

Léo était lui-même appréhendé à quelques pas de là, dans les mêmes circonstances, cependant que Di Maulo, qui avait tenté de fuir dans sa puissante Cadillac, était coincé entre plusieurs véhicules de police qui convergèrent soudainement dans sa direction.

Devant cette preuve, qui n'était rien moins qu'inusitée, dans un cas pareil, les procureurs de la défense, Mes Maurice S. Hébert et Sydney Leithman, se bornèrent presque à poser quelques questions précises sur les mobiles qui avaient pu pousser les policiers à ne pas intervenir avant, alors que, de toute évidence, ils pressentaient ce qui allait se produire.

Comme un des policiers avait été témoin de la façon dont Di Maulo avait dégonflé un pneu de l'auto d'Allard, pour l'empêcher d'aller loin, comme un autre avait soutenu que ce même Di Maulo avait, à un certain moment, bloqué la traverse des piétons, et, finalement, devant le récit du détective Boisjoly lui-même, ils tentèrent de savoir si... des instructions avaient été données de ne pas intervenir plus tôt.

Pour sa part, le détective Boisjoly déclara que la fusillade avait été déclenchée trop vite, et qu'il n'avait pas eu le temps de tirer en l'air. Pas même de sortir son arme de sa ceinture pour le faire.

A toutes ces questions, incidemment, le procureur de la Couronne, Me Girouard s'opposa fermement (et avec succès dans certains cas) en soulignant que l'on n'était définitivement pas là pour faire le procès des policiers, et tenter de savoir s'ils auraient dû faire de la prévention du crime, à ce moment-là.

Voir PROCES, page 6

Délai de 60 jours à 17 détenteurs de permis de la RAQ

Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Marc Lacoste, vient de faire savoir que 17 détenteurs de permis, qui récemment étaient appelés à s'expliquer devant lui, bénéficieront d'un délai de 60 jours pour que les propriétaires des établissements concernés se conforment aux normes exigées, faute de quoi leurs permis seront annulés.

Le président de l'organisme a précisé que la Régie entendait faire respecter les prescriptions de la loi et que celle-ci devait s'appliquer à tout le monde, sans discrimination ni favoritisme.

"La loi exige que pour avoir un permis de bar, a-t-il dit, le requérant doit d'abord détenir un permis de salle à manger. Ceci signifie qu'un détenteur de permis de bar doit exploiter de façon convenable une salle à manger. J'avertis tous ceux qui ne se

Voir DELAI, page 6

La commission d'enquête recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police à Pte-aux-Trembles

par Claude MASSON

La commission d'enquête sur tous les aspects de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles, au temps où cette ville était contrôlée par l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre, recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police.

Il s'agit là, selon ce que nous avons appris, de l'une des conclusions de la commission d'enquête présidée par le juge Georges H. Long, de la Cour provinciale, qui doit remettre son rapport au ministre des Affaires municipales d'ici quelques semaines tout au plus.

Evidemment, ni le juge ni le commissaire Christian Fontaine ne veulent confirmer ou infirmer la nouvelle. Ils sont tenus au plus secret sur le contenu de leur rapport.

Comme la Commission municipale contrôle la ville de Pointe-aux-Trembles par le fait de la tutelle et que le rapport des commissaires sera reçu par le ministère, il est fort probable que cette recommandation sera acceptée d'emblée.

Le futur directeur remplacerait M. Roland Gagnon, nommé chef de police sous l'administration du maire Saint-Pierre et envers lequel les critiques et les reproches n'ont pas manqué.

Plusieurs témoins à l'enquête, policiers de Pointe-aux-Trembles, ont décrit la situation irrespirable qui existait au sein du Service.

L'enquête a d'ailleurs porté elle-même en majeure partie sur ce service municipal et plus particulièrement sur le rôle du chef Gagnon, de l'ex-conseiller Pierre Lachapelle et de celui qui, jusqu'à tout récemment, agissait comme détective, l'agent Claude Gauthier.

Le fait, notamment, qu'un tribunal d'arbitrage ait dénoncé la nomination de ce détective, nomination illégalement faite par l'ex-maire Saint-Pierre et le chef Gagnon, amplifie les doutes sur

Voir COMMISSION, page 6

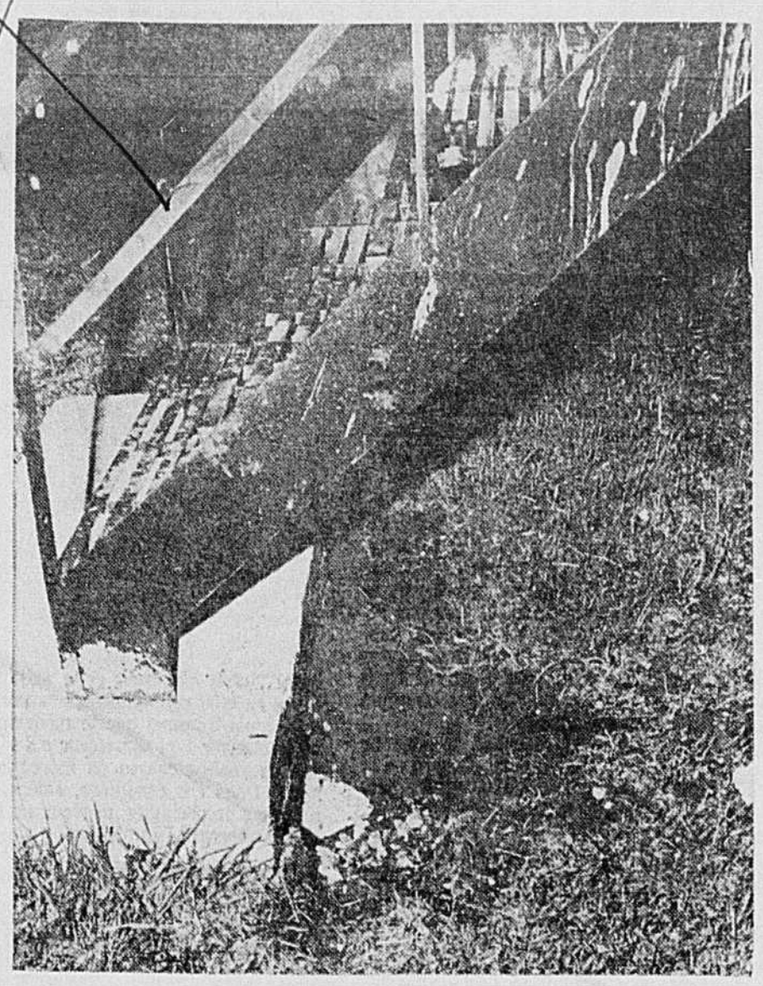

Une bombe explose à Laval

par René-François DESAMORE

Une bombe de fabrication artisanale a explosé, peu après minuit, la nuit dernière, à l'arrière d'un duplex situé au 5730, rue Parme, dans le quartier Auteuil de la ville de Laval.

La bombe, composée d'au moins deux bâtons de dynamite et d'un mécanisme d'horlogerie, avait été déposée sous la première marche de l'escalier de secours conduisant au rez-de-chaussée occupé par M. Lionello Carbocello, employé de la compagnie aérienne Alitalia.

Personne n'a été blessé par l'explosion. Les vitres du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage de l'immeuble ont été brisées. Les marches métalliques de l'escalier de secours ont été légèrement tordues. Des éclats ont perforé le balcon du rez-de-chaussée ainsi que celui du premier étage. Les dégâts sont évalués à $400.

La Sûreté de Laval se demande ce qui pourrait être à l'origine de la pose d'une bombe à cet endroit car aucun des occupants du duplex n'appartient à un mouvement politique ou syndical quelconque.

L'hypothèse d'une méprise n'a pas été écartée.

La Sûreté du Québec a délégué deux enquêteurs à Laval. Ils ont souligné que M. Carbocello était comptable pour une compagnie aérienne et ils ont tenté d'établir une comparaison avec la grève de la compagnie Air Canada. Les enquêteurs se sont toutefois gardés de tirer des conclusions.

Une personne suspecte a été remarquée dans une automobile par trois témoins qui ont relevé le numéro minéralogique inscrit sur la plaque.

L'enquête a été confiée au sergent Marcel Chapleau de la Sûreté de Laval.

Lavoie perd son procès contre Laval

par Pierre VENNAT

L'ex-maire de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a perdu la première manche dans sa lutte contre l'administration actuelle, le juge Maurice Perron, de la Cour provinciale, ayant rejeté sa demande d'annulation de 46 assemblées d'électeurs tenues à l'hôtel de ville, le 15 octobre dernier.

Y aura-t-il une deuxième manche ?

Me Lavoie, hier soir, étudiait encore, en compagnie de ses procureurs, le jugement. Il s'est dit incapable de dire, à ce moment-ci, s'il ira en appel ou non. Il doit faire une déclaration à ce sujet la semaine prochaine seulement.

Quant à l'administration, elle s'apprête immédiatement à passer à l'action et permettre enfin la réalisation des travaux à 46 endroits différents de la ville, qui étaient gelés depuis octobre dernier, soit depuis la contestation des assemblées d'électeurs permettant les emprunts qui auraient rendu possibles les travaux.

Le Dr Paiement: "Lavoie a voulu faire de la politique"

Le Dr Lucien Paiement, qui avait représenté officiellement la ville en cette affaire où il avait été rudement pris à parti par Me Lavoie pour son rôle le 15 octobre dernier, n'a pas voulu, dit-il, sombrer dans la politicaillerie en commentant le jugement.

Interrogé par LA PRESSE, le Dr Paiement a déclaré: "M. Lavoie a voulu faire de la politique avec le progrès et le bien-être des résidants de Laval. Moi, je n'en ferai pas. Evidemment, je me réjouis du jugement, qui ne me surprend d'ailleurs pas. Mais je ne me réjouis pas parce que la ville a gagné ou parce que Me Lavoie a perdu. Je me réjouis parce que, durant sept mois, des gens ont été privés de services essentiels, des constructeurs n'ont pu vendre leurs maisons, faute de pouvoir fournir les égouts et autres services à leurs clients éventuels. Dès demain, le gérant Marc Perron ira à Québec pour obtenir les permissions nécessaires pour que les travaux ordonnés aux 46 endroits différents de la ville puissent débuter".

Les 46 résolutions: aucune illégalité dans leur forme

Le juge Perron déclare dans son long jugement écrit que, suivant la preuve très élaborée qui a été présentée, il est incontestable qu'aucune illégalité dans leur forme n'est intervenue quant aux 46 résolutions adoptées par le conseil municipal, à la séance du 7 octobre 1968.

De même, le juge Perron estime qu'il n'y a eu aucune illégalité dans leur forme quant à l'adoption des 46 résolutions du comité exécutif à sa séance du 17 octobre 1968.

Le juge Perron traite ensuite longuement du principal point de contestation de M. Lavoie et son procureur: les assemblées du 15 octobre elles-mêmes.

"Il est notable qu'entre 7 h et 9 h. du soir, avec l'aide de deux greffiers, de quelque 10 conseillers, d'une cinquantaine d'employés municipaux et d'une trentaine de policiers, 455 personnes ont demandé le référendum sur l'un ou l'autre des règlements en question. Mais rappelons-nous théoriquement que, suivant la loi, 38,272 personnes auraient pu se prévaloir du même privilège.

Physiquement impossible en si peu de temps

"Et par le défilé des témoins entendus, 455 personnes ont pu aisément entrer dans la salle, y circuler, apposer leur vote, demeurer à l'intérieur ou sortir à l'extérieur, durant cette période de deux heures de vote. Il aurait été physiquement impossible que sur 46 règlements, à raison de 100 électeurs, 4,600 personnes puissent circuler dans une si courte période de temps; encore moins 38,272 électeurs Tout de même, la loi à l'article 593 dit bien qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables doit être tenue entre 7 h et 9 h."

Au fait, le juge Perron semble blâmer beaucoup plus le législateur, à Québec, que les autorités de Laval pour ce qui s'est produit puisqu'il écrit que "le législateur, qui par l'article 593, fixe une si courte limite de temps, pour une assemblée des électeurs, avait certes pour but de réduire le nombre de référendums possibles sur les règlements d'emprunt", lesquels, estime le juge Perron, "sont nécessaires dans la plupart des cas".

Me Lavoie est donc débouté, avec dépens.

TISSAGE DE CHEVEUX
PAR
HAIR EVER
MESSIEURS !
AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PEU PLUS DE CHEVEUX ?
Consultation gratuite
1117 ouest, Ste-Catherine
porte 777 — 288-1124

CORRECTION

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Dans l'annonce de la
SEMAINE DU BÉBÉ
Parue en page 67, dans l'édition de mercredi 14 mai, l'item concernant les couches "Flush-A-Bye" aurait dû se lire comme suit.
COUCHES FLUSH-A-BYE, P.M.G., 48 $1.79
Nous regrettons les ennuis causés par cette erreur.

REPRISE DES ACTIVITES CHEZ MORGAN A DORVAL :

C'est dans un local précédemment occupé par une salle de quilles que Morgan s'est installé temporairement à la suite de l'incendie qui avait détruit le magasin le mois dernier. Sur la photo prise lors de l'inauguration de ces nouveaux locaux, nous remarquons de gauche à droite M. Jean-Paul Bernier, représentant du maire de Dorval, M. Roland Brunet, gérant du magasin de Dorval et M. A. R. Murray, directeur général de la maison Morgan.

Un ciné-club à Boucherville

Un ciné-club sera inauguré ce soir, à 8 h., à l'auditorium de la Polyvalente de Mortagne, à Boucherville, où l'on trouve un magnifique auditorium de 650 sièges. A l'affiche, ce sera le film jugé le meilleur en 1963 : "Le jour le plus long", avec une pléiade de vedettes dont: Richard Burton, Bourvil, John Wayne, Paul Anka et autres. Pour renseignements: 655-7311.

PROCES

SUITE DE LA PAGE 3

7 h. a.m., départ, boul. Rosemont

Pour leur part, les détectives Michel Brosseau et Gilles Laperrière avaient précédemment raconté comment ils avaient pris Di Maulo et ses comparses en chasse dès 7 h. a.m., ce jour là. Et ce alors qu'ils exerçaient leurs surveillance sur leurs allées et venues depuis 7 h. p.m., la veille.

Pour le détective Brosseau, la chasse (fort discrète, on le devine) débuta à l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Mignault, dans l'extrême est de la ville.

Le premier arrêt, à la poursuite de la voiture de Di Maulo, se fit angle Musset et Jean-Talon. Là, Di Maulo, qui était en complet bleu, revêtit un imperméable beige.

Pendant quelques minutes, il fit lui-même le guet, en utilisant des lunettes d'approche dirigées vers l'ouest.

A 7 h. 40, ce fut l'arrivée de Di Maulo, puis, cinq minutes plus tard, celle de Léo, dans leurs voitures respectives, qu'ils laissèrent toutefois à des endroits différents.

Ces deux derniers commencèrent alors leur propre patrouille du secteur, à pied, pendant que Di Maulo dirigeait apparemment leur va-et-vient en utilisant les feux clignotants de son auto.

Entretemps, on le devine, avait lieu l'opération dégonflage accomplie à l'aide d'un petit instrument jaune que l'on présente à la cour enveloppé d'un protecteur de plastique. Et ce parce que ce tournevis pointu, que l'on a retrouvé dans le compartiment à gants de la voiture de Di Maulo, doit être à nouveau soumis à certaines expertises.

8 h. 47, l'animation commence

Puis, à 8 h. 47, les choses commencent vraiment à s'animer.

Di Maulo recule sa voiture dans l'une des artères du quartier, et Armini et Léo y montent.

A l'intersection de la 14e Avenue et de la rue Jean-Talon, ils redescendent, mais Armini, plus prudent, laisse ouverte la portière par laquelle il est descendu.

A 8 h. 57, Allard sort de son domicile, au 3410 Jean-Talon, et apercevant vraisemblablement son pneu crevé, prend le volant pour diriger son véhicule vers une station service située à l'intersection voisine.

Armini et Léo vont dans la même direction, à pied, et c'est à ce moment là que les premiers coups de feu sont tirés.

Recoupant la séquence des événements qu'il a suivis, le détective Laperrière raconte alors comment il a pris Di Maulo en chasse, à ce moment là, dans les rues du voisinage, pour finalement le rejoindre à l'intersection de la dix-septième Avenue.

Se voyant ainsi intercepté, le cabaretier fait marche arrière, et heurte le devant de l'auto du policier.

Mais déjà un autre véhicule de police l'a dépassé par la gauche.

Lorsqu'il veut avancer, il s'y heurte.

Le détective Laperrière avance alors par la droite, et l'homme traqué est définitivement coincé.

Il tente alors de prendre la fuite à pied.

En fait, à l'intersection de la seizième Avenue et de la rue Du Maire, il est capturé par les agents Lachapelle et Hamel qui convergent eux aussi vers les lieux.

A nouveau Me Hébert intervient pour demander au policier s'il savait où Allard demeurait, et s'il connaissait également le propriétaire de l'auto au pneu dégonflé, sous ses yeux.

Dans les deux cas, le témoin donne une réponse négative.

Puis lorsqu'il lui demande à quelle distance il se trouvait de cette auto, lorsque la victime y est montée, le jeune policier, qui a témoigné sans l'aide d'aucune note pendant une quinzaine de minutes, a répondu du tact au tact, et avec une exactitude peu commune:

"Cent cinquante-huit pieds, monsieur".

Et c'est la fin de l'enquête.

Le représentant du ministère public, Me Girouard, fait alors savoir au tribunal qu'il a beaucoup d'autres témoins pour confirmer tout cela.

Et, en fait, on a compris qu'il pourrait y en avoir une bonne soixantaine, lors du procès.

Mais le juge Trahan, dont c'est l'enquête, et qui a la faculté de rendre sa décision à n'importe quel moment lorsque la preuve "prima facie" semble avoir été faite, déclare qu'il n'en a pas besoin de plus.

Mes Hébert et Leithman ne font évidemment pas d'objection à l'arrêt des témoignages.

Et, en fait, l'examen volontaire s'instruisant immédiatement, ils déclarent n'avoir aucune déclaration à faire, ni aucun témoin à faire entendre, à ce moment des procédures.

Les prévenus sont donc envoyés aux Assises, illico, leur procès ne pouvant toutefois être tenu avant le terme de septembre.

A moins, évidemment, que le procureur général ne décide de mêler les choses, comme il l'a déjà fait on le sait, en passant par-dessus le coroner pour faire comparaître directement le prévenu en correctionnelle, la semaine dernière.

COMMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

la compétence du chef actuel. Il y a quelques mois, en outre, une sentence arbitrale obligeait la ville à reprendre deux agents congédiés sans raison valable, dont le président de la Fraternité.

Une enquête spéciale

D'autre part, devant la situation intolérable qui prévalait au Service de la police de cette ville à problèmes, Québec a même décidé de faire une enquête spéciale dans ce service à la fin de l'année dernière.

Dans le cas de deux hauts gradés de la Sûreté de Québec, il a été découvert notamment que deux dossiers d'enquête que ment sur un total de 200 étaient bien complétés et il a été démontré aussi que quelques milliers de billets de contravention étaient tout bonnement disparus.

Et l'option du juge Tormey

Ce ne sont là qu'une partie des griefs accumulés contre le chef Gagnon sans parler de l'atmosphère qui régnait dans le corps policier avant l'intervention des agents provinciaux.

D'autre part, dans le jugement rendu par la Cour provinciale et disqualifiant le maire et ses quatre amis élus conseillers dans son équipe, le juge Réginald D. Tormey n'y est pas allé de main-morte à l'endroi du chef de police de la municipalité.

Le juge a écrit: "La Cour se voit dans l'obligation de déclarer qu'elle a été très mal impressionnée par le témoignage du chef de police Roland Gagnon. Si les faits particuliers qu'il a mentionnés au cours de son témoignage sont authentiques, l'efficacité du corps de police de cette municipalité, pour dire le moins, laisse beaucoup à désirer".

Pour toutes ces raisons, la Commission d'enquête doit recommander un changement à la direction du Service de la police de Pointe-aux-Trembles et le nouveau conseil municipal en place attend le rapport avant de poser quelque geste que ce soit à ce sujet.

DELAI

SUITE DE LA PAGE 3

conforment pas à cet aspect de la loi qu'ils devront s'y plier ou leurs permis seront annulés."

Les Entreprises Rénald Limitée

Lors de l'audience publique tenue à Montréal, comparaissait M. Joseph Beaudry, président des Entreprises Rénald Limitée, qui exploite de nombreux établissements dans la région métropolitaine: bars, salles à manger, tavernes.

M. Beaudry et ses partenaires ont dû répondre pour quatre de leurs établissements visés par le juge Lacoste.

L'établissement situé au 598, rue Saint-Joseph, à Lachine, sera privé de tout permis de la RAQ jusqu'au 26 mai et sa salle à manger devra être en exploitation à cette date pour que les permis soient remis en vigueur.

Les permis du Cupidon, au 2212 est, boul. Henri-Bourassa; et de l'établissement sis au 4351 ouest, rue Notre-Dame, ont été suspendus jusqu'au premier juin, alors qu'ils devront être exploités en conformité avec la loi pour que les permis soient rétablis.

D'autre part, la Régie n'a pas eu à intervenir dans le cas d'une salle à manger, au 2300 est, rue Beaubien, et, conséquemment, la mise en garde du juge Lacoste ne s'applique pas dans ce cas.

Autres permis annulés ou suspendus

Les permis détenus par Gilles Pépin pour le Buffet Crémazie Inc., au 8627, boul. Saint-Laurent, ont été annulés parce que les explications fournies n'ont pas été jugées satisfaisantes. Le juge Lacoste a souligné que la Régie avait le devoir de savoir en tout temps à qui elle a affaire, quant à ceux qui détiennent des permis et qui les exploitent.

Un hôtelier de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, M. Léo Jeanneau a vu ses permis suspendus parce que sa taverne était reliée à un bar et que les pièces où d'autres permis de salle à manger et de bar avaient été alloués n'étaient pas délimitées, comme l'exige la loi.

M. Irving Grundman, enfin, a répondu à la convocation pour Laurentian Lanes Limited, du 222, Montée-de-Liesse, à Saint-Laurent.

"Ce que l'on exige des uns, il faut aussi l'exiger des autres", lui a fait remarquer le juge Lacoste, en expliquant que la RAQ a pour règle de ne pas accorder de permis dans une salle de quilles ou dans un local directement relié à un commerce de ce genre.

Le permis de cet établissement a donc été suspendu jusqu'à ce que l'on fasse du restaurant un établissement distinct de la salle de quilles.

DESIGN

SUITE DE LA PAGE 3

Le programme d'études conduisant à ce stade se compose comme suit:

Première année: atelier et laboratoire : méthodologie ; principes et conception des produits; technologie, matérieux, méthodes et machines; mécanique et statique; géométrie descriptive; communications; histoire de l'environnement; statistiques et mathématiques finies; un cours optionnel.

Deuxième année: atelier et laboratoire; méthodologie; technologie, matériaux, méthodes et machines; résistance des matériaux; géométrie descriptive; communications; anthropométrie, génie et industrie; économique; psychologie du travail; deux cours optionnels.

Troisième année: atelier et laboratoire; technologie des matériaux, méthodes et machines; communications; affichage graphique automatisé; dynamique du design industriel; visites industrielles; triel; visites industrielles; gestion industrielle; analyse des coûts; trois cours optionnels.

Quatrième année: expérience professionnelle; atelier et laboratoire; pratique et techniques professionnelles; visites industrielles; trois cours optionnels.

L'admission

Les aspirants admissibles en première année, à titre d'étudiants réguliers, sont les détenteurs du diplôme d'études collégiales obtenu dans un champ de spécialisation en sciences physiques, ou son équivalent, accepté par l'Université. L'équivalence d'études antérieures pourra être accordée selon le dossier et les mérites du candidat, mais tout candidat admis à un programme conduisant au baccalauréat doit compléter une scolarité d'au moins deux années académiques à plein temps au sein de la Faculté.

De toute façon, tous les renseignements supplémentaires sur le programme et les conditions d'admission peuvent être obtenus à la Faculté de l'Aménagement, au 3450, rue Saint-Urbain.

Ecrivain, professeur et conférencier, M. Petrini fut nommé conseiller à l'Université de Montréal, en 1967, avec mandat d'établir une philosophie du design industriel et un cours homogène pour l'éducation des designers industriels du Québec.

En 1968, on lui confia l'organisation du département du design industriel à la Faculté de l'Aménagement de l'université.

Le meurtre de Frenette

Récidiviste détenu comme témoin important

Un récidiviste de 30 ans est présentement détenu par la Sûreté de Longueuil et devra comparaître comme témoin important, au début de la semaine prochaine, à l'enquête du coroner sur la mort de Claude Frenette, 29 ans, dont le corps a été repêché du Saint-Laurent, mercredi matin.

Les recherches policières se poursuivent toujours en vue de retrouver le corps de Jean-Luc Brabant et tout porte à croire qu'il aurait été également jeté dans le Saint-Laurent. La famille de Brabant devait le porter disparu environ deux jours après la fusillade du 28 mars dernier survenue au cabaret "Au Vent d'Orge, à Longueuil.

Une autopsie pratiquée sur le corps de Frenette a révélé qu'il avait été tué d'une balle de calibre .32 à la tête.

Brabant, le détenu et un autre individu auraient fait irruption au cabaret pour ensuite se diriger vers la table occupée par Claude Frenette, un habitué du cabaret "Au Vent d'Orge", et l'un d'eux aurait fait feu dans sa direction.

Le trio se serait par la suite emparé du corps de leur victime et pour le jeter à l'eau. Brabant aurait alors protesté de la façon de procéder et l'un de ses compagnons l'aurait abattu d'une balle pour le lancer à l'eau.

Les détectives de la Sûreté de Longueuil, dirigés par le lieutenant détective Jean-Marc Trudeau, aidés d'agents de l'Escouade des homicides de la Sûreté du Québec, continuent leur enquête.

Votre tour va venir

Si vous n'avez pu encore nous atteindre par téléphone ou obtenir les réservations qui vous conviendraient le mieux, veuillez nous excuser.

Tant de personnes nous appellent pour réserver des places ou pour obtenir des renseignements que nos appareils sont constamment occupés. Ne perdez pas patience. Nous faisons tous notre possible pour assurer votre transport à l'heure et à la destination que vous désirez.

CN

économie & finance — la presse

Fusion de Royal Securities avec Merrill Lynch de N.Y.

NEW YORK — Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith, Inc., et Royal Securities Corporation Limited of Canada, ont annoncé conjointement, hier, un accord de principe par lequel Royal Securities s'affiliera à Merrill Lynch, à la condition d'obtenir les approbations nécessaires des actionnaires, des Bourses et des organismes de contrôle.

Les administrateurs de Royal Securities se rencontreront la semaine prochaine. Leur décision sera ensuite soumise aux actionnaires, à l'administration des Bourses et à des organismes de contrôle.

Selon M. Alan S. Gordon, président de Royal Securities Corp., la fusion des deux sociétés augmentera les disponibilités dont pourraient se prévaloir les sociétés canadiennes, tant de l'industrie que des milieux étatiques.

Merrill Lynch, de New York, a des bureaux à Toronto, Montréal, Vancouver et Calgary

Les actionnaires de Royal Securities Corp. sont relativement peu nombreux. On croit que Royal Securities Corp. poursuivra le cours de ses affaires sous le même nom.

Cette société lance des émissions de valeurs, distribue et transige les obligations des gouvernements, des municipalités, des sociétés. Elle possède des succursales dans tout le pays, ainsi qu'à New York, Londres et Hambourg.

Royal Securities a 18 bureaux au pays, de St-Jean, Terre-Neuve, à Victoria, Colombie-Britannique. Cette entreprise compte 300 employés. Royal Securities fait partie des Bourses de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver, ainsi que de la Bourse Canadienne.

Royal Securities conservera une direction canadienne et gardera ses affiliations.

Cette société a été fondée en 1903 par M. William Maxwell Aitken, comme banque d'investissement. M. Aitken devenait plus tard lord Beaverbrook, d'Angleterre. Quand il s'est établi définitivement au Royaume-Uni, après la première grande guerre, il vendit cette entreprise à Izaak Walton Killam; ce dernier céda ses intérêts à un groupe d'employés, en 1954.

L'entreprise qui a précédé Merrill Lynch, E. A. Pierce and Company ouvrit ses premiers bureaux au Canada en 1925 et de vint membre de la Bourse de Toronto en 1926. Merrill Lynch a 290 employés à Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver. Tous les employés à l'exception de quatre sont des Canadiens.

Le président de Royal Securities, M. Alan Gordon, a commenté plus longuement en ces termes le projet d'affiliation à Merrill Lynch: "Nous y voyons des avantages non seulement du point de vue de nos affaires, mais de celui du pays tout entier. La nouvelle entreprise aura de meilleures occasions de croissance, sous la direction de Canadiens; elle créera plus d'emplois."

M. James E. Thomson, président du conseil de Merrill Lynch a dit: "Nous anticipons le moment d'unir nos effectifs à ceux d'une maison de courtage canadienne de grande distinction. J'en suis heureux tant sur le plan des affaires que sur le plan personnel. Je suis né en Ontario, à Southampton.

J'ai été un témoin admiratif et très intéressé des progrès industriels et financiers du Canada, au cours des années. Cette affiliation nous donnera l'occasion si longtemps souhaitée, de jouer un rôle plus éminent dans la poursuite des progrès économiques et financiers du peuple canadien."

Nominations chez Canadian International Power

M. J. KAZAKOFF

M. G. B. FAIRGRIEVE

M. H. R. MULLAN

M. A. B. CREAGHAN

M. J. PORSAA

M. Wm. M. Hickey, président du conseil d'administration de **Canadian International Power Company Limited,** annonce que M. Morley G. Taylor, après 42 années d'éminents services, se retire du poste de président de la compagnie, et a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes.

M. John Kazakoff, Ing., directeur de la compagnie et membre du conseil d'administration depuis 1967, a été nommé président. Il a rempli diverses fonctions chez CIPower et ses filiales au Canada et en Amérique du Sud depuis son entrée dans le groupe en 1938 et fut nommé vice-président adjoint de l'International Power Company en 1960, vice-président en 1963, vice-président senior de CIPower en 1966 et vice-président administratif en 1968. M. Kazakoff, qui possède une grande expérience de l'Amérique latine, est également président et directeur de International Power Company, Hemisphere Management Services et Bolivian Power Company, chairman et directeur de The Barbados Light and Power Company et directeur de plusieurs autres filiales de CIPower.

M. Bruce Fairgrieve, ing., a été nommé vice-président des services techniques. Ses études terminées, M. Fairgrieve entra au service de CIPower en 1946 comme adjoint au surintendant de l'usine de la filiale électrique au Venezuela. En 1949, il a été nommé surintendant de l'usine et en 1955, surintendant général. En 1962, il fut transféré au siège social à Montréal à titre de coordonnateur de l'exploitation. M. Fairgrieve est également directeur et vice-président de Hemisphere Management Services Limited.

M. H. Robert Mullan a été nommé trésorier. Il entra au service de CIPower en 1949 après avoir reçu son diplôme de l'université et avoir servi dans la RCNR. Il travailla dans diverses filiales vénézuéliennes jusqu'à sa mutation au siège social en 1956. M. Mullan fut nommé secrétaire-trésorier adjoint en 1962.

M. Alan B. Creaghan a été nommé conseiller juridique et secrétaire. M. Creaghan entra au service de la compagnie en 1965 à titre d'adjoint du coordonnateur juridique et fut nommé coordonnateur juridique l'année suivante. Avant son entrée au service de la compagnie, il était l'adjoint de l'aviseur juridique en chef de l'Industrial Development Bank et avait auparavant pratiqué le droit au Nouveau-Brunswick et fait encore partie du Barreau de cette province.

M. Henning J. Porsaa a été nommé chef comptable. M. Porsaa entra au service de CIPower comme contrôleur de la filiale d'El Salvador en 1957. En 1961, il fut transféré à l'exploitation au Venezuela à titre de chef comptable de la Maracaibo Company. En 1965, il fut transféré au siège socal de Montréal en qualité d'analyste des systèmes et coordonnateur des états budgétaires.

bilan de l'ACTUALITÉ

Vic Tanny

Le Club de Santé Vic Tanny recevait mercredi dans ses nouveaux locaux de la Place Bonaventure de nombreuses personnalités du monde des affaires, des autorités municipales et provinciales, conviés à visiter l'établissement.

Le but ultime de la compagnie est de devenir une organisation mondiale vouée à améliorer la santé et la condition physique. La compagnie Seaway Multi-Corp. Ltée., s'est portée acquéreur de Vic Tanny ce qui permettra d'après son président, M. Valentine, à cette compagnie de faire son entrée sur le marché des produits adjacents augmentant ainsi les services qu'elle pourra rendre dans le domaine de la récréation et des loisirs.

Les plans de localisation en Europe, soit à Paris, Londres et Zurich sont déjà terminés.

Hudson's Bay Co.

Le vicomte Amory, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, confère avec les autorités britanniques dans le but d'obtenir un changement éventuel de siège social d'Angleterre au Canada. Ce changement aurait lieu avant la fin du prochain exercice administratif. Cette société fort ancienne fait des affaires au Canada surtout. Les exigences fiscales britanniques et d'autres aspects de la politique lui causent des soucis. Selon le vicompte Amory, Hudson'S Bay jouit d'une excellente situation financière qui lui permettrait de bénéficier de l'expansion de l'économie canadienne.

Shell Canada

Le quatorzième puits du programme de forage entrepris par Shell Canada au large de la côte ouest du Canada, le Shell Anglo Murrelet L-15 a été bouché au palier de 9,580 pieds. Etant donné que les résultats de forage n'ont pas été encourageants, Shell Anglo Murrelet L-15 sera le dernier puits à être foré au large de la côte ouest du Canada. La plate-forme de forage Sedco 135-F, propriété de Southeastern Commonwealth Drilling Limited de Calgary et de Dallas sera remorquée à Port Alberni où sera démobilisée l'installation. L'on s'attend à ce que la plate-forme soit remorquée dans le Pacifique jusqu'en Nouvelle-Zélande et que l'exécution du travail de forage au large des côtes de cette région soit adjugée aux compagnies Shell B.F. et Todd Oil Services Limited.

Mission en Colombie

Une mission canadienne dirigée par M. W. Shawarmann, ministre délégué du ministère de l'industrie et du commerce, vient d'arriver à Bogota, où elle étudie avec les autorités colombiennes, la conclusion d'un nouveau traité commercial Canado- colombien. La mission a déjà pris contact, à cette fin avec des fonctionnaires du gouvernement et des représentants d'entreprises commerciales. Selon une source officielle, les deux nations renouvelleraient également le traité actuel sur l'exportation de textiles au Canada.

CHUM et CKGM

CHUM Limited, avec l'approbation éventuelle de la Commission canadienne de la radio-télévision, compte acquérir les postes de radio CKGM et CKGM-FM, de Montréal. Une audience publique se tiendra à Montréal le dix juin.

Les ventes aux USA

Les 500 plus importantes entreprises industrielles des Etats-Unis ont augmenté leurs ventes de 13 p.c. l'an dernier, selon la revue "Fortune". Elles ont totalisé entre elles 64 p.c. des ventes globales de l'industrie et un chiffre de vente de $405,300 millions. Leurs bénéfices, représentent les 74.4 p.c. des bénéfices de toute l'industrie. Cent quatre de ces entreprises ont totalisé chacune un chiffre de vente de plus de $1 milliard, en 1968. Toujours selon "Fortune", en tête vient la société General Motors avec un chiffre de ventes record de $22,800 millions.

La B de M à Hong Kong

La Banque de Montréal n'a pas l'intention d'ouvrir une succursale à Hong Kong, en dépit de renseignements à ce sujet diffusés par des agences de presse. Cette société bancaire a reçu l'autorisation de déléguer un représentant à Hong Kong, à la condition de ne pas effectuer de transactions bancaires.

Production d'or

Au premier trimestre se terminant le 31 mars, les mines d'or de l'Ontario ont produit 308,032 onces d'or et 49,543 onces d'argent, dont la valeur s'établit à $11,874,169, à rapprocher de 323,519 onces d'or et 52,111 onces d'argent ou une valeur de $12,391,571, il y a un an.

Publicité Grey Ltée

L'agence de publicité Grey Limitée, de Montréal, l'associé le plus ancien de l'agence internationale Grey Inc., a célébré, hier, son dixième anniversaire d'existence au Canada, en inaugurant de nouveaux locaux, au 2055, rue Peel. Le groupe Grey International a des bureaux dans 12 pays; son chiffre d'affaires a dépassé les $180 millions en 1968. C'est la neuvième en importance des agences de publicité dans le monde entier.

Lourd déficit dans la balance des paiements des Etats-Unis pendant le premier trimestre

WASHINGTON (AFP, UPI) — La balance des paiements des Etats-Unis s'est fortement détériorée pendant le premier trimestre de cette année. Elle s'est soldée par un déficit de 1,778 millions de dollars après avoir été excédentaire de 850 millions pendant le dernier trimeste de 1968.

C'est le plus gros déficit des comptes extérieurs des Etats-Unis depuis le troisième trimestre de 1950. La balance des paiements d'un pays est le bilan de ses opérations commerciales et financières avec le reste du monde.

En publiant le bilan du premier trimestre, le département du Commerce a souligné qu'il avait été trop "fortement affecté par des développements temporaires" pour donner une indication valable sur "les tendances à long terme de la position financière internationale des Etats-Unis".

Le plus important de ces "développements temporaires" est évidemment le recours intensif fait par les banques américaines au marché de l'euro-dollar pour faire face aux restrictions sur le crédit imposées aux Etats-Unis afin de lutter contre l'inflation.

Cela ressort clairement du fait que si l'on fait le bilan des paiements des Etats-Unis sur la base des transactions officielles (c'est-à-dire sans tenir compte des dettes privées américaines envers des étrangers) on aboutit à un surplus de 1,126 millions de dollars au lieu du déficit de 1,778 millions de dollars calculé sur la base des liquidités.

Des éléments négatifs

La balance des paiements du premier trimestre a également été affectée par les éléments négatifs suivants:

1) Réexportation massive de capitaux par les entreprises américaines après le mouvement de rapatriement rendu nécessaire pendant le dernier trimestre de 1968 par le programme de contrôle des investissements à l'étranger. Le département du Commerce note que si l'on fait la moyenne entre le déficit de 2.9 milliards de dollars enregistré à ce titre pendant le premier trimestre avec le déficit de 900 millions pendant le dernier trimestre de 1968 on obtient une moyenne normale de 1.9 milliard.

2) La grève des dockers de la côte Est des Etats-Unis en janvier et février qui semble avoir affecté davantage les exportations que les importations. Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, qui avait été de 210 millions de dollars pendant le dernier trimestre de 1968 s'est élevé à 300 millions de dollars pendant le premier trimestre de 1969.

3) Les transactions financières spéciales entre le gouvernement américain et les pays étrangers se sont soldées par un surplus de 120 millions de dollars au lieu d'un surplus trimestriel moyen de 570 millions en 1968.

Pendant le premier trimestre, les réserves officielles des Etats-Unis ne se sont accrues que de 48 millions de dollars contre 1,076 millions pendant le trimestre précédent. Ce petit accroissement des réserves est le résultat d'une augmentation de 73 millions des réserves en devises convertibles, d'une augmentation de 31 millions de la tranche-or des Etats-Unis au Fonds monétaire et d'une baisse de 56 millions du stock d'or américain.

Un paradoxe

Malgré la très forte augmentation du déficit sur la base des liquidités, le bilan de la balance des paiements des Etats-Unis pendant le premier trimestre 1969 est paradoxalement assez satisfaisant, estime-t-on dans les milieux d'affaires de New York. Tout aussi paradoxalement, le bilan des prochains trimestres risque d'être plus décevant en dépit d'une diminution certaine du déficit.

Les emprunts massifs en euro-dollars effectués par les banques américaines ont permis de transformer un déficit de 1.7 milliards sur la base des liquidités en un excédent de 1.2 milliards sur celles des transactions officielles, qui mesure l'endettement des Etats-Unis auprès des banques centrales étrangères qui seules peuvent transformer leurs dollars en or. Ces emprunts, rappelle-t-on, se sont élevés à quelque 3.5 milliards de dollars (chiffre non ajusté) et si une partie a été financée par les sorties de dollars des Etats-Unis, le reste est venu des réserves des banques centrales, réduisant d'autant les menaces sur le dollar. La devise américaine a donc amélioré sa position pendant le trimestre.

Un redressement de la balance calculée sur la base des liquidités dans les trimestres à venir est certain, estime-t-on dans les milieux financiers.

Déficit commercial de $50,500,000 au Canada pour avril

OTTAWA (PC) — Le Canada a subi en avril un déficit de $50,500,000 dans sa balance commerciale, ramenant ainsi l'excédent des quatre premiers mois de l'année à $153,500,000 alors que pour la même période en 1968 il s'élevait à $287,500,000 a annoncé hier le Bureau fédéral de la statistique.

Le déficit survenu en avril découle surtout d'une poussée des importations au Canada en provenance des Etats-Unis, qui ont dépassé les exportations vers notre voisin de plus de $45,000,000.

Il y a un an, nos échanges avec les Etats-Unis avaient donné lieu à un excédent de $27,300,000 en faveur du Canada.

Le BFS a indiqué que les exportations canadiennes en avril vers tous les pays, totalisait $1,196,200,000 alors que les importations portaaient sur $1,246,700,000.

En avril 1968, les exportations s'étaient chiffrées par $1,178,100,000 et les importations par $1,089,300,000.

Pour la période de quatre mois en 1969 les exportations ont représenté $4,663,400,000 et les importations $4,509,900,000.

En 1968, la période correspondante avait connu des exportations de $4,186,900,000 et des importations de $3,899,400,000

Les sociétés de placement détiendront 30% du marché boursier canadien en 1975

— G.R. Conway

TORONTO (PC) — Le professeur G. R. Conway de l'Université York a déclaré que d'ici 1975, les fonds de pension, les compagnies d'assurance-vie et les fonds mutuels détiendront environ 30 pour cent dela valeur marchande cent de la valeur marchande comparé à 10 pour cent actuellement.

Ils représenteront aussi environ les deux-tiers des activités aux bourses canadiennes, a prédit le professeur Conway, qui a terminé cette année une étude sur l'offre et la demande d'actions canadiennes, pour le compte de la Bourse de Toronto.

Ses remarques furent introduites dans une allocution rendue publique par la Bourse de Toronto mais préparée pour être prononcée à un colloque organisé conjointement par la Bourse et l'Université York.

M. Donald E. Armstrong, de Montréal, a déclaré au cours de ce colloque que des analyses des mouvements des cours des actions, effectuées par des ordinateurs fourniraient de profitables occasions d'investissements à court terme pour ceux qui ne sont pas trop gourmands dans les gains.

M. Armstrong, directeur de The McGill Financial Research Institute, a prédit que l'ordinateur supprimera tant le technicien que celui qui, à l'intérieur d'une société fait un mauvais usage des renseignements internes.

Il a expliqué que l'ordinateur rend trop facile d'expérimenter l'hypothèse du technicien et qu'il la rejette si elle n'est pas valable empiriquement.

Quant à l'informateur interne, il ne pourrait plus agir, "parce que l'ordinateur détecte facilement des aberrations dans les prix et le volume."

AVIS

"L'assemblée générale annuelle des actionnaires de LA NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCES INCENDIE ET RISQUES DIVERS aura lieu vendredi le 30 mai 1969 à 11:45 a.m., au Cercle de la Place d'Armes à Montréal, afin d'examiner les états financiers de 1968, élire les administrateurs et discuter de toute question d'intérêt général. Donné à Montréal, le 13 mai 1969, sur ordre du conseil d'administration."

Raymond Laurendeau,
secrétaire

COLLIER, NORRIS & QUINLAN LTEE

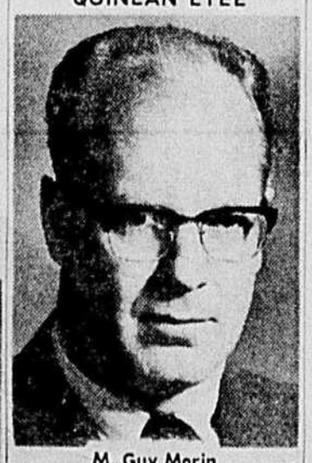

M. Guy Morin

Dans le cadre de son programme d'expansion COLLIER, NORRIS ET QUINLAN LTEE, courtier en valeurs mobilières, annonce la nomination de M. GUY MORIN au poste de Directeur. Dans ses nouvelles fonctions, M. Morin sera responsable du développement et du fonctionnement du service du détail. M. Morin possède une vaste expérience de ce marché, ayant été précédemment directeur du Marketing d'une maison de fonds de placement à capital variable. Grâce à son importante section de recherches, COLLIER, NORRIS ET QUINLAN LTEE fut jusqu'ici spécialisée dans le service aux investisseurs institutionnels. Fondée en 1931, cette maison est membre des Bourses de Toronto, de Montréal et Canadienne, en plus d'être membre de l'Association des Courtiers en Valeurs Mobilières du Canada. —

LE GROUPE COMMERCE ST-HYACINTHE

Monsieur Benoit Benoit, président des compagnies d'assurance GROUPE COMMERCE, de Saint-Hyacinthe
— Générale de Commerce —
— Canadienne Mercantile —
— Canadienne Nationale —
a présenté récemment au recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, un chèque de $25,000 représentant la contribution de ces entreprises importantes à la Campagne du Cinquantenaire de l'Université de Montréal. Les Compagnies GROUPE COMMERCE sont heureuses de souligner l'importance qu'elles attachent à la cause de l'éducation au Québec. —

NOMINATION CHEZ ACME STEEL

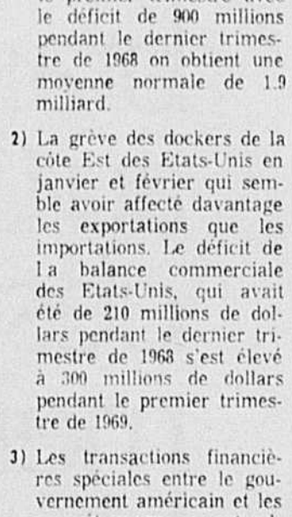

Paul-E. Gariépy

M. Kenneth-J. Dugal, Vice-Président, annonçait récemment la nomination de Paul-E. Gariépy au poste de Gérant général des Ventes, Région de vente de l'Est. M. Gariépy se joignait à l'Acme Steel en 1955 en qualité de Représentant et accédait à la Gérance des ventes du District en 1967. Il avait pendant cette période passé deux ans chez la compagnie-soeur d'Acme en France, Feralco S.A., comme Chef du Département du Cerclage, aidant [illegible] à mettre le pied dans la porte de l'industrie du cerclage là-bas. —

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES ACHETEURS

M. G. D. BRADLEY

G. D. Bradley, directeur général des achats, Monsanto Canada Ltd., a été élu président de l'Association Canadienne des Acheteurs, Région de Montréal.

Les cinq cents compagnies, membres de la région Montréalaise achètent pour un montant évalué à environ 3 milliards de dollars.

Egalement élus:

1er vice-président: E. C. Mireault, acheteur pour la ville de Montréal.

2e vice-président: J. C. Cantin, directeur des achats, La Compagnie de Ciment du St-Laurent.

Secrétaire: C. F. Gastrell, gérant des achats, Crane Canada Ltd.

Trésorier: H. A. Pattinson, gérant des matériaux, Abex Industries of Canada Ltd.

Président antérieur: J. D. Richardson, gérant des achats, Allied Chemicals of Canada Ltd. —

Un pétrolier va franchir le passage du Nord-Ouest

SEATTLE (AP) — Un brise-glace canadien et deux des Etats-Unis escorteront le pétrolier Manhattan au cours de son voyage de fin de juillet, à titre expérimental, à travers le passage du Nord-Ouest. On pourra ainsi déterminer jusqu'à quel point cette voie peut faciliter le transport du pétrole brut du nouveau champ pétrolifère du nord de l'Alaska jusqu'à la côte de l'Atlantique.

Le John A. Macdonald et les brise-glace américains Northwind et Westwind l'accompagneront. Les sociétés pétrolières participent à cette grande aventure. Le Manhattan a été renforcé de toutes parts. Sa proue ressemblera à celle d'un brise-glace.

Quand le pétrolier sera prêt, à Chester, en Pennsylvanie, le Westwind et le John A. Macdonald l'accompagneront dans les champs de glace. Le Northwind est attendu à Barrow, Alaska, le cinq juillet. Il rejoindra le convoi. Le Northwind et le Macdonald accompagneront le Manhattan jusqu'à la baie Prudhoe, le centre de l'exploration pétrolière en Alaska.

Le Northwind reviendra vers la côte de l'Atlantique avec le pétrolier.

GREENSHIELDS INCORPORATED

JULES A. HUOT

Greenshields Incorporated annonce la nomination de Jules A. Huot, C.F.A., au poste de Directeur de ses Services de Recherche et de Portefeuilles.

Monsieur Huot avait antérieurement fait partie du service d'investissement d'un groupe de fonds mutuels, et, par la suite, avait été associé à une importante maison de conseillers en placement. Il est un ancien président de la "Montreal Society of Financial Analysts".

La décision de réunir les Services de Recherche et de Portefeuilles sous une même direction a pour but de donner une efficacité accrue aux services d'investissement de Greenshields. —

NOMINATIONS
ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED

Victor Landriault — Gustave Joli-Coeur, ing. M.I.C.S.

Le Conseil d'administration de la compagnie Atlas Construction Co. Limited a le plaisir d'annoncer les nominations de Messieurs Victor Landriault et Gustave Joli-Coeur, ing., au poste de Gérant senior de projet.

Monsieur Landriault a débuté pour notre compagnie en 1947 au Barrage des Joachims, après avoir acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie minière. Il a été surintendant de plusieurs chantiers de travaux d'envergure.

Diplômé en génie civil de l'Université Laval en 1952, Monsieur Joli-Coeur, ing., a travaillé en qualité d'ingénieur de projet, et ensuite a rempli les fonctions de surintendant sur des chantiers de construction de routes, ponts, tunnels et autres grands travaux.

—

Jean Mehling câble de Paris

L'industrie française ne doit plus avoir peur de son ombre

La frontière franco-allemande pèse de plus en plus lourdement sur tous ceux qui, en France et en Allemagne, ne peuvent prospérer que par un accroissement massif de leurs échanges. J'entends par là qu'il subsiste encore trop de barrières politiques, trop de barrières officieuses, et que, ocnsidérant celles-ci frontières, mieux que quiconque, considèrent celles-ci comme la survivance d'une époque vivant ses dernières années. En tout cas, de très importants paris optimistes sont en train d'être faits. L'un des plus intéressants est celui qui consiste à créer un gigantesque centre économique franco-allemand, à cheval sur la frontière de la Sarre et sur celle de la Lorraine.

Pourvue des installations les plus modernes, elle servirait en quelque sote de zone de transit pour d'innombrables achats et ventes de la France et de l'Allemagne. Autour d'elle s'installeraient, de part et d'autre des frontières politiques, des industries, des entrepôts, etc...

Assez logiquement, la France semble accorder à ce projet une certaine faveur. Peut-être y ovit-elle un nouveau pas en avant vers une collaboration économique qui, de proche en proche, rendra si solidaires les deux pays qu'ils ne pourront plus, en cas de "coup dur" (monétaire en particulier) que s'accorder un appui inconditionnel. Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans l'état actuel des choses, la France a de plus sérieuses chances que l'Allemagne d'être demanderesse!

Quoi qu'il en soit, il serait grand temps d'imbriquer tellement les frontières politiques les unes dans les autres, par le jeu des participations réciproques de nature économique, que chaque pays de la Communauté ne sache plus très bien où commencent ses frontières et où elles finissent.

Une zone commerciale vraiment internationale constituerait, à l'échelle européenne, une nouveauté appelée à un grand retentissement. Mais c'est à l'échelle des hommes d'affaires, assez curieusement d'ailleurs, que se manifestent encore des réticences.

Les seules objections au projet évoqué ici tiennent au coût financier de l'opération. Il est évident qu'en une période où les compressions du budget public ont en quelque sorte valeur de vertu civique, l'éventualité d'un investissement se chiffrant en milliards, nécessitant l'appui presque inconditionnel de l'Etat, ne peut qu'inquiéter le Ministère des finances.

Une période comme celle que traverse aujourd'hui la France contraint un pays à des choix qui, au premier abord, semblent relever du paradoxe. D'un côté, toute dépense non-urgente doit être renvoyée à des jours meilleurs; de l'autre, la prospérité ne peut renaitre que l'une politique d'investissements très courageuse, très ouverte sur l'avenir. Or l'avenir se construit, très souvent, dans les périodes de non-prospérité. Mais qu'y faire?

Quant aux réticences de certains hommes d'affaires français, elles tiennent elles aussi du paradoxe. L'industrie allemande, généralement plus puissante que celle de la France, serait le première bénéficiaire d'un gigantesque centre commercial où tous ses produits seraient offerts; et où s'étaleraient au grand jour certaines supériorités de prix.

Mais, à l'inverse, les industriels français ne peuvent remonter la pente que s'ils acceptent la lutte compétitive, sans crainte excessive devant le risque de la concurrence. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on se renforce: en acceptant de relever les défis. Et d'autre part la légende de l'infériorité systématique de l'industrie française est tenace, autant qu'injustifiée parfois.

Il est temps qu'enfin les hommes d'affaires, en France, perdent leurs complexes et cessent de redouter l'avenir. Il est temps qu'ils saisissent leur siècle à bras le corps et cessent d'avoir peur de leur ombre.

RAPPORTS FINANCIERS

Warnock Hersey

(DJ) — Warnock Hersey rapporte des recettes nettes de $513,216 ou 30 cents l'action sur des revenus bruts de $64,992,754. Il s'agit d'une forte diminution par rapport au bénéfice net de $1.25 l'action, en 1967. Le revenu d'une filiale, International Bronze Powders Ltd., a fortement diminué. Warnock Hersey voudrait acquérir toutes les actions de sa filiale; elle en contrôle déjà 89 p.c. des actions ordinaires et 64 p. cent des actions privilégiées. La valeur des actifs par action ordinaire de Warnock Hersey, au 31 décembre, était de $$18.56, en raison de la plus value de valeurs acquises de Power Corp. of Canada Limited.

Reitman's

Les ventes de Reitman's Canada Limited, au premier trimestre terminé le 30 avril, ont augmenté de 7.5 p. cent, par rapport à l'année précédente. Les recettes devraient connaître en 1969 une augmentation substantielle. Au 31 janvier 1969, Reitman's soulignait des recettes nettes de $388,802, soit $1.41 l'action de classe A et l'action ordinaire; le chiffre des ventes était de $42,737,300. Cette société vend des sous-vêtements de dame dans ses 222 magasins au Canada; huit autres seront ouverts cette année et l'an prochain. Des offres d'achat ont été reçues, mais la direction ne les a pas retenues.

Patino Mining

Patino Mining Corp. rapporte des recettes nettes de $2,013,000 ou 46 cents l'action, au premier trimestre, au lieu de $506,000 ou 12 cents l'action à la période correspondante de 1968. On n'a pas tenu compte du profit de $1,436,000 réalisé par la vente des intérêts de Patino dans Advocate Mines Limited. La production a augmenté de 40 p. cent à la mine de cuivre Copper Rand.

Home Oil

Home Oil Co. Ltd., au premier trimestre, affiche des recettes de $1,291,000 ou 20 cents l'action, à rapprocher de $1,477,000 ou 29 cents l'action, au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les recettes brutes ont augmenté de $319,000, pour atteindre $6,735,000, par rapport au premier trimestre de 1968.

St. Lawrence Columbium

Les recettes nettes de St. Lawrence Columbium et Metals Corp, avant dépréciations, pour le semestre se terminant le 31 mars, s'établissent à $145,000. Compte tenu d'un montant de $256,511 en dépréciations, le déficit à la fin de l'exercice, le 30 septembre dernier, atteignait $132,343. St. Lawrence a établi un record de production en avril: 41,000 tonnes de minerai ont donné 290,000 livres de concentrés de columbium. Il faut accélérer la production pour répondre à la demande; le prix s'améliore et tout le columbium disponible trouve preneur d'ici janvier 1970, tout au moins.

United Canso

United Canso Oil and Gas Limited, au premier semestre de son année financière de 1969 terminé le 31 mars, affiche des recettes nettes de $109,192, soit deux cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,304,802. A la période correspondante, l'an dernier, les pertes avaient été de $185,941 ou trois cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,345,557.

Acres Ltd.

La société Acres Limited a annoncé, pour la période de six mois se terminant le 30 cords de $7,814,000 et un bénéfice net de $407,000. Par rapport à la même période, l'an dernier, cela représente une augmentation de 17 p. cent dans les revenus et de 49 p. cent dans les bénéfices nets. Au début de l'année en cours, Acres Limited, la plus importante compagnie canadienne d'ingénieurs-conseil et d'urbanistes, a, pour la première fois, fait une offre de vente d'actions au public.

Gérant de la Canada-Vie

ERIC BOURGET

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Eric Bourget comme gérant de sa Succursale Montréal Laval.

Très connu dans les milieux d'affaires à Montréal, monsieur Bourget est associé avec la Canada-Vie depuis plus de quinze ans. Avant cette nouvelle nomination, il était gérant de la Succursale St-Laurent de la Canada-Vie à Rimouski. Il a toutes les qualités voulues pour assumer ses nouvelles responsabilités. ●

Atlantic Richfield veut protéger ses intérêts pétroliers en Algérie

NEW YORK (AFP) — La compagnie pétrolière "Sinclair Mediterranean Petroleum", filiale du groupe "Atlantic Richfield", vient d'entamer une procédure d'arbitrage en vue de "protéger et préserver" ses intérêts en Algérie.

"Sinclair Mediterranean", qui possède un intérêt de 28 pour cent dans le gisement de Rhourde el Baguel, a été privée de ses droits par un décret paru au Journal officiel algérien du 25 avril dernier. La décision du gouvernement algérien, qui avait été communiquée il y a plusieurs semaines à la compagnie, résultait de la fusion de la société pétrolière "Sinclair Oil", société mère de "Sinclair Mediterranean", au sein du groupe "Atlantic Richfield". D'après la compagnie, le gouvernement algérien reprochait aux entreprises pétrolières de n'avoir pas été consulté sur le changement du contrôle de "Sinclair Mediterranean".

Le communiqué du groupe Atlantic Richfield annonçant la procédure d'arbitrage déclare que "l'action du gouvernement algérien est considérée comme étant sans fondement légal et Sinclair Mediterranean a entamé une procédure d'arbitrage visant à protéger et préserver ses intérêts en Algérie".

De source informée, on indique que la procédure entamée par "Sinclair Mediterranean" consiste en une demande de nomination d'un arbitre chargé de trancher le différend entre Alger et la compagnie. Le prochain mouvement dans cette affaire appartient donc au gouvernement algérien. Si aucune réponse n'est donnée à la demande de la compagnie ou si la réponse n'est pas satisfaisante, le groupe américain envisagera la possibilité d'une nouvelle action.

OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

Pour associés sérieux. Distribution exclusive. Capital requis $150,000 — $1,500,000.

M. Belley — 842-5267

L'Ontario a accru ses exportations de 23.7% au cours de 1967

TORONTO (PC) — L'Ontario a exporté en 1967 des marchandises pour une valeur record de $4,655,000,000, ce qui représente une augmentation de 23.7 pour cent par rapport à 1967, a annoncé hier The Department of Trade and Development.

Les exportations ontariennes sont parmi les plus élevées au monde sur une base per capita, déclare le département dans un communiqué accompagnant les statistiques résumées.

La valeur par tête des exportations s'est chiffrée par $655 alors qu'elles ne furent que de $558 pour l'ensemble du pays, $624 pour les Pays-Bas, $406 pour l'Allemagne de l'ouest et $169 pour les Etats-Unis.

Le principal partenaire de l'Ontario a été les Etats-Unis, dans une proportion de 75.1 pour cent du total pour 1967.

Les secteurs qui ont le plus augmenté ont été les véhicules à moteurs, les produits bitumineux bruts, le nickel et les alliages.

Le second client en importance fut la Grande-Bretagne, avec 9 pour cent des exportations totales de la province. Les principaux produits furent le minerai de nickel, les concentrés de minerai, la ferraille, le tabac non traité, le cuivre et ses alliages, les métaux précieux et les céréales non préparées.

Les produits manufacturés non alimentaires ont contribué pour 55 pour cent du total. Parmi eux, les véhicules à moteurs et leurs pièces ont représenté $1,500,000,000; les avions et pièces, $199,000,000; le matériel agricole, $117,000,000; instruments de mesures et de laboratoire, $90,000,000, etc.

Les produits alimentaires, boissons gazeuses et tabac ont porté sur $345,600,000, dont $90,600,000 pour les spiritueux.

Marché des bestiaux

(PC) Les transactions étaient généralement actives, et les prix, stables ou fermes, aux marchés de Montréal cette semaine. Les prix des bouvillons, des vaches et des taureaux étaient de 50 cents à 1.00 de plus que la semaine dernière.

Les arrivages: 1,432 bêtes à cornes, 1,800 veaux, 165 porcs et 66 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $31.50 à $34.50, de bonne qualité de $28.75 à $32.25, de qualité moyenne de $26.50 à $30.75, de qualité commune de $24 à $27.75.

Les taures de choix de $25.25 à $30.25, de bonne qualité de $23 à $27.25, de qualité moyenne de $21.75 à $24.75, de qualité commune de $20.75 à $22.50.

Les vaches de bonne qualité de $22 à $24.50, de qualité moyenne de $20.25 à $23, de qualité commune de $18 à $21.75, pour la mise en conserve et la charcuterie de $14 à $18.75.

Les taureaux de bonne qualité de $24.50 à $27, de qualité moyenne de $20.25 à $25.

Les veaux de lait de bonne qualité de $40 à $44.75, de qualité moyenne de $35 à $39.50, de qualité commune de $20 à $36.

Les porcs de $31.50 à $32.25. Les truies, invendues.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel de $54 à $56, de qualité commune $23.

Licence de fabrication obtenue par Cdn. Vickers

(CNW) — MM. J. Walter Juckett, président de Sandy Hill Corporation, Hudson falls, N. Y., et J. Eric Harrington, président et chef de l'exécutif de Canadian Vickers Limitée de Montréal, ont annoncé conjointement la signature d'un accord en vertu duquel Sandy Hill accorde à la société canadienne l'autorisation de vendre et de fabriquer, au Canada, la machinerie destinée à la fabrication du papier conçue et mise au point par Sandy Hill. Etablie en 1858, Sandy Hill se spécialise dans la création et la fabrication de machines utilisées dans l'industrie des pâtes et papiers. Grâce à cette entente avec Sandy Hill, Canadian Vickers sera dorénavant en mesure d'offrir de la machinerie moderne et de bon rendement à l'industrie canadienne des pâtes et papiers, en plein essor.

NOMINATION
LABORATOIRES OMEGA

W. B. MORRISON

Les Laboratoires Oméga Limitée annoncent l'élection de W. B. Morrison au conseil d'administration à titre de vice-président à la direction.

M. Morrison jouit d'une vaste expérience dans le domaine des produits pharmaceutiques à l'échelon international et est président de Morrison & Merrell International Limited. —

LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE

M. Florent Beaugrand

M. Denys Gardner

M. Raymond Lamarche

M. Paul-H. Charest, Vice-Président et Gérant Général de la Compagnie LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE, est heureux d'annoncer l'élection des Officiers suivants comme Directeurs de cette compagnie.

M. Florent Beaugrand, Gérant Général Adjoint — M. Denys Gardner, Surintendant — M. Raymond Lamarche, Ingénieur d'Usine

La compagnie Les Caoutchoucs Acton Ltée est une filiale de Alfred Lambert, Inc., 50 ouest, rue St-Paul, Montréal. —

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.90	3.17
A.G.F. Special Fund	4.60	—
Andreae Equity	4.31	4.71
All Cdn Com	8.74	9.55
All Cdn Div	10.47	11.44
All Cdn Ven	5.18	5.66
American Growth	7.44	8.18
Associate Investors	6.05	6.11
Beaubran	46.51	50.50
Beacon Growth	6.45	7.05
Canada Growth	7.88	8.66
Canada Security	4.32	4.55
Cdn Channing Venture	6.48	7.10
Cdn Gas Energy	15.40	17.97
Cdn Investment Fund	4.70	5.16
Cdn S. A. Gold Fund	6.02	6.58
Cdn Scudder Fund	22.97	22.97
Cdn Sec Growth	11.37	12.46
Cdn Trusteed	4.97	5.43
Canafund	65.09	68.34
Champion Mutual	8.50	9.29
Capital Growth	10.06	10.31
xChase Fund	13.63	14.90
Collective Mutual	8.12	8.92
Commonwealth Intl	12.61	14.92
Commonwealth Intl Lever	4.31	4.72
xCompetitive Capital	10.32	11.28
Corporate Investors	6.72	7.34
Corporate Inv Stock Fund	7.19	7.86
xDividend Shares	4.16	3.56
Dominion Compound	5.28	5.73
xDreyfus	14.41	15.79
Entarea Investment	6.42	7.02
Executive Fund of Cda	9.96	10.46
Exec Inv Intl Ltd	8.41	8.93
Federated Financial	6.29	6.87
Federated Growth	6.75	7.38
xFidelity Trend	28.45	31.09
First Participating	18.99	20.75
Fonds Collectif A	7.98	8.72
Fonds Collectif B	5.13	5.27
Fonds Collectif C	10.64	11.63
Fonds Desjardins A	5.67	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Gis Compound	11.49	12.56
Gis Income	4.81	5.26
Growth Equity	9.05	9.95
Growth Oil and Gas	24.23	—
Guardian Growth	10.28	—
Harvard	10.65	11.64
IOS Venture	5.09	5.55
Industrial Growth	13.77	14.97
International Growth	7.37	8.06
Investors Growth	12.78	13.97
Investors Intl Mutual	9.09	9.94
Investors Mutual	5.89	6.44
Keystone Canada	8.55	9.39
xKeystone Cust S-1	23.33	25.45
xKeystone Cust S-4	7.02	7.66
xKeystone Cust K-2	6.47	7.07
xLexington Research	17.48	19.10
Keystone Polaris	5.85	6.40
Le Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Magna Carta	4.47	4.85
Maritime Equity	4.32	4.74
Marlborough	—	—
Molson M Fund	6.11	6.66
Mutual Accumulating	6.34	6.93
Mutual Bond	8.86	9.26
Mutual Bond Income	4.96	5.18
Mutual Growth	8.05	8.80
Mutual Income	6.65	7.27
Natrusco	15.10	15.72
Natural Resources	9.82	10.73
xOne William Street	17.37	17.37
Pension Mutual	11.51	12.58
Principal Growth	6.75	7.41
Provident Mutual	7.74	8.47
Prov Stock Fund	7.29	7.97
xPutnam Growth	12.76	13.95
Radisson	4.67	—
Regent Fund	12.33	13.48
Royfund	6.38	6.57
Sav Inv Pret et Rev	8.36	9.19
Sav Inv Am Pret Spec	13.06	14.35
	11.09	12.12
Taurus	7.77	8.54
xTechnol	9.02	9.83
Timed Investment Fund	7.26	7.29
United Accumulative	5.94	6.53
United American	3.21	3.53
United Venture	5.90	6.48
Universal Savings Equity	7.60	8.31
Western Growth	6.67	7.29
Winfield Growth	7.35	8.03
York Fund of Canada	6.92	7.52

X — Fonds americains.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abefa	19	21
Aconic	1	3
AdvanceRL	6	8
Albatross	10	15
Alscope	1 70	2 00
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	35	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	23	28
Seaport Holdings	12	17
Bomo Chib	10	—
Brace-Mac	9	11
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	18	22
Chesbar	1 25	1 35
Clearwater	22	25
Chibtown	38	42
Cons Shunsb	15	20
Creswell	80	90
Cuvier	2	5
Dosson	—	10
Delesseps	50	60
Dorol	1 30	1 50
Dubisson	11	14
Ducros	60	70
Expo. Un Gava	1 85	1 95
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	9¼	9¾
Great Lak Sil	20	40
Gaspe Copper	50	53
Hairen	25	30
Hucamp	55	65
Imp Minerals	38	42
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubalee	75	1.00
Juma	10	12
Joburke	8	10
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	3 50	4 50
Lake Beaver H	13	16
Leeds Metals	10	14
Lun Echo	37	40
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	72	76
Mogar	85	95
Mt Eagle	85	95
Molybio	10	15
Murky FAult	2 70	2 90
Nagenta	65	75
Nat Malartic	1 50	1 70
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	9	12
New Baska	10	20
New Miller	12	14
New Insco	15	18
New Lorie	8	10
New Pascalis	25	50
Nipiron	20	30
Nordic	2 05	2 15
Norgue	5	8
Northern Explo	40	45
North Bord	23	26
North Shore	48	58
Nouvelle	25	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quejo	4	6
Radex	1 80	2 00
Radio Hill	2 25	2 50
RAm Pete	2 90	3 15
Rond Mo I	3	5
Scandi Mng	45	50
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	48	52
Talisman	75	80
Thunder Bay	4½	5
Tri-hope	25	50
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	90	1 10
Westville	5	15
Young Dave	20	23

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

Baie d'Economie Que	7¼	8
B.C. Molywts	3½	4½
Can Foreign Sec	13	15
Central Dyn	5½	6
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	10	11
Eas-Can Savings	5	5¼
Electron Ass	28	29
Facs Data	9¼	9¾
General Impact	11½	12½
Grenache	3 75	4 25
Hamilton Trust	10	11
I Place El priv	6 00	6 75
Inter Systcom	4½	5
Jolly Jump	15	15½
KSK Chemicals	4 50	5 00
La Prevoyance	16	18
Les Prévoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	85	87
Morigot Inv	3 50	4 00
Medcon	7¼	8
Morigot wts	1 50	2 50
Pace Ind	6	6½
Peoples Stor	14½	17
Rapid Data	9 25	9 75
Skior Mnfg	5 75	6 00
Soc Admin Fid	25	27
Spar Aero	5¼	5¾
Steadman	24	25
Surpass Petrof	8 00	8 50
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	5 00	5 50
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3 50	4 00

WESTMOUNT REALTIES NOMINATION

M. H.F. PROTHEROE

Harold Mills, F.R.I., président de la compagnie Westmount Realties, annonce la nomination de Harvey F. Protheroe, C.D. B.A. Sc., P. Eng., comme directeur d'affaires corporelles et de projets. Monsieur Protheroe, qui est un ingénieur diplômé, et diplômé en administration d'affaires de l'Université de Toronto, apporte à la compagnie sa vaste expérience en administration et en gérance, acquise dans l'armée canadienne, le gouvernement fédéral et le domaine de conseiller en administration.

Cette nomination reflète l'accroissement continuelle de la compagnie Westmount Realties, ainsi que le développement de ses services dans les domaines résidentiels, industriels, commerciaux, placements, évaluations et l'administration de propriétés. ● —

Maintenant ! Service régulier !

Vols directs vers

HAMILTON

Deux services jet par jour:
départs à 8 h et 17 h 30

Retour: départ de Hamilton à 9 h 30 et 19 h.

Réservations: appelez 636-3505 ou votre agent de voyages. À Hamilton: 385-5341

NORDAIR

Les Jets à empennage bleu.

55M-210

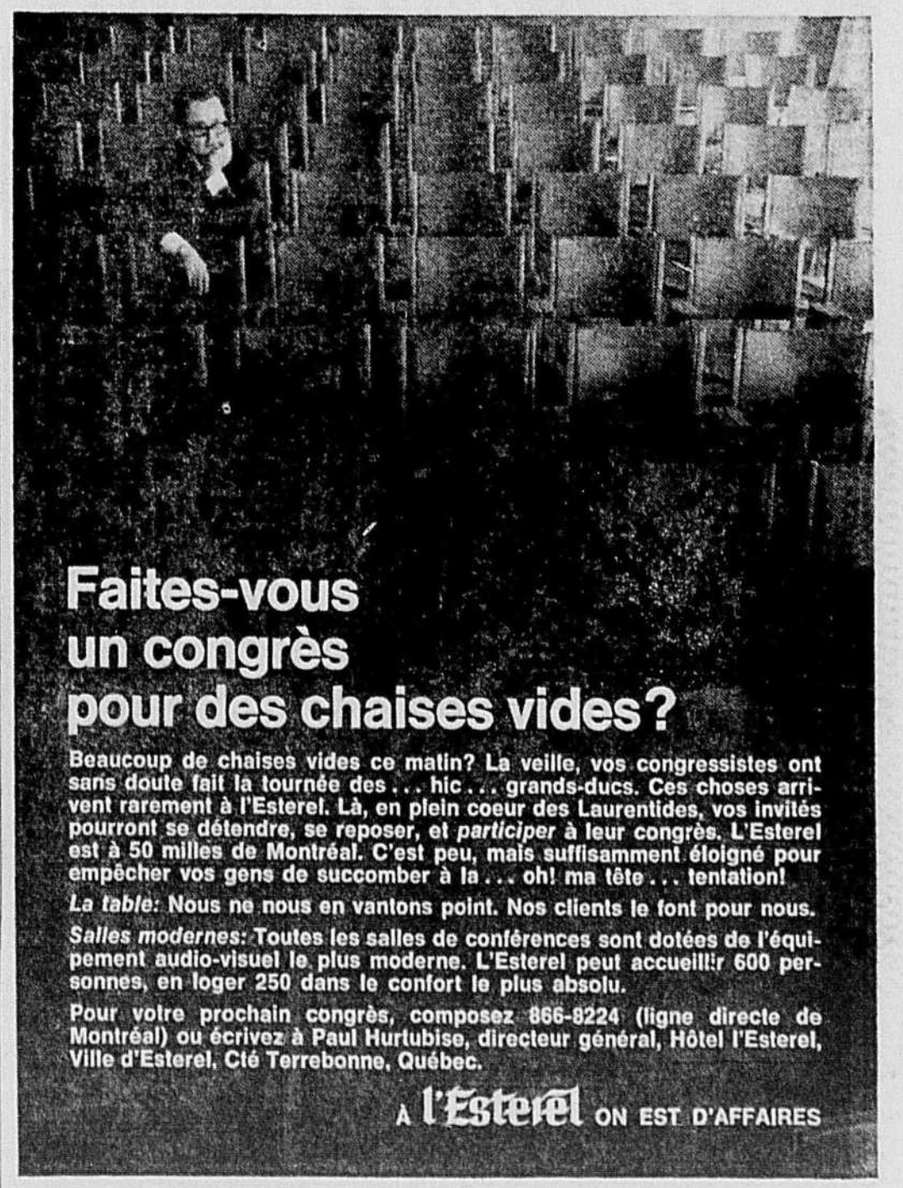

Faites-vous un congrès pour des chaises vides?

Beaucoup de chaises vides ce matin? La veille, vos congressistes ont sans doute fait la tournée des . . . hic . . . grands-ducs. Ces choses arrivent rarement à l'Esterel. Là, en plein coeur des Laurentides, vos invités pourront se détendre, se reposer, et *participer* à leur congrès. L'Esterel est à 50 milles de Montréal. C'est peu, mais suffisamment éloigné pour empêcher vos gens de succomber à la . . . oh! ma tête . . . tentation!

La table: **Nous ne nous en vantons point. Nos clients le font pour nous.**

Salles modernes: **Toutes les salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne. L'Esterel peut accueillir 600 personnes, en loger 250 dans le confort le plus absolu.**

Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec.

À l'Esterel ON EST D'AFFAIRES

Le thé à la Japonaise

par Cécile BROSSEAU

Le cinquième congrès de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec se tient actuellement à Montréal. Un programme avait été prévu pour les épouses des congressistes et hier après-midi, au salon Stratford de l'hôtel Sheraton Mont-Royal où se tient le congrès, les dames ont pu assister à une démonstration fort intéressante du cérémonial du thé (Chanoyu) suivie d'un cours d'arrangements floraux à la japonaise.

Le cérémonial du thé est fort imposant. Madame Kuwabara a présidé cette manifestation significative d'une civilisation où l'on prend le temps de vivre avec raffinement. Car, préparer le thé à la Japonaise c'est tout un art. Il faut d'abord voir à animer le petit brasier alimenté au charbon de bois. Un matériel considérable est requis : à part l'encens, la petite jarre à thé en porcelaine, la théière, les mini-tasses, la bouilloire, le carré de lin, le dalot de bois, la jarre à pâtisseries, le cabaret tout cela de taille minuscule, de même que la plume à épousseter autour du brasier et l'éventail à attirer le feu sont indispensables.

Accroupies sur leurs genoux, après avoir retiré leurs souliers, les personnes qui s'apprêtent à prendre le thé ensemble, sur un signe de la présidente, se saluent entre elles. Puis, l'hôtesse après avoir allumé une tige d'encens en signe de purification commence à disposer le cabaret, les soucoupes et les tasses dans des mouvements extrêmement gracieux, avec une précision de rite.

Maniée avec délicatesse, la mini-bouilloire verse quelques gouttes d'eau dans chaque tasse. L'une après l'autre celles-ci sont vidées après avoir été essuyées minutieusement avec un morceau de toile pliée en accordéon. Le moment est alors venu de sortir le précieux dalot de bois sur lequel les feuilles de thé sont disposées avant d'être glissées dans la théière. Enfin le thé sera servi à petites doses, à plusieurs reprises et une mini-pâtisserie sera dégustée à l'aide d'une mini-mini fourchette. Tout ce cérémonial doit se dérouler dans un silence complet. Il est peu probable qu'il devienne populaire à Montréal !

Cette démonstration fut suivie d'un bref cours sur les arrangements floraux. Comme le faisait remarquer l'animatrice, l'art floral japonais diffère essentiellement de celui généralement en vogue chez-nous. Tandis que nous sommes habituées à disposer plusieurs fleurs dans un vase, les Filles du Soleil levant, s'attachent davantage à la ligne de l'arrangement. Un morceau de bois de mer, quelques branches, une fleur, voilà l'un des secrets dévoilés hier devant les épouses des congressistes de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.

Madame Kuwabara dispose les tasses de fine porcelaine au début de la cérémonie du thé dont elle donnait une démonstration hier au Sheraton Mont-Royal devant les épouses des congressistes de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec réunis à Montréal. Le rite du thé exige un silence parfait pour tout le temps de la manifestation.

photos J.-Y. LETOURNEAU, LA PRESSE

De gauche à droite, Madame Normand Lachance, épouse du président du comité d'organisation (matérielle) du congrès ; Marie-Paule Paradis, présidente du comité des dames, et Madame Claude Catafort, épouse du président du comité des relations extérieures du congrès, regardent Madame Kuwabara commencer sa démonstration d'arrangement floral à la japonaise.

Ottawa

Son Excellence le gouverneur général a visité le Conseil national de recherches mercredi.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Madame Michener ont présenté mercredi l'insigne de la Société de l'aide à l'enfance à 23 couples de parents adoptifs.

Mariage

Mlle Jocelyne Bélanger, fille de M. et Mme Paul-Emile Bélanger, et M. Jean-C. Monty, fils de M. et Mme Monty, dont on annonce le mariage. La bénédiction nuptiale leur sera donnée demain à l'église Saint-Jude de Montréal.

photo LA PRESSE

Réception d'inauguration

Mme Suzanne Piuze, journaliste et animatrice à la télévision, recevait à une dégustation de vin et fromage à l'occasion de l'ouverture de son studio de Yoga. Sa fille, Danielle, à gauche, et son fils Roger, aussi professeur de Yoga, s'amusent ici des propos de leur mère qui offre des fruits à M. François Gagliardi, chiropraticien et culturiste.

à Noter ***

La Société Historique de Montréal commémore la fondation de Ville-Marie

Fidèle à sa tradition, la Société Historique de Montréal, qui depuis 1914 commémore la fondation de Ville-Marie, rendra encore cette année, hommage à ses fondateurs, Chomedey de Maisonneuve, Le Royer de la Dauversière et Jean Olier, p.s.s. Cette manifestation aura lieu le dimanche 18 mai sur la Place d'Armes. Voici le programme de cette journée: à 9 h. 45 du matin, ralliement sur le parvis de Notre-Dame; à 10 h., messe en l'église Notre-Dame; après la messe, le régiment de Maisonneuve et la Compagnie Franche de la Marine prendront place près du monument de Maisonneuve où il y aura sonnerie de clairon, salves, et offrandes de tributs floraux, par de nombreuses asssociations et organismes en hommage aux fondateurs de Montréal. On entendra ensuite une allocution du président de la Société Historique de Montréal, le docteur A. D. Archambault.

Après cette cérémonie, les membres de la Société Historique de Montréal et les invités seront accueillis dans les jardins du vieux séminaire de Saint-Sulpice, où un hommage particulier sera rendu à Jean Olier, au pied du monument qui lui a été élevé il y a près de cent ans. Ces jardins ont été conservés dans toute leur intégrité. Au cours de cette réception, un "p'tit caribou et des croquignoles" seront offerts avec les hommages de la Banque Canadienne Nationale.

Pèlerinage mixte à Notre-Dame-du-Cap

Les Laiques franciscaines de la Fraternité Ste-Elizabeth, organisent un pèlerinage qui aura lieu à Notre-Dame-du-Cap, le dimanche 25 mai. Le départ se fera à 7 h. 30 du matin, chez les Pères, au 2010 ouest, boulevard Dorchester.

Renseignements : 767-8780 ou 932-2606.

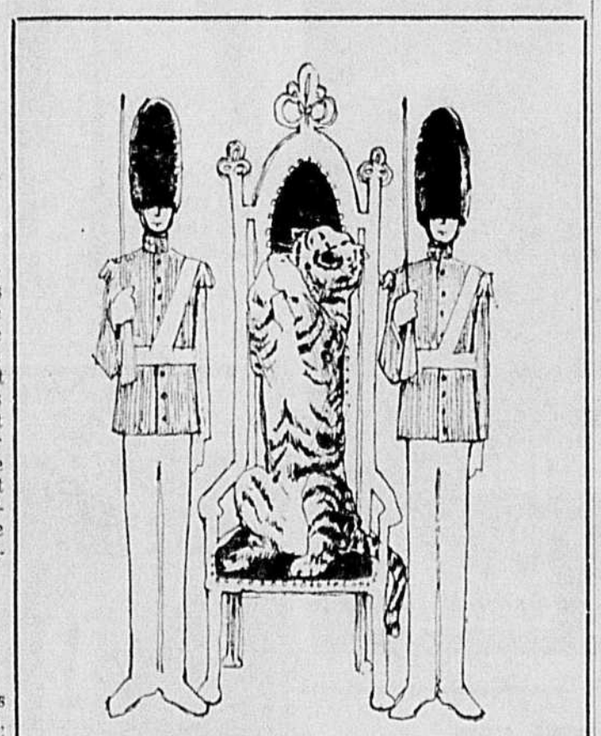

LES FOURRURES SONT REINES DANS LES VOUTES FRIGORIFIQUES DE HOLT'S

Mais vous ne payez pas plus cher pour le service, le soin et la manutention insurpassables . . . dans la confortable splendeur de nos voûtes d'entreposage de fourrures à température scientifiquement contrôlée.

Appelez nos experts en entreposage de fourrures aujourd'hui . . . 842-5111.

Un messager assuré passera prendre vos fourrures, ou encore vous pouvez les laisser à notre magasin principal ou à toute succursale Holt de la banlieue.

Nous recommandons le procédé Hollanderizing pour vos fourrures, une fois l'an, pour rajeunir les peaux et nettoyer la doublure.

HOLT RENFREW

Téléphone 842-5111

Rockland • Dorval • Place Ville-Marie • Fairview • Anjou

Sherbrooke et de la Montagne

OFFRE SPÉCIALE DE CETTE SEMAINE

Rég. 59¢

ROULÉ AU CITRON

CH. 53¢

Richstone RBI Bakeries Inc.

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage.

Venez chez Birks un souffle nouveau a rajeuni les montures...et les prix !

Conditions faciles de paiement

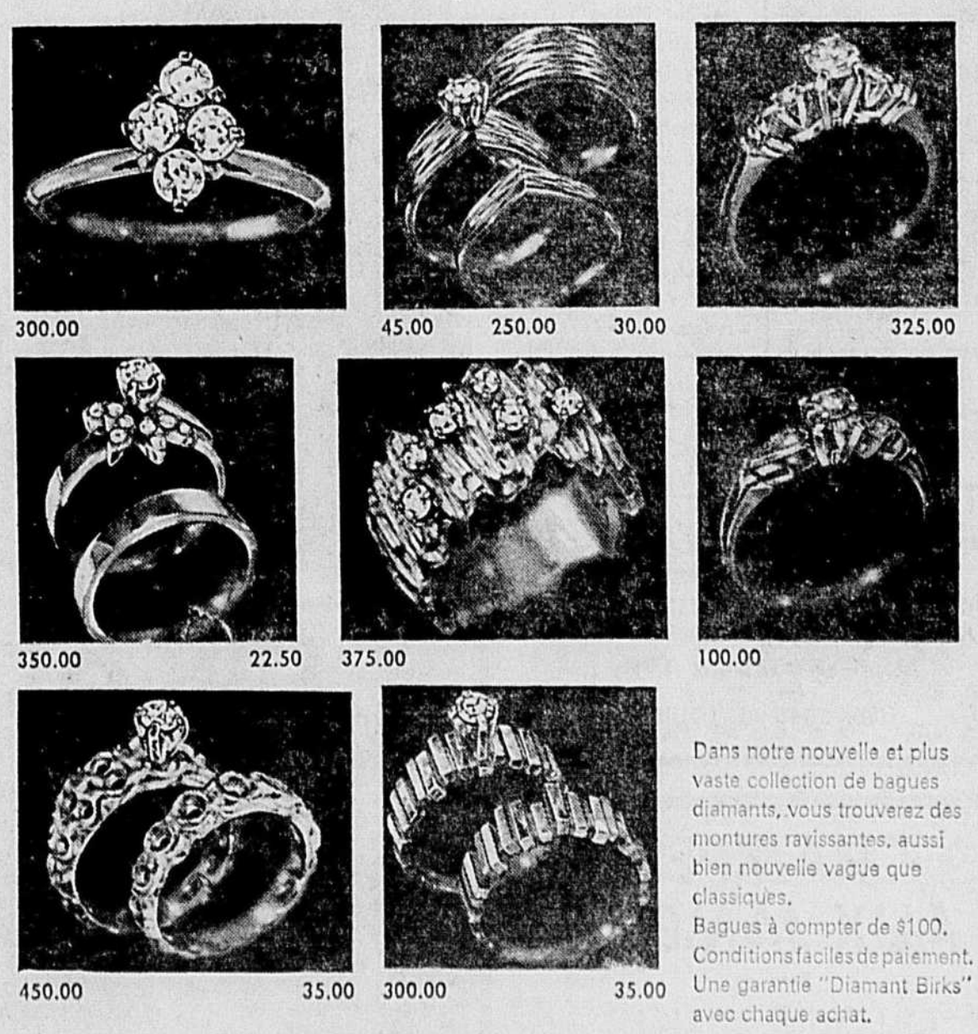

300.00 — 45.00 — 250.00 — 30.00 — 325.00

350.00 — 22.50 — 375.00 — 100.00

450.00 — 35.00 — 300.00 — 35.00

Dans notre nouvelle et plus vaste collection de bagues diamants, vous trouverez des montures ravissantes, aussi bien nouvelle vague que classiques.
Bagues à compter de $100.
Conditions faciles de paiement.
Une garantie "Diamant Birks" avec chaque achat.

Diamants Birks

le choix des amoureux

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville Marie et Les Galeries d'Anjou.

téléphoto PA

Une querelle de famille

M. James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président des Etats-Unis Franklin D. Roosevelt, a été frappé dans le dos d'un coup de couteau au cours d'une "querelle de famille", hier, dans sa villa de Vesenaz, près de Genève. La police se montre très discrète sur cette affaire et a refusé de révéler l'identité de la femme, sinon qu'elle semble ne pas jouir de toutes ses facultés mentales et sera soumise à un examen psychiatrique. L'affaire ne "devrait pas avoir de conséquences judiciaires graves", a indiqué la police. M. Roosevelt a subi une opération d'urgence et, dans son entourage, on dit qu'il pourra quitter l'hôpital dans deux ou trois jours. M. Roosevelt, que l'on voit ici avec sa femme, s'est installé en Suisse en 1967 après être devenu directeur d'une société d'investissements qui a son siège à Genève.

La crise s'aggrave en Malaisie

De larges secteurs sont en feu dans Kuala-Lumpur

KUALA-LUMPUR. (AFP-UPI-PA) — Des coups de feu ont retenti de nouveau aujourd'hui à travers tout Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, tandis que le feu détruisait des usines et des pâtés entiers de maisons. Il s'agit des pires émeutes raciales à éclater dans la ville où Chinois et Malais s'affrontent depuis maintenant quatre jours.

Des émeutes ont également éclaté à Malacca, premiers actes de violence enregistrés en dehors de la capitale. Selon des sources diplomatiques, le premier ministre Abdel Rahman subirait de fortes pressions pour l'inciter à remettre sa démission.

La police a annoncé qu'elle avait arrêté 305 personnes, soit le double du total rapporté quelques heures plus tôt seulement. Le bilan officiel des autorités policières fait état de 89 morts et de 272 blessés depuis quatre jours. Mais des cadavres restés dans la rue, une morgue et des hôpitaux débordés laissent penser que le bilan des victimes est beaucoup plus élevé que les chiffres officiels ne l'indiquent !

Le Conseil national de coordination, dont la création avait été annoncée hier par le premier ministre, le tunku Abdll Rahman, s'est réuni ce mation sous la présidence du vice-premier ministre Tan Abdul Razak.

Ce conseil remplace tant le parlement fédéral que celui des Etats et selon certaines sources la nomination d'un nouveau cabinet, dont les membres seront tous des Malais, devrait être annoncée plus tard.

Selon certaines indications, le premier ministre Abdul Rahman serait relégué au deuxième plan. Toutefois, il a déclaré au cours d'une émission radiophoique que M. Razak "devrait se rapporter directement à lui".

Au cours de la matinée, Le tunku Abdul Rahman s'est rendu par avion dans l'Etat de Malacca, où le couvre-feu de 24 heures a été imposé hier. Le tunku a annoncé qu'il serait levé fendant deux heures aujourd'hui.

D'autre part, la censure sera imposée sur la presse locale, pour éviter la publication d'articles susceptibles d'encourager l'agitation. Cette mesure permettra aux journaux locaux, suspendus depuis hier, de reparaitre. Toutefois, M. Hamza Bin Dato Abu Samad, ministre de l'Intérieur, interrogé à ce sujet, n'a pas donné de précision sur la date de leur reparution. "Dans quelques jours" s'est-il contenté de répondre.

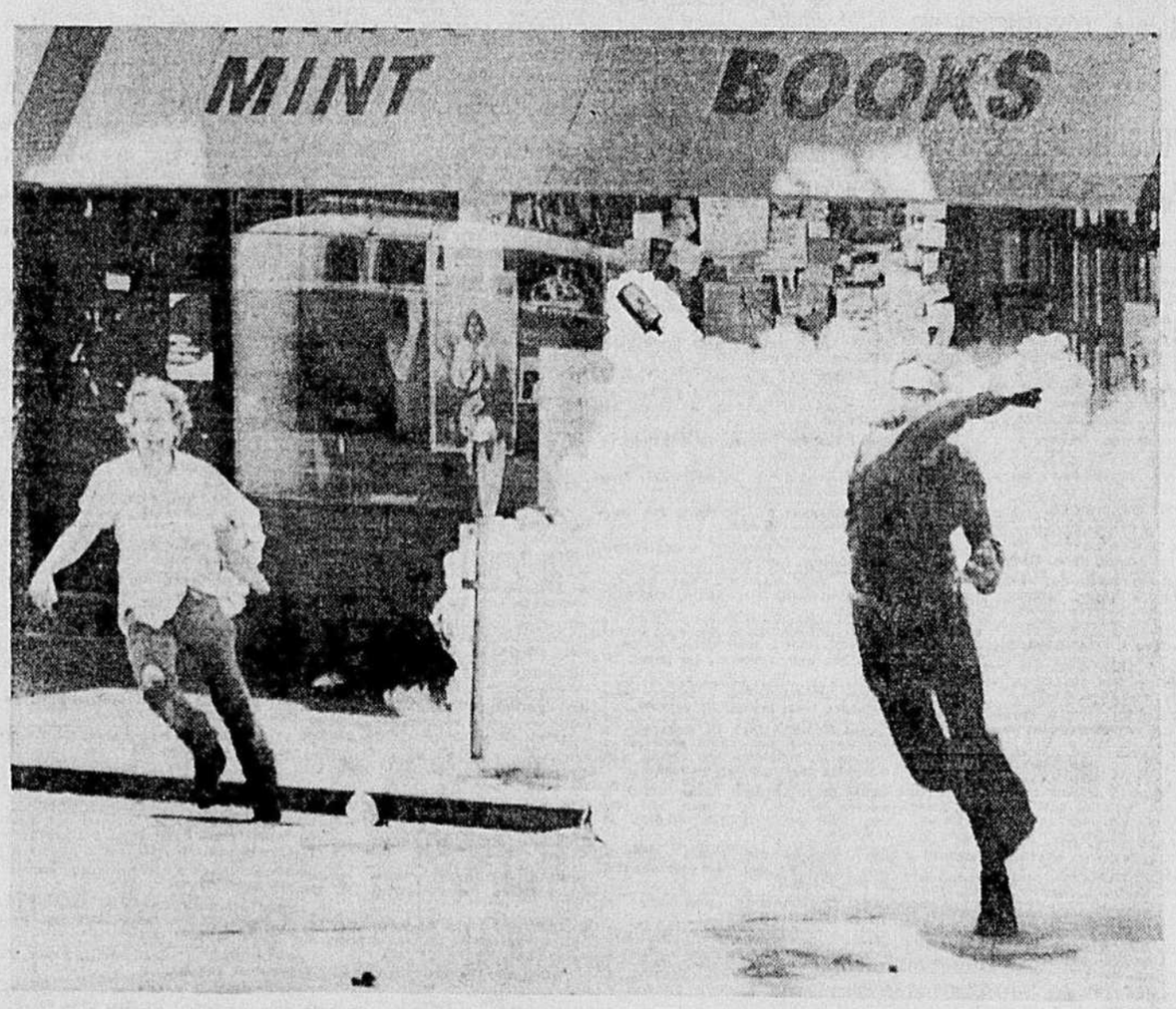

Un manifestant renvoie à la police une grenade lacrymogène

téléphoto PA

L'affaire Fortas pourrait entraîner des ennuis à d'autres personnages publics

WASHINGTON (UPI,AFP) — La démission du juge Abe Fortas de la Cour suprême a eu des répercussions aux divers paliers du gouvernement et d'autres personnalités officielles pourraient être mises en cause.

Ainsi, le président de la Commission des banques de la Chambre des représentants, Wright Patman, a déclaré que le cas du secrétaire au Trésor David M. Kennedy et de ses relations avec la banque qu'il dirigeait avant son entrée au cabinet "semble beaucoup plus sérieux que l'affaire Fortas".

De son côté, le représentant républicain de l'Iowa, H. R. Gross, a exprimé l'espoir que la commission judiciaire de la Chambre enquête sur les relations du juge William O. Douglas avec la fondation Albert Parvin. Et le sénateur Trom Thurmond, républicain de la Caroline du Sud, a réclamé la démission du juge Douglas.

Par ailleurs, plusieurs parlementaires ont critiqué le procureur général (ministre de la Justice) John N. Mitchell pour avoir révélé qu'il avait transmis au juge en chef Earl Warren "certaines informations" au sujet du juge Fortas. Le représentant Robert W. Kastenmeir, démocrate du Wisconsin, est d'avis que la commission judiciaire devrait faire enquête dans le cas de Mitchell.

Par contre, le ministère de la Justice a nié avoir fait quelque marchandage que ce soit avec le financier Louis E. Wolfson, actuellement emprisonné, en vue d'obtenir de plus amples informations au sujet de ses relations avec Fortas.

Les leaders des deux grands partis au Sénat, les sénateurs Mike Mansfield et Everett Dirksen, ont promis qu'à l'avenir toutes les nominations faites par le président seraient scrutées plus attentivement.

Le juge Fortas, dont la démission a été acceptée hier matin par le président Nixon, a admis qu'il avait accepté des honoraires de $20,000 de la part d'un financier emprisonné pour agissements frauduleux en Bourse, mais en précisant que ses fonctions juridiques n'ont jamais été compromises.

Dans la lettre qu'il a adressée au juge en chef Warren pour lui expliquer ses relations avec la "Wolfson Family Foundation", Fortas a reconnu que l'accord qu'il avait conclu avec la fondation envisageait qu'il reçoive $20,000 par an pour le reste de sa vie, pour les services qu'il rendrait à cette organisation. En outre, l'accord prévoyait qu'après sa mort, son épouse, Carolyn Agger Fortas, continuerait de toucher la même somme.

Fortas a bien retourné les $20,000 reçus, mais près d'un an seulement plus tard et après que le financier eut été inculpé.

Sept candidats à la présidence de la France

PARIS (AFP) — La campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre officiellement aujourd'hui en France. Sept candidats participeront, le 1er juin prochain, à cette élection organisée pour remplacer le général de Gaulle comme président de la République. Lors de l'élection de 1965, la première organisée en France au suffrage universel, six candidats seulement s'étaient lancés dans la course à l'Elysée.

Quatre des candidats qui ont été confirmés officiellement hier par le conseil constitutionnel se présentent au nom de la gauche: M. Jacques Duclos (73 ans) pour le parti communiste, M. Gaston Defferre (60 ans), député-maire de Marseille, pour le parti socialiste, M. Michel Rocard (34 ans) pour le parti socialiste unifié et M. Alain Krivine (27 ans) pour la ligue communiste (trotskyste).

M. Georges Pompidou (58 ans), ancien premier ministre du général de Gaulle, est le premier homme politique à s'être lancé dans la course présidentielle, quelques heures seulement après que le général de Gaulle eut officiellement abandonné ses fonctions présidentielles. Il représente l'union des démocrates pour la République.

Le dernier candidat à faire connaitre officiellement sa décision a été M. Alain Poher (60 ans), centriste, président du Sénat et assurant par intérim la fonction de président de la République. Un candidat non politique s'est également présenté: il s'agit de M. Louis Ducatel, industriel, ancien vice-président du conseil municipal de Paris.

Le chiffre relativement élevé de sept candidats est considérablement réduit par rapport aux désirs de candidatures: plus de 24 personnalités diverses avaient en effet effectué les démarches préliminaires à une telle candidature.

Par rapport à la liste des candidats de l'élection de 1965, la liste des candidatures actuelles fait apparaitre deux éléments politiques importants. Le premier est qu'aucun des six candidats (dont le général de Gaulle) qui avaient participé à l'élection de 1965 n'est à nouveau candidat. Le second est que les partis de gauche, qui avaient alors un candidat unique en la personne de M. François Mitterand, vont aujourd'hui à la bataille en ordre disperse.

Purge ou accident ?

LONDRES (UPI) — La mort de 13 généraux soviétiques en moins de trois semaines vient de faire revivre l'hypothèse, dans les cercles diplomatiques, que quelques-uns d'entre eux ou tous ont trouvé la mort dans un accident aérien.

La plupart de ces généraux étaient dans la cinquantaine ou le début de la soixantaine. Trois étaient septuagénaires, mais un général, dont la mort a été attribuée à "des circonstances tragiques dans l'exécution de ses fonctions", n'était âgé que de 49 ans.

Ce qui vient donner force à l'hypothèse d'un accident aérien est la mort annoncée mercredi soir d'un pilote d'essai, le colonel Vassili Ivanov, 54 ans. Le journal de l'armée soviétique "Red Star", précise qu'il a succombé à "une brève mais grave maladie".

Poher "chauffe" au dernier sondage

PARIS. (AFP) — Dans la compétition pour l'Elysée, M. Georges Pompidou garde la tête mais a perdu de son avance sur M. Alain Poher, a révélé un nouveau sondage, "express", effectué mercredi dernier par l'I.F.O.P. et que publie, ce matin, le journal "France-Soir".

Selon ce sondage, qui ne concerne que le premier tour de scrutin, M. Pompidou a perdu 2% par rapport au sondage antérieur réalisé entre le 6 et le 12 mai et qui lui attribuait 43% des voix.

M. Poher, qui, dans le sondage précédent, obtenait 34% des suffrages, a progressé de 3%.

Le candidat communiste, M. Jacques Duclos, qui ne recueillait que 10%, gagne 2% supplémentaire, tandis que M. Gaston Defferre, qui recueillait également 10% des voix, enregistre un recul de 3% et que M. Rocard, candidat du parti socialiste unifié, qui obtenait 5% des voix, régresse de 1%.

M. Allain Krivine, le candidat trotskyste dont le nom n'était jamais apparu dans les sondages précédents, fait son entrée dans la statistique avec 1% des voix.

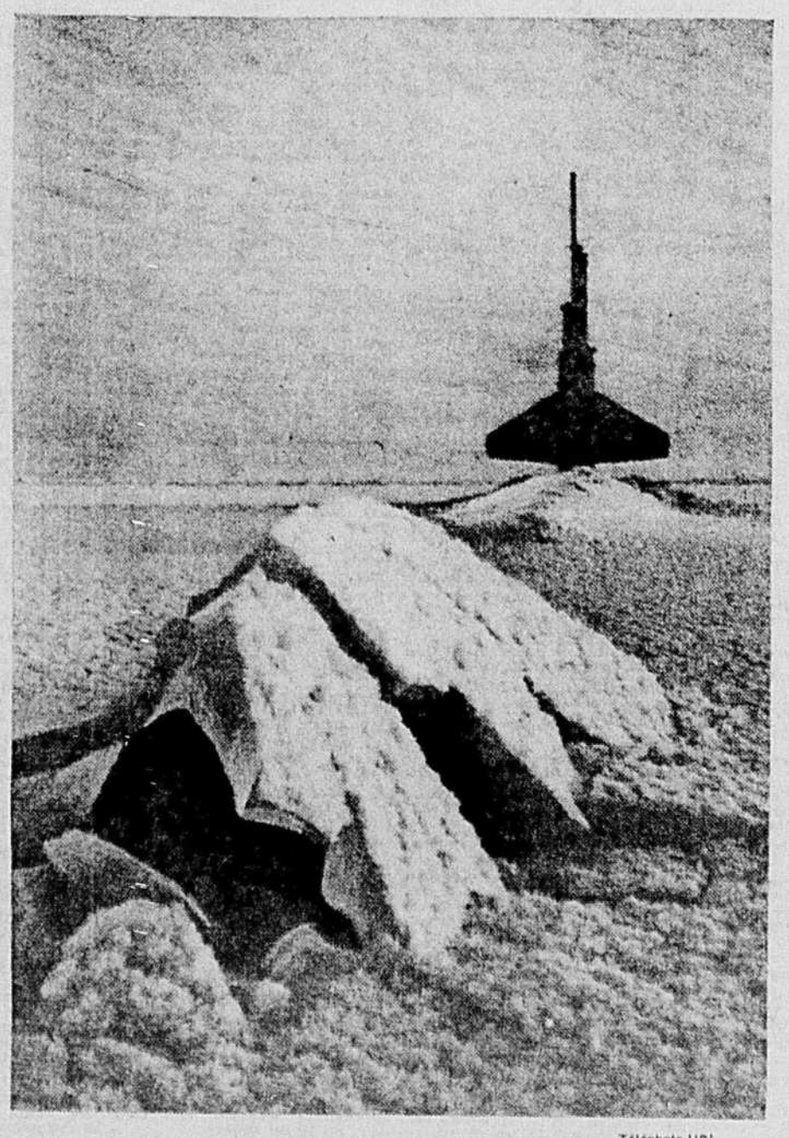

Téléphoto UPI

Sous les glaces du Pôle nord

Le Département de la Défense des Etats-Unis a publié hier cette photo montrant un submersible nucléaire d'attaque "Whale" faisant surface à travers les glaces du Pôle nord le 6 avril dernier. Le "Whale" se livrait à des exercices pour démontrer sa performance sous les glaces.

L'université de Berkeley vit la pire émeute de son histoire: 60 blessés

BERKELEY, Californie (UPI, PA) — Cinq cents policiers munis d'armes anti-émeutes ont fait usage hier de gaz lacrymogènes pour disperser une foule de quelque 2,000 manifestants réunie sur le campus de l'université de la Californie et dans les rues avoisinantes à l'issue d'une bataille de quatre heures que l'on dit être la pire de toute l'histoire de la ville et qui a fait une soixantaine de blessés.

Trois des manifestants ont été atteints par des balles de la police tandis que les autres ont subi des blessures mineures d'autre genre. Cinq agents de police sont au nombre des blessés; l'un d'eux a été poignardé.

Les autorités policières ont révélé que 47 personnes, dont 37 adultes et 10 jeunes, ont été arrêtées. La plupart des manifestants étaient des hippies.

Au cours de la manifestation, une automobile a été renversée et incendiée. Nombre de manifestants étaient juchés sur les toits d'où ils bombardaient la police de projectiles divers.

L'émeute a débuté vers midi hier par une marche dont le but était de libérer un terrain situé non loin du campus et devenu depuis peu un "parc public".

Le terrain en question appartient à l'université Berkeley et celle-ci avait donné ordre à la police au début de la journée d'en prendre possession pour qu'elle puisse commencer d'y ériger une clôture métallique de 8 pieds de hauteur.

L'affaire remonte à un mois environ quand un groupe de jeunes résidants s'emparèrent du lot en question, sur l'avenue Telegraph, et le convertirent en parc, avec arbustes, allées pavées de briques et accessoires de parterre. Or, l'université vient de décider d'utiliser son terrain à des fins athlétiques.

Le gouverneur de la Californie, M. Ronald Reagan, a qualifié l'affaire "d'excuse absurde pour organiser une émeute". Il a interdit tout flânage et demandé à la Garde nationale de placer certaines de ses unités sur un pied d'alerte.

Le gouverneur a interdit en outre tout rassemblement de même que l'usage de haut-parleurs portatifs dans la ville de Berkeley et sur le campus de l'université entre 10 heures du soir et 6 heures du matin. "Ces règlements entrent en vigueur immédiatement et le demeureront jusqu'à nouvel ordre" a déclaré M. Reagan à Sacramento.

Pour briser complètement l'émeute et disperser tous les manifestants, la police a dû encercler un secteur de 18 rues. L'avenue Telegraph, tout particulièrement, a été transformée en véritable champ de bataille durant quatre heures. Projectiles de toutes sortes, coups de feu, grenades lacrymogènes, volées de plombs ont fusé de toute part au cours du duel.

A New York, M. H. Rap Brown, anvien leader du comité de coordination des étudiants non violents, a déclaré hier: "Il y aura appel à une riposte violente de la part de la communauté noire" si Fred Ahmed Evans, le dirigeant noir de Cleveland, est exécuté.

Evans a été condamné à mort la semaine dernière pour le meurtre, avec préméditation, de trois policiers blancs de Cleveland et d'un civil noir de la ville au cours d'une bataille rangée, en juillet 1968, entre la police et des membres de son organisation.

Dur coup porté à la presse tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — La presse tchécoslovaque a été frappée au coeur hier: "Listy" et "Reporter", ses deux hebdomadaires les plus célèbres et les plus populaires, ceux dont le nom et l'activité étaient le plus indissolublement liés à la lutte pour la liberté de la presse, vont disparaître définitivement, victimes de l'interdiction prononcée contre eux par l'Office tchèque pour la presse et l'information.

"Listy", l'organe de l'Union des écrivains, n'aura vécu que six mois, mais son histoire et celle des différents hebdomadaires de l'Union dont il avait pris en novembre dernier la succession, n'est en réalité qu'une longue suite de morts et de renaissances.

Ce fut d'abord "Literarny Noviny" fondé le 1er janvier 1965, qui devint rapidement le porte-parole de l'aile progressiste de l'Union des écrivains et de toute l'intelligentsia libérale tchécoslovaque.

La première sanction prise contre cet hebdomadaire ("Literarny Noviny") fut, après le fameux 14e congrès des écrivains en juin 1967, "l'étatisation": en septembre 1967 en effet la direction de "Literarny Noviny" était retirée à l'Union des écrivains et confiée au ministère de l'Information et de la Culture.

Ce fut la courte période d'existence de ce que les Praguois appelaient ironiquement "les Contes d'Hoffmann" (du nom du ministre Karel Hoffmann).

En février 1968, "Kulturny Noviny" — toujours étatisé — vint remplacer "Literarny Noviny", mais son existence fut plus brève encore. Le 1er mars paraissait en effet le premier numéro de "Literarny Listy", rendu à l'Union des écrivains et qui devait devenir le porte-parole du libéralisme et le symbole du "printemps de Prague". C'est notamment dans ce journal que fut publié le fameux manifeste des "deux mille mots" de Ludvik Vaculik qui devait déchaîner la colère de l'URSS et de ses alliés.

téléphoto PA

Une querelle de famille

M. James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président des Etats-Unis Franklin D. Roosevelt, a été frappé dans le dos d'un coup de couteau au cours d'une "querelle de famille", hier, dans sa villa de Vesenaz, près de Genève. La police se montre très discrète sur cette affaire et a refusé de révéler l'identité de la femme, sinon qu'elle semble ne pas jouir de toutes ses facultés mentales et sera soumise à un examen psychiatrique. L'affaire ne "devrait pas avoir de conséquences judiciaires graves", a indiqué la police. M. Roosevelt a subi une opération d'urgence et, dans son entourage, on dit qu'il pourra quitter l'hôpital dans deux ou trois jours. M. Roosevelt, que l'on voit ici avec sa femme, s'est installé en Suisse en 1967 après être devenu directeur d'une société d'investissements qui a son siège à Genève.

La crise s'aggrave en Malaisie

De larges secteurs sont en feu dans Kuala-Lumpur

KUALA-LUMPUR. (AFP-UPI-PA) — Des coups de feu ont retenti de nouveau aujourd'hui à travers tout Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, tandis que le feu détruisait des usines et des pâtés entiers de maisons. Il s'agit des pires émeutes raciales à éclater dans la ville où Chinois et Malais s'affrontent depuis maintenant quatre jours.

Des émeutes ont également éclaté à Malacca, premiers actes de violence enregistrés en dehors de la capitale. Selon des sources diplomatiques, le premier ministre Abdel Rahman subirait de fortes pressions pour l'inciter à remettre sa démission.

La police a annoncé qu'elle avait arrêté 305 personnes, soit le double du total rapporté quelques heures plus tôt seulement. Le bilan officiel des autorités policières fait état de 89 morts et de 272 blessés depuis quatre jours. Mais des cadavres restés dans la rue, une morgue et des hôpitaux débordés laissent penser que le bilan des victimes est beaucoup plus élevé que les chiffres officiels ne l'indiquent !

Le Conseil national de coordination, dont la création avait été annoncée hier par le premier ministre, le tunku Abdil Rahman, s'est réuni ce mation sous la présidence du vice-premier ministre Tan Abdul Razak.

Ce conseil remplace tant le parlement fédéral que celui des Etats et selon certaines sources la nomination d'un nouveau cabinet, dont les membres seront tous des Malais, devrait être annoncée plus tard.

Selon certaines indications, le premier ministre Abdul Rahman serait relégué au deuxième plan. Toutefois, il a déclaré au cours d'une émission radiophoique que M. Razak "devrait se rapporter directement à lui".

Au cours de la matinée, Le tunku Abdul Rahman s'est rendu par avion dans l'Etat de Malacca, où le couvre-feu de 24 heures a été imposé hier. Le tunku a annoncé qu'il serait levé fendant deux heures aujourd'hui.

D'autre part, la censure sera imposée sur la presse locale, pour éviter la publication d'articles susceptibles d'encourager l'agitation. Cette mesure permettra aux journaux locaux, suspendus depuis hier, de reparaître. Toutefois, M. Hamza Bin Dato Abu Samad, ministre de l'Intérieur, interrogé à ce sujet, n'a pas donné de précision sur la date de leur reparution. "Dans quelques jours" s'est-il contenté de répondre.

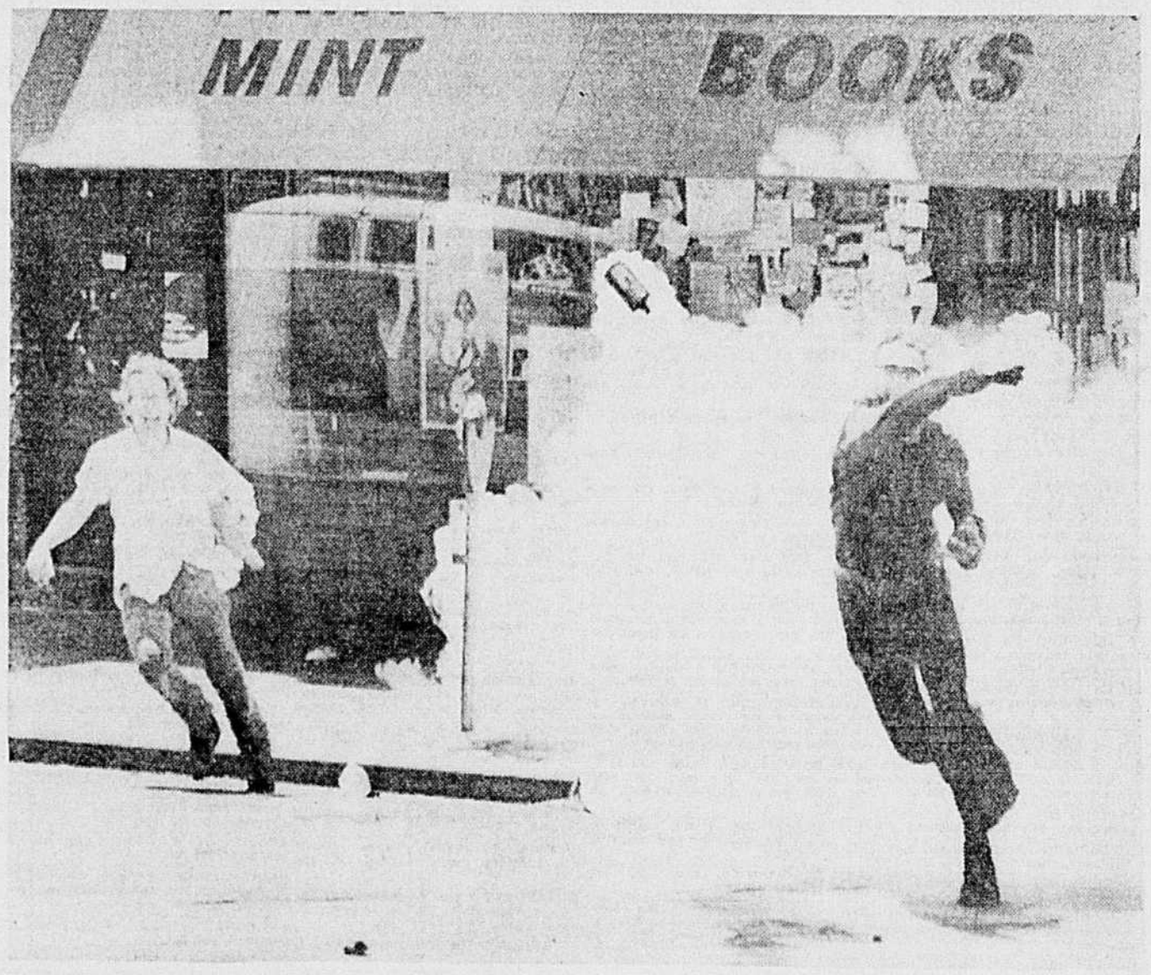

téléphoto PA

Un manifestant renvoie à la police une grenade lacrymogène

L'affaire Fortas pourrait entraîner des ennuis à d'autres personnages publics

WASHINGTON (UPI,AFP) — La démission du juge Abe Fortas de la Cour suprême a eu des répercussions aux divers paliers du gouvernement et d'autres personnalités officielles pourraient être mises en cause.

Ainsi, le président de la Commission des banques de la Chambre des représentants, Wright Patman, a déclaré que le cas du secrétaire au Trésor David M. Kennedy et de ses relations avec la banque qu'il dirigeait avant son entrée au cabinet "semble beaucoup plus sérieux que l'affaire Fortas".

De son côté, le représentant républicain de l'Iowa, H. R. Gross, a exprimé l'espoir que la commission judiciaire de la Chambre enquête sur les relations du juge William O. Douglas avec la fondation Albert Parvin. Et le sénateur Trom Thurmond, républicain de la Caroline du Sud, a réclamé la démission du juge Douglas.

Par ailleurs, plusieurs parlementaires ont critiqué le procureur général (ministre de la Justice) John N. Mitchell pour avoir révélé qu'il avait transmis au juge en chef Earl Warren "certaines informations" au sujet du juge Fortas. Le représentant Robert W. Kastenmeir, démocrate du Wisconsin, est d'avis que la commission judiciaire devrait faire enquête dans le cas de Mitchell.

Par contre, le ministère de la Justice a nié avoir fait quelque marchandage que ce soit avec le financier Louis E. Wolfson, actuellement emprisonné, en vue d'obtenir de plus amples informations au sujet de ses relations avec Fortas.

Les leaders des deux grands partis au Sénat, les sénateurs Mike Mansfield et Everett Dirksen, ont promis qu'à l'avenir toutes les nominations faites par le président seraient scrutées plus attentivement.

Le juge Fortas, dont la démission a été acceptée hier matin par le président Nixon, a admis qu'il avait accepté des honoraires de $20,000 de la part d'un financier emprisonné pour agissements frauduleux en Bourse, mais en précisant que ses fonctions juridiques n'ont jamais été compromises.

Dans la lettre qu'il a adressée au juge en chef Warren pour lui expliquer ses relations avec la "Wolfson Family Foundation", Fortas a reconnu que l'accord qu'il avait conclu avec la fondation envisageait qu'il reçoive $20,000 par an pour le reste de sa vie, pour les services qu'il rendrait à cette organisation. En outre, l'accord prévoyait qu'après sa mort, son épouse, Carolyn Agger Fortas, continuerait de toucher la même somme.

Fortas a bien retourné les $20,000 reçus, mais près d'un an seulement plus tard et après que le financier eut été inculpé.

L'université de Berkeley vit la pire émeute de son histoire : 60 blessés

BERKELEY, Californie (UPI, PA) — Cinq cents policiers munis d'armes anti-émeutes ont fait usage hier de gaz lacrymogènes pour disperser une foule de quelque 2,000 manifestants réunie sur le campus de l'université de la Californie et dans les rues avoisinantes à l'issue d'une bataille de quatre heures que l'on dit être la pire de toute l'histoire de la ville et qui a fait une soixantaine de blessés.

Trois des manifestants ont été atteints par des balles de la police tandis que les autres ont subi des blessures mineures d'autre genre. Cinq agents de police sont au nombre des blessés; l'un d'eux a été poignardé.

Les autorités policières ont révélé que 47 personnes, dont 37 adultes et 10 jeunes, ont été arrêtées. La plupart des manifestants étaient des hippies.

Au cours de la manifestation, une automobile a été renversée et incendiée. Nombre de manifestants étaient juchés sur les toits d'où ils bombardaient la police de projectiles divers.

L'émeute a débuté vers midi hier par une marche dont le but était de libérer un terrain situé non loin du campus et devenu depuis peu un "parc public".

Le terrain en question appartient à l'université Berkeley et celle-ci avait donné ordre à la police au début de la journée d'en prendre possession pour qu'elle puisse commencer d'y ériger une clôture métallique de 8 pieds de hauteur.

L'affaire remonte à un mois environ quand un groupe de jeunes résidants s'emparèrent du lot en question, sur l'avenue Telegraph, et le convertirent en parc, avec arbustes, allées pavées de briques et accessoires de parterre. Or, l'université vient de décider d'utiliser son terrain à des fins athlétiques.

Le gouverneur de la Californie, M. Ronald Reagan, a qualifié l'affaire "d'excuse absurde pour organiser une émeute". Il a interdit tout flânage et demandé à la Garde nationale de placer certaines de ses unités sur un pied d'alerte.

Le gouverneur a interdit en outre tout rassemblement de même que l'usage de haut-parleurs portatifs dans la ville de Berkeley et sur le campus de l'université entre 10 heures du soir et 6 heures du matin. "Ces règlements entrent en vigueur immédiatement et le demeureront jusqu'à nouvel ordre" a déclaré M. Reagan à Sacramento.

Pour briser complètement l'émeute et disperser tous les manifestants, la police a dû encercler un secteur de 18 rues. L'avenue Telegraph, tout particulièrement, a été transformée en véritable champ de bataille durant quatre heures. Projectiles de toutes sortes, coups de feu, grenades lacrymogènes, volées de plombs ont fusé de toute part au cours du duel.

A New York, M. H. Rap Brown, ancien leader du comité de coordination des étudiants non violents, a déclaré hier: "Il y aura appel à une riposte violente de la part de la communauté noire" si Fred Ahmed Evans, le dirigeant noir de Cleveland, est exécuté.

Evans a été condamné à mort la semaine dernière pour le meurtre, avec préméditation, de trois policiers blancs de Cleveland et d'un civil noir de la ville au cours d'une bataille rangée, en juillet 1968, entre la police et des membres de son organisation.

Sept candidats à la présidence de la France

PARIS (AFP) — La campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre officiellement aujourd'hui en France. Sept candidats participeront, le 1er juin prochain, à cette élection organisée pour remplacer le général de Gaulle comme président de la République. Lors de l'élection de 1965, la première organisée en France au suffrage universel, six candidats seulement s'étaient lancés dans la course à l'Elysée.

Quatre des candidats qui ont été confirmés officiellement hier par le conseil constitutionnel se présentent au nom de la gauche: M. Jacques Duclos (73 ans) pour le parti communiste, M. Gaston Defferre (60 ans), député-maire de Marseille, pour le parti socialiste, M. Michel Rocard (34 ans) pour le parti socialiste unifié et M. Alain Krivine (27 ans) pour la ligue communiste (trotskyste).

M. Georges Pompidou (58 ans), ancien premier ministre du général de Gaulle, est le premier homme politique à s'être lancé dans la course présidentielle, quelques heures seulement après que le général de Gaulle eut officiellement abandonné ses fonctions présidentielles. Il représente l'union des démocrates pour la République.

Le dernier candidat à faire connaître officiellement sa décision a été M. Alain Poher (60 ans), centriste, président du Sénat et assurant par intérim la fonction de président de la République. Un candidat non politique s'est également présenté: il s'agit de M. Louis Ducatel, industriel, ancien vice-président du conseil municipal de Paris.

Le chiffre relativement élevé de sept candidats est considérablement réduit par rapport aux désirs de candidatures: plus de 24 personnalités diverses avaient en effet effectué les démarches préliminaires à une telle candidature.

Par rapport à la liste des candidats de l'élection de 1965, la liste des candidatures actuelles fait apparaître deux éléments politiques importants. Le premier est qu'aucun des six candidats (dont le général de Gaulle) qui avaient participé à l'élection de 1965 n'est à nouveau candidat. Le second est que les partis de gauche, qui avaient alors un candidat unique en la personne de M. François Mitterand, vont aujourd'hui à la bataille en ordre disperse.

Purge ou accident ?

LONDRES (UPI) — La mort de 13 généraux soviétiques en moins de trois semaines vient de faire revivre l'hypothèse, dans les cercles diplomatiques, que quelques-uns d'entre eux ou tous ont trouvé la mort dans un accident aérien.

La plupart de ces généraux étaient dans la cinquantaine ou le début de la soixantaine. Trois étaient septuagénaires, mais un général, dont la mort a été attribuée à "des circonstances tragiques dans l'exécution de ses fonctions", n'était âgé que de 49 ans.

Ce qui vient donner force à l'hypothèse d'un accident aérien est la mort annoncée mercredi soir d'un pilote d'essai, le colonel Vassili Ivanov, 54 ans. Le journal de l'armée soviétique "Red Star", précise qu'il a succombé à "une brève mais grave maladie".

Poher "chauffe" au dernier sondage

PARIS. (AFP) — Dans la compétition pour l'Elysée, M. Georges Pompidou garde la tête mais a perdu de son avance sur M. Alain Poher, a révélé un nouveau sondage, "express", effectué mercredi dernier par l'I.F.O.P. et que publie, ce matin, le journal "France-Soir".

Selon ce sondage, qui ne concerne que le premier tour de scrutin, M. Pompidou a perdu 2% par rapport au sondage antérieur réalisé entre le 6 et le 12 mai et qui lui attribuait 43% des voix.

M. Poher, qui, dans le sondage précédent, obtenait 34% des suffrages, a progressé de 3%.

Le candidat communiste, M. Jacques Duclos, qui ne recueillait que 10%, gagne 2% supplémentaire, tandis que M. Gaston Defferre, qui recueillait également 10% des voix, enregistre un recul de 3% et que M. Rocard, candidat du parti socialiste unifié, qui obtenait 5% des voix, régresse de 1%.

M. Allain Krivine, le candidat trotskyste dont le nom n'était jamais apparu dans les sondages précédents, fait son entrée dans la statistique avec 1% des voix.

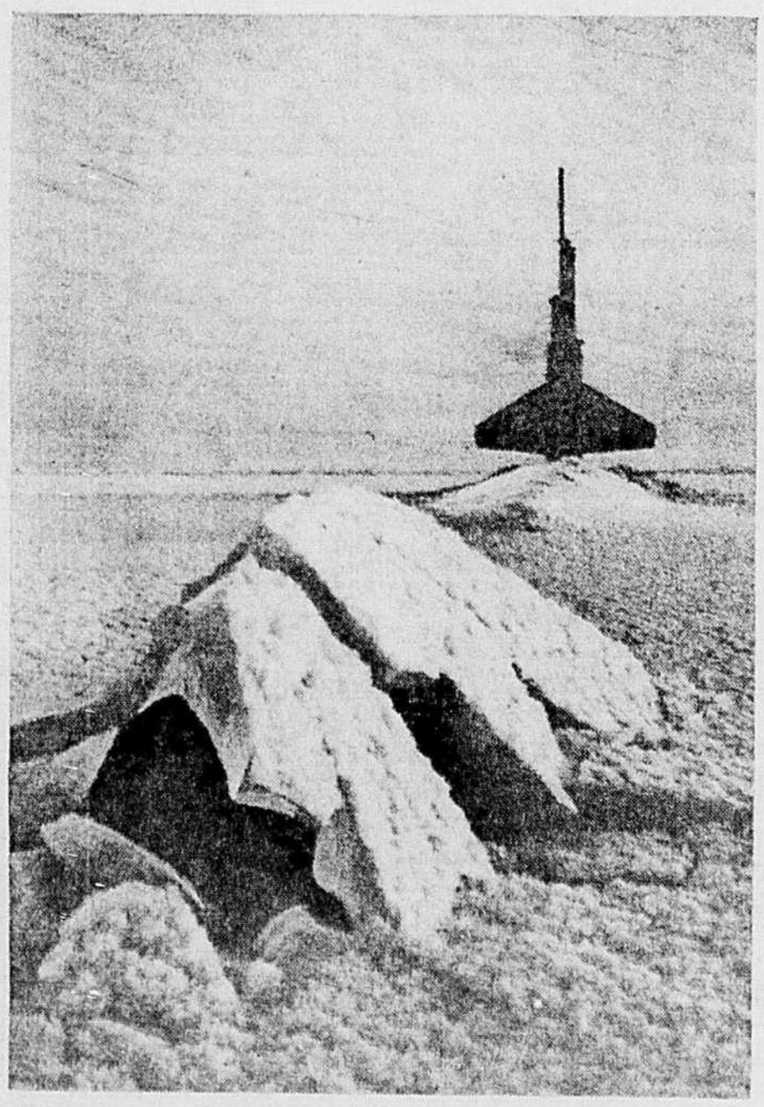

Téléphoto UPI

Sous les glaces du Pôle nord

Le Département de la Défense des Etats-Unis a publié hier cette photo montrant le submersible nucléaire d'attaque "Whale" faisant surface à travers les glaces du Pôle nord le 6 avril dernier. Le "Whale" se livrait à des exercices pour démontrer sa performance sous les glaces.

Dur coup porté à la presse tchécoslovaque

PRAGUE (AFP) — La presse tchécoslovaque a été frappée au coeur hier: "Listy" et "Reporter", ses deux hebdomadaires les plus célèbres et les plus populaires, ceux dont le nom et l'activité étaient le plus indissolublement liés à la lutte pour la liberté de la presse, vont disparaître définitivement, victimes de l'interdiction prononcée contre eux par l'Office tchèque pour la presse et l'information.

"Listy", l'organe de l'Union des écrivains, n'aura vécu que six mois, mais son histoire et celle des différents hebdomadaires de l'Union dont il avait pris en novembre dernier la succession, n'est en réalité qu'une longue suite de morts et de renaissances.

Ce fut d'abord "Literarny Noviny" fondé le 1er janvier 1965, qui devint rapidement le porte-parole de l'aile progressiste de l'Union des écrivains et de toute l'intelligentsia libérale tchécoslovaque.

La première sanction prise contre cet hebdomadaire ("Literarny Noviny") fut, après le fameux 14e congrès des écrivains en juin 1967, "l'étatisation": en septembre 1967 en effet la direction de "Literarny Noviny" était retirée à l'Union des écrivains et confiée au ministère de l'Information et de la Culture.

Ce fut la courte période d'existence de ce que les Praguois appelaient ironiquement "les Contes d'Hoffmann" (du nom du ministre Karel Hoffmann).

En février 1968, "Kulturny Noviny" — toujours étatisé — vint remplacer "Literarny Noviny", mais son existence fut plus brève encore. Le 1er mars paraissait en effet le premier numéro de "Literarny Listy", rendu à l'Union des écrivains et qui devait devenir le porte-parole du libéralisme et le symbole du "printemps de Prague". C'est notamment dans ce journal que fut publié le fameux manifeste des "deux mille mots" de Ludvik Vaculik qui devait déchaîner la colère de l'URSS et de ses alliés.

Projet d'expansion de $12 millions au "Montreal Children's Hospital"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Le "Montreal Children's Hospital" lancera en novembre prochain une souscription de $4,000,000 en vue d'un programme d'expansion d'un coût total de $12,000,000 lequel permettra d'améliorer les services de consultation externes, les soins d'urgence, ainsi que les installations de recherche médicale.

Depuis quelque temps déjà, l'hôpital a fait l'acquisition des terrains adjacents à l'est, et délimités par les rues Tupper, Dorchester, Closse et Sussex. La ville de Montréal procédera à l'expropriation d'une partie de ce terrain en vue d'élargir le boulevard Dorchester, et de faire déboucher directement la rue Sussex sur le terminus d'autobus Atwater. En échange, l'hôpital espère obtenir de la ville le tronçon de la rue Closse entre Dorchester et Tupper. C'est précisément là que s'élèveront les nouvelles structures.

La nouvelle construction aura son entrée principale donnant sur la place Cabot. A l'entrée, les visiteurs se dirigeront sur des tapis roulants soit, à l'est, vers les locaux actuels pour malades hospitalisés, soit à l'ouest, dans la nouvelle construction, vers les services de consultation externe.

Grâce à son affiliation à l'Université McGill comme hôpital d'enseignement, et grâce à l'appui de trois autres hôpitaux affiliés à McGill, le "Montreal Children's Hospital" a pu présenter au gouvernement provincial à titre urgent son projet d'expansion, et par l'entremise de Québec, à Ottawa, en vue de l'obtension d'une subvention tel que prévu au Fonds de ressources pour la santé.

Les autorités de l'hôpital prévoient que l'appui du gouvernement s'élèvera à $6.5 millions. Le reste du coût sera comblé par $1.5 million du fonds de dotation de l'hôpital réservé à la construction, et par les $4 millions devant provenir de la souscription de novembre prochain.

Le programme de construction, selon le président du conseil d'administration M. Anson C. McKim, devrait débuter vers la mi-1970 et être complété douze mois plus tard.

Tout le programme d'expansion est consacré à l'amélioration des soins aux malades externes, aux services d'urgence ainsi qu'aux locaux destinés à la recherche, et n'occasionnera l'addition que de onze lits aux 347 lits actuels de l'établissement.

Il semble que le programme d'expansion réponde à des besoins pressants dans ces domaines.

Au chapitre des visites externes au service d'urgence, le nombre de cas traités est passé de 66,954 en 1958 à 167, 342 en 1968, une augmentation de 150 p. cent dans cette décennie.

Dans le domane des sons de dagnostc, les salles d'examen, comme nous avons pu le constater après la conférence de presse, sont exiguës et peu nombreuses pour l'encombrement actuel de l'hôpital.

Enfin, en ce qui a trait aux locaux réservés à la recherche, ils sont actuellement arrachés ici et là dans l'hôpital aux autres services; ainsi, nous avons pu constater que le laboratoire de génétique que dirige le Dr Scrivers occupe un local d'environ 1,600 pieds carrés chargés d'appareils et de matériel — et ce laboratoire accommode 15 personnes !

De plus, l'hôpital reçoit, à cause de la nature spéciale de ses soins, les cas de naissances prématurées venant d'une vingtaine d'hôpitaux de la région montréalaise, quand ce n'est pas de l'Etat de New York.

Dans les nouveaux locaux, les autorités prévoient l'installation d'une clinique pour le soin aux enfants brûlés, service dont le besoin se fait sentir à l'hôpital et qui n'existe pas dans la région.

L'expansion de l'hôpital englobera les locaux actuellement réservés à la résidence des infirmières, qui peut être abolie par suite de la mise en vigueur du nouveau programme d'étude des CEGEP. La résidence, telle qu'elle existe actuellement, sera partiellement démoli du côté sud, et le reste sera annexé, via les nouvelles constructions, au corps actuel de l'hôpital.

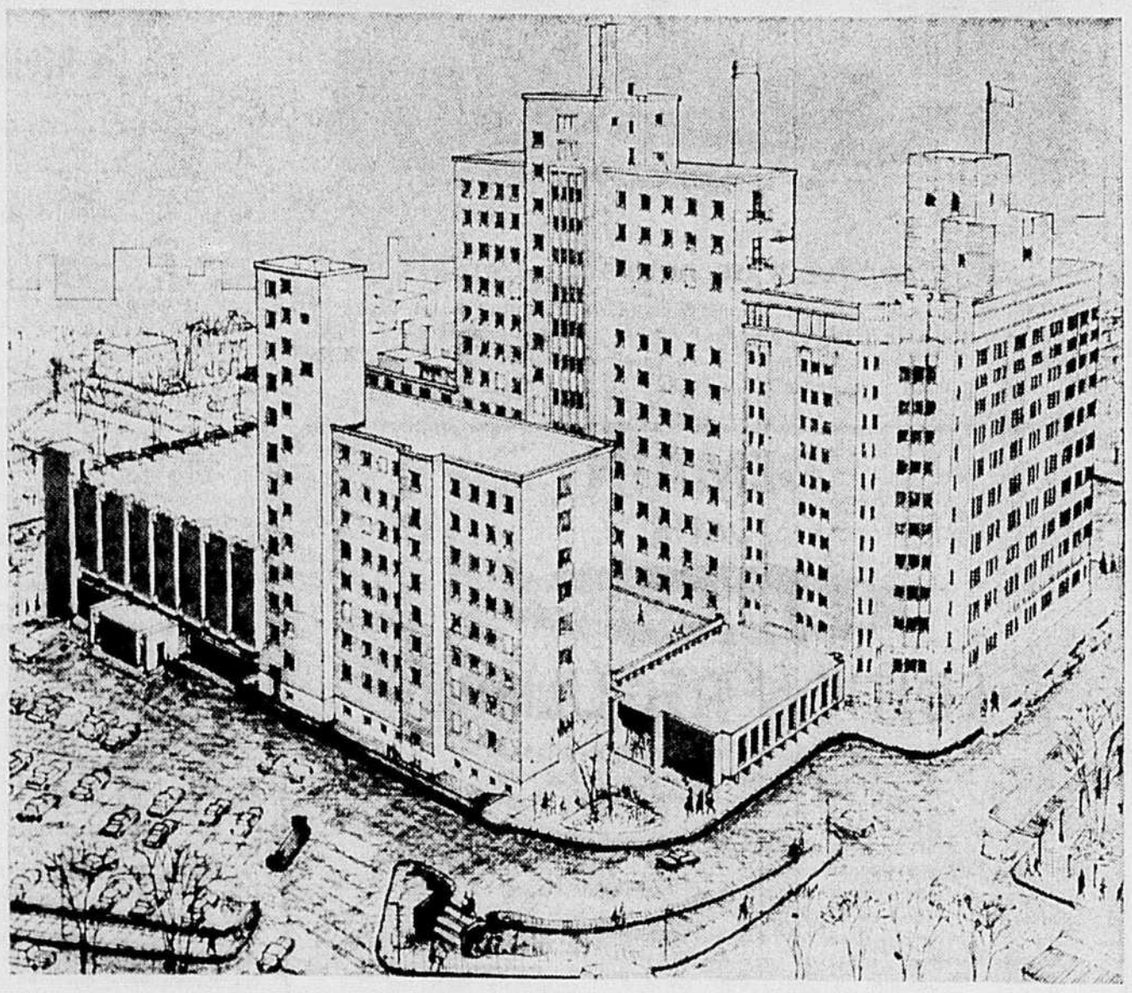

Cette vignette illustre le programme d'expansion annoncé par le "Montreal Children's Hospital". Le corps principal de l'hôpital (à droite) et la résidence actuelle des infirmières — qui sera abolie — (à gauche) seront reliés par une entrée donnant rue Tupper et courant le long et à la place de l'actuelle rue Closse, entre Tupper et Dorchester. Une partie de la résidence actuelle sera démolie pour faire place (à l'extrême gauche) à des locaux pour les soins d'urgence et externes, ainsi qu'à des laboratoires de recherches.

Le parc Forillon: Ottawa fait une autre concession

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral aurait mis de l'eau dans son vin et fait une autre concession au gouvernement du Québec, en ce qui a trait au projet de parc national, dans la presqu'île de Forillon. Le ministre Jean Chrétien aurait soumis hier au Québec la nouvelle proposition d'Ottawa.

C'est ce qu'a laissé entendre le premier ministre Trudeau, hier, en réponse à une question du député libéral de Gaspé, M. Alexandre Cyr et aux journalistes qui l'interrogeaient à l'extérieur de la Chambre.

Le député de Gaspé avait demandé au premier ministre s'il accepterait l'invitation du président Claude Jourdain d'aller rencontrer les membres du Conseil de développement du bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine, afin d'expliquer la raison du retard dans la mise en chantier du parc Forillon.

M. Trudeau confirmait le fait qu'il avait été ainsi invité et déclarait qu'il était prêt, s'il le fallait, à faire le voyage à Gaspé.

"Mais, ajoutait-il, je crois que ce serait peut-être utile de dire qu'aujourd'hui même le gouvernement a pris une décision en cette matière qui, je pense, sera à l'avantage des citoyens de la Gaspésie et du Canada en général.

Le ministre des Affaires indiennes communiquera aujourd'hui à la province de Québec les termes de cette concession pour voir s'il y a moyen d'en arriver à une entente."

M. Trudeau n'a pas voulu révéler en quoi consiste la nouvelle concession de son gouvernement.

On sait qu'initialement, Ottawa avait déjà consenti une première concession en acceptant que Québec lui loue le territoire d'un éventuel parc national en Gaspésie.

La loi des Parcs nationaux prévoit en effet que les provinces doivent abandonner tout droit de propriété sur le terrain des parcs nationaux.

Québec avait, par la voix de son ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, loué pour 99 ans à Ottawa l'emplacement situé dans la presqu'île gaspésienne de Forillon.

Cette entente de principe entre le ministre fédéral Jean Chrétien et son collègue provincial, M. Loubier, a été par la suite désavouée par les ministres Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay.

Par ailleurs, le ministre Loubier revenait en scène récemment et à l'issue d'une rencontre à Ottawa avec M. Chrétien déclarait aux journalistes avant de regagner la Vieille Capitale, qu'il croyait que le problème semblait sur la voie d'une solution et que les Gaspésiens pouvaient être optimistes au sujet de leur parc national.

L'avenir dira si cet optimisme est justifié.

Mais cet avenir doit être très prochain, car la date-limite fixée par le gouvernement fédéral est à la veille d'être atteinte.

Le Canada n'a plus l'intention de servir au Vietnam à moins que...

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada n'a pas l'intention de servir dans un organisme international de contrôle au Vietnam s'il n'a pas au préalable eu son mot à dire et dans la composition et dans le mandat de cet organisme.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp au représentant de LA PRESSE à l'issue du vote intervenu hier soir en chambre sur la motion de non confiance de l'opposition. Cette motion, rejetée par 99 voix contre 66, portait sur la présumée maladministration du service des Postes au Canada.

Au cours de la séance de l'après-midi, le leader conservateur, M. Stanfield avait demandé à M. Sharp si, à la suite du programme de désengagement militaire mutuel au Vietnam annoncé par le président Nixon, le Canada était prêt à participer à une commission internationale de contrôle nouvelle et s'il était possible que l'actuelle commission à laquelle le Canada participe en Indochine depuis 15 ans pourrait remplir le mandat envisagé dans le projet Nixon.

A cette question, M. Sharp répondait que l'expérience vécue par l'équipe canadienne à la CIC depuis 15 ans ne l'incitait pas à solliciter une telle affectation.

Au représentant de LA PRESSE, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures précisait sa pensée:

A) Le Canada fournit actuellement 52 représentants à la CIC dont l'un a le statut d'ambassadeur.

B) Cette commission n'a jamais reçu une véritable coopération de la part des deux Vietnam.

C) La situation que provoquera au Vietnam l'application du projet Nixon de retrait militaire mutuel nécessitera un changement radical de structure et de mandat de la commission chargée d'exercer la supervision du départ des troupes.

D) Avant d'y participer, s'il y est invité, le Canada voudra s'assurer que cet organisme sera doté des services, du personnel et de l'équipement lui permettant de bien accomplir sa tâche.

"Nous ne sommes pas prêts à revivre la décevante expérience que nous vivons depuis 15 ans, au sein de la CIC", a conclu M. Sharp.

Le gouvernement Trudeau survit à un vote de blâme

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée.

La motion disant textuellement ce qui suit : "Cette Chambre regrette que la mauvaise administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le ministre Kierans, responsable des Postes canadiennes.

Quant aux députés d'Opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin, Portneuf, qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la grève des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumise par un des membres du Nouveau parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

Se référant aux délais inhabituels du courrier depuis que le ministre Kierans a apporté certains changements l'hiver dernier, M. Macquarrie a lancé: "Le courrier s'accumule et le moral se détériore."

Les plus importants de ces changements sont la semaine de cinq jours au lieu de six dans la livraison du courrier, la fermeture des petits bureaux de poste et la hausse du service.

M. Kierans

Intervenant au débat, M. Kierans a admis que beaucoup des griefs formulés au sujet du service postal étaient fondés. Toutefois, il a commenté que la situation résultait de la négligence des administrations précédentes.

Il a notamment blâmé l'ancien gouvernement conservateur, dirigé par M. John Diefenbaker, de n'avoir à peu près rien fait pour améliorer le service postal durant les cinq années de son règne.

Le ministre a par ailleurs souligné que la crise qui sévit actuellement au Canada dans ce service ne lui est pas particulière mais qu'elle existe dans tous les pays du monde.

Il a ajouté que si des changements majeurs n'avaient pas été apportés par le gouvernement actuel, le déficit des Postes aurait été de l'ordre de $500,000,000 en 1975.

M. Caouette

Pour sa part M. Caouette a lancé à la blague que M. Kierans était p... venu à faire l'unité au Canada dep... qu'il a apporté ses changements dans le service postal.

"Jamais, a dit le leader créditiste, on aura vu une unité nationale aussi uniforme. Tout le monde est enragé après le service des postes."

Cette opinion ne devait pas être endossée par l'un de ses collègues, M. Godin qui, plus tard, déclarait que le "service de la Poste canadienne est l'un des meilleurs au monde".

Il ajoutait qu'à son avis le service est excellent et que les délais dans la livraison sont notamment dus à la grève d'Air Canada.

Le député créditiste a toutefois déploré la décision du ministère de fermer les petits bureaux de poste qui s'avèrent très pratiques, selon lui, en certains endroits.

M. Barry Mather NPD-Surrey a décrit la politique postale du gouvernement Trudeau comme étant celle qui mécontente le plus les Canadiens.

Quant à M. Gordon Ritchie PC-Dauphin, il a soutenu que les Canadiens n'ont jamais payé autant et reçu moins pour le service postal qu'aujourd'hui.

Il a, lui aussi, reproché à M. Kierans d'avoir, par sa politique, sapé le moral des employés des Postes.

Un député libéral, M. Corbin, de Madawaska - Victoria, tout en accordant sa pleine confiance au ministre a toutefois déclaré qu'il avait parfois l'impression que M. Kierans se faisait "laver le cerveau" par certains fonctionnaires.

Il a fait état de la décision de fermer un bureau de poste situé dans le centre de la ville d'Edmundston. Selon lui, il s'agit là d'une décision discutable.

Les eaux de l'Arctique posent un problème de droit international

— *Pierre Elliott Trudeau*

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans prendre parti lui-même pour ou contre la souveraineté "absolue" du Canada dans les eaux de l'Arctique, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a proclamé hier à la Chambre des communes que "les divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Cette déclaration, promise depuis quelques mois, devait en principe rassurer tous les tenants de la souveraineté canadienne dans l'Arctique. C'est donc avec étonnement, scepticisme et inquiétude que les députés de l'opposition ont écouté le premier ministre.

On se souvient que deux jours plus tôt, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, avait rassuré les parlementaires en soutenant qu'en demandant au Canada de faire circuler un pétrolier dans l'Arctique, des intérêts américains avaient assuré "une reconnaissance de facto" de la souveraineté canadienne dans cette région d'extrême-nord.

Ce qui est, on n'est pas souverain

Comme il l'a déjà fait, M. Trudeau a réaffirmé hier la souveraineté pleine et entière du Canada sur le sol de l'Arctique, soit la partie continentale et les îles de l'archipel. Il a soutenu qu'aucun pays n'a mis en doute la souveraineté canadienne sur ces territoires.

Il en est de même, a-t-il ajouté, des ressources sous-marines dans l'Arctique canadien, comme c'est le cas partout ailleurs en vertu de la convention de Genève en ce qui concerne le plateau continental. "Les droits souverains du Canada sur le plateau continental de l'Arctique découlent de la souveraineté canadienne sur les terres adjacentes", a expliqué le premier ministre dans un texte rédigé d'avance.

Mais, dès qu'il a été question des eaux de l'Arctique, M. Trudeau est devenu beaucoup plus prudent dans ses remarques :

Il a rappelé d'abord une déclaration de principe faite en 1958 par le ministre chargé de l'Arctique, M. Alvin Hamilton : "Le territoire au nord du Canada, y compris les îles et les eaux autour et entre ces îles, sont considérés comme nôtres et il n'y a aucun doute dans l'esprit du gouvernement, ni, je crois, dans l'esprit des gouvernements précédents, que ces terres sont propriété nationale".

Après ce rappel de la position gouvernementale en 1958, M. Trudeau a exposé l'autre point de vue : "D'autre part, a-t-il dit, on sait que tous les pays ne sont pas disposés à reconnaître que les eaux qui baignent les îles de l'archipel sont des eaux intérieures sur lesquelles la souveraineté du Canada est absolue".

"L'opinion contraire veut que la souveraineté du Canada se limite à la mer territoriale entourant chacune des îles. Le droit maritime est une matière complexe qui peut donner lieu, cela se conçoit, à quelques divergences d'opinion. Bien entendu, de telles divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Le projet Manhattan

Comme la souveraineté canadienne dans l'Arctique a été remise en question à cause du projet Manhattan, le pétrolier qui doit traverser l'Arctique au cours de l'été, le premier ministre a fait allusion à cette "initiative" américaine.

Contrairement à M. Chrétien, il y a deux jours, M. Trudeau n'a mentionné en aucune façon que les Américains avaient demandé la permission au Canada pour faire ce voyage. Il a plutôt dit ceci : "Les compagnies d'huile intéressées et la garde côtière américaine ont consulté les autorités canadiennes dans l'organisation de cette opération.

"Le Canada se doit, a également déclaré le chef du gouvernement, d'encourager une telle initiative au lieu d'en restreindre le déroulement."

Une vive déception

Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield s'est dit vivement déçu de la déclaration gouvernementale, compte tenu de l'interprétation qu'il a pu en retirer, puisqu'il a estimé en premier lieu que le premier ministre s'est exprimé de façon ambiguë.

Pour M. Stanfield, la déclaration de M. Trudeau peut signifier l'abandon par le gouvernement de la position défendue en 1958, puisque jusqu'à maintenant il n'a jamais été question de suivre scrupuleusement les principes de la loi internationale.

"Si mon interprétation est bonne, je demande pourquoi le gouvernement a abandonné cette position", a dit M. Stanfield.

Le leader néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a lui aussi, paru étonné de la déclaration du premier ministre.

"Il me semble que s'il y a des doutes légaux de la souveraineté canadienne dans ces régions, le gouvernement serait bien avisé d'établir sa souveraineté et de permettre aux autres pays qui voudraient contester cette position d'apporter le problème devant les tribunaux internationaux pour obtenir un jugement.

"Il me semble, a poursuivi M. Douglas, qu'en laissant cette question en suspens, nous invitons presque quelqu'un d'autre à suggérer que nous n'avons pas juridiction et qu'il s'agit d'un problème sur lequel nous sommes prêts à faire des compromis. Je pense que le gouvernement doit présenter une position tout à fait claire."

Le chef créditiste, M. Réal Caouette, a fait également quelques remarques. Il a déploré comme ses deux collègues de l'opposition certaines ambiguïtés dans la déclaration du premier ministre.

La grève des métallos: Lajoie ne voit pas de solution rapide

SEPT-ILES (PC) — Le directeur du syndicat des métallos du Québec, M. Jean-Gérin Lajoie, a déclaré, dans une interview, qu'il ne voit actuellement "aucune lueur de règlement à l'horizon", dans les grèves qui paralysent l'industrie minière du nord-est du Québec.

Les parties sont trop éloignées l'une de l'autre pour qu'on puisse espérer une solution rapide, a dit M. Gérin-Lajoie, même si les négociations ont repris à Shefferville.

Les pourparlers se poursuivaient aujourd'hui, et on prévoit également des séances de négociations lundi et mardi prochains entre la compagnie Iron Ore et les métallurgistes de Sept-Iles.

Le leader syndical s'en est particulièrement pris à la compagnie Wabush Mines qu'il a accusée d'agir avec un "mélange d'arrogance et de mesquinerie" et de faire subir à ses employés un "régime de dictature arbitraire."

Le fait qu'il y ait eu à Pointe-Noire 300 griefs en un an et sept grèves illégales en trois ans, prouve, hors de tout doute, a-t-il noté, que les ouvriers souffrent "d'un pénible sentiment de frustration".

Par ailleurs, M. Gérin-Lajoie a soutenu que les grèves comme telles n'avaient pas été couvertes, mais qu'il avait été convenu, lors de la signature des conventions, qu'elles expireraient à la même date.

Les compagnies ont présenté des offres identiques et les métallos n'avaient pas d'autre choix que d'opposer un front commun, a-t-il ajouté. Ainsi, un règlement de grève à un endroit, aurait des effets d'entraînement sur les autres.

Les grèves touchent quelque 700 employés de la Gaspé Copper Mines, à Murdochville; 1,100 ouvriers de Québec Cartier Mining, à Gagnon et Port-Cartier, ainsi que 1,500 travailleurs de la compagnie Iron Ore du Canada à Sept-Iles et Shefferville, et de la compagnie Wabush Mines, à Pointe-Noire.

Ces trois dernières compagnies produisent annuellement 35 millions de tonnes de minerai de fer, soit environ 65 p. cent de toute la production canadienne.

Tous les grévistes sont membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique du Nord qui réclame des augmentations de salaires identiques de $1 l'heure, sur un contrat de trois ans.

Les trois compagnies productrices de minerai de fer offrent des augmentations de $0.28 à $0.37 l'heure, sur un contrat de trois ans. Pour sa part, la Gaspé Copper Mines a offert $0.58 l'heure sur un contrat de trois ans.

Laval: même les "bleus" demandent la démission de Gagné et de Lagarde

par Pierre VENNAT

La querelle concernant l'influence occulte de M. André Lagarde et sa parenté au sein de l'Union nationale sur l'île Jésus et dans la politique municipale est loin d'être terminée.

Dans une lettre, sur papeterie officielle du parti, le président de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, M. Louis L'Heureux, fait savoir qu'il se considère toujours vice-président de l'Association de l'Union nationale du comté de Fabre, officiellement occupé, maintenant, par le frère du trésorier de l'Union nationale, M. Claude Lagarde.

M. L'Heureux, du même souffle, considère que le président de l'association est toujours M. Donat Beauchamp, et non le beau-frère d'André Lagarde, Guy Gagné, chef de cabinet du maire Tétreault.

Et il affirme qu'au moins onze des directeurs de l'Association de l'Union nationale du comté de Fabre n'ont même pas reçu l'avis de convocation pour l'assemblée générale au cours de laquelle M. Gagné se serait lui-même, ou aurait été nommé président, selon les versions.

Dans un télégramme au Conseil national de l'Union nationale, à Québec, M. L'Heureux fait savoir que "pour cette raison et après consultation auprès de certains membres qui ont travaillé au cours des dernières élections, je me considère encore vice-président de l'association et cela aussi longtemps qu'une assemblée générale des membres ne sera dûment convoquée et non paquetée" (sic).

"Une assemblée d'amis"

Quant à l'assemblée qui a choisi les délégués au congrès à la chefferie, vendredi dernier, M. L'Heureux "considère une assemblée d'amis et non pas comme une réunion de l'association".

Les observateurs se demandent maintenant quelles seront les incidences municipales de ces incidents au sein de l'Union nationale.

M. L'Heureux est président de la Fédération des ligues de propriétaires. M. Gagné, chef de cabinet du maire et beau-frère de M. André Lagarde, qui fut longtemps vice-président du comité exécutif de Laval et identifié à l'Alliance démocratique dont il fut l'un des fondateurs.

D'autant plus que c'est maintenant le frère d'André, Claude, qui occupe le poste que M. L'Heureux revendique.

Le maire Tétreault a tout de suite compris le danger et a dissocié son parti des activités de M. Gagné qui, d'ailleurs, pourrait bien y perdre son poste.

Mais le Parti municipal de Laval a déjà transporté sur la scène municipale l'incident au sein de l'UN, ce qui n'aidera sûrement pas l'Alliance démocratique.

Auger aurait-il mis trop de pression pour réclamer un emploi de ... portier?

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on reproche nombre de chômeurs d'y aller trop mollement dans la recherche d'un emploi, Roland Auger a subi son enquête préliminaire devant le juge Jacques Trahan, hier, pour y être allé un peu trop brutalement.

Selon le propriétaire du "Chat Noir", un cabaret situé au 235 ouest, rue Sherbrooke, M. Roger Lassonde, ce dernier serait venu "accompagné" pour obtenir un emploi de portier, chez lui, le 6 mai.

Au milieu de la soirée, en effet, il se serait présenté avec Roland Phoenix et Murielle Rioux, et il leur aurait offert de nombreuses consommations pendant que l'on discutait de ... la situation de l'embauche dans les établissement du genre.

Pour sa part, Auger aurait déclaré qu'il venait le sortir du pénitencier, qu'il avait quatre enfants et qu'il fallait qu'ils mangent.

Puis, haussant le ton, il aurait ajouté:

"Si tu ne veux pas que ton club se fasse casser, t'es mieux de m'engager".

Pour mettre la pression, selon l'expression du cabaretier, Mlle Rioux aurait fait remarquer ... qu'une de ses soeurs avait été assassinée il y a quelques années.

Mais le témoin, qui était interrogé par le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, de soutenir qu'il répétait sans cesse qu'il n'avait pas besoin de portier, en raison des dimensions restreintes de son club. Et même si Auger, après avoir réclamé un salaire de $50 par semaine, avait ramené ses émoluments possibles à $35 seulement.

Par la suite, il fit signe à une serveuse d'appeler la police, et deux agents en civil vinrent s'asseoir à une table voisine, quelques minutes plus tard, pour tenter d'écouter la conversation.

Et, environ une demi-heure plus tard, le trio était appréhendé sur place.

Contre-interrogé par Me Jean-Guy Boilard, M. Lassonde s'excusa de ne pas se rappeler certains détails que lui réclamait le procureur de la défense, quant au genre de coiffure que portait l'accusée Rioux ce soir-là.

Puis soudainement, il se rappela.

"Oh! Oui, je me rappelle maintenant. Elle était "sur les bigoudis".

Il nia d'autre part avoir déclaré qu'il était "un ancien chien".

Mais il convint qu'il leur avait fait croire qu'il avait déjà été de la police, mais qu'il avait démissionné il y a cinq ans.

"Le club de la police"

Contre-interrogé ensuite par Me Frank D. Shoofey, le procureur d'Auger, il a nié également qu'il ait dit à ses interlocuteurs quil n'avait pas peur de leurs menaces parce que l'on appelait son établissement "le club de la police" en raison du nombre de policiers qui le fréquentaient.

Une serveuse devait partiellement confirmer ses dires en déclarant "en servant l'une des "traites" du patron elle avait entendu ce dernier dire à ses ...

"Même s'il me tire, quand il sortira, il n'aura pas un cent de moi".

Un comptable qui était au bar a de son côté soutenu qu'il n'avait à peu près rien vu et que c'est à peine s'il s'était rendu compte de l'arrestation des trois personnes.

Cités à leur examen volontaire sous l'accusation telle que portée, soit celle de tentative d'extorsion, les prévenus ont tous manifesté leur intention de présenter une défense dès cette prochaine procédure devant la cour, qui a été reportée à mardi prochain.

L'organe syndical "Le Travail" disparaît

La publication du journal Le Travail, organe de la Confédération des syndicats nationaux, a été "discontinué sous sa forme actuelle" à cause de la hausse du tarif postal qui est entrée en vigueur le premier avril dernier, a-t-on annoncé hier.

La CSN a déclaré qu'elle ne pouvait plus assumer le coût de la livraison du journal par le courrier, ce coût étant désormais de $10,000 par mois.

Avant la hausse du tarif postal, il en coûtait environ $900 par mois pour expédier par la poste le journal Le Travail à ses 200,000 lecteurs.

L'édition en langue anglaise du journal Le Travail, qui avait un tirage d'environ 7,000 copies, a également été suspendue.

La CSN a l'intention d'utiliser d'autres moyens pour communiquer avec ses membres, mais aucune décision finale n'a encore été prise à ce sujet.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

AUBRY (Emilia) — Au Lac des Seigneurs, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Armand Aubry, née Emilia Lenoir, demeurant à la Villa du Soleil. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Lacs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELEC (Edouard-Charles) — A Montréal le 15 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edouard-Charles Bélec, époux de Annette Vincent; demeurant à 801, 2e av. Verdun; père de Louise (Mme J. Gervais), Andrée (Mme F. Routledge. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, av. Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Willie) — A Bienville, le mai 1969, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Willie Bilodeau, ex-officier de cales sèches à la Davy Ship Building; époux de feu dame Edith Larivée; demeurant à 129, rue St-Joseph, à Lauzon; père de Jeanne (Mme Josephat Vallières), et Rita (Mme Philippe Fleury). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert et Turgeon Ltée,
9, rue Commerciale,
à Bienville,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église de Bienville, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera ré-exposée aux salons Patrick Provencher, 4240 Adam, dimanche le 18 courant.

BOYER (Joseph) — A Laprairie, le 15 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Boyer, époux de Gilberte Gravel, demeurant 556, Chemin St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, chemin St-Jean
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHABOT (Jules) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jules Chabot, époux de Germaise Charpentier; père de Roland; frère de Mme Alphonse Lemieux (Bernadette); Mme Gaétan Caouette (Juliette), Hervé, Rita, Mme Paul Dion (Annette) Mme Louis-Philippe Simard (Fernande), Mme Guy Lavigne (Paulette), beau-frère : Sabin Charpentier, M. et Mme Alexis Savaria, M. et Mme Edouard Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Odilon Cassidy,
Ste-Justine,
comté Dorchester
pour se rendre à l'église de Ste-Justine, où le service sera célébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Frère Joseph) — Au Centre Hospitalier Champagneur, de Joliette, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédé Frère Joseph Charette, clerc de Saint-Viateur. La dépouille mortelle est exposée à l'Institution des Sourds de Montréal, 7400 boul. Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant, à 8 30 h. a.m., à la Chapelle de l'Institution, et de là au cimetière de la Congrégation, à Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Aubry et Fils, Rigaud.

MESSE ANNIVERSAIRE

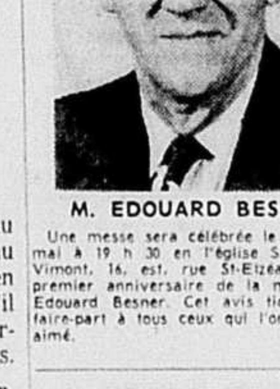

M. EDOUARD BESNER

Une messe sera célébrée le samedi, 17 mai à 19 h 30 en l'église St-Elzéar de Vimont, 16, est, rue St-Elzéar, pour le premier anniversaire de la mort de M. Edouard Besner. Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Décès du Frère

Joseph Charette, C.S.V.

Le Frère Joseph Charette, Clerc de Saint-Viateur de la Province de Québec, est décédé le 14 mai 1969 au Centre Hospitalier Champagneur de Joliette. Il était âgé de 72 ans et il avait complété 54 ans de vie religieuse.

Né à Saint-Louis-de-France de Montréal en 1896, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur où il émis ses premiers voeux en 1915 et ses voeux perpétuels en 1919.

Durant sa longue carrière, le Frère Charette, se distingua particulièrement comme professeur et comme comptable. Il enseigna tour à tour à Terrebonne, à Montréal (Ecoles St-Louis, St-Jean-Baptiste, St-Jean-de-la-Croix, Jean-Talon), au collège St-Joseph de Berthier, à Boucherville, à St-Rémi et à Beauharnois.

En 1939, les Supérieurs l'appelèrent à l'Institution des Sourds-Muets de Montréal. Il y remplit le poste de comptable durant 23 ans. En 1962, il devint concierge de la même institution.

Le Frère Joseph Charette laisse dans le deuil ses trois soeurs, Madame Sylvio Denault, de Saint-Lambert, Mesdemoiselles Cécile et Berthe Charette, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au parloir de l'institution des Sourds de Montréal, 7400, boul. Saint-Laurent, où les funérailles seront célébrées samedi le 17 mai à 8 heures 30 a.m.

L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

IN MEMORIAM

M. ALFRED MONGEAU

MME B. AYOTTE

A la douce mémoire d'un époux remarquable, M. Alfred Mongeau, et d'une fille inoubliable, Mme B. Ayotte, née Georgette Mongeau. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présents sont-ils demeurés au coeur des leurs. Trois messes ont été chantées en l'église Ste-Claire les 13, 14, 16 mai à 4:15 h. Recommandées par Mme A. Mongeau (née Germaine St-Louis) et ses enfants.

NECROLOGIE

PAUL CLERMONT

Subitement à Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, Ancien Directeur de la Recommandation Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant Avenue Earnscliffe, Notre-Dame-de-Grâce. Il laisse un fils, Jean, journaliste, Ex-candidat du R.I.N. (Maisonneuve), une belle-fille, Gisèle Charbonneau et Diane, décédée, un frère, Emile, et une soeur Ninette Boyer. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie, 3860 Boul. Décarie, angle Avenue Noire-Dame-de-Grâce, pour l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h a.m. Inhumation cimetière Côte-des-Neiges.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Hermine Lacas-Lapointe

A la douce mémoire d'une épouse remarquable et d'une mère inoubliable. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présente est-elle demeurée au coeur des siens. Une messe anniversaire sera chantée en l'église de l'Immaculée-Conception, samedi le 17 mai à 9 hrs a.m. Parents et amis, vous qui l'avez connue et aimée, votre présence sera grandement appréciée. Son époux, ses enfants Claude et Lilianne et ses soeurs Marguerite et Julienne.

CLERMONT (Paul) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, ancien directeur de la Recommandation, Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant à Earnscliffe, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Léontine) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Léontine Corbeil, fille de feu Félix Corbeil et de feu Josephine Lamer; demeurant 6654 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Florette) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 58 ans, est décédée Florette Valcourt, épouse de Augustin Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, est boul. Henri-Bourassa,
à 11 h., pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11 h 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Agnès) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphéus Dazé, née Agnès Paquette; demeurant 563 St-Arsène. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie est
pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DEMONTIGNY (Télesphore) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Télesphore Demontigny, époux de Dorilda Provost, demeurant à 4901, Notre-Dame ouest, père de Simonne (Mme Marcel Henes), Georgette (Mme Alfred Giroux), Rollande, (Mme Lucien Nadon), deux fils, René et Réal Demontigny, un gendre, Gérard Provost. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE KAIRELLE (Catherine) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Mme Emile De Kairelle, née Catherine Putmans, demeurant à 3869 Morin, St-Vincent-de-Paul. Elle laisse dans le deuil son fils Modeste et son épouse Thérèse Boulé, ainsi que Mme Léon Donfut (Augusta). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS (Pierre-Lesieur) — A Montréal, le 15 mai 1969, est décédé M. Pierre-Lesieur Desaulniers, époux de Blanche Gélinas, père de Germaine, Berthe, Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLIERES (Bruno) — A St-Bruno, le 13 mai 1969 à l'âge de 74 ans 2 mois est décédé M. Bruno Deslières, époux de feu Emma Ricard; demeurant au 695 Grand boulevard ouest à St-Bruno. Il laisse dans le deuil ses enfants: Hector, Suzanne Savaria, Florio, Fleur-Ange Riendeau, Claude, Thérèse Savaria, Sylvio, Rita Bissonnette, Florianne (Mme Maurice Michaud), Conrad, Mariette Brunelle, Aurèle, Claire Lajoie, Denise (Mme Florian Burelle), Eloi, Yvette Pilette, Jeannine Wilson, Jean-Marie, Madeleine Pintal et ainsi que 38 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, à St-Bruno,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Albert) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Dubuc, époux d'Yvonne Garand; demeurant à 4767 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAINE (Eugénie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve L. J. A. Duchaine, née Eugénie Paquette; demeurant à 9010 Foucher, mère de Mme Léonce Simard (Rita), Mme François Lalande (Lucille), Yvette, Thérèse, Georges et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Pamphile) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Pamphile Fortier, époux d'Annette Gohier, père de Bernard, Gilles, Guy, André, Yolande (Mme Roger Bédard), Richard, Marcelle (Mme Jacques Payette), Claude et Monique, il laisse dans le deuil ses brus et ses gendres, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Fréchette, fille de feu Jimmy Fréchette, et de feu Ludivine Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Edouard) — A Ville Laval, le 13 mai 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Grenier, époux de feu Eva Pharand, demeurant 8825 rue Gravel, à St-François, Ville Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
Montréal-Nord,
à 8.40 h., pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Célie) — A Repentigny, le 15 mai 1969, est décédée Célie Hénault, épouse de Joseph Guerard, demeurant 691, rue Maurice, mère de Mme Jean Hébert (Cécile) et Mme Fernand Rivest (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
pour se rendre à l'église Précieux-Sang où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUOT (Alexina) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 13 mai 1969, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Alcide Huet, née Alexina Leblanc; autrefois de Ville de Léry; demeurant boul. Bourcier, à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.,
127, rue Ellice, à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Irma) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Julien, née Irma Genest, demeurant rue Gauthier. Lui survivent 2 fils, Roger et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 9.40 h., pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Léo) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léo Lafontaine, époux de Pauline Lemieux, demeurant à 7511, rue Chambord, app. 3. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Last-Post Fond, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amsi sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Henri) — A Dorion, le 14 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri Lalonde, époux de Jeannette Therrien; autrefois de St-Henri; demeurant à 153, rue Galt, à Dorion; père de Mme Ronald Lauzon (Lucille), de Cornwall, Ontario et de Roger Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles, à Dorion,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ANGLE-DE-BEAUMANOIR (Madeleine) — A Laval ouest, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Madeleine Nicolas, épouse de feu Emmanuel l'Angle-de-Beaumanoir; demeurant chez son fils Henri, à 4111, 20e rue, Laval ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
3582, 24e rue, à Laval ouest,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval ouest, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARRIVEE (Dolor) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Dolor Larrivée, époux en 1ères noces de Adélia Emond et 2ièmes noces de Rachel Chrétien; demeurant à 8091 de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Claire) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis; demeurant à 6785 Hadley, app 10. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucienne) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve J.-Elias Lavoie, née Lucienne Michaud, demeurant à 4089, avenue Marcil, N.D.G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Av. N.-D.-Grâce
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-grâce, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Oliva) — A Lachine, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Oliva Lefebvre, fille de feu Gabriel Lefebvre, et de feu Célima Laframboise, autrefois de Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 h., pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Josephat) — Le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé le jour de son 50e anniversaire de mariage, M. Josephat Legault, époux de Maria Charette, père de Madeleine (Mme Alfred Gohier), Paul de Los Angeles, et Emilien de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Vanier
Rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts
pour se rendre à l'église de Ste-Agathe, où le service sra célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés dy assister sans autre invitation.

de Gérard, André, Marcel, Réjeanne (Mme Gaston Laforest); il laisse dans le deuil sa tante, Mme Henri Courteau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire,
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Georges) — A Montréal, le mai 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Lepage, époux de feu Alphéda Brisson; demeurant au 2387 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Georges-Ernest) — A Ville Mont St-Hilaire, le 15 mai 1969, est décédé M. Georges-Ernest Lussier, époux en 1re noces de feu Gabrielle Fauteux et en 2e noces de feu Dolorès Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
à Ville Mont St-Hilaire,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Valéda) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Pierre Legault, née Valéda Legault, mère de Roger, Jean, Réal, Noël, Gabrielle, Mme Maurice Mérineau (Jeanne), Mme Théo Bélair (Pauline), Mme Roger Roy (Eliane) Mme Roger Milmore (Béatrice). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONE (Jos) — A St-Laurent, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Jos Malone, époux de Mathilda Power, père de Mme E. A. Gareau (Bernice) de Shawinigan, Joseph, Gérald et Donald-Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Réjean) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Réjean Lemieux, fils de feu Napoléon Lemieux et de feu Alice Courteau; demeurant à 3095 Bossuet, frère

McDONALD (Marguerite) — A Côteau Landing, le 15 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Charlie McDonald, née Marguerite Lefebvre; demeurant à 192 rue Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard et Fils,
à Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Rivière Beaudet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIL (Georges) — A Laflèche, le 14 mai 1969, est décédé Georges Mercil, fils de feu Wilfrid Mercil et de feu C. Lamarre, demeurant au 1853 Duke. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
3219 Grande-Allée
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERETTE (Joséphine) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Treffié Mérette, née Josephine Gauvin. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau,
à 7.50 h., pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Gustave) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 68 ans est décédé M. Gustave Nadeau, époux de Marie-Laure Pelletier; demeurant à Hawkesbury, Ontario; il laisse dans le deuil; ses garçons: MM. Gilbert, Jocelyn et Vincent, ses filles: Marie-Anne, Marguerite et Thérèse; ses brus: Aline et Hélène; ses gendres: MM. Gilles Chalifour, Robert Loranger et Jacques Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAWSHUK (Michel) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Michel Pawshuk, époux de Gertrude Marcoux; demeurant 5856, 9e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD (Joseph) — A Lavaltrie, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph Picard, époux d'Ida Giguère, demeurant chez sa fille Jeannine, Mme Sylvio Labrecque, autrefois de Saint-Sulpice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien, l'Assomption
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Sulpice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Herméline) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alfred Pleau, née Herméline Baune; demeurant à 2159 Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Joseph-Mendoza) — A Saint-Laurent, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-Mendoza Poulin, époux de feu Ethel Ouellette; père de Mme Raymond Lalonde (Aurella). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier,
816 boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Donat) — A Brownsbury, le 13 mai 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Donat Poulin, époux de Florida Tessier; demeurant à Brownsburg; frère de Albert de Hawkesbury, Ontario, Alfred de Brownsburg, Ephrem de St-Lambert, Wilfrid de Plantagenet, Ontario, Mme Hormidas Denis (Eveline), d'Ottawa, Mme David Charlebois (Clairina) de Blainville, Mme Edouard Ayotte (Emilia) de Blainville. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
294, rue Hôtel-de-Ville
à Brownsburg,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Fabiola) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alexandre Primeau, née Fabiola Dagenais, demeurant à 23 St-Hubert, Pont-Viau, Ville Laval. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Albert et son épouse Albertine Delandre, Mme veuve Adrien Girard (Emma), Simonne (Mme Julien Chapleau), Hermina (Mme Benoit Loiselle), Robert et son épouse Jacqueline Dansereau, Augustine (Mme Henri Paquette), René et son épouse Henriette Turcotte. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boulevard Henri-Bourassa
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Calixte) — A Chambly, le 14 mai 1969, à l'âge de 89 ans 7 mois, est décédé M. Calixte Raymond, époux en 1ères noces de feu Adèle Touchette, et en 2es noces de feu Rose Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 11.15 h., et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Lionel) — Subitement à St-Bruno, le 14 mai 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lionel Richard, membre du 3e dégré des Chevaliers de Colomb, conseil 3809, Laflèche, époux de Germaine Marier, père de Gaétane et Mme Marcelle Carignan, demeurant à 361, Rabastalière est, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. Libéra et inhumation à Ste-Louise, co. L'Islet vers 3.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Aline) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 73 ans, 7 mois est décédée Mlle Aline Robitaille, fille de feu Cléophase Robitaille et de feu Dina Richard, demeurant à 5286 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Armand) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 77 ans 10 mois, est décédé M. Armand Ross, époux de Florida Chevalier, demeurant à 2028 Florian; père de Eveline (Mme R. Vilmure), Claude, Yolande (Mme J. L. Gilmour), Nicole (Mme C. Beaulieu,) et Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Marcel) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Savard, époux de Thérèse Séguin père de Jean, André, Michel, Claude et Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Evelyne) — A Brossard, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Séverin Ste-Marie, née Evelyne Lamarre. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALOIS (Robert) — Accidentellement à Chibougamau, le 13 mai 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Robert Valois, époux de feu Jeanne Ayotte, demeurant à 502, 2e rue Chibougamau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
163, rue St-Charles, ouest,
Longueuil
à 1 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière St-Georges, Ville-Jacques-Cartier lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Léonie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Nepthalie Villemaire, née Léonie Levesque; autrefois de la 6e Avenue, à Lachine. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 1 h. 50, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BELANGER (Philomène) — Les familles Bélanger et Robitaille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme veuve Philomène Bélanger, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

MYETTE (Horace) — Mme Corrine Morrissette, Mme Adélard Barbeau, Mme Laurette Laporte, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Horace Myette, survenu le 28 avril dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Faites confiance à une maison réputée
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
BUREAU: 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
• A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

Le plus grand quotidien français d'Amerique

la presse

Montréal, vendredi 16 mai 1969, 85e année, no 114, 4 cahiers, 56 p. ★★★ 10¢

Les libéraux utilisent Cardinal pour ennuyer le gouvernement

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition libérale à l'Assemblée nationale a pris le gouvernement UN par surprise, hier, en soumettant, de façon assez inattendue, une motion de blâme à l'endroit de son administration et cela, en se fondant sur les déclarations mêmes du ministre Jean-Guy Cardinal faites dimanche à Rouyn-Noranda.

Le débat a duré plus d'une heure et avait pour but, selon l'aveu même des libéraux, d'obliger le ministre de l'Education à répéter devant les élus du peuple l'accusation à peine voilée qu'il avait portée en fin de semaine et selon laquelle le présent gouvernement pratiquait une politique d'autruche.

La motion, jugée irrégulière par le gouvernement, fut renversée par 51 voix contre 37. M. Cardinal ne s'est à aucun moment rendu aux désirs de l'opposition mais, à la sortie de la Chambre, il ne s'est pas gêné pour dire à quelques journalistes ce qu'il pensait: "Ce fut un débat inutile. Cela prouve simplement ce que je disais en fin de semaine sur l'inefficacité administrative".

L'opposition avait formulé ainsi sa motion:

— Cette Chambre regrette, comme l'a affirmé à Rouyn le 11 mai 1969 le ministre de l'Education, que sous le gouvernement actuel, l'expérience de ces derniers temps a prouvé que "le pouvoir politique, son autorité et sa force se sont très rapidement affaiblis par une forme de pseudo-dialogue qui consiste, toutes les fois que le gouvernement doit faire face à des situations difficiles, à créer des commissions et des sous-commissions".

— Elle regrette aussi que le gouvernement n'ait pas compris, comme l'a affirmé le ministre de l'Education le 11 mai 1969, à Rouyn, qu'un "gouvernement fort, sûr de son autorité, n'a pas le droit de noyer son action et de la paralyser en confiant à des personnes non élues la responsabilité de décider pour lui" car c'est là "une façon de refuser de faire face aux problèmes et de jouer le jeu de l'autruche".

Les ministériels, y compris M. Cardinal, ont tous voté contre cette motion. Bien qu'il ne fût pas présent au moment du vote, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, s'est également opposé à l'initiative libérale en

Voir LIBERAUX, page 2

● *Autres informations à la page 54*

Washington se montre conciliant

Vietnam: échange de vues aigre-doux à Paris

(d'après AFP, UPI, PA) — Face aux délégations d'Hanoi et du FNL qui, toutes deux, ont rejeté en partie le plan de paix du président Nixon, le chef de la délégation américaine, M. Henry Cabot Lodge, a dit que les propositions américaines ne constituaient pas un programme "à prendre ou à laisser".

Prenant la parole à la 17e séance de la conférence élargie de Paris sur le Vietnam, M. Lodge a commenté le discours du président en ces termes: "Nous sommes disposés à examiner d'autres voies compatibles avec nos principes. Nous sommes disposés à parler des programmes de chacun, soit, les quatre points d'Hanoi et les dix points du FNL, à condition que cela soit compatible avec les quelques principes de base que nous avons énoncés".

Pour ce qui est du délégué de Saigon, M. Pham Dang Lam, il a proposé d'engager des discussions — secrètes de préférence — sur cinq des dix points du plan de paix proposé la semaine dernière par le FNL.

Ces cinq points sont: 1) Rétablissement de la zone démilitaritée; 2) libération des prisonniers; 3) établissement d'un organisme international de contrôle; 4) retrait des troupes, mais retrait mutuel, y compris celui des forces nord-vietnamiennes; 5) respect des accords de Genève de 1962 sur le Laos et de la neutralité du Cambodge.

Hanoi commente le plan Nixon

Le chef de la délégation nord-vietnamienne, le ministre Xuan Thuy, s'est élevé en termes très vigoureux contre divers aspects des propositions énoncées par le président Nixon mercredi soir, notamment celle concernant le retrait mutuel des troupes, mais s'est abstenu de formuler un rejet catégorique de l'ensemble du plan.

M. Xuan Thuy, qui donnait à la séance d'aujourd'hui de la conférence sur le Vietnam la première réaction de Hanoi aux propositions en huit points de M. Nixon, a déclaré que celui-ci "cherchait à tout prix à maintenir son exigence concernant le retrait mutuel, une argumentation des plus absurdes que j'ai maintes fois rejetée. Il a mis sur le même plan l'agresseur que sont les Etats-Unis et celui qui lutte contre l'agression, qu'est le peuple vietnamien, dans l'espoir d'éluder la question clé, à savoir que les Etats-Unis doivent retirer du Sud-Vietnam toutes les troupes américaines et celles des pays du camp américain, sans poser quelque condition que ce soit. Il convient de

Voir HANOI, page 2

Parc Forillon: Québec et Ottawa s'entendent enfin

par François Trépanier
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé ce matin, à l'Assemblée nationale, que les négociations entre Québec et Ottawa touchant le projet d'aménagement du parc Forillon, en Gaspésie, ont finalement abouti à une entente.

M. Bertrand a précisé que cet accord sera signé mardi à Ottawa, par le ministre responsable de l'Office de développement de l'est du Québec, M. Marcel Masse, qui sera accompagné de son collègue, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier.

On se souvient que le ministre des Affaires du Grand Nord et des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, avait lancé un ultimatum aux autorités provinciales au sujet de ce projet, leur donnant jusqu'au 20 mai pour conclure une entente.

M. Bertrand n'a pas donné les détails de l'accord qui est intervenu mais le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, avait laissé entendre en Chambre et à des journalistes, hier, qu'Ottawa serait prêt à faire des concessions.

On sait qu'initialement, Ottawa avait déjà consenti une première concession en acceptant que Québec lui loue le territoire d'un éventuel parc national en Gaspésie.

La loi des Parcs nationaux prévoit en effet que les provinces doivent abandonner tout droit de propriété sur le terrain des parcs nationaux.

Québec avait, par la voix de son ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, loué pour 99 ans à Ottawa l'em-

Voir FORILLON page 2

La Ronde renaît ce soir

Ça y est: "elle" tourne! "La Ronde" de Terre des hommes ouvrira ses portes ce soir et les Marsouins de Rio en seront les grandes vedettes au lac des Dauphins. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Marsouins de Rio sont des mammifères bipèdes, champions du ski nautique et non pas ces (autres) mammifères considérés comme les plus intelligents animaux des mers. Autres attractions: les manèges qui, bien sûr, attireront jeunes et moins jeunes. C'est un avant-goût de "Terre des hommes 1969".

Drapeau, maire et restaurateur

par Françoise KAYLER

M. Jean Drapeau devient restaurateur. Le maire de Montréal annonçat her, au cours d'une conférence de Presse, qu'il venait de louer "en tant que simple citoyen", le sous-sol de l'hôtel Windsor pour une période de dix ans.

Le nouvel établissement n'ouvrira ses portes qu'en août prochain. Si l'annonce en a été faite si tôt c'est dans le but "d'éviter à tout prix, les rumeurs, les spéculations, les interprétations" lorsque l'on verra le maire arpenter au cours des prochaines semaines les couloirs de l'hôtel, accompagné d'un décorateur ou d'un électricien.

"Il n'est pas question pour moi d'abandonner la vie publique; si cela était, je le dirais" a répété plusieurs fois le maire. Ce restaurant sera pour lui "un moyen connu de gagner sa vie" qui lui donnera la "liberté de rester" ou celle de partir, puisqu'il ne dépendra plus de la vie publique pour vivre.

Pour symboliser peut-être cette possibilité d'évasion, M. Jean Drapeau a choisi d'appeler ce futur établissement "Le Vaisseau dOr". Ce sera aussi pour rendre hommage à la poésie canadienne que ce titre de Nelligan revivra.

Ni tout à fait salle à manger, ni tout à fait salle de concert, le "Vaisseau d'or" sera les deux. Un grand orchestre à cordes de vingt musiciens jouera, tandis que souperont deux cents ou deux cent cinquante personnes. Le programme sera établi à l'avance et sera composé d'extraits de musique de concert.

La formule d'exploitation de cette salle sera conçue pour que le client ait

Voir DRAPEAU, page 2

AUJOURD'HUI

Le greffé du coeur Blaiberg est transporté d'urgence à l'hôpital

CAPE TOWN (PA) — Le docteur Philip Blaiberg, qui est âgé de 59 ans et qui est le patient qui a survécu le plus longtemps à une greffe du coeur, a été transporté à l'hôpital aujourd'hui, soit trois jours après que ses médecins lui eurent prescrit de garder le lit une semaine de temps afin de se remettre d'un certain épuisement.

Mme Blaiberg dit que son mari a été transporté à l'hôpital afin de subir un examen aux rayons-X, examen qu'il est impossible de lui faire subir chez lui.

Il fallut administrer de l'oxygène au docteur Blaiberg pendant que l'ambulance le transportait à l'hôpital Groote Schuur, celui justement où on avait procédé à la greffe le 2 janvier 1968. Il s'agissait de la deuxième greffe du coeur du docteur Christian Barnard.

Mme Blaiberg dit que l'indisposition de son mari n'a aucun rapport avec le phénomène dit du rejet. Le docteur Blaiberg a subi deux crises sérieuses depuis son opération.

Une crise d'hépatite qui l'avait rendu gravement malade en juin de l'an dernier devait engendrer des complications aux poumons un mois plus tard. Mais il s'était complètement remis de ces deux crises et il menait une vie active jusqu'à ces derniers temps.

Photo Antoine Désilets, LA PRESSE
Martial Dassylva

Délégué du Canada au congrès de l'AICT

MM. Martial Dassylva, critique de théâtre de LA PRESSE et Herbert Whittaker, critique de théâtre au "Globe and Mail" de Toronto, participeront lundi, mardi et mercredi au congrès de l'Association internationale des critiques de théâtre, à titre de délégués officiels du Canada.

La réunion, qui aura lieu au Bureau central de l'UNESCO à Paris, est organisée sous les auspices de l'Institut international du théâtre.

La participation de MM. Dassylva et Whittaker est rendue possible grâce à des bourses de voyage octroyées par le Conseil des Arts du Canada.

La première journée des délibérations sera consacrée à l'étude du théâtre populaire à travers le monde.

Au cours de la seconde journée, les participants seront appelés à discuter un projet de charte pour l'AICT et à élire les membres du comité directeur pour 1969 et 1970.

Les discussions de la troisième journée portent sur le rôle et la fiction de la critique dramatique dans la société contemporaine.

Pour éviter un week-end catastrophique

Vaste campagne de la SQ contre les automobilistes imprudents

par Lucien CHAMPEAU

Que les automobilistes imprudents prennent garde!

La Sûreté du Québec s'apprête à fondre sur eux du ciel, de côté, de devant, de derrière, bref de tou nselsavant, de derrière, bref de tous les angles connus.

Et pour cause.

"Du point de vue sécurité routière, explique l'inspecteur-chef Yvan Aubin, directeur du service de la circulation, les deux dernières semaines ont constitué de véritables fiascos.

"Au moins 50 morts dans la province, dont 31 dans des régions tombant particulièrement sous notre surveillance.

"De ces 31 morts, 16 sont survenues au cours de huit collisions frontales."

M. Aubin s'insurge principalement contre ces rencontres nez à nez:

"Voilà des cas flagrants de négligence au volant!"

Contre ces délinquants et bien d'autres, la SQ mobilisera l'ensemble de ses forces:

— 60 motards;

Voir CAMPAGNE page 2

CECM: le groupe Pagé rejette le projet de construction d'écoles par modules

par Claude GRAVEL

La salle des délibérations de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été cette nuit le théâtre de scènes suffisamment ahurissantes pour former le dernier chapitre de l'histoire de l'éducation au Québec.

● Malgré l'avis d'un avocat de la CECM qui lui a donné tort à deux reprises, malgré les règles de procédure de la commission, le vice-président Joseph-L. Pagé, appuyé solidement par deux des quatre autres commissaires présents, a réussi à renverser une décision du président André Gagnon qui avait jugé irrecevable un amendement apporté à une proposition.

● Et, de ce fait, M. Pagé s'est trouvé à renvoyer aux calendes grecques une soumission de $16 millions qui permettait à un groupe de compagnies de fabriquer des matériaux standardisés qui auraient servi à construire 17 écoles au cours des prochaines années — soumission que le président Gagnon a voulu faire accepter par les commissaires.

L'événement prend plus de saveur lorsqu'on se rappelle que c'est la CECM elle-même qui a demandé à des compagnies de lui présenter des soumissions pour la fabrication de composants normalisés, afin de concrétiser deux années de recherches menées par la firme IRNES dans le cadre du projet RAS (Recherches en aménagement scolaire). Ces recherches ont déjà coûté $1 million.

Les soumissions ne seront plus valides le 21 mai prochain (dans cinq jours) et c'est pour être fidèle à une certaine "logique" que le président Gagnon a proposé que les commissaires acceptent la soumission la plus basse avant l'expiration de ce délai, le tout devant être évidemment approuvé par la Commission municipale de Québec.

M. Gagnon, au terme de discussions qui ont duré 11 heures, se sentait d'autant plus fort que les dizaines de rapports quele vice-président Pagé avait commandé à tous les services de la commission dans le but d'être mieux informé de contrait, à quelques détails près, que les commissaires avaient tout avantage à accepter la soumission

Voir CECM, page 2

sommaire

Annonces classées / 35 à 41, 44 à 54
Arts et Spectacles / 9 à 13
Bandes dessinées / 34
Courrier "Que faire?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 25
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 34
"Mot-mystère" / 34
'Mot-mystère" / 34
Radio et télévision / 21
Sports / 15 à 20 et 53
Tribunaux / 7 et 27
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo: ensoleillé et nuageux.
Min.: 55°. Max.: 70° ● Détails page 2

● Programme d'expansion au "Montreal Children's" — page 54

● Des policiers indiens à Caughnawaga — page 3

L'AQUAMONDE

Le Dr Jacques Piccard et ses mésoscaphes

— page 8

La mission Apollo-10 s'annonce bien

CAP KENNEDY. (UPI-PA) — Détendus, fin prêts, les astronautes Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan mettent aujourd'hui la dernière main au vol d'"Apollo-10" dont le départ est prévu pour 12 h. 49 dimanche.

Pour éviter toute fatigue inutile, les directeurs de la mission ont prévu que les derniers exercices avant le départ seraient considérablement moins nombreux qu'auparavant. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'équipage se contente de bfefs séjours dans des simulateurs de vol.

Jusqu'à maintenant, les techniciens de Cap Kennedy ont réussi à respecter l'horaire du compte à rebours et rien, pour le moment, ne laisse prévoir un retard quelconque.

Droits réservés

FORILLON

SUITE DE LA PAGE 1

placement situé dans la presqu'île gaspésienne de Forillon.

Cette entente de principe entre le ministre fédéral Jean Chrétien et son collègue provincial, M. Loubier, a été par la suite désavouée par les ministres Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay.

Par ailleurs, le ministre Loubier revenait en scène récemment et à l'issue d'une rencontre à Ottawa avec M. Chrétien déclarait aux journalistes avant de regagner la Vieille Capitale, qu'il croyait que le problème semblait sur la voie d'une solution et que les Gaspésiens pouvaient être optimistes au sujet de leur parc national.

Tout le conflit entre Québec et Ottawa au sujet de ce projet reposait sur des arguments constitutionnels. Ottawa demandait que le projet soit réalisé en vertu de la Loi fédérale sur les parcs nationaux, tandis que Québec voulait que ce projet soit réalisé en vertu de l'entente générale de coopération sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine, conclue le 26 mai 1968.

CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

— 50 patrouilles anonymes (le conducteur toutefois portera l'uniforme);

— neuf radars;

— et au moins deux hélicoptères !

"Notre surveillance redoublera aux heures où se produisent les accidents les plus graves: soit de 15 h à minuit les vendredis, samedis et dimanches.

"Et nos hommes ont reçu l'ordre de se montrer impitoyables. Ils doivent agir !

"Sinon, le public nous accuse de négliger notre devoir et nous critique vertement."

Les policiers surveilleront notamment:

—la vitesse excessive (excéder de 15 milles la vitesse permise peut entraîner une amende allant de $20 à $100 et une suspension de permis de trois mois;

—les véhicules à marche lente dans les routes tortueuses;

—les stationnements illégaux dans de petits villages, des courbes ou des pentes;

—le doublement dans des courbes ou des pentes;

—et surtout la conduite en état d'ivresse.

M. Aubin remarque qu'à ce jour la SQ a voulu dialoguer avec les conducteurs et leur inculquer la prudence par la persuasion.

"Nous avons voulu accomplir notre besogne sans forcer la note, sans faire de mal à personne. Cette méthode s'avère nettement inopérante. Imaginez nos deux récents fiascos au cours de deux fins de semaines ordinaires.

"Nous devons changer de tactique. Après les mesures préventives, nous devons appliquer les mesures répressives. Qu'on se le dise: "Nous ne donnerons de chances à personne!"

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

la plus basse avant la fin du délai.

M. Pagé avait toutefois pour lui — si l'on peut dire — le "non" diplomatique que le ministère de l'Education venait de remettre à la CECM qui, le 6 mars dernier, encore sur une proposition de M. Pagé, lui avait soumis pour approbation l'ensemble des composants développés par les plus bas soumissionnaires du projet RAS.

Dans une lettre rendue publique en fin de soirée, le ministère informe la commission qu'après étude, il "en est venu à la conclusion qu'avant d'accepter la méthode RAS pour la construction de plusieurs écoles, on devrait faire une première expérience qui pourrait clarifier les quelques doutes qui subsistent encore".

Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu le 21 mai prochain entre les spécialistes et les représentants du ministère, le sous-ministre Beauchemin en tête, et les spécialistes et les représentants de la CECM. Dans le but bien précis de clarifier "ces quelques doutes", a fait savoir le président André Gagnon.

Mais ce jour-là, précisément, les soumissions ne seront plus valides et les nombreux rapports des chefs de service de la CECM ont démontré que les compagnies seront alors libres de les retirer ou d'en changer les conditions. Ce qui, a soutenu le président du comité de direction du projet RAS après enquête auprès de ces compagnies, ne pourra se traduire que par une hausse des coûts.

Dans un long plaidoyer qui a précédé la présentation de sa proposition, M. André Gagnon a pathétiquement fait appel au "sens de la responsabilité" des commissaires, ajoutant que la CECM avait une "réputation à maintenir face à la population montréalaise et à ses fournisseurs" et que ce serait lui causer "un tort irréparable" que de faire "ce qui n'a jamais été fait": demander des soumissions à des compagnies et ne pas leur donner suite.

"Nous sommes, a-t-il dit, les artisans de notre destinée et je voudrais qu'on décide pour des raisons qui sont sur la table. Pas pour des raisons qui sont sous la table ou qui ne sont pas encore apparues."

M. Pagé, invoquant la lettre du ministère et la rencontre qui doit avoir lieu le 21 mai, notant que d'autres rapports avaient été demandé à divers services au cours de la séance (les commissaires ont en effet demandé d'autres rapports), rappelant les questions soulevées par les professionnels qui travaillent au projet de l'école-pilote du projet RAS, a par la suite proposé "en amendement" que l'étude de la proposition de M. Gagnon soit ajournée.

C'est alors que le débat a éclaté, M. Gagnon, comme président, jugeant cet amendement irrecevable parce qu'il ne modifiait pas la proposition principale, M. Pagé en appelant du jugement de M. Gagnon, et, au cours du vote, l'emportait grâce à l'appui des commissaires Adrien Gagnon et Rosaire Archambault.

Les commissaires Michael McMannus et Ferdinand Biondi étaient alors absents. Le seul autre commissaire, M. Paul-Henri Lavoie, qui a par ailleurs appuyé le président Gagnon tout au long de la soirée, s'est abstenu de voter lorsque M. Pagé en a appelé du jugement du président. "Il a été clairement établi, par la procédure qui nous régit et par l'avis d'un spécialiste (un avocat de la CECM), que votre décision était justifiée, M. le président, et qu'il s'agit d'un cas d'abus particulièrement criant de la force d'une majorité automatique."

Lorsqu'il a présenté son "amendement", M. Pagé fut appuyé par les deux mêmes commissaires, cependant que MM. André Gagnon et Lavoie votaient contre.

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

affirmant qu'elle constituait un autre exemple de mesures utilisées pour faire perdre le temps de la Chambre et publiciser grossièrement de simples luttes politiques intestines.

Mais le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, en défendant la motion, a expliqué néanmoins qu'elle constituait un point ultime des critiques formulées par les libéraux contre le "manque de leadership" du gouvernement UN.

"En fin de semaine, a dit le député de Chambly, nous avons trouvé le témoin impartial qu'il fallait pour incriminer très clairement le gouvernement: M. Jean-Guy Cardinal. Le ministre de l'Education, aspirant à la chefferie de l'UN, a confirmé ce que nous disions depuis longtemps: la politique de l'actuel gouvernement nous mène tout droit au désastre."

M. Laporte a ensuite approuvé point par point la déclaration faite dimanche par M. Cardinal, surtout en ce qui a trait à la tendance du gouvernement actuel à multiplier "les commissions et les sous-commissions".

Ainsi, le leader a reproché lui aussi au gouvernement d'avoir confié le problème de la langue à une commission d'enquête au lieu de le régler carrément. Les solutions étaient connues et l'existence même de cette commission constitue un recul considérable dans la recherche d'une solution. Elle permet en tous cas au gouvernement de jouer sur tous les tableaux.

"On veut servir en même temps les citoyens de langue française et ceux de langue anglaise, a dit M. Laporte, mais, en réalité, on dessert les deux. Le gouvernement, qui parle partout de l'importance du français au Québec, n'a d'autre geste que d'aller immédiatement signer, uniquement en anglais, l'un des contrats les plus importants dans l'histoire du Québec: celui des chutes Churchill.

Des commissions, a dit le député, il y en a pour tout. C'est à une commission que le gouvernement, l'an dernier, a confié le soin de régler la grève de la Régie des alcools. C'est encore à une commission que, dernièrement, on a confié la tâche d'étudier le conflit qui frappe depuis 22 mois l'enseignement au Québec... Des commissions au lieu d'une action concrète... Des commissions par centaines au ministère de l'Education, par lesquelles, consciemment ou inconsciemment on est en train de saboter le travail qui a été fait en ce domaine.

Réponse sèche

Et, selon M. Laporte, c'est la même situation dans tous les ministères. Des commissions sans nombre qui paralysent l'action gouvernementale... à qui l'on confie les problèmes en espérant qu'ils se régleront d'eux-mêmes.

Reprenant les propos tenus à Rouyn par M. Cardinal, le leader libéral a déclaré que jamais il n'y avait eu critique plus objective contre le gouvernement.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a répondu sèchement aux propos de l'opposition: "Le congrès de l'Union nationale aura lieu au Colisée de Québec le 19 juin prochain, a-t-il lancé. D'ici là, nous allons continuer à gouverner le Québec avec rigueur et dynamisme".

C'est le député de Gouin, M. Yves Michaud, qui est revenu à la charge en affirmant principalement que le ministre de l'Education se devait de répondre au sein même de l'Assemblée nationale aux arguments de l'opposition. La motion, a-t-il dit, est un test de franchise. Le ministre est libre de dire ce qu'il veut et il a raison de dénoncer l'inertie du gouvernement. Il doit cependant donner la mesure de sa taille et aller jusquau bout de son attitude en répétant ses propos à la Chambre.

Le ministre Cardinal n'eut pas à répondre. La discussion, aussitôt après, déboucha sur un débat de procédure où l'équipe ministérielle s'appliqua de son mieux à démontrer l'irrégularité de la motion libérale.

Les ministres UN affirmèrent que les libéraux, tout dernièrement, avaient déjà soumis (mais sans succès) une motion blâmant le fait que le gouvernement laissait les luttes intestines à la chefferie nuire à son efficacité.

L'équipe ministérielle ne sortit pas facilement des dédales de son argumentation, l'opposition faisant remarquer à un certain moment qu'elle revenait à admettre que les propos de M. Cardinal à Rouyn constituaient vraiment un blâme à l'endroit du cabinet.

M. Cardinal assista au débat en silence et vota avec le gouvernement. Il n'ouvrit la bouche qu'au sortir de la Chambre où, dans un couloir, il remercia au passage le chef du Parti Québecois de son intervention.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

l'impression d'être un ami de la maison reçu dans un salon. Ce qui ne le dispensera pas de payer l'addition. Cependant, il n'y aura pas de surprise de ce côté-là, puisque les repas, autant que les consommations, seront à prix fixe.

Les rénovations commenceront sous peu, selon une entente passée avec le Windsor; le personnel du nouvel établissement qui aura une entrée distincte rue des Cyprès, dépendra de M. Drapeau au nom duquel sera également délivré le permis de la Régie des Alcools Les repas seront préparés dans les cuisines de l'hôtel.

Il n'est pas exclu que la curiosité amène des clients dans ce restaurant où le maire ne joue cependant aucun rôle, il est probable que le Vaisseau d'Or attirera des touristes et ajoutera au prestige de la ville, même si la ville n'y est pour rien. Aucun membre du conseil municipal n'assistait à la conférence de presse. Il reste à prouver qu'un concert donné par vingt musiciens, selon un programme classique, puisse supporter deux cents fourchettes maniées de concert.

La sonde soviétique "Vénus-5" largue un container sur la planète Vénus

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — La station planétaire soviétique "Vénus-5" a traversé la nuit dernière en descente ralentie l'atmosphère de la planète Vénus après avoir largué un container qui a atterri en douceur et qui a transmis des informations sur l'atmosphère vénusienne durant 53 minutes, annonce l'agence Tass.

La capsule a mesuré la température, la pression et la composition chimique de l'atmosphère de la planète. "Vénus-5" transportait une plaque gravée à l'effigie de Lénine et portait les armoiries de l'URSS. Tass précise que la descente en parachute a duré 53 minutes.

"Vénus-5", un engin de 2.491 livres, a entrepris sa manoeuvre de freinage à minuit et une minute (HAE) la nuit dernière à l'issue d'une course de 217 millions de milles commencée le 5 janvier dernier. La planète Vénus est située à quelque 42 millions de milles de la Terre.

La station planétaire "Vénus-6", lancée six jours après "Vénus-5", doit arriver dans les parages de la planète demain matin.

La durée de la descente mentionnée par Tass laisse planer des doutes quant à savoir si le container a atteint la surface de la planète, ou si l'expérience a été aussi réussie que celle de "Vénus-4". Il nest pas impossible que l'extrême température de la planète ait fait fondre les instruments contenus dans la capsule.

L'observatoire britannique de Jodrell Bank, qui avait reçu des Soviétiques les données lui permettent de suivre la course de "Vénus-5", a capté les signaux de la sonde pendant 35 minutes seulement. "Nous ne savons pas s'il s'agit ou non de la fin de l'expérience", a déclaré sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire. "Mais nous demeurerons à l'écoute aussi longtemps que nous le pourrons", a-t-il ajouté.

Sir Bernard a précisé qu'en 1964, la sonde "Vénus-4" avait transmis des signaux pendant 90 minutes. "Cette fois, a-t-il dit, il est possible que la sonde se soit arrêtée plus haut dans l'atmosphère de la planète ou qu'elle soit descendue plus rapidement".

"Vénus-4" avait été la première sonde automatique à réussir à atterrir sur la planète Vénus. Auparavant, les Soviétiques avaient envoyé deux autres engins en direction de cette planète; l'un avait raté la cible, l'autre s'était écrasé sans pouvoir transmettre de renseignements.

La dernière tentative américaine vers Vénus a eu lieu en 1967 lorsqu'une sonde "Mariner" avait passé, comme prévu, à quelques milliers de milles de la planète.

"Vénus-4" avait permis de constater que la planète Vénus était extrêmement chaude, qu'elle était presque entièrement entourée par une atmosphère formée en grande partie d'acide carbonique, et que cette atmosphre atteignait les 536 degrés Fahrenheit.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

souligner clairement qu'il s'agit ici d'un problème entre le peuple vietnamien et les impérialistes agresseurs américains. Les Etats-Unis n'ont pas le droit de confondre ce problème avec des problèmes à discuter entre Vietnamiens".

Dans cette dernière phrase, M. Xuan Thuy faisait évidemment allusion au point trois du plan en dix points du F.N.L. qui prévoit un règlement entre les parties vietnamiennes intéressées du problème des troupes vietnamiennes se trouvant au Sud-Vietnam.

La proposition de retrait mutuel, a-t-il ajouté, dévoile 'la perfidie des Etats-Unis".

Passant au problème politique, M. Xuan Thuy a déclaré : "M. Nixon a également parlé du libre choix de la population sud-vietnamienne, mais il ne s'agit là que d'un libre choix à sa façon".

Reprochant aux Etats-Unis d'avoir imposé au Sud-Vietnam des gouvernements de leur choix depuis celui de Ngo Dinh Diem et d'avoir ainsi refusé l'autodétermination. M. Xuan Thuy a accusé l'administration Nixon de 'maintenir en place l'administration Thieu-Ky-Huong, une administration belliciste et corrompue dont la population sud-vetnamenne est en train d'exiger résolument le remplacement par un cabinet de paix pour que celui-ci engage des conversations sérieuses avec le F.N.L. du Sud-Vietnam.

L'intervention du FNL

Pour sa part, le chef de la délégation du Front national de libération (Vietcong), M. Tran Buu Kiem a dit qu'"il est évident que l'administration Nixon ne recherche pas la paix et ne recherche au contraire que des moyens de permettre aux Etats-Unis de maintenir le régime colonialiste américain au Sud-Vietnam".

Le délégué du FNL a reconnu que le principal point de désaccord porte sur le problème de retrait des troupes américaines et alliées, et le droit à l'autodétermination de la population sud-vietnamienne.

Après avoir réaffirmé que la discussion doit s'engager sur la base de la proposition de solution globale du FNL, M. Kiem a déclaré que le gouvernement américain "doit retirer totalement les troupes américaines et celles des pays satellites sans poser aucune condition, renoncer à maintenir l'administration belliciste et corrompue Thieu-Ky-Huong, laisser la population sud-vietnamienne régler elle-même ses propres affaires sans ingérences étrangères.

Les entretiens

A Saigon, le président sud-vietnamien Nguyen van Thieu et le secrétaire d'Etat américain William Rogers ont reconnu, aujourd'hui, que l'entraînement des forces sud-vietnamiennes en vue de remplacer des unités de combat américaines se poursuit d'une manière satisfaisante.

Le président Thieu se félicite de constater que le discours du président Nixon n'a pas parlé d'un retrait précipité des troupes américaines, ce qui risquerait, selon lui, de mettre en danger les positions alliées.

Enfin, on note que MM. Thieu et Rogers ont procédé à une analyse du plan en dix points mis de l'avant par le FNL, se penchant en particulier sur les points qui pourraient éventuellement être en accord avec ceux mis de l'avant par le président Nixon.

Entre-temps, à New York, l'ambassadeur itinérant Averell Harriman a prié l'administration Nixon d'adopter une attitude encore plus agressive en rappelant, aussitôt que possible, 50,000 hommes du Vietnam.

Selon Harriman, les Etats-Unis "ne peuvent s'attendre que le Vietcong cesse ses attaques tant que nous continuerons d'exercer sur lui une pression militaire maximum".

le TEMPS qu'il fera

Week-end agréable

Les possibilités d'averses pour aujourd'hui semblaient s'être dissipées ce matin, selon les météorologistes de Dorval, et pour les Montréalais et les citoyens des régions voisines, cette longue fin de semaine de trois jours s'annonce plutôt agréable.

Le temps sera généralement beau aujourd'hui et samedi avec une température assez douce: le maximum prévu est de 70 degrés et le minimum, le nuit prochaine, de 55 degrés.

Il persiste de faibles possibilités d'averses pour demain, en fin d'après-midi ou en soirée. Le mercure devrait alors atteindre 75 degrés.

Les prévisions sont un peu moins encourageantes pour dimanche, alors qu'un front froid provenant des Grands lacs nous apportera des averses. Lundi, le ciel se dégagera et la température, selon Dorval, devrait être passablement plus fraiche.

Le temps sera de beaucoup moins agréable dans les régions du nord du Québec, où le ciel sera généralement nuageux et où des averses sont prévues pour toute le fin de semaine.

AUJOURD'HUI: 70

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides au sud de Ste-Agathe et Sherbrooke. Ciel variable et plus chaud aujourd'hui et samedi. Averses dispersées samedi après-midi ou en soirée. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 70 et 55; Québec et Ste-Agathe, 60 et 50; Sherbrooke, 70 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie plus tard dans la journée, aujourd'hui et samedi. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau et Gaspé, 55 et 45.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides au nord de Ste-Agathe, St-Maurice et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie aujourd'hui et samedi. Possibilité d'un orage. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val D'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et La Tuque, 60 et 50; Chicoutimi, 55 et 45.

FETE : saint Ubald

La situation financière du patro Le Prévost sera étudiée au mérite

Si les députés de l'Assemblée nationale avaient cru nécessaire de consacrer quelques moments au jeune compositeur-interprète Robert Charlebois, mercredi, ils ont été attirés, hier, par un sujet qui touche des milliers de jeunes Montréalais.

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a attiré l'attention de la chambre sur la situation financière précaire qui existe au patro Le Prévost, une oeuvre de bien-être du Mile-End qui dispense les loisirs et le bien-être à des jeunes de 36 paroisses de Montréal.

A une question, faisant suite à la situation décrite par LA PRESSE, le ministre de la Santé et du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré que le cas de cette oeuvre de jeunesse sera étudié très attentivement.

Par ailleurs, le Haut commissariat aux loisirs et aux sports, ainsi que la Ville de Montréal, ont reçu un rapport détaillé du patro Le Prévost sollicitant une aide substantielle afin d'éviter une réduction sensible des activités de cette institution dirigée bénévolement depuis 60 ans par les religieux de St-Vincent-de-Paul qui ne reçoivent ni salaire ni rémunération.

PRÊTS sur . . .
• BIJOUX
• DIAMANTS
• ANTIQUITÉS, ETC . . .
• OBJETS D'ART
Nous achetons et payons comptant. Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL
(En face de l'hôtel Mont-Royal)

PISCINES PAS COMME LES AUTRES
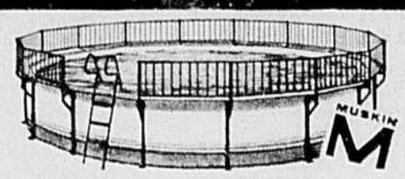

DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16; 18' dia. — 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRÉ-TROUÉE pour recevoir clôture ou promenade
SIÈGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Laminé vinyle ou peint 3 couleurs
ÉQUIPEMENT : filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES : glissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.
SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.
PISCINE OVALE: 12 x 18, 12 x 24, 15 x 27, 18 x 33
PISCINE RONDE: 24', équipée à partir de $649.00; 18', équipée à partir de $499.00; 15', équipée à partir de $379.00
SPECIAL, 12' x 36" avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00
AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.
IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro
874-6911

STEINBERG
CORRECTION
Dans notre annonce parue dans LA PRESSE de
MERCREDI, le 14 MAI 1969,
l'item suivant aurait dû se lire comme suit :
BANANES MURES Variété "PREMIUM" lb 13¢

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés
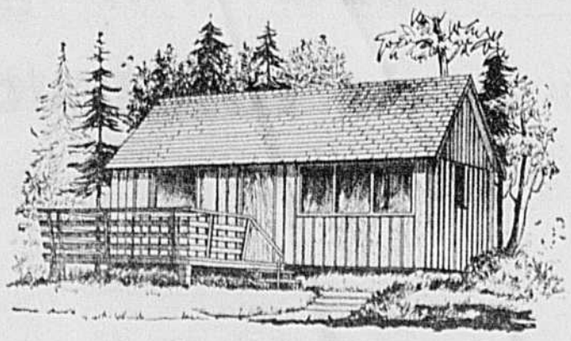
AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y comprs ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.
PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.
Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE et LUNDI 19 mai — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 114 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Une compagnie américaine doit engager son propre procureur

Début des procédures judiciaires à la suite de certaines faillites

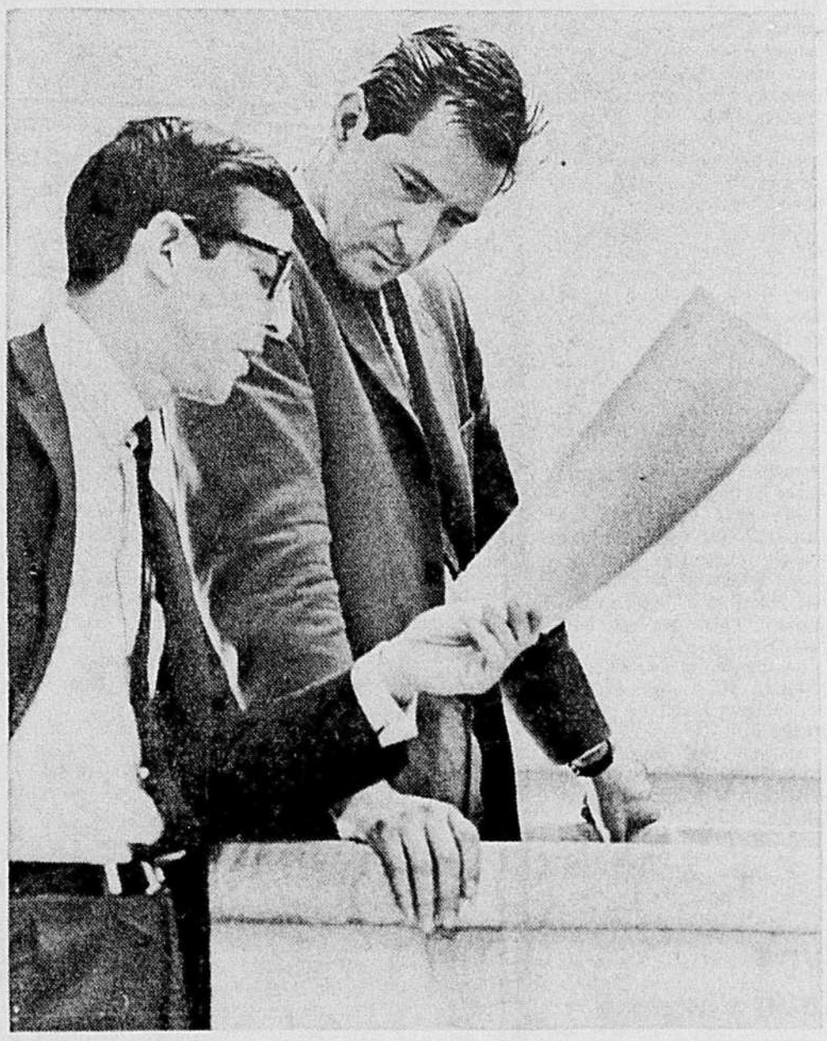

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un témoignage de deux heures

Le témoin Robert-Yvon Tétreault, alors qu'il était interrogé pendant près de deux heures par Me Gabriel Lapointe, devant le registraire des faillites, M. Paul Devos.

Pour obtenir justice à Montréal, une compagnie américaine a été obligée d'engager son propre procureur, le ministère de la Justice du Québec n'en n'ayant pas suffisamment pour instruire les causes dont l'enquête est terminée depuis trois mois par la police, selon le lieutenant-détective Léo Talbot, responsable de la division des faillites frauduleuses de la Section de sécurité sociale du Service de la police de Montréal.

Cette enquête concerne trois faillites et une prétendue tentative d'extorsion qui aurait pu se chiffrer par plusieurs milliers de dollars aux dépens des cultivateurs de pommes de terre des Maritimes.

La faillite de Canada Woodstock

Les procédures judiciaires ont débuté hier dans l'affaire de la faillite de la compagnie Canada Woodstock, qui, en 1967, avait ses bureaux au 554 est, rue Jarry.

L'un des directeurs de cette entreprise, M. Robert-Yvon Tétreault, 32 ans, du 11,550, rue Balzac, à Montréal-Nord, recherché depuis plusieurs mois par les détectives de la Section de sécurité sociale en vertu d'un mandat d'amener de la Cour des faillites, a comparu hier matin devant le registraire Paul Devos.

L'individu avait été appréhendé la veille dans un garage de Duvernay, où il était vendeur d'automobiles. Il a été le principal témoin à l'ouverture de l'examen statutaire sur la faillite de Canada Woodstock.

Le témoin à la barre a répondu pendant près de deux heures aux questions de l'ex-procureur chef de la Couronne, à Montréal, Me Gabriel Lapointe, représentant la compagnie Holmes Junior, de l'Indiana, qui se plaint d'avoir été frustrée d'au moins $15,000 par les agissements de cette compagnie.

Un wagon rempli de bois

Cette compagnie, de même que plusieurs autres, a expédié, à Montréal, un wagon rempli de bois et n'a jamais été payée pour cette livraison. Les marchandises auraient été revendues à des prix dérisoires à des marchands de bois ou à des constructeurs de la région métropolitaine.

Le témoin Tétreault a été gardé en cellule en attendant la réouverture de l'audition de la cause qui devait avoir lieu cet après-midi. Plusieurs témoins devaient être entendus, dont des personnes qui ont acheté les marchandises de la compagnie Canada Woodstock, et des anciens employés de cette entreprise qui a fonctionné entre le 1er septembre 1967 et le 31 mars 1968.

Les plaintes contre cette entreprise révèlent des pertes de l'ordre d'environ $100,000.

Un réseau important

La faillite de cette compagnie serait reliée de très près aux faillites d'une quincaillerie du nord-est de la métropole et d'une manufacture de meubles de la région de Saint-Hyacinthe.

Les responsables de cette affaire sont des individus bien connus de la police, dont certains sont déjà impliqués dans des faillites et n'en sont pas encore libérés.

D'autres arrestations sont imminentes.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Policier indien assermenté

Le policier indien James George Montour, de Caughnawaga, reçoit son certificat de prestation de serment des mains du juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold. Sous son épaulette gauche on lit l'écusson "Caughnawaga Iroquois Police".

Un précédent

Quatre policiers indiens à double mandat fédéral et provincial, à Caughnawaga

par André LUCHAIRE

La prestation de serment, hier après-midi, de quatre policiers et agents de la paix, Indiens de Caughnawaga, aux termes de la section 64 de la Loi de police du Québec (17 Elisabeth II, chapitre XXII), constitue non seulement un événement heureux "et qui aurait dû se produire auparavant", comme l'a souligné le juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold, mais aussi un précédent remarquable à plusieurs points de vue.

Tout d'abord c'est apparemment la première fois que des policiers de réserve indienne le sont à la fois sur le plan fédéral et provincial; ces cas de double mandat sont d'ailleurs extrêmement rares.

Sous l'autorité de la RCMP

Les policiers en question, James George Montour, Joseph D. Delisle (un lointain parent du chef André-T. Delisle) Gary Joseph Delaronde et Joseph James Montour, étaient en effet depuis le 24 octobre dernier, "policiers surnuméraires spéciaux et agents de la paix aux termes de la Loi sur la Police royale montée".

Ils ont été entraînés par le caporal Leblanc, de la RCMP, et resteront, pour le moment du moins, sous son autorité.

Cette prestation de serment a suivi immédiatement le jugement du juge en chef sur les pétitions que les policiers en question avaient soumises à l'effet d'être également désignés comme policiers spéciaux aux termes de la loi provinciale.

Un "policier spécial" est nommé "pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans le territoire désigné par le magistrat habilité à cet effet: juge de la Cour du Banc de la reine, juge de la Cour supérieure ou de la Cour provinciale, ou tout juge des sessions de la paix ou municipal, avec l'approbation du procureur général. Il a le droit d'interpeller, d'arrêter et de conduire en prison.

Les quatre policiers, qui avaient pris leurs fonctions fédérales dès l'automne dernier, ont effectivement eu à s'occuper de divers cas d'infraction à la Loi des Indiens, et ont même eu l'occasion de conduire des délinquants à des cellules mises à leur disposition à Châteauguay ou à Laprairie par les autorités provinciales.

Ils n'ont pas émargé au budget de la RCMP, mais ont été payés à même un octroi spécial accordé par Ottawa au titre de programmes de développement des réserves.

Leur désignation, maintenant, comme policiers spéciaux au titre de la loi provinciale, va probablement modifier cette situation. Il est probable qu'on s'achemine vers un partage Bande-Province des salaires, la Bande ayant pris de toute façon à son compte l'équipement de sa force policière (équipement personnel, automobile, etc) — mais toujours sur les octrois spéciaux.

Le mandat de ces policiers spéciaux (au titre provincial) a été limité par le juge en chef adjoint au territoire de la réserve de Caughnawaga et leur armement restreint au pistolet ou revolver et dans l'exercice de leurs fonctions seulement. Il a été fixé à cinq ans.

Ces restrictions avaient été formulées par le procureur général, à l'approbation de qui les pétitions étaient soumises.

A la séance de la Cour provinciale au cours de laquelle le juge Gold a rendu son jugement et procédé à la prestation de serment des policiers ont assisté, outre le procureur des pétitionnaires, Me James A. O'Reilly (conseiller légal du Conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga) les conseillers Ron Kirby et Angus Marquis.

Montréal aura la seule école universitaire française au monde de design industriel

Le professeur Rinaldo Petrini, de l'Université de Montréal.

par Bernard MORRIER

Montréal pourra se vanter, dès septembre, d'être la seule ville au monde à avoir une école universitaire française de design industriel.

L'Université de Montréal vient en effet de faire savoir qu'elle vient d'accepter un projet en ce sens, mis au point par l'un de ses professeurs, M. Rinaldo Petrini, B.Sc., L. Des., M.Sc., également président de la Commission d'éducation de l'International Council of Societies of Industrial Design.

Ce nouveau département de design industriel sera rattaché à la faculté d'Aménagement de l'U. de M.

Comme le souligne M. Petrini, l'objectif de cet enseignement sera de former des spécialistes du design industriel, initiés à son processus et à ses méthodologies propres: définition des problèmes, choix des objectifs, définition des solutions et des formes, interrelation dialectique entre la forme et la fonction.

Le professeur explique aussi que le design industriel ne vise pas nécessairement à la création d'oeuvres d'art personnalisées, libérées des conditions qu'imposent le temps, l'espace et les besoins humains. Au contraire, reconnaissant les besoins et les contraintes de la société et de ses mécanismes de production, le "designer" (concepteur) industriel tente de répondre, par la conception de produits industrialisés, à certains besoins physiques et psychologiques de l'homme. Cette activité s'exerce toujours à un moment précis, dans un contexte socio-économique déterminé, et en réponse aux contraintes multiples et diverses de l'habitat humain.

La première école du genre au pays

A l'heure actuelle, 83 universités de langue anglaise donnent un cours de design industriel, dont trois au niveau doctoral, et la plupart de ces institutions sont situées aux Etats-Unis. Il n'y a pas de grande école en France, ni en Belgique.

Fait important également à souligner, l'école de Montréal ne se contentera pas d'être unique dans le monde francophone, mais elle sera également la première du genre au pays, le Canada n'ayant pas de cours avancé de design industriel en langue anglaise.

M. Petrini a révélé que déjà 174 aspirants ont fait part de leur intention de suivre le cours, mais que 15 seulement seront acceptés pour la première année.

Par ailleurs, trois professeurs seront préposés au cours et le département se propose d'en embaucher deux autres à temps partiel pour en arriver à une moyenne d'un professeur par trois étudiants.

Le cours, qui s'échelonnera sur une période de quatre ans, permettra d'obtenir 160 crédits et mènera au baccalauréat.

Voir DESIGN, page 6

RAQ: délai de 60 jours à 17 détenteurs de permis

Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Marc Lacoste, vient de faire savoir que 17 détenteurs de permis, qui récemment étaient appelés à s'expliquer devant lui, bénéficieront d'un délai de 60 jours pour que les propriétaires des établissements concernés se conforment aux normes exigées, faute de quoi leurs permis seront annulés.

Le président de l'organisme a précisé que la Régie entendait faire respecter les prescriptions de la loi et que celle-ci devait s'appliquer à tout le monde, sans discrimination ni favoritisme.

"La loi exige que pour avoir un permis de bar, a-t-il dit, le requérant doit d'abord détenir un permis de salle à manger. Ceci signifie qu'un détenteur de permis de bar doit exploiter de façon convenable une salle à manger. J'avertis tous ceux qui ne se conforment pas à cet aspect de la loi qu'ils devront s'y plier ou leurs permis seront annulés."

Les Entreprises Rénald Limitée

Lors de l'audience publique tenue à Montréal, comparaissait M. Joseph Beaudry, président des Entreprises Rénald Limitée, qui exploite de nom-

Voir DELAI, page 6

Trois présumés tueurs sont envoyés à leur procès

par Léopold LIZOTTE

Au terme d'une enquête préliminaire qui n'a duré que quatre-vingt-dix minutes (et l'une des dernières procédures du genre que les journaux pourront rapporter avant que le bill omnibus ne devienne effectivement loi), trois présumés "tueurs" de la Mafia locale, Jimmy Di Maulo, Giuseppe Armini et Nicolas Léo, ont été envoyés à leur procès, un peu aavnt 1 h., hier après-midi.

Pendant ces quatre-vingt-dix minutes, une demi-douzaine de policiers avaient fait, devant le juge Jacques Trahan, le récit presque hallucinant des allées et venues des trois hommes qui devaient participer à l'assassinat du jeune Robert Allard, en pleine rue, dimanche matin, le 6 mai.

Un seul des véritables témoins oculaires du meurtre dégoûtant commis à cette heure a été interrogé par le procureur de la couronne, Me Gérard Girouard.

Il s'agit du lieutenant-détective Jacques Boisjoly, du Bureau des enquêtes criminelles, qui a entendu le premier coup de feu, en direction d'un terrain de stationnement situé à l'intersection de la rue Jean-Talon et de la 12e Avenue, à 8 h. 57 a.m.

"Ce premier coup de feu, dit-il, a été suivi d'un deuxième.

"Puis, j'ai vu la victime qui courait vers moi, les mains en l'air, en criant. Il y eut alors un troisième et un quatrième coups, et le jeune homme, que je n'ai pu reconnaître à ce moment-là, s'est affaissé dans la rue.

Dans un silence, qui fait presque lugubre, et qui est définitivement exceptionnel, dans cette chambre des enquêtes bondée au maximum de curieux, le policier ajoute alors:

"Armini et Léo se sont alors approchés et ont fait feu sur le jeune homme à plusieurs autres reprises. Armini se trouvait à hauteur de la tête, Léo vis-à-vis l'abdomen.

Armini a alors fait un pas dans la direction contraire, comme pour s'en aller.

Mais il a soudainement fait volte-face. Et il a tiré une autre fois dans la tête d'Allard.

C'était le onzième projectile dont on lui trouait la peau. Huit s'étaient logés dans la tête, les trois autres dans le thorax.

La poursuite, excessivement rapide, s'engagea alors. Rejoint à quelques centaines de pieds de lieu du crime, Armini pointa tout d'abord son arme dans la direction du détective Boisjoly.

Mais celui-ci lui ordonna de laisser tomber son revolver en lui disant :

"You do or you die".

Après une très courte hésitation, celui que l'on appelle "The Killer", dans son milieu, laissa effectivement glisser son revolver vers le sol et leva les mains en l'air.

Léo était lui-même appréhendé à quelques pas de là, dans les mêmes circonstances, cependant que Di Maulo, qui avait tenté de fuir dans sa puissante Cadillac, était coincé entre plusieurs véhicules de police qui convergèrent soudainement dans sa direction.

Devant cette preuve, qui n'était rien moins qu'inusitée, dans un cas pareil, les procureurs de la défense, Mes Maurice S. Hébert et Sydney Leithman, se bornèrent presque à poser quelques questions précises sur les mobiles qui avaient pu pousser les policiers à ne pas intervenir avant, alors que, de toute évidence, ils pressentaient ce qui allait se produire.

Comme un des policiers avait été témoin de la façon dont Di Maulo avait dégonflé un pneu de l'auto d'Allard, pour l'empêcher d'aller loin, comme un autre avait soutenu que ce même Di Maulo avait, à un certain moment, bloqué la traverse des piétons, et, finalement, devant le récit du détective Boisjoly lui-même, ils tentèrent de savoir si... des instructions avaient été données de ne pas intervenir plus tôt.

Pour sa part, le détective Boisjoly déclara que la fusillade avait été déclenchée trop vite, et qu'il n'avait pas eu le temps de tirer en l'air. Pas même de sortir son arme de sa ceinture pour le faire.

A toutes ces questions, incidemment, le procureur de la Couronne, Me Girouard s'opposa fermement (et avec succès dans certains cas) en soulignant que l'on n'était définitivement pas là pour faire le procès des policiers, et tenter de savoir s'ils auraient dû faire de la prévention du crime, à ce moment-là.

Voir PROCES, page 6

La commission d'enquête recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police à Pte-aux-Trembles

par Claude MASSON

La commission d'enquête sur tous les aspects de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles, au temps où cette ville était contrôlée par l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre, recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police.

Il s'agit là, selon ce que nous avons appris, de l'une des conclusions de la commission d'enquête présidée par le juge Georges H. Long, de la Cour provinciale, qui doit remettre son rapport au ministre des Affaires municipales d'ici quelques semaines tout au plus.

Evidemment, ni le juge ni le commissaire Christian Fontaine ne veulent confirmer ou infirmer la nouvelle. Ils sont tenus au plus secret sur le contenu de leur rapport.

Comme la Commission municipale contrôle la ville de Pointe-aux-Trembles par le fait de la tutelle et que le rapport des commissaires sera reçu par le ministère, il est fort probable que cette recommandation sera acceptée d'emblée.

Le futur directeur remplacerait M. Roland Gagnon, nommé chef de police sous l'administration du maire Saint-Pierre et envers lequel les critiques et les reproches n'ont pas manqué.

Plusieurs témoins à l'enquête, policiers de Pointe-aux-Trembles, ont décrit la situation irrespirable qui existait au sein du Service.

L'enquête a d'ailleurs porté elle-même en majeure partie sur ce service municipal et plus particulièrement sur le rôle du chef Gagnon, de l'ex-conseiller Pierre Lachapelle et de celui qui, jusqu'à tout récemment, agissait comme détective, l'agent Claude Gauthier.

[illegible] qu'un [illegible] fait dé[illegible] ce dé[illegible] illégale[illegible] taire Saint [illegible] chef Gagnon, a[illegible] coutes sur

Voir COMMISSION, page 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 114

Un ton très conciliant

Seule la mauvaise foi pourrait refuser de saluer le ton conciliant employé par le président Nixon au cours de son intervention publique la plus solennelle sur l'évolution du conflit vietnamien depuis qu'il occupe ses hautes fonctions.

Il n'en demeure pas moins vrai que les bonnes intentions sans les actes ne suffisent pas. La politique hélas ! obéit à des règles aussi implacables que les arts. Un mauvais tableau restera toujours un mauvais tableau, quoi qu'il en soit des dispositions aimables du peintre. Or, la guerre du Vietnam, dont le président Nixon a hérité, que son prédécesseur, M. Johnson, avait lui-même assumée comme une douleur, après la mort de John Kennedy, est essentiellement une mauvaise affaire. Comment la liquider maintenant ?

Il paraît, en tout cas, bien évident que l'administration Nixon veut la liquider, en limitant le plus possible les pertes. M. Nixon s'y est d'ailleurs engagé auprès des électeurs.

Aussi, après l'allocution de mercredi soir, s'est-on immédiatement demandé quel accueil l'ennemi ferait au plan de paix américain. La réaction a été négative. On ne s'en étonne qu'à moitié quand on se rappelle qu'un plan proposé la semaine dernière par le Front National de Libération (cette fois) avait suscité bien des réserves chez les autorités américaines et sud-vietnamiennes. Mais, là encore, le ton avait été remarquable de modération.

C'est donc qu'un déblocage survient dans cette partie de poker que constituent les négociations commencées à Paris en mai 1968 ? Beaucoup d'indices et de témoignages donnent à penser que, d'un côté comme de l'autre, on souhaite parvenir à un arrangement. Mais l'optimisme n'est jamais plus sûrement freiné que lorsque, après les propos encourageants du président des Etats-Unis, la radio reprend une litanie familière : "Aujourd'hui, le nombre des morts au Vietnam, à la suite d'une opération militaire d'envergure, etc..."

Depuis un an, timidement d'abord, plus ouvertement en 1969, les Etats-Unis ont amorcé un virage complet et délicat. Le réalisme commande le succès de l'opération suivante : par des étapes souvent mystérieuses, faire passer le conflit du plan militaire au plan politique. Quand le conflit aura tourné à l'affrontement purement politique il ne concernera plus que les Vietnamiens, et Washington rappellera ses soldats. Telle est la thèse. Il serait plus exact de parler d'antithèse : quiconque (en 1966, par exemple), affirmait que le conflit vietnamien n'était pas susceptible de recevoir une solution militaire était inexorablement taxé de défaitisme.

Pour hâter le mûrissement d'une solution politique, faut-il, comme le réclame le Front National de Libération, que les Etats-Unis retirent immédiatement leurs troupes ? Ou, au contraire, les Etats-Unis doivent-ils s'assurer que leurs alliés sud-vietnamiens reçoivent toutes les garanties quant à leurs libertés, avant de rapatrier les GI ?

Dans son allocution, M. Nixon a donné toutes les raisons pour lesquelles il n'envisage pas un repli unilatéral des siens. Mais il paraît également acquis qu'il souhaite rapprocher le plus possible la date de cette échéance. Ce souci correspond aux espérances du peuple américain, sensible à l'effrayant tribut, en argent et en vies humaines, que cette guerre prélève sur ses ressources. Le fait que le président envisage la constitution d'une commission internationale pour surveiller le reflux des troupes indique qu'il pense aux prochaines étapes.

"Nous ne recherchons pas de bases au Vietnam. Nous n'insistons pas sur des liens militaires ... Nous croyons qu'il devrait y avoir la possibilité de faire participer pleinement à la vie politique du Sud-Vietnam tous les éléments politiques qui sont prêts à le faire sans utiliser la force ou l'intimidation". (Allocution présidentielle).

Partenaires médiocres à la guerre, les alliés sud-vietnamiens pourraient bien se montrer des collaborateurs encombrants dans la recherche de solutions politiques. Cette alliance malheureuse attriste les amis des Etats-Unis, tandis qu'elle irrite les plus exigeants, qui en reviennent toujours à la question centrale : que diable allaient-ils faire dans cette galère ?

Guy CORMIER

Le temps fera la preuve

Du bill "omnibus", adopté, enfin ! aux Communes, par 149 oui contre 55 non, il ne restera dans la mémoire du public que le souvenir d'une affaire ayant heurté les gens et les institutions, bousculé nombre de principes au nom du progrès, ayant provoqué remous et orages sans apporter aucun enrichissement à la personne humaine. Oui, bien sûr, s'il nous faut ne voir que l'avortement thérapeutique et l'attristant phénomène de l'homosexualité, il va de soi que la nouvelle législation est de nature à susciter de profondes inquiétudes, pis encore de réelles alarmes. Mais une loi est souvent aussi éphémère que les hommes qui l'ont imaginée. Dans, disons trois ans, nous saurons si nos perspectives ont été faussées, si nous avons transgressé l'ordre de la nature et si au nom de la liberté de l'homme, nous n'avons pas commis de lamentables erreurs. Et nous aviserons et nous corrigerons. Sera-t-il trop tard et les dégâts seront-ils irréparables? La réponse appartiendra aux "sages" qui ont donné leur approbation. Souhaitons qu'ils aient le courage, en ce temps-là de reconnaître leur maladresse.

Par ailleurs, le bill omnibus nous libère d'une foule de tabous touchant les loteries et dans le cas des armes à feu et de l'ivressomètre, nous pensons qu'il marque des points progressifs importants. Du reste, depuis quand exige-t-on du législateur des lois parfaites et immuables? L'homme est un bizarre animal qui semble s'ingénier à utiliser son intelligence pour ériger l'abus en système, réduire ses pires fautes à des incartades. Il déteste les contraintes surtout lorsqu'elles font échec à ses plus stupides extravagances. Heureusement que la légalité est assortie de sanctions, sans quoi il ne serait pas joli le comportement de l'homme dit moderne.

Donc, tout en retenant de solides et sérieuses objections dont il a été fait état durant plusieurs mois de débat, tentons d'accepter la nouvelle législation pour ce qu'elle est uniquement. Si nous avons dépassé la mesure, nous le saurons en peu de temps, si l'avortement thérapeutique (et de grâce sachons comprendre le sens de ce dernier mot) nous conduit à un carnage de vies humaines et si dans le cas de l'homosexualité nous nous dirigeons vers des turpitudes sans nom, plus ignobles les unes que les autres, cela aussi nous le saurons et dès lors l'éloquence des faits suffira à nous faire changer d'avis. Certaines lois ne sont que d'ingénieux traquenards; d'autres sont des excès de libéralisation; il en est qui rejoignent l'audace pure. Le temps dira si "l'omnibus" ne s'est pas engagé sur la route de la témérité.

Roger CHAMPOUX

Un billet de l'institutrice

Mercredi, quelque 20,000 enseignants ont marché sur le Parlement de Québec pour sensibiliser encore une fois l'opinion publique au conflit qui les oppose depuis 22 mois au gouvernement et aux commissions scolaires.

Théoriquement, tout le monde devrait savoir aujourd'hui quel est l'objet du litige et avoir, sinon un parti pris, du moins une opinion valable là-dessus.

Pourtant, dans la majorité des cas, les citoyens sont loin d'être fixés sur la nature exacte de ce conflit, de même que sur l'importance prétendument vitale que les parties adverses attachent à leurs positions.

Le gouvernement ne sentait-il pas lui-même le besoin, la semaine dernière, de faire comparaître les parties devant la Commission parlementaire de l'Exécutif, afin qu'elles expliquent "aux députés et à toute la population les raisons qui fondent leurs positions et leurs attitudes" ?

Si, après 22 mois, le gouvernement ne comprend pas encore, c'est dire qu'il s'agit d'un conflit dont la compréhension n'est pas à la portée de tous les contribuables ...

Quoi qu'il en soit, je crains qu'éventuellement cette opinion, tellement cajolée et si mal informé, s'impatiente et provoque un règlement radical qui sera peut-être injuste et mécontentera tout le monde.

En attendant, je caresse un projet original.

Quand mon enfant s'absente de l'école, il doit justifier son absence par un billet signé par sa mère.

A mon tour, je me propose d'exiger de son institutrice un billet dans lequel elle m'expliquera en quoi son absence de l'école le jour de la marche sur Québec, sert le bien de la réforme scolaire en général, et celui de mon enfant en particulier.

Peut-être que je finirai enfin par comprendre.

Marcel Adam

NDLR - M. Marcel Adam remplace temporairement M. Cyrille Felteau, en congé de maladie.

VOUS avez la parole

L'ingérence d'Ottawa freine les aspirations des Québécois

Monsieur le Rédacteur,

La "Trudeaumanie" ne trompe plus personne. Les Québécois ont été bernés; nos Canadiens français à Ottawa devraient rougir de honte.

De quelque côté que l'on se tourne, des relations internationales au développement économique, des affaires culturelles au domaine social, l'ingérence intolérable du gouvernement fédéral freine d'une façon odieuse les aspirations légitimes de tous les Québécois.

L'aéroport internationale à Sainte-Scholastique, l'assurance-santé, les satellites de communication, le parc Forillon, que de griefs justifiés qui, s'ajoutant à ceux d'un centenaire, constituent le dossier d'innombrables iniquités découlant d'une politique qui nous étouffe de la plus abjecte façon.

Bien sûr, il s'en trouvera toujours, pour nous reprocher un manque de compréhension, voire de collaboration aux menées des autorités fédérales.

Le Québécois digne de ce nom ne saurait endurer davantage. Il ne doit ni comprendre ni collaborer au passage de la camisole de force. Il n'acceptera plus que l'on crache à la figure de son ami, de Gaulle, il ne pardonnera plus la lâcheté des hommes politiques qui coopèrent à leurs seuls intérêts propres et il mettra fin à l'odieux chantage économique des corporations étrangères qui, sous prétexte de donner à manger au Québécois, lui fait perdre toute dignité en lui ordonnant de se mettre à genoux.

L'homme québécois veut être debout, contrer l'hémorragie de ses forces vives et consacrer l'énergie de sa jeunesse à bâtir un pays où il fera bon vivre parce qu'on y sera enfin chez soi. Une transformation des richesses de cette société pour le plus grand bien de sa majorité lui assurera une prospérité continue et mieux partagée.

Voilà l'idéal à atteindre. Le défi de l'avenir est là. Il n'est pas héroïque, sublime ou altier; il est normal, à la mesure d'un homme responsable et dans l'esprit de l'ère moderne.

L'homme québécois ne reconnaît pas un Gérard Filion qui prétend "qu'un million de Québécois sortiront de nos frontières advenant l'indépendance du Québec".

Que nous importe ce farceur ? Son venin s'inspire du renoncement et du défaitisme généralisé de ceux qui ont réussi en s'"aplaventrissant" plus souvent qu'à leur tour.

La dignité, la fierté, la maîtrise et la confiance en soi suffiront à vaincre les obstacles.

N'ayons pas peur d'être nous-mêmes, d'affirmer cette conviction et d'agir en conséquence.

Gilles Caron,
Montréal.

Il est évident qu'une réforme économique s'impose

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée au directeur du Service de l'éditorial à LA PRESSE, M. Roger Champoux.

Cher monsieur Champoux,

En lisant vos commentaires dans votre éditorial, l'autre jour, j'ai cru fort à propos d'y ajouter les miens.

D'abord je vous remercie, au nom des pauvres, de dénoncer l'état d'esprit et l'état de chose qui existe.

Vous trouvez scandaleux l'égoïsme de tant de gens, mais ne trouvez-vous pas égoïstes ceux qui reçoivent toujours et qui ne remercient qu'en protestant, en contestant, et en adressant sans cesse des reproches à ceux qui triment si douloureusement et si courageusement pour tenir le mécanisme économique en vie pour supporter de plus en plus seuls le fardeau si écrasant des taxes pour faire vivre les éternels "déshérités" "dépossédés" les "incapables" et enfin pour maintenir le système scolaire pour ceux qui reçoivent tellement pour si peu d'enseignement qu'ils donnent. Ne trouvez-vous pas égoïstes ceux qui reçoivent tellement pour nous représenter aux parlements dont ils sont souvent absents, ceux qui font la grève continuellement pour recevoir tellement pour le si peu qu'ils font. Quand donc finira-t-on de presser la poire pour en extraire le jus qu'il reste à extraire ! ...

Il y a aussi cette mentalité que nous avons, ces conceptions et philosophies que l'éducation et l'information tiennent dans un marasme intellectuel constant.

Tout comme au temps de Pasteur, alors que ce fut le cortège de médecins et d'intellectuels qui furent les derniers à céder et à comprendre ses conceptions médicales, ainsi aujourd'hui nos économistes, sociologues et intellectuels seront encore les derniers à comprendre la nécessité d'une réforme profonde de nos moeurs et de nos conceptions idiotes et serviles de l'économie politique.

Jean-M. Veilleux,
Ile Perrot.

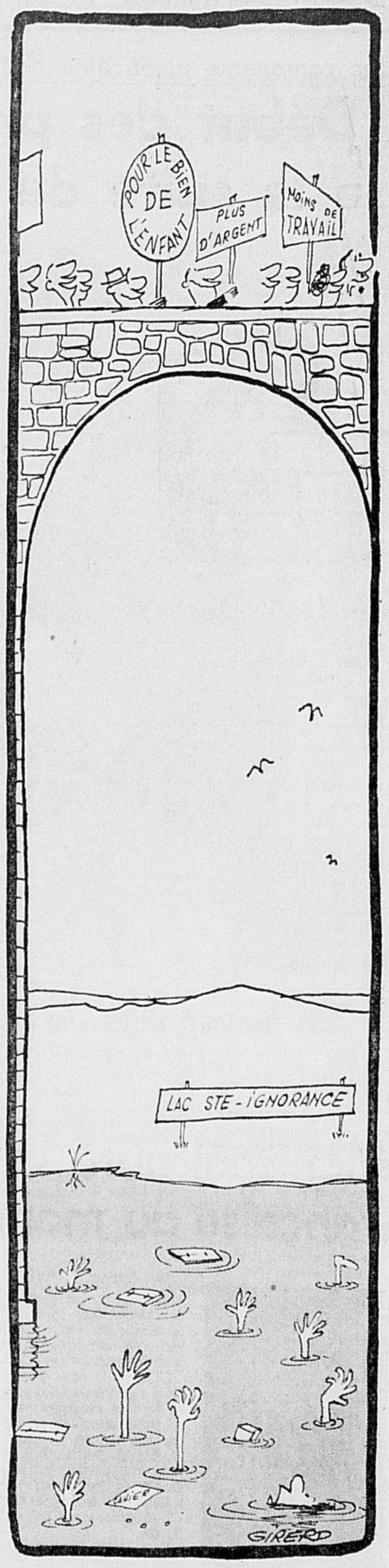

Droits réservés

Cinéma et démocratie

M. André Guérin, président du Bureau de Surveillance du Cinéma, a proposé d'intéressantes réflexions hier, au cours du déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal. De cette allocution, dont le titre complet est "Le Cinéma face à la Tourmente qui secoue la Démocratie actuelle", **nous reproduisons les passages suivants.**

L'été dernier, en pleine affaire "I, A WOMAN", le directeur d'un grand quotidien nous lançait le défi de répondre à la question fondamentale: "Où faut-il tracer la ligne? Comment établir la frontière qui sépare ce qui est recevable de ce qui ne l'est pas?" Dans un texte très analytique, je me suis appliqué à montrer que le tracé d'une frontière était extrêmement malaisé dans le cadre d'une civilisation en perpétuel changement. Comme le disaient déjà, il y a quelques années, les commissaires enquêteurs du Mémoire Régis, il ne revient pas au Québec de refaire la civilisation occidentale. Nous devons vivre avec elle et ce n'est pas par une attitude frileuse et protectionniste que l'on pourra assurer une diffusion du film dans la liberté et la responsabilité. Aussi bien, face au cinéma, le Bureau de Surveillance a-t-il pour orientation fondamentale et constante de se montrer hospitalier...

A peu près aucun phénomène de la civilisation actuelle n'échappe à la lentille des cinéastes. Le mal social de la délinquance juvénile a retenu l'attention d'un jeune maître du cinéma suédois, SJOAM.

Cet auteur ose regarder en face un malaise et poser les interrogations les plus troublantes. Il capte dans leur pathétique vérité les tourments d'une jeunesse passablement désaxée et il essaie de voir comment des éducateurs tentent d'expérimenter de nouvelles méthodes dans un film très percutant intitulé "491".

Un des faits majeurs de la civilisation au XXe siècle est sans nul doute l'explosion sexuelle. Bien entendu, le cinéma participe à ce phénomène et des critiques sévères se surprennent parfois de la hardiesse croissante au chapitre de l'érotisme. Il y a quelques années, l'érotisme pouvait être reçu dans les livres, mais il était impensable que les manifestations de la vie sexuelle puissent trouver une expression graphique à l'écran. Une attitude nouvelle se dessine dans notre civilisation avec l'apparition d'une morale plus ouverte. La pruderie victorienne est balayée et l'on ose aujourd'hui regarder en face et avec franchise les manifestations sexuelles les plus diverses.

Cela ne va pas sans inconvénient ni secousse, surtout quand l'exploration se permet d'aborder des domaines plus ou moins pathologiques. Depuis un an ou deux, des cinéastes secouent des tabous aussi résistants que l'homosexualité. En ce faisant, les metteurs en scène n'agissent pas autrement que les législateurs eux-mêmes. Faut-il s'étonner alors que le cinéma, reflet de la société, s'aventure dans les avenues troublantes et peu confortables des sexualités jusque là jugées plus ou moins aberrantes? Face à cette escalade, un Bureau comme le nôtre tout en adoptant l'attitude la plus disponible conserve néanmoins une vigilance de tous les instants.

Il apparait avec de plus en plus d'évidence, aujourd'hui, que l'établissement d'une frontière entre ce qui est recevable ou non est une affaire extrêmement complexe. Au plan légal, on connait la perplexité des tribunaux au regard de ce que l'on appelle la pornographie ou l'obscénité. Aucun pays n'est encore parvenu à donner de définition exhaustive et précise en la matière. Comment peut-il dans ces conditions être possible d'exercer ses responsabilités? Nous estimons au BSCQ que la surveillance doit s'appuyer davantage sur la recherche et faire appel aux sciences humaines. La censure qui s'exerçait naguère exclusivement à partir de définitions strictement légalistes est devenue inconcevable. L'apport de disciplines telles que la crimonologie, la sociologie, la psychologie des profondeurs, la psychanalyse, la pédagogie, l'anthropologie, est devenu capital.

On renonce partout à recourir, aujourd'hui, à une grille analytique qui fournirait la liste exhaustive des tabous. Dans une recherche très récente menée par le comité européen pour les problèmes criminels de l'Europe et sur les relations existant entre les moyens d'information de grande diffusion et la délinquance juvénile, on peut lire cette constatation: **"Aucun pays du conseil de l'Europe n'a jugé possible l'élaboration d'un code écrit de critères".** Et l'on mentionne d'ailleurs dans la même recherche: "Le contrôle des films ne se borne pas à fixer une frontière par rapport à une référence abstraite du bien et du mal. Il se préoccupe de l'influence du cinéma en tant que celui-ci constitue un processus intensif d'intégration dans le "moi" juvénile des aspects multiformes des attitudes humaines".

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

LA PRESSE est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à utiliser les informations que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Abonnement par la poste, un an, Canada et Etats-Unis : $50.00. "Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 1400".

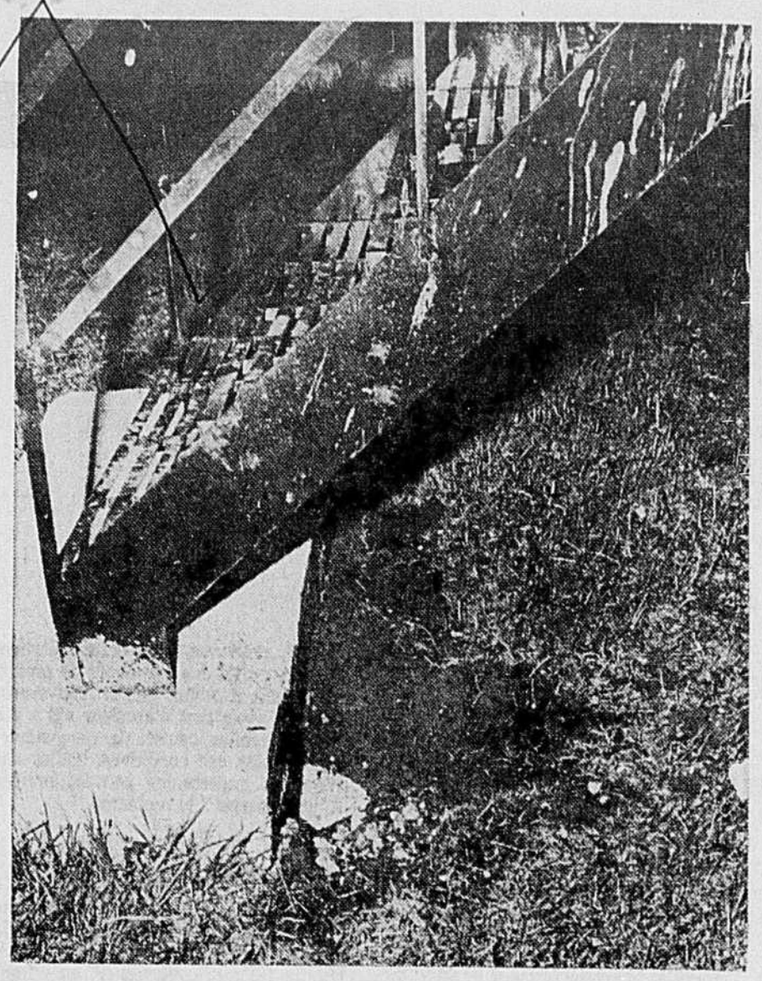

Une bombe explose à Laval

par René-François DESAMORE

Une bombe de fabrication artisanale a explosé, peu après minuit, la nuit dernière, à l'arrière d'un duplex situé au 5730, rue Parme, dans le quartier Auteuil de la ville de Laval.

La bombe, composée d'au moins deux bâtons de dynamite et d'un mécanisme d'horlogerie, avait été déposée sous la première marche de l'escalier de secours conduisant au rez-de-chaussée occupé par M. Lionello Carbocello, employé de la compagnie aérienne Alitalia.

Personne n'a été blessé par l'explosion. Les vitres du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage de l'immeuble ont été brisées. Les marches métalliques de l'escalier de secours ont été légèrement tordues. Des éclats ont perforé le balcon du rez-de-chaussée ainsi que celui du premier étage. Les dégâts sont évalués à $400.

La Sûreté de Laval se demande ce qui pourrait être à l'origine de la pose d'une bombe à cet endroit car aucun des occupants du duplex n'appartient à un mouvement politique ou syndical quelconque.

L'hypothèse d'une méprise n'a pas été écartée.

La Sûreté du Québec a délégué deux enquêteurs à Laval. Ils ont souligné que M. Carbocello était comptable pour une compagnie aérienne et ils ont tenté d'établir une comparaison avec la grève de la compagnie Air Canada. Les enquêteurs se sont toutefois gardés de tirer des conclusions.

Une personne suspecte a été remarquée dans une automobile par trois témoins qui ont relevé le numéro minéralogique inscrit sur la plaque.

L'enquête a été confiée au sergent Marcel Chapleau de la Sûreté de Laval.

PROCES

SUITE DE LA PAGE 3

7 h. a.m., départ, boul. Rosemont

Pour leur part, les détectives Michel Brosseau et Gilles Laperrière avaient précédemment raconté comment ils avaient pris Di Maulo et ses comparses en chasse dès 7 h. a.m., ce jour là. Et ce alors qu'ils exerçaient leurs surveillance sur leurs allées et venues depuis 7 h. p.m., la veille.

Pour le détective Brosseau, la chasse (fort discrète, on le devine) débuta à l'intersection du boulevard Rosemont et de la rue Mignault, dans l'extrême est de la ville.

Le premier arrêt, à la poursuite de la voiture de Di Maulo, se fit angle Musset et Jean-Talon. Là, Di Maulo, qui était en complet bleu, revêtit un imperméable beige.

Pendant quelques minutes, il fit lui-même le guet, en utilisant des lunettes d'approche dirigées vers l'ouest.

A 7 h. 40, ce fut l'arrivée de Di Maulo, puis, cinq minutes plus tard, celle de Léo, dans leurs voitures respectives, qu'ils laissèrent toutefois à des endroits différents.

Ces deux derniers commencèrent alors leur propre patrouille du secteur, à pied, pendant que Di Maulo dirigeait apparemment leur va-et-vient en utilisant les feux clignotants de son auto.

Entretemps, on le devine, avait lieu l'opération dégonflage accomplie à l'aide d'un petit instrument jaune que l'on présente à la cour enveloppé d'un protecteur de plastique. Et ce parce que ce tournevis pointu, que l'on a retrouvé dans le compartiment à gants de la voiture de Di Maulo, doit être à nouveau soumis à certaines expertises.

8 h. 47, l'animation commence

Puis, à 8 h. 47, les choses commencent vraiment à s'animer.

Di Maulo recule sa voiture dans l'une des artères du quartier, et Armini et Léo y montent.

A l'intersection de la 14e Avenue et de la rue Jean-Talon, ils redescendent, mais Armini, plus prudent, laisse ouverte la portière par laquelle il est descendu.

A 8 h. 57, Allard sort de son domicile, au 3410 Jean-Talon, et apercevant vraisemblablement son pneu crevé, prend le volant pour diriger son véhicule vers une station service située à l'intersection voisine.

Armini et Léo vont dans la même direction, à pied, et c'est à ce moment là que les premiers coups de feu sont tirés.

Recoupant la séquence des événements qu'il a suivis, le détective Laperrière raconte alors comment il a pris Di Maulo en chasse, à ce moment là, dans les rues du voisinage, pour finalement le rejoindre à l'intersection de la dix-septième Avenue.

Se voyant ainsi intercepté, le cabaretier fait marche arrière, et heurte le devant de l'auto du policier.

Mais déjà un autre véhicule de police l'a dépassé par la gauche.

Lorsqu'il veut avancer, il s'y heurte.

Le détective Laperrière avance alors par la droite, et l'homme traqué est définitivement coincé.

Il tente alors de prendre la fuite à pied.

En fait, à l'intersection de la seizième Avenue et de la rue Du Maire, il est capturé par les agents Lachapelle et Hamel qui convergent eux aussi vers les lieux.

A nouveau Me Hébert intervient pour demander au policier s'il savait où Allard demeurait, et s'il connaissait également le propriétaire de l'auto au pneu dégonflé, sous ses yeux.

Dans les deux cas, le témoin donne une réponse négative.

Puis lorsqu'il lui demande à quelle distance il se trouvait de cette auto, lorsque la victime y est montée, le jeune policier, qui a témoigné sans l'aide d'aucune note pendant une quinzaine de minutes, a répondu du tact au tact, et avec une exactitude peu commune:

"Cent cinquante-huit pieds, monsieur".

Et c'est la fin de l'enquête.

Le représentant du ministère public, Me Girouard, fait alors savoir au tribunal qu'il a beaucoup d'autres témoins pour confirmer tout cela.

Et, en fait, on a compris qu'il pourrait y en avoir une bonne soixantaine, lors du procès.

Mais le juge Trahan, dont c'est l'enquête, et qui a la faculté de rendre sa décision à n'importe quel moment lorsque la preuve "prima facie" semble avoir été faite, déclare qu'il n'en a pas besoin de plus.

Mes Hébert et Leithman ne font évidemment pas d'objection à l'arrêt des témoignages.

Et, en fait, l'examen volontaire s'instruisant immédiatement, ils déclarent n'avoir aucune déclaration à faire, ni aucun témoin à faire entendre, à ce moment des procédures.

Les prévenus sont donc envoyés aux Assises, illico, leur procès ne pouvant toutefois être tenu avant le terme de septembre.

A moins, évidemment, que le procureur général ne décide de mâter les choses, comme il l'a déjà fait on le sait, en passant par-dessus le coroner pour faire comparaître directement le prévenu en correctionnelle, la semaine dernière.

COMMISSION

SUITE DE LA PAGE 3

la compétence du chef actuel. Il y a quelques mois, en outre, une sentence arbitrale obligeait la ville à reprendre deux agents congédiés sans raison valable, dont le président de la Fraternité.

Une enquête spéciale

D'autre part, devant la situation intolérable qui prévalait au Service de la police de cette ville à problèmes, Québec a même décidé de faire une enquête spéciale dans ce service à la fin de l'année dernière.

Dans le cas de deux hauts gradés de la Sûreté de Québec, il a été découvert notamment que deux dossiers d'enquête quement sur un total de 200 étaient bien complétés et il a été démontré aussi que quelques milliers de billets de contravention étaient tout bonnement disparus.

Et l'option du juge Tormey

Ce ne sont là qu'une partie des griefs accumulés contre le chef Gagnon sans parler de l'atmosphère qui régnait dans le corps policier avant l'intervention des agents provinciaux.

D'autre part, dans le jugement rendu par la Cour provinciale et disqualifiant le maire et ses quatre amis élus conseillers dans son équipe, le juge Réginald D. Tormey n'y est pas allé de main-morte à l'endroi du chef de police de la municipalité.

Le juge a écrit: "La Cour se voit dans l'obligation de déclarer qu'elle a été très mal impressionnée par le témoignage du chef de police Roland Gagnon. Si les faits particuliers qu'il a mentionnés au cours de son témoignage sont authentiques, l'efficacité du corps de police de cette municipalité, pour dire le moins, laisse beaucoup à désirer".

Pour toutes ces raisons, la Commission d'enquête doit recommander un changement à la direction du Service de la police de Pointe-aux-Trembles et le nouveau conseil municipal en place attend le rapport avant de poser quelque geste que ce soit à ce sujet.

DELAI

SUITE DE LA PAGE 3

breux établissements dans la région métropolitaine: bars, salles à manger, tavernes.

M. Beaudry et ses partenaires ont dû répondre pour quatre de leurs établissements visés par le juge Lacoste.

L'établissement situé au 598, rue Saint-Joseph, à Lachine, sera privé de tout permis de la RAQ jusqu'au 26 mai et sa salle à manger devra être en exploitation à cette date pour que les permis soient remis en vigueur.

Les permis du Cupidon, au 2212 est, boul. Henri-Bourassa, et de l'établissement sis au 4351 ouest, rue Notre-Dame, ont été suspendus jusqu'au premier juin, alors qu'ils devront être exploités en conformité avec la loi pour que les permis soient rétablis.

D'autre part, la Régie n'a pas eu à intervenir dans le cas d'une salle à manger, au 2300 est, rue Beaubien, et, conséquemment, la mise en garde du juge Lacoste ne s'applique pas dans ce cas.

Autres permis annulés ou suspendus

Les permis détenus par Gilles Pépin pour le Buffet Crémazie Inc., au 8627, boul. Saint-Laurent, ont été annulés parce que les explications fournies n'ont pas été jugées satisfaisantes. Le juge Lacoste a souligné que la Régie avait le devoir de savoir en tout temps à qui elle a affaire, quant à ceux qui détiennent des permis et qui les exploitent.

Un hôtelier de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, M. Léo Jeanneau a vu ses permis suspendus parce que sa taverne était reliée à un bar et que les pièces où d'autres permis de salle à manger et de bar avaient été alloués n'étaient pas délimitées, comme l'exige la loi.

M. Irving Grundman, enfin, a répondu à la convocation pour Laurentian Lanes Limited, du 222, Montée-de-Liesse, à Saint-Laurent.

"Ce que l'on exige des uns, il faut aussi l'exiger des autres", lui a fait remarquer le juge Lacoste, en expliquant que la RAQ a pour règle de ne pas accorder de permis dans une salle de quilles ou dans un local directement relié à un commerce de ce genre.

Le permis de cet établissement a donc été suspendu jusqu'à ce que l'on fasse du restaurant un établissement distinct de la salle de quilles.

DESIGN

SUITE DE LA PAGE 3

Le programme d'études conduisant à ce stade se compose comme suit:

Première année: atelier et laboratoire: méthodologie; principes et conception des produits; technologie, matériaux, méthodes et machines; mécanique et statique; géométrie descriptive; communications; histoire de l'environnement; statistiques et mathématiques finies; un cours optionnel.

Deuxième année: atelier et laboratoire; méthodologie; technologie, matériaux, méthodes et machines; résistance des matériaux; géométrie descriptive; communications; anthropométrie, génie et industrie; économique; psychologie du travail; deux cours optionnels.

Troisième année: atelier et laboratoire; technologie des matériaux, méthodes et machines; communications; affichage graphique automatisé; dynamique du design industriel; visites industrielles; triel; visites industrielles; gestion industrielle; analyse des coûts; trois cours optionnels.

Quatrième année: expérience professionnelle; atelier et laboratoire; pratique et techniques professionnelles; visites industrielles; trois cours optionnels.

Les aspirants admissibles en première année, à titre d'étudiants réguliers, sont les détenteurs du diplôme d'études collégiales obtenu dans un champ de spécialisation en sciences physiques, ou son équivalent, accepté par l'Université. L'équivalence d'études antérieures pourra être accordée selon le dossier et les mérites du candidat, mais tout candidat admis à un programme conduisant au baccalauréat doit compléter une scolarité d'au moins deux années académiques à plein temps au sein de la Faculté.

De toute façon, tous les renseignements supplémentaires sur le programme et les conditions d'admission peuvent être obtenus à la Faculté de l'Aménagement, au 3450, rue Saint-Urbain.

Ecrivain, professeur et conférencier, M. Petrini fut nommé conseiller à l'Université de Montréal, en 1967, avec mandat d'établir une philosophie du design industriel et un cours homogène pour l'éducation des designers industriels du Québec.

En 1968, on lui confia l'organisation du département du design industriel à la Faculté de l'Aménagement de l'université.

Explosion dans une usine de CIL

Un plombier d'une trentaine d'années a subi des brûlures superficielles au visage, aux jambes et aux mains, vers 9 h. 30 ce matin, quand une explosion s'est produite dans le procédé de fabrication du TNT, à l'usine de la CIL, à McMasterville.

Le blessé, M. J. McCarthy, de Beloeil, a été traité par le médecin de l'usine et il a été gardé sous observation jusqu'à midi. Son état n'a pas nécessité l'hospitalisation et l'on croit qu'il sera en mesure de reprendre le travail dans quelques jours.

Clinique en administration hôtelière

Québec, (OIPQ) — L'Institut de tourisme et d'hôtellerie présentera au début de juin, à Tadoussac, une clinique en administration hôtelière. En effet, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonce que cette clinique d'une durée de cinq jours, intitulée "Le contrôle du bar par les chiffres", se tiendra du 8 au 13 juin prochain à l'hôtel Tadoussac, dans la municipalité de ce nom. Elle est destinée aux propriétaires, aux gérants et aux comptables d'hôtels, de motels et de restaurants de tout le Québec.

Pour tout renseignement, on doit communiquer avec M. Luc Sénécal, Institut de tourisme et d'hôtellerie, 1265 Saint-Denis, Montréal 129 (Tél.: région 514-873-3491).

Un sexagénaire meurt asphyxié

Un segagénaire a été trouvé sans vie un peu avant 6 h., hier matin au cours d'un léger incendie vraisemblablement allumé par une cigarette, dans un appartement qu'il occupait dans un immeuble situé au 904 rue Atwater, à Westmount.

La victime, est M. Bernard Shore, âgé de 62 ans. On croit qu'il a succombé à l'asphyxie.

Lavoie perd son procès contre Laval

par Pierre VENNAT

L'ex-maire de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, a perdu la première manche dans sa lutte contre l'administration actuelle, le juge Maurice Perron, de la Cour provinciale, ayant rejeté sa demande d'annulation de 46 assemblées d'électeurs tenues à l'hôtel de ville, le 15 octobre dernier.

Y aura-t-il une deuxième manche ?

Me Lavoie, hier soir, étudiait encore, en compagnie de ses procureurs, le jugement. Il s'est dit incapable de dire, à ce moment-ci, s'il ira en appel ou non. Il doit faire une déclaration à ce sujet la semaine prochaine seulement.

Quant à l'administration, elle s'apprête immédiatement à passer à l'action et permettre enfin la réalisation des travaux à 46 endroits différents de la ville, qui étaient gelés depuis octobre dernier, soit depuis la contestation des assemblées d'électeurs permettant les emprunts qui auraient rendu possibles les travaux.

Le Dr Paiement: "Lavoie a voulu faire de la politique"

Le Dr Lucien Paiement, qui avait représenté officiellement la ville en cette affaire où il avait été rudement pris à parti par Me Lavoie pour son rôle le 15 octobre dernier, n'a pas voulu, dit-il, sombrer dans la politicaillerie en commentant le jugement.

Interrogé par LA PRESSE, le Dr Paiement a déclaré: "M. Lavoie a voulu faire de la politique avec le progrès et le bien-être des résidants de Laval. Moi, je n'en ferai pas. Evidemment, je me réjouis du jugement, qui ne me surprend d'ailleurs pas. Mais je ne me réjouis pas parce que la ville a gagné ou parce que Me Lavoie a perdu. Je me réjouis parce que, durant sept mois, des gens ont été privés de services essentiels, des constructeurs n'ont pu vendre leurs maisons, faute de pouvoir fournir les égouts et autres services à leurs clients éventuels. Dès demain, le gérant Marc Perron ira à Québec pour obtenir les permissions nécessaires pour que les travaux ordonnés aux 46 endroits différents de la ville puissent débuter".

Les 46 résolutions: aucune illégalité dans leur forme

Le juge Perron déclare dans son long jugement écrit que, suivant la preuve très élaborée qui a été présentée, il est incontestable qu'aucune illégalité dans leur forme n'est intervenue quant aux 46 résolutions adoptées par le conseil municipal, à la séance du 7 octobre 1968.

De même, le juge Perron estime qu'il n'y a eu aucune illégalité dans leur forme quant à l'adoption des 46 résolutions du comité exécutif à sa séance du 17 octobre 1968.

Le juge Perron traite ensuite longuement du principal point de contestation de M. Lavoie et son procureur: les assemblées du 15 octobre elles-mêmes.

"Il est notable qu'entre 7 h et 9 h. du soir, avec l'aide de deux greffiers, de quelque 10 conseillers, d'une cinquantaine d'employés municipaux et d'une trentaine de policiers, 455 personnes ont demandé le référendum sur l'un ou l'autre des règlements en question. Mais rappelons-nous théoriquement que, suivant la loi, 38,272 personnes auraient pu se prévaloir du même privilège.

Physiquement impossible en si peu de temps

"Et par le défilé des témoins entendus, 455 personnes ont pu aisément entrer dans la salle, y circuler, apposer leur vote, demeurer à l'intérieur ou sortir à l'extérieur, durant cette période de deux heures de vote. Il aurait été physiquement impossible que sur 46 règlements, à raison de 100 électeurs, 4,600 personnes puissent circuler dans une si courte période de temps; encore moins 38,272 électeurs Tout de même, la loi à l'article 593 dit bien qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables doit être tenue entre 7 h et 9 h."

Au fait, le juge Perron semble blâmer beaucoup plus le législateur, à Québec, que les autorités de Laval pour ce qui s'est produit puisqu'il écrit que "le législateur, qui par l'article 593, fixe une si courte limite de temps, pour une assemblée des électeurs, avait certes pour but de réduire le nombre de référendums possibles sur les règlements d'emprunt", lesquels, estime le juge Perron, "sont nécessaires dans la plupart des cas".

Me Lavoie est donc débouté, avec dépens.

TISSAGE DE CHEVEUX
PAR
HAIR EVER
MESSIEURS !
AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PEU PLUS DE CHEVEUX ?
Consultation gratuite
1117 ouest, Ste-Catherine
porte 777 — 288-1124

CORRECTION
MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.
Dans l'annonce de la
SEMAINE DU BÉBÉ
Parue en page 67, dans l'édition de mercredi 14 mai, l'item concernant les couches "Flush-A-Bye" aurait dû se lire comme suit.
COUCHES FLUSH-A-BYE, P.M.G., 48 $1.79
Nous regrettons les ennuis causés par cette erreur.

REPRISE DES ACTIVITES CHEZ MORGAN A DORVAL:

C'est dans un local précédemment occupé par une salle de quilles que Morgan s'est installé temporairement à la suite de l'incendie qui avait détruit le magasin le mois dernier. Sur la photo prise lors de l'inauguration de ces nouveaux locaux, nous remarquons de gauche à droite M. Jean-Paul Bernier, représentant du maire de Dorval, M. Roland Brunet, gérant du magasin de Dorval et M. A. R. Murray, directeur général de la maison Morgan.

Un ciné-club à Boucherville

Un ciné-club sera inauguré ce soir, à 8 h., à l'auditorium de la Polyvalente de Mortagne, à Boucherville, où l'on trouve un magnifique auditorium de 650 sièges. A l'affiche, ce sera le film jugé le meilleur en 1963: "Le jour le plus long", avec une pléiade de vedettes dont: Richard Burton, Bourvil, John Wayne, Paul Anka et autres. Pour renseignements: 655-7311.

Votre tour va venir

Si vous n'avez pu encore nous atteindre par téléphone ou obtenir les réservations qui vous conviendraient le mieux, veuillez nous excuser.

Tant de personnes nous appellent pour réserver des places ou pour obtenir des renseignements que nos appareils sont constamment occupés. Ne perdez pas patience. Nous faisons tous notre possible pour assurer votre transport à l'heure et à la destination que vous désirez.

CN

EATON

Vente de linge-maison en mai

Au printemps, les ménagères se procurent habituellement leur linge-maison. A cette époque de l'année, votre lingerie bénéficierait peut-être d'un bain de Jouvence ! Et voici le moment propice de la garnir alors qu'Eaton vous offre son linge-maison à prix intéressant. Une lingerie bien "étoffée" sans pour autant dégarnir votre porte-monnaie, n'est-ce pas là le rêve du printemps de toutes les ménagères ? Rendez-vous chez Eaton ou

EATON 100 1869 • 1969

COMPOSEZ 842-9211

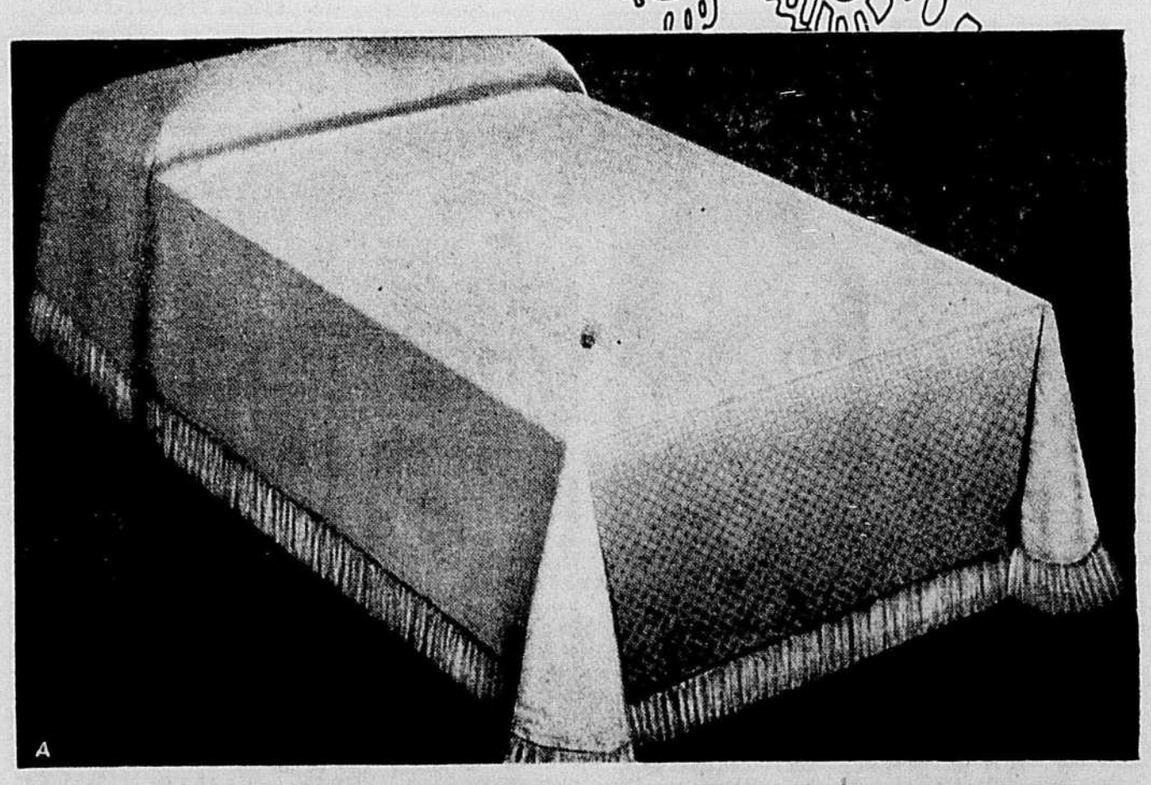

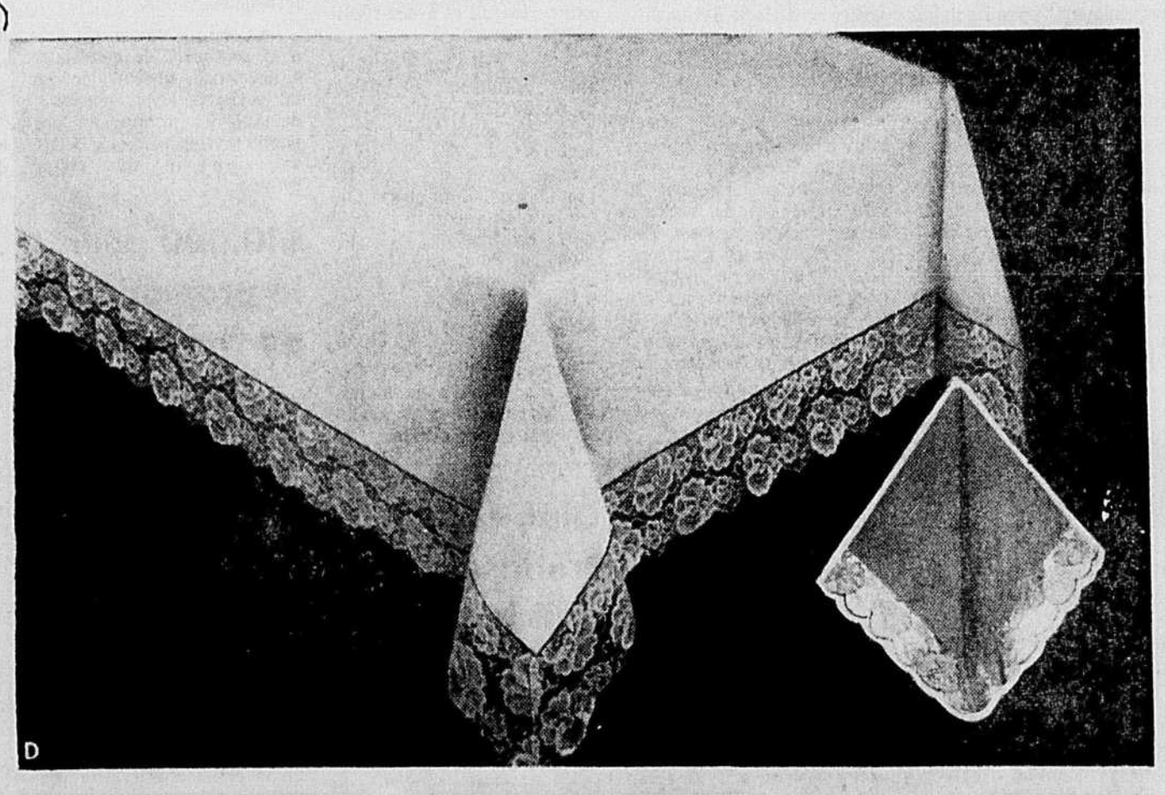

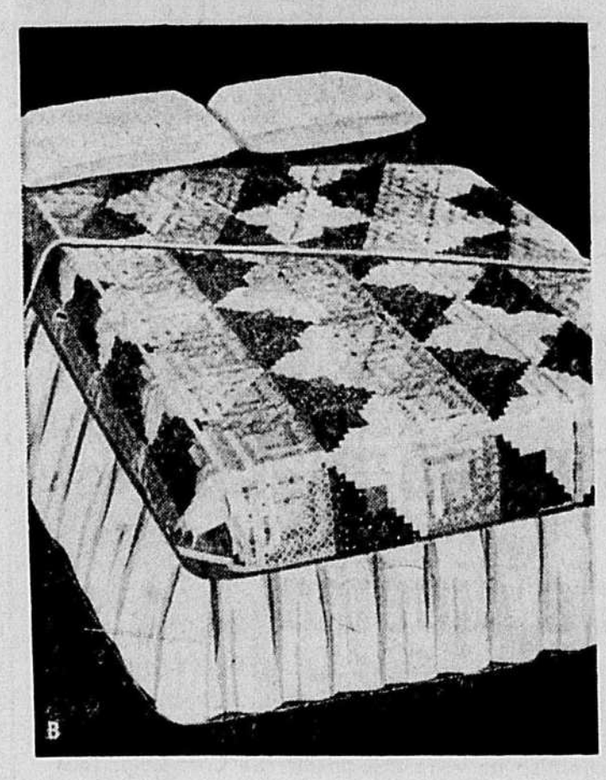

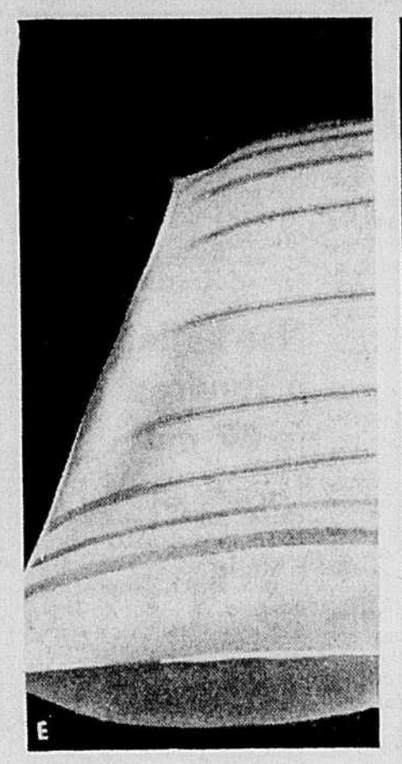

A. Couvre-lits "Morgan Jones" crochetés. Ordinairement 19.98

Des plus ravissants, ils s'harmonisent à tout décor. Conviennent aussi bien à une chambre de chalet qu'à une de votre maison. En un mélange résistant coton-rayonne ils sont des plus souples et ornés d'une épaisse frange. Lavables et séchables à la machine, ne nécessitent que peu ou pas de repassage. Pour lits jumeaux (79" x 110") ou pour lits doubles (94" x 110") dans des tons de bleu, ton or, citrouille, vert avocat, blanc neige ou rose incarnat.

Spécial **13.99 ch.**

(rayon 436)

D. Nappes et serviettes exquises Repassage superflu, anti-taches

Spécial 52" x 70"	Spécial 67" x 90"	Spécial 67" circulaire	Spécial Serviettes 15" carrés
8.99 ch.	**14.99 ch.**	**12.99 ch.**	**1.29 ch.**

Pourquoi ne pas acheter un ravissant ensemble pour votre chalet ? Mais oui, pourquoi ne pas ajotuer un cachet d'élégance dans votre salle à diner, même au chalet ? Elles sont si ravissantes ces nappes en "Dacron" à 65%. Fini qui résiste aux taches, elles sont "Permanent Press"*. Bordure-dentelle de 4" tout nylon. Les serviettes assorties ont aussi une petite bordure dentelle de 1". Jaune, vert, ton or, ton cuivre ou blanc. **Les dimensions sont approximatives.**

(rayon 236)

B. Édredon piqué style grand-mère!

Pour lits jumeaux 64" x 90"	Pour lits doubles 78" x 90"
8.99 ch.	**9.99 ch.**

Même les adeptes de la mode ou des articles-mode en raffolent ! Confectionnés de petites pièces de tissus combinées et piquées, tout comme grand-maman savait si bien les faire. Rembourrés d'acétate "Sanitized" pour une fraîcheur durable, recouverts de coton grand teint à coutures nylon. Lavables à la machine. Motifs de tons bleu ou sur les deux faces. Dimensions approx.

(rayon 436)

C. Ensemble-cuisine en coton-éponge

Spécial Essuie-mains	.69	Spécial Poignée	.29
Spécial Tablier	.99	Spécial Linge à vaisselle	.39

Un ensemble-cuisine tout à fait dans le ton de votre chalet ! Ces articles sont de tons gais et animés, de longue durée, et exempts de repassage. Les serviettes en coton-éponge ne s'effilochent point. Deux motifs plaisants imprimés main : marguerite; rose, bleu ou ton or; ou pomme; rouge, orange ou bleu. Un cadeau qu'on aime recevoir car tellement pratique !

(rayon 236)

E. Oreillers-plumes Ordinairement 2.98

Spécial **2.38 ch.**

Vous voilà au septième ciel, endormi sur un oreiller moelleux garni de plumes de poulets et d'oies. Recouvert de coutil de coton antiplume, à fini satiné. Bords lisérés. Rayures ton or ou bleu. Environ 20" x 26". C'est le moment de vous en procurer alors qu'on vous les offre à petit prix chez Eaton !

(rayon 436)

F. Oreillers de mousse 'Ventifoam'

Spécial **4.48 ch.**

Non allergène — A peine la tête posée sur cet oreiller si confortable et vous voilà dans le domaine de l'irréel ! Moulé d'une pièce, sans joints inconfortables, traité "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Recouvert d'un broadcloth "Sanforized", donc conserve sa forme; fermé d'une glissière. 24" x 15" x 6" environ.

Hors-photo :

Housses : en percale de coton blanc, 180 fils au pouce carré, 42" x 28" environ. **4 pour 2.19**

(rayon 436)

G. Napperons enduits vinyle

Spécial **.99 ch.**

Vous épargnent temps et travail, car ils préservent votre nappe des taches. De forme rectangulaire à bordure fantaisie, ils sont ce qu'il y a de plus dans le vent; translucides, à motifs rembourrés "Dynel" scellés électroniquement. Se nettoient facilement. Ton or, bleu vif, melon, vert avocat et blanc. Environ 12" x 19".

(rayon 236)

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

EATON en ville (rayons 236/436) au deuxième étage, à Ville d'Anjou et à Pointe-Claire

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h. OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211

AU FIL D'ARRIVÉE

LÉON BOUCHARD

Blossom Time serait vendu

Dans les épreuves où les propriétaires des coursiers ont à débourser des frais de nomination et de départ, il arrive parfois qu'un ou deux inscrits dans l'une de ces épreuves privilégiées soient d'un calibre supérieur à la normale, et, les propriétaires des autres coursiers en lice hésitent à inscrire leur protégé pour rivaliser de vitesse avec ces super-étoiles.

La même réponse est sur toutes les lèvres : "Pourquoi courir pour un troisième ou quatrième argent alors que les mêmes chevaux sont assez rapides pour se mériter la palme dans une autre épreuve où, la bourse offerte pourrait être de deux, trois ou quatre mille dollars."

C'est un peu l'histoire de l'amble Gaspé qui sera disputé demain soir à Blue Bonnets alors qu'un peloton de cinq ambleurs de trois ans s'affronteront pour une bourse $12,000.

Les inscriptions de Byron Dares et Penn Hanover ont eu pour effet de réduire à 5 le nombre des 25 éligibles à cette classique, et seuls, Larry DiBernardo (Keystone Adage), G. O. Pinard, A. Biron et R. White (Boot Hill) et J. Léopold Laverdière (Supreme Yankee) ont osé relever le défi.

Mais ceci n'enlève rien à l'importance et l'intérêt de cette course à savoir lequel des deux l'emportera : Byron Dares ou Penn Hanover; Byron Dares avec un mille victorieux, cette année, en 2.04 et 4-5 à la piste de Roc-Kingham et Penn Hanover qui a électrisé plusieurs milliers d'amateurs de courses, dimanche dernier, avec un mille en 2.02 et 3-5 dans la boue . . .

Onze pouliches de trois ans se feront la lutte, demain soir à Roosevelt, pour se mériter les $22,000 du vainqueur dans le stake Lady Maud. Shadow Mir, des fermes Miron, a hérité de la pôle, et, son conducteur, Lucien Fontaine, a confiance de triompher : il devra cependant disposer de Supple Yankee à Stanley Dancer, qui vient tout juste de remporter une victoire facile en 2.04 à la piste de Liberty Bell. A son dernier essai, à Blue Bonnets, la fille de Shadow Wave a été chronométrée en 2.02 3-5 après avoir subi de l'interférence à deux endroits dans le mille . . . Il est maintenant rumeur que Blossom Time soit vendu à la ferme Hanover Shoe Farm de la Pennsylvanie pour un montant de $75,000 . . . Réal Dufour, qui a très bien fait à ses débuts comme conducteur à Blue Bonnets, est maintenant de retour à la piste de Jonquières; Dufour a récolté 3 victoires à ses 5 premiers essais. Incidemment, à Jonquières, le record de piste en 2.03 établi l'an dernier par Nester Adios promet d'être fracassé cette année. En effet, nous venons d'apprendre que Golfer Mir et Gerry Mir ont été inscrits pour participer à l'amble des Records qui sera présenté, à cet endroit, le 23 août prochain . . . Asola Mite, la propriété de Simon Poon de Montréal, est actuellement la meilleure pouliche de trois ans, dans le trot, à Blue Bonnets, après Glee Hanover . . . Encore une fois, cette année, l'association des éleveurs du Québec offrira, avec le concours des pistes, près de $300,000 en bourses; les premières épreuves seront disputées vers la mi-juillet au Parc Richelieu . . . Après la victoire de Tarrs Pick sur Supreme Yankee, un amateur aurait déclaré que le protégé de Benoit Côté n'avait rien de la classe d'un champion. Qu'il se méprenne puisque nous sommes assurés que ce trois ans par Tar Heel peut actuellement ambler un mille en 2.02 ou 2.03 et que Tarrs Pick sera bientôt reconnu parmi les meilleurs trois ans au pays . . . Keith Waples a connu un fulgurant début de saison à Blue Bonnets, et en 31 départs ses coursiers ont accumulé plus de $40,000 en bourses . . . Quelques chevaux à surveiller pour la fin de semaine : **Success Do;** l'aurait emporté a son essai précédent s'il n'avait pas brisé son allure. **Pretty Speedy,** erratique, mais très rapide, l'emportera s'il ne "casse pas" . . . **Barbara Value,** trois fois en quatrième chemin dans le dernier tournant.

VOITURES D'OCCASION

SPECIAUX DE LA SEMAINE

CHARGER 1968 — toit rigide, sièges baquets, tout équipée. $2875

PONTIAC 1967 — décapotable, 4 vitesses, bas millage. $2350

FORD TORINO 1968 — toit rigide, tout équipée, excellente condition. $2850

CHEVROLET IMPALA 1967 — toit rigide, tout équipée. $2350

FORD GALAXIE 500 1967 — décapotable, tout équipée, excellente condition. $2395

FORD FAIRLANE 500 1968 — décapotable, V-8, tout équipée, balance de la garantie de voiture neuve. $2875

DODGE POLARA 440 1966 — toit rigide, tout équipée, bas millage. $1695

PLYMOUTH FURY I 1968 — V-8, automatique, tout équipée. $2150

PONTIAC PARISIENNE 1967 — toit rigide, excellente condition. $2250

CHEVROLET 1967 — décapotable, 8 cylindres, tout équipée. $2395

GARANTIE 50-50 90 JOURS

200 MODELES AU CHOIX

Prix à la portée de toutes les bourses

376-9277

Versailles FORD Sales Ltée

4650 est, JEAN-TALON près de VIAU Tél.: 376-8180

Le Canada a choisi ses co[illegible]rentes

Les noms des trois représentantes du Canada, qui participeront à la série de courses pour établir la championne mondiale chez les conducteurs, ont été dévoilés hier.

COURSE ECOLE — AMBLE — 2 ANS
BOURSE $500 — (pas de pari)
1—Folk Singer (J.W. Baskin)
2—Guy Master (P. Robillard)
3—Cloverland Cheer (D. MacTavish)
4—Dogwood Mir (M. Dostie)
5—Scotch Jeff (P. Battis)

COURSE ECOLE — AMBLE 2 ANS
BOURSE $500 — (pas de pari)
1—Prosper Dares (D. MacTavish)
2—Marksman Mir (P. Sauvé)
3—Dag Mir (M. Dostie)
4—Real Drummond (pas nommé)
5—Shadydale Playboy (J. W. Baskin)

PREMIERE COURSE — TROT
Non-gagnants de $8,500 en 68-69. Aussi, gagnants de $8,500 à $9,000 en 68-69, n'ayant pas gagné une course après le 18 avril 1969. Ou, à réclamer $6,500. Allocations pour l'âge et le sexe.
BOURSE $2,500

2—Rodettes Boy, P. Robillard	3-1
3—Rebel Sniper, M. Lachance	7-2
5—Mr. Media, A. Boucher	4-1
1—Lynn Crystal, Pas nommé	9-2
4—Pretty Speedy, J. Foley	5-1
6—Joe Rodney, J.W. Baskin	10-1
7—Sharon And Put, J. Sprouse	10-1
8—Newport Rocket, J.C. Martineau	12-1

DEUXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $2,000 — Allocation pour l'âge et le sexe.
BOURSE $1,200

6—Sterling Jones, L. Bergeron	3-1
5—Kawartha Bee, Pas nommé	7-2
2—Lori Johnston, J. Hébert	4-1
7—Iosia Scotland, R. Bouthillier	9-2
8—Keyko, B. Côté	5-1
3—Home Place Linda, Y. Desjardins	6-1
4—Chester Time, T. Horton	6-1
1—Dan Dee Direct, S. Grisé	8-1

Aussi éligibles :
Hob Lem, M. Turcotte
Pesky D., C. Bélanger

TROISIEME COURSE — AMBLE
Non gagnants de $14,000 en 68-69 (Allocations). Aussi, gagnants de $14,000 à $16,000 en 68-69, n'ayant pas gagné une course après le 18 avril 1969. Ou, non-gagnats de $18,000 à vie.
BOURSE : $3,200

1—Vanguard Mir, G. Gendron	3-1
7—Shadydale Pitch, B. Côté	7-2
4—Armbro Invader, L. Copeland	4-1
2—Armbro Granite, C. Pelletier	9-2
3—Cagney Hanover, R. Ponton	5-1
5—Sir Winston Pick, R. White	6-1
6—Belle Wilson, C. Poulin	8-1
8—Mr. Champ B., M.Brosseau	8-1

Aussi éligible :
Easy Pick, A. Bédard

QUATRIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $4,000. Allocations pour l'âge et le sex.
BOURSE $1,600

1—Mr. Chockoytte, J.P. Charron	2-1
6—Lovely Luann, M. Turcotte	3-1
8—Topaz Duke, A. Bédard	4-1
2—Steadfast Pick, J. G. Brosseau	5-1
3—Scott Chance, M. Lachance	6-1
4—Earthel McKlyo, R. Meilleur	6-1
5—Winning Ace, N. Bardier	8-1
7—Shermar Larry, P. Robillard	8-1

Aussi éligible :
Gooses Valley, J.J. Martineau

CINQUIEMECOURS E — AMBLE
A réclamer $5,000 - $5,500 (Handicap). allocations pour l'âge et le sex.
BOURSE $1,800

8—Dark Thrust, Hen. Filion	3-1
5—Captain Bob, A. Bédard	7-2
3—Merrie Dazzler, N. Pelletier	4-1
6—Licon Adios, J.G. Brosseau	9-2
7—Beautiful Katy, Pas nommé	9-2
4—Sage Widoeer, P. Battis	5-1
1—Shadydale Chant, M. Lachance	6-1
2—Silent Butler, M. Gingras	6-1

SIXIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $4,000. Allocations pour l'âge et le sex.
BOURSE $1,600

7—Angelic Wick, Hen. Filion	9-5
4—Barbara's Value, J.P. Charron	2-1
1—Saucy Dream, A. Boucher	4-1
5—Creed Castle, L. Copeland	5-1
6—Tennessee Breez, L. Turcotte	6-1
2—Foot Steps, A. Hanna	8-1
8—Awanda Hanover, A. Bédard	8-1
3—Quebc Bri, R. Kinser	10-1

Aussi éligibles :
Monitor Lobell, M. Lachance
Speedy Pointer, J.C. Martineau

SEPTIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $5,000 - $5,500 (Handicap). Allocations pour l'âge et le sex.
BOURSE $1,800

6—Minouche, D. MacTavish	3-1
1—Bethel Adios, B. Côté	7-2
8—Jackie Wayne, M. Lachance	4-1
3—Foo Fa, P. Battis	9-2
2—Shady Valley, A. Lavallée	5-1
5—Choclate Champ, S. Grisé	5-1
4—Speedy Satn, J.J. Martineau	6-1
7—Nick Herbert, A. Hanna	6-1

HUITIEME COURSE — AMBLE
A réclamer $10,000 - $12,00 (Handicap) Allocations pour l'âge et le sex.
BOURSE $3,000

6—Spangler Frost, S. Grisé	3-1
7—Grateful Pat, B. Côté	7-2
3—Good Day, D. MacTavish	4-1
2—Impressive, A. Bédard	9-2
1—Sir Chief, M. Turcotte	5-1
4—Bens Belle, L. Copeland	6-1
8—Howard Mir, G. Gendron	5-1
5—Captains Forevr, Y. Gamache	8-1

Aussi éligibles :
Ceiling Zero, W. Bourgon
Paddy Pick, Pas nommé

NEUVIEME COURSE — AMBLE
Gagnants de plus de $10,00 en 68-69, qui ne sont pas sur la liste des préférés.
BOUSE $5,000

2—St. James Street, D. MacTavish	3-1
6—Blossom Time, G. Gendron	7-2
5—Fitzgerald, R. White	4-1
3—Marvin Crain, L. Copeland	9-2
1—Gay Parader, C. Pelletier	5-1
4—runnymed Chuck, , Crockett	5-1

DIXIEME COURSE — AMBLE
Non-gagnants de $4,000 en 68-69 (Allocations)
BOURSE $1,500

1—Artic Angus, R. White	2-1
5—Mountain Scout, C. Crokett	3-1
4—Con E. Champ, M. Giguère	4-1
2—Bob R., A. Boucher	5-1
3—Dan Minbar, P. Battis	5-1
7—Arden Cap, Y. Poirier	6-1
6—Mr. Paul, D. MacTavish	8-1
8—H. M. Pace, C. Poulin	8-1

Aussi éligibles :
Chet Lynn Adios, R. Savignac
Mars N., A. Hanna

Les représentantes canadiennes seront Mildred Williams, Bobbe Huntress et Georgette Plouffe, toutes faisant présentement campagne à la piste Rideau Carlton d'Ottawa.

Mme Williams et Mlle Huntress sont d'origine américaine, mais elles se produisent régulièrement sur les pistes canadiennes. Mlle Plouffe est native de Hull.

Les trois connaissent le tracé de Blue Bonnets, où sera disputée la finale de la Mondiale des conducteurs féminins, dimanche après-midi le 8 juin prochain.

Les tranches de ce championnat seront présentées sur trois différentes pistes et mettront en vedette dés concurrentes d'Italie, du Canada et des Etats-Unis.

L'Italie sera représentée par huit membres du club "Amozzoni".

L'équipe italienne est attendue aux Etats-Unis dès samedi.

La première tranche de cette série sera courue à la piste Brandywine de Wilmington, Delaware, le 23 mai.

La piste Monticello de New York sera la scène de la deuxième tranche une semaine plus tard, tandis que la grande finale aura lieu à Blue Bonnets, le 8 juin.

Un système de points sera utilisé pour déterminer la championne mondiale.

Les billets pour l'évènement du 8 juin seront en vente à différents endroits de la ville dès le début de la semaine prochaine.

Entretemps, le programme de ce soir sera marqué d'un amble-conditions d'un enjeu de $5000 et opposant six chevaux.

St. James Street a hérité du premier choix au tableau des sélections matinales, tandis que Blossom Time et Fitzgerald sont considérés comme les principaux aspirants.

Les autres seront Marvin Crain. Gay Parader et Runnymede Chuck..

Il s'agira de la première course de Blossom Time à Montréal depuis février dernier. Après son départ de Blue bonnets, l'excellente jument de la ferme Miron a fait campagne à Rockingham, Mohawk et Greenwood.

Montréal dans la ligue Américaine?

La rumeur se fait de plus en plus persistante sur la possibilité que Montréal soit de nouveau représenté dans le hockey mineur professionnel. Ce serait la première fois depuis que le Royal, de la défunte ligue professionnelle de l'Est a cessé d'opérer, il y a huit ans.

Selon un confrère, la plupart des autres clubs "seraient en faveur de l'admission de Montréal dans la ligue Américaine, lors de l'assemblée annuelle de ce circuit à Kiamesha Lake, N.Y., du 22 au 25 juin.

L'on dit que le coût de la franchise serait de $75,000.

Antérieurement, le première filiale du Canadien de Montréal était les Apollos de Houston, de la ligue Centrale, Mais l'Association sportive de Houston, qui opérait le club au cours des deux dernières années, a retiré son appui au club.

C'est ainsi que le club s'est retiré de la ligue Centrale, cette année, et le Canadien est en quête d'un nouvel endroit pour sa principale filiale.

Ce transfert, croit-on, relèverait la popularité du hockey mineur professionnel au Forum, où il a déjà joui de la faveur du public montréalais.

Montréal est un grand centre de hockey. En plus d'appuyer le club de la ligue Nationale, le public a appuyé le Canadien junior, de la ligue Junior "A" de l'Ontario, au rythme d'une assistance de près de 11,000 spectateurs en moyenne par match au Forum.

Le confrère prétend que "même une assistance moyenne de 4,000 spectateurs par match pour ce club de la ligue Américaine, sera une affaire payante, si l'on considère les pertes d'opération de clubs ailleurs".

Ron Ward à l'honneur

WEST SPRINGFIELD, Mass. (UPI) — Ron Ward, le meilleur compteur des Américains de Rochester, a été proclamé la recrue par excellence de la ligue Américaine.

Ward, qui a accumulé 72 points au cours de la saison, a mérité sans difficulté le trophée Dudley "Red" Garrett et le boni de $300.

téléphoto Presse Canadienne

Qui sera couronnée championne ?

Raymond Benoit, la "voix officielle" de la piste Blue Bonnets, devra faire la description en trois langues de la course principale du 8 juin, course qui permettra de couronner le champion mondial des conducteurs féminins. De gauche à droite, Bobbe Huntress, Mildred Williams et Georgette Plouffe, de Hull, se joindront à leurs consoeurs d'Italie et des Etats-Unis pour tenter de mériter cet honneur.

Nos choix à Blue Bonnets

Monsieur X
(Nombre de gagnants: 84 sur 300)
(148 gagnants sur le double choix)

Notre choix	A SURVEILLER
1—Rodettes Boy	Rebel Sniper
2—Dori Johnston	Keyko
3—Shadydale Pitch	Armbro Invader
4—Mr Chockoyotte	Scott Chance
5—Sage Widower	Dark Trust
6—Creed Castle	Barbara'a Value
7—Speedy Satan	Bethel Adios
8—Good Day	Spangler Frost
9—St-James Street	Fitzgerald
10—Artic Angus	Con E Champ

Le meilleur: St-James Street (9e)
Le négligé: Speedy Satan (7e)

Monsieur Mystère
(Nombre de gagnants: 89 sur 300)
(145 gagnants sur ledouble choix)

Notre choix	A Surveiller
1—Rodettes Boy	Lynn Crystal
2—Sterling Jones	Lori Johnston
3—Armbro Invader	Vanguard Mir
4—Mr Chockoyotte	Winning Ace
5—Linclon Adios	Merry Dazzler
6—Creed Castle	Saucy Dream
7—Bethel Adios	Foo Fa
8—Grateful Pat	Good Day
9—St-James Street	Blossom Time
10—Mountain Scout	Artic Angus

Le meilleur: Armbro Invader (3e)
Le negligé: Grateful Pat (8e)

UNE AFFAIRE D'OR!

UN PNEU DE QUALITÉ

FORMULE DE CHAPE DE PREMIER ORDRE!

ÉPROUVÉ

SUR DES MILLIONS DE MILLES DE ROUTES!

4 PLIS NYLON

À FLANC BLANC!

UNE VALEUR IMBATTABLE

PREMIER VENU PREMIER SERVI!

$14.95 CHACUN

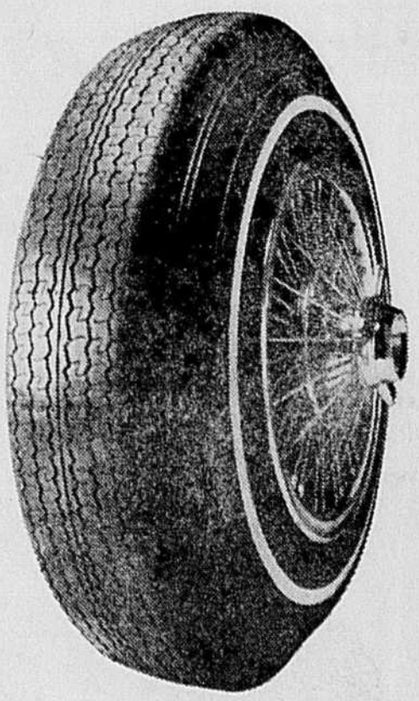

DANS CES QUATRE DIMENSIONS

6.50 x 13	7.75 x 14
7.75 x 15	8.25 x 14

DEMANDEZ LE "MATADOR" À VOTRE FINACENTRE

Achetez dès maintenant vos pneus d'été à ce prix d'aubaine en vous servant de votre carte Fina ou de votre carte Chargex.

FINA finacentre

5700 est, boul. Henri-Bourassa
Intersection boul. Lacordaire
Montréal-Nord. Tél.: 322-8042

Sortie 16, Route Transcanadienne
West Island Mall, Dorval
Tél.: 683-3550

4700, chemin des Sources
Dollard-des-Ormeaux
Tél.: 684-7731

8100, boul. Champlain
LaSalle
Tél.: 366-4950

1049, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval
Tél.: 669-4864

7255 est, rue Sherbrooke
Place Versailles, Montréal
Tél.: 351-0390

545, boul. Taschereau
Centre d'achats Greenfield Park
Tél.: 672-5110

6275, avenue Somerled
Intersection Avenue Kensington
N.D.G. Montréal — Tél.: 489-9731

4591, boul. Samson, Laval
Tél.: 688-8170

Pourquoi ne pas vous offrir la climatisation ?

Les randonnées d'été peuvent être tellement plus agréables ! Demandez la climatisation THERMO KING à votre FINACENTRE... il en coûte à peine quelques sous par jour. Facile à installer, puis à démonter si vous changez de voiture. Des années de confort, à un prix étonnamment bas.

Dans la région de Montréal il y a onze Finacentres pour vous servir.

FINA finacentre

Vous êtes bien là, au Pub sur le Parc

... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.

Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international ITT

NOMINATIONS
ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED

Victor Landriault

Gustave Joli-Coeur, ing. M.I.C.S.

Le Consil d'administration de la compagnie Atlas Construction Co. Limited a le plaisir d'annoncer les nominations de Messieurs Victor Landriault et Gustave Joli-Coeur, ing., au poste de Gérant senior de projet.

Monsieur Landriault a débuté pour notre compagnie en 1947 au Barrage des Joachims, après avoir acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie minière. Il a été surintendant de plusieurs chantiers de travaux d'envergure.

Diplômé en génie civil de l'Université Laval en 1952, Monsieur Jol-Coeur, ing., a travaillé en qualité d'ingénieur de projet, et ensuite a rempli les fonctions de surintendant sur des chantiers de construction de routes, ponts, tunnels et autres grands travaux. —

Jean Mehling câble de Paris

L'industrie française ne doit plus avoir peur de son ombre

La frontière franco-allemande pèse de plus en plus lourdement sur tous ceux qui, en France et en Allemagne, ne peuvent prospérer que par un accroissement massif de leurs échanges. J'entends par là qu'il subsiste encore trop de barrières politiques, trop de barrières officieuses, et que, considérant celles-ci frontières, mieux que quiconque, considèrent celles-ci comme la survivance d'une époque vivant ses dernières années. En tout cas, de très importants paris optimistes sont en train d'être faits. L'un des plus intéressants est celui qui consiste à créer un gigantesque centre économique franco-allemand, à cheval sur la frontière de la Sarre et sur celle de la Lorraine.

Pourvue des installations les plus modernes, elle servirait en quelque sote de zone de transit pour d'innombrables achats et ventes de la France et de l'Allemagne. Autour d'elle s'installeraient, de part et d'autre des frontières politiques, des industries, des entrepôts, etc...

Assez logiquement, la France semble accorder à ce projet une certaine faveur. Peut-être y ovit-elle un nouveau pas en avant vers une collaboration économique qui, de proche en proche, rendra si solidaires les deux pays qu'ils ne pourront plus, en cas de "coup dur" (monétaire en particulier) que s'accorder un appui inconditionnel. Il faut d'ailleurs reconnaitre que, dans l'état actuel des choses, la France a de plus sérieuses chances que l'Allemagne d'être demanderesse!

Quoi qu'il en soit, il serait grand temps d'imbriquer tellement les frontières politiques les unes dans les autres, par le jeu des participations réciproques de nature économique, que chaque pays de la Communauté ne sache plus très bien où commencent ses frontières et où elles finissent.

Une zone commerciale vraiment internationale constituerait, à l'échelle européenne, une nouveauté appelée à un grand retentissement. Mais c'est à l'échelle des hommes d'affaires, assez curieusement d'ailleurs, que se manifestent encore des réticences.

Les seules objections au projet évoqué ici tiennent au coût financier de l'opération. Il est évident qu'en une période où les compressions du budget public ont en quelque sorte valeur de vertu civique, l'éventualité d'un investissement se chiffrant en milliards, nécessitant l'appui presque inconditionnel de l'Etat, ne peut qu'inquiéter le Ministère des finances.

Une période comme celle que traverse aujourd'hui la France contraint un pays à des choix qui, au premier abord, semblent relever du paradoxe. D'un côté, toute dépense non-urgente doit être renvoyée à des jours meilleurs; de l'autre, la prospérité ne peut renaître que l'une politique d'investissements très courageuse, très ouverte sur l'avenir. Or l'avenir se construit, très souvent, dans les périodes de non-prospérité. Mais qu'y faire?

Quant aux réticences de certains hommes d'affaires français, elles tiennent elles aussi du paradoxe. L'industrie allemande, généralement plus puissante que celle de la France, serait le première bénéficiaire d'un gigantesque centre commercial où tous ses produits seraient offerts; et où s'étaleraient au grand jour certaines supériorités de prix.

Mais, à l'inverse, les industriels français ne peuvent remonter la pente que s'ils acceptent la lutte compétitive, sans crainte excessive devant le risque de la concurrence. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on se renforce: en acceptant de relever les défis. Et d'autre part la légende de l'infériorité systèmatique de l'industrie française est tenace, autant qu'injustifiée parfois.

Il est temps qu'enfin les hommes d'affaires, en France, perdent leurs complexes et cessent de redouter l'avenir. Il est temps qu'ils saisissent leur siècle à bras le corps et cessent d'avoir peur de leur ombre.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Warnock Hersey

(DJ) — Warnock Hersey rapporte des recettes nettes de $513,216 ou 30 cents l'action sur des revenus bruts de $64,992,754. Il s'agit d'une forte diminution par rapport au bénéfice net de $1.25 l'action, en 1967. Le revenu d'une filiale, International Bronze Powders Ltd., a fortement diminué. Warnock Hersey voudrait acquérir toutes les actions de sa filiale; elle en contrôle déjà 89 p.c. des actions ordinaires et 64 p. cent des actions privilégiées. La valeur des actifs par action ordinaire de Warnock Hersey, au 31 décembre, était de $$18.56, en raison de la plus value de valeurs acquises de Power Corp. of Canada Limited.

Reitman's

Les ventes de Reitman's Canada Limited, au premier trimestre terminé le 30 avril, ont augmenté de 7.5 p. cent, par rapport à l'année précédente. Les recettes devraient connaître en 1969 une augmentation substantielle. Au 31 janvier 1969, Reitman's soulignait des recettes nettes de $388,802, soit $1.41 l'action de classe A et l'action ordinaire; le chiffre des ventes était de $42,737,300. Cette société vend des sous-vêtements de dame dans ses 222 magasins au Canada; huit autres seront ouverts cette année et l'an prochain. Des offres d'achat ont été reçues, mais la direction ne les a pas retenues.

Patino Mining

Patino Mining Corp. rapporte des recettes nettes de $2,013,000 ou 46 cents l'action, au premier trimestre, au lieu de $506,000 ou 12 cents l'action à la période correspondante de 1968. On n'a pas tenu compte du profit de $1,436,000 réalisé par la vente des intérêts de Patino dans Advocate Mines Limited. La production a augmenté de 40 p. cent à la mine de cuivre Copper Rand.

Home Oil

Home Oil Co. Ltd., au premier trimestre, affiche des recettes de $1,291,000 ou 20 cents l'action, à rapprocher de $1,477,000 ou 29 cents l'action, au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les recettes brutes ont augmenté de $319,000, pour atteindre $6,735,000, par rapport au premier trimestre de 1968.

St. Lawrence Columbium

Les recettes nettes de St. Lawrence Columbium et Metals Corp, avant dépréciations, pour le semestre se terminant le 31 mars, s'établissent à $145,000. Compte tenu d'un montant de $256,511 en dépréciations, le déficit à la fin de l'exercice, le 30 septembre dernier, atteignait $132,343. St. Lawrence a établi un record de production en avril: 41,000 tonnes de minerai ont donné 290,000 livres de concentrés de columbium. Il faut accélérer la production pour répondre à la demande; le prix s'améliore et tout le columbium disponible trouve preneur d'ici janvier 1970, tout au moins.

United Canso

United Canso Oil and Gas Limited, au premier semestre de son année financière de 1969 terminé le 31 mars, affiche des recettes nettes de $109,192, soit deux cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,304,802. A la période correspondante, l'an dernier, les pertes avaient été de $185,941 ou trois cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,345,557.

Acres Ltd.

La société Acres Limited a annoncé, pour la période de six mois se terminant le 30 cords de $7,814,000 et un bénéfice net de $407,000. Par rapport à la même période, l'an dernier, cela représente une augmentation de 17 p. cent dans les revenus et de 49 p. cent dans les bénéfices nets. Au début de l'année en cours, Acres Limited, la plus importante compagnie canadienne d'ingénieurs-conseil et d'urbanistes, a, pour la première fois, fait une offre de vente d'actions au public.

Gérant de la Canada-Vie

ERIC BOURGET

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Eric Bourget comme gérant de sa Succursale Montréal Laval.

Très connu dans les milieux d'affaires à Montréal, monsieur Bourget est associé avec la Canada-Vie depuis plus de quinze ans. Avant cette nouvelle nomination, il était gérant de la Succursale St-Laurent de la Canada-Vie à Rimouski. Il a toutes les qualités voulues pour assumer ses nouvelles responsabilités. •

Atlantic Richfield veut protéger ses intérêts pétroliers en Algérie

NEW YORK (AFP) — La compagnie pétrolière "Sinclair Mediterranean Petroleum", filiale du groupe "Atlantic Richfield", vient d'entamer une procédure d'arbitrage en vue de "protéger et préserver" ses intérêts en Algérie.

"Sinclair Mediterranean", qui possède un intérêt de 28 pour cent dans le gisement de Rhourde el Baguel, a été privée de ses droits par un décret paru au Journal officiel algérien du 25 avril dernier. La décision du gouvernement algérien, qui avait été communiquée il y a plusieurs semaines à la compagnie, résultait de la fusion de la société pétrolière "Sinclair Oil", société mère de "Sinclair Mediterranean", au sein du groupe "Atlantic Richfield". D'après la compagnie, le gouvernement algérien reprochait aux entreprises pétrolières de n'avoir pas été consulté sur le changement du contrôle de "Sinclair Mediterranean".

Le communiqué du groupe Atlantic Richfield annonçant la procédure d'arbitrage déclare que "l'action du gouvernement algérien est considérée comme étant sans fondement légal et Sinclair Mediterranean a entamé une procédure d'arbitrage visant à protéger et préserver ses intérêts en Algérie".

De source informée, on indique que la procédure entamée par "Sinclair Mediterranean" consiste en une demande de nomination d'un arbitre chargé de trancher le différend entre Alger et la compagnie. Le prochain mouvement dans cette affaire appartient donc au gouvernement algérien. Si aucune réponse n'est donnée à la demande de la compagnie ou si la réponse n'est pas satisfaisante, le groupe américain envisagera la possibilité d'une nouvelle action.

OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

Pour associés sérieux. Distribution exclusive. Capital requis $150,000 — $1,500,000.

M. Belley — 842-5267

L'Ontario a accru ses exportations de 23.7% au cours de 1967

TORONTO (PC) — L'Ontario a exporté en 1967 des marchandises pour une valeur record de $4,655,000,000, ce qui représente une augmentation de 23.7 pour cent par rapport à 1967, a annoncé hier The Department of Trade and Development.

Les exportations ontariennes sont parmi les plus élevées au monde sur une base per capita, déclare le département dans un communiqué accompagnant les statistiques résumées.

La valeur par tête des exportations s'est chiffrée par $655 alors qu'elles ne furent que de $558 pour l'ensemble du pays, $624 pour les Pays-Bas, $406 pour l'Allemagne de l'ouest et $169 pour les Etats-Unis.

Le principal partenaire de l'Ontario a été les Etats-Unis, dans une proportion de 75.1 pour cent du total pour 1967.

Les secteurs qui ont le plus augmenté ont été les véhicules à moteurs, les produits bitumineux bruts, le nickel et les alliages.

Le second client en importance fut la Grande-Bretagne, avec 9 pour cent des exportations totales de la province. Les principaux produits furent le minerai de nickel, les concentrés de minerai, la forraille, le tabac non traité, le cuivre et ses alliages, les métaux précieux et les céréales non préparées.

Les produits manufacturés non alimentaires ont contribué pour 55 pour cent du total. Parmi eux, les véhicules à moteurs et leurs pièces ont représenté $1,500,000,000; les avions et pièces, $199,000,000; le matériel agricole, $117,000,000; instruments de mesures et de laboratoire, $90,000,000, etc.

Les produits alimentaires, boissons gazeuses et tabac ont porté sur $345,600,000, dont $90,600,000 pour les spiritueux.

Marché des bestiaux

(PC) Les transactions étaient généralement actives, et les prix, stables ou fermes, aux marchés de Montréal cette semaine. Les prix des bouvillons, des vaches et des taureaux étaient de 50 cents à 1.00 de plus que la semaine dernière.

Les arrivages: 1,432 bêtes à cornes, 1,800 veaux, 165 porcs et 66 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $31.50 à $34.50, de bonne qualité de $28.75 à $32.25, de qualité moyenne de $26.50 à $30.75, de qualité commune de $24 à $27.75.

Les taures de choix de $25.25 à $30.25, de bonne qualité de $23 à $27.25, de qualité moyenne de $21.75 à $24.75, de qualité commune de $20.75 à $22.50.

Les vaches de bonne qualité de $22 à $24.50, de qualité moyenne de $20.25 à $23, de qualité commune de $18 à $21.75, pour la mise en conserve et la charcuterie de $14 à $18.75.

Les taureaux de bonne qualité de $24.50 à $27, de qualité moyenne de $20.25 à $25.

Les veaux de lait de bonne qualité de $40 à $44.75, de qualité moyenne de $35 à $39.50, de qualité commune de $20 à $36.

Les porcs de $31.50 à $32.25. Les truies, invendues.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel de $54 à $56, de qualité commune $23.

Licence de fabrication obtenue par Cdn. Vickers

(CNW) — MM. J. Walter Juckett, président de Sandy Hill Corporation, Hudson falls, N. Y., et J. Eric Harrington, président et chef de l'exécutif de Canadian Vickers Limitée de Montréal, ont annoncé conjointement la signature d'un accord en vertu duquel Sandy Hill accorde à la société canadienne l'autorisation de vendre et de fabriquer, au Canada, la machinerie destinée à la fabrication du papier conçue et mise au point par Sandy Hill. Etablie en 1858, Sandy Hill se spécialise dans la création et la fabrication de machines utilisées dans l'industrie des pâtes et papiers. Grâce à cette entente avec Sandy Hill, Canadian Vickers sera dorénavant en mesure d'offrir de la machinerie moderne et de bon rendement à l'industrie canadienne des pâtes et papiers, en plein essor.

LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE

M. Florent Beaugrand

M. Denys Gardner

M. Raymond Lamarche

M. Paul-H. Charest, Vice-Président et Gérant Général de la Compagnie LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE, est heureux d'annoncer l'élection des Officiers suivants comme Directeurs de cette compagnie.

M. Florent Beaugrand — Gérant Général Adjoint

M. Denys Gardner — Surintendant

M. Raymond Lamarche — Ingénieur d'Usine

La compagnie Les Caoutchoucs Acton Ltée est une filiale de Alfred Lambert, Inc., 50 ouest, rue St-Paul, Montréal. —

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.90	3.17
A.G.F. Special Fund	4.60	—
Andreae Equity	4.31	4.71
All Cdn Com	8.74	9.55
All Cdn Div	10.47	11.44
All Cdn Ven	5.18	5.66
American Growth	7.44	8.18
Associate Investors	6.05	6.11
Beaubran	46.51	50.50
Beacon Growth	6.45	7.05
Canada Growth	7.88	8.66
Canada Security	4.32	4.55
Cdn Channing Venture	6.48	7.10
Cdn Gas Energy	15.40	17.97
Cdn Investment Fund	4.70	5.16
Cdn S. A. Gold Fund	6.02	6.58
Cdn Scudder Fund	22.97	22.97
Cdn Sec Growth	11.37	12.46
Cdn Trusteed	4.97	5.43
Canafund	65.09	68.34
Champion Mutual	8.50	9.29
Capital Growth	10.06	10.31
xChase Fund	13.63	14.90
Collective Mutual	8.12	8.92
Commonwealth Intl	13.61	14.92
Commonwealth Intl Lever	4.31	4.72
xCompetitive Capital	10.32	11.28
Corporate Investors	6.72	7.34
Corporate Inv Stock Fund	7.19	7.86
xDividend Shares	4.16	3.56
Dominion Compound	5.28	5.73
xDreyfus	14.41	15.79
Entarea Investment	6.42	7.02
Executive Fund of Cda	9.96	10.46
Exec Inv Intl Ltd	8.41	8.93
Federated Financial	6.29	6.87
Federated Growth	6.75	7.38
xFidelity Trend	28.45	31.09
First Participating	18.99	20.75
Fonds Collectif A	7.98	8.72
Fonds Collectif B	5.13	5.27
Fonds Collectif C	10.64	11.63
Fonds Desjardins A	5.67	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Gis Compound	11.49	12.56
Gis Income	4.81	5.26
Growth Equity	9.05	9.95
Growth Oil and Gas	24.23	—
Guardian Growth	10.28	—
Harvard	10.65	11.64
IOS Venture	5.09	5.55
Industrial Growth	13.77	14.97
International Growth	7.37	8.06
Investors Growth	12.78	13.97
Investors Intl Mutual	9.09	9.94
Investors Mutual	5.89	6.44
Keystone Canada	8.55	9.39
xKeystone Cust S-1	23.33	25.45
xKeystone Cust S-4	7.02	7.66
xKeystone Cust K-2	6.47	7.07
xLexington Research	17.48	19.10
Keystone Polaris	5.85	6.40
Le Fonds P.E.P.	4.02	4.37
Magna Carta	4.47	4.85
Maritime Equity	4.32	4.74
Marlborough	—	—
Maison M. Fund	6.11	6.68
Mutual Accumulating	6.34	6.93
Mutual Bond	8.86	9.26
Mutual Bond Income	4.96	5.18
Mutual Growth	8.05	8.80
Mutual Income	6.65	7.27
Natrusco	15.10	15.72
Natural Resources	9.82	10.73
xOne William Street	17.37	17.37
Pension Mutual	11.51	12.58
Principal Growth	6.75	7.41
Provident Mutual	7.74	8.47
Prov Stock Fund	7.29	7.97
xPutnam Growth	12.76	13.95
Radisson	4.67	—
Regent Fund	12.33	13.48
Royfund	6.38	6.57
Sav Inv Pret et Rev	8.36	9.19
Sav Inv Am Pret Spec	13.06	14.35
	11.09	12.12
Taurus	7.77	8.54
xTechnol	9.02	9.83
Timed Investment Fund	7.26	7.29
United Accumulative	5.94	6.53
United American	3.21	3.53
United Venture	5.90	6.48
Universal Savings Equity	7.60	8.31
Western Growth	6.67	7.29
Winfield Growth	7.35	8.03
York Fund of Canada	6.92	7.52

X — Fonds americains.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	19	21
Aconic	1	3
AdvanceRL	6	8
Albatros	15	25
Alscope	1 70	2 00
Amalg Mng	5	—
Amor Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	35	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	23	28
Beauport Holdings	12	17
Boma Chib	10	—
Brace-Mac	9	11
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	18	22
Chesbar	1 25	1 35
Clearwater	22	25
Chibtown	38	42
Cons Shunsb	15	20
Creswell	80	90
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Doral	1 30	1 50
Dubisson	11	14
Ducros	60	70
Expo. Un Gava	1 85	1 95
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	9¼	9¾
Great Lak Sil	20	40
Gaspe Copp	50	55
Hairen	—	25	40
Hucamp	55	65
Imp Minerals	38	42
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubelee	75	1.00
Juma	10	12
Joburke	8	10
Kelly-Desmona	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	3 50	4 50
Lake Beaver H	13	16
Leeds Metals	10	14
Lun Echo	37	40
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	72	76
Mogar	85	95
Mt Eagle	85	95
Molybio	10	15
Murky FAult	2 70	2 90
Naganta	65	75
Nat Malartic	1 50	1 70
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	9	12
New Baska	10	20
New Miller	12	14
New Insco	15	18
New Lorie	8	10
New Pascalls	40	50
Nipiron	25	50
Nordic	2 05	2 15
Norgue	5	8
Northern Explo	40	45
North Bord	23	26
North Shore	48	58
Nouvelle	25	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quelo	4	6
Radex	1 80	2 00
Radio Hill	2 25	2 50
RAm Pete	2 90	3 10
Rond Ma I	3	5
Scandi Mng	45	50
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	48	52
Talisman	75	80
Thunder Bay	4½	5
Tri-hope	25	50
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	90	1 10
Westville	5	15
Young Dave	20	23

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	7¼	8
B.C. Moly wts	3½	4½
Cdn Foreign Sec	13	15
Central Dyn	5½	6
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	10	11
East Can Savings	5	5¾
Electron Ass	29	30
Facs Data	9¼	9¾
General Impact	11½	12½
Grenache	3 50	4 00
Hamilton Trust	10	11
I Place El priv	6 00	6 75
Inter Systcom	4½	5
Jolly Jump	15	15½
KSK Chemicals	4 50	5 00
La Prevoyance	16	18
Les Prévoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	85	87
Marigot Inv	3 50	4 00
Medcon	7	7½
Marigot wts	1 50	2 50
Pace Ind	6	6½
Peoples Stor	16½	17
Rapid Data	9 25	9 75
Sklar Mnfg	5 25	5 75
Soc Admin Fld	25	27
Spar Aero	5⅜	5⅝
Steadman	24	25
Surpass Petrof	8 00	8 50
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	5 00	5 50
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3 50	4 00

WESTMOUNT REALTIES NOMINATION

M. H.F. PROTHEROE

Harold Mills, F.R.I., président de la compagnie Westmount Realties, annonce la nomination de Harvey F. Protheroe, C.D. B.A. Sc., P. Eng., comme directeur d'affaires corporelles et de projets. Monsieur Protheroe, qui est un ingénieur diplômé, et diplômé en administration d'affaires de l'Université de Toronto, apporte à la compagnie sa vaste expérience en administration et en gérance, acquise dans l'armée canadienne, le gouvernement fédéral et le domaine de conseiller en administration.

Cette nomination reflète l'accroissement continuelle de la compagnie Westmount Realties, ainsi que le développement de ses services dans les domaines résidentiels, industriels, commerciaux, placements, évaluations et l'administration de propriétés. •—

NOMINATION LABORATOIRES OMEGA

W. B. MORRISON

Les Laboratoires Oméga Limitée annoncent l'élection de W. B. Morrison au conseil d'administration à titre de vice-président à la direction.

M. Morrison jouit d'une vaste expérience dans le domaine des produits pharmaceutiques à l'échelon international et est président de Morrison & Merrell International Limited. —

Maintenant ! Service régulier !

Vols directs vers

HAMILTON

Deux services jet par jour:

départs à 8 h et 17 h 30

Retour: départ de Hamilton à 9 h 30 et 19 h.

Réservations: appelez 636-3505 ou votre agent de voyages. À Hamilton: 385-5341

NORDAIR

Les Jets à empennage bleu.

55M-210

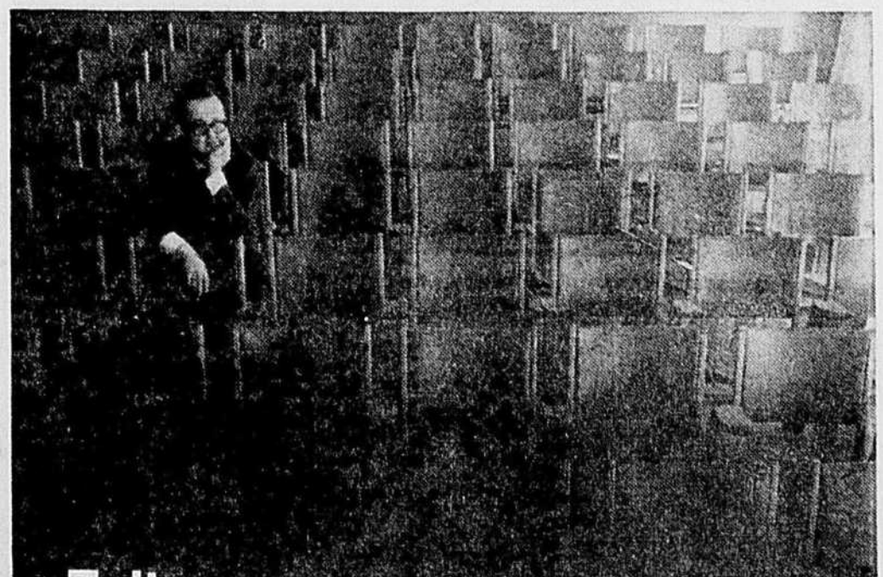

Faites-vous un congrès pour des chaises vides?

Beaucoup de chaises vides ce matin? La veille, vos congressistes ont sans doute fait la tournée des . . . hic . . . grands-ducs. Ces choses arrivent rarement à l'Esterel. Là, en plein coeur des Laurentides, vos invités pourront se détendre, se reposer, et *participer* à leur congrès. L'Esterel est à 50 milles de Montréal. C'est peu, mais suffisamment éloigné pour empêcher vos gens de succomber à la . . . oh! ma tête . . . tentation!

La table: Nous ne nous en vantons point. Nos clients le font pour nous.

Salles modernes: Toutes les salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne. L'Esterel peut accueillir 600 personnes, en loger 250 dans le confort le plus absolu.

Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec.

À l'Esterel ON EST D'AFFAIRES

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Abitibi	215	$11	11	11	+⅛
Acklands	285	$18	18	18	
Acres Ltd	175	$19¼	19¼	19¼	
Agra Vegt	275	$9⅛	8⅞	8⅞	
Agratec I	2170	$8¼	8⅛	8¼	
Alta Gas T	882	$45	44⅞	44⅞	−⅜
Algoma St	560	$18½	18½	18½	+⅛
Algon	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
Algonq w	500	35	35	35	
Alcan	4095	$34½	34¼	34¼	−⅜
Alcan pr	100	$38	38	38	
Anglo-cn	200	$7⅜	7⅛	7⅛	−⅛
Ang CT 4½	100	$29¾	29¾	29¾	−¼
Aquitaine	925	$21½	21¼	21½	+½
Argus C pr	1900	$13¾	13½	13½	
Bow Vly pr	100	$14	14	14	+⅛
Bow-m pr	210	$39¾	39¾	39¾	
Bramalea	5225	$10¾	10⅝	10⅝	
Brazilian	2074	$26½	26	26½	+⅜
BC Phone	102	$73¼	73¼	73¼	−¼
BCPh 4½ p	30	$63½	63½	63½	
BCPh 5¾ p	25	$82⅝	82⅝	82⅝	
BCPh 4.84	200	$17½	17½	17½	
Brinco	2655	$6⅛	6	6⅛	
Cad Dev	375	$11¾	11½	11½	
Cad Dev b p	230	$18	18	18	
CAE Ind	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛
Calgary P	500	$27⅛	27	27	
Calvrt Dle	900	150	150	150	+5
Campeau	1025	$9⅛	9	9	−¼
CD Sugar	100	$41	41	41	+¼
Can Bread	200	$24	24	24	+½
CCC Stone	25	$41	41	41	−½
Can Perm	1200	$13½	13½	13½	−¼
CSL	25	$35	35	35	−½
CSL pr	200	450	445	445	+5
Cdn Brew	750	$11	10⅞	10⅞	−⅛
CC Manag	250	$54	53¾	54	+¼
Cdn Equty	350	$14¾	14⅝	14¾	+¼
C Curtis	100	160	160	160	−5
CG Invest	75	$71½	71½	71½	+¾
C Goldale	160	$36	35¾	35¾	−¼
C Hydro	60	$34½	34½	34½	−½
C Imp Bank	570	$20⅞	20¾	20¾	−⅛
C Ind Gas	3960	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
CIL	255	$18⅛	18	18	
C Interurb	100	$6½	6½	6½	
C Intrurb p	250	$12½	12½	12½	
C Marconi	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
CP Inve pr	1035	$38	37¾	37¾	+⅛
CP Inve wt	1230	$10	10½	10¾	+⅛
CPR	235	$89	89	89	+¼
CPR $3. pr	225	$9½	9½	9½	−⅛
Cdn Tire A	400	$60½	60½	60½	+¼
C Westing	200	$15	14¾	14¾	−¼
Canron	550	$18½	18½	18½	+¼
Capilt Bldg	5075	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cara	1250	$12⅛	11⅞	12⅛	+⅜
Carrier JD	550	$18½	18⅛	18⅛	−¼
Cassidy L	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
CDRH Ltd	200	$17¼	17¼	17¼	+¼
Chemcell	190	$13½	13½	13½	−⅛
CHUM A	250	$19	19	19	
Clairton	300	185	180	180	
Codville A	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Columbia	200	$8	8	8	
Columbi p	630	$18¼	18¼	18¼	+¼
Cominco	1005	$38⅜	38⅜	38⅜	+⅛
C Holiday I	525	$14	13¾	14	
C Pete	50	$40¼	40¼	40¼	−⅛
Compro	250	450	450	450	
Computel	210	$37⅛	37⅛	37⅛	
Computr	150	$31	30	31	+⅞
Con Bath	520	$27	27	27	
Con Bath p	100	$20¾	20¾	20¾	+⅜
Con Bath w	200	410	410	410	+5
Con Bldg	2000	465	460	460	
Con Bldg w	300	69	66	69	+3
Con Distrb	480	$48¾	48½	48¾	+¼
C Gas	29275	$19	18¾	18¾	−⅛
Con Glass	100	$22½	22½	22½	+½
Corby vt	50	$30½	30½	30½	
Coronatn	1200	290	285	285	
Corontn p	1550	295	295	295	+5
Corp d'Ex	200	$9¼	9¼	9¼	+¼
Costain R	200	$6⅞	6¾	6⅞	−⅛
Coupret P	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+⅛
Crain R L	200	$15¾	15¾	15¾	−⅛
Crush Intl	275	$13¼	13	13	
Cummins	265	$13¾	13¾	13¾	
Cygnus A	1300	$12⅝	12½	12⅝	+¼
Cygnus B	3220	$13¼	13⅛	13¼	+⅜
Cygnus pr	200	$49½	49½	49½	+½
Debhld B p	250	$91½	91½	91½	
Delta Elec	200	320	315	315	
Distl Seag	512	$54	54	54	
Dome Pete	220	$106	106	106	
D BBridge	525	$17½	17¼	17½	+¼
Dofasco	1490	$24⅞	24¾	24¾	
Dofasco	1490	$24⅞	24¾	24¾	
Dom Store	180	$14½	14½	14½	−⅛
Domtar	7720	$16	15⅞	15⅞	+⅛
Domtar pr	220	$15	15	15	
D Textile	240	$17¾	17¾	17¾	
Dupont	300	$34	34	34	+½
Dylex D A	675	$23	22⅞	23	+⅛
E-L Fin	200	$14¾	14⅝	14⅝	−⅛
E-L Finw	100	720	720	720	+5
Electro ltd	160	$29½	29	29½	+½
Emp Life	250	$22	22	22	
Erie D	600	$23	22½	22½	
Falcon	905	$133	133	133	+1
Fam Play	2100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Fed Frm w	100	315	315	315	+5
Fed Grain	9100	$9⅜	9¼	9⅜	+¼
Fleet Mfg	1200	315	315	315	−5
Ford Cnda	40	$343	343	343	
F Seasons	355	$20	20	20	+½
FPE Pion	65	$25¾	25¼	25¾	+⅜
Fraser	500	$24⅛	24	24	−⅛
Gen Baker	580	$7	6¾	7	+¼
Gen Distrb	250	$17⅛	17⅛	17⅛	
GMC	32	$88	88	88	
G P Mfg A	210	$37	37	37	
Gnstar L w	115	825	825	825	
Gesco Dis	500	$16⅝	16½	16½	−½
G Mckay A	100	$7½	7½	7½	
GL Paper	450	$28½	28⅜	28⅜	+⅛
GL Power	600	$21¼	21¼	21¼	+¼
GN Capital	250	$13	13	13	
GN Cap rts	2425	89	76	80	−5
G Wpg Gas	25	$36	36	36	
Greyhnd	600	$13	13	13	−¼
Guar Trst	852	$13	12⅞	12⅞	−⅛
Gulf Can	2560	$25	24½	24¾	
Hand Chm	245	$24	24	24	
Hnd Chm A	140	$37	36	37	−½
Hardee	1800	190	185	190	
Hard Crp A	150	$16⅝	16⅝	16⅝	
Harris J S	400	$8⅝	8½	8½	−¼
Harveys F	700	$9⅞	9¾	9⅞	
HWood A	100	350	350	350	+10
Hawker S	920	420	415	415	
Home A	2206	$67⅝	67	67½	+½
Home B	357	$64½	64½	64½	+1
HB Oil Gas	251	$41	40⅞	40⅞	+⅜
HB Oil G pr	325	$56½	56	56	
Husky Oil	215	$21	21	21	
Husky D w	300	$12¼	12	12⅛	−⅛
Imp Gen	1660	$9⅛	9	9⅛	+⅛
Imp O	21979	$22¾	22¼	22¾	+¾
Imp Tob	276	$13⅞	13⅞	13⅞	
Indusmin	200	$18½	18⅜	18⅜	
Ind Accept	3760	$14½	14⅜	14⅜	+⅛
In Acc wts	250	565	565	565	
Ingersol A	275	$26	25	26	+1
Inland Gas	557	$15¾	15½	15¾	+¼
Inspiratin	130	135	135	135	+5
IBM	82	$355	352	352	−8
IMC	200	$21	21	21	+½
Int Nickel	2742	$43	42⅝	42⅝	−⅜
Int Util	945	$43⅞	43½	43¾	+¼
Intpr Disc	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	−⅛
Intpr Pipe	2205	$18¼	18¼	18⅜	+⅛
Int Pipe w	1125	$10⅜	10	10	−⅛
Intpr Steel	700	$5⅝	5½	5½	
Inv Grp A	600	$11⅜	11⅜	11⅜	+¼
In Ovrseas	767	$66	65	65¼	−1¼
ITL Ind	300	$22½	22⅛	22½	
IWC Ind	500	$6⅜	6⅜	6⅜	+¼
James Stl	110	$12⅞	12⅞	12⅞	+⅜
Jefferson	260	$29¼	29	29	+½
Jeffersn w	245	$20¼	20¼	20¼	+½
Jockey C	2660	$6¼	6⅛	6⅛	
Kaps Tran	2025	$24	24	24	+½
Keeprite P	300	$12	12	12	
Kelly D A	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Kenting	225	$22½	22½	22½	
Koffler	2730	$15	14¾	15	+¼
Labatt	110	$24¾	24¾	24¾	
LOnt Cem	1100	410	405	405	−5
Lau Fin	240	$6⅛	6⅛	6⅛	
Leigh Inst	125	$54⅞	54½	54½	
Levy	125	$29	29	29	
Living wts	220	$31¼	31¼	31¼	
Lob Co A	300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Lob Co B	225	$7	7	7	
Lob Co pr	25	$33	33	33	
Lob G A pr	150	$20½	20½	20½	+½
Locana	1000	190	190	190	
Loeb M	285	$9¾	9¾	9¾	
Maclean H	100	$17	17	17	
MB Ltd	395	$38½	38½	38½	
Magna El	220	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅛
Magnetcs	300	370	370	370	+5
Major H D	225	350	350	350	
Manoir In	100	360	360	360	−5
M Lf Mills	125	$21¼	21¼	21¼	+¼
Markboro	1300	$9¼	9	9⅛	+⅛
Mas-F	10277	$19⅞	19½	19¾	+⅛
McLaghln	3000	$17⅛	17	17⅛	+⅛
MEPC p	225	$18½	18½	18½	
Met Stores	25	$43	43	43	−1½
Milt Brick	225	$9	9	9	
MLW Wor	500	$18	18	18	−¼
Molson A	325	$25½	25½	25½	
Montex	1400	225	225	225	+10
Mont Trst	100	$13¾	13¾	13¾	−⅛
Moore	1725	$36⅞	36¼	36¼	−¼
Morse A	410	$20½	20½	20½	
Murphy	225	$9	9	9	
Nabrs Dlg	100	$19½	19½	19½	
Nat Drug	100	$10½	10½	10½	
Nat Hees	100	$6⅛	6⅛	6⅛	−⅛
NB Tel	322	$13	13	13	
Noranda	1425	$35	34¼	34⅞	−⅛
Nor Ctl G	550	$22	21⅞	21⅞	−⅛
Nor Ctl A p	25	$34½	34½	34½	+¼
Nor Ctl wts	300	$13⅛	13	13⅛	+¼
NW Util p	110				
NS L P	215	$8⅞	8⅞	8⅞	
Okanagan	600	460	460	460	+5
OSF Ind	1795	$32⅝	32⅜	32½	+⅛
Oshawa A	107	$34⅛	34	34	
Oshawa w	291	$10⅞	10⅞	10⅞	
Pac Pete	220	$39	39	39	
Peace Riv	125	$5½	5½	5½	
Pembina	125	$22¼	22¼	22¼	+⅛
Phillips Cb	225	$7	7	7	
Pitts Eng	410	$26	26	26	+⅜
Pow Corp	625	$14⅞	14¾	14⅞	+⅛
Pow C 5 pr	500	$15⅝	15⅝	15⅝	−⅛
Price Com	1595	$15⅞	15¾	15⅞	
QN Gas	234	$19½	19⅜	19⅜	
Rank Org	150	$11⅜	11⅜	11⅜	+⅛
Reed Oslr	1000	$23⅞	23¼	23¼	
Reichhold	900	$15⅞	15⅞	15⅞	
Reitman	100	$18	18	18	−½
Revenue	5380	$15¾	15⅜	15¾	−½
Rileys D	200	$17	17	17	
Ronald Fd	500	$20¼	20¼	20¼	
Rothman	125	$24¼	24¼	24¼	−⅜
Royal Bnk	163	$22⅞	22⅞	22⅞	+⅛
Royal Trst	140	$25½	25½	25½	+½
StL Cem A	125	$28	28	28	−½
St Maurice	1700	225	225	225	−5
Sayvette	125	$7½	7½	7½	
Scot York	225	$21⅞	21⅞	21⅞	
Seaway M	210	$22⅝	22⅝	22⅝	
Swawy M p	275	$8	8	8	
Seawy M w	200	640	640	640	−20
Secur Cap	100	$9¾	9¾	9¾	
I Inv w	900	$14½	14⅜	14½	−⅛
Shell Can	3520	$28⅜	28¼	28½	+⅛
Shully's	600	$14⅞	14¾	14¾	
Silverwd A	100	$25¼	25¼	25¼	+⅛
Simpsons	3510	$20¾	20¼	20½	−¼
Simpson S	227	$32	31½	31½	
Skyline H	200	$8¾	8¾	8¾	−¼
Slater Stl	150	$16½	16½	16½	
Southam	300	$66½	66¼	66½	+½
St Brodcst	135	$13⅜	13⅜	13⅜	
Steel Can	1101	$24⅞	24¾	24⅞	−⅛
Steinbg A	225	$13¼	13¼	13¼	
Texaco	250	$32	31½	31½	−½
Thom Nes	100	$19½	19½	19½	−½
Tor Dm Bk	1275	$21½	21⅛	21⅛	−⅛
Traders A	405	$11⅞	11¾	11⅞	
Traders B	175	$11⅛	11⅛	11⅛	
Traders 5 p	40	$30½	30½	30½	
Tr Can PL	1130	$44¼	44⅞	44¼	+¼
Tr Can Pl p	150	$42½	42½	42½	+¼
Trans Mt	290	$15½	15⅜	15⅜	
Trans PPL	1675	$16⅜	16	16⅜	+⅛
UNAS rts	800	96	96	96	−3
Un Carbid	1035	$19⅜	19⅜	19⅜	+¼
Un Gas	3860	$15½	15⅛	15½	+¼
Union Oil	210	$51	51	51	
U Corp B	200	$18⅜	18⅜	18⅜	+⅛
Un Fn Mgt	100	$21	21	21	
Un Wburn	533	$17⅛	17	17	+⅛
UWbn 6¼p	210	$38⅜	38⅜	38⅜	
Van Ness	100	$9	9	9	−⅛
Vascan	1000	$11¼	11¼	11¼	−⅜
Versatd	200	$27½	27½	27½	+¼
Vic G Tr	100	$17½	17½	17½	
Vic Wood	2160	$20	19¾	19¾	
V Wood A p	100	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Wajax	100	$14	14	14	
Walk GW	1300	$41	40⅞	41	+⅛
Weldwod	120	$25⅜	25⅜	25⅜	+⅛
Westc'st	1045	$31	31	31	
West Ind	200	380	380	380	−10
W Pacific	5075	$6⅜	6⅛	6⅜	+¼
Weston	854	$18	17¾	18	+½
White Pas	150	$25¼	25⅛	25¼	+¼
White P A p	100	$21⅜	21⅜	21⅜	−⅜
Woodwd A	1125	$19¼	19¼	19¼	+¼
Zellers	500	$12¾	12⅝	12¾	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Accra	6000	20	19½	20	+1
Acme	13500	31	30	31	+1
Advocate	100	320	320	320	+10
Aetna In	1320	565	550	565	+5
Ang U Dev	5700	108	107	107	−1
Area	1200	370	365	365	−5
Argosy	220	100	100	100	
Armore	2500	22	22	22	+1
Armore r	600	1	1	1	
Bankeno	795	$13⅛	13	13	+⅜
B-Dqu	2500	30	28	28	+½
Bethlm	1365	$17⅛	17	17	
Big Nama	1440	28	28	28	
Bralorne	500	360	350	360	+10
Broul Reef	1000	44	44	44	+1
Brunswk	900	865	850	850	−15
Cadillac M	500	32	32	32	−1
Cam Mine	625	63	63	63	−1
Camflo	3840	745	740	745	
C Lencourt	2000	21½	21½	21½	−½
C Malart	1000	21	21	21	−2
Candore	2000	21	21	21	
Cassiar	300	$19⅞	19¾	19⅞	+¼
Cent Pat	6750	285	270	280	+10
Chestrvile	2500	26½	25	26½	+½
Chimo	300	181	181	181	
Chrom	200	200	200	200	+1
Coin Lake	500	33	33	33	
C Callinan	1000	15	15	15	+1
Con Fardy	117	450	450	450	−25
C Fardy r	1346	37	37	37	
CHall e	2000	52	52	52	−3
C Morisn	1610	740	740	740	+5
C Rambler	2100	112	111	111	
C Red Pop	4500	17½	17½	17½	
Conwest	1150	$11¾	11½	⅝	−¼
Coprcorp	830	53	53	53	−2
Cop Fields	3900	195	194	195	+1
Cop Man	6000	18½	18	18½	+½
CHall e	See list below.				
Craigmt	600	$11⅞	11⅞	11⅞	
Delhi Pac	3000	20	20	20	+½
Denison	187	$55½	55½	55½	−½
Dicknsn	200	365	365	365	−5
Dome	100	$81	81	81	−1
Donalda	500	33	33	33	
Dynasty	1000	$18⅞	18⅝	18⅞	+⅜
East Mal	4400	265	265	265	+5
East Sull	1100	760	755	755	−5
F Nat Uran	200	160	160	160	−5
Fort Reinc	1800	185	182	185	+4
Frobex	3208	230	225	230	+1
Gnt Masct	1800	320	315	320	+5
Giant k	270	$14⅞	14⅞	14⅞	
Glenn Exp	2000	20	20	20	+1
Goldray	1000	375	375	375	
Goldrim	5500	57	57	57	+2
Gortdrm	500	505	505	505	
Grandroy	7500	88	84	88	−1
Granduc	950	$11¾	11⅝	11⅝	−⅛
Green Pnt	2000	31	30½	31	
Gulch	18223	25½	25	25	+2
Gunnar	250	295	295	295	−5
Headway	1500	15	15	15	+¼
High-Bl	200	500	500	500	−65
Hollinger	100	$34½	34½	34½	
Huds Bay	235	$86¾	86	86¾	+¾
Int Mogul	1250	$24⅜	24	24¼	−⅛
Iso	7300	380	370	375	+10
Jelex	1500	72	72	72	+2
Jonsmith	1500	17½	17½	17½	+½
Joutel	1300	120	120	120	+2
Kerr Add	2478	$16½	16¼	16½	
K Anacon	855	75	75	75	−1
L Dufault	550	765	765	765	−5
La Luz	300	$12	12	12	+¼
Leitch	200	243	243	243	+2
Liberian	100	$12¾	12¾	12¾	−¼
Louvi	45500	32	30	32	+2
Lytton M	800	350	345	350	+5
Madeline	521	640	635	635	+5
Madsen	1000	230	228	228	−7
Man Bar	3200	187	183	183	−4
Martin	3500	39	38	38	
Match	5000	35	33	33	−2
Mattgmi	510	$15¾	15⅜	15⅜	−⅛
Maybrun	700	15½	15½	15½	−½
Mc Adam	7900	178	172	175	+2
Mc Intyre	29	$129¾	129¾	129¾	
McWat	250	83	83	83	
Merrill	300	430	425	430	+20
Midrim	2100	100	97	97	
Mt Wright	1000	24½	24½	24½	+½
Multi-Mi	2000	285	280	280	−8
New Bid	500	7½	7½	7½	
New Cal	1000	32½	32½	32½	
N Goldvue	5000	11	11	11	+½
N Imperal	1800	320	315	315	
Niund	14000	42	41	41	+1
N Mylama	1000	24	24	24	
Newnor	2000	9½	9½	9½	
Nick Rim	2500	16½	16½	16½	−½
Nor Acme	2000	30	30	30	
Norlex	30500	29	27	28	
N Coldstm	800	244	240	240	−4
Northgat	625	$17¾	17½	17½	−¼
Nudul	500	19	19	19	+½
Opemska	250	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Orchan	175	415	415	415	
Osisko	2300	50	50	50	
Pamour	100	293	293	293	−7
Paramaq	3000	13	12½	13	+½
Pce Expl	800	200	200	200	−3
Pine Point	125	$43	43	43	
Placer	275	$42	41	41	
Preston	350	$15¼	15¼	15¼	−⅛
Pyramid	1600	95	94	94	+2
Q Mattgmi	2550	130	126	126	
Que Sturg	500	25	25	25	−1
Radiore	1500	56	56	56	
Rayrock	200	298	298	298	+3
Reeves	300	125	125	125	+5
Rio Algom	2646	$24⅝	24½	24⅝	
Roman	700	$17¼	16¾	16¾	−¼
Ryanor	1000	17	17	17	+½
St Fabien	1500	38	37½	37½	
Satellite	8000	38	36	36½	−1½
Sherritt	1712	$10⅜	10⅜	10⅜	−⅛
Silvrflds	100	310	310	310	
Silvmq	5700	59	57	59	−1
Sisco	300	390	385	385	−10
Steep R	350	680	675	675	
Sullivan	100	735	735	735	−10
Teck Corp	3050	870	865	865	+10
Texmont	500	85	85	85	+2
Tombill	7975	213	205	210	+2
Torbrit	200	175	175	175	+3
Tormont	1000	9	9	9	
Towag	1000	34	32	32	−2
Tribag	1000	141	141	141	+1
Un Keno	200	725	725	725	+15
Upp Can	200	430	430	430	+5
West Mine	1400	380	375	375	−5
Wilco	1200	49	49	49	
Willroy	200	102	102	102	
Wr Harg	200	350	350	350	
Yk Bear	1355	$13½	13¼	13½	+¼
Yukon C	1900	235	231	235	
Zenmac	4000	19	19	19	+1

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Alminex	1590	700	695	695	−5
A Led	37800	25	24½	25	+½
Asamera	25	$39¾	39¾	39¾	
Banff	900	$16¾	16¾	16¾	−⅛
Braisa	2600	735	725	730	−5
Calvert	2500	52	51	51	−3
CS Pete	2800	845	830	830	−10
CS Pete w	900	515	510	510	−20
C Homestd	800	$18¼	18¼	18¼	−½
Cdn Tricnt	100	$12⅞	12⅞	12⅞	+⅜
Cent Del	2575	$15½	15¼	15½	+½
Charter Ol	800	$13⅜	13⅜	13⅜	
Chieftan D	1502	$10⅜	10⅜	10⅜	−⅛
Clark Can	5500	400	395	400	+10
Dynamic	4075	425	415	425	+15
Ensign Oil	500	470	465	470	
French Pt	7325	$10⅜	10¼	10⅜	−⅛
Gr Plains	1400	$39	39	39	
Midcon	2300	67	67	67	
Mill City	2200	460	455	460	
Nat Pete	400	770	760	770	−10
N Davies	500	17	17	17	
Northld	500	99	99	99	−1
Numac	1220	$11½	11⅜	11⅜	
Okalta	1000	45	45	45	
Permo	2900	239	235	239	
Petrol	300	172	170	172	+2
Pinnacle P	500	203	201	201	+1
Place G	10850	224	212	212	−10
Ponder	100	116	116	116	−2
Ranger	1200	$21⅞	21½	21½	−½
Scurry Rn	1037	$40	40	40	+½
Spooner	3200	635	630	635	−5
Triad Oil	4650	490	490	490	+5
U Canso w	500	505	505	505	−15
Un Reef P	4000	52	52	52	−1
Ulster Pet	2400	530	525	525	−5
Vandoo	1500	17½	17½	17½	−½
Wcoast P	500	$16½	16½	16½	
W Dec	10450	695	680	695	+15
W Decit w	200	355	355	355	+5

Total des ventes : 1,099,000

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Variat. 15 mai	+0.35	+0.20	−0.22	−1.89
Clôture, 15 mai	198.07	258.92	120.65	286.43
Haut — 1969	197.98	276.96	121.85	288.32
Bas — 1969	182.54	235.72	109.40	217.21

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5½, 1er oct.	1969	99¼	99¾
5¾, 1er oct.	1969	99¼	99¾
5, 1er juillet	1970	97½	98
7¼, 1er avril	1974	99¾	100½
3¼, 1er juin	1976	77	78
6, 1er avril	1971	97½	98
7, 1er avril	1973	98¼	99
4¼, 1er sept.	1972	90½	91½
4¼, 1er sept.	1972	90½	90½
6¼, 1er dec.	1973	95¾	96½
5½, 1er oct.	1975	89¾	90¾
5½, 1er aout	1980	86	87
4½, 1er sept.	1983	73¾	74¾
5¼, 1er mai	1990	76¾	77¾
5¼, 1er sept.	1992	84	85
6½, 1er oct	1995	91¼	92¼
6½, 15 dec.	1969	97½	98
CNR 2⅞, 15 sept.	1969	97¾	98¼
CNR 5½, 15 dec.	1971	95¼	96
CNR 4, 1er 13v.	1981	72	73
CNR, 5, 1er oct.	1987	75	76
CRN, 5¾, 1er jan	1985	84½	85½
Perpetual	—	48	51

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 72, 15 m	1990-93	94	95
BC El 6½ 1er av	1990	85½	86½
M Hyd 1 aout	1989-93	92¼	9¼
NB 7¾, 2 juil	1988	97½	98½
Terrein 7½, 15 fev.	1968	92½	93½
NE 7½, 15 juin	1988	96½	97½
IPE 7½, janv	1988	93½	94½
Ont Hy, 7¾ m	1989-94	98½	99½
Q 7½, 15 janv	1985-88	90	92
Q Hydro, 7¾, 15 m	1974-90	98¾	99¼

MUNICIPALITES

Mont 7⅛, 1er jan.	1988	84	86
Tor Met 7¼, 1er mai	1988	92½	9

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	90
Alum of Can 4½	1973	86	88
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Can Pac 5	1983	74	76
Can Cement 3¾	1975	80	82
Dotmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1984	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymor 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¼	1985	78	80
Triad 4¼	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86

SERVICES PUBLICS

Alberta Gaz 5½	1985	78	80
Ang Cn Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 5¾	1984	78	—
Bell Tel 7⅝	1991	97½	—
Bell Tel 6¾	1992	85	—
BC Tel 6¾	1989	84	—
Calgary Pow 7	1988	91½	—
Cdn Elect 4	1972	87	89
Consu Gas 5	1978	80	82
Consu Gas 6½	1979	87	89
Marit Elect 7¾	1987	95	—
Nfld L&P 7¾	1988	94¾	96¼
North C Gas	1989	97	99
Northent Tel 5¾	1983	79	—
Que Nat Gas, 7	1990	83	85
Que Tel 7	1989	83	—
TC Pipeline 5.85	1987	76	78

CONVERTIBLES

Simpsons 5½	1979	148	—
TC Pipeline 5	1889	111	113
W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100

du parquet de la bourse

Tendance irrégulière à l'ouverture

Les cours ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal** évoluent en hausse étroite et légèrement irrégulière dans un marché modérement actif. Environ une heure après l'ouverture, l'indice combiné s'inscrit à 197.19 en hausse de 0.17.

Parmi les titres les plus activement traités, Bombardier mène avec un gain de 1⅛ à 21. Imperial Oil gagne ¼ à 22½, Interprovincial Pipeline reste inchangé à 18¼. French Pete perd ¼ à 10⅜ de même que Alcan à 34¼.

A la Bourse Canadienne aux minières, Fano Mining gagne 2 cents à 29 cents et Dauphin de même à 34 cents.

* * *

A **Toronto**, la tendance était également irrégulière à l'ouverture du marché ce matin.

Imperial Oil gagne ½ à 22½ de même que Kaps Transport et Bankeno à 24 et 13⅛ respectivement.

Hand Chemical perd 1½ à 36, Investors Overseas 1 à 5½, Dome Mines 1 à 81 et Ranger Oil ½ à 21½.

* * *

La tendance était légèrement irrégulière à **Wall Street** peu après l'ouverture aujourd'hui. Le marché reste passablement actif. Le Dow Jones industriel s'inscrit en hausse étroite de 0.97 à 966.13 et l'indice général de la UPI se replie de 0.02 pour cent.

Parmi les principales transactions-bloc peu après l'ouverture, First National Stores gagne 1½ à 37⅞, Continental Oil perd ⅛ à 39, RCA ¼ à 47 et Brunswick gagne ⅞ à 24¾. Ailleurs sur la liste, Eastman Kodak gagne 1⅝ et Control Data baisse de 1¼.

* * *

Le marché de **Londres** se maintient en hausse modérée ce matin mais l'avance des cours est quelque peu réduite vers l'approche de la clôture en raison des ventes qui sont réalisées à la veille du week-end. Les pétroles toutefois, British Pete notamment, enregistrent des gains sensibles. Le marché en général continue d'évoluer dans une tendance étroite due à l'incertitude de la situation monétaire et de l'économie en Angleterre.

* * *

PARIS. — A l'ouverture, les valeurs françaises sont irrégulières. Le niveau des transactions est toujours faible bien que l'on soit à la veille de deux jours de fermeture. Le congé de l'Ascension n'a pas apporté d'éléments nouveaux, la bourse continue donc à se montrer hésitante.

Sur le marché de l'or le lingot perd encore 30 f. à 61.0 f. Le napoléon s'effrite de 20 centimes à 73,20 f. Le montant des transactions s'élève à 5.504.300 f contre 6.077.700 f.

newyork

15 mai

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
ACF 2.40	33	53⅝	52⅝	53½	
Addres 1.40	161	80	78¾	79⅛	+1⅛
Admirl	67	19⅝	19¼	19½	
AlcanAl 1.10	223	32½	31⅞	32	−⅛
AllegC .10g	53	22	21½	22	+¼
AllisChalm	47	30⅜	30⅛	30¼	+⅛
Amerad 3	264	128	126⅜	128	−¼
AAirlin .80	144	33¾	32⅝	33⅝	+½
AmCan 2.20	94	56½	55⅞	56⅜	+⅜
ACyan 1.25	259	33⅜	33	33⅛	
AHome 1.40	97	60¾	60¼	60⅝	−¼
AmMot	233	11⅛	11	11	−⅛
ASmelt 1.90	465	39¼	38½	38⅝	−⅜
AmStd 1	79	44	43¼	43¼	+⅛
AT T 2.40	865	57⅝	57⅛	57⅜	−⅛
AmTob 2	94	37⅞	37⅛	37⅛	−⅜
Ampex	215	43⅝	43	43¼	
Anacond 2.50	353	48⅝	47⅜	48¼	+¾
Armco 3.20	36	66⅜	66⅛	66⅜	+⅛
ArmC 1.60	70	81⅜	80	81⅜	+⅞
AtlRich 1.80	726	125¾	124	124	−K⅛
Avco 1.20	111	33⅜	32⅞	32⅞	−⅛
Avnet .40	462	19½	18¼	19⅛	+1⅜
Avon 1.80	76	159	155½	159	+K½
Babck 1.36	193	31½	30¾	31⅜	+½
Bathl	8	67½	66¾	67⅛	−⅝
BeechAir .75	31	30	29	29¾	−¼
Bell H .60	67	77½	76½	77½	+1¼
BenF 1.60	98	48⅜	47½	47⅞	−⅜
BethStl 1.80	365	36⅜	35¾	36¼	−¼
Boing 1.20	18	45¼	45	45½	
Bordn 1.20	172	33⅜	33	33	
BorgWa 1.25	46	32½	32⅛	32¼	−¼
BosEd 2.08	13	40½	40	40½	+½
BristMy 1.20	166	66¼	65½	6⅛	+⅛
Brnswk .05g	468	24¼	23⅞K	[illegible]	−⅛
Bucy 1.20	123	30⅞	29¾	29½	+½
Burlin 1.40	646	41	40¼	40¼	−¾
Burrghs	88	132⅜	129⅞	131⅜	−1⅛
CmpRL .45a	20	36¼	35⅜	35⅜	−¾
CampSp 1.10	43	33⅜	33	33⅛	−⅛
CanSoRy 3	260	61	61	61	
CdnBr .40	286	11½	10⅞	10¾	−⅜
CPR 3	16	89¾	88½	89⅛	−⅞
Case JI	91	21⅛	20	20⅞	−⅛
CatTr 1.20	153	54⅞	52⅞	53⅛	+⅛
Celanese 2	49	70¼	69⅞	69¾	+¼
Ches Oh 4	17	69½	69⅛	69⅛	−⅛
Chryslr 2	455	53¼	52¼	53	−½
CitiesSv 2	270	68⅛	67½	67½	−1
ClarkE 1.40	294	39½	39	39½	+⅛
ClarkO .40	23	52	50½	50¾	−1¼
Clevite 2.20	41	91½	89⅝	90	−1⅛
CocaCol 1.32	35	72⅞	72	72	−⅜
CBS 1.40b	162	58¾	57	58¼	+1¼
Com Sat	35	49¼	48½	49	+½
ConEds 1.80	153	33¼	33	33¼	+½
ContCan 2.20	56	71¼	70½V	71½	−½
CtlData	127	158	156¼	157	−1
CopwlSt 1.20	24	24	23¾	23⅞	−⅜
CPCIntl 1.70	107	38¼	37¾	37¾	−½
Crane 1.60b	17	53⅞	53	53⅜	+⅞
Deere 2	306	46⅞	46¼	46⅞	−⅜
DennMf .60	36	53	52⅛	52½	−¾
Det Stl .60	25	19½	19⅛	19⅛	
Dome M .80	23	78	76¾	77¼	+½
DowC 2.40	155	75⅛	74⅛	74⅜	−1¼
duPon 1.25g	172	46¾	145⅞	145⅜	−⅜
EastK .88a	182	79¾	77½K	[illegible]	−1⅜
EatnYa 1.40	38	37¾	37	37¼	−½
EG G .10	57	39	38¾	39	
ElPasNG 1	171	24	23	24	+⅝
ESB 1.20	11	28½	28⅜	28½	−⅜
EssexInt 1.20	172	35⅞	35½	35½	−½
EthylCp .72	73	34⅝	34⅛	34¼	−¾
Evershp	98	18⅝	18	18	−½
ExCel 1.25	61	31¾	31	31⅛	+⅛
Fairch .50e	209	88	86¼	87½	−½
Firest 1.60	99	64½	63½	63¾	−¾
FMCcp .85	187	31⅜	31⅛	31⅛	
FMC lf$.25	4	48¼	48½	48¼	−¼
Ford 2.40	348	52¾	52⅛	52⅝	+½
Frueh 1. 0	97	40⅞	40½	40⅝	−⅛
GenDyn 1	239	32	31⅜	32	−⅜
GenEle 2.60	140	97⅞	96⅛	96½	−1
GFds 2.60	63	84	83¼	83⅜	+¼
Genl .54f	170	33⅜	32⅞	33⅜	+⅞
GMC 3.40a	476	83¼	82	82¼	−1
GPCem .80	89	24⅛	24	4	
GTire 1b	207	26	25⅞	25⅞	−½
GaPac 1b	31	100¼	99½	100⅛	
Goodrh 1.72	134	45⅜	44⅞	44⅞	−½
Gdyr .85	1571	33⅜	32¼	32¾	−⅞
Granby 1.20	33	36¾	36¼	36¼	−¾
Gt A&P 1.30	226	29⅞	29⅛	29⅞	+½
Gt No Ry 3	41	52½	51¾	52½	+½
GulfO 1.50	282	45⅛	44½	45	+½
Heinz	19	31⅛	31	31	−⅜
Hewlett .20	87	88⅞	88⅛	88½	−¼
HighVolt	72	35	33¼	34¼	+¾
Hmstk .40	209	36⅞	35½	35¼	−1¼
Honywl 1.10	39	135⅛	133½	134¼	+⅛
HFC 1.10	1	44¾	44¾	44¾	−⅛
HudnB 3.40a	2	80⅛	80⅛	80⅛	−⅜
IllCent 1.50	16	59½	59¼	59½	+½
IngRand 2	256	48¾	47¼	48¾	+1¾
IntlkSt 1.80	9	36⅜	36⅛	36¼	+¼
IBM 3.20	189	332½	329	330	−4
IntFF .40b	30	54¼	53⅞	54¼	+1
IntHar 1.80	145	33½	32¾	33½	+⅜
INick 1.20a	x138	40⅛	39⅜	39⅜	−⅜
IPap .50	428	44¾	43⅞	44½	−⅛
IntT9T .95	554	55⅝	53⅛	55⅜	+2⅛
JnMan	69	40	39	39¾	
KaysRo .60	54	36½	36⅜	36⅜	−¼
Kellogg 1.60	41	43¼	42⅞	43¼	+½
K. inec 2.40	252	51⅛	50½	51	
Krattco 1.70	187	47⅜	46½	47¼	−⅜
LibbMcN	33	12⅞	12¾	12⅞	+⅛
Litton 1.89t	283	55½	54¾	55	−⅞
Lock A 2.20	558	33⅞	33¼	33¼	−⅞
Loews 13	283	48¾	47⅛	47⅞	+½
MadS Gar	235	9½	9¼	9½	−⅜
Mgnvx 1.20	214	54½	53¾	53¾	−⅞
Malry 1.80	21	54⅛	53⅞	54	−¼
Marathn 1.60	109	56⅛	55½	56⅛	+⅛
Marcor 1	120	58¼	57½	57¾	−½
MarMid 1.60	32	40⅜	40⅛	40⅛	−¼
MarshFd 2.20	116	58¼	58	58	−½
MartM 1.10	392	26½	25¾	26	−⅜
Mass F 1	376	20¾	20⅜	20⅜	−⅜
McDonCp	35	67¼	66¾	66⅞	−⅛
McDnD .40	654	33⅞	33	33¼	−⅝
McGrH .60a	52	38	37⅛	38	+⅜
McKee 1.50	6	32⅛	32	32	−⅜
Merck 1.80a	103	92⅞	92⅛	92¼	−⅞
MGM 1.20	46	37	35¾	35¾	−1
MidldR 1.40	31	30¾	30⅛	30⅜	−⅛
MMM 1.60	100	111½	110	110½	−1
MobilO 2.20	543	69¾	68¾	69	+½
Mohasc 1.10	57	43	42¼	42⅞	+½
Msant 1.80	295	52⅛	51¼	51⅜	−¾
Motorola 1	34	125¾	125	125¼	−¼
N Cash 1.20	32	135⅝	135	135¼	−¾
NDist .90	84	20½	20	20⅛	−½
NatGyps 2	52	65½	63¾	64¼	−1¼
NorPac 2.60	12	54	53¼	54	+¾
Northrop 1	71	42⅞	41⅞	42½	+½
NortSim 1.22f	102	51	50⅜	51	+½
OutbMar 1	206	42⅛	41⅜	41⅜	−¾
PacPet .25e	220	37⅜	36⅞	36⅞	−½
PanAm .40	457	22	21⅛	22	+1
ParkeDa 1	662	35	34⅛	35	
PenCen 2.40	551	59¼	57⅝	58⅝	−⅛
PepsiCo 1	43	53½	52	52	−1¾
Perkin El	62	50¾	49¾	50¼	+1¼
Pfizer 1.40a	153	84¼	81½	84	+2½
PhelD 1.90	113	47¼	46½	47⅛	
PhilMr 1.80	80	57	56½	57	+¼
PitBo 1.20	29	74	73¾	73¾	+¼
Polroid .32	362	108	106	106¾	−2½
ProcG 2.60	214	93	92	93	+1⅛
Pllmn 2.80	25	52⅛	51½	51½	
Ralst P .60	139	26⅜	25¾	25⅞	−⅛
Rep St 2.50	193	47	46¼	46¼	−⅜
ReyT 2.20	183	40⅜	39⅞	40	+⅛
RichM .80	147	56	54⅜	55½	−¾
RoyD 1.03g	112	55½	55⅛	55⅛	−⅛
Rubmd .96	35	45	44	44¼	−¾
Schenl 1.30	3	32¾	32	32⅛	
Scherg 1.40	25	88½	87¼	87½	−¾
Scientif	109	134⅞	132	134	+1
SCM .60b	120	43⅝	42⅝	42⅞	−¾
Scott Pap 1	107	32⅛	31½	32⅛	+⅛
SearsR 1.20a	277	72⅞	72¼	72⅞	+⅜
ShellO 2.40	265	72¾	72	72⅜	−⅜
Singer 2.40	379	81⅞	80½	81¼	−¼
SouPac 1.80	140	40¾	40¼	40⅜	−⅛
Spartanl	92	25½	24½	24¾	−⅜
SperryR .22g	204	53½	53	53	−1
StOCal 2.80b	333	75	74	74⅛	−½
StdInd 2.30	360	69½	68	68¾	−1
StdNJ 1.80g	609	85¼	84⅝	84¾	−⅜
StudeW 1	100	50	48½	48⅝	+½
SunOil 1b	16	68½K	[illegible]	68⅛	+½
Switt .60	1723	30⅞	29⅛	29¾	−⅜
Teledn	153	42¼	40¼	40¼	−1½
Tenco 1.28	464	29¾	28⅞	29⅜	+½
Txco 3.20	165	88⅛	87	87½	−½
TexGS .60	1542	34	30¼	33⅜	+1⅜
TexInst .80	144	124¼	122⅛	123	−1⅜
Textr .80	60	36½	36	36	−¼
Thiok .40	168	19⅛	18⅝	18⅞	+½
Time 1.90a	45	66¾	66	66⅜	+⅜
Timkn 1.80	17	37⅜	36¾	36¾	−¼
Trnsitrn	56	12⅛	12	12	−⅜
TwntC 1	558	35¼	33⅞	34⅜	−⅛
Un Carb 2	464	45⅝	45⅛	45⅝	+⅛
UTank 1.08	35	34	33	34	+½
UAir 1.80	112	75	74⅞	74⅞	−⅛
UnitCp .70g	12	13½	13½	13½	
UFruit 1.40	28	58¾	58⅛	58½	+½
USFrt 1.25a	48	37	36⅜	36⅜	−½
USGyps 3a	20	86½	86	86	−½
USStl 2.40	434	47⅛	46⅞	47⅛	+⅛
Varian As	123	31½	30¾	30⅞	−⅜
WalH 1.20w	9	39¾	39¾	39¾	−⅛
WarnL 1.10	81	61⅞	60⅞	61⅜	−⅛
Woolwth 1.20	322	36¾	36⅛	36½	+½
Xerox 1.80	107	275¼	273½	275¼	+⅜
Zenith 1.40	190	50⅛	49¼	49¾	−¼

Total des ventes : 11,930,000.

cote des grains

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN :				
Mai	3.35	3.35½	3.25½	3.28⅞
Juil.	3.22	3.22¾	3.20¾	3.21
Oct.	2.97⅛	2.97¾	2.96½	2.97
Dec.	2.87¾	2.88⅛	2.87¾	2.87¾
GRAINE-COLZA :				
Mai	2.18	2.18	2.17	2.17¾
Juil.	2.19⅝	2.19⅝	2.17¾	2.18
Nov.	2.03½	2.03⅝	2.02¼	2.02¼
Jan.	2.02	2.02	2.00¾	2.00¾
AVOINE :				
Mai	85	85	82½	83
Juil.	81	81⅞	81	81⅝
Oct.	79¼	79¼	79⅛	79⅛
Dec.	78½	—	—	78½
ORGE :				
Mai	1.02	—	—	1.02
Juil.	1.02	—	—	1.02
Oct.	1.01⅞	—	—	1.01⅞
Dec.	1.01¼	—	—	1.01¼
SEIGLE :				
Mai	1.37	1.37¼	1.37	1.37¼
Juil.	1.29	1.29½	1.28⅜	1.28⅜
Oct.	1.25¾	1.25¾	1.25⅜	1.25⅜
Dec.	1.25¼	1.25¼	1.25⅛	1.25¼

Avoine : 2 cw 83; ex 3 cw 81; 3 cw et ex 1 four. 80; 1 four. 78; 2 four. 71; 3 four. 68; four. melangee 40.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.02; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.00; 3cw 2-rang et 1 four. 98¼; 2 four. 96¼; 3 four. 90.

Seigle : 1 et 2 cw 1.37¼; 3 cw 1.32¼; 4 cw 1.11¼; ergotee 1.05¼; sur voie 1.28¾.

Lin : 1 cw 3.28⅞; 2 cw 3.23⅞; 3 cw 2.93⅞; sur voie 3.25⅞.

Graine-colza : no 1 canadienne 2.17¾; no 2 canadienne 2.02¾.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE :				
Mai	1.32⅜	1.32½	1.31⅝	1.32⅛
Juil.	1.32⅜	1.32¾	1.31¾	1.32¼
Sep.	1.34½	1.34⅝	1.33⅞	1.34½
Dec.	1.39⅝	1.39⅝	1.38⅞	1.39⅜
Mars	1.42⅞	1.43	1.42¼	1.42⅞
MAIS :				
Mai	1.28⅜	1.29	1.27¾	1.28½
Juil.	1.29⅜	1.29⅝	1.28⅝	1.29⅛
Sep.	1.29¼	1.29½	1.28⅜	1.28¾
Dec.	1.24½	1.24¾	1.23⅞	1.34
Mars	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅛	1.28⅜
AVOINE :				
Mai	66½	66¾	66¼	66½
Juil.	64⅜	64½	64	54⅛
Sep.	65⅜	65⅜	65⅛	63¼
Dec.	67¾	67¾	67⅛	67⅜
Mars	69½	69½	68⅞	69¼
SEIGLE :				
Mai	1.23	1.24	1.23	1.23
Juil.	1.22¼	1.22¼	1.21¾	1.21¾
Sep.	1.21¼	1.21¼	1.20¾	1.20¾
Dec.	1.23⅛	1.23¼	1.23⅛	1.23¼
Mars	—	—	—	1.25¼
FEVES SOYA :				
Mai	2.67⅜	2.67⅝	2.66⅝	2.67
Juil.	2.71	2.71¼	2.70⅜	2.70⅞
Aout	2.66	2.66⅜	2.65⅝	2.66
Sep.	2.48¼	2.48½	2.47⅞	2.48¼
Nov.	2.37⅝	2.38	2.37¼	2.37⅜
Jan.	2.41⅝	2.42	2.41⅜	2.41¾
Mars	2.45⅜	2.45¾	2.45⅛	2.45⅜

Cours du dollar

Le dollar canadien aujourd'hui, par rapport au dollar américain, progresse de 1/32 à $0.92 57/64 et la livre sterling se replie de 1/32 à $2.38 27/32.

Le dollar américain par rapport au dollar canadien fléchit de 1/32 à $1.07 21/32 et la livre de 1/8 à $2.57 1/8.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes McIntosh A-C $4 à $4.25; Cortland, $2.75 à $3.25;

Cortland A-C, $4 le boisseau.

Betteraves: $1.25, à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour $50 lbs.

Choux: verts $2.50 à $2.75 les 50 lbs.

Ciboulette: .75 à .90 la doz.

Rhubarbe: .90 à $1 la doz.

Laitue: frisée, $4 à $4.50 pour 2 doz.

Panais: $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.00 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: $1 à $1.10 les 50 lbs; .60 pour 25 lbs.

Poireaux $1.25 à $1.75 la doz.

Rutabaga: $1.50 à $1.80 le minot; $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2695
Angleterre	Livre	2.5746
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2015
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0215
Bresil	Cruzeiro	.2725
Chili	Escudo	.1131
Danemark	Couronne	.1429
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc	.2172
Hollande	Florin	.2965
Italie	Lire	.001718
Japon	Yen	.003010
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.07 25-32
Norvege	Couronne	.1508
Nouv. Zelande	Dollar	1.2043
Perou	Sol	.0250
Suede	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2488
Tchecoslovaquie	Couronne	.1492
Venezuela	Bolivar	24.00

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, .45¼, blanc, .45.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 19½, autres catégories pour nourrissage 16½ à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 14½ à 15; poudre de lait, 3½ à 4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.05 les 50 livres; I.P.E. $2 à $2.10 les 75 lbs; $1.40 à $1.50 les 50 lbs; .36 à .38 les 10 lbs; N.-B. $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .30 à .31 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra gros 54.0, A-gros 51.3, A-moyens 49.0, A-petits 41.1.

Expéditions textiles

Les filatures canadiennes de textile ont expédié moins de tissus de fibres synthétiques au cours du mois de mars comparativement au mois correspondant l'an dernier, rapporte l'Institut canadien des textiles. Les expéditions de mars de cette année se totalisent à 22,804,000 de verges carrées, au regard de 23,045,000 l'an dernier. Le total cumulatif pour les premiers trois mois de cette année se chiffre par 64,340,000 de verges carrées, de 58,697,000 l'an dernier.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	11	11	11
Alcan	700	34¼	34¼	34¼
Algoma	—	18⅞	18¼	—
Alum Pr	—	38	38	—
Anglo CP	—	17	16½	—
Aquitaaine	400	21⅜	21⅜	21⅜
Arg Pr	—	13¾	13¾	—
Asbestos	—	23	23	—
Atl Sug	—	16¼	16¼	—
Bq Can	—	12	11⅞	—
Bq Comm	—	21	20¾	—
Bq Mont	1500	15⅛	15⅛	15⅛
Bq N.E.	1500	23⅛	23⅛	23⅛
Bq Prov	—	9¾	9½	—
Bq Royale	—	23	22⅜	—
Bq Tor	—	21¼	20⅝	—
Bell Ph	500	50⅜	50⅜	50⅜
Bombard	5700	21	20	21
Brazil	300	26¼	26¼	26¼
BA Note	—	56	56	—
BC Forest	—	38	38	—
BC Phone	—	74	74	—
Brinco	2100	6	6	6
Bruck B	—	14	14	—
Campeau	—	9½	9¼	—
CAE	—	8¾	8½	—
Cal Pwr	—	27½	27	—
Can Cem	—	34½	34½	—
Can Cem p	—	21½	21½	—
CD Sugar	—	40¾	40¾	—
C Pack	500	17	17	17
Can Steam	—	35	35	—
C Brew	1000	10⅞	10⅞	10⅞
C Brew A	—	34	34	—
C Hydroc	—	35	35	—
CIL	—	18	17¾	—
Cl Pow	—	34⅜	34⅜	—
C Marconi	—	5¾	5¾	—
CP	—	90	89	—
CPI pr	—	38	37¾	—
CPI wts	1500	10⅝	10⅝	10⅝
C Refract	—	13¼	13¼	—
Cdn Tire A	—	61¼	61¼	—
C Vickers	500	10	10	10
Canron	—	18⅛	17⅞	—
Central Del	1500	15½	15	15¼
Chemcell	—	13⅞	13⅜	—
Charter In	—	13¼	13	—
Chm A	—	18	18	—
Col Cell pr	—	18⅛	18⅛	—
Cominco	200	38½	38½	38½
Cons Bath	700	27	27	27
Cons Bath p	—	21	20½	—
Cons Bldg	1500	465	465	465
Cons Text	—	14¼	14	—
Corby (A)	—	30½	30¼	—
Coronation	300	290	290	290
Corpex	—	9	8⅞	—
Couvrette	—	8¾	8¾	—
Cr Cork	—	1 75	1 75	—
Cr Zell (A)	—	28⅛	28⅛	—
Crush Int	—	13⅜	13	—
Cumming P	—	13½	13½	—
Cygnus (B)	—	13⅜	13	—
Denison	—	56¾	56¾	—
Dist Seag	—	54	53½	—
D Bridge	—	17½	17⅛	—
Do Fasco	—	25	25	—
D Glass Pr	—	22¾	22¾	—
D Stores	500	14⅝	14⅝	14⅝
Domtar	1100	15⅞	15⅞	15⅞
D Textile	—	18	17⅞	—
Donohue	—	8¾	8⅝	—
Du Pont	—	33¼	33	—
Dupuis (A	—	7⅛	7	—
Falcon	—	132	131¾	—
Famous Play	—	17¾	17¾	—
Fin Collection	500	9⅛	9⅛	9⅛
Fleetwood	—	15½	15½	—
Fraser	—	24	24	—
Fr Pete	1400	10⅜	10⅜	10⅜
Genstar	200	16	16	16
Glengair	500	7	7	7
GL Paper	—	28	28	—
Gulf Oil Can	2000	24¾	24¾	24¾
Hawk Sidd	—	420	415	—
Home A	—	67½	67	—
Home B	—	64	64	—
Horne Pit	—	340	335	—
Hud Bay M	—	86	86	—
HBC	—	22⅛	21⅞	—
Husky Oil	—	21¼	21	—
Husky D	—	12½	12½	—
Imp Oil	1900	22½	22½	22½
Imp Tob	—	14	13¾	—
Ind Accep	800	11½	14½	14½
Inland NG	—	15¾	15⅝	—
IBM	—	351	351	—
Int Nicoel	300	42¾	42¾	42¾
Int Paper	—	47	47	—
Int Util	—	43⅞	43½	—
Inter PL	3900	18¼	18	18¼
Invest Gr A	300	11⅜	11⅜	11⅜
Labatt	—	24⅝	24⅝	—
Labatt pr	—	27½	27	—
Laur Fin	—	6½	6½	—
Loblaw A	—	7	6⅞	—
Loblaw B	—	7	6⅞	—
MacKinn	—	16½	16	—
MacLaren A	—	22½	22⅜	—
MacMillan	—	38⅜	38¼	—
Marche Union	—	10⅜	10	—
Marit Tel	—	18½	18½	—
Massey F	500	19⅝	19⅝	19⅝
Mitch R A	—	14	14	—
Molson A	—	26	25½	—
Molson A	—	26	25½	—
Molson B	—	25	25	—
MLW Worth	—	18	18	—
Mtl Trust	—	14	14	—
Moore Corp	—	37	36½	—
Morse A	200	20	20	20
Mussens	—	7	7	—
Nat Sea	—	8	7¾	—
NB Tel	—	13⅛	13	—
NFLD Light	—	8⅞	8¾	—
Noranda	—	35⅜	34⅞	—
North C Gas	—	22	21¾	—
NS Light	—	9	9	—
Oshawa (A)	—	[illegible]	[illegible]	—
Pac Pete	500	39½	39½	39½
Petrof Can	—	21	21	—
Pow Corp	—	15	14½	—
Pow C 5sp c.	—	15⅞	15⅞	—
Price	—	16	15⅞	—
Popular	—	9	8⅞	—
QN Gas	—	19½	19¼	—
Radio Eng	—	40	39¼	—
Reitman's	200	18	18	18
Reitman's "A"	—	15	14⅞	—
Rolland (A)	—	8⅛	8	—
Ronalds F	—	20	20	—
Rothmans	—	25	25	—
Royal Trust	—	25	25	—
Salada F	—	17¼	17¼	—
Scott LaS	—	29¼	29¼	—
Shell Can	—	28½	27	—
Shell I Pr	—	29½	29	—
Shell I Wts	—	14⅜	14¼	—
Simpsons N.	800	20¾	20¾	20¾
Simp Sears	—	32	32	—
Southam	—	66	66	—
Steel Can	200	25	25	25
Steinbg (A)	200	13½	13½	13½
Texaco Can	—	31½	31	—
Tr-C PL	—	44¼	43¾	—
Tr-C P pr	—	42¾	42½	—
Tr-C Pl2.75	—	82	82	—
Tr Mt Pl	—	15½	15¼	—
Trizec	—	230	220	—
Trust G Pr	—	27	27	—
UAP Inc	—	20½	20½	—
u Weatbune	400	17	17	17
Velcro	—	53¾	53¼	—
Versafood A	400	27½	27½	27½
Walk GW	—	41½	41	—
Warnak	—	12	11¾	—
WCost Tr	—	30¾	30½	—
W Pac Pd	—	6⅜	6	—
Weston	—	18	17¾	—
Zeller's	500	12⅞	12⅞	12⅞

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana	—	32	32	—
Agassiz	500	83	83	83
Am Metro	200	350	350	350
Ang-Scan	—	17	17	—
Anthonian	—	15	15	—
ARNO	—	5	5	—
Baker Talc	1500	95	95	95
Bankeno	—	13½	12¾	—
Bateman	2000	18	18	18
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bon	—	300	300	—
Bluewater	500	52	52	52
Burnt Hill	2000	72	72	72
Camflo	1300	755	750	755
C Magnesite	—	43	40	—
Can Mines	3000	34	34	34
Cantol	4000	19½	19½	19½
Carbec	—	33	33	—
Cartier-Que	1000	28	28	28
Cassidy's	300	6¾	6½	6¾
Castle Oil	500	395	380	395
Chemalloy	—	405	405	—
C hib Copper	3000	42	40	40
Chipman	—	8½	7	—
Comm H.M.	—	7¼	6⅜	—
Commodore	—	13⅜	12¾	—
Comm. A-W	—	950	945	—
Cominga	—	8	8	—
C Manitoba	—	44	44	—
C New Pac	—	220	215	—
C Pershcrt	—	32	32	—
C Propriet	1000	54	54	54
C Virginia	—	147	145	—
Corgemines	—	100	97	—
Crawford All	300	8¾	8¾	8¾
Credo	—	32	32	—
Crusade	200	595	595	595
Daering Ex.	—	9	8½	—
Dauphin	9500	34	32	34
Deltec Panam	—	6⅛	6	—
Devil's Elbow	—	24	23½	—
Dom Exp	500	245	245	245
Domco	—	9⅜	9¼	—
Dumont	2500	25	25	25
Duvan	2500	16	15½	16
Eagle Gold	4100	730	715	730
Emp Min	—	20	20	—
Fab Met	1500	10	10	10
Fano	16500	29	27	29
Fidelity	1000	37½	37½	37½
Flint Rck	—	47	41	—
Fontana	—	7	7	—
FT Rice	200	185	185	185
Furlong	—	475	440	—
Gl Lake	—	205	205	—
Grt Min	—	32	32	—
Grissol	—	7⅜	7	—
Guard M	—	55	52	—
Gui Por	1000	47	47	—
Inspiratn	—	130	130	—
Int Atlas	—	70	68	—
Jam Bay	—	105	105	—
Kelt Mng	—	11	11	—
Kenting	—	22	22	—
Kiena	—	139	139	—
Kodiac P	600	205	200	205
Laduboro	1000	226	226	226
Lambert (A)	—	25	25	—
Lingside	—	7½	7	—
Lithium	—	10½	10½	—
Louanna	2000	20	20	20
Massval	8000	23	22	23
Matachewan	1100	69	69	69
Menorah	—	15	14	—
Mid-Chiboug	5000	36	36	36
Midepsa	—	114	110	—
Miro Mines	1000	30	30	30
Mistango	—	28	26	—
Mt Pleast	1000	50	50	50
Muscocho	—	20	20	—
NAut Vend	2000	255	235	255
Native Min	—	11	11	—
New Formaq	—	17	15	—
N MT Costig	—	94	89	—
Newrich	—	14	14	—
Nocana	—	7	7	—
AN Rare M	2000	46	45	46
NW Canalask	2000	18	18	18
Opem Ex	1000	19	19	19
Pac Atl C-1	—	440	440	—
Pat Silver	1000	31	31	31
Peace Riv	—	5¾	5¾	—
Pwwl-Elder	4100	35½	35½	35½
Pembrook El	—	28½	28½	—
Peso S	3100	200	190	190
Phoenix Can	—	14½	14	—
Pitt Gold	1500	8½	8½	8½
Prime Potash	—	14	14	—
Que Chib	—	47	47	—
Que Explo	5500	31	30	31
Que Uranium	—	[illegible]	62	—
Rancheria	1000	[illegible]	16	16
Queenston	—	[illegible]	36	—
Ranger O	—	22½	21¾	—
RA Pete B	—	150	150	—
Rustex	—	17	17	—
St-L Colum	—	220	218	—
St Lucie E	—	14	13	—
St-L Div Lds	1200	360	360	360
Sangamo	—	10⅛	10⅛	—
Sapawe	—	9	9	—
Silver Sum	—	13½	13	—
Soca	—	210	200	—
Silver Sum	—	13½	13	—
Soca	—	210	[illegible]	—
S Dufault	—	13	[illegible]	—
SMA Inc	—	6⅛	6¾	—
Std Gold	500	35	[illegible]	35
Sturgeon	—	58	[illegible]	—
Subeo	—	220	[illegible]	—
Sullivan	—	740	74[illegible]	—
Surlaga	500	59	59	59
Tache	—	12½	12	—
Tazin	—	9	8	—
Teck Corp	—	845	845	—
Tib Expl	—	4½	4	—
Timrod	—	55	55	—
Torcan EX	—	16	16	—
Trsterre	—	19½	19½	—
Un Obalsski	—	80	80	—
Val-Mar	700	7	7	—
Val-Mar	2600	26	25	25
V Der Hout	—	6½	6½	—
Wabasso	—	23	21½	—
West Hill	—	59	56	—
West Tin	—	10	9	—
Wisconsin	—	46	43	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comp.	Pap.
Variat.	+0.78	+0.49	+0.64	+0.71	−0.12
Clôture, 15 mai	205.88	168.78	180.92	197.02	132.58
Haut — 1969	205.10	168.29	205.62	196.31	136.47
Bas — 1969	185.89	147.29	172.16	177.88	104.27

vancouver

15 mai ½ ½

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcan	350	$34⅝	34⅜	34⅜	−¼
Ath Col	2100	$7¼	7	7	−¼
Austin	1900	210	205	210	
BE Tr pr	25	$38	38	38	
Block	2350	$24¾	24	24	−¼
BC Sugar	100	$57⅝	57⅝	57⅝	−⅜
BC Turi	100	350	350	350	
Cap Int	5990	$9¾	9¼	9¼	+¼
Chemcell	200	$13⅜	13⅜	13⅜	+⅛
Cominco	265	$38	38	38	+⅜
Cuninghm	300	$17½	17¼	17¼	
Dawson	1025	$8¼	8¼	8¼	+−¼
Dogs Suds	450	$7½	7½	7½	
Doman	800	$27¾	27¾	27¾	
Doman wts	550	$21	21	21	
Doman pr	50	$36	36	36	
Driver	7850	$5½	5⅛	5⅜	+⅛
EDP	1800	$14⅝	13⅝	14⅝	+⅞
EDP wts	200	400	400	400	
Falconbr	2700	$131¾	131¾	131¾	+4½
Fields	4970	$10¼	10	10¼	+½
Gill	2700	$10	9⅞	9¾	
Gt Nat Ld	3500	230	225	230	+5
Gr Mtn	1900	390	380	390	
H Stein	1400	$9½	9⅛	9¼	−¼
Hys	800	$9	8¾	9	
Inland	1300	$15⅝	15½	15⅝	+⅜
Int Bew	1200	$6¼	6⅛	6¼	
Ionarc	3756	$10⅞	10¾	10¾	−⅜
Kev	1300	360	355	360	+5
Keyrtone	150	450	450	450	
Lafarge	200	$12⅝	12⅝	12⅝	−¾
Laurentide	200	$6¼	6¼	6¼	+¼
Macmillan	700	$38⅜	38¼	38¼	−¼
Meltcn	200	300	300	300	+5
Neon	200	$13¾	13¾	13¾	−1¼
NW Life	6773	$16¼	16	16¼	+¼
Okan wts	700	280	270	280	
Pac N Gas	1700	$7¼	7	7	
P N Gas pr	600	$18⅞	18⅝	18⅝	−⅜
PWA	1900	$18	17½	18	+1
Pace	300	$6	6	6	+⅛
Power	100	$15	15	15	+¾
Scott	1100	$25½	25⅜	25½	+⅛
Stell	300	$24¾	24¾	24¾	−1⅜
Straits A	100	$7	7	7	
Sun A	150	$35	35	35	
TC Pipe	200	$43¾	43¾	43¾	+2¾
Wall Rede	4100	$9⅞	9½	9⅜	
W Her wts	1900	400	390	400	
Woodwds	200	$19	19	19	+⅜
N Privatr	11500	28	25	28	+3
N Terr	10200	44	42	42	−1
Norcan	9000	30	28½	30	+1½
Norgold	5000	12	11½	11½	+½
Northlod	5500	505	500	505	−5
NW Ven	11500	250	238	240	−5
Omega	6200	610	595	600	
Oro	3800	78	75	75	
Pac Asb	8500	420	405	415	
Pac Sil	10400	40	36	36	−2
Paramnt	5600	69	67	69	−1
Pat Sil	6000	31	30	31	
Peel	6100	38	37	37	
Pinebell	6000	36	33	36	−1
Pinnacle	12100	170	165	170	+5
Polaris	7500	18	17	18	+1
Primer	2500	55	50	55	+2
Pyramid	3400	95	95	95	
Quatsino	20900	32	31	31	
Radex	1700	190	190	190	
Rivera	8000	72	70	70	−2
Rodstrm	5800	37	37	37	
Ring Hill	3000	73	70	70	−3
Sandoh	32400	30	28	30	+1
Silbak	1000	27	27	27	+1
Sileurian	5800	66	65	66	−2
Sil Arrow	51400	245	233	240	−4
Sil Butte	186500	37	27	35	+7
Sil City	3600	200	190	195	−15
Sil Lee	500	110	110	110	−5
Sil Std	33500	340	320	335	+10
Slocan	1500	37	36	37	+2
South Sea	4600	140	130	140	+8
Spartan	800	140	135	140	−3
Stall	1000	165	165	165	−5
Stannex	4200	205	200	200	
Taseko	1800	68	65	68	+2
Tay	3500	73	69	69	−1
Taylor Br	6400	195	190	195	+4
TC Ex	70300	141	139	139	
Torvest	13700	45	42	43	−2
Tr Res	5000	40	36	36	−4
Trojan	357500	165	137	165	+26
Un Buff	13000	50	49	49	−1
United	6300	115	105	115	+5
Utica	20400	330	320	330	
Valley	1000	$23	22¾	22¾	−¼
Vananda	92800	39	36	37	−1
Van Met	8500	30½	30	30	−1
Ventures	8600	55	51	51	−3
Venus	9600	235	225	230	+7
WC Res	4500	38	37	37	−1
W Bvr	22700	59	55	56	−3
W Mine	1800	380	370	370	−15
Westland	6400	210	295	295	−15
Yukon	11600	58	55	57	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Ace	4900	215	210	210	−2
Adera	6900	170	160	165	−5
Ajax	14500	35	33	34	+1
Alice Lk	159900	250	225	250	+15
Alwin	15300	335	310	310	−15
Anuk	29300	52	48	48	−3
Arctic	8900	130	125	128	−1
Arlingtn	41600	76	74	75	
Atlas	71100	285	280	285	
Berson	8800	80	80	80	
Bethex	1000	425	420	420	−5
Blue Star	38900	27	25	27	
Bornite	6500	29	29	29	
Boswell	22500	335	285	285	−50
Brenda	11500	$14¼	13¾	13¾	−½
Brenmc	28500	81	75	81	+1
Buchan	8000	24	23	23	−1
Buttle	5900	760	740	740	−20
Buval	6900	335	310	310	−15
Calico	10400	125	120	124	−3
Calta	4300	305	300	300	−5
Canol	3000	169	165	166	−3
Canusa	27700	127	121	122	−4
Capri	520200	170	135	170	+25
Car Bell	10400	130	120	120	−13
Car Gold	5200	180	175	175	−5
Casc Moly	1000	82	82	82	−3
Casino	2300	85	83	85	+2
Cas Cons	5000	30	28	28	−2
Chatway	32000	59	58	58	+1
Churchill	4100	825	800	800	−10
Coast Cop	300	535	535	535	
Coast Sil	43900	169	158	159	−6
C Gem	6000	60	58	60	+2
C Rex	4300	250	240	250	
C Skeena	27400	102	100	100	−3
C Vantor	61800	77	73	75	−1
C Cinch	8600	76	74	75	−1
C McKin	7200	32	30½	30½	−½
C Pot	10000	15½	15	15½	−1½
Cop Soc	9500	15	14	14	−1
Cop Ridge	17800	390	375	390	+5
Cor Gull	500	77	77	77	−1
Coronet	13200	164	155	155	−7
Crown Sil	6600	13	11	11½	−½
Croydon	4700	42	42	42	
Cumont	1800	116	108	110	−5
Davis Kys	2700	430	420	425	
Dolly Var	11600	74	72	73	
Dundee	13800	23	20	22	+2
Earlcrst	8500	25	24	25	+1
Endako	200	$14	14	14	+½
Enex	1600	142	140	140	−2
General	7000	30	29	30	
Gt Ex	3000	59	59	59	+1
Gt Masc	2500	320	315	320	+10
Gloroll	22700	275	265	265	−5
Gold West	8000	55	55	55	
Gradore	4500	18	16	16	−2
Hart	26300	350	320	320	−20
Hearne	4200	210	200	210	
Highmnt	6100	255	245	254	+4
Hipoint	21500	56	53	53	−1
Hogan	2500	42	41	41	+1
Homestk	1500	20	19	20	
HBM Sil	12000	53	50	53	+1
IP Sil	9700	100	98	98	−2
Isku	6000	60	58	60	
Jaye	5500	13	12	13	−1
Jericho	19500	25	24	25	+1
Jersey	2000	40	37	40	+1
Kalco	4000	56	55	56	+1
Kamlps	120000	41	35	39	−1
Kelley	21200	150	135	150	
Kimberly	3100	195	190	190	−10
Kopan	9000	16	15½	16	−1
Largo	57700	152	144	148	
Laura	5000	78	77	78	+1
Lond Pr	8200	36	34	35	+1
Lornex	300	$13	12½	13	
Lytton	100	345	345	345	+5
Madronna	5000	94	89	90	−3
Magnet	11100	175	161	165	−5
Magnum	4700	490	470	490	+25
Mariner	4000	40	38	38	
Marshall	2000	37	36	36	+1
Midwest	60800	33	30	30	+3
Min Mtn	74700	162	155	156	−4
Minex	15500	49	48	48	
Moly M	38300	52	50	51	+1
Mt Wash	5500	25	23	25	+3
Nadina	1100	360	350	350	−10
Nat Nick	7800	219	210	210	
Native	7600	40	37	37	−2
N Cinch	4100	100	97	98	+3
N Cronin	7000	16	15	16	+½
N Ind	8000	30	27	27	−3

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abdona	200	305	300	300	−10
All Rox	7300	150	145	150	+4
Castle	8200	420	380	380	−30
Comercl	1500	35	34	35	+1
Embassy	7400	150	145	150	
Five Str	7400	37	35	37	
Ft St John	800	135	135	135	+5
Gt Reef	2100	115	115	115	+4
Merland	19100	195	180	190	
Midland	16000	17	16	16	
Pr Pete	3500	23	21	21	
Plains	30200	71	69	69	−1
RA Pete	16200	155	150	152	+2
RC Ven	3200	475	440	450	
Share	26000	35	33	35	
Syracuse	23100	550	505	550	+30
TC Oil	6500	410	385	385	−20
U Bata	194800	825	800	825	+15
W Ex	8800	100	95	95	−3

Total des ventes : 3,831,698.

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Allegn Cp w	800	18	17⅝	17¾
Atlas Cp w	2100	4⅝	4½	4½
Barnes Eng	100	29½	29½	29½
Brazil LT PW	46400	25¼	24⅝	25
Breeze Cp	100	35⅞	35⅞	35⅞
Bishop In	1600	8⅝	8½	8⅝
Brit Pet	63400	20⅜	20¼	20¼
Can Javelin	10400	21	20⅝	20⅞
Can Marconi	600	6⅛	6⅛	6⅛
Coleco	300	35	34¾	34¾
Cominco	100	39	39	39
Creole Pet	600	38¼	38	38¼
Dynalectron	2100	14¾	14⅝	14¾
Felmont Pet	1100	20⅜	20	20⅜
Felmont Pet	1100	20⅜	20	20⅜
Div Metals	8900	33⅜	32⅞	32⅞
Dixilin Cp	700	19⅝	19½	19½
Gulf Oil Cn	1300	26¼	35⅞	25¾
Hunt Chem	200	32½	32½	32½
Imp Chem	100	7⅛	7⅛	7⅛
Imp Oil	3200	21½	21⅛	21½
Jeannette Gl	500	40⅛	40⅛	40⅛
Molybdn	1200	36⅞	36⅜	36⅜
Nat Gen w	26100	14⅛	13⅜	13⅜
Scurry Rain	1200	38⅜	37½	38
Stylon Cp	400	28⅜	28½	28⅜
Seeman Bros	300	13½	13⅜	13½
Silitron	2200	28¾	28⅜	28¾
Shatt Denn	800	7⅜	7¼	7¼
Syntex	10000	57⅜	56⅞	57⅜
Tech Oper	4500	39⅞	38½	39¼
US Filter	3800	28½	27½	27¾
Un Asbestos	700	6⅞	6¾	6¾

Mission australienne

Une mission commerciale australienne séjourne à Montréal jusqu'au 23 mai, sous les auspices du Commissariat au commerce du gouvernement australien, à Montréal. Les présidents de huit comités du marché et des agents du ministère du commerce et de l'industrie et du ministère des industries de base sont présents. Ils sont les porte-paroles de secteurs industriels tels que les salaisons, les producteurs de fruits, de produits laitiers et avicoles, de vins. Les représentants des huit comités visitent le Japon, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe.

La démission du général Allard est aléatoire

La démission possible du général Jean-Victor Allard, âgé de 56 ans, pour devenir délégué commercial du Québec à New York, a fait l'objet d'un débat aux communes, hier.

En réponse au député conservateur de Dartmouth-Halifax est, M. Michael Forrestall, le premier ministre Trudeau a déclaré que la question du remplacement du général Allard, en tant que général en chef des Forces armées canadiennes, n'a pas encore été soumise au gouvernement.

Pour sa part, une source militaire qu'on dit bien informée a affirmé que le général n'a pas l'intention immédiate de prendre sa retraite. Le premier ministre Trudeau a ajouté qu'il n'était pas d'usage pour le gouvernement de commenter la démission possible d'un haut fonctionnaire.

Un porte-parole militaire a même été jusqu'à dire que la rumeur voulant que le général prenne bientôt sa retraite n'est basée que sur de la "spéculation à 100 p. 100".

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront fiers, déterminés, mais parfois trop orgueilleux et portés à un peu de démesure et d'exagération. Ils seront pourtant actifs, dynamiques et capables de bonnes réalisations. Il sera bon, d(s leur bas âge, de leur inculquer un peu de modestie et le sens de la mesure en tout.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Ne précipitez pas votre action en croyant mieux réussir; au contraire, vous perdriez du temps à défaire ce qui a été fait trop tôt. Efforcez-vous d'avoir plus de douceur dans vos rapports avec l'être aimé; vous pourriez le blesser à le vouloir trop parfait.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Un peu de dispersion et de rêverie qui pourraient entraîner de la négligence dans votre travail. Les tierces personnes dans votre entourage immédiat peuvent vous empêcher involontairement de vous épanouir; restez le plus possible en tête-à-tête avec l'être aimé.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Malgré de nombreux à-côtés qui pourraient vous faire perdre de vue votre objectif, vous reviendrez toujours à l'essentiel." Prenez garde de ne pas interpréter faussement l'attitude de l'être aimé; vous pourriez souffrir inutilement.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Faites du rangements dans vos affaires et groupez tous les éléments qui vous permettront de vous imposer. Ne dites rien avant d'avoir réalisé votre but. Laissez l'être aimé faire seul sa propre expérience; s'il se trompe, il saura se raviser.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Un obstacle devra être vaincu avant de pouvoir vous sentir à l'aise dans votre milieu professionnel; assurez-vous la collaboration de personnes sûres. N'expliquez rien par écrit à l'être aimé, il pourrait mal vous comprendre; ayez un entretien direct.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Interdisez-vous tout relâchement dans vos occupations, et ce, aujourd'hui et les prochains jours. Ne négligez pas non plus les petits détails. Pour beaucoup d'entre vous, la soirée apportera un climat exaltant leurs aspirations du coeur.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous êtes en une phase où vous devrez faire de gros efforts. Votre sang-froid et votre bon sens vous seront par ailleurs d'une grande utilité. Bon départ où les affaires du coeur vont prendre une allure plus vive. Joies profondes dans un proche avenir.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Dans votre milieu de travail, vous trouverez des aides puissantes et sérieuses qui vous feront réaliser vos espoirs et vos ambitions. Sur le plan affectif, évitez les déceptions de votre imagination déréglée; soyez réaliste sans tomber dans la méfiance.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Climat favorable à l'évolution et à la réussite de vos projets d'affaires. Gardez votre confiance, vous ne serez pas déçu. Méfiez-vous: vos affaires sentimentales risquent de prendre une nouvelle tournure; sachez accepter un certain recul, voire une rupture.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Si vous êtes patron, donnez des ordres précis si vous voulez qu'ils soient correctement suivis et, partant, obtenir le succès désiré. Sentimentalement votre signe joue gagnant: l'avenir n'est-il pas toujours magnifique quand on est sûr d'être aimé?

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre sens des réalités vous fera saisir des bonnes occasions qui pourront améliorer sensiblement votre situation matérielle. Vous échangerez avec la personne aimée des serments basés sur des affinités intellectuelles. Surveillez votre alimentation.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Aujourd'hui, veillez à exécuter consciencieusement votre travail, car on vous observera plus que de coutume. Rester prudent et ne vous faites pas une image trop belle de la personne aimée, vous pourriez, par la suite, être déçu.

Des médecins salariés assureraient des soins médicaux de qualité

— Dr Jules Gilbert

par Louise COUSINEAU

Pour que la population du Québec obtienne des soins médicaux de qualité prodigués par une équipe de professionnels, il faudra que les médecins deviennent des salariés.

Tel est le message qu'a lancé hier matin le Dr Jules Gilbert, président du Comité de législation et de procédure au ministère de la Santé du Québec, au congrès annuel de l'Association des hôpitaux.

Le seul mode de rémunération qui assurera la sécurité économique des médecins et de leurs aides, de même que l'efficacité de leurs services, est le salaire, a dit le Dr Gilbert. Ce salaire devra être alléchant, négocié avec le Collège des médecins et devra tenir compte des fluctuations du coût de la vie.

Le congrès de l'Association des hôpitaux du Québec

L'éminent médecin a cité des exemples éloquents démontrant que lorsque les médecins sont salariés, ils font moins d'opérations inutiles mais payantes.

Le Dr Gilbert a énuméré un certain nombre de principes à observer en matière d'accessibilité des soins :

- tout résidant du Québec doit avoir accès, comme un des droits de l'homme, à tous les services disponibles de santé ;
- ces services devraient être organisés en vertu d'un régime qui préserverait la compétence de l'équipe sanitaire et qui garantirait la qualité et la continuité des soins, à être rendus alors au plus bas prix possible ;
- la quantité ne doit pas nuire à la qualité. Le régime doit s'appuyer sur la médecine préventive et sur l'éducation sanitaire ;
- aucun moyen ne doit être négligé pour raccourcir le séjour à l'hôpital, sans risque pour le malade ;
- il faut éviter les abus d'examens radiologiques et de laboratoire, sous prétexte qu'ils sont gratuits ;
- l'établissement et l'expansion des cliniques d'urgence est la priorité qui peut influencer le plus favorablement la survie des blessés et des malades ;
- la multiplication des cdiniques externes, surtout en soirée, en combinaison avec le service hospitalier à domicile, est la priorité qui peut influencer le plus favorablement le coût de l'hospitalisation ;
- la régionalisation des services hospitaliers peut augmenter considérablement leur efficacité ;
- l'abolition du droit de grève dans les services hospitaliers serait la meilleure garantie de la continuité des soins ;
- le principe du salaire à tout le personnel médical, dont nous avons parlé plus haut.

Ainsi, a dit le Dr Gilbert, une enquête effectuée auprès des United Mines Workers of America a révélé que le passage des honoraires médicaux au salaire fut suivi d'une baisse de 59.2 p. 100 des appendicectomies et les interventions chirurgicales majeures passèrent de 69 à 33 pour mille.

D'autres exemples citées par le Dr Gilbert ont corroboré cette thèse.

Après avoir parlé des problèmes des assistés sociaux devant la maladie et souligné l'illogisme d'un système qui paie les honoraires médicaux de ces gens mais pas leurs médicaments, le Dr Gilbert a déclaré que devant l'inflation, nous sommes à peu près tous médicalement indigents.

La solution, c'est "medicare", et la pratique d'équipe, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital. Mais la pratique d'équipe est inconciliable avec le système de rémunération à l'acte médical.

Comme on peut le voir, c'est un véritable programme et le conférencier a invité ses auditeurs à exercer des pressions auprès des autorités afin qu'il se réalise le plus vite possible.

Les médecins devront être libérés des tâches secondaires (Hahn)

Il faudra de plus en plus confier certaines tâches qui ont toujours été traditionnellement du domaine du médecin à d'autres catégories du personnel hospitalier.

C'est l'opinion exprimée par M. Jack A.L. Hahn, président de l'hôpital méthodiste de l'Indiana, devant les congressistes de l'Association des hôpitaux du Québec.

M. Hahn a révélé que des raisons économiques motiveront la nouvelle répartition des tâches, puisque l'heure de travail la plus coûteuse dans un hôpital est celle du médecin, et que par ailleurs il y a 13 employés pour un médecin, et que cette proportion sera de 20 à 1 en 1975.

Les travaux de routine, qui mobilisent le médecin pour un temps considérable, pourront très bien être accomplis par des personnes moins qualifiées.

L'administrateur a également rapporté les développements prometteurs du côté des corporations professionnelles qui songent à assouplir leurs structures afin d'admettre des gens qui ont la volonté de se perfectionner.

Le thème du congrès étant "L'efficaicté hospitalière", M. Hahn a rapporté des expériences intéressantes dans le domaine. Il a cité l'hôpital baptiste de Pensecola, en Floride, où les employés reçoivent des primes à l'efficacité.

On a découvert que de grandes économies ont été réalisées, notamment dans le secteur des achats, de la diminution du temps supplémentaire et du contrôle des dépenses, même si les salaires des employés ont franchi le cap de la moyenne nationale.

Mais le meilleur moyen d'être efficace, a conclu le conférencier, c'est encore la médecine préventive. En somme, c'est la vieille sagesse, trop longtemps oubliée, qui reprend le dessus: "Mieux vaut prévenir que guérir"... car cela coûte moins cher.

Apollo-10: photographier en détail les aires d'alunissage

par Marie-Pierre Larrivé
de l'agence France Presse

NEW YORK. — Vérifier une dernière fois, avant le débarquement, prévu pour juillet, des Américains sur la Lune, le parfait fonctionnement du véhicule "Apollo", tel est le but principal de la mission "Apollo" 10" qui réeditera, du 18 au 26 mai, les exploits d'"Apollo-8" et d'"Apollo-9" en les combinant. Cependant, un autre objectif, et non des moindres, du vol "Apollo-10" est d'examiner et de photographier en détails les aires d'alunissage choisies par la NASA pour "Apollo-11" et ses successeurs.

Depuis 1964, l'administration spatiale a obtenu plus de 106,000 photographies en gros plan de la surface de la Lune. Trois "Rangers", cinq "Lunar Orbiters" et quatre "Surveyors" ont mitraillé mers, cratères, pics et fissures de la Lune, permettant non seulement de dresser pour la première fois une carte précise de son relief, mais aussi de relever trente aires d'alunissage possibles. La topographie de ces trente régions a été étudiée, analysée, minutieusement inspectée jusqu'à ce que la NASA n'en retienne que cinq.

Elles sont toutes situées sur la face visible de la Lune, à moins de 45 degrés est ou ouest de son centre et à moins de 5 degrés nord ou sud de son équateur. Leur choix a été fixé par les facteurs suivants: terrain relativement lisse comprenant un minimum de cratères et de rocs, faible déclivité ne dépassant jamais deux dégrés, abords libres de toute falaise, haute montagne ou profond cratère pouvant causer des erreurs d'indication d'altitude dans le radar du module lunaire, proximité entre les diverses aires d'alunissage afin de ne pas avoir à attendre le retour d'un "créneau" en cas d'ajournement d'un lancement, position, enfin, des aires d'alunissage dans l'axe de la trajectoire dite de retour libre du véhicule "Apollo".

Cinq aires retenues

Voici la situation exacte des cinq aires d'alunissage retenues:

— Aire numéro un: située légèrement à l'est du centre de la face visible de la Lune, dans la partie sud-est de la mer de la Tranquillité à 62 milles du bord du cratère Maskelyne.

— Aire numéro deux: également à l'est du centre de la Lune, dans le sud-ouest de la mer de la Tranquilité, à 62 milles du bord du cratère Sabine et 118 milles du cratère Maskelyne.

— Aire numéro trois: à 25 milles à l'ouest du centre de la Lune et 33 milles au sud-ouest du cratère Bruce, dans la partie sud-ouest du golfe du Centre.

— Aire numéro quatre: à l'ouest du centre de la Lune, dans le sud-est de l'océan des Tempêtes, à 149 milles au sud du cratère Encke et 136 milles à l'est du cratère Flamsteed.

— Aire numéro cinq: également dans le sud-est de l'océan des Tempêtes, à 130 milles au sud-ouest du cratère. Kepler et 118 milles au nord-nord-est du cratère Flamsteed.

L'aire d'alunissage numéro un, inspectée minutieusement, en décembre 1968, par l'équipage d'"Apollo-8", qui effectua alors dix révolutions autour de la Lune à 69 milles d'altitude, a été rejetée par la NASA comme lieu de débarquement des premiers hommes sur la Lune. Elle sera, cependant, peut-être utilisée par "Apollo-12" ou "Apollo-13".

Des quatre autres, seules les aires numéro deux et trois seront examinées par Thomas Stafford et Eugene Cernan lors de leurs deux révolutions, le 22 mai, à bord du "LEM", à 50,000 pieds de la surface de la Lune. Ce jour-là, en effet, les aires 2 et 3 seront baignées de lumière et les rayons du soleil les frapperont dans l'angle le plus avantageux pour les photographier, tandis que les aires 4 et 5 seront plongées dans la pénombre. Toutefois, si "Apollo-10" ne peut être lancé le 18 mai comme prévu, il existe des créneaux favorables les 20, 23, 24 et 25 mai. Or, plus le lancement sera retardé, plus les conditions deviendront favorables pour étudier les aires 4 et 5 au lieu des 2 et 3.

De toutes façons, l'aire numéro 2, celle à laquelle Stafford et Cernan prêteront la plus grande attention — si le lancement a bien lieu le 18 — est celle que la NASA considère déjà comme son premier choix pour le débarquement d'"Apollo-11".

A 50,000 pieds d'altitude

De leur poste d'observation, à 50,000 pieds — altitude éminemment favorable, car, si le "LEM" était placé sur une orbite plus basse, il survolerait la Lune, à une vitesse telle que les photos manqueraient de netteté et, d'autre part, il existerait un certain risque de collision avec les plus hautes montagnes de la Lune, qui atteignent 30,000 pieds — les "Apollautes" vont vérifier que les aires choisies par la NASA sont bien aussi plates et dénuées d'accidents sélénographiques que les caméras lunaires l'ont montré.

Ils ont également étudier les "mascons" (abréviation de "Mass Concentrations"), noyaux magnétiques formés par la concentration de matières lourdes, alliages d'aluminium, de magnésium, de fer et de nickel dispersés sous la croûte lunaire. Une des tâches principales des pilotes du "LEM" va être de s'assurer que ces "mascons" ne provoquent aucune perturbation pouvant gêner ou même empêcher un alunssage en douceur.

Des perturbations avaient en effet été relevées en 1966 et 1967, lors des vols circumlunaires des satellites "Orbiter". Des irrégularités avaient été remarquées alors que leurs caméras automatiques photographiaient de près la surface lunaire. On avait alors pensé que les "mascons", dont les divers métaux possèdent des pouvoirs d'attraction différents, pouvaient être la cause des distorsions dans le vol des "Orbiter". D'autre part, si, en décembre 1968, on ne nota aucune perturbation dans la course quasi-circulaire autour de la Lune d'"Apollo-8", qui la survolait à 69 milles d'altitude, les instruments de bord, dont la Terre suivait les variations, avaient nettement noté la présence de tels noyaux magnétiques.

La NASA estime que ces perturbations ne semblent pas devoir influer de manière grave sur les cosmonautres, mais elle entend faire étudier à "Apollo-10" le pouvoir des "mascons" et déterminer si leur présence ne pourrait compliquer les manoeuvres d'alunissage, pouis de décollage du "LEM" d'"Apollo-11.

Stafford et Cernan doivent donc réunir le maximum d'information sur les "mascons", l'attraction gravitionnelle de la Lune et les éventuelles distorsions que les noyaux magnétiques y provoquent, afin que la NASA puisse définir les mesures possibles à prendre pour y parer.

Compensation aux pêcheurs de la baie Placentia

TORONTO (PC) — Le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, déclare que les pêcheurs de Terre-Neuve qui ont été éprouvés par la maladie mystérieuse qui a fait mourir des milliers de poissons à la baie Placentia recevront une compensation du gouvrnement.

Au cours d'une entrevue à la suite d'un discours prononcé devant une organisation libérale, M. Davis a déclaré que l'on n'a pas encore décidé quelle sera exactement cette méthode de compensation. Ce pourrait être au moyen d'un paiement direct du gouvernement fédéral ou d'un effort conjoint des gouvernements fédéral et provincial.

M. Davis a déclaré être convaincu que la cause de cette maladie, qui rend les harengs rouges pour ensuite les faire mourir, est le déversement accidentel de déchets en provenance d'une usine de phosphore exploitée par la compagnie Electric Reduction of Canada.

Cette usine, qui emploie 400 personnes, a été fermée sur les ordres du gouvernement, le 2 mai, pendant que des scientifiques du ministère de la Santé et de celui des Pêcheries faisaient une investigation.

Le gouvernement a également interdit la pêche dans des limites de 20 milles autour de l'usine de Long Harbor.

M. Davis a ajouté que le gouvernement de Terre-Neuve avait invité l'usine de phosphore à s'établir dans la province et en avait approuvé la location, "par conséquent il doit assumer une part de responsabilité" en ce qui concerne la compensation.

POUR FACILITER VOS ACHATS DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

RAQ 532-I

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ceci vous arriver. Saupoudrez simplement votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH, poudre alkaline (non acide). Il tiendra mieux et son port sera plus confortable. Ne sûrit jamais, assainit l'haleine. La poudre FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

LÀ OÙ ÇA SWING L'Angleterre $99, d'acompte pour y aller en jet! Daro Voyages Inc. 2050, rue Mansfield 844-3908 ou 849-7323

TÉLÉCOULEUR Quasar™ MOTOROLA

ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ

(un tube redresseur de haut voltage)

Modèle WL832E illustré.

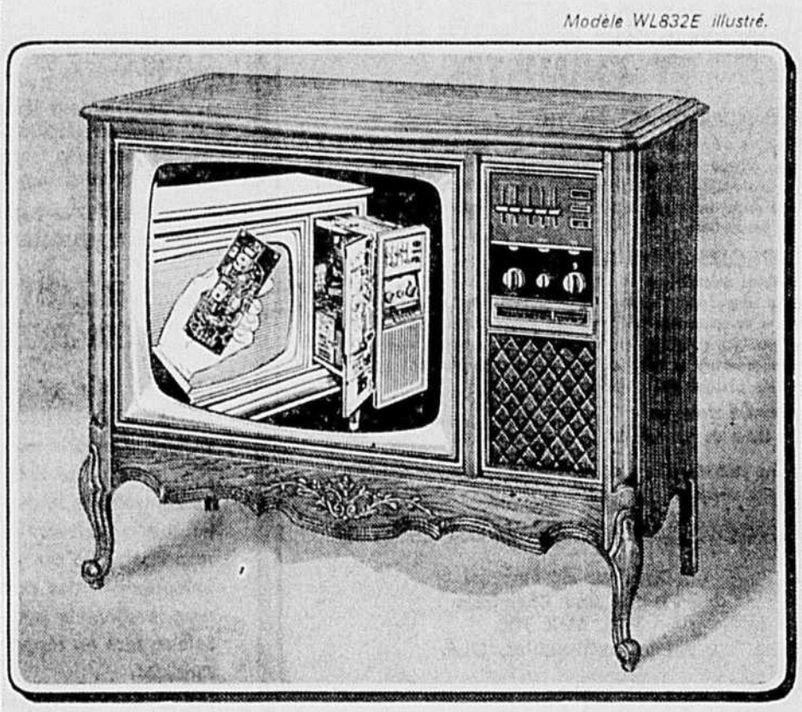

avec le *mécanisme dans le tiroir*... une réussite électronique en télécouleur. Les ingénieurs et les techniciens dans tout le pays acclament ce perfectionnement important. 10 MINI-CIRCUITS état solide à fiches, protégés par une garantie enregistrée de 2 ans, vous assurent une performance excellente et durable...chez votre vendeur Motorola, seulement.

COMPAREZ ET VOUS CONVIENDREZ QUE LE MEILLEUR EST... MOTOROLA

Motorola Electronics Sales Limited, 2180, av. Ward, Montréal, Qué.

Beaulieu & Gladu Inc. — 4589 est, Ste-Catherine — 255-7787

Quincaillerie Eugène Bélanger Ltée — 2918 rue Masson — 374-2120

C. D. RADIO T.V. Service — 12 boul. Desaulniers St-Lambert — 671-1282

Charlebois T.V. Service — 101 — 6e Avenue Lachine — 634-1661

Dale T.V. Enrg. — 949 boulevard Décarie St-Laurent — 747-2732

H. Durocher Electronique Ltée — 10,185, 54e Avenue Rivière-des-Prairies — 665-3240

Claude Fortin T.V. — 2550 est, rue Beaubien — 728-3673

Gravel & Frères — 1416, rue Jolietta — 523-2109

Laval T.V. Radio Service — 372 est, rue Roy — 288-8937

Savoie Electronique — 754 rue Ste-Elisabeth — Laprairie — 659-5393

M. D. Vaillancourt Ltée — 317, rue Montmorency — Laval-des-Rapides — 669-7105

EASTERN RÉSERVATIONS 931-8211

CINZANO sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

MENUS ARTICLES ET PAPETERIE

Cartes de bridge. Choix de motifs — Moitié prix
Peintures par numéros — Moitié prix
Housses pour vêtements — Ord. 3.49 **1.99**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

APPAREILS-PHOTO ET ACCESSOIRES

Caméra Bell and Howell #429	Ord. 119.95	**84.88**
Caméra Bell and Howell #432	Ord. 239.95	**159.88**
Caméra Minolta 8K3	Ord. 99.88	**79.88**
Caméra Argus 822	Ord. 126.00	**99.88**
Appareil Mamiya 528TL 35 mm.	Ord. 76.88	**69.88**
Appareil Yashica TL super 35mm.	Ord. 234.95	**199.88**
Appareil Kodak instamatic	Ord. 60.95	**49.88**
Appareil Argus Carefree	Ord. 10.88	**7.88**
Appareil Polaroid couleur 240	Ord. 125.95	**99.88**
Caméra Argus 810	Ord. 56.88	**44.88**
Caméra Argus 814	Ord. 104.88	**89.88**
Jumelles Tasco	Ord. 139.89	**69.88**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

VALISES

Malettes de weekend (centre-ville seulement) Ord. 17.95 **13.95**
Malle garde-robe pour dames (Centre-ville seulement) Ord. 22.50 **17.95**

AU SEPTIEME

ARTICLES DE TOILETTE

Crème à main Desert Flower de Shulton 3 oz. Aubaine ! **.39**
Savon Old Spice de Shulton 2 savons par boîte. Aubaine ! **.59** la boîte

AU REZ-DE-CHAUSSEE

BIJOUX

Broches, colliers, boucles d'oreilles Robert et Grosse Ord. 7.50 à $30 **3.75 à $15**
Bijoux importés en perles de cristal Ord. $3 à 12.50 **1.49 à 6.25**
Bijoux importés en marcassite Ord. $7 à 27.50 **3.49 à 43.75**

AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT

TISSUS

Liquidation de tissus. Imprimés, tons unis, cotons, rayonnes. Moitié prix

AU TROISIEME

CHAUSSURES dames et adolescentes

Souliers pour adolescentes	Aubaine !	**5.99**
Souliers de marques célèbres	Ord. 15.99	**11.99**
Souliers sport espagnols	Aubaine !	**8.99**

AU TROISIEME

ARTICLES POUR HOMMES

Cravates de laine (Centre-ville seulement) Ord. $3 **1.49**
Cravates en polyester Centre-ville seulement Ord. 2.50 **.97**
Robes de chambre en brocart et fibre d'acétate (Centre-ville seulement) **Moitié prix !**
Pyjamas en coton ou flanellette (Centre-ville seulement) Soldes **2.99**
Gants d'auto (Centre-ville seulement) Ord. 10.95 à 11.95 **6.99**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHAUSSURES D'HOMMES

Chaussures habillées en cuir (Rockland et Boulevard seulement) **Soldes ! 10.99**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

VETEMENTS D'HOMMES

Imperméables à doublure pelucheuse (Centre-ville seulement) Ord. $35 **19.88**
Complets en laine peignée Ord. $79 **59.88**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

CHEMISES D'HOMMES

Chemises habillées, manches longues Ord. 3/pour 10.88 **1.49** ch.
Chemises habillées. En coton. Modèle à manches courtes. Blanc. (Centre-Ville seulement). Ord. 3/$14 **3.49** ch.
Chemises sport (Centre-ville seulement) Soldes ! **1.88**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

Manteaux sport pour hommes. En velours côtelé traité Koratron*. Des verts et des bruns. Tailles 38-44 **15.99**

VETEMENTS DE DAMES

Robes de ville (Centre-ville seulement) Ord. $55 à $90 **34.88 à 54.88**
Robes sport. Fibre d'acétate et cotonnades. Ord. $20 à $50 **12.88 à 25.88**
Chandails de ski, Centre-ville seulement Ord. $10 **6.88**
Pantalons habillés. Fibre d'acétate ou coton, Ord. 29.88 **19.88**
Blouses volantées en crêpe. 10 à 16. Ord. $8 **4.88**
Robes. Tailles 6-16 ; 10-20 ; 14½ à 20½. **⅓ à ½ de rabais**
Tricots. Vaste choix. 33⅓ à 40% de rabais. Ord. $6 à $26 **3.88 à 15.88**
Manteaux et ensembles manteau/robe Ord. 17.88 à 279.00 **$9 à $139**
Ord. $70 à $100 **$39 à $59**
Costumes-pantalons 2 et 3 pièces Ord. $65 à $100 **$39 à $59**
Costumes robes et vestes Ord. $70 à $169 **$39 à $89**
Manteaux, robes, costumes, ensembles du salon. "Le Trianon". Ord. $100 à $595 **$25 à $397**

AU DEUXIEME

LINGERIE et VETEMENTS de DETENTE

Robes de grossesse Ord. $10 à $20 **$5**
Vêtements courts pour la détente Ord. $25 $45 **Moitié prix !**
Robes courtes et longues pour la détente Ord. $40 à $100 **Moitié prix !**
Ensemble chemise de nuit et peignoir Ord. $18 **9.99**
Combinaison de détente et peignoir Ord. $20 **9.99**
Chemise de nuit et peignoir Ord. $18 **9.99**
Chemise de nuit courte en nylon Ord. $6 et $8 **3.49**
Culottes courtes en nylon Ord. 1.47 **.99**
Soutien-gorge Corette Ord. 6.50 **1.99**
Soutien-gorge long en Lycra* Ord. $9 et $10 **3.99**
*Marque déposée

AU TROISIEME

ACCESSOIRES POUR DAMES

Chapeaux, Ord. $8 à $18 **4.99 à 10.99**
(Au Rez-de-chaussée)
Chemisiers de coton. Sans repassage. Ord. $6 **3.99**
Bas pour dames. Styles et couleurs hors série **40% de rabais !**
Pantoufles de voyage pour dames. Modèles et couleurs hors séries. **40% de rabais !**
Gants pour dames. Choix varié de modèles, couleurs et pointures. **40% de rabais !**
Imperméables de vinyle Ord. $5 **3.99**
(Centre-ville seulement)
Sacs à main en simili-cuir Ord. 3.99 à $14 **1.99 à 6.99**

AU REZ-DE-CHAUSSEE

MANTEAUX fourrures de fantaisie

Mouton de suède	Ord. $195	**97.50**
Kangourou naturel	Ord. $395	**197.50**
Kangourou teint beige bisque	Ord. $395	**197.50**
Kangourou teint noir	Ord. $395	**197.50**
Mouton Kalgan	Ord. $395	**197.50**
Peau de veau	Ord. $395	**197.50**
Rat musqué décoloré	Ord. $395	**197.50**
Léopard et renard noir	Ord. $695	**347.50**

(Avec un versement comptant, votre manteau sera entreposé gratuitement jusqu'à l'automne.)

AU DEUXIEME

VETEMENTS POUR ADOLESCENTES

Robes de printemps et d'été Ord. $26 à $35 **15.99 à 23.99**
Tricots sport. En Orlon* Ord. $7 à $16 **4.99 à 10.99**
Robes d'été pour adolescentes Ord. $12 à $16 **$8**
Coordonnés de laine. Tuniques, jupes, chandails. Ord. 6.88 **$3**
Pantalons de coupe évasée Ord. 6.88 **$3**
Manteaux de printemps Ord. $20 à $32 **$12 à $18**
Tricots séparables d'Orlon*. Ord. $7 à $11 **3.88 à 7.88**
* Marque déposée

AU DEUXIEME

VETEMENTS D'ENFANTS

Pullovers pour bambines. En Orlon* 4 x 6X. (Au troisième) Ord. 2.98 **1.49**
Vêtements pour fillettes
Manteaux de printemps. Lainages Ord. $22 à $40 **$15 à $19**
Manteaux longs en simili-cuir . . Ord. $11 **6.99**
*Marque déposée

AU TROISIEME

CHAUSSURES D'ENFANTS

Sandales de cuir. Brun. Ord. 7.98 **4.99**

AU TROISIEME

VETEMENTS DE GARÇONS

Chemises Aubaine **1.49**
Pantalons Aubaine **3.99**
Tricots Aubaine **3.47**

AU TROISIEME

LINGE DE MAISON

Draps-housses. Fleuris et rayés. Ord. 4.95 et 5.50 **3.28 et 3.68**
Couvertures "Earl" Esmond Ord. 7.95 et 10.50 **4.48 et 6.98**
Couvre-lits. Modèles variés Ord. 14.95 à 26.50 **8.88 à 11.88**
Ensembles nappes en damassé. Coton/rayonne Ord. 4.95 à 13.95 **3.18 à 8.88**
Rideaux de douche et de fenêtre, plastique vinyle. **⅓ de rabais !**

AU QUATRIEME

ARTICLES DE SPORT

Ligne pour pêche à la mouche	Ord. 7.95	**4.99**
Gants de boxe. En cuir	Ord. 4.99	**2.99**
JEU de fers à cheval	Ord. 11.95	**7.99**
Raquettes de tennis lamellées	Ord. 19.95	**11.99**
Bâtons de golf. Fers, bois.	Ord. 9.98 à $34	**4.99 à 15.99**
Epuisettes	Ord. 2.98	**1.99**
Moulinet pour pêche à la cuiller	Ord. 29.95	**19.99**
Moulinet pour pêche au lancer	Ord. 7.44	**4.99**
Carabine Parker-Hale	Ord. 109.95	**$75**
Fusil de chasse Remington	Ord. 79.95	**$50**
Arquebuse	Ord. 23.95	**$16**

AU QUATRIEME

RECHERCHEZ Les AUBAINES POINT VERT

Soldes dans tous les rayons

DEMAIN

Centre-ville, Rockland et Boulevard à moins d'avis contraire. Choix abondant aussi à Snowdon.

Lisez nos réclames pour avoir une idée des aubaines proposées. Suivez les affiches "Feu vert" dans les magasins et au Bon Marché au niveau du métro, centre-ville.
Arrêtez-vous aux "POINT VERT" examinez les aubaines et vous aurez de merveilleuses surprises.

Pas de commandes postales ni téléphoniques. Choix incomplet de tailles et couleurs. Les clients avisés arriveront les premiers pour profiter des meilleures aubaines et du plus beau choix.

Elles représentent des prix imbattables

JOUETS

Camion "Ride-m-fire" Ord. 4.88 **2.99**
Poupée et biberon Ord. 7.88 **5.88**
Lit de poupée Ord. 10.98 **6.99**

AU QUATRIEME

Verres, vaisselle, pièces d'argenterie

Services de table, 4 décors au choix (Centre-ville seulement) **Moitié prix !**
Boutons de manchettes en porcelaine anglaise Ord. $21 **9.99**
Pots à lait en céramique (Rockland et Boulevard seulement) Ord. 1.25 **.69**
Pièces de couverts en métal argenté ou en acier inoxydable. (Centre-ville seulement) **Moitié prix !**
Verres (Centre-ville seulement) Ord. .45 à .65 **6/1.89**

AU QUATRIEME

ARTICLES MENAGERS

Ustensiles de cuisson divers Aubaines **1.94 à 5.94**
Petits appareils ménagers Aubaines **8.94 à 29.94**
Articles divers de cuisine Ord. 1.49 **.33**

AU QUATRIEME

LAMPES

Lampes de table. Assortiment de modèles. Ord. 8.95 à 84.95 **33⅓ à 50% de rabais !**

AU QUATRIEME

TAPIS

50% de rabais sur tous les petits tapis. Ord. 9.98 à 27.98 **4.99 à 13.99**

AU CINQUIEME

APPAREILS MENAGERS ELECTRIQUES

5 seulement ! Séchoirs RCA modèle EDE620 Aubaine ! **$159**
7 seulement ! Cuisinières électriques Baycrest, modèle 4308. Avocat, cuivre. Aubaine ! **$169**
15 seulement ! Cuisinières électriques Moffat, modèle 30P74. Aubaine ! **$259**
2 seulement ! Cuisinières électriques GE, modèle 32J91. Aubaine ! **$189**
12 seulement ! Réfrigérateurs "No-Frost" Baycrest, H158 Aubaine ! **$269**
8 seulement ! Réfrigérateurs-congélateurs AMC. Modèle armoire. CND 198. Cuivre Aubaine ! **$439**

AU QUATRIEME

TENTURES ET DRAPERIES

Tentures "Bagdad" prêtes à poser Aubaine ! **9.99, 19.99, $29**
Dessus de lit "Challis", Pour lit à 2 places. Ord. 29.98 **14.99**
Coussins Soldes ! **.97**
Restes de coupons de draperie. **Moitié prix et moins !**
Tentures unies et imprimées. Ord. 1.98 à 5.98 **.99 à 2.99**
Stores **Moitié prix !**

AU CINQUIEME

LITS ET LITERIE

Matelas et sommier-caisse 3'3" ou 4'6". Ord. 69.50 **49.99**
Matelas ou sommier-caisse 4'6". Ord. 49.95 **$25**
Lits superposables. Ord. $119 **$89**
Divan-lits. Ord. $399 **$299**
Canapé. Ord. $139 **$99**
Divan de studio Ord. $139 **$99**
Canapé et fauteuil Solde ! **$159**
Canapé et fauteuil Solde ! **98.88**
Meubles non-peints. Styles Colonial et contemporain. **Rabais de 25%**

AU SIXIEME

MEUBLES

Salle à manger 6 pièces "Provincial français Ord. 649.50 **$409**
Salle à manger 6 pièces "Provincial italien" Ord. $499 **$409**
Chambre à coucher 3 pièces style espagnol Ord. $850 **$519**
Chambre à coucher 3 pièces "Provincial italien" Ord. $595 **$419**
Fauteuil à ailettes de Vilas, tissu fleuri Ord. $200 **$139**
Sofa classique de Simmons, tissu damassé Ord. $450 **$369**
Fauteuil, classique, tissu twill Ord. $195 **$159**
Sofa et fauteuil, classiques Ord. $518.25 **$449**
Sofa style chippendale de Taylor-Evans Ord. $475 **$349**
Salon 2 pièces "Provincial français" Ord. $419 **$349**
Fauteuil, classique de Thomasville Ord. $495 **$249**
Fauteuil moderne revêtu de vinyle Ord. $54 **$39**
Salon 2-pièces de style espagnol de Braemore Ord. $395 **$299**
Causeuse de style colonial de Vilas Ord. $367.50 **$199**
Salon 2 pièces de style espagnol Ord. $379 **$289**
Fauteuil, revêtu de vinyle, de Cooper Ord. 239.50 **$169**
Fauteuil inclinable, moderne Ord. $225 **$159**
Fauteuil, classique Ord. $129 **$89**
Fauteuil, classique Ord. $149 **$99**
Fauteuil, classique Ord. $99 **$79**
Sofa, "Provincial italien" Ord. $795 **$599**
Fauteuil, classique Ord. $275 **$189**
Causeuse, classique Ord. $675 **$499**

AU SIXIEME

TELEVISEURS ET STEREOS

Téléviseur portatif 19" Zenith	Aubaine !	**$217**
Téléviseur portatif 19" Electrohome	Aubaine !	**$237**
Téléviseur couleur 19" GE	Aubaine !	**$477**
Téléviseur portatif 17" RCA	Aubaine !	**$127**
Téléviseur couleur 25" Baycrest	Aubaine !	**$697**
Téléviseur couleur 25" Baycrest	Aubaine !	**$547**
Téléviseur couleur 25" RCA	Aubaine !	**$537**
Téléviseur console 23" GE	Aubaine !	**$267**
Téléviseur console 23" Electrohome	Aubaine !	**$197**
Stéréo Clairtone	Aubaine !	**$597**
Stéréo RCA	Aubaine !	**$547**
Stéréo RCA	Aubaine !	**$197**
Stéréo Isabella Nordmende	Aubaine !	**$277**
Stéréo Nordmende "Provincial français"	Aubaine !	**$377**
Stéréo Clairtone	Aubaine !	**$397**

CENTRE-VILLE SEULEMENT
AU SEPTIEME

Venez voir nos téléviseurs et stéréos à prix réduits dans nos magasins de Boulevard et de Rockland.

BON MARCHÉ

NIVEAU DU METRO
CENTRE-VILLE SEULEMENT

POUR HOMMES

Vestons sport, lainages Ord. 18.66 **11.99**
Chemises sport, manches longues Ord. 2.97 **1.99**
Chemises habillées, manches longues Ord. 2.97 **1.99**
Pullovers à col roulé laine Ord. 7.49 **4.99**

VETEMENTS POUR DAMES

Jupes. Variété de modèles Ord. 4.95 à 7.95 **2.99**
Jupes simili-cuir . . . . . Ord. 7.95 **3.99**
Robes Junior Ord. 10.95 à 21.95 **$5**
LINGERIE ET BAS POUR DAMES
Jupons et bikinis de papier Ord. 5/$1 **5/.49**
Robes fourreaux en Arnel* Ord. 3.99 **2.99**
Bas en filet sans couture Ord. 1.50 **.59**

BIJOUX

Boucles d'oreilles d'été pour dames. Ord. .97 **.49**

SOULIERS

Chaussures pour dames et adolescentes Aubaines ! **6.99**
Sandales de cuir pour hommes. Ord. 7.87 **4.99**

VETEMENTS POUR GARÇONS

Chemises sport, manches longues. Ord. 3.97 **2.59**
Pantalons habillés, sans repassage. Ord. 4.99 **2.49**
Manteaux toutes températures Koratron* Ord. 17.97 **11.98**
* Marque déposée

VETEMENTS POUR ENFANTS

Fourreaux en tissu éponge pour fillettes. Ord. 2.96 **1.49**
Shorts de coton pour fillettes Ord. .99 à 1.50 **.49**
Tenues shorts pour fillettes Ord. 1.99 à 2.99 **.99 à 1.49**
Pyjamas Baby Doll pour fillettes. Ord. 1.19 à 1.59 **.69**
Tee-shirts pour filles et garçons. Tricot de coton. Aubaine ! **.49**
Vestes de vinyle pour fillettes. Aubaine ! **2.49 et 2.99**

ARTICLES DE TOILETTE

Huile de bain en perles Ord. 1.39 **.69**
Shampooing VO5 Ord. .66 **.17**
Huile de bain Vasoline Ord. .89 **.39**

LINGE DE MAISON

Couvertures électriques. Légères imperfections Ord. $12 **5.99**
Draps Wabasso Ord. 3.27 **2.39**
Coussins Ord. 1.17 et 1.97 **.28 et .99**
Oreillers de plume Ord. 3.97 **1.99**

VERRERIE

Service 16 pièces à parfait Ord. 6.97 **4.99**

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 4 / PAGES 43-56 la presse ANNONCES CLASSEES / DÉCÈS

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNÉE — No 114

téléphoto PA

Une querelle de famille

M. James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président Franklin D. Roosevelt, a été poignardé par sa femme hier soir dans sa villa de Vesenaz, près de Genève. Très discrète, la police s'était contentée de parler d'une "querelle de famille" sans préciser l'identité de la femme "mentalement dérangée". Mais M. Roosevelt, de son lit d'hôpital, a lui-même fait préciser par son avocat qu'il s'agissait de sa femme, Gladys. On a appris par ailleurs que celle-ci a été conduite dans une maison de repos où elle subira des traitements psychiatriques. Quand à M. Roosevelt, il a subi une opération d'urgence et on précise quil est maintenant hors de danger. M. Roosevelt, que l'on voit ici avec sa femme, s'est installé en Suisse en 1967 après être devenu directeur d'une société d'investissements qui a son siège à Genève.

Formation d'un gouvernement provisoire

Quatrième jour de violence raciale en Grande Malaisie

KUALA-LUMPUR. (AFP-UPI-PA) — Des coups de feu ont retenti de nouveau aujourd'hui à travers tout Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, tandis que le feu détruisait des usines et des pâtés entiers de maisons. Il s'agit des pires émeutes raciales à éclater dans la ville où Chinois et Malais s'affrontent depuis maintenant quatre jours.

Des émeutes ont également éclaté à Malacca, premiers actes de violence enregistrés en dehors de la capitale. Selon des sources diplomatiques, le premier ministre Abdel Rahman subirait de fortes pressions pour l'inciter à remettre sa démission.

La police a annoncé qu'elle avait arrêté 305 personnes, soit le double du total rapporté quelques heures plus tôt seulement. Le bilan officiel des autorités policières fait état de 89 morts et de 272 blessés depuis quatre jours. Mais des cadavres restés dans la rue, une morgue et des hôpitaux débordés laissent penser que le bilan des victimes est beaucoup plus élevé que les chiffres officiels ne l'indiquent !

Sur le plan politique, on apprend cependant que la Malaisie sera administrée par un gouvernement provisoire composé des représentants des trois groupes qui composent le parti de l'Alliance. C'est le vice-premier ministre malais, le tun Abdul Razak, qui l'a annoncé cet après-midi à la presse en indiquant que la composition de ce gouvernement serait rendue publique demain. Il a ajouté que l'Association des Chinois de Malaisie, qui avait refusé au début de la semaine de participer au gouvernement, acceptait maintenant d'y avoir des représentants.

Le tun Abdul Razak, qui est maintenant chef du Conseil national de coordination, a annoncé d'autre part qu'il détenait l'autorité suprême dans le cadre des décrets d'urgence promulgués hier. Il est toutefois responsable devant le premier ministre, le tunku Abdul Rahman.

Au cours de la matinée, Le tunku Abdul Rahman s'est rendu par avion dans l'Etat de Malacca, où le couvre-feu de 24 heures a été imposé hier. Le tunku a annoncé qu'il serait levé pendant deux heures aujourd'hui.

D'autre part, la censure sera imposée sur la presse locale, pour éviter la publication d'articles susceptibles d'encourager l'agitation. Cette mesure permettra aux journaux locaux, suspendus depuis hier, de reparaître. Toutefois, M. Hamza Bin Dato Abu Samad, ministre de l'Intérieur, interrogé à ce sujet, n'a pas donné de précision sur la date de leur reparution. "Dans quelques jours" s'est-il contenté de répondre.

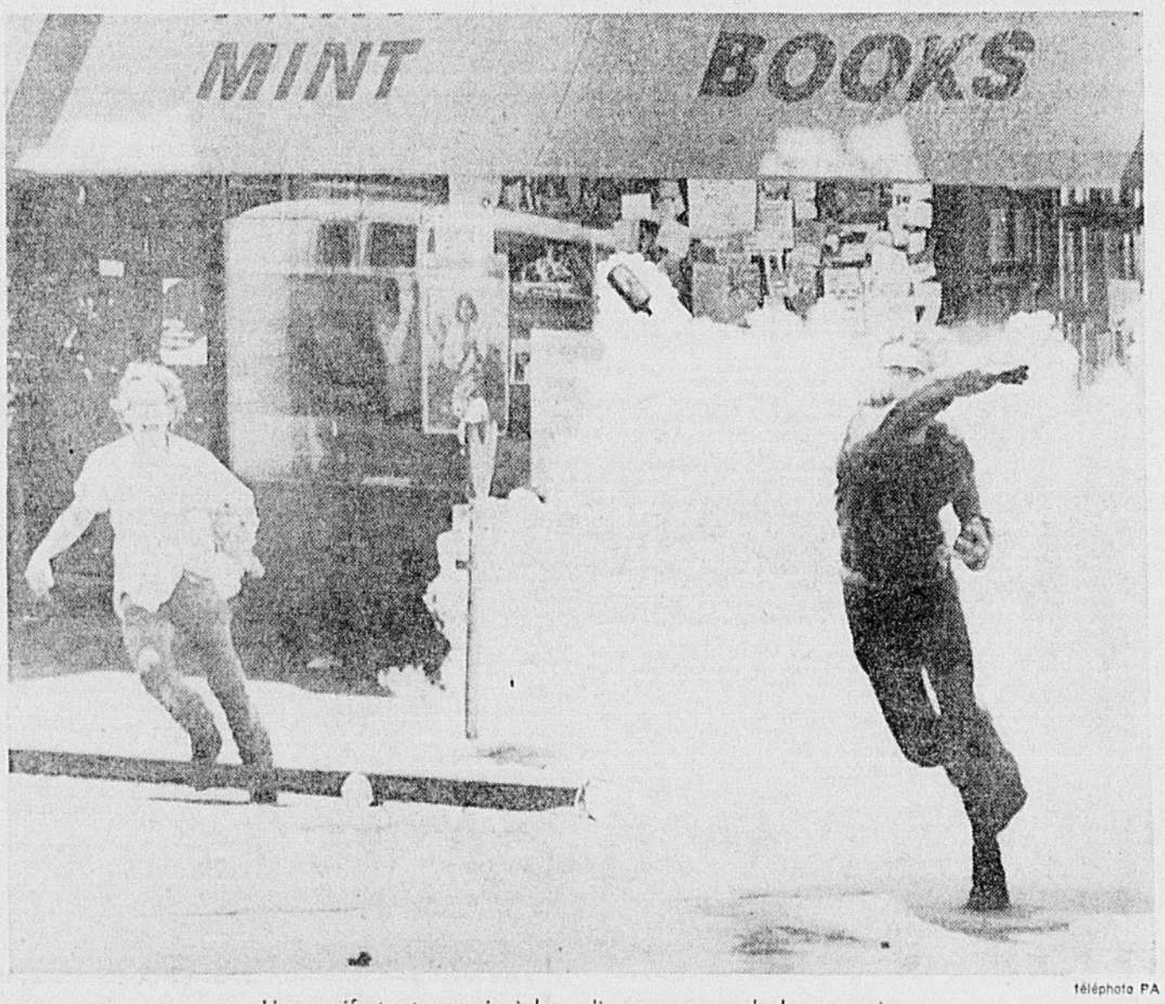

téléphoto PA

Un manifestant renvoie à la police une grenade lacrymogène

L'affaire Fortas pourrait entraîner des ennuis à d'autres personnages publics

WASHINGTON (UPI,AFP) — La démission du juge Abe Fortas de la Cour suprême a eu des répercussions aux divers paliers du gouvernement et d'autres personnalités officielles pourraient être mises en cause.

Ainsi, le président de la Commission des banques de la Chambre des représentants, Wright Patman, a déclaré que le cas du secrétaire au Trésor David M. Kennedy et de ses relations avec la banque qu'il dirigeait avant son entrée au cabinet "semble beaucoup plus sérieux que l'affaire Fortas".

De son côté, le représentant républicain de l'Iowa, H. R. Gross, a exprimé l'espoir que la commission judiciaire de la Chambre enquête sur les relations du juge William O. Douglas avec la fondation Albert Parvin. Et le sénateur Trom Thurmond, républicain de la Caroline du Sud, a réclamé la démission du juge Douglas.

Par ailleurs, plusieurs parlementaires ont critiqué le procureur général (ministre de la Justice) John N. Mitchell pour avoir révélé qu'il avait transmis au juge en chef Earl Warren "certaines informations" au sujet du juge Fortas. Le représentant Robert W. Kastenmeir, démocrate du Wisconsin, est d'avis que la commission judiciaire devrait faire enquête dans le cas de Mitchell.

Par contre, le ministère de la Justice a nié avoir fait quelque marchandage que ce soit avec le financier Louis E. Wolfson, actuellement emprisonné, en vue d'obtenir de plus amples informations au sujet de ses relations avec Fortas.

Les leaders des deux grands partis au Sénat, les sénateurs Mike Mansfield et Everett Dirksen, ont promis qu'à l'avenir toutes les nominations faites par le président seraient scrutées plus attentivement.

Le juge Fortas, dont la démission a été acceptée hier matin par le président Nixon, a admis qu'il avait accepté des honoraires de $20,000 de la part d'un financier emprisonné pour agissements frauduleux en Bourse, mais en précisant que ses fonctions juridiques n'ont jamais été compromises.

Dans la lettre qu'il a adressée au juge en chef Warren pour lui expliquer ses relations avec la "Wolfson Family Foundation", Fortas a reconnu que l'accord qu'il avait conclu avec la fondation envisageait qu'il reçoive $20,000 par an pour le reste de sa vie, pour les services qu'il rendrait à cette organisation. En outre, l'accord prévoyait qu'après sa mort, son épouse, Carolyn Agger Fortas, continuerait de toucher la même somme.

Fortas a bien retourné les $20,000 reçus, mais près d'un an seulement plus tard et après que le financier eut été inculpé.

L'université de Berkeley vit la pire émeute de son histoire: 60 blessés

BERKELEY, Californie (UPI, PA) — Cinq cents policiers munis d'armes anti-émeutes ont fait usage hier de gaz lacrymogènes pour disperser une foule de quelque 2,000 manifestants réunie sur le campus de l'université de la Californie et dans les rues avoisinantes à l'issue d'une bataille de quatre heures que l'on dit être la pire de toute l'histoire de la ville et qui a fait une soixantaine de blessés.

Trois des manifestants ont été atteints par des balles de la police tandis que les autres ont subi des blessures mineures d'autre genre. Cinq agents de police sont au nombre des blessés; l'un d'eux a été poignardé.

Les autorités policières ont révélé que 47 personnes, dont 37 adultes et 10 jeunes, ont été arrêtées. La plupart des manifestants étaient des hippies.

Au cours de la manifestation, une automobile a été renversée et incendiée. Nombre de manifestants étaient juchés sur les toits d'où ils bombardaient la police de projectiles divers.

L'émeute a débuté vers midi hier par une marche dont le but était de libérer un terrain situé non loin du campus et devenu depuis peu un "parc public".

Le terrain en question appartient à l'université Berkeley et celle-ci avait donné ordre à la police au début de la journée d'en prendre possession pour qu'elle puisse commencer d'y ériger une clôture métallique de 8 pieds de hauteur.

L'affaire remonte à un mois environ quand un groupe de jeunes résidants s'emparèrent du lot en question, sur l'avenue Telegraph, et le convertirent en parc, avec arbustes, allées pavées de briques et accessoires de parterre. Or, l'université vient de décider d'utiliser son terrain à des fins athlétiques.

Le gouverneur de la Californie, M. Ronald Reagan, a qualifié l'affaire "d'excuse absurde pour organiser une émeute". Il a interdit tout flânage et demandé à la Garde nationale de placer certaines de ses unités sur un pied d'alerte.

Le gouverneur a interdit en outre tout rassemblement de même que l'usage de haut-parleurs portatifs dans la ville de Berkeley et sur le campus de l'université entre 10 heures du soir et 6 heures du matin. "Ces règlements entrent en vigueur immédiatement et le demeureront jusqu'à nouvel ordre" a déclaré M. Reagan à Sacramento.

Pour briser complètement l'émeute et disperser tous les manifestants, la police a dû encercler un secteur de 18 rues. L'avenue Telegraph, tout particulièrement, a été transformée en véritable champ de bataille durant quatre heures. Projectiles de toutes sortes, coups de feu, grenades lacrymogènes, volées de plombs ont fusé de toute part au cours du duel.

A New York, M. H. Rap Brown, anvien leader du comité de coordination des étudiants non violents, a déclaré hier: "Il y aura appel à une riposte violente de la part de la communauté noire" si Fred Ahmed Evans, le dirigeant noir de Cleveland, est exécuté.

Evans a été condamné à mort la semaine dernière pour le meurtre, avec préméditation, de trois policiers blancs de Cleveland et d'un civil noir de la ville au cours d'une bataille rangée, en juillet 1968, entre la police et des membres de son organisation.

Sept candidats à la présidence de la France

PARIS (AFP) — La campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre officiellement aujourd'hui en France. Sept candidats participeront, le 1er juin prochain, à cette élection organisée pour remplacer le général de Gaulle comme président de la République. Lors de l'élection de 1965, la première organisée en France au suffrage universel, six candidats seulement s'étaient lancés dans la course à l'Elysée.

Quatre des candidats qui ont été confirmés officiellement hier par le conseil constitutionnel se présentent au nom de la gauche: M. Jacques Duclos (73 ans) pour le parti communiste, M. Gaston Defferre (60 ans), député-maire de Marseille, pour le parti socialiste, M. Michel Rocard (34 ans) pour le parti socialiste unifié et M. Alain Krivine (27 ans) pour la ligue communiste (trotskyste).

M. Georges Pompidou (58 ans), ancien premier ministre du général de Gaulle, est le premier homme politique à s'être lancé dans la course présidentielle, quelques heures seulement après que le général de Gaulle eut officiellement abandonné ses fonctions présidentielles. Il représente l'union des démocrates pour la République.

Le dernier candidat à faire connaître officiellement sa décision a été M. Alain Poher (60 ans), centriste, président du Sénat et assurant par intérim la fonction de président de la République. Un candidat non politique s'est également présenté: il s'agit de M. Louis Ducatel, industriel, ancien vice-président du conseil municipal de Paris.

Le chiffre relativement élevé de sept candidats est considérablement réduit par rapport aux désirs de candidatures: plus de 24 personnalités diverses avaient en effet effectué les démarches préliminaires à une telle candidature.

Par rapport à la liste des candidats de l'élection de 1965, la liste des candidatures actuelles fait apparaitre deux éléments politiques importants. Le premier est qu'aucun des six candidats (dont le général de Gaulle) qui avaient participé à l'élection de 1965 n'est à nouveau candidat. Le second est que les partis de gauche, qui avaient alors un candidat unique en la personne de M. François Mitterand, vont aujourd'hui à la bataille en ordre disperse.

Purge ou accident ?

LONDRES (UPI) — La mort de 14 généraux soviétiques en moins de trois semaines vient de faire revivre l'hypothèse, dans les cercles diplomatiques, que quelques-uns d'entre eux ou tous ont trouvé la mort dans un accident aérien.

La plupart de ces généraux étaient dans la cinquantaine ou le début de la soixantaine. Trois étaient septuagénaires, mais un général, dont la mort a été attribuée à "des circonstances tragiques dans l'exécution de ses fonctions", n'était âgé que de 49 ans.

Ce qui vient donner force à l'hypothèse d'un accident aérien est la mort annoncée mercredi soir d'un pilote d'essai, le colonel Vassili Ivanov, 54 ans. Le journal de l'armée soviétique "Red Star", précise qu'il a succombé à "une brève mais grave maladie".

L'avance de M. Pompidou s'amenuise

PARIS. (AFP) — Dans la compétition pour l'Elysée, M. Georges Pompidou garde la tête mais a perdu de son avance sur M. Alain Poher, a révélé un nouveau sondage, "express", effectué mercredi dernier par l'I.F.O.P. et que publie, ce matin, le journal "France-Soir".

Selon ce sondage, qui ne concerne que le premier tour de scrutin, M. Pompidou a perdu 2% par rapport au sondage antérieur réalisé entre le 6 et le 12 mai et qui lui attribuait 43% des voix.

M. Poher, lui, dans le sondage précédent, obtenait 34% des suffrages, a progressé de 3%.

Le candidat communiste, M. Jacques Duclos, qui ne recueillait que 10%, gagne 2% supplémentaire, tandis que M. Gaston Defferre, qui recueillait également 10% des voix, enregistre un recul de 3% et que M. Rocard, candidat du parti socialiste unifié, qui obtenait 3% des voix, régresse de 1%.

M. Allain Krivine, le candidat trotskyste dont le nom n'était jamais apparu dans les sondages précédents, fait son entrée dans la statistique avec 1% des voix.

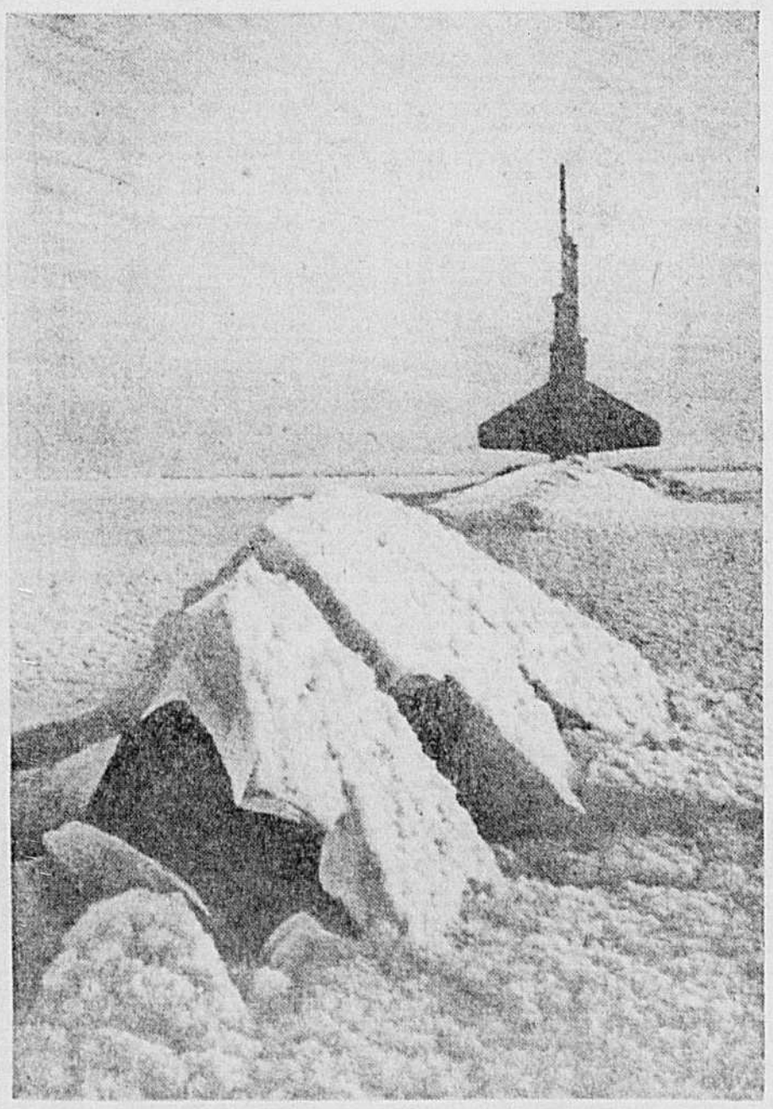

Téléphoto UPI

Sous les glaces du Pôle nord

Le Département de la Défense des Etats-Unis a publié hier cette photo montrant le submersible nucléaire d'attaque "Whale" faisant surface à travers les glaces du Pôle nord le 6 avril dernier. Le "Whale" se livrait à des exercices pour démontrer sa performance sous les glaces.

La purge se poursuit au sein de la presse libérale tchèque

PRAGUE, (AFP, Reuter) — Un autre rédacteur d'un journal tchécoslovaque aurait été démis de ses fonctions aujourd'hui à la suite d'une importante purge au sein de la presse libérale du pays qui a entraîné la suspension de cinq publications.

La disparition qui touche le plus durement la presse tchèque, est celle des deux hebdomadaires les plus célèbres et les plus populaires, "Listy" et "Reporter". Leur nom et leur activité étaient liés indissolublement à la lutte pour la liberté de presse. Ils vont disparaître définitivement, victimes de l'interdiction prononcée contre eux par l'Office tchèque pour la presse et l'information.

Le rédacteur suspendu est Jaroslav Sestak, du journal "Pravda" de la ville de Ceske Budovice. Outre la disparition de "Listy" et "Reporter", trois autres publications sont suspendues pour trois mois. Enfin, le rédacteur en chef de l'organe syndical "Prace" a remis sa démission à la suite des nombreuses critiques contre la politique agressive du journal.

"Listy", l'organe de l'Union des écrivains, n'aura donc vécu que six mois, mais son histoire et celle des différents hebdomadaires de l'Union dont il avait pris en novembre dernier la succession, n'est en réalité qu'une longue suite de morts et de renaissances.

Ce fut d'abord "Literarny Noviny" fondé le 1er janvier 1964, qui devint rapidement le porte-parole de l'aile progessiste de l'Union des écrivains et de toute l'intelligentsia libérale tchécoslovaque.

La première sanction prise contre cet hebdomadaire "Literarny Noviny" fut, après le fameux 14e congrès des écrivains en juin 1967, "l'étatisation"; en septembre 1967 en effet la direction de "Literarny Noviny" était retirée à l'Union des écrivains et confiée au ministère de l'Information et de la Cul-

Ce fut la courte période d'existence de ce que les Praguois appelaient ironiquement "les contes d'Hoffmann" du nom du ministre Karel Hoffmann. En février 1968, "Kulturny Noviny" vi remplacer "Literarny Noviny" mais son existence fut plus brève encore. Il parut en mars et devint le symbole du "printemps de Prague".

Un monde exaltant de gaieté et de plaisir

925 Motocyclettes et Scooters

Profitez d'une Yamaha
- UTILE POUR ALLER TRAVAILLER
- PARFAITE POUR LES FINS DE SEMAINE

pour seulement
★ $4.50 ★
par semaine
chez
André Primeau
INC.
3439, HOCHELAGA, MONTREAL 527-9343
5775, TASCHEREAU, BROSSARD 678-0250

KAWASAKI
CHEZ
PLAZA CYCLE & SPORT
DE 90CC A 650CC
- 12 MOIS, 12,000 MILLES DE GARANTIE
- AUCUN COMPTANT

EX.: 90CC POUR $4 SEMAINE
7333 SAINT-HUBERT
9 A.M. A 9 P.M.
276-3631

DESHAIES CYCLE ET SPORT
HONDA — BSA — HARLEY
Vente — Pièces — Echange
Ouvert tous les soirs 9 heures
4826 SAINT-DENIS — 842-1458

BSA LIGHTNING, 1968, 2100 milles, garantie, excellente condition, 384-7169.

BSA 1956, chromé, en très bonne condition, 324-5282.

BSA 1967, Royal Star 500, 4,000 milles, équipée, $875, 681-7366.

BSA 650, 3000 milles, $800, 665-7802.

B.S.A. Royal Star, 500 CC, bonne condition, 272-1901.

B.S.A. 150 CC 1968, 669-9093.

BSA, 1968, Lightning, 650 cc, neuve, appeler René après 3.30 h. 844-8981.

B.S.A. 68, Thunderbolt, 650 c.c. 5,400 milles, comme neuf, entre 4 heures et 8 heures, 271-4285.

BSA, Lightning, 1966, après 6 heures P.M. 322-4038.

CALIFORNIAN 68, 350cc, $300, 665-2190 soir.

HARLEY Davidson, 1,200 CC, en bonne condition, 747-0448.

HONDA CB, 450 CC, 1966, à vendre, $580, 526-6783.

HONDA 1967, 450cc, équipé, $66. Après 7 h, 467-6267.

HONDA Scrambler 1968, 300 cc, tout équipée, très bon ordre, prix à discuter. Avant-midi, 384-1298.

HONDA C.T. 90, 1968, vert métallique, 381-6071.

HONDA C.B. 160, 8,800 milles, pneus neufs, batterie neuve, excellente condition, $275, 388-8711.

HONDA 1968, 125 cc, tout équipé, très bonne condition, prix raisonnable. Appeler M. Beaubien, jour, 725-1781.

HONDA 1968, 450 CC, après 6 heures, 324-7078.

HONDA 250 CC, 1966 bonne condition, 932-1173 heures d'affaires, Randy.

JAVA 1965, 175 CC, $300, 3171 est, Boul. Gouin, 387-7550.

LAMBRETTA 1964, 150 cc, très bon état, $175, 748-8545.

CENTRE • KAWASAKI

DIRECTEMENT DU JAPON CHEZ LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE EN AMERIQUE DU NORD DE KAWASAKI VENTE, PIECES ET SERVICE

90 cc à 650 cc
Garantie 12 mois ou 12,000 milles
$5 COMPTANT
Termes faciles

JAWA - HARLEY
1982 O. Ste-Catherine
(2 rues à l'est du Forum)
1155, Chemin Chambly
Ville Jacques-Cartier
3648 est, Jean-Talon
(entre boul. St-Michel et boul. Pie-IX)
BSA et Honda

OLYMPIADE Enrg.
Centre Suzuki
9166 Lajeunesse - 388-7212
LA MOTO CONSTRUITE POUR DES ANNEES DE PLAISIR.
CHOIX DE 8 MODELES
VENTE, SERVICE, ECHANGE
SPECIAL: 500CC, 1968, $999
OUVERT: 9 A.M. A 9 P.M.

LAMBRETTA 200cc, 1965, bonne condition, $225, porte-bagages, 259-4336.

KAWASAKI 175, équipé, pour grande route, impeccable, nombreux extra, 481-4395.

MOTO GUZZI 1969, 700 CC, neuf, starter électrique, $1,750, 768-6308.

MOTOCYCLETTE, 1968, Triumph, 500 cc, 2 mois usage, ou balance de paiements, 473-7250.

MOTOCYCLETTE Yamaha, 1968, 250 cc, tout équipée. Aubaine. 522-6671.

MOTOCYCLETTES, SCOOTERS USAGES, AUBAINES, 1065, ST-LAURENT, 866-8051.

NORTON 750cc, chopper, moteur 1965, parfaite condition, $580, 677-4825.

NORTON ATLAS 750 CC, 1967, parfaite condition, $850, André, 737-6918.

NORTON ATLAS, 750 CC, 1968, équipée, après 4.30 heures, 931-4951.

NORTHERN 750 CC, 1967, très bonne condition, 688-4387.

MINI-TRAIL Honda, modèle ZM-50, neuve, $300, 523-1347.

SCOOTER 150cc, excellente condition, 688-3432.

SCOOTER, excellent état, 180 cc, 4 vitesses, 331-4496.

SIZUKI 1968, 500 cc, 2 carburateurs, 3500 milles, $550, 524-5156.

SUZUKI 150, très bonne condition, 5,000 milles, $300, 667-1702.

SUZUKI 1967, 250 CC, 581-1371, INTERURBAIN 266-1384.

TRIUMPH Bonneville, 650 cc., 1966, à vendre, $750, 376-5269, après 7 p.m.

TRIUMPH TROPHEY 1968, accessoires ajoutés par proprio, excellent état, 3,800 milles, $900. Appeler Michael Rés. 484-2751, trav. 381-9911.

YAMAHA 1968, Twinjet, 100 c.c., très équipé, 4,000 milles, $310, 481-2727, Jean-Luc.

YAMAHA 250cc, 1968, état neuf, $650, appelez 679-1383.

YAMAHA 100 cc, 1966, bonne condition, 6000 milles, $200, 653-2249.

YAMAHA 1968, 100 cc, excellente condition, 3,500 milles, 525-6400.

YAMAHA, 1967, bonne condition, $175, 676-4735.

921 BATEAUX — MOTEURS — YACHTS

BATEAU Peterborough, 16 pieds et accessoires, moteur Johnson, 30 forces, électrique, 331-2706 soir.

CABINE CRUISER Shepherd, 28 pieds, couche 4, C.B., toilette électrique, planking tout en Teck, Chrysler 195, comme neuf, tout équipé, vendrait ou considérerait échange, prix raisonnable, soir 332-3293, ou 332-3296.

CABIN Cruiser (Cynthia) 35' en bonne condition, $4,000, 467-3343.

CABIN cruiser 23 pieds, cause maladie, informations interurbain, 1-584-2784.

CABINE cruiser, 23 pieds, tout équipé, couche 4, moteurs jumelés, trailer tandem, comme neuf, faut voir, $3,000, 277-0792.

CABINE cruiser, 28' jamais servi, offre raisonnable acceptée. 521-3127 soir.

CANOT en fibre de verre, de 16 pieds longueur, avec arrière carré, valeur $100. 322-0623.

CHALOUPE en caoutchouc à vendre, idéal pour pêche, très bon ordre. 523-0203.

CHALOUPE équipée fibre verre, moteur 5 forces, Remorque 67, 747-5160.

CHRISCRAFT 26 pieds, "Daycruiser", toit convertible, moteur reconditionné, "Planking" vérifié, peinture neuve, peut coucher 4, excellente condition, $2,900, remorque pour hivernage "cruiser", $200, remorque 6 roues pour hivernage voilier $300, 652-2073 et 849-7924.

COQUE en acier, 16', toute équipée, pour moteur 80, 672-1845.

CRUISER Weymouth, 20 pieds, moteur 35 forces. Sacrifierais $450. 322-1547.

CRUISER, longueur 25', moteur économique Volvo, équipé au complet, bon ordre, prix très bas, jour 1-372-7242, soir 1-379-5453, interurbain.

CRUISER Cape Palender, 25 pieds, 1966, tout équipé, sacrifierais $4,000. 667-1706.

CRUISER 24', 1965, Inboard, comme neuf, tout équipé, $4,500, 681-4264.

CUTTER par Brunswick convertible moteur Johnson 75 forces, radio, sièges, sleeper, 2 réservoirs gaz, tout équipé aubaine, 254-1851 entre 5 heures et 8 heures soir.

GREW SS 195, tout équipé, O.M.C. 185 forces, comme neuf, $4,500, 334-2587.

GREW 18', 1966, moteur Johnson, 75 forces, informations 674-1065.

G-T-X Princecraft, 55 Evinrude, 1968, 729-7573.

MAISON bateau à vendre, couche 4, avec remorque, 688-7621.

MOTEUR Mercury 50 forces, bonne condition, bateau 16' Runabout, tout équipé, ensemble ou séparément. Toute offre raisonnable acceptée. 353-2632.

35', OWENS, 1959, 2 moteurs 225, endommagé tel quel, $8,500, 30 pieds, Owen 1965, 2 moteurs 225, couche 6, $14,500, 27' Chriscraft 1969, 2 moteurs 185, $8,500. Riverside Marina 3, 34e avenue Ile Perrot, 453-2206.

PETERBOROUGH 16', cèdre; Aussi Trucraft, 12', plywood. Parfaite condition. 435-4779.

PETERBOROUGH 14', recouvert fibre de verre, tout équipé, toile, Johnson 25 forces, trailer, $325, 861-7669.

PETERBOROUGH 16', cèdre, 35 c.v. démarreur électrique, volant, pare-brise, accessoires, tarpaulin excellente condition, $575, comptant, 322-8706.

RICHARDSON, 40 pieds, 1959, twin diesel, power plant, tout équipé, peut être vu en tout temps. 347-8545 interurbain.

SHEPPHERD acajou, 22 pieds, moteur Marin Chrysler, 6 cylindres, $1,700, s'adrsser à 130, Nouveau Boulevard Maple Grove, Beauharnois.

POURQUOI la tondeuse à gazon, les taxes foncières d'un camp, le risque de la route, la foule des visiteurs indésirables de tous les week-ends de l'été? Larguez les amarres dans un
BATEAU MAISON FERCRAFT
Voyez notre exposition permanente à: 5, 1ère Ave., Côte-Sainte-Catherine, Co. Laprairie, 632-1100.

RUNABOUT 20 pieds longueur, Chris-Craft, après 5 heures, 274-1513.

UN CANOT Freighter, 18 pieds, à vendre, $125, 255-1402.

2 VOILIERS, 19 pieds, un lightning, 4 ans, $1,350, un P.C., $850. 674-6962.

VOILIER partiellement complété à vendre, meilleure offre, M. Robert, 866-4475.

VOILIER classe Y Flyer, parfaite condition, voiles Dacron, $800. Soir après 7 heures, 674-7311.

YACHT 16½', 40 forces, électrique, tout équipé, $850, 667-7798.

YACHT 18' moteur Mercury 100 forces, avec remorque, tout équipé, 387-7133, Raymond Provost.

YATCH à cabine équipé, 24 pieds, loge 4 personnes, Butch, 453-3390, 234-9714 (interurbain).

921 BATEAUX — MOTEURS — YACHTS

YACHT avec moteur 25 forces, remorque. Après 6 h. 322-6334.

YACHT, 14', fibre de verre, équipé, moteur 20 forces, presque neuf, $750, 331-9105.

YATCH Prince Craft, valeur $1,500 à vendre ou échanger, 661-2744.

YACHT Johnson, 75CV, convertible, fibre de verre, 387-4276.

YACHT 17', fibre de verre, D.V. 1968, moteur 100 forces, Johnson, tout équipé, environ 20 heures de marche, avec remorque aluminium, prix $3,100. 581-3939.

YACHT fibre-verre, 17 pieds, 75 forces, remorque, $1,200. 674-7330

927 REMORQUES — ROULOTTES

MAISONS ROULANTES
jusqu'à 65' de long
Choix varié — Qualité
Prix imbattables
COMPAREZ:
60' x 12', de luxe — trois chambres
Complet à $7,995
Département de pièces accessoires de toutes sortes
PARC DE ROULOTTES
EMPLACEMENT 50' x 75'
Le plus important vendeur de roulottes au Québec
(Depuis 1949)
Arm. Rémillard Ltée
A 9 milles du pont Champlain ROUTES 7 et 9B (vers St-Jean) LAPRAIRIE — TEL.: 658-8292. Succursales: Route 2 — Trois-Rivières Ouest, Qué. — 2230, boul. Hamel, Duberger, Québec, P.Q.

VENTE 10ème ANN.
Venez voir le grand choix de roulottes et maisons mobiles, prenez avantage de la vente. Jusqu'à 20%.
10 ANS POUR PAYER
LAURENTIDE MOBILE HOMES
TRANSCANADA, SORTIE 10
VAUDREUIL, QUE. — 453-3390
OUVERT 9 A.M. A 9 P.M. — 7 JOURS

★ MAISONS MOBILES ★
COMPAREZ AVANT D'ACHETER
43 A 70 PIEDS PAR 12' DE LARGEUR
• GRANDE EXCLUSIVITE •
NOUVEAU STYLE
COUNTRY FRENCH
DENIS ROBERT INC.
1300, AV. LAPLACE
ST-VINCENT-DE-PAUL
VILLE LAVAL
323-5320
Direction: Route 25, 1 milles du pont Pie-IX, sortie boul. Lite.

5710 JARRY est, St-Léonard, stationnement, roulottes, 256-2748.

LACHENAIE, près autoroute, nouvel emplacement pour maisons roulottes, 581-667.

ACHETERAIS roulotte de voyage de particulier, après 5 heures, 389-1833.

ACHETEZ du fabricant tentes-roulottes 16 pieds, neuves ou usagées, pièces, accessoires, aucun comptant, 661-2944.

ACHETONS et vendons roulottes usagées aussi toutes pièces de roulottes. Spéciaux cette semaine 24 pieds, tout équipé, $2,300; 18 pieds, tout équipé, $1,900; roulottes neuves de toutes marques. 663, boul. 9C, Côte Ste-CAtherine, 632-0490, Rive sud près pont Mercier.

ATTENTION
Urgent besoin 100 maisons mobiles usagées, payons comptant. Laurentian Trailer City, 435-3651.

CAMION marque Ford 1968, avec camper Shamrock 14½ pi., tout équipée, 661-1833, 667-6994.

CAPRI SPORT
5,500 METROPOLITAIN EST
EXIT LACORDAIRE
Vente roulotte Citation, Rambler, neuves, usagées, tente-roulotte Coleman, $1,295. Toit rigide 1968, $799. Toit souple, $299. Location tente-roulotte, $6.00 jour, roulotte, $11.00 jour. Ouvert soir, samedi, dimanche, 255-8881.

CITATION 13' ultra propre, faut voir pour apprécier, visible route 9 C, voisin Candiac Automobiles, $1,295 avec auvent.

DAUPHINE 18', tout équipée, avec attachement, très propre, $2,100, 766-9391.

DEMONSTRATEURS, tentes-remorques, équipements camping, location, 8366, SAINT-LAURENT, 384-3582.

927 REMORQUES — ROULOTTES

MAISONS MOBILES • ROULOTTES
TENTE TRAILER • TRUCK CAMPEUR
EPARGNEZ $ $ $
Achetez directement de la manufacture, marques connues comme Airstream, Glendette, Golden Falcon, Citation, Nimrod, etc.
Financement et installation instantanément sur les lieux.
LAURENTIAN TRAILER CITY
1260 BOUL. LABELLE "ROUTE 11"
STE-THERESE, 435-3651
15 milles au nord de Montréal

GARDNER
Maison mobile sur roues 45 x 10, isolant "foam a wall", hiver et été, avec solarium détachable et transportable 25 x 10, fini imitation noyer, fournaise à l'huile automatique, air conditionné, toute meublée, frigidaire, poêle et évier finis cuivre. Peut accommoder 6 grandes personnes. Cloison amovible agrandi living-room. Chambre de bain avec douche. A coûté $9,500.
TELEPHONER A
669-8739
AVANT 8 HRES P.M.

GRANDE VENTE
Maisons mobiles, roulottes de voyage et tentes-roulottes General, Parkwood, Elcona, Laurentien, Glendale, Rockets Pyramides, Holiday, Citation, Rempec, et Coleman, plus de 100 unités en montre aux plus bas prix possibles, ouvert tous les jours de 8 a.m. à 9 p.m. Venez vous convaincre de nos bas prix.
Trailerville Park and Sales Inc.
3950, Sir Wilfrid Laurier, Laflèche, route No 9, 676-4525

★ ROULOTTES DE VOYAGE ★
VENEZ VOIR NOTRE NOUVEAU TERRAIN D'EXPOSITION SITUE A 8595, BOUL. HENRI-BOURASSA EST PRES DE RAY-LAWSON. AVONS EN STOCK, PYRAMID, SHAMROCK, GLENDETTE, GLENELLE, 1969, OU VOUS ETES LE MIEUX SERVI CHEZ: MAURICE GAREAU INC., 665-2303.

RICHARDSON
La plus grande manufacture au monde produisant la meilleure construction de maisons mobiles modernes
47 A 63 PIEDS
MAISONS MOBILES ST-LUC INC.
ST-LUC — 348-2383
Routes 7 et 9b, 8 milles de Laprairie, suivez nos enseignes sur la route.

ROULOTTES
STYLE EUROPEEN
Fabriqué au Québec, qualité supérieure
17-18-19 pieds
à partir de
$1,999 à $2,699
GO GAZ-BAR
90 BOUL. TASCHEREAU, LAPRAIRIE

Les Roulottes Tinkerton Ltd.
Grand choix de roulottes neuves et usagées, à vendre, également location de modèles 1969, 10 boul. Taschereau, Laprairie, 659-1711.

SKAMPER
Beaver, Mohawk, et Papoose, tentes remorques, à partir de $299.
DACO SALES LIMITEE, 672-3570

GRANDE vente de liquidation de toutes nos tentes-remorques et roulottes de voyage de marques réputées. Aucune offre raisonnable refusée. Dans Trailer Sales, 11383 boul. Gouin ouest, Roxboro, 684-1665.

LOCATION LOCATION LOCATION
Magnifiques modèles 69, taux raisonnable 435-3651.

HURONIA
Pour ce qu'il y a de mieux en tente roulotte et roulotte de voyage. Pièces et accessoires, 486-1143.

Maison mobiles usagées 42 x 29 x 8, accepterais prix raisonnable. Ca vaut le 25 cents de longue distance. 589-4041, 1210, route 40, Marieville.

MAISONS mobiles neuves, 12 pieds, 4½, pièces meublées, $5,995 et plus. Inter. 589-4041, 1210 route 40, Marieville.

MAISON mobile 56' x 12', démonstrateur. A sacrifice. M. Gagné, 684-1665.

MAISON mobile, 55', comme neuve, sécheuse, laveuse, air climatisée, meublée ou non, financerais, particulier, 678-2804.

MAISON-REMORQUE 36 pieds, couche 6, complètement équipée, chauffage automatique réfrigérateur, cuisinière, hotte à éventail, tapis, lits neufs. 1er avec $3,000 l'emporte, 363-5942 ou 481-1261.

MAISON MOBILE, 1968, 65 x 12, 653-3488.

24 PI., Centurion, 1967, couche 8, tout équipée, $3,500, 658-2169.

ROULOTTE 16, neuve, 1969, toilette, valeur $2,585.65, vendrais $2,094, 324-4407, 5051, Henri-Bourassa est.

ROULOTTES, 18', $2300, équipement complet. Aussi 16' et 14', 747-3420.

ROULOTTES faites sur demande, cabines sans finition intérieure 17 pieds, $1,200, 663 boul 9C, Côte Ste-Catherine, 632-0490.

ROULOTTE General 35' 1963 tout équipée, propre, 2260 Cuvillier, 521-7501.

ROULOTTE 17' équipée, douche, couche 6, très propre, 323-6038.

ROULOTTE comme neuve, 19', couche 4 personnes, tout équipée, 679-0854.

ROULOTTE Galaxie, 19', équipée, 1967, $1,500, 453-3901.

ROULOTTE 1968, Fleetwing, 16' tout équipée, 323-3611.

ROULOTTE "Centurion", 18', tout équipée, comme neuve, $2,800, 661-1725.

ROULOTTE 15', marque connue comme nouve couche 6, $1350, 387-2681.

ROULOTTE L'Islet 1965, particulier, parfait état, 653-3047.

ROULOTTES à vendre, Phantome, 14 pieds, neuves, 676-7543.

TENTES-REMORQUES, roulottes neuves et usagées, vente, location, service, réservez maintenant. Caspo Rent-All, 410, Route 9C, Saint-Constant, 366-2654.

TENTE française 4 personnes, flambant neuve, prix discutable, 524-4281.

TENTE, trailer à vendre, très propre, avec équipement, 681-4429.

TENTE-REMORQUE, très bas prix, faut voir, 625-6019.

TENTE-REMORQUE, "Home-made", 6 x 8, matelas, bonne condition $325, 525-2326.

TENTE-ROULOTTE de luxe 1968, couche 6 ou 7, toit rigide, totalement équipée, économisez $1,000, 522-7346, soir 389-8362.

TENTE trailer à toit rigide, tout équipée, $2,000. 467-3187.

2 TENTES-remorques neuves, équipement complet, 20% en-dessous du prix de gros. 331-6632.

TENTES, remorques, roulottes, location, vente, service, Route 1, Marieville, 1-589-4964.

TENTE remorque, toit rigide, équipée au complet, 1968, 622-0842.

TENTE remorque Bellon avec extention 7560 Chambord.

TERRAIN 60 x 170, Mascouche, à échanger pour tente-roulotte, interurbain 474-2848.

TRAILER pour automobile, originalement fabriqué pour Plymouth 1968. Soir 669-8881.

TRAILER à vendre, 4 x 8, $75. 729-2405.

TRAVEL Trailer 1964, 15 pieds, $1,150 sans toilette. 637-2615, renseignements fournis en anglais.

VOLKSWAGEN Camper Mobile. 4 lits, cuisinette, réfrigérateur, bateau moteur, 324-1493.

VOYAGE, VACANCES, VOYAGE
RESERVEZ MAINTENANT, ROULOTTES DE VOYAGE ET TENTES-ROULOTTES TOUT EQUIPEES POUR 6. NE SOYEZ PAS DECU. TRAILERVILLE PARK AND SALES INC., 676-4525, 3950, SIR WILFRID-LAURIER (ROUTE 9), LAFLECHE.

929 RÉPARATIONS D'AUTOS, CAMIONS

AUCUN comptant, 30 mois pour payer, débosselage, peinture, ouvrage garanti, 20 ans d'expérience. Estimé et remorquage gratuits, si réparations sont faites. Nous avons $10,000 pièces usagées, toutes sortes voitures, 3123 Notre-Dame est, 521-6963.

MOTEURS Volkswagen reconstruits de 58 à 65. Pleine garantie. Installation une heure. Aussi transmissions et embrayages. Prix très raisonnables. 322-3420.

VOLKSWAGEN, moteurs reconstruits, 58-65, installation en une heure, pleine garantie, très raisonnable. Aussi transmissions, embrayages, barres neuves et usagées Volkswagen. 322-3420.

930 RÉPARATIONS D'AUTOS, CAMIONS

AUBAINES formidables, neufs, usagés, et rechapés, $5 posés, 845-1533.

AUBAINE, 2 PNEUS 550 X 12, 322-2897.

931 ACCESSOIRES D'AUTOS — CAMIONS

MOTEURS de Volkswagen remontés, de 1958 à 1965, pleinement garantis, posés en une heure. Aussi transmissions, embrayages. Prix très raisonnable, 322-3420.

MOTEUR et transmission automatique de Corvair 1963 bons pneus 739-4843.

MOTEURS ou transmissions reconditionnées, au prix du garage, ou de seconde main, 842-5826.

PIECES usagées automobiles, transmissions rebâties, Philippe Joron, 3845 Rivard, 845-4144.

PIECES d'autos, et camions, usagées, de toutes sortes, livraison Montréal: 878-3637, Valleyfield, 763-5663.

TOITS vinyle, prix ridicules, ouvrage garanti, termes faciles, 259-2521.

TRANSMISSION de Cadillac 1958, neuve, $100, avec auto, 526-1913.

934 AUTOBUS

FLOTTE DE PETITS AUTOBUS A VENDRE, POUVANT SERVIR POUR TRANSPORT D'ECOLIERS, CONVERTIR EN CAMPER, S'ADRESSER 331-4140.

936 CAMIONS À VENDRE

CAMIONS ½ à 5 tonnes. Pick-up, métro, dompense vanne 12 à 18 pieds. Robert Auto, 5870 Saint-Laurent.

CAMION 10 roues à vendre avec dompeuse, $1,200. 679-1842.

CAMION towing Chevrolet 1962, 1 tonne, roues doubles, équipé, interurbain 1-258-2475.

CAMION Ford ½ tonne, moteur neuf, $175, 384-4195.

CAMION VOLKSWAGEN 1961, $125. MOTEUR EXCELLENTE CONDITION, 321-4209.

CAMION International 1961, 1½ tonne; Cutlass 1967, convertible, parfaite condition, 388-9443, après 6 heures.

CAMION Ford Panel, 1960 excellente condition, $300, faut voir, 254-7989.

CAMION Volkswagen, 60, complètement remis à neuf pour camping ou livraison, 387-9041.

CAMION International 1954, 3 tonnes, moteur neuf, 622-0516.

CAMION International ½ tonne, 1961, mobile, remorque, moteur neuf, peut voyager à la pêche et à la chasse, etc., 728-7766.

4 CAMIONS "Econoline" 1964, de la compagnie Bell Téléphone, en très bonne condition, pour $575 chacun, 324-9679.

CAMION 1969, Chevrolet, heavy-duty, 1½ tonne, 276-4726.

CAMIONS pick-up, step van, à plate forme, ou vannes.
CENTRE DE CAMIONS NATIONAL
8865 ST-LAURENT, 388-5786

CHEVY VAN 64, 677-0242, 1031, Terrasse Douville, Jacques-Cartier.

CHEVY Van, 1965, de luxe, vitré, faut voir pour apprécier, à très bonnes conditions, 688-6173.

CHEVY VAN 1966, automatique, 6 cylindres, moteur et transmission reconstruits, comme neuf, $699, 4369 Clark.

CHEVROLET 1964, panel ½ tonne, 8 cylindres, propre, aubaine, 729-8642.

CHEVROLET 1965, pick-up, ½ tonne, V-8, 39,000 milles, boîte fermée, propre. Bon mécanisme. Particulier, $1,275. Libre 2 semaines. 467-6991.

CHEVROLET 1965, 10 roues, 34,000 livres, comme neuf, 482-2666.

936 CAMIONS À VENDRE

LUCIANI AUTOS
9474, BOUL. ST-MICHEL
CAMION ET PICK-UP VAN PANEL, USAGEES, 381-5945.

DODGE panel ½ tonne 1964, 6 cylindres, en parfait état, $399, 4369 Clark.

DODGE 1964, 3 tonnes, Russell, mécanisme parfait, boîte isolée, peinture neuve, $2,500, 254-9520.

ECONOLINE 1964, très propre, en bon état, moteur, reconditionné, taxe de vente et licence comme comptant, balance $25 par mois, 725-7566.

ECONOLINE 1966 automatique Ford 1965 Pick-up, Chevrolet 1965 Van Volkswagen 1964 Van G.MC. 1963 Pick-up, petit comptant 276-5022.

FARGO 1966, panel ½ tonne, très bon état, $725, 342-0031. 6725, Trans-Island.

FARGO 1967 VAN, V8, automatique, radio, 19,000 milles, $1,190. 527-9296.

FARGO Econoline, de luxe, 8 cylindres, automatique, comme neuf, 642-9632.

FORD 1967, "Step-VAn", 1 tonne, camion Van G.M.C. 1967, ½ tonne, 374-1440.

FORD Van 1964, Econoline, $300, 10734 Saint-Laurent, 331-4800, 527-2844.

FORD Econoline 1966, à vendre ou échanger, 933-3129.

GMC, 1 tonne, 1963, bon mécanisme, très bons pneus, après 6 heures, 321-7461.

MACK B-61, dompeuse, 322-8510.

PANEL G.M.C. demi-tonne, 1960, $175, 473-0397.

PARTICULIER, G.M.C. Pick-up 1967, ½ tonne, de luxe, V8, automatique, servo-freins, servo-direction, parfaite condition, $1,500, jour: 322-2131, soir: 667-6999.

PARTICULIER, Ford 1964, modèle 600, dompeur, parfaite condition $1500, 336-0980.

PICK-UP G.M.C. 1 tonne 1966, automatique, 8 cylindres, comme neuf, $1250, 4369 Clark.

PICK-UP, Ford, 1967, V-8, 374-4090.

PICK-UP, ½ tonne, 1964, très propre, aubaine, $675, 625-1632.

SCOUTS Jeeps, neufs et usagés, Winch et loader, Georges Robert Auto, 5870, Saint-Laurent.

TOWING, Chevrolet 1962, Tilt Cab, 2½ tonnes, booster à gaz, équipé au complet pour grande route. 525-1998.

TOWING de 1 à 5 tonnes, Chevrolet Ford, International 1963, 1968. Georges Robert Auto, 5870, Saint-Laurent.

STEP-VAN G.M.C. 1 tonne 1962, 6 cylindres, moteur reconstruit en excellent état, à sacrifice, $649, 4369 Clark.

URGENT, faut vendre pour régler succession. Camion tracteur Hayes 1963, excellent état, meilleure offre. Après 4 h, 622-7674.

938 AUTOS — CAMIONS DEMANDÉS

ACHETERAIS autos accidentées de perte totale, 63 à 68. 351-5050.

ACHETERAIS AUTOS particulier, 1960 à 1969, paierais comptant M. Bourget. 522-7496.

ACHETONS autos 1962 à 1967, modèle de luxe, hard-top payons comptant, 323-4330, 10,300 boulevard Pie-IX.

ACHETONS, comptant, vendons autos, usagées, 819 est, Rachel. 522-1196.

A. L. GARAGE, pièces usagées, achetons autos, camions, scrap, installation, livraison. Meilleurs prix, 666-6670.

AUSTIN Healey 3000, marque 4, 1964 à 1966, très propre, bon mécanisme, 522-8222.

AUTOS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE MATERIAUX, DEMANDES POUR LA SCRAP, 10171- —PELLETIER, MONT REAL-NORD, DA. 1-4820.

AVONS besoin bonnes voitures usagées à remettre en état pour servir nos clients. Achèterons ou échangerons.
FAIRVIEW MERCURY
575 ch. StJean, Pointe-Claire
5420 boul. Décarie
Tél. 697-2211 ou 489-8439

DEMANDE auto assez récente, échangerais grand terrain. Prêt construire. 374-3329.

940 AUTOS À VENDRE

NOUVEAU CENTRE
FIAT
DANS L'EST
- MEILLEUR PRIX
- MEILLEUR SERVICE

garantie 5 ans, 50,000 milles
Micor Auto Inc.
12305 EST, SHERBROOKE
ANGLE 16e AVE
353-1300 — 645-1633

J'AI EN MAIN
Plusieurs automobiles de faillite de garage qu'il me faut absolument liquider, accepterais offre, financerais au complet.
M. BESSETTE — 645-7441

940 AUTOS À VENDRE

Pour une voiture neuve ou usagée
LE MEILLEUR ACHAT SE FAIT TOUJOURS CHEZ
Babin Automobile Ltée
Voyez nos Dodge avec leurs spéciaux:
★ CHAPEAUX BLANCS ★
ESCOMPTE JUSQU'A 45%
DART — DODGE — CORONET — CHRYSLER
CAMIONS DODGE
10660, Lajeunesse, coin Henri-Bourassa
Facile d'accès en auto ou en métro
(NEUVES) 389-8271 (USAGEES) 387-3878
Au service du public depuis 20 ans
au même endroit

Renault 1969, tous modèles, facilité paiement. Meilleur prix en ville.
Renault 1967, R10, standards, automatiques, excellente condition. Choix. Garantie 100%.
Renault R10, 1966, excellent état. Echanges acceptées. Garantie 100%.
Renault R16, 1967, bleue, excellente condition. Echange accepté. Garantie 100%.
R8 et Dauphine 1963, bas prix, modèles devant être écoulés.
695-5821

A.A.A. assurance auto, aucun refus, paiements faciles. 526-5557, soir 334-3001.

ACADIAN 1965, 4 portes, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, vrai bijou, $50 comptant, échange et terme, 353-0540.

ACADIAN Beaumont, SD 396, 1968, entièrement équipée, 384-5072.

1965 ACADIAN, 2 portes hardtop, super sport, aubaine, $1275, 669-3589.

ACADIAN Beaumont 62 convertible, 2e voiture, $450; Mme Rolande, 681-1306.

ACADIAN 1963, hardtop, 2 portes, modèle sport, sièges baquets, transmission au plancher automatique, 381-5855.

ACADIAN 1968, Automatique, radio, 10,000 milles, mortalité, $2350, 6081 Lacordaire.

ACADIAN Beaumont, 1964, Sport de luxe, 8 cylindres, bas prix, 738-1143.

ALFA ROMEO DUETTO Spider 1968, parfaite condition, $3,300, 843-7217.

ALFA-ROMEO 1967 Giulia 1600 sedan, 481-1270.

AMBASSADOR 1966, très propre, peu de millage, peinture originale, taxe de vente et licence comme comptant, $50 par mois, 729-2016.

AUBAINE, Dodge 1965, 4 portes, Pontiac 1965, 1966, 4 portes, frais peinturées, très bon prix. Appeler 722-8668.

AUBAINE, convertible Plymouth 1964, parfait ordre, 721-0962, 5280 Pie IX.

AUBAINE, Ambassador, Rambler 1967, décapotable, 27,000 milles, très bonne condition, particulier, après 6 h, 387-8308.

AUBAINE, Valiant Signet, 1965, V-8, hardtop, sièges baquets, 352-0230.

AUBAINE, Sunbeam Minx, 66, radio, bonne condition, $625. Ford Fairlane 62, automatique, radio, $150. 669-9473.

AUSTIN, mini 1000, 1968, sous garantie, cause départ, 739-7970.

AUSTIN 1962 station-wagon, Cambridge, bon mécanisme, $175. 5860 Papineau.

AUSTIN 1100, 1966, excellente condition, sacrifierais, bas millage 761-3257.

AUSTIN 850, 1965, particulier 34000 milles., $200. Soir 725-7714.

AUSTIN 1800, très propre, 1967, 30,000 milles, prix raisonnable, 655-0104.

AUTOS 1964, Chrysler, Dodge, Plymouth, Meteor, toit rigide, condition garantie, très bons prix, 388-4800.

BARRACUDA 1967, Fastback, avec garantie jusqu'à 50,000 milles, prix $1,950. 467-0490.

BARRACUDA 1966 V-8, bonne condition, 149, Perreault, Repentigny, 581-6445.

1968 BUICK Electra 225, toute électrique, stéréo AM-FM, servo-freins-direction, 11,000 milles, presque neuve, mortalité, faut vendre, 334-0200.

BUICK 1958, bon ordre, mécanisme parfait, carrosserie parfaits, après 5: 521-7169.

BUICK LeSabre 1961, très propre, 41,000 milles, $350, 387-9850.

BELAIR 1967, V-8 automatique servo-freins servo-direction ou Camaro 1968 sport même équipement 324-9752.

BUICK 59, sport, servo-direction, très propre, 388-0383.

BUICK Wildcat 1965, tout équipée, vitres électriques, à voir. 376-6080.

BUICK LE SABRE, conv. 1966, tout équipée, Inf. F. Bourgeois, 381-5945.

BUICK, Skylark, 64, convertible, tout équipé. Excellente condition. 323-3783.

BUICK 1965, Wildcat, 4 portes, hardtop. Tous servos-radio, 29,000 milles, comme neuve, $1,350, 342-4525.

BUICK Riviera 1966, 31,000 milles, particulier. Après 5 h: 521-2201.

BUICK SKYLARK, 1965, 8 CYLINDRES, EXCELLENTE CONDITION, 659-0849.

BUICK 1965 H.Top 2 portes LeSabre, équipée propre, terme facile. 276-5023

CADILLAC convertible 1964, tout équipée, 645-1455, jour.

CADILLAC 1959, 2 portes, bonne condition, hardtop, 521-7746.

CADILLAC Fleetwood 1962, sedan, 4 portes, 56,000 milles, $900. 387-8447.

CADILLAC 63, convertible, sièges baquets, radio F.M. télescopique, 38,000 milles, $1,525. Mlle Desjardins, 259-8019.

CADILLAC 1965, Sedan Ville, toit vinyle noir, bleu ciel, intérieur cuirette blanche, équipée au complet, 34,000 milles, faut vendre, particulier, 6583, 18e av. Rosemont, 727-3305.

CADILLAC de Ville 1964, décapotable, vitres et sièges électriques, radio, servo-freins, servo-direction, transmission automatique. Très belle voiture. Faut voir. R. Martel, 524-3761, entre 3 et 10 p.m.

CADILLAC 1966, convertible, A-1, mortalité, 5640 Salaberry, app 11, matin ou soir.

CADILLAC convertible, 64, tout équipée, particulier, 729-4575.

CADILLAC, Coupe de Ville, 1963 4137 Delorimier.

CADILLAC sedan de ville, 1963, particulier, 727-3553 ou 2711 Holt, Rosemont.

CADILLAC 1953, convertible, très bonne condition, bons pneus. $150; 735-5812.

CADILLAC, succession, 1967 sedan de ville, 4 portes, toit vinyle, tout équipée, 28,000 milles, $3450, 735-0946.

CADILLAC 1969 DECAPOTABLE
Administrateur quitte la ville. Tous accessoires, climatisation, stéréo, couvercle de valise automatique, commande de croisière, feux Centennial, serrures de portes automatiques, volant télescopique, nombre d'autres servo-mécanismes. 4,000 milles parcours véritable. Offre ferme $7,600. Tél. soir: 684-3563.

CAMARO, Z28, 1968, Rally Sport, intérieur de luxe, vitres teintées, freins à disques, pneus radial. Après 5 heures, 524-1801.

CAMARO Z-28, 1969, NEUVE, TOUT EQUIPE, GERALD, 521-9877.

CADILLAC 1967
Eldorado, hardtop 2 portes, vitres et sièges électriques, servo-freins, servo-direction, radio AM-FM. Toit de vinyle noir, couleur vert olive. Voiture en parfaite condition.
Appeler L. Lauzon, 524-3761, entre 3 et 10 p.m.

POUR BALANCE
de paiements de finance, plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant.
M. BESSETTE — 645-7441

CHERCHEZ PLUS. Autos, repris finance, saisies, faillites, tarifs bancaires, 521-0268.

CHEVELLE 67, particulier, 21,000 milles, V-8, 2 portes, hardtop, tout équipée, prix à discuter, 381-0939.

CHEVELLE 1965, 6 cyl., automatique, 2 portes, sedan, radio, propre, particulier après 4 heures, 388-4795.

CHEVELLE 1965, automatique, bonne condition, particulier, 254-5451.

CHEVELLE 1967, Sedan 4 portes, V-6, très propre, 9-5, 631-6757.

CHEVROLET 1969, démonstrateur, servo-freins, servo-direction, 6,000 milles, M. C. Barrette, 274-7497.

CHEVROLET Impala 1966, 2 portes, h.t. V-8, aut., inf. F. Bourgeois, 381-5945.

CHEVROLET 1967, V-8, power, comme neuve, $1,650. Particulier, 384-8912.

CHEVROLET 1963, 6 cylindres, automatique, 4 portes, sedan, radio, bonne condition, aucun comptant, échange et termes, 353-0540.

CHEVROLET 1959, très propre, bon mécanisme, $150, 725-7121.

CHEVROLET 1966, 4 portes, sedan, V-8, servo-direction, radio, bas millage, très propre. Demander Marc Gerard, 353-4961.

CHEVROLET, Cheveile 65, automatique, 2 portes, 6, comme neuve, bas millage, dame secrifierait $875. 387-8188.

CHEVROLET station 1965 Bel-Air 35,000 milles, comme neuve, 4 pneus neufs, cause maladie, particulier, 288-5540.

CHEVROLET Impala 1968, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, 20,000 milles, balance de garantie. Demandez M. Campeau, 274-7497.

CHEVROLET 1963 bonne condition automatique radio $450, petit comptant 276-5022.

CHEVROLET, station 1966 Belair, automatique, comme neuf, $935, particulier 384-4155.

CHEVROLET 1963, moteur neuf, automatique, bien propre, $525, 524-4330.

CHEVROLET V8, Impala, hardtop, 4 portes, équipée complètement, $650, 321-1987.

CHEVROLET V-8, 1965, 2 portes, radio, très bonne condition, 681-4811.

CHEVROLET Impala Super Sport convertible, 1963, tout équipée, prix raisonnable. 276-7486.

CHEVROLET Impala SS convertible 1963, $599, 259-3840.

CHEVROLET 1965, Super Sport, V-8, automatique, servo-freins, direction, radio Am-Fm stéréo, vitres électriques, 2 portes, 522-1655.

CHEVROLET 1966, automatique, 6 cyl., parfait état, $649, 4369 Clark.

CHEVROLET station wagon 1963, 6 cylindres, parfait état, $699, 4369 Clark

CHEVROLET IMPALA 1966, V-8, hardtop, 4 portes, tout équipée, très propre, jour 322-2131, après 6 heures, 667-7361.

CHEVROLET 1965, Impala SS, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, vert, intérieur blanc, $1,350, 627-0853.

CHEVROLET Belair 1963, 6 automatique, moteur défectueux, $125. 277-9973.

CHEVROLET 1963, automatique, 6 cyl. 2 portières hardtop, bon état, $499, 4369 Clark.

CHEVROLET 1966 Biscayne, automatique, V-8, très propre, 663-3318.

CHEVROLET 1964 (Biscayne), V-8, sedan, automatique, radio, mécanisme parfaite, propre, cause auto neuve, particulier, 376-7867.

CHEVROLET BELAIR 1964, 2 portes, bon mécanisme, automatique, $575, 523-7757.

CHEVROLET 1963, hardtop, V-8, automatique, sièges tonneau, console, radio, direction-freins assistés, en bon état, $575 ou meilleure offre. 272-9826.

CHEVROLET 1958, moteur 283, très propre, meilleure offre acceptée, 381-3102.

CHEVROLET 1964, BelAir, V8, automatique, radio, 1 seul propriétaire, 46,000 milles, après 5 h. 384-1876.

CHEVROLET Impala 1964, 2 portes, hardtop, très propre, $10 comptant, $10 par semaine, 522-2291.

CHEVROLET 1967, 6 cylindres, 2 portes, automatique, 331-2031.

CHEVROLET 1966, 2 portes, originale, tout équipée, taxe de vente et licence comme comptant, balance $38 par mois. 725-7566.

CHEVROLET 66, Bel-Air, automatique, comme neuve, $975. Particulier. 384-7534.

CHEVY NOVA, 1969, 5,000 milles, haute performance. Après 6, 374-2462

CHEVY II, 1966, 4 vitesses, moteur 327-350, avec radio, 32,000 milles, 467-5557.

CHEVY II, 1963, décapotable, 6 cylindres, direction assistée, comme neuve, $599, 4369 Clark.

CHEVY Van 1966, 6 cylindres, 381-7124.

CHEVY II 1966, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio, $50 comptant. 353-0540.

CHOIX de Renault 1965 à 1968, mécanisme et peinture A-1, termes faciles, 522-2291.

CHOIX de Volkswagen 1965 à 1967, toutes en parfaite condition, 522-2291.

1967 CHRYSLER convertible, complètement équipé, sièges baquets, balance de garantie, 681-1641.

CHRYSLER 1964 coupé 300, de Ville, parfait ordre, $795, 435-9331.

CHRYSLER 300, 1966, tout équipé, 26,000 milles, particulier. Soir, 352-0344.

1964 CHRYSLER convertible, mieux que les conditions, habituelles. $1375, 334-7313.

1968 CHRYSLER 4 portes, sedan, tout équipée, balance garantie, 681-1641.

1967 CHRYSLER Newport Custom 4 portes, hardtop, balance de garantie, tout équipée, 681-1641.

CHRYSLER 1965, hardtop, très propre, $100 comptant, balance $55 par mois. 729-2016.

CHRYSLER 1968 hardtop, 2 portes équipement complet, encore sous garantie, cause auto fournie. 676-8813.

1962 Chrysler 2 portes, hardtop, V8, radio, pneus neufs. Soir: 669-8881, jour: 861-5603, ext. 258.

CHRYSLER Saratoga 63, hardtop, radio, tout servo, 33,000 milles, voiture originale, sacrifierais $675. RA. 2-3061.

CHRYSLER 65, 4 portes, toit rigide, 27,000 milles, millage original, tout équipée, Pierre Bégin, 489-8238.

CHRYSLER 1963, très propre tout équipée parfaite condition $750, 254-8113.

CHRYSLER 1964, Saratoga 300, 4 portes, hardtop, tous accessoires, bon état, $350, 353-3875.

CHRYSLER 1965, convertible, tout équipée, tous servos, particulier, 681-1131.

CHRYSLER Windsor 1965 sedan de luxe équipée, radio AM-FM, garantie encore valide, $1,250, 737-1381.

CHRYSLER 1962, 2 portes, 387-2743.

CHRYSLER Sport 300, 1966, 331-0542, entre 7 -8 p.m.

CHRYSLER 1968 hardtop, 4 portes, tout équipée, vitres électriques, toit vinyle. Après 3.30 heures, 525-6910.

CHRYSLER Windsor 1966, décapotable, excellente condition. Demandez Ginette Martin, 735-3582.

CHRYSLER Royal 1940, parfaite condition, pour collectionneur, soir 388-4609.

CITROEN Diane VI, 1968, 6,000 milles, $1200 garantie, 728-2040,738-3725, aprée 8 h.

CITROEN DS-21, Pallas, 1966, garantie 100% par compagnie. 376-6081.

CITROEN 2 chevaux, 1969, radio AM-FM, 900 milles, départ, 735-1069.

CITROEN, tous modèles, toutes années, garantie 100%, 376-6080.

CITROEN 1969, de luxe, transmission standard, vrai parcours, 2,500 milles. Tél. entre 8 et 6, 695-1453.

CITROEN DS21, 1966, excellente condition, aucune offre raisonnable refusée, 769-4485.

CITROEN DS-19, 1965, meilleure offre acceptée, intéressés seulement, 663-1003.

CITROEN, 2 CV, 1966, 25,000 milles, propriétaire unique. 739-2986 soir.

COMET Caliente, 1964, de luxe, sedan, V8, automatique, servo-direction, 12 mois garantie, taux bancaire possible, pas de comptant nécessaire, 274-5981.

COMET 1962, 6, automatique, bonne condition, propre, $200; 725-7432.

1964 COMET convertible, bleu poudre, 6 cylindres, économique, sur le gaz $1050. 681-7769.

COMET Caliente, 6 cylindres, 1964, 2 portes, $500; après 6 heures, 376-6124.

COMET 66 toit rigide, 2 portes, tout équipée $1795. Pierre Bégin, 483-8238.

COMET 1969, 2 portes, hardtop, démonstrateur, termes, échange, T. Laroche, 937-3561.

COMET 1963, AUTOMATIQUE, TRES PROPRE, SOIR, 352-2868.

COMET 1966, DE LUXE, RADIO, PRIX $885. PARTICULIER, 384-8912.

COMET 1964, Standard, un propriétaire femme, propre, $550; 381-2473, soir.

COMMERCE de parties d'automobiles usagées, et garage, cause mortalité. Détails s'adresser 1597 boul. Saint-Charles, Drummondville-nord.

CONTINENTAL sedan, 2 portes, toit rigide, 1967, très peu usagé et en parfait état, propriétaire décédé, doit être vendue. S'adresser au Trust Général du Canada, 909 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. Service des Successions, demander M. G. Giraldeau, 866-9641.

CONVERTIBLE Meteor 1964, tout servo, V-8, très propre, peu de parcours, $1,050 272-1565.

CONVERTIBLE, Meteor 1964, V-8, équipée, au complet, $850. 667-7311.

CONVERTIBLE Météor 1964, équipée au complet, comme neuve, $775, 376-8578.

CONVERTIBLE, Buick 1966, Le Sabre, parfaite condition, $2,000. 769-3658.

CONVERTIBLE, Acadian 1963, 6 cylindres, transmission standard, radio, $550. 388-9601.

CONVERTIBLE Ford X-L 1968, équipée, sièges baquets, très prorre, termes, CR. 6-5022.

CONVERTIBLE Meteor 1964, tout servo, très propre, $875. Particulier. 663-3801.

CONVERTIBLE Comet 1964 Caliente V8 équipée peut financer 276-5022.

CONVERTIBLE Corvair 1965, automatique, sièges baquets, très propre, mécanisme parfait, financement si désiré, 376-7588, 669-5479.

CORTINA GT, 1968, tout équipée, 8,500 milles, comme neuve, 256-0122.

CORVAIR 1963, en bonne condition, 4558 Messier.

CORVAIR 1966, Corsa deux portes hardtop, radio, 33,000 milles, sièges baquets, transmission 4 vitesses, l'intérieur complètement original, exceptionnellement propre, $825, 273-4885.

CORVAIR Monza Sport 1964, automatique, radio, comme neuve, 766-3265.

CORVAIR 1961, automatique, radio, excellente condition, $225. 4369 Clark.

CORVAIR Corsa 1965, 4 vitesses manuelles, équipée, bonne condition, 473-7785.

CORVAIR 65, radio, automatique, excellente condition, 35,000 milles, $800. 481-3762

CORVETTE 1968, tout équipée, 16,000 milles, propre, 482-2015.

COUGAR GTX R-7, 1967, 22,000 milles, roues de magnésium, stéréo, pneus voie large, équipement automatique, $2,500. S'adresser garage Texaco, St-Sauveur-des-Monts, exit 26 de l'Autoroute, boulevard et de La Station.

COUGAR 1968 GT tout équipée, 1968, s'adresser à 365-3558.

COUGAR 1969, démonstrateur, 2 portes, hardtop, bas millage, termes, échange, K. Girouard, 937-3561.

COUGAR, 67, excellente condition, sacrifierais, 727-0342.

1968 COUNTRY SQUIRE, équipée; garanti 5 ans, 50,000 milles 669-7738.

124 COUPE Sport, Fiat, 271-4222.

DAME vendrait Météor 1968, 17,000 milles, 256-9620.

— 1969 —
Dodge Dart ou Valiant, $2,800 comptant ou $80 comptant ou votre échange et $80 par mois intérêt compris. (Bonnes références exigées.
PAGE ET FILS LTEE
3350 WELLINGTON, VERDUN
766-3571
Ouvert jusqu'à 10 heures p.m. Commandes téléphoniques acceptées et livraison partout en Province.

DATSUN 1000, 1969, radio, très bas millage. Prix $1,600. 679-5068.

DECAPOTABLE, Studebaker 1963, Daytona, bon état, M. Lee, 481-4167, 486-1145.

DEMENAGE, vendrais Renault-16, 1968, 16,000 milles. Téléphoner 729-6341 ou 1169 boul. Lesage, app 1, St-Vincent-de-Paul.

DODGE Polara 1965, convertible, moteur 318, automatique, radio, 1 seul propriétaire, $50 comptant, échange et terme, 353-0540.

HANDY VAN
G.M.C. 1968
6 cyl., transmission automatique, radio. Balance de garantie G.M.
Appeler G. Lamothe, 524-3761, entre 3 et 10 p.m.

AUTOS D'EXECUTIFS
- 1968, CADILLAC, coupé de ville, avec tous les accessoires et air conditionné. AFFAIRE FORMIDABLE.
- 1967, BUICK "Electra 225", convertible, équipée de A à Z — $2850.
- 1967, OLDSMOBILE, "Vista Cruiser", station wagon, comme neuve. VOITURE EXCLUSIVE.
- 1967, OLDSMOBILE, "Cutlass Supreme", 2 portes, hardtop, tout équipée. $2295. A discuter.
- 1967, FIREBIRD 400, 2 portes, hardtop avec équipement de voiture sport, plus "magwheel". DOIT ETRE VUE, pour être appréciée.
- 1966 LINCOLN "continental", tout équipée, comme neuve. $2,950.
- 1966, BUICK "Electra", 4 portes, hardtop tout équipée, avec air conditionné G.M. $2,350.
- 1964, T-BIRD "landau", 2 portes, hardtop, tout équipée. ACCEPTERAIT offre raisonnable.

NORMANDIE AUTO
6305 boul. Décarie
739-4735–739-0773

OLDSMOBILE 442
1969, 4 vitesses au plancher, convertible, tout servo, meilleure offre acceptée, 321-9738.

DODGE sedan 1963, bas millage, très propre. 747-3841

DODGE 1963, station-wagon, automatique, besoin peinture, $150. 5860 Papineau.

DODGE 1965, V-8, 2 portes, hardtop, parfaite condition 721-1432.

DODGE Polara 66, 2 portes, toit rigide, 489-8238, Pierre Bégin.

DODGE 1967 automatique, très propre. Meilleure offre acceptée. Grégoire: 272-7878.

DODGE Monaco, convertible, 66, 19,000 milles, $1,900, 389-5392.

DODGE 65, 2 portes hardtop, 6 automatique, parfait état, bas millage, peinture originale, $1,000. 735-1452.

1967 DODGE Coronet, 440, 8, 4 portes, servo direction, bas millage, comme neuve, maladie 661-1725.

ENVOY 1961, MECANISME PARFAIT $75, 473-1389.

EPIC, 1966, très propre, en bonne condition, $700, 722-5721.

EPIC 1969, complètement neuve, jamais servi, aucun comptant nécessaire, 667-0931.

FAIRLANE 500, 1968, fastback, automatique, 289 pouces cubes, roues magnésium, $2,650, 388-8925 après 5 heures.

FAIRLANE, 68, 2 portes, h.t., 8 cylindres, servo-freins, à disques, servo-direction, raison auto fournie par compagnie, soir, 721-5293.

FALCON 64, V-6, sedan, mécanisme parfait, $530. 388-1866.

FALCON 1963, 2 portes, automatique, très propre. $350, 387-9850.

FIAT 850 Spider, rouge, 1968, radio, bon état, $1,450. 342-5237.

FIAT 1967, Spider 2 toits radio AM-FM. Bas millage. 527-9296.

FIAT, 850, 1958, convertible, rouge, 13,000 milles, $1,575, appeler 684-8170.

FIREBIRD 400, 1968, 400 pouces cubes, automatique, select shift, complètement équipée, servo-freins, servo-direction, etc., 729-4630.

FORD, 6 cylindres, 1961, coach, automatique, particulier, bas prix, 322-0047.

FORD 1967, station-wagon, Galaxie 500 Country Squire, bas millage, servo-freins-direction, radio, état de neuf, cause décès, 721-8679.

FORD 63, 6 cylindres, radio, bonne condition, $375 comptant. 843-6953.

Prix formidiables sur les voitures usagées. MEILLEUR ACHAT

Hamelin & Frère Ltée
3491, rue Notre-Dame
Est central 527-2411

Cumming Perrault Ltd.
6435 ouest, rue St-Jacques
Notre-Dame-de-Grâce 489-3831

Deslauriers Automobile Ltée
1201, boul. des Laurentides
Vimont, Ville de Laval 667-7330

Cousineau-Gaboury Ltée
10200, boul. St-Laurent
Ahuntsic 384-4000

Pierre Brault Automobile Ltée
142, boul. Taschereau
Greenfield Park 671-6115

Fairview Mercury Sales Ltd.
575, chemin St-Jean
Pointe-Claire 697-2211

Chateau Motors Ltd.
11885, boul. Lachapelle
Cartierville 331-4020

Maisonneuve Mercury Sales Ltée
505, avenue Broadway
Montréal-Est 645-7441

Lanthier & Lalonde Automobile Inc.
4411, rue Papineau
Plateau Mont-Royal 526-4411

Toledo Mercury Sales Ltd.
2134 ouest, rue Ste-Catherine
Centre ville 937-3561

Lalonde Automobile Ltée
3897, avenue Bannantyne
Verdun 766-8521

L'équipe Mercury DE MONTRÉAL "Les bons diables"

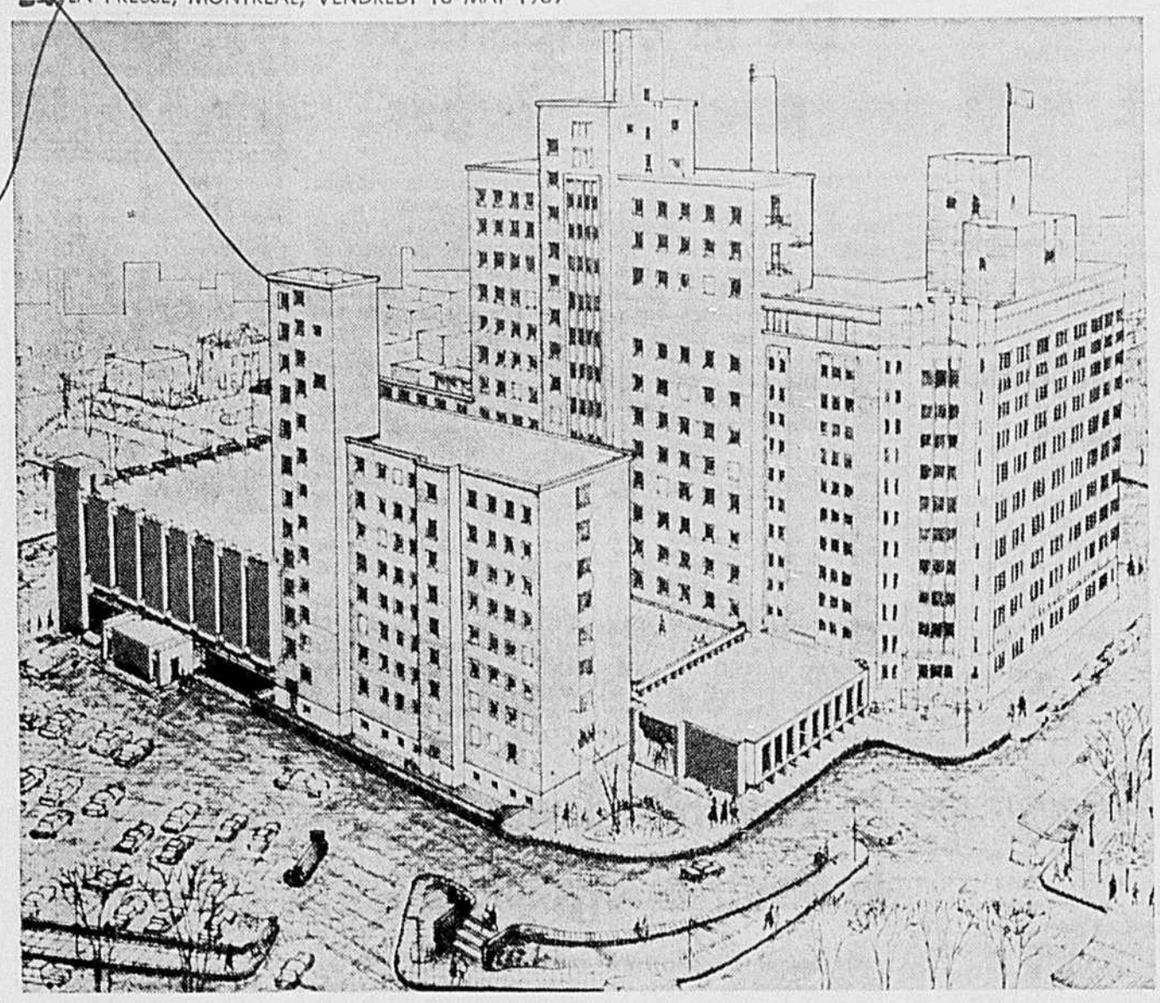

Cette vignette illustre le programme d'expansion annoncé par le "Montreal Children's Hospital". Le corps principal de l'hôpital (à droite) et la résidence actuelle des infirmières — qui sera abolie — (à gauche) seront reliés par une entrée donnant rue Tupper et courant le long et à la place de l'actuelle rue Closse, entre Tupper et Dorchester. Une partie de la résidence actuelle sera démolie pour faire place (à l'extrême gauche) à des locaux pour les soins d'urgence et externes, ainsi qu'à des laboratoires de recherches.

Projet d'expansion de $12 millions au "Montreal Children's Hospital"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Le "Montreal Children's Hospital" lancera en novembre prochain une souscription de $4,000,000 en vue d'un programme d'expansion d'un coût total de $12,000,000 lequel permettra d'améliorer les services de consultation externes, les soins d'urgence, ainsi que les installations de recherche médicale.

Depuis quelque temps déjà, l'hôpital a fait l'acquisition des terrains adjacents à l'est, et délimités par les rues Tupper, Dorchester, Closse et Sussex. La ville de Montréal procédera à l'expropriation d'une partie de ce terrain en vue d'élargir le boulevard Dorchester, et de faire déboucher directement la rue Sussex sur le terminus d'autobus Atwater. En échange, l'hôpital espère obtenir de la ville le tronçon de la rue Closse entre Dorchester et Tupper. C'est précisément là que s'élèveront les nouvelles structures.

La nouvelle construction aura son entrée principale donnant sur la place Cabot. A l'entrée, les visiteurs se dirigeront sur des tapis roulants soit à l'est, vers les locaux actuels pour malades hospitalisés, soit à l'ouest, dans la nouvelle construction, vers les services de consultation externe.

Grâce à son affiliation à l'Université McGill comme hôpital d'enseignement, et grâce à l'appui de trois autres hôpitaux affiliés à McGill, le "Montreal Children's Hospital" a pu présenter au gouvernement provincial à titre urgent son projet d'expansion, et par l'entremise de Québec, à Ottawa, en vue de l'obtension d'une subvention tel que prévu au Fonds de ressources pour la santé.

Les autorités de l'hôpital prévoient que l'appui du gouvernement s'élèvera à $6.5 millions. Le reste du coût sera comblé par $1.5 million du fonds de dotation de l'hôpital réservé à la construction, et par les $4 millions devant provenir de la souscription de novembre prochain.

Le programme de construction, selon le président du conseil d'administration M. Anson C. McKim, devrait débuter vers la mi-1970 et être complété douze mois plus tard.

Tout le programme d'expansion est consacré à l'amélioration des soins aux malades externes, aux services d'urgence ainsi qu'aux locaux destinés à la recherche, et n'occasionnera l'addition que de onze lits aux 347 lits actuels de l'établissement.

Il semble que le programme d'expansion réponde à des besoins pressants dans ces domaines.

Au chapitre des visites externes au service d'urgence, le nombre de cas traités est passé de 66,954 en 1958 à 167, 342 en 1968, une augmentation de 150 p. cent dans cette décennie.

Dans le domane des sons de dagnostc, les salles d'examen, comme nous avons pu le constater après la conférence de presse, sont exiguës et peu nombreuses pour l'encombrement actuel de l'hôpital.

Enfin, en ce qui a trait aux locaux réservés à la recherche, ils sont actuellement arrachés ici et là dans l'hôpital aux autres services; ainsi, nous avons pu constater que le laboratoire de génétique que dirige le Dr Scrivers occupe un local d'environ 1,600 pieds carrés chargés d'appareils et de matériel — et ce laboratoire accommode 15 personnes !

De plus, l'hôpital reçoit, à cause de la nature spéciale de ses soins, les cas de naissances prématurées venant d'une vingtaine d'hôpitaux de la région montréalaise, quand ce n'est pas de l'Etat de New York.

Dans les nouveaux locaux, les autorités prévoient l'installation d'une clinique pour le soin aux enfants brûlés, service dont le besoin se fait sentir à l'hôpital et qui n'existe pas dans la région.

L'expansion de l'hôpital englobera les locaux actuellement réservés à la résidence des infirmières, qui peut être abolie par suite de la mise en vigueur du nouveau programme d'étude des CEGEP. La résidence, telle qu'elle existe actuellement, sera partiellement démoli du côté sud, et le reste sera annexé, via les nouvelles constructions, au corps actuel de l'hôpital.

Cardinal a-t-il oui ou non loué l'avion du gouvernement ?

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Avec moi, il ne faudra pas se surprendre: il y en aura d'autres précédents!"

Telle est la remarque qu'a lancée, hier, sur un ton arrogant, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, à un journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait sur la location du réacté du gouvernement, mieux connu sous le nom de DH-125.

Le journaliste venait de faire remarquer à M. Cardinal que la location de cet avion à des fins personnelles, par un ministre du gouvernement, constituait, d'après les autorités du ministère des Transports et Communications, un précédent.

Quelques minutes auparavant, le ministre de l'Education s'était vu reprocher à l'Assemblée nationale par le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, d'avoir utilisé en fin de semaine le DH-125 à des fins électorales.

M. Laporte faisait allusion au fait que le réacté a été utilisé dimanche pour conduire quatre journalistes de Québec à Val d'Or.

Ces quatre journalistes, qui avaient été invités à assister dimanche soir à l'assemblée publique de M. Cardinal à Rouyn, devaient à l'origine prendre place sur un Cessna loué d'une compagnie privée par M. Cardinal. A cause du mauvais temps qui aurait rendu une envolée en Cessna risquée, ces quatre journalistes prirent finalement place à bord du DH-125.

A la suite de l'assemblée publique à Rouyn, M. Cardinal revint à Montréal à bord du DH-125 tandis que les quatre journalistes regagnaient la capitale provinciale à bord du Beechcraft, emprunté le matin par M. Cardinal pour aller à Rouyn. Ce Beechcraft appartenait à une compagnie privée.

C'est en se référant à ces incidents que le leader de l'opposition s'est d'abord attaqué à M. Cardinal. "Il y a actuellement, a dit M. Laporte, un ministre qui se sert d'un avion du gouvernement aux frais des contribuables pour faire sa campagne."

L'intervention de M. Laporte devait soulever des protestations de la part des députés ministériels et M. Cardinal devait finalement dire: "Les renseignements que le député de Chambly possède sont inexacts."

A quels renseignements M. Cardinal se référait-il?

On l'ignore officiellement. Certains prétendent que le DH-125 aurait été loué par un officier du ministère de l'Education à des fins officielles, mais cette hypothèse est contredite par le ministre lui-même.

Au cours d'une entrevue, M. Cardinal a bel et bien avoué en effet que le réacté a été loué par son organisation et que le gouvernement sera payé.

"C'est mon organisation qui a loué le DH-125, a dit M. Cardinal. C'est clair! Il a été loué! Et c'est mon organisation qui va payer!"

Chose incompréhensible, un porte-parole du ministère de l'Education prétend bel et bien que l'avion a été loué à des fins officielles !

Et, pendant ce temps-là, un autre porte-parole, celui-là du ministère des Transports et Communications soutient, pour sa part, qu'il est impossible qu'un ministre loue un avion à des fins personnelles ou même électorales.

"Ca ne s'est jamais produit, dit le fonctionnaire. Il y avait même une entente à ce sujet entre MM. Jean Lesage et Daniel Johnson pour les périodes électorales!

"C'est faux! Ca s'est déjà produit", dit pour sa part M. Cardinal lorsqu'on lui cite les propos de ce fonctionnaire. "Le maire Jean Drapeau a lui-même loué le DH-125 pour aller au Mexique", précise le ministre."

Toujours au journaliste de LA PRESSE qui demande ensuite à un autre porte-parole du ministère des Transports et Communications "est-ce exact que M. Drapeau a loué le DH-125?", on répond un peu plus tard: "Ce n'est pas vrai!"

Le même porte-parole ajoute: "Il n'est jamais arrivé qu'une personne ou une compagnie loue le DH-125!"

Et, le ministre de l'Education, lui, dit: "C'est déjà arrivé. Informez-vous!"

Air Canada :

Mackasey assiste aux négociations à titre d'observateur

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est arrivé à Montréal hier pour suivre de plus près les négociations qui se déroulent entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes, en présence de deux médiateurs fédéraux.

M. Mackasey a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prendre une part active aux pourparlers. Il se considère un observateur. Il a dit que les "choses allaient relativement bien". Il y a eu progrès sensible au cours des dernières heures.

Les deux parties sont virtuellement demeurées cloitrées dans leurs suites respectives de l'hôtel Reine Elisabeth, tandis que les médiateurs, MM. Bernard Wilson et William Kelly, faisaient la navette d'un groupe à l'autre, soumettant des suggestions et rapportant des contre-propositions.

Tous les participants aux discussions ont refusé de faire le moindre commentaire pendant la journée et on ignorait encore hier soir si les tentatives allaient se poursuivre durant la nuit.

On devait toutefois apprendre que MM. Wilson et Kelly ont promis de garder le secret le plus absolu sur le déroulement des négociations; de leur côté, Air Canada et le syndicat des mécaniciens ont accepté de ne publier aucun communiqué avant le règlement du conflit.

Les 6,300 mécaniciens de la compagnie aérienne sont en grève depuis le 20 avril et la question des augmentations de salaires demeure le point crucial de ces négociations qui ont déjà été interrompues à quelques reprises.

Entretemps, les mécaniciens appartenant au même syndicat mais travaillant pour d'autres compagnies se sont vus traiter de "briseurs de grève" par leurs confrères d'Air Canada. La mise en place de lignes aériennes supplémentaires pour pallier à la déficience de cette compagnie oblige en effet le personnel des autres sociétés aériennes à faire un grand nombre d'heures supplémentaires. Et le syndicat a expressement demandé à ces mécaniciens de s'en tenir à la stricte observance des horaires que leur impose leur contrat.

L'Alberta appuierait le projet de loi sur les langues

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral aurait reçu pour son projet de loi sur les langues officielles l'appui discret et inattendu de M. Harry Strom, premier ministre de l'Alberta.

En fin de semaine, M. Strom a eu avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau une longue conversation confidentielle sur les relations fédérales-provinciales et la révision constitutionnelle.

Il semble que les modifications apportées par le cabinet au projet de loi, une journée avant la rencontre Trudeau-Strom, auraient répondu aux objections de l'Alberta. Le dépat parlementaire sur le bill doit commencer aujourd'hui.

Les quatre provinces de l'Ouest ont menacé de faire juger par la Cour suprême le caractère constitutionnel du bill si Ottawa n'y apportait pas des changements.

Selon des sources bien informées, les modifications consenties seraient un compromis honorable entre Ottawa et les provinces de l'Ouest.

L'Ouest a formulé des réserves sur l'usage du français dans les cours administrées par les provinces et sur les chances d'avancement des anglophones travaillant pour la fonction publique et les forces armées.

Le cabinet aurait cédé au moins en partie sur ces objections. Les détails des modifications ne seront pas connus avant le début du débat en Chambre.

Les autorités ont affirmé que le principe du projet de loi n'avait pas été changé. Le but de ce projet est de reconnaître comme langues officielles le français et l'anglais dans l'administration fédérale.

Le gouvernement Trudeau survit à une motion de blâme

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée.

La motion disant textuellement ce qui suit : "Cette Chambre regrette que la mauvaise administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le ministre Kierans, responsable des Postes canadiennes.

Quant aux députés d'Opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin, Portneuf, qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la grève des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumise par un des membres du Nouveau parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

Se référant aux délais inhabituels du courrier depuis que le ministre Kierans a apporté certains changements l'hiver dernier, M. Macquarrie a lancé: "Le courrier s'accumule et le moral se détériore."

Les plus importants de ces changements sont la semaine de cinq jours au lieu de six dans la livraison du courrier, la fermeture des petits bureaux de poste et la hausse du service.

M. Kierans

Intervenant au débat, M. Kierans a admis que beaucoup des griefs formulés au sujet du service postal étaient fondés. Toutefois, il a commenté que la situation résultait de la négligence des administrations précédentes.

Il a notamment blâmé l'ancien gouvernement conservateur, dirigé par M. John Diefenbaker, de n'avoir à peu près rien fait pour améliorer le service postal durant les cinq années de son règne.

Le ministre a par ailleurs souligné que la crise qui sévit actuellement au Canada dans ce service ne lui est pas particulière mais qu'elle existe dans tous les pays du monde.

Il a ajouté que si des changements majeurs n'avaient pas été apportés par le gouvernement actuel, le déficit des Postes aurait été de l'ordre de $500,000,000 en 1975.

M. Caouette

Pour sa part M. Caouette a lancé à la blague que M. Kierans était parvenu à faire l'unité au Canada depuis qu'il a apporté ses changements dans le service postal.

"Jamais, a dit le leader créditiste, on aura vu une unité nationale aussi uniforme. Tout le monde est enragé après le service des postes."

Cette opinion ne devait pas être endossée par l'un de ses collègues, M. Godin qui, plus tard, déclarait que le "service de la Poste canadienne est l'un des meilleurs au monde".

Il ajoutait qu'à son avis le service est excellent et que les délais dans la livraison sont notamment dus à la grève d'Air Canada.

Le député créditiste a toutefois déploré la décision du ministère de fermer les petits bureaux de poste qui s'avèrent très pratiques, selon lui, en certains endroits.

M. Barry Mather NPD-Surrey a décrit la politique postale du gouvernement Trudeau comme étant celle qui mécontente le plus les Canadiens.

Quant à M. Gordon Ritchie PC-Dauphin, il a soutenu que les Canadiens n'ont jamais payé autant et reçu moins pour le service postal qu'aujourd'hui.

Il a, lui aussi, reproché à M. Kierans d'avoir, par sa politique, sapé le moral des employés des Postes.

Un député libéral, M. Corbin, de Madawaska - Victoria, tout en accordant sa pleine confiance au ministre a toutefois déclaré qu'il avait parfois l'impression que M. Kierans se faisait "laver le cerveau" par certains fonctionnaires.

Il a fait état de la décision de fermer un bureau de poste situé dans le centre de la ville d'Edmundston. Selon lui, il s'agit là d'une décision discutable.

Les eaux de l'Arctique posent un problème de droit international

— Pierre Elliott Trudeau

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans prendre parti lui-même pour ou contre la souveraineté "absolue" du Canada dans les eaux de l'Arctique, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a proclamé hier à la Chambre des communes que "les divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Cette déclaration, promise depuis quelques mois, devait en principe rassurer tous les tenants de la souveraineté canadienne dans l'Arctique. C'est donc avec étonnement, scepticisme et inquiétude que les députés de l'opposition ont écouté le premier ministre.

On se souvient que deux jours plus tôt, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, avait rassuré les parlementaires en soutenant qu'en demandant au Canada de faire circuler un pétrolier dans l'Arctique, des intérêts américains avaient assuré "une reconnaissance de facto" de la souveraineté canadienne dans cette région d'extrême-nord.

Ce qui est, on n'est pas souverain

Comme il l'a déjà fait, M. Trudeau a réaffirmé hier la souveraineté pleine et entière du Canada sur le sol de l'Arctique, soit la partie continentale et les îles de l'archipel. Il a soutenu qu'aucun pays n'a mis en doute la souveraineté canadienne sur ces territoires.

Il en est de même, a-t-il ajouté, des ressources sous-marines dans l'Arctique canadien, comme c'est le cas partout ailleurs en vertu de la convention de Genève en ce qui concerne le plateau continental. "Les droits souverains du Canada sur le plateau continental de l'Arctique découlent de la souveraineté canadienne sur les terres adjacentes", a expliqué le premier ministre dans un texte rédigé d'avance.

Mais, dès qu'il a été question des eaux de l'Arctique, M. Trudeau est devenu beaucoup plus prudent dans ses remarques :

Il a rappelé d'abord une déclaration de principe faite en 1958 par le ministre chargé de l'Arctique, M. Alvin Hamilton : "Le territoire au nord du Canada, y compris les îles et les eaux autour et entre ces îles, sont considérés comme nôtres et il n'y a aucun doute dans l'esprit du gouvernement, ni, je crois, dans l'esprit des gouvernements précédents, que ces terres sont propriété nationale".

Après ce rappel de la position gouvernementale en 1958, M. Trudeau a exposé l'autre point de vue : "D'autre part, a-t-il dit, on sait que tous les pays ne sont pas disposés à reconnaître que les eaux qui baignent les îles de l'archipel sont des eaux intérieures sur lesquelles la souveraineté du Canada est absolue".

"L'opinion contraire veut que la souveraineté du Canada se limite à la mer territoriale entourant chacune des îles. Le droit maritime est une matière complexe qui peut donner lieu, cela se conçoit, à quelques divergences d'opinion. Bien entendu, de telles divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Le projet Manhattan

Comme la souveraineté canadienne dans l'Arctique a été remise en question à cause du projet Manhattan, le pétrolier qui doit traverser l'Arctique au cours de l'été, le premier ministre a fait allusion à cette "initiative" américaine.

Contrairement à M. Chrétien, il y a deux jours, M. Trudeau n'a mentionné en aucune façon que les Américains avaient demandé la permission au Canada pour faire ce voyage. Il a plutôt dit ceci : "Les compagnies d'huile intéressées et la garde côtière américaine ont consulté les autorités canadiennes dans l'organisation de cette opération.

"Le Canada se doit, a également déclaré le chef du gouvernement, d'encourager une telle initiative au lieu d'en restreindre le déroulement."

Une vive déception

Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield s'est dit vivement déçu de la déclaration gouvernementale, compte tenu de l'interprétation qu'il a pu en retirer, puisqu'il a estimé en premier lieu que le premier ministre s'est exprimé de façon ambiguë.

Pour M. Stanfield, la déclaration de M. Trudeau peut signifier l'abandon par le gouvernement de la position défendue en 1958, puisque jusqu'à maintenant il n'a jamais été question de suivre scrupuleusement les principes de la loi internationale.

"Si mon interprétation est bonne, je demande pourquoi le gouvernement a abandonné cette position", a dit M. Stanfield.

Le leader néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a lui aussi, paru étonné de la déclaration du premier ministre.

"Il me semble que s'il y a des doutes légaux de la souveraineté canadienne dans ces régions, le gouvernement serait bien avisé d'établir sa souveraineté et de permettre aux autres pays qui voudraient contester cette position d'apporter le problème devant les tribunaux internationaux pour obtenir un jugement.

"Il me semble, a poursuivi M. Douglas, qu'en laissant cette question en suspens, nous invitons presque quelqu'un d'autre à suggérer que nous n'avons pas juridiction et qu'il s'agit d'un problème sur lequel nous sommes prêts à faire des compromis. Je pense que le gouvernement doit présenter une position tout à fait claire."

Le chef créditiste, M. Réal Caouette, a fait également quelques remarques. Il a déploré comme ses deux collègues de l'opposition certaines ambiguités dans la déclaration du premier ministre.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

AEBY (Charles) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Aeby, époux de Dorothy Clark, demeurant à 6840 de Monts. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Emilia) — Au Lac des Seigneurs, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Armand Aubry, née Emilia Lenoir, demeurant à la Villa du Soleil. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, St-Jérôme,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Lacs, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELEC (Edouard-Charles) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edouard-Charles Bélec, époux de Annette Vincent; demeurant à 801, 2e av. Verdun; père de Louise (Mme J. Gervais), Andrée (Mme F. Routledge. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, av. Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph) — A Laprairie, le 15 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Boyer, époux de Gilberte Gravel, demeurant 556, Chemin St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.
425, chemin St-Jean
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Willie) — A Bienville, le mai 1969, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Willie Bilodeau, ex-officier de cales sèches à la Davy Ship Building; époux de feu dame Edith Larivée; demeurant à 129, rue St-Joseph, à Lauzon; père de Jeanne (Mme Josephat Vallières), et Rita (Mme Philippe Fleury). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert et Turgeon Ltée,
9, rue Commerciale,
à Bienville,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église de Bienville, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera ré-exposée aux salons Patrick Provencher, 4240 Adam, dimanche le 18 courant.

CHABOT (Jules) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jules Chabot, époux de Germaise Charpentier; père de Roland; frère de Mme Alphonse Lemieux (Bernadette); Mme Gaétan Caouette (Juliette), Hervé, Rita, Mme Paul Dion (Annette) Mme Louis-Philippe Simard (Fernande), Mme Guy Lavigne (Paulette), beau-frère: Sabin Charpentier, M. et Mme Alexis Savaria, M. et Mme Edouard Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Odilon Cassidy,
Ste-Justine,
comté Dorchester
pour se rendre à l'église de Ste-Justine, où le service sera célébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Frère Joseph) — Au Centre Hospitalier Champagneur, de Joliette, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédé Frère Joseph Charette, clerc de Saint-Viateur. La dépouille mortelle est exposée à l'Institution des Sourds de Montréal, 7400 boul. Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant, à 8 30 h. a.m., à la Chapelle de l'Institution, et de là au cimetière de la Congrégation, à Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Aubry et Fils, Rigaud.

La lutte des Indiens des Maritimes à son début

AMHERST, N.-B. (PC) — Le Conseil consultatif des Indiens des Maritimes a affirmé hier que les Indiens des trois provinces en question "ne font que de commencer la lutte pour le statut égal".

Le Conseil, organisé à l'issue d'une réunion de chefs indiens tenue à Amherst au cours du mois de janvier, termine aujourd'hui ses assises de trois jours.

Ls délégués ont précisé hier que les bandes d'indiens des Maritimes réclamaient une plus grande autorité et qu'elles n'allaient pas attendre "jusqu'à l'an prochain", mais se serviront de tous les moyens possibles pour obtenir cette autorité.

Un porte-parole a souligné que le gouvernement fédéral encourage les Indiens à diriger leurs propres affaires mais qu'Ottawa, pour autant, n'est pas prêt à accorder aux Indiens l'administration des fonds. Il a déclaré qu'il en coûterait plus cher au gouvernement pour maintenir le système actuel.

"Les Indiens veulent prendre des initiatives constructives avec ces fonds en dirigeant leurs propres programmes et en améliorant la situation, a-t-il dit, Nous ne tolérons pas le gaspillage."

Auger aurait-il mis trop de pression pour réclamer un emploi de ... portier?

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on reproche nombre de chômeurs d'y aller trop mollement dans la recherche d'un emploi, Roland Auger a subi son enquête préliminaire devant le juge Jacques Trahan, hier, pour y être allé un peu trop brutalement.

Selon le propriétaire du "Chat Noir", un cabaret situé au 235 ouest, rue Sherbrooke, M. Roger Lassonde, ce dernier serait venu "accompagné" pour obtenir un emploi de portier, chez lui, le 6 mai.

Au milieu de la soirée, en effet, il se serait présenté avec Roland Phoenix et Murielle Rioux, et il leur aurait offert de nombreuses consommations pendant que l'on discutait de ... la situation de l'embauche dans les établissement du genre.

Pour sa part, Auger aurait déclaré qu'il venait le sortir du pénitencier, qu'il avait quatre enfants et qu'il fallait qu'ils mangent.

Puis, haussant le ton, il aurait ajouté:

"Si tu ne veux pas que ton club se fasse casser, t'es mieux de m'engager".

Pour mettre la pression, selon l'expression du cabaretier, Mlle Rioux aurait fait remarquer ... qu'une de ses soeurs avait été assassinée il y a quelques années.

Mais le témoin, qui était interrogé par le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, de soutenir qu'il répétait sans cesse qu'il n'avait pas besoin de portier, en raison des dimensions restreintes de son club. Et même si Auger, après avoir réclamé un salaire de $50 par semaine, avait ramené ses émoluments possibles à $35 seulement.

Par la suite, il fit signe à une serveuse d'appeler la police, et deux agents en civil vinrent s'asseoir à une table voisine, quelques minutes plus tard, pour tenter d'écouter la conversation.

Et, environ une demi-heure plus tard, le trio était appréhendé sur place.

Contre-interrogé par Me Jean-Guy Boilard, M. Lassonde s'excusa de ne pas se rappeler certains détails que lui réclamait le procureur de la défense, quant au genre de coiffure que portait l'accusée Rioux ce soir-là.

Puis soudainement, il se rappela.

"Oh! Oui, je me rappelle maintenant. Elle était "sur les bigoudis".

Il nia d'autre part avoir déclaré qu'il était "un ancien chien".

Mais il convint qu'il leur avait fait croire qu'il avait déjà été de la police, mais qu'il avait démissionné il y a cinq ans.

"Le club de la police"

Contre-interrogé ensuite par Me Frank D. Shoofey, le procureur d'Auger, il a nié également qu'il ait dit à ses interlocuteurs quil n'avait pas peur de leurs menaces parce que l'on appelait son établissement "le club de la police" en raison du nombre de policiers qui le fréquentaient.

Une serveuse devait partiellement confirmer ses dires en déclarant [illegible] l'une des "traites" du patron elle avait entendu ce dernier dire à ses [illegible]

"Même s'il me tire, quand il sortira, il n'aura pas un cent de moi".

Un comptable qui était au bar a de son côté soutenu qu'il n'avait à peu près rien vu et que c'est à peine s'il s'était rendu compte de l'arrestation des trois personnes.

Cités à leur examen volontaire sous l'accusation telle que portée, soit celle de tentative d'extorsion, les prévenus ont tous manifesté leur intention de présenter une défense dès cette prochaine procédure devant la cour, qui a été reportée à mardi prochain.

L'organe syndical "Le Travail" disparaît

La publication du journal Le Travail, organe de la Confédération des syndicats nationaux, a été "discontinué sous sa forme actuelle" à cause de la hausse du tarif postal qui est entrée en vigueur le premier avril dernier, a-t-on annoncé hier.

La CSN a déclaré qu'elle ne pouvait plus assumer le coût de la livraison du journal par le courrier, ce coût étant désormais de $10,000 par mois.

Avant la hausse du tarif postal, il en coûtait environ $900 par mois pour expédier par la poste le journal Le Travail à ses 200,000 lecteurs.

L'édition en langue anglaise du journal Le Travail, qui avait un tirage d'environ 7,000 copies, a également été suspendue.

La CSN a l'intention d'utiliser d'autres moyens pour communiquer avec ses membres, mais aucune décision finale n'a encore été prise à ce sujet.

CLERMONT (Paul) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, ancien directeur de la Recommandation, Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant rue Earnscliffe, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
et avenue Notre-Dame-de-Grâce
10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Léontine) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Léontine Corbeil, fille de feu Félix Corbeil et de feu Josephine Lamer; demeurant 6654 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Florette) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 58 ans, est décédée Florette Valcourt, épouse de Augustin Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
130, est boul. Henri-Bourassa,
à 11 h., pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11 h 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Robert) — Subitement à St-Laurent, le 15 mai 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé Robert (Bobby) Courchesne, fils de Alcide Courchesne, bijoutier de la rue Notre-Dame ouest, et de Régina Dudd, frère de Diane. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Blanche) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 80 ans 6 mois, est décédée Blanche Duchesne, épouse de feu Arthur Couture, demeurant à 2425 Louis-Veuillot, mère de Laurence (Mme Armand Richard), Gilberte, Maurice et Gilbert. Elle laisse dans le deuil ses brus Stella Cassidy et Cécile Delisle ainsi que 4 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
angle Lacordaire,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Agnès) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphéus Dazé, née Agnès Paquette; demeurant 563 St-Arsène. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, boulevard Crémazie est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

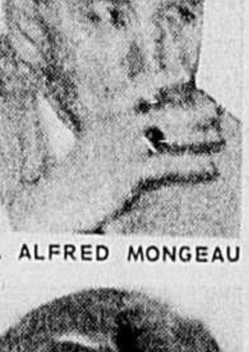

M. ALFRED MONGEAU

MME B. AYOTTE

A la douce mémoire d'un époux remarquable, M. Alfred Mongeau, et d'une fille inoubliable, Mme B. Ayotte, née Georgette Mongeau. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présents sont-ils demeurés au coeur des leurs. Trois messes ont été chantées en l'église Ste-Claire les 13, 14, 16 mai à 4:15 h. Recommandées par Mme A. Mongeau (née Germaine St-Louis) et ses enfants.

NECROLOGIE

PAUL CLERMONT

Subitement à Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, Ancien Directeur de la Recommandation Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant Avenue Earnscliffe, Notre-Dame-de-Grâce. Il laisse un fils, Jean, journaliste, Ex-candidat du R.I.N. (Maisonneuve), une belle-fille, Gisèle Charbonneau et Diane, décédée, un frère, Emile, et une soeur Ninette Boyer. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai, le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie, 3860 Boul. Décarie, angle Avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h a.m. Inhumation cimetière Côte-des-Neiges.

DEMONTIGNY (Télesphore) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Télesphore Demontigny, époux de Dorilda Provost, demeurant à 4901, Notre-Dame ouest, père de Simonne (Mme Marcel Henes), Georgette (Mme Alfred Giroux), Rolande, (Mme Lucien Nadon), deux fils, René et Réal Demontigny, un gendre, Gérard Provost. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE KAIRELLE (Catherine) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Mme Emile De Kairelle, née Catherine Putmans, demeurant à 3869 Morin, St-Vincent-de-Paul. Elle laisse dans le deuil son fils Modeste et son épouse Thérèse Boulé, ainsi que Mme Léon Donfut (Augusta). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS (Pierre-Lesieur) — A Montréal, le 15 mai 1969, est décédé M. Pierre-Lesieur Desaulniers, époux de Blanche Gélinas, père de Germaine, Berthe, Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922, boulevard Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLIERES (Bruno) — A St-Bruno, le 13 mai 1969 à l'âge de 74 ans 2 mois est décédé M. Bruno Deslières, époux de feu Emma Ricard; demeurant au 695 Grand boulevard ouest à St-Bruno. Il laisse dans le deuil ses enfants: Hector, Suzanne Savaria, Florio, Fleur-Ange Riendeau, Claude, Thérèse Savaria, Sylvio, Rita Bissonnette, Florianne (Mme Maurice Michaud), Conrad, Mariette Brunelle, Aurèle, Claire Lajoie, Denise (Mme Florian Burelle), Eloi, Yvette Pilette, Jeannine Wilson, Jean-Marie, Madeleine Pintal et ainsi que 38 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, à St-Bruno,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Albert) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Dubuc, époux d'Yvonne Garand; demeurant à 4767 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAINE (Eugénie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve L. J. A. Duchaine, née Eugénie Paquette; demeurant à 9010 Foucher, mère de Mme Léonce Simard (Rita), Mme François Lalande (Lucille), Yvette, Thérèse, Georges et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Pamphile) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Pamphile Fortier, époux d'Annette Gohier, père de Bernard, Gilles, Guy, André, Yolande (Mme Roger Bédard), Richard, Marcelle (Mme Jacques Payette), Claude et Monique, il laisse dans le deuil ses brus et ses gendres, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11e Avenue, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Fréchette, fille de feu Jimmy Fréchette, et de feu Ludivine Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Joseph) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Gagné, époux de Florence Provost, demeurant à 1498 Dézéry. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Edouard) — A Ville Laval, le 13 mai 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Grenier, époux de feu Eva Pharand, demeurant 8825 rue Gravel, à St-François, Ville Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie IX,
Montréal-Nord,
à 8.40 h., pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Célie) — A Repentigny, le 15 mai 1969, est décédée Célie Hénault, épouse de Joseph Guérard, demeurant 691, rue Maurice, mère de Mme Jean Hébert (Cécile) et Mme Fernand Rivest (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et Yvon Champagne
227, rue Notre-Dame-des-Champs
pour se rendre à l'église Précieux-Sang où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Hermine Lacas-Lapointe

A la douce mémoire d'une épouse remarquable et d'une mère inoubliable. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présente est-elle demeurée au coeur des siens. Une messe anniversaire sera chantée en l'église de l'Immaculée-Conception, samedi le 17 mai à 9 hrs a.m. Parents et amis, vous qui l'avez connue et aimée, votre présence sera grandement appréciée. Son époux, ses enfants Claude et Lilianne et ses soeurs Marguerite et Julienne.

HUET (Alexina) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Alcide de Huet, née Alexina Leblanc, autrefois de Ville de Léry, demeurant boulevard Bourcier, à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie et Frères Inc.,
127, rue Ellice, à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Irma) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Julien, née Irma Genest, demeurant rue Gauthier. Lui survivent 2 fils, Roger et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 9.40 h., pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Norah) — Subitement, à sa demeure, à Longueuil, le vendredi 16 mai 1969, est décédée Norah Daly, épouse de feu Alcide Lajoie, mère de Minna, Norma (Mme R.B. Daniel), Catherine, Mme Anne Hildebrand, Charles et Ronald. Le service aura lieu samedi, à 2 p.m., à la chapelle
J.W. MacGillivray and Sons
307, Riverside Drive,
Saint-Lambert,
Inhumation au Laurentides Memorial Gardens.

LAFONTAINE (Léo) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 58 ans, est décédée M. Léo Lafontaine, époux de Pauline Lemieux, demeurant à 7511, rue Chambord, app. 3. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 rue Jean-Talon est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Last-Post Fond, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amsi sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Henri) — A Dorion, le 14 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri Lalonde, époux de Jeannette Therrien; autrefois de St-Henri; demeurant à 153, rue Galt, à Dorion; père de Mme Ronald Lauzon (Lucille), de Cornwall, Ontario et de Roger Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles, à Dorion,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ANGLE-DE-BEAUMANOIR (Madeleine) — A Laval ouest, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Madeleine Nicolas, épouse de feu Emmanuel L'Angle-de-Beaumanoir, demeurant chez son fils Henri, à 4111, 20e Rue, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils,
3582, 24e rue, à Laval ouest,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval ouest, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Dolor) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Dolor Larivée, époux en 1res noces de Adélia Emond et 2ièmes noces de Rachel Chrétien; demeurant à 8091 de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry est,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Claire) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis; demeurant à 6785 Hadley, app 10. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
à 9 h 50, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucienne) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve J.-Elias Lavoie, née Lucienne Michaud, demeurant à 4089, avenue Marcil, N.D.G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
Av. N.-D.-Grâce
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Eva) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Anthime Leclair, née Eva Lamontagne, mère de Mme veuve Roméo Patry (Yvonne), Mme Lucien Beaumont (Estelle), Mme veuve Roméo Dupuis (Mariette), Mme Sylva Payette (Cécile) et Roméo. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Oliva) — A Lachine, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Oliva Lefebvre, fille de feu Gabriel Lefebvre, et de feu Célima Laframboise, autrefois de Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 11 h., pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Josephat) — Le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé le jour de son 50e anniversaire de mariage, M. Josephat Legault, époux de Maria Charette, père de Madeleine (Mme Alfred Gohier), Paul de Los Angeles, et Emilien de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Vanier
Rue Préfontaine,
Ste-Agathe-des-Monts
pour se rendre à l'église de Ste-Agathe, où le service sra célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés dy assister sans autre invitation.

LUSSIER (Georges-Ernest) — A Ville Mont St-Hilaire, le 15 mai 1969, est décédé M. Georges-Ernest Lussier, époux en 1re noces de feu Gabrielle Fauteux et en 2e noces de feu Dolorès Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Albany Larivée,
234, boul. Richelieu,
à Ville Mont St-Hilaire,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPAGE (Georges) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Lepage, époux de feu Alphéda Brisson; demeurant au 2387 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Réjean) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Réjean Lemieux, fils de feu Napoléon Lemieux et de feu Alice Courteau; demeurant à 3095 Bossuet, frère de Gérard, André, Marcel, Réjeanne (Mme Gaston Laforest); il laisse dans le deuil sa tante, Mme Henri Courteau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire,
à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Valéda) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Pierre Legault, née Valéda Legault, mère de Roger, Jean, Réal, Noël, Gabrielle, Mme Maurice Mérineau (Jeanne), Mme Théo Bélair (Pauline), Mme Roger Roy (Eliane) Mme Roger Milmore (Béatrice). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONE (Maurice Joseph "Joe") — A St-Laurent, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Maurice Joseph "Joe" Malone, époux de Mathilda Power, père de Mme E. A. Gareau (Bab), et Donald-Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDONALD (Marguerite) — A Côteau Landing, le 15 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Charlie McDonald, née Marguerite Lefebvre; demeurant à 192 rue Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard et Fils,
à Coteau Landing,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Rivière Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Emilienne) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Emilienne Marchand, fille de feu François-Xavier Marchand, et de feu Albertine Paris. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
Outremont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIL (Georges) — A Laflèche, le 14 mai 1969, est décédé Georges Mercil, fils de feu Wilfrid Mercil et de feu C. Lamarre, demeurant au 1853 Duke. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils,
3219 Grande-Allée
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERETTE (Joséphine) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Treffle Mérette, née Joséphine Gauvin. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau,
à 7.50 h., pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTAFERRANTE (Joseph) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 93 ans, est décédé Joseph Montaferrante, époux en 1ères noces de Marie Fciubba et en 2ièmes noces de feu Rosa Mancuso; demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Gustave) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 68 ans est décédé M. Gustave Nadeau, époux de Marie-Laure Pelletier; demeurant à Hawkesbury, Ontario; il laisse dans le deuil: ses garçons: MM. Gilbert, Jocelyn et Vincent, ses filles: Marie-Anne, Marguerite et Thérèse; ses brus: Aline et Hélène; ses gendres: MM. Gilles Chalifour, Robert Loranger et Jacques Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Paul-Emile) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Paul-Emile Paiement, époux de feu Eva Demers, père de Huguette (Mme Maurice Forest) et Denise (Mme Jean-Pierre Nadon). Outre ses enfants lui survivent son père Emery Paiement, 1 frère, Roland et 1 soeur, Laurette. La dépouille mortelle sera exposée ce soir. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, Chemin Côte-des-Neiges,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAULHUS (Maurice) — A Escanaba, Michigan, le 13 mai 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Maurice Paul-Hus, époux de Fleurette Caron, père de Pierre, Manon, Christian. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Avenue, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAWSHUK (Michel) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Michel Pawshuk, époux de Gertrude Marcoux; demeurant 5856, 9e ave. Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

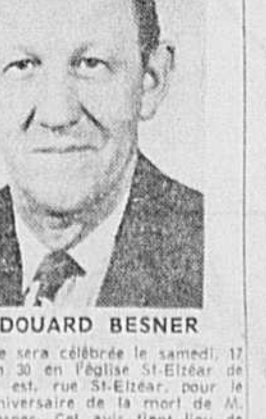

M. EDOUARD BESNER

Une messe sera célébrée le samedi, 17 mai à 19 h. 30 en l'église St-Elzéar de Vimont, 16, est, rue St-Elzéar, pour le premier anniversaire de la mort de M. Edouard Besner. Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

PICARD (Joseph) — A Lavaltrie, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph Picard, époux d'Ida Giguère, demeurant chez sa fille Jeannine, Mme Sylvio Labrecque, autrefois de Saint-Sulpice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. Ange-Gardien, l'Assomption
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Sulpice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Herméline) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alfred Pleau, née Herméline Baune; demeurant à 2159 Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Joseph-Mendoza) — A Saint-Laurent, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-Mendoza Poulin, époux de feu Ethel Ouellette; père de Mme Raymond Lalonde (Aurella). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias et Cormier,
816 boul. Ste-Croix,
Saint-Laurent,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Donat) — A Brownsbury, le 13 mai 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Donat Poulin, époux de Florida Tessier; demeurant à Brownsburg; frère de Albert de Hawkesbury, Ontario, Alfred de Brownsburg, Ephrem de St-Lambert, Wilfrid de Plantagenet, Ontario, Mme Hormidas Denis (Eveline, d'Ottawa, Mme David Charlebois (Clairina) de Blainville, Mme Edouard Ayotte (Emilia) de Blainville. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur,
294, rue Hôtel-de-Ville
à Brownsburg,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Fabiola) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alexandre Primeau, née Fabiola Dagenais, demeurant à 23 St-Hubert, Pont-Viau, Ville Laval. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Albert et son épouse Albertine Delandre, Mme veuve Adrien Girard (Emma), Simonne (Mme Julien Chapleau), Hermina (Mme Benoit Loiselle), Robert et son épouse Jacqueline Dansereau, Augustine (Mme Henri Paquette), René et son épouse Henriette Turcotte. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boulevard Henri-Bourassa
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Calixte) — A Chambly, le 14 mai 1969, à l'âge de 89 ans 7 mois, est décédé M. Calixte Raymond, époux en 1ères noces de feu Adèle Touchette, et en 2es noces de feu Rose Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
330, rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 11.15 h., et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Lionel) — Subitement à St-Bruno, le 14 mai 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lionel Richard, membre du 3e degré des Chevaliers de Colomb, conseil 3809, Laflèche, époux de Germaine Marier, père de Gaëtane et Mme Marcelle Carignan, demeurant à 361, Rabastalière est, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. Libéra et inhumation à Ste-Louise, co. L'Islet vers 3.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Denis) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 29 ans, est décédé Denis Robert, fils de Joseph Robert et de Berthe McDuff. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Aline) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 73 ans, 7 mois est décédée Mlle Aline Robitaille, fille de feu Cléophase Robitaille et de feu Dina Richard, demeurant à 5286 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Armand) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 77 ans 10 mois, est décédé M. Armand Ross, époux de Florida Chevalier, demeurant à 2028 Florian; père de Eveline (Mme R. Vilmure), Claude, Yolande (Mme J. L. Gilmour), Nicole (Mme C. Beaulieu,) et Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Marcel) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Savard, époux de Thérèse Séguin père de Jean, André, Michel, Claude et Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Evelyne) — A Brossard, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Séverin Ste-Marie, née Evelyne Lamarre. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALOIS (Robert) — Accidentellement à Chibougamau, le 13 mai 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Robert Valois, époux de feu Jeanne Ayotte, demeurant à 502, 2e rue Chibougamau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
163, rue St-Charles, ouest,
Longueuil
à 1 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière St-Georges, Ville-Jacques-Cartier lieu de la sépluture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Léonie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Nepthalie Villemaire, née Léonie Levesque; autrefois de la 6e Avenue, à Lachine. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier
à 1 h. 50, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BELANGER (Philomène) — Les familles Bélanger et Robitaille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme veuve Philomène Bélanger, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

MYETTE (Horace) — Mme Corrine Morrissette, Mme Adélard Barbeau, Mme Laurette Laporte, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Horace Myette, survenu le 28 avril dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite et assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Décès du Frère

Joseph Charette, C.S.V.

Le Frère Joseph Charette, Clerc de Saint-Viateur de la Province de Québec, est décédé le 14 mai 1969 au Centre Hospitalier Champagneur de Joliette. Il était âgé de 72 ans et il avait complété 54 ans de vie religieuse.

Né à Saint-Louis-de-France de Montréal en 1896, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur où il émis ses premiers voeux en 1915 et ses voeux perpétuels en 1919.

Durant sa longue carrière, le Frère Charette, se distingua particulièrement comme professeur et comme comptable. Il enseigna tour à tour à Terrebonne, à Montréal (Ecoles St-Louis, St-Jean-Baptiste, St-Jean-de-la-Croix, Jean-Talon), au collège St-Joseph de Berthier, à Boucherville, à St-Remi et à Beauharnois.

En 1939, les Supérieurs l'appelèrent à l'Institution des Sourds-Muets de Montréal. Il y remplit le poste de comptable durant 23 ans. En 1962, il devint concierge de la même institution.

Le Frère Joseph Charette laisse dans le deuil ses trois soeurs, Madame Sylvio Dénault, de Saint-Lambert, Mesdemoiselles Cécile et Berthe Charette, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au parloir de l'Institution des Sourds de Montréal, 7400, boul. Saint-Laurent, où les funérailles seront célébrées samedi le 17 mai à 8 heures 30 a.m.

L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

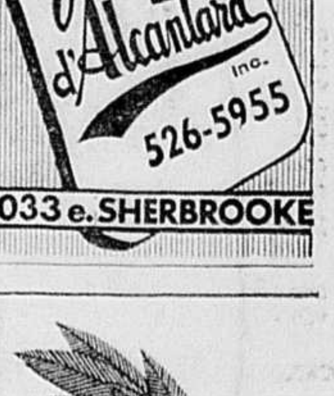

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 16 mai 1969, 85e année, no 114, 4 cahiers, 56 p. DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Benson déposera un budget le mois prochain

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Le ministre des Finances a déclaré à la Chambre aujourd'hui, en réponse à une question du député de Prince-Albert, M. Diefenbaker, et plus tard aux journalistes qui l'interrogeaient à l'extérieur de la Chambre des Communes, qu'il présenterait un budget au début du mois prochain.

M. Benson s'est dit préoccupé par l'inflation caractérisée par une hausse galopante des prix, mais il n'a pas voulu indiquer les mesures budgétaires qu'il entend prendre pour freiner cette inflation.

Cette déclaration du ministre des Finances met fin aux longues spéculations qu'il avait lui-même alimentées à l'effet que, l'économie du pays étant très saine, il n'y aurait pas nécessité de présenter un budget en bonne et due forme. Il avait alors laissé entendre qu'une déclaration budgétaire suffirait. D'après les propos du ministre, il est impossible de prévoir si son budget contienda des hausses d'impôt.

Les langues officielles

Pelletier demande le rejet du fanatisme et de la peur

OTTAWA — (PC) — Parlant lors de l'ouverture aux Communes du débat en deuxième lecture sur le bill des langues officielles, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a demandé aux Canadiens de rester calmes à ce sujet, et de rejeter le fanatisme, les préjugés, la peur et la rancoeur.

"Le but du présent bill, dit-il, n'est pas de réglementer la langue que les citoyens doivent parler, mais d'assurer qu'ils peuvent s'adresser aux agences du gouvernement fédéral dans la langue de leur choix."

M. Pelletier a déclaré qu'il est déconcertant de constater le nombre de préjugés qui se sont élevés au sujet du bill, et qu'il n'est pas question de forcer les Canadiens anglais à apprendre le français ni d'imposer l'usage de l'anglais pour les Canadiens français. Le bill, précise M. Pelletier, concerne non pas le bilinguisme individuel, mais le bilinguisme des institutions fédérales dans leurs rapports avec les citoyens.

Le ministre a précisé aussi qu'une autre fausse interprétation est celle

Voir PELLETIER page 2

Les libéraux utilisent Cardinal pour ennuyer le gouvernement

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — L'opposition libérale à l'Assemblée nationale a pris le gouvernement UN par surprise, hier, en soumettant, de façon assez inattendue, une motion de blâme à l'endroit de son administration et cela, en se fondant sur les déclarations mêmes du ministre Jean-Guy Cardinal faites dimanche à Rouyn-Noranda.

Le débat a duré plus d'une heure et avait pour but, selon l'aveu même des libéraux, d'obliger le ministre de l'Education à répéter devant les élus du peuple l'accusation à peine voilée qu'il avait portée en fin de semaine et selon laquelle le présent gouvernement pratiquait une politique d'autruche.

La motion, jugée irrégulière par le gouvernement, fut renversée par 51 voix contre 37. M. Cardinal ne s'est à aucun moment rendu aux désirs de l'opposition mais, à la sortie de la Chambre, il ne s'est pas gêné pour dire à quelques journalistes ce qu'il pensait: "Ce fut un débat inutile. Cela prouve simplement ce que je disais en fin de semaine sur l'inefficacité administrative".

L'opposition avait formulé ainsi sa motion:

— Cette Chambre regrette, comme l'a affirmé à Rouyn le 11 mai 1969 le ministre de l'Education, que sous le gouvernement actuel, l'expérience de ces derniers temps a prouvé que "le pouvoir politique, son autorité et sa force se sont très rapidement affaiblis par une forme de pseudo-dialogue qui consiste, toutes les fois que le gouvernement doit faire face à des situations difficiles, à créer des commissions et des sous-commissions".

— Elle regrette aussi que le gouvernement n'ait pas compris, comme l'a affirmé le ministre de l'Education le 11 mai 1969, à Rouyn, qu'un "gouvernement fort, sûr de son autorité, n'a pas le droit de noyer son action et de la paralyser en confiant à des personnes non élues la responsabilité de décider pour lui" car c'est là "une façon de refuser de faire face aux problèmes et de jouer le jeu de l'autruche".

Voir LIBERAUX, page 2

• *Autres informations à la page 54*

Parc Forillon: Québec et Ottawa s'entendent enfin

par François Trépanier
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé ce matin, à l'Assemblée nationale, que les négociations entre Québec et Ottawa touchant le projet d'aménagement du parc Forillon, en Gaspésie, ont finalement abouti à une entente.

M. Bertrand a précisé que cet accord sera signé mardi à Ottawa, par le ministre responsable de l'Office de développement de l'est du Québec, M. Marcel Masse, qui sera accompagné de son collègue, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier.

On se souvient que le ministre des Affaires du Grand Nord et des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, avait lancé un ultimatum aux autorités provinciales au sujet de ce projet, leur donnant jusqu'au 20 mai pour conclure une entente.

M. Bertrand n'a pas donné les détails de l'accord qui est intervenu mais le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, avait laissé entendre en Chambre et à des journalistes, hier, qu'Ottawa serait prêt à faire des concessions.

On sait qu'initialement, Ottawa avait déjà consenti une première concession en acceptant que Québec lui loue le territoire d'un éventuel parc national en Gaspésie.

La loi des Parcs nationaux prévoit en effet que les provinces doivent abandonner tout droit de propriété sur le terrain des parcs nationaux.

Québec avait, par la voix de son ministre du Tourisme, M. Gabriel Loubier, loué pour 99 ans à Ottawa l'em-

Voir FORILLON page 2

sommaire

Annonces classées / 35 à 41, 44 à 54
Arts et Spectacles / 9 à 13
Bandes dessinées / 34
Courrier "Que faire?" / 32
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 25
Informations étrangères / 43
Informations nationales / 29
Les secrets de polichinelle / 32
Loisirs et récréation / 34
"Mot-mystère" / 34
'Mot-mystère" / 34
Radio et télévision / 21
Sports / 15 à 20 et 53
Tribunaux / 7 et 27
Vie féminine / 30 à 32
Vie mondaine / 31
Votre médecin / 32

Météo: ensoleillé et nuageux. Min.: 55°. Max.: 70° • Détails page 2

Révélattion du notaire Yvon Groulx

Commissions versées à Ernest Crépeault Inc.

par Florian BERNARD

Le notaire Yvon Groulx a admis, ce matin, qu'il est le détenteur, en fiducie, de plus de $300,000 en créances appartenant aux compagnies Ernest Crépeault Inc. et Camclair Inc., dont les principaux actionnaires sont le maire de Ville d'Anjou, M. Ernest Crépeault, pour ce qui est de la première compagnie, et MM. Charles-Edouard Campeau, urbaniste-conseil, et son fils Pierre, en ce qui a trait à la seconde.

Il s'agit de sommes dont une troisième compagnie, les Entreprises Lafleur Inc., reconnait avoir payées ou devoir aux deux compagnies citées plus haut.

Ces sommes d'argent sont inscrites dans les livres sous la mention "commissions". C'est du moins ce que le notaire Groulx a déclaré tenir de diverses sources. Le paiement de cet argent est garanti par hypothèque sur une série de lots situés de chaque côté du boulevard des Galeries d'Anjou.

Ces dettes — dont la majeure partie a été payée — se répartissent comme suit, à savoir: $207,500 en faveur de Ernest Crépeault Inc. et $108,000 en faveur de Camclair Inc.

De la créance originale de $207,500 en faveur du maire Crépeault, il ne reste plus qu'un montant de $58,699, le reste ayant déjà fait l'objet de versements.

Le notaire Groulx a effectivement reconnu que le maire Crépeault a touché divers montants de la part des Entreprises Lafleur. Il a fait état de quittances émises entre le 22 juin 1967 et le 29 octobre 1968 pour des sommes variant entre $4,500 et $45,000.

Par ailleurs, à trois reprises, le maire Crépeault a reçu des montants de l'urbaniste-conseil Charles-Edouard Campeau, montants représentant des quittances de créances. Ainsi, les 9 août 1967, 19 septembre 1967 et 16 novembre 1967, le maire Crépeault a reçu de Camclair les sommes de $10,000, $37,000 et $26,000, pour un montant total de $73,000.

Le notaire Groulx a déclaré que les montants versés par les Entreprises Lafleur à Ernest Crépeault Inc. et Camclair Inc. portent, selon ses sources de renseignements, la mention "commissions".

Il a juré qu'il ne détient, personnellement, aucune action dans les compagnies. Le notaire a déclaré sous serment qu'il agissait en fiducie, "in trust", non pas pour son compte personnel, mais bien au nom des personnes citées plus haut.

Voir COMMISSIONS page 2

La Ronde renaît ce soir

Ça y est: "elle" tourne! "La Ronde" de Terre des hommes ouvrira ses portes ce soir et les Marsouins de Rio en seront les grandes vedettes au lac des Dauphins. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les Marsouins de Rio sont des mammifères bipèdes, champions du ski nautique et non pas ces (autres) mammifères considérés comme les plus intelligents animaux des mers. Autres attractions: les manèges qui, bien sûr, attireront jeunes et moins jeunes. C'est un avant-goût de "Terre des hommes 1969".

Drapeau, maire et restaurateur

par Françoise KAYLER

M. Jean Drapeau devient restaurateur. Le maire de Montréal annonçat hier, au cours d'une conférence de Presse, qu'il venait de louer "en tant que simple citoyen", le sous-sol de l'hôtel Windsor pour une période de dix ans.

Le nouvel établissement n'ouvrira ses portes qu'en août prochain. Si l'annonce en a été faite si tôt c'est dans le but "d'éviter à tout prix, les rumeurs, les spéculations, les interprétations" lorsque l'on verra le maire arpenter au cours des prochaines semaines les couloirs de l'hôtel, accompagné d'un décorateur ou d'un électricien.

"Il n'est pas question pour moi d'abandonner la vie publique; si cela était, je le dirais" a répété plusieurs fois le maire. Ce restaurant sera pour lui "un moyen connu de gagner sa vie" qui lui donnera la "liberté de rester" ou celle de partir, puisqu'il ne dépendra plus de la vie publique pour vivre.

Pour symboliser peut-être cette possibilité d'évasion, M. Jean Drapeau a choisi d'appeler ce futur établissement "Le Vaisseau dOr". Ce sera aussi pour rendre hommage à la poésie canadienne que ce titre de Nelligan revivra.

Ni tout à fait salle à manger, ni tout à fait salle de concert, le "Vaisseau d'or" sera les deux. Un grand orchestre à cordes de vingt musiciens jouera, tandis que souperont deux cents ou deux cent cinquante personnes. Le programme sera établi à l'avance et sera compose d'extraits de musique de concert.

La formule d'exploitation de cette salle sera conçue pour que le client ait

Voir DRAPEAU, page 2

Washington se montre conciliant malgré le ton aigre-doux d'Hanoï

(d'après AFP, UPI, PA) — Face aux délégations d'Hanoi et du FNL qui, toutes deux, ont rejeté en partie le plan de paix du président Nixon, le chef de la délégation américaine, M. Henry Cabot Lodge, a dit que les propositions américaines ne constituaient pas un programme "à prendre ou à laisser".

Prenant la parole à la 17e séance de la conférence élargie de Paris sur le Vietnam, M. Lodge a commenté le discours du président en ces termes: "Nous sommes disposés à examiner d'autres voies compatibles avec nos principes. Nous sommes disposés à parler des programmes de chacun, soit, les quatre points d'Hanoi et les dix points du FNL, à condition que cela soit compatible avec les quelques principes de base que nous avons énoncés".

Pour ce qui est du délégué de Saigon, M. Pham Dang Lam, il a proposé d'engager des discussions — secrètes de préférence — sur cinq des dix points du plan de paix proposé la semaine dernière par le FNL.

Ces cinq points sont: 1) Rétablissement de la zone démilitaritée; 2) libération des prisonniers; 3) établissement d'un organisme international de contrôle; 4) retrait des troupes, mais retrait mutuel, y compris celui des forces nord-vietnamiennes; 5) res-

Voir HANOI, page 2

CECM: le groupe Pagé rejette le projet de construction d'écoles par modules

par Claude GRAVEL

La salle des délibérations de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été cette nuit le théâtre de scènes suffisamment ahurissantes pour former le dernier chapitre de l'histoire de l'éducation au Québec.

• Malgré l'avis d'un avocat de la CECM qui lui a donné tort à deux reprises, malgré les règles de procédure de la commission, le vice-président Joseph-L. Pagé, appuyé solidement par deux des quatre autres commissaires présents, a réussi à renverser une décision du président André Gagnon qui avait jugé irrecevable un amendement apporté à une proposition.

• Et, de ce fait, M. Pagé s'est trouvé à renvoyer aux calendes grecques une soumission de $16 millions qui permettait à un groupe de compagnies de fabriquer des matériaux standardisés qui auraient servi à construire 17 écoles au cours des prochaines années — soumission que le président Gagnon a voulu faire accepter par les commissaires.

L'événement prend plus de saveur lorsqu'on se rappelle que c'est la CECM elle-même qui a demandé à des compagnies de lui présenter des soumissions pour la fabrication de composants normalisés, afin de concrétiser deux années de recherches menées par la firme IRNES dans le cadre du projet RAS (Recherches en aménagement scolaire). Ces recherches ont déjà coûté $1 million.

Les soumissions ne seront plus valides le 21 mai prochain (dans cinq jours) et c'est pour être fidèle à une certaine "logique" que le président Gagnon a proposé que les commissaires acceptent la soumission la plus basse avant l'expiration de ce délai, le tout devant être évidemment approuvé par la Commission municipale de Québec.

M. Gagnon, au terme de discussions qui ont duré 11 heures, se sentait d'autant plus fort que les dizaines de rapports que le vice-président Pagé avait commandé à tous les services de la commission dans le but d'être mieux informé démontrait, à quelques détails près, que les commissaires avaient tout avantage à accepter la soumission

Voir CECM, page 2

AUJOURD'HUI

• Programme d'expansion au "Montreal Children's" — page 54

• Des policiers indiens à Caughnawaga — page 3

LAQUAMONDE

Le Dr Jacques Piccard et ses mésoscaphes — page 8

FORILLON

SUITE DE LA PAGE 1

placement situé dans la presqu'île gaspésienne de Forillon.

Cette entente de principe entre le ministre fédéral Jean Chrétien et son collègue provincial, M. Loubier, a été par la suite désavouée par les ministres Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay.

Par ailleurs, le ministre Loubier revenait en scène récemment et à l'issue d'une rencontre à Ottawa avec M. Chrétien déclarait aux journalistes avant de regagner la Vieille Capitale, qu'il croyait que le problème semblait sur la voie d'une solution et que les Gaspésiens pouvaient être optimistes au sujet de leur parc national.

Tout le conflit entre Québec et Ottawa au sujet de ce projet reposait sur des arguments constitutionnels. Ottawa demandait que le projet soit réalisé en vertu de la Loi fédérale sur les parcs nationaux, tandis que Québec voulait que ce projet soit réalisé en vertu de l'entente générale de coopération sur la réalisation du plan de développement de la région du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine, conclue le 26 mai 1968.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 1

l'impression d'être un ami de la maison reçu dans un salon. Ce qui ne le dispensera pas de payer l'addition. Cependant, il n'y aura pas de surprise de ce côté-là, puisque les repas, autant que les consommations, seront à prix fixe.

Les rénovations commenceront sous peu, selon une entente passée avec le Windsor; le personnel du nouvel établissement qui aura une entrée distincte rue des Cyprès, dépendra de M. Drapeau au nom duquel sera également délivré le permis de la Régie des Alcools. Les repas seront préparés dans les cuisines de l'hôtel.

Il n'est pas exclu que la curiosité amène des clients dans ce restaurant où le maire ne joue cependant aucun rôle; il est probable que le Vaisseau d'Or attirera des touristes et ajoutera au prestige de la ville, même si la ville n'y est pour rien. Aucun membre du conseil municipal n'assistait à la conférence de presse. Il reste à prouver qu'un concert donné par vingt musiciens, selon un programme classique, puisse supporter deux cents fourchettes maniées de concert.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

la plus basse avant la fin du délai.

M. Pagé avait toutefois pour lui — si l'on peut dire — le "non" diplomatique que le ministère de l'Education venait de remettre à la CECM qui, le 6 mars dernier, encore sur une proposition de M. Pagé, lui avait soumis pour approbation l'ensemble des composants développés par les plus bas soumissionnaires du projet RAS.

Dans une lettre rendue publique en fin de soirée, le ministère informe la commission qu'après étude, il "en est venu à la conclusion qu'avant d'accepter la méthode RAS pour la construction de plusieurs écoles, on devrait faire une première expérience qui pourrait clarifier les quelques doutes qui subsistent encore".

Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu le 21 mai prochain entre les spécialistes et les représentants du ministère, le sous-ministre Beauchemin en tête, et les spécialistes et les représentants de la CECM. Dans le but bien précis de clarifier "ces quelques doutes", a fait savoir le président André Gagnon.

Mais ce jour-là, précisément, les soumissions ne seront plus valides et les nombreux rapports des chefs de service de la CECM ont démontré que les compagnies seront alors libres de les retirer ou d'en changer les conditions. Ce qui, a soutenu le président du comité de direction du projet RAS après enquête auprès de ces compagnies, ne pourra se traduire que par une hausse.

Dans un long plaidoyer qui a précédé la présentation de sa proposition, M. André Gagnon a pathétiquement fait appel au "sens de la responsabilité" des commissaires, ajoutant que la CECM avait une "réputation à maintenir face à la population montréalaise et à ses fournisseurs" et que ce serait lui causer "un tort irréparable" que de faire "ce qui n'a jamais été fait": demander des soumissions à des compagnies et ne pas leur donner suite.

"Nous sommes, a-t-il dit, les artisans de notre destinée et je voudrais qu'on décide pour des raisons qui sont sur la table. Pas pour des raisons qui sont sous la table ou qui ne sont pas encore apparues."

M. Pagé, invoquant la lettre du ministère et la rencontre qui doit avoir lieu le 21 mai, notant que d'autres rapports avaient été demandé à divers services au cours de la séance (les commissaires ont en effet demandé d'autres rapports), rappelant les questions soulevées par les professionnels qui travaillent au projet de l'école-pilote du projet RAS, a par la suite proposé "en amendement" que l'étude de la proposition de M. Gagnon soit ajournée.

C'est alors que le débat a éclaté, M. Gagnon, comme président, jugeant cet amendement irrecevable parce qu'il ne modifiait pas la proposition principale, M. Pagé en appelant du jugement de M. Gagnon, et, au cours du vote, l'emportait grâce à l'appui des commissaires Adrien Gagnon et Rosaire Archambault.

Les commissaires Michael McMannus et Ferdinand Biondi étaient alors absents. Le seul autre commissaire, M. Paul-Henri Lavoie, qui a par ailleurs appuyé le président Gagnon tout au long de la soirée, s'est abstenu de voter lorsque M. Pagé en a appelé du jugement du président. "Il a été clairement établi, par la procédure qui nous régit et par l'avis d'un spécialiste (un avocat de la CECM), que votre décision était justifiée, M. le président, et qu'il s'agit d'un cas d'abus particulièrement criant de la force d'une majorité automatique."

Lorsqu'il a présenté son "amendement", M. Pagé fut appuyé par les deux mêmes commissaires, cependant que MM. André Gagnon et Lavoie votaient contre.

Droits réservés

LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Les ministériels, y compris M. Cardinal, ont tous voté contre cette motion. Bien qu'il ne fût pas présent au moment du vote, le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, s'est également opposé à l'initiative libérale en affirmant qu'elle constituait un autre exemple de mesures utilisées pour faire perdre le temps de la Chambre et publiciser grossièrement de simples luttes politiques intestines.

Mais le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, en défendant la motion, a expliqué néanmoins qu'elle constituait un point ultime des critiques formulées par les libéraux contre le "manque de leadership" du gouvernement UN.

"En fin de semaine, a dit le député de Chambly, nous avons trouvé le témoin impartial qu'il fallait pour incriminer très clairement le gouvernement: M. Jean-Guy Cardinal. Le ministre de l'Education, aspirant à la chefferie de l'UN, a confirmé ce que nous disions depuis longtemps: la politique de l'actuel gouvernement nous mène tout droit au désastre."

M. Laporte a ensuite approuvé point par point la déclaration faite dimanche par M. Cardinal, surtout en ce qui a trait à la tendance du gouvernement actuel à multiplier "les commissions et les sous-commissions".

Ainsi, le leader a reproché lui aussi au gouvernement d'avoir confié le problème de la langue à une commission d'enquête au lieu de le régler carrément. Les solutions étaient connues et l'existence même de cette commission constitue un recul considérable dans la recherche d'une solution. Elle permet en tous cas au gouvernement de jouer sur tous les tableaux.

"On veut servir en même temps les citoyens de langue française et ceux de langue anglaise, a dit M. Laporte, mais, en réalité, on dessert les deux. Le gouvernement, qui parle partout de l'importance du français au Québec, n'a d'autre geste que d'aller immédiatement signer, uniquement en anglais, l'un des contrats les plus importants dans l'histoire du Québec: celui des chutes Churchill.

Des commissions, a dit le député, il y en a pour tout. C'est à une commission que le gouvernement, l'an dernier, a confié le soin de régler la grève de la Régie des alcools. C'est encore à une commission que, dernièrement, on a confié la tâche d'étudier le conflit qui frappe depuis 22 mois l'enseignement au Québec... Des commissions au lieu d'une action concrète... Des commissions par centaines au ministère de l'Education, par lesquelles, consciemment ou inconsciemment on est en train de saboter le travail qui a été fait en ce domaine.

Réponse sèche

Et, selon M. Laporte, c'est la même situation dans tous les ministères. Des commissions sans nombre qui paralysent l'action gouvernementale... à qui l'on confie les problèmes en espérant qu'ils se régleront d'eux-mêmes.

Reprenant les propos tenus à Rouyn par M. Cardinal, le leader libéral a déclaré que jamais il n'y avait eu critique plus objective contre le gouvernement.

Le premier ministre Jean-Jacques Bertrand a répondu sèchement aux propos de l'opposition: "Le congrès de l'Union nationale aura lieu au Colisée de Québec le 19 juin prochain, a-t-il lancé. D'ici là, nous allons continuer à gouverner le Québec avec rigueur et dynamisme".

C'est le député de Gouin, M. Yves Michaud, qui est revenu à la charge en affirmant principalement que le ministre de l'Education se devait de répondre au sein même de l'Assemblée nationale aux arguments de l'opposition. La motion, a-t-il dit, est un test de franchise. Le ministre est libre de dire ce qu'il veut et il a raison de dénoncer l'inertie du gouvernement. Il doit cependant donner la mesure de sa taille et aller jusquau bout de son attitude en répétant ses propos à la Chambre.

Le ministre Cardinal n'eut pas à répondre. La discussion, aussitôt après, déboucha sur un débat de procédure où l'équipe ministérielle s'appliqua de son mieux à démontrer l'irrégularité de la motion libérale.

Les ministres UN affirmèrent que les libéraux, tout dernièrement, avaient déjà soumis (mais sans succès) une motion blâmant le fait que le gouvernement laissait les luttes intestines à la chefferie nuire à son efficacité.

L'équipe ministérielle ne sortit pas facilement des dédales de son argumentation, l'opposition faisant remarquer à un certain moment qu'elle revenait à admettre que les propos de M. Cardinal à Rouyn constituaient vraiment un blâme à l'endroit du cabinet.

M. Cardinal assista au débat en silence et vota avec le gouvernement. Il n'ouvrit la bouche qu'au sortir de la Chambre où, dans un couloir, il remercia au passage le chef du Parti Québecois de son intervention.

PELLETIER

SUITE DE LA PAGE 1

voulant que le bill ait pour but de provoquer l'assimilation lente des Canadiens français.

Rien dans le bill, précise M. Pelletier, n'affectera les droits acquis et les privilèges de l'autre langue.

Parlant en français et en anglais, M. Pelletier a déclaré que le gouvernement examinera toute autre suggestion jugée meilleure que celle de la création des districts bilingues où il existe plus de 10 p. cent de population minoritaire.

Il n'a pas parlé des amendements adoptés par le cabinet à la suite de ses discussions avec les provinces de l'Ouest et le Québec, ceci étant laissé au ministre de la Justice, M. Turner, qui interviendra mardi prochain dans le débat.

Le leader de l'opposition, M. Robert Stanfield s'en est cependant plaint, affirmant que le gouvernement aurait dû publier ces amendements immédiatement.

Il a demandé comment lui et les autres chefs de partis peuvent faire des commentaires, alors que le gouvernement retarde la diffusion d'informations essentielles.

M. Stanfield a déclaré que le bill a pour but de renforcer l'unité canadienne plutôt que de l'affaiblir, et que c'est là-dessus que son parti le jugera.

COMMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Le notaire Groulx a également admis devant la commission qu'il est le président des Immeubles Saint-Vincent, mais que les parts sont entièrement détenues par d'autres personnes, notamment le chef de police de Ville d'Anjou, M. Joseph-Antoine Di Croce, le directeur adjoint, M. Eugène Perreault, et l'administrateur privé des affaires du chef de police, M. Armand Courville.

Il a répété — en insistant — qu'il représentait simplement ces personnes en qualité de notaire.

L'audience se poursuit cet après-midi.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

pect des accords de Genève de 1962 sur le Laos et de la neutralité du Cambodge.

Hanoi commente le plan Nixon

Le chef de la délégation nord-vietnamienne, le ministre Xuan Thuy, s'est élevé en termes très vigoureux contre divers aspects des propositions énoncées par le président Nixon mercredi soir, notamment celle concernant le retrait mutuel des troupes, mais s'est abstenu de formuler un rejet catégorique de l'ensemble du plan.

M. Xuan Thuy, qui donnait à la séance d'aujourd'hui de la conférence sur le Vietnam la première réaction de Hanoi aux propositions en huit points de M. Nixon, a déclaré que celui-ci "cherchait à tout prix à maintenir son exigence concernant le retrait mutuel, une argumentation des plus absurdes que j'ai maintes fois rejetée. Il a mis sur le même plan l'agresseur que sont les Etats-Unis et celui qui lutte contre l'agression, qu'est le peuple vietnamien, dans l'espoir d'éluder la question clé, à savoir que les Etats-Unis doivent retirer du Sud-Vietnam toutes les troupes américaines et celles des pays du camp américain, sans poser quelque condition que ce soit. Il convient de souligner clairement qu'il s'agit ici d'un problème entre le peuple vietnamien et les impérialistes agresseurs américains. Les Etats-Unis n'ont pas le droit de confondre ce problème avec des problèmes à discuter entre Vietnamiens".

Dans cette dernière phrase, M. Xuan Thuy faisait évidemment allusion au point trois du plan en dix points du F.N.L. qui prévoit un règlement entre les parties vietnamiennes intéressées du problème des troupes vietnamiennes se trouvant au Sud-Vietnam.

La proposition de retrait mutuel, a-t-il ajouté, dévoile 'la perfidie des Etats-Unis".

Passant au problème politique, M. Xuan Thuy a déclaré : "M. Nixon a également parlé du libre choix de la population sud-vietnamienne, mais il ne s'agit là que d'un libre choix à sa façon'.

Reprochant aux Etats-Unis d'avoir imposé au Sud-Vietnam des gouvernements de leur choix depuis celui de Ngo Dinh Diem et d'avoir ainsi refusé l'autodétermination. M. Xuan Thuy a accusé l'administration Nixon de 'maintenir en place l'administration Thieu-Ky-Huong, une administration belliciste et corrompue dont la population sud-vetnamenne est en train d'exiger résolument le remplacement par un cabinet de paix pour que celui-ci engage des conversations sérieuses avec le F.N.L. du Sud-Vietnam.

Pour sa part, le chef de la délégation du Front national de libération (Vietcong), M. Tran Buu Kiem a dit qu'"il est évident que l'administration Nixon ne recherche pas la paix et ne recherche au contraire que des moyens de permettre aux Etats-Unis de maintenir le régime colonialiste américain au Sud-Vietnam".

Le délégué du FNL a reconnu que le principal point de désaccord porte sur le problème de retrait des troupes américaines et alliées, et le droit à l'autodétermination de la population sud-vietnamienne.

Après avoir réaffirmé que la discussion doit s'engager sur la base de la proposition de solution globale du FNL, M. Kiem a déclaré que le gouvernement américain "doit retirer totalement les troupes américaines et celles des pays satellites sans poser aucune condition, renoncer à maintenir l'administration belliciste et corrompue Thieu-Ky-Huong, laisser la population sud-vietnamienne régler elle-même ses propres affaires sans ingérences étrangères.

Les entretiens

A Saigon, le président sud-vietnamien Nguyen van Thieu et le secrétaire d'Etat américain William Rogers ont reconnu, aujourd'hui, que l'entrainement des forces sud-vietnamiennes en vue de remplacer des unités de combat américaines se poursuit d'une manière satisfaisante.

Le président Thieu se félicite de constater que le discours du président Nixon n'a pas parlé d'un retrait précipité des troupes américaines, ce qui risquerait, selon lui, de mettre en danger les positions alliées.

Enfin, on note que MM. Thieu et Rogers ont procédé à une analyse du plan en dix points mis de l'avant par le FNL, se penchant en particulier sur les points qui pourraient éventuellement être en accord avec ceux mis de l'avant par le président Nixon.

La sonde soviétique "Vénus-5" largue un container sur la planète Vénus

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — La station planétaire soviétique "Vénus-5" a traversé la nuit dernière en descente ralentie l'atmosphère de la planète Vénus après avoir largué un container qui a atterri en douceur et qui a transmis des informations sur l'atmosphère vénusienne durant 53 minutes, annonce l'agence Tass.

La capsule a mesuré la température, la pression et la composition chimique de l'atmosphère de la planète. "Vénus-5" transportait une plaque gravée à l'effigie de Lénine et portait les armoiries de l'URSS. Tass précise que la descente en parachute a duré 53 minutes.

"Vénus-5", un engin de 2.491 livres, a entrepris sa manoeuvre de freinage à minuit et une minute (HAE) la nuit dernière à l'issue d'une course de 217 millions de milles commencée le 5 janvier dernier. La planète Vénus est située à quelque 42 millions de milles de la Terre.

La station planétaire "Vénus-6", lancée six jours après "Vénus-5", doit arriver dans les parages de la planète demain matin.

La durée de la descente mentionnée par Tass laisse planer des doutes quant à savoir si le container a atteint la surface de la planète, ou si l'expérience a été aussi réussie que celle de "Vénus-4". Il nest pas impossible que l'extrême température de la planète ait fait fondre les instruments contenus dans la capsule.

L'observatoire britannique de Jodrell Bank, qui avait reçu des Soviétiques les données lui permettent de suivre la course de "Vénus-5", a capté les signaux de la sonde pendant 35 minutes seulement. "Nous ne savons pas s'il s'agit ou non de la fin de l'expérience", a déclaré sir Bernard Lovell, directeur de l'observatoire. "Mais nous demeurerons à l'écoute aussi longtemps que nous le pourrons", a-t-il ajouté.

Sir Bernard a précisé qu'en 1964, la sonde "Vénus-4" avait transmis des signaux pendant 90 minutes. "Cette fois, a-t-il dit, il est possible que la sonde se soit arrêtée plus haut dans l'atmosphère de la planète ou qu'elle soit descendue plus rapidement".

"Vénus-4" avait été la première sonde automatique à réussir à atterrir sur la planète Vénus. Auparavant, les Soviétiques avaient envoyé deux autres engins en direction de cette planète; l'un avait raté la cible, l'autre s'était écrasé sans pouvoir transmettre de renseignements.

La dernière tentative américaine vers Vénus a eu lieu en 1967 lorsqu'une sonde "Mariner" avait passé, comme prévu, à quelques milliers de milles de la planète.

"Vénus-4" avait permis de constater que la planète Vénus était extrêmement chaude, qu'elle était presque entièrement entourée par une atmosphère formée en grande partie d'acide carbonique, et que cette atmosphre atteignait les 536 degrés Fahrenheit.

le TEMPS qu'il fera

Week-end agréable

Les possibilités d'averses pour aujourd'hui semblaient s'être dissipées ce matin, selon les météorologistes de Dorval, et pour les Montréalais et les citoyens des régions voisines, cette longue fin de semaine de trois jours s'annonce plutôt agréable.

Le temps sera généralement beau aujourd'hui et samedi avec une température assez douce: le maximum prévu est de 70 degrés et le minimum, le nuit prochaine, de 55 degrés.

Il persiste de faibles possibilités d'averses pour demain, en fin d'après-midi ou en soirée. Le mercure devrait alors atteindre 75 degrés.

Les prévisions sont un peu moins encourageantes pour dimanche, alors qu'un front froid provenant des Grands lacs nous apportera des averses. Lundi, le ciel se dégagera et la température, selon Dorval, devrait être passablement plus fraîche.

Le temps sera de beaucoup moins agréable dans les régions du nord du Québec, où le ciel sera généralement nuageux et où des averses sont prévues pour toute le fin de semaine.

AUJOURD'HUI: 70

MINIMUM LA NUIT PROCHAINE: 55

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides au sud de Ste-Agathe et Sherbrooke. Ciel variable et plus chaud aujourd'hui et samedi. Averses dispersées samedi après-midi ou en soirée. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 70 et 55; Québec et Ste-Agathe, 60 et 50; Sherbrooke, 70 et 50.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie plus tard dans la journée, aujourd'hui et samedi. Température de saison. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau et Gaspé, 55 et 45.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides au nord de Ste-Agathe, St-Maurice et Lac St-Jean: Généralement nuageux avec quelques périodes de pluie aujourd'hui et samedi. Possibilité d'un orage. Plus chaud samedi. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val D'Or, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et La Tuque, 60 et 50; Chicoutimi, 55 et 45.

FETE : saint Ubald

La situation financière du patro Le Prévost sera étudiée au mérite

Si les députés de l'Assemblée nationale avaient cru nécessaire de consacrer quelques moments au jeune compositeur-interprète Robert Charlebois, mercredi, ils ont été attirés, hier, par un sujet qui touche des milliers de jeunes Montréalais.

Le député de Fabre, M. Gilles Houde, a attiré l'attention de la chambre sur la situation financière précaire qui existe au patro Le Prévost, une oeuvre de bien-être du Mile-End qui dispense les loisirs et le bien-être à des jeunes de 36 paroisses de Montréal.

A une question, faisant suite à la situation décrite par LA PRESSE, le ministre de la Santé et du Bien-Etre, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré que le cas de cette oeuvre de jeunesse sera étudié très attentivement.

Par ailleurs, le Haut commissariat aux loisirs et aux sports, ainsi que la Ville de Montréal, ont reçu un rapport détaillé du patro Le Prévost sollicitant une aide substantielle afin d'éviter une réduction sensible des activités de cette institution dirigée bénévolement depuis 60 ans par les religieux de St-Vincent-de-Paul qui ne reçoivent ni salaire ni rémunération.

PISCINES PAS COMME LES AUTRES

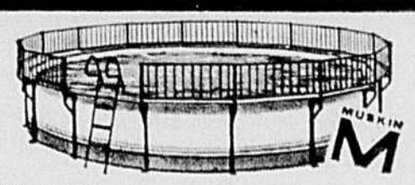

DISPONIBLE AVEC OU SANS CLOTURE
TOILE SANITIZED — DRAIN CENTRAL
STRUCTURE TRIPLE PROTECTION — galvanisé, bonderisé, peinturé à l'intérieur comme à l'extérieur de chaque pièce.
ASSISE SOUS CHAQUE POTEAU
PLUS DE POTEAUX PAR PISCINE — 24' dia. — 17 au lieu de 16; 18' dia. — 13 au lieu de 12
POTEAUX PLUS GROS 6"
STRUCTURE PRE-TROUEE pour recevoir clôture ou promenade
SIEGE — jusqu'à 8" de large
MUR EN COULEUR — Lamine vinyle ou peint 3 couleurs

EQUIPEMENT : filtre au sable, échelle robuste, balayeuse anti-flottante, écumoire automatique, vérificateur d'eau, chlore.
ACCESSOIRES : glissoire fibre de verre, clôture incorporée, patio, promenade.

SI VOUS DESIREZ UNE PISCINE PLUS FORTE, PLUS BELLE ET MEILLEUR MARCHE, VENEZ NOUS VOIR.

PISCINE OVALE	PISCINE RONDE	SPECIAL, 12' x 36"
12 x 18 12 x 24 15 x 27 18 x 33	24', équipée à partir de $649.00 18', équipée à partir de $499.00 15', équipée à partir de $379.00	avec filtre, échelle, couvert, toile de fond $169.00

AUTRES GRANDEURS ET MODELES DISPONIBLES
Ouvert jusqu'à 21 h le soir — Sam., dim. jusqu'à 18 h.

IMCARPOOL
265 boul. Labelle - Ste-Thérèse - 625-6083

PRÊTS sur . . .
• BIJOUX
• DIAMANTS
• ANTIQUITÉS, ETC . . .
• OBJETS D'ART
Nous achetons et payons comptant. Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL
(En face de l'hôtel Mont-Royal)

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
la presse
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro
874-6911

STEINBERG
CORRECTION
Dans notre annonce parue dans LA PRESSE de
MERCREDI, le 14 MAI 1969,
l'item suivant aurait dû se lire comme suit :
BANANES MURES
Variété "PREMIUM" lb 13¢

INCROYABLE!
CHALET DE 2 PIECES avec SOLARIUM
Chalet de style ranch, en pin noueux construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

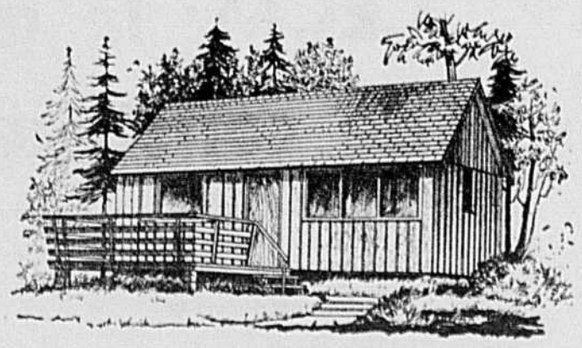

AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET, y compris ERECTION et TERRAIN
$975.
PAS DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour : pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. A 50 milles de Montréal, à 1 heure par l'autoroute.
PARCOURS : Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin-Heights, tourner à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord, et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tourner à gauche à notre grosse enseigne 4 LACS DEVELOPMENT et continuer jusqu'au bureau de vente.
Venez nous voir SAMEDI ou DIMANCHE et LUNDI 19 mai — Occupation immédiate
CHALOUPE GRATUITE A CHAQUE ACHETEUR, CE LUNDI

la presse

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 114

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Une compagnie américaine doit engager son propre procureur

Début des procédures judiciaires à la suite de certaines faillites

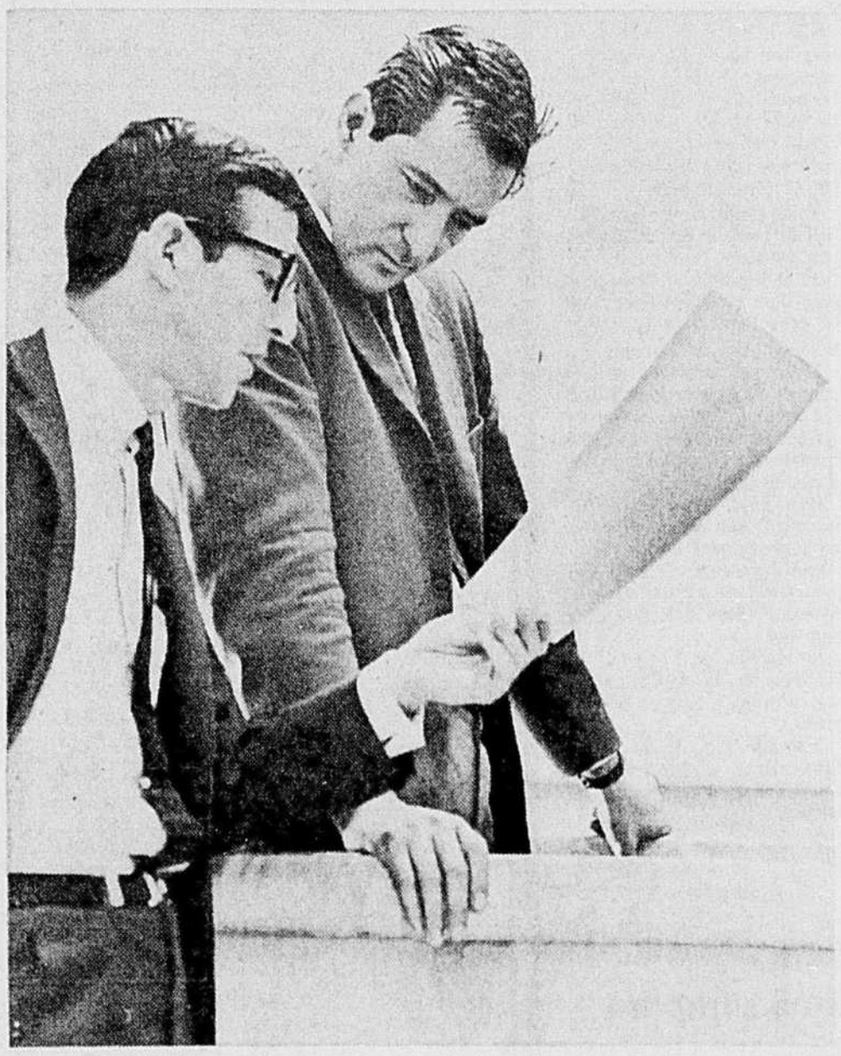

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un témoignage de deux heures

Le témoin Robert-Yvon Tétreault, alors qu'il était interrogé pendant près de deux heures par Me Gabriel Lapointe, devant le registraire des faillites, M. Paul Devos.

Pour obtenir justice à Montréal, une compagnie américaine a été obligée d'engager son propre procureur, le ministère de la Justice du Québec n'en n'ayant pas suffisamment pour instruire les causes dont l'enquête est terminée depuis trois mois par la police, selon le lieutenant-détective Léo Talbot, responsable de la division des faillites frauduleuses de la Section de sécurité sociale du Service de la police de Montréal.

Cette enquête concerne trois faillites et une prétendue tentative d'extorsion qui aurait pu se chiffrer par plusieurs milliers de dollars aux dépens des cultivateurs de pommes de terre des Maritimes.

La faillite de Canada Woodstock

Les procédures judiciaires ont débuté hier dans l'affaire de la faillite de la compagnie Canada Woodstock, qui, en 1967, avait ses bureaux au 554 est, rue Jarry.

L'un des directeurs de cette entreprise, M. Robert-Yvon Tétreault, 32 ans, du 11,550, rue Balzac, à Montréal-Nord, recherché depuis plusieurs mois par les détectives de la Section de sécurité sociale en vertu d'un mandat d'amener de la Cour des faillites, a comparu hier matin devant le registraire Paul Devos.

L'individu avait été appréhendé la veille dans un garage de Duvernay, où il était vendeur d'automobiles. Il a été le principal témoin à l'ouverture de l'examen statutaire sur la faillite de Canada Woodstock.

Le témoin à la barre a répondu pendant près de deux heures aux questions de l'ex-procureur chef de la Couronne, à Montréal, Me Gabriel Lapointe, représentant la compagnie Holmes Junior, de l'Indiana, qui se plaint d'avoir été frustrée d'au moins $15,000 par les agissements de cette compagnie.

Un wagon rempli de bois

Cette compagnie, de même que plusieurs autres, a expédié, à Montréal, un wagon rempli de bois et n'a jamais été payée pour cette livraison. Les marchandises auraient été revendues à des prix dérisoires à des marchands de bois ou à des constructeurs de la région métropolitaine.

Le témoin Tétreault a été gardé en cellule en attendant la réouverture de l'audition de la cause qui devait avoir lieu cet après-midi. Plusieurs témoins devaient être entendus, dont des personnes qui ont acheté les marchandises de la compagnie Canada Woodstock, et des anciens employés de cette entreprise qui a fonctionné entre le 1er septembre 1967 et le 31 mars 1968.

Les plaintes contre cette entreprise révèlent des pertes de l'ordre d'environ $100,000.

Un réseau important

La faillite de cette compagnie serait reliée de très près aux faillites d'une quincaillerie du nord-est de la métropole et d'une manufacture de meubles de la région de Saint-Hyacinthe.

Les responsables de cette affaire sont des individus bien connus de la police, dont certains sont déjà impliqués dans des faillites et n'en sont pas encore libérés.

D'autres arrestations sont imminentes.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Policier indien assermenté

Le policier indien James George Montour, de Caughnawaga, reçoit son certificat de prestation de serment des mains du juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold. Sous son épaulette gauche on lit l'écusson "Caughnawaga Iroquois Police".

Un précédent

Quatre policiers indiens à double mandat fédéral et provincial, à Caughnawaga

par André LUCHAIRE

La prestation de serment, hier après-midi, de quatre policiers et agents de la paix, Indiens de Caughnawaga, aux termes de la section 64 de la Loi de police du Québec (17 Elisabeth II, chapitre XXII), constitue non seulement un événement heureux "et qui aurait dû se produire auparavant", comme l'a souligné le juge en chef adjoint de la Cour provinciale, le juge Alan Gold, mais aussi un précédent remarquable à plusieurs points de vue.

Tout d'abord c'est apparemment la première fois que des policiers de réserve indienne le sont à la fois sur le plan fédéral et provincial; ces cas de double mandat sont d'ailleurs extrêmement rares.

Sous l'autorité de la RCMP

Les policiers en question, James George Montour, Joseph D. Delisle (un lointain parent du chef André-T. Delisle) Gary Joseph Delaronde et Joseph James Montour, étaient en effet depuis le 24 octobre dernier, "policiers surnuméraires spéciaux et agents de la paix aux termes de la Loi sur la Police royale montée".

Ils ont été entraînés par le caporal Leblanc, de la RCMP, et resteront, pour le moment du moins, sous son autorité.

Cette prestation de serment a suivi immédiatement le jugement du juge en chef sur les pétitions que les policiers en question avaient soumises à l'effet d'être également désignés comme policiers spéciaux aux termes de la loi provinciale.

Un "policier spécial" est nommé "pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans le territoire désigné par le magistrat habilité à cet effet: juge de la Cour du Banc de la reine, juge de la Cour supérieure ou de la Cour provinciale, ou tout juge des sessions de la paix ou municipal, avec l'approbation du procureur général. Il a le droit d'interpeller, d'arrêter et de conduire en prison.

Les quatre policiers, qui avaient pris leurs fonctions fédérales dès l'automne dernier, ont effectivement eu à s'occuper de divers cas d'infraction à la Loi des Indiens, et ont même eu l'occasion de conduire des délinquants à des cellules mises à leur disposition à Châteauguay ou à Laprairie par les autorités provinciales.

Ils n'ont pas émargé au budget de la RCMP, mais ont été payés à même un octroi spécial accordé par Ottawa au titre de programmes de développement des réserves.

Leur désignation, maintenant, comme policiers spéciaux au titre de la loi provinciale, va probablement modifier cette situation. Il est probable qu'on s'achemine vers un partage Bande-Province des salaires, la Bande ayant pris de toute façon à son compte l'équipement de sa force policière (équipement personnel, automobile, etc) — mais toujours sur les octrois spéciaux.

Le mandat de ces policiers spéciaux (au titre provincial) a été limité par le juge en chef adjoint au territoire de la réserve de Caughnawaga et leur armement restreint au pistolet ou revolver et dans l'exercice de leurs fonctions seulement. Il a été fixé à cinq ans.

Ces restrictions avaient été formulées par le procureur général, à l'approbation de qui les pétitions étaient soumises.

A la séance de la Cour provinciale au cours de laquelle le juge Gold a rendu son jugement et procédé à la prestation de serment des policiers ont assisté, outre le procureur des pétitionnaires, Me James A. O'Reilly (conseiller légal du Conseil de la bande Mohawk de Caughnawaga) les conseillers Ron Kirby et Angus Marquis.

RAQ: délai de 60 jours à 17 détenteurs de permis

Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Marc Lacoste, vient de faire savoir que 17 détenteurs de permis, qui récemment étaient appelés à s'expliquer devant lui, bénéficieront d'un délai de 60 jours pour que les propriétaires des établissements concernés se conforment aux normes exigées, faute de quoi leurs permis seront annulés.

Le président de l'organisme a précisé que la Régie entendait faire respecter les prescriptions de la loi et que celle-ci devait s'appliquer à tout le monde, sans discrimination ni favoritisme.

"La loi exige que pour avoir un permis de bar, a-t-il dit, le requérant doit d'abord détenir un permis de salle à manger. Ceci signifie qu'un détenteur de permis de bar doit exploiter de façon convenable une salle à manger. J'avertis tous ceux qui ne se conforment pas à cet aspect de la loi qu'ils devront s'y plier ou leurs permis seront annulés."

Les Entreprises Renald Limitée

Lors de l'audience publique tenue à Montréal, comparaissait M. Joseph Beaudry, président des Entreprises Renald Limitée, qui exploite de nombreux établissements dans la région métropolitaine: bars, salles à manger, tavernes.

M. Beaudry et ses partenaires ont dû répondre pour quatre de leurs établissements visés par le juge Lacoste.

L'établissement situé au 598, rue Saint-Joseph, à Lachine, sera privé de tout per-

Voir DELAI, page 6

Pour éviter un week-end catastrophique

Vaste campagne de la SQ contre les automobilistes imprudents

par Lucien CHAMPEAU

Que les automobilistes imprudents prennent garde !

La Sûreté du Québec s'apprête à fondre sur eux du ciel, de côté, de devant, de derrière, bref de tous les angles connus.

Et pour cause.

"Du point de vue sécurité routière, explique l'inspecteur-chef Yvan Aubin, directeur du service de la circulation, les deux dernières semaines ont constitué de véritables fiascos.

"Au moins 50 morts dans la province, dont 31 dans des régions tombant particulièrement sous notre surveillance.

"De ces 31 morts, 16 sont survenues au cours de huit collisions frontales."

M. Aubin s'insurge principalement contre ces rencontres nez à nez :

"Voilà des cas flagrants de négligence au volant!"

Contre ces délinquants et bien d'autres, la SQ mobilisera l'ensemble de ses forces:

— 60 motards;

— 50 patrouilles anonymes (le conducteur toutefois portera l'uniforme);

— neuf radars;

— et au moins deux hélicoptères !

"Notre surveillance redoublera aux heures où se produisent les accidents les plus graves: soit de 15 h à minuit les vendredis, samedis et dimanches.

"Et nos hommes ont reçu l'ordre de se montrer impitoyables. Ils doivent agir !

"Sinon, le public nous accuse de négliger notre devoir et nous critique vertement."

Les policiers surveilleront notamment:

—la vitesse excessive (excéder de 15 milles la vitesse permise peut entraîner une amende allant de $20 à $100 et une suspension de permis de trois mois;

—les véhicules à marche lente dans les routes tortueuses;

—les stationnements illégaux dans de petits villages, des courbes ou des pentes;

—le doublement dans des courbes ou des pentes;

—et surtout la conduite en état d'ivresse.

M. Aubin remarque qu'à ce jour la SQ a voulu dialoguer avec les conducteurs et leur inculquer la prudence par la persuasion.

"Nous avons voulu accomplir notre besogne sans forcer la note, sans faire de mal à personne. Cette méthode s'avère nettement inopérante. Imaginez nos deux récents fiascos au cours de deux fins de semaines ordinaires.

"Nous devons changer de tactique. Après les mesures préventives, nous devons appliquer les mesures répressives. Qu'on se le dise: "Nous ne donnerons de chances à personne!"

2 ouvriers électrocutés

Deux hommes sont morts électrocutés, vers 9 h. 30 ce matin, à l'intersection de la rue Brompton et du chemin English, à Terrebonne Heights.

Il s'agit de M. Lucien Riendeau, âgé de 34 ans, du 477, rue Chartrand, à Terrebonne, et de M. Melburn Huntingdon, âgé de 36 ans, du 177b, chemin English, dans le quartier Terrebonne Heights, à Saint - Henri-de-Mascouche.

D'après les premières constatations, les deux hommes étaient en train de faire des réparations à une maison, et à un certain moment la pelle mécanique a touché à des fils portant un courant de 12,000 volts.

M. Huntingdon aurait été électrocuté en portant secours à M. Riendeau.

L'enquête est conduite par la police de Saint-Henri-de-Mascouche, en collaboration avec la Sûreté du Québec.

Explosion dans une usine de la CIL: un ouvrier est blessé

par Gilles NORMAND

Un plombier d'une trentaine d'années a subi des brûlures superficielles au visage, aux mains et aux jambes, vers 9 h. 30 ce matin, quand une explosion qui aurait pu être désastreuse s'est produite dans le procédé de fabrication du TNT, à l'usine de la CIL, à McMasterville.

Le blessé, M. J. McCarthy, de Beloeil, a été traité par le médecin permanent de l'usine et il a été gardé sous observation jusqu'à midi. Son état n'a pas nécessité l'hospitilisation et l'on croit qu'il sera en mesure de reprendre le travail dans quelques jours.

Le directeur de la compagnie, M. Alex Quenneville, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'une enquête sera instituée dès aujourd'hui, afin de connaître la cause exacte de l'incendie qui a provoqué l'explosion.

Tout ce que l'on sait, pour le moment, c'est que M. McCarthy était seul dans la bâtisse quand il a aperçu les flammes. Il est sorti immédiatement, après quoi l'explosion s'est produite.

Plus précisément, c'est le système assurant le transport du TNT entre l'endroit où il est fabriqué et celui où il doit

Voir EXPLOSION en page 6

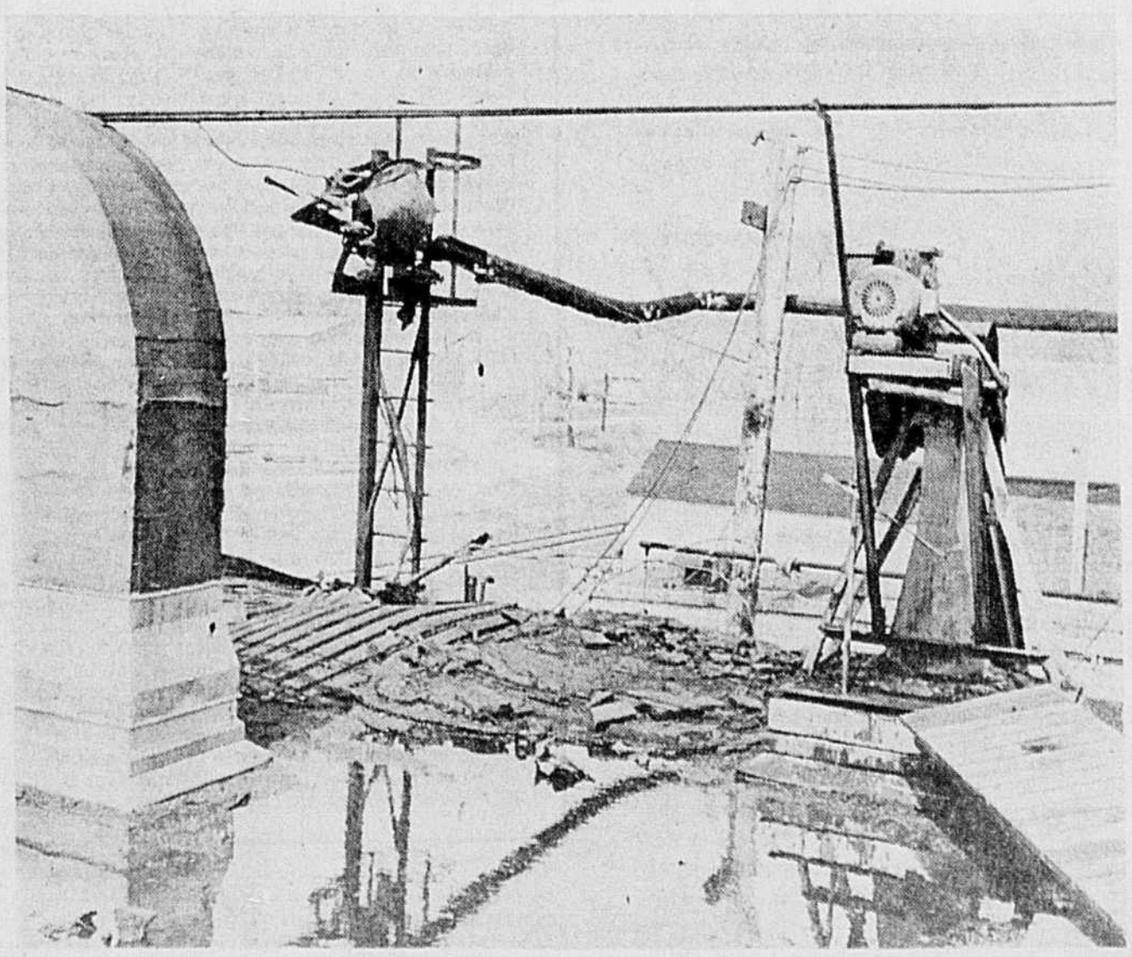

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Une explosion qui a fait un blessé, vers 9 h. 30 ce matin, a causé plusieurs milliers de dollars de dégâts dans cette bâtisse où se trouvaient des installations de fabrication du TNT, à l'usine de la CIL, à McMasterville. Les réparations demanderont une semaine de travail.

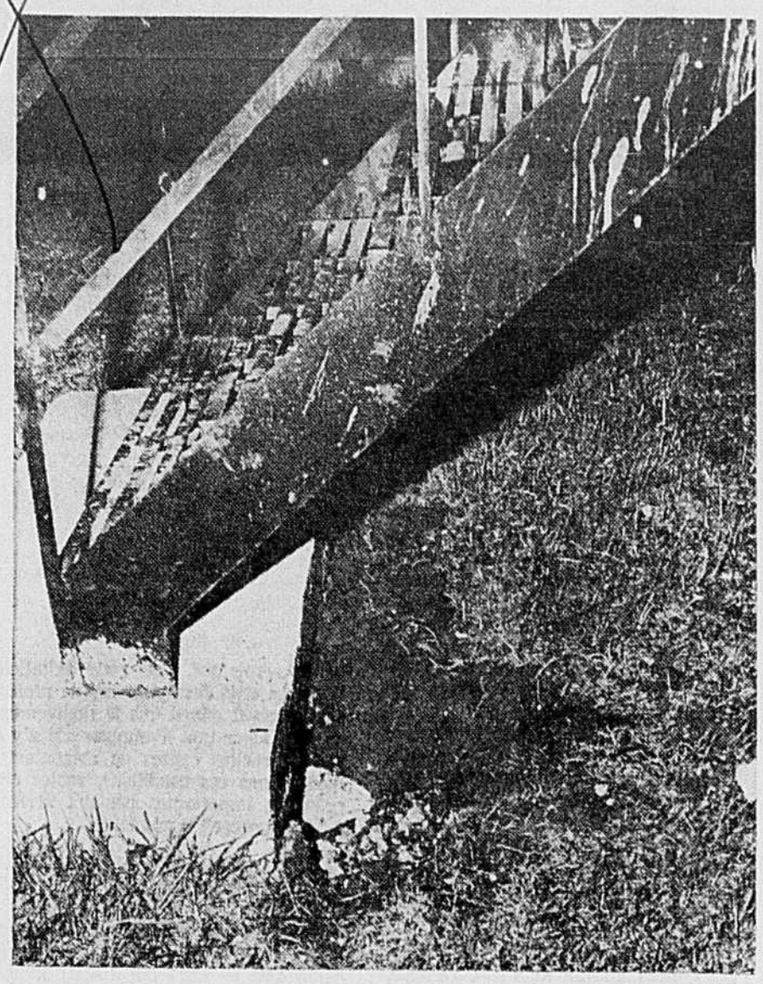

Une bombe explose à Laval

par René-François DESAMORE

Une bombe de fabrication artisanale a explosé, peu après minuit, la nuit dernière, à l'arrière d'un duplex situé au 5730, rue Parme, dans le quartier Auteuil de la ville de Laval.

La bombe, composée d'au moins deux bâtons de dynamite et d'un mécanisme d'horlogerie, avait été déposée sous la première marche de l'escalier de secours conduisant au rez-de-chaussée occupé par M. Lionello Carbocello, employé de la compagnie aérienne Alitalia.

Personne n'a été blessé par l'explosion. Les vitres du sous-sol, du rez-de-chaussée et du premier étage de l'immeuble ont été brisées. Les marches métalliques de l'escalier de secours ont été légèrement tordues. Des éclats ont perforé le balcon du rez-de-chaussée ainsi que celui du premier étage. Les dégâts sont évalués à $400.

La Sûreté de Laval se demande ce qui pourrait être à l'origine de la pose d'une bombe à cet endroit car aucun des occupants du duplex n'appartient à un mouvement politique ou syndical quelconque.

L'hypothèse d'une méprise n'a pas été écartée.

La Sûreté du Québec a délégué deux enquêteurs à Laval. Ils ont souligné que M. Carbocello était comptable pour une compagnie aérienne et ils ont tenté d'établir une comparaison avec la grève de la compagnie Air Canada. Les enquêteurs se sont toutefois gardés de tirer des conclusions.

Une personne suspecte a été remarquée dans une automobile par trois témoins qui ont relevé le numéro minéralogique inscrit sur la plaque.

L'enquête a été confiée au sergent Marcel Chapleau de la Sûreté de Laval.

Montréal aura la seule école universitaire française au monde de design industriel

par Bernard MORRIER

Montréal pourra se vanter, dès septembre, d'être la seule ville au monde à avoir une école universitaire française de design industriel.

L'Université de Montréal vient en effet de faire savoir qu'elle vient d'accepter un projet en ce sens, mis au point par l'un de ses professeurs, M. Rinaldo Petrini, B.Sc., L. Des., M.Sc., également président de la Commission d'éducation de l'International Council of Societies of Industrial Design.

Ce nouveau département de design industriel sera rattaché à la faculté d'Aménagement de l'U. de M.

Comme le souligne M. Petrini, l'objectif de cet enseignement sera de former des spécialistes du design industriel, initiés à son processus et à ses méthodologies propres: définition des problèmes, choix des objectifs, définition des solutions et des formes, interrelation dialectique entre la forme et la fonction.

Le professeur explique aussi que le design industriel ne vise pas nécessairement à la création d'oeuvres d'art personnalisées, libérées des conditions qu'imposent le temps, l'espace et les besoins humains. Au contraire, reconnaissant les besoins et les contraintes de la société et de ses mécanismes de production, le "designer" (concepteur) industriel tente de répondre, par la conception de produits industrialisés, à certains besoins physiques et psychologiques de l'homme. Cette activité s'exerce toujours à un moment précis, dans un contexte socio-économique déterminé, et en réponse aux contraintes multiples et diverses de l'habitat humain.

La première ecole du genre au pays

A l'heure actuelle, 83 universités de langue anglaise donnent un cours de design industriel, dont trois au niveau doctoral, et la plupart de ces institutions sont situées aux Etats-Unis. Il n'y a pas de grande école en France, ni en Belgique.

Fait important également à souligner, l'école de Montréal ne se contentera pas d'être unique dans le monde francophone, mais elle sera également la première du genre au pays, le Canada n'ayant pas de cours avancé de design industriel en langue anglaise.

M. Petrini a révélé que déjà 174 aspirants ont fait part de leur intention de suivre le cours, mais que 15 seulement seront acceptés pour la première année.

Par ailleurs, trois professeurs seront proposés au cours et le département se propose d'en embaucher deux autres à temps partiel pour en arriver à une moyenne d'un professeur par trois étudiants.

Le cours, qui s'échelonnera sur une période de quatre ans, permettra d'obtenir 160 crédits et mènera au baccalauréat.

Le programme d'études conduisant à ce stade se compose comme suit:

Première année: atelier et laboratoire: méthodologie; principes et conception des produits; technologie, matérieux, méthodes et machines; mécanique et statique; géométrie descriptive; communications; histoire de l'environnement; statistiques et mathématiques finies; un cours optionnel.

Deuxième année: atelier et laboratoire; méthodologie; technologie, matériaux, méthodes et machines; résistance des matériaux; géométrie descriptive; communications; anthropométrie, génie et industrie; économique; psychologie du travail; deux cours optionnels.

Troisième année: atelier et laboratoire; technologie des matériaux, méthodes et machines; communications; affichage graphique automatisé; dynamique du design industriel; visites industrielles; triel; visites industrielles; gestion industrielle; analyse des coûts; trois cours optionnels.

Quatrième année: expérience professionnelle; atelier et laboratoire; pratique et techniques professionnelles; visites industrielles; trois cours optionnels.

Les aspirants admissibles en première année, à titre d'étudiants réguliers, sont les détenteurs du diplôme d'études collégiales obtenu dans un champ de spécialisation en sciences physiques, ou son équivalent, accepté par l'Université. L'équivalence d'études antérieures pourra être accordée selon le dossier et les mérites du candidat, mais tout candidat admis à un programme conduisant au baccalauréat doit compléter une scolarité d'au moins deux années académiques à plein temps au sein de la Faculté.

De toute façon, tous les renseignements supplémentaires sur le programme et les conditions d'admission peuvent être obtenus à la Faculté de l'Aménagement, au 3450, rue Saint-Urbain.

Ecrivain, professeur et conférencier, M. Petrini fut nommé conseiller à l'Université de Montréal, en 1967, avec mandat d'établir une philosophie du design industriel et un cours homogène pour l'éducation des designers industriels du Québec.

En 1968, on lui confia l'organisation du département du design industriel à la Faculté de l'Aménagement de l'université.

FAITS divers

Montréalais suspect blessé aux Etats-Unis

INDIANAPOLIS, (P A) — Un Montréalais a été blessé d'un coup de feu, hier, au cours d'une tentative de hold-up dans un super-marché d'Indianapolis, Indiana.

Alexander Gaze, 20 ans, aurait tenté avec deux autres individus de commettre un vol à main armée, mais il aurait été blessé par le shériff quelques instants avant de commettre son attentat.

On rapporte que l'état du blessé est critique.

Un sexagénaire meurt asphyxié

Un sexagénaire a été trouvé sans vie un peu avant 6 h., hier matin au cours d'un léger incendie vraisemblablement allumé par une cigarette, dans un appartement qu'il occupait dans un immeuble situé au 904 rue Atwater, à Westmount.

La victime, est M. Bernard Shore, âgé de 62 ans. On croit qu'il a succombé à l'asphyxie.

Deux morts dans une collision

ST-ROMUALD (P C f) — Deux personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation, ce matin, sur l'autoroute 20, à l'intersection de la route 53, près de St-Romuald, à quelques milles au sud-ouest de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. et Mme Olivier Ducèdre, de Chatham, Ont.

La police de la route n'a pu déterminer immédiatement les circonstances de la tragédie.

Un homme est tué par une automobile

Un homme de 34 ans a perdu la vie, vers 11 h. 50 hier soir, lorsqu'il a été happé par une automobile sur la route transcanadienne près de Drummondville.

L'auto de M. Antonio Deschêne, du 285, rue des Bouleaux, à Québec, a été heurtée par une autre voiture. M. Deschêne est alors descendu de son véhicule pour constater les dommages et au même moment une troisième auto le heurta.

La mort de la victime a été instantanée.

Un ciné-club à Boucherville

Un ciné-club sera inauguré ce soir, à 8 h., à l'auditorium de la Polyvalente de Mortagne, à Boucherville, où l'on trouve un magnifique auditorium de 650 sièges.

DELAI

SUITE DE LA PAGE 3

mis de la RAQ jusqu'au 26 mai et sa salle à manger devra être en exploitation à cette date pour que les permis soient remis en vigueur.

Les permis du Cupidon, au 2212 est, boul. Henri-Bourassa, et de l'établissement sis au 4351 ouest, rue Notre-Dame, ont été suspendus jusqu'au premier juin, alors qu'ils devront être exploités en conformité avec la loi pour que les permis soient rétablis.

D'autre part, la Régie n'a pas eu à intervenir dans le cas d'une salle à manger, au 2300 est, rue Beaubien, et, conséquemment, la mise en garde du juge Lacoste ne s'applique pas dans ce cas.

Autres permis annulés ou suspendus

Les permis détenus par Gilles Pépin pour le Buffet Crémazie Inc., au 8627, boul. Saint-Laurent, ont été annulés parce que les explications fournies n'ont pas été jugées satisfaisantes. Le juge Lacoste a souligné que la Régie avait le devoir de savoir en tout temps à qui elle a affaire, quant à ceux qui détiennent des permis et qui les exploitent.

Un hôtelier de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, M. Léo Jeanneau a vu ses permis suspendus parce que sa taverne était reliée à un bar et que les pièces où d'autres permis de salle à manger et de bar avaient été alloués n'étaient pas délimitées, comme l'exige la loi.

M. Irving Grundman, enfin, a répondu à la convocation pour Laurentian Lanes Limited, du 222, Montée-de-Liesse, à Saint-Laurent.

"Ce que l'on exige des uns, il faut aussi l'exiger des autres", lui a fait remarquer le juge Lacoste, en expliquant que la RAQ a pour règle de ne pas accorder de permis dans une salle de quilles ou dans un local directement relié à un commerce de ce genre.

Le permis de cet établissement a donc été suspendu jusqu'à ce que l'on fasse du restaurant un établissement distinct de la salle de quilles.

EXPLOSION

SUITE DE LA PAGE 3

être transformé qui a été endommagé.

M. Quenneville s'est dit d'avis que la cause de l'incendie est purement mécanique et qu'il ne peut s'agir d'une mauvaise manoeuvre.

Il n'est pas impossible, a-t-il souligné, que les flammes aient pris naissance à même la matière isolante qui aurait, à la longue, absorbé trop de poudre d'explosifs.

A cause des manoeuvres délicates qui doivent entourer les explosifs commerciaux, l'usine possède sa propre brigade de pompiers composée de 25 hommes qui ont suivi un entraînement spécial.

Les flammes ont pu être maîtrisées rapidement.

La commission d'enquête recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police à Pte-aux-Trembles

par Claude MASSON

La commission d'enquête sur tous les aspects de l'administration municipale de Pointe-aux-Trembles, au temps où cette ville était contrôlée par l'ex-maire Louis-Philippe Saint-Pierre, recommandera la nomination d'un nouveau directeur de police.

Il s'agit là, selon ce que nous avons appris, de l'une des conclusions de la commission d'enquête présidée par le juge Georges H. Long, de la Cour provinciale, qui doit remettre son rapport au ministre des Affaires municipales d'ici quelques semaines tout au plus.

Evidemment, ni le juge ni le commissaire Christian Fontaine ne veulent confirmer ou infirmer la nouvelle. Ils sont tenus au plus secret sur le contenu de leur rapport.

Comme la Commission municipale contrôle la ville de Pointe-aux-Trembles par le fait de la tutelle et que le rapport des commissaires sera reçu par le ministère, il est fort probable que cette recommandation sera acceptée d'emblée.

Le futur directeur remplacerait M. Roland Gagnon, nommé chef de police sous l'administration du maire Saint-Pierre et envers lequel les critiques et les reproches n'ont pas manqué.

Plusieurs témoins à l'enquête, policiers de Pointe-aux-Trembles, ont décrit la situation irrespirable qui existait au sein du Service.

L'enquête a d'ailleurs porté elle-même en majeure partie sur ce service municipal et plus particulièrement sur le rôle du chef Gagnon, de l'ex-conseiller Pierre Lachapelle et de celui qui, jusqu'à tout récemment, agissait comme détective, l'agent Claude Gauthier.

la compétence du chef actuel.

Le fait, notamment, qu'un tribunal d'arbitrage ait dénoncé la nomination de ce détective, nomination illégalement faite par l'ex-maire Saint-Pierre et le chef Gagnon, amplifie les doutes sur Il y a quelques mois, en outre, une sentence arbitrale obligeait la ville à reprendre deux agents congédiés sans raison valable, dont le président de la Fraternité.

Une enquête spéciale

D'autre part, devant la situation intolérable qui prévalait au Service de la police de cette ville à problèmes, Québec a même décidé de faire une enquête spéciale dans ce service à la fin de l'année dernière.

Dans le cas de deux hauts gradés de la Sûreté de Québec, il a été découvert notamment que deux dossiers d'enquête quement sur un total de 200 étaient bien complétés et il a été démontré aussi que quelques milliers de billets de contravention étaient tout bonnement disparus.

Et l'option du juge Tormey

Ce ne sont là qu'une partie des griefs accumulés contre le chef Gagnon sans parler de l'atmosphère qui régnait dans le corps policier avant l'intervention des agents provinciaux.

D'autre part, dans le jugement rendu par la Cour provinciale et disqualifiant le maire et ses quatre amis élus conseillers dans son équipe, le juge Réginald D. Tormey n'y est pas allé de main-morte à l'endroi du chef de police de la municipalité.

Le juge a écrit: "La Cour se voit dans l'obligation de déclarer qu'elle a été très mal impressionnée par le témoignage du chef de police Roland Gagnon. Si les faits particuliers qu'il a mentionnés au cours de son témoignage sont authentiques, l'efficacité du corps de police de cette municipalité, pour dire le moins, laisse beaucoup à désirer".

Pour toutes ces raisons, la Commission d'enquête doit recommander un changement à la direction du Service de la police de Pointe-aux-Trembles et le nouveau conseil municipal en place attend le rapport avant de poser quelque geste que ce soit à ce sujet.

TISSAGE DE CHEVEUX
PAR
HAIR EVER
MESSIEURS !
AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PEU PLUS DE CHEVEUX ?
Consultation gratuite
1117 ouest, Ste-Catherine
porte 777 — 288-1124

CORRECTION

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Dans l'annonce de la
SEMAINE DU BÉBÉ
Parue en page 67, dans l'édition de mercredi 14 mai, l'item concernant les couches "Flush-A-Bye" aurait dû se lire comme suit.
COUCHES FLUSH-A-BYE, P.M.G., 48 $1.79
Nous regrettons les ennuis causés par cette erreur.

Délai accordé à ceux qui veulent présenter un mémoire à la Commission Gendron

QUEBEC, (OIPQ) — Devant les nombreuses demandes du public, le président de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, M. Jean-Denis Gendron, annonce que le délai pour donner avis de son intention de comparaître devant la commission ou de lui présenter un mémoire a été prolongé jusqu'au 30 juin 1969.

Les intéressés doivent communiquer avec le secrétaire de la commission, M. Guy Frégault, case postale 175, Hôtel du Gouvernement Québec, et indiquer leurs nom, adresse et occupation; dans le cas d'un organisme, on devra faire connaître les buts qu'il poursuit.

De plus les intéressés auront maintenant jusqu'au 31 août pour soumettre leur mémoire; ceux-ci devront être rédigés en français ou en anglais et être déposés, de préférence en quinze (15) exemplaires, au secrétariat de la commission.

Les commissaires espèrent ainsi permettre au plus grand nombre possible de personnes, d'organismes ou d'entreprises de faire connaître leur opinion sur la question linguistique au Québec.

M. Jean-Denis Gendron signale que la commission indiquera en temps utile les lieux, dates et heures ou elle tiendra des audiences publiques.

REPRISE DES ACTIVITES CHEZ MORGAN A DORVAL :

C'est dans un local précédemment occupé par une salle de quilles que Morgan s'est installé temporairement à la suite de l'incendie qui avait détruit le magasin le mois dernier. Sur la photo prise lors de l'inauguration de ces nouveaux locaux, nous remarquons de gauche à droite M. Jean-Paul Bernier, représentant du maire de Dorval, M. Roland Brunet, gérant du magasin de Dorval et M. A. R. Murray, directeur général de la maison Morgan.

Votre tour va venir

Si vous n'avez pu encore nous atteindre par téléphone ou obtenir les réservations qui vous conviendraient le mieux, veuillez nous excuser.

Tant de personnes nous appellent pour réserver des places ou pour obtenir des renseignements que nos appareils sont constamment occupés. Ne perdez pas patience. Nous faisons tous notre possible pour assurer votre transport à l'heure et à la destination que vous désirez.

CN

NOMINATIONS
ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED

Victor Landriault — Gustave Joli-Coeur, ing. M.I.C.S.

Le Conseil d'administration de la compagnie Atlas Construction Co. Limited a le plaisir d'annoncer les nominations de Messieurs Victor Landriault et Gustave Joli-Coeur, ing., au poste de Gérant senior de projet.

Monsieur Landriault a débuté pour notre compagnie en 1947 au Barrage des Joachims, après avoir acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie minière. Il a été surintendant de plusieurs chantiers de travaux d'envergure.

Diplômé en génie civil de l'Université Laval en 1952, Monsieur Joli-Coeur, ing., a travaillé en qualité d'ingénieur de projet, et ensuite a rempli les fonctions de surintendant sur des chantiers de construction de routes, ponts, tunnels et autres grands travaux. —

Jean Mehling câble de Paris

L'industrie française ne doit plus avoir peur de son ombre

La frontière franco-allemande pèse de plus en plus lourdement sur tous ceux qui, en France et en Allemagne, ne peuvent prospérer que par un accroissement massif de leurs échanges. J'entends par là qu'il subsiste encore trop de barrières politiques, trop de barrières officieuses, et que, ocnsidérant celles-ci frontières, mieux que quiconque, considèrent celles-ci comme la survivance d'une époque vivant ses dernières années. En tout cas, de très importants paris optimistes sont en train d'être faits. L'un des plus intéressants est celui qui consiste à créer un gigantesque centre économique franco-allemand, à cheval sur la frontière de la Sarre et sur celle de la Lorraine.

Pourvue des installations les plus modernes, elle servirait en quelque sote de zone de transit pour d'innombrables achats et ventes de la France et de l'Allemagne. Autour d'elle s'installeraient, de part et d'autre des frontières politiques, des industries, des entrepôts, etc...

Assez logiquement, la France semble accorder à ce projet une certaine faveur. Peut-être y ovit-elle un nouveau pas en avant vers une collaboration économique qui, de proche en proche, rendra si solidaires les deux pays qu'ils ne pourront plus, en cas de "coup dur" (monétaire en particulier) que s'accorder un appui inconditionnel. Il faut d'ailleurs reconnaitre que, dans l'état actuel des choses, la France a de plus sérieuses chances que l'Allemagne d'être demanderesse!

Quoi qu'il en soit, il serait grand temps d'imbriquer tellement les frontières politiques les unes dans les autres, par le jeu des participations réciproques de nature économique, que chaque pays de la Communauté ne sache plus très bien où commencent ses frontières et où elles finissent.

Une zone commerciale vraiment internationale constituerait, à l'échelle européenne, une nouveauté appelée à un grand retentissement. Mais c'est à l'échelle des hommes d'affaires, assez curieusement d'ailleurs, que se manifestent encore des réticences.

Les seules objections au projet évoqué ici tiennent au coût financier de l'opération. Il est évident qu'en une période où les compressions du budget public ont en quelque sorte valeur de vertu civique, l'éventualité d'un investissement se chiffrant en milliards, nécessitant l'appui presque inconditionnel de l'Etat, ne peut qu'inquiéter le Ministère des finances.

Une période comme celle que traverse aujourd'hui la France contraint un pays à des choix qui, au premier abord, semblent relever du paradoxe. D'un côté, toute dépense non-urgente doit être renvoyée à des jours meilleurs; de l'autre, la prospérité ne peut renaitre que l'une politique d'investissements très courageuse, très ouverte sur l'avenir. Or l'avenir se construit, très souvent, dans les périodes de non-prospérité. Mais qu'y faire?

Quant aux réticences de certains hommes d'affaires français, elles tiennent elles aussi du paradoxe. L'industrie allemande, généralement plus puissante que celle de la France, serait le première bénéficiaire d'un gigantesque centre commercial où tous ses produits seraient offerts; et où s'étaleraient au grand jour certaines supériorités de prix.

Mais, à l'inverse, les industriels français ne peuvent remonter la pente que s'ils acceptent la lutte compétitive, sans crainte excessive devant le risque de la concurrence. C'est ainsi, et ainsi seulement, que l'on se renforce: en acceptant de relever les défis. Et d'autre part la légende de l'infériorité systématique de l'industrie française est tenace, autant qu'injustifiée parfois.

Il est temps qu'enfin les hommes d'affaires, en France, perdent leurs complexes et cessent de redouter l'avenir. Il est temps qu'ils saisissent leur siècle à bras le corps et cessent d'avoir peur de leur ombre.

RAPPORTS *FINANCIERS*

Warnock Hersey

(DJ) — Warnock Hersey rapporte des recettes nettes de $513,216 ou 30 cents l'action sur des revenus bruts de $64,992,754. Il s'agit d'une forte diminution par rapport au bénéfice net de $1.25 l'action, en 1967. Le revenu d'une filiale, International Bronze Powders Ltd., a fortement diminué. Warnock Hersey voudrait acquérir toutes les actions de sa filiale; elle en contrôle déjà 89 p.c. des actions ordinaires et 64 p. cent des actions privilégiées. La valeur des actifs par action ordinaire de Warnock Hersey, au 31 décembre, était de $18.56, en raison de la plus value de valeurs acquises de Power Corp. of Canada Limited.

Reitman's

Les ventes de Reitman's Canada Limited, au premier trimestre terminé le 30 avril, ont augmenté de 7.5 p. cent, par rapport à l'année précédente. Les recettes devraient connaitre en 1969 une augmentation substantielle. Au 31 janvier 1969, Reitman's soulignait des recettes nettes de $388,802, soit $1.41 l'action de classe A et l'action ordinaire; le chiffre des ventes était de $42,737,300. Cette société vend des sous-vêtements de dame dans ses 222 magasins au Canada; huit autres seront ouverts cette année et l'an prochain. Des offres d'achat ont été reçues, mais la direction ne les a pas retenues.

Patino Mining

Patino Mining Corp. rapporte des recettes nettes de $2,013,000 ou 46 cents l'action, au premier trimestre, au lieu de $506,000 ou 12 cents l'action à la période correspondante de 1968. On n'a pas tenu compte du profit de $1,436,000 réalisé par la vente des intérêts de Patino dans Advocate Mines Limited. La production a augmenté de 40 p. cent à la mine de cuivre Copper Rand.

Home Oil

Home Oil Co. Ltd., au premier trimestre, affiche des recettes de $1,291,000 ou 20 cents l'action, à rapprocher de $1,477,000 ou 29 cents l'action, au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les recettes brutes ont augmenté de $319,000, pour atteindre $6,735,000, par rapport au premier trimestre de 1968.

St. Lawrence Columbium

Les recettes nettes de St. Lawrence Columbium et Metals Corp, avant dépréciations, pour le semestre se terminant le 31 mars, s'établissent à $145,000. Compte tenu d'un montant de $256,511 en dépréciations, le déficit à la fin de l'exercice, le 30 septembre dernier, atteignait $132,343. St. Lawrence a établi un record de production en avril: 41,000 tonnes de minerai ont donné 290,000 livres de concentrés de columbium. Il faut accélérer la production pour répondre à la demande; le prix s'améliore et tout le columbium disponible trouve preneur d'ici janvier 1970, tout au moins.

United Canso

United Canso Oil and Gas Limited, au premier semestre de son année financière de 1969 terminé le 31 mars, affiche des recettes nettes de $109,192, soit deux cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,304,802. A la période correspondante, l'an dernier, les pertes avaient été de $185,941 ou trois cents l'action, sur un chiffre de ventes de $1,345,557.

Acres Ltd.

La société Acres Limited a annoncé, pour la période de six mois se terminant le 30 cords de $7,814,000 et un bénéfice net de $407,000. Par rapport à la même période, l'an dernier, cela représente une augmentation de 17 p. cent dans les revenus et de 49 p. cent dans les bénéfices nets. Au début de l'année en cours, Acres Limited, la plus importante compagnie canadienne d'ingénieurs-conseil et d'urbanistes, a, pour la première fois, fait une offre de vente d'actions au public.

Gérant de la Canada-Vie

ERIC BOURGET

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Eric Bourget comme gérant de sa Succursale Montréal Laval.

Très connu dans les milieux d'affaires à Montréal, monsieur Bourget est associé avec la Canada-Vie depuis plus de quinze ans. Avant cette nouvelle nomination, il était gérant de la Succursale St-Laurent de la Canada-Vie à Rimouski. Il a toutes les qualités voulues pour assumer ses nouvelles responsabilités.

Atlantic Richfield veut protéger ses intérêts pétroliers en Algérie

NEW YORK (AFP) — La compagnie pétrolière "Sinclair Mediterranean Petroleum", filiale du groupe "Atlantic Richfield", vient d'entamer une procédure d'arbitrage en vue de "protéger et préserver" ses intérêts en Algérie.

"Sinclair Mediterranean", qui possède un intérêt de 28 pour cent dans le gisement de Rhourde el Baguel, a été privée de ses droits par un décret paru au Journal officiel algérien du 25 avril dernier. La décision du gouvernement algérien, qui avait été communiquée il y a plusieurs semaines à la compagnie, résultait de la fusion de la société pétrolière "Sinclair Oil", société mère de "Sinclair Mediterranean", au sein du groupe "Atlantic Richfield". D'après la compagnie, le gouvernement algérien reprochait aux entreprises pétrolières de n'avoir pas été consulté sur le changement du contrôle de "Sinclair Mediterranean".

Le communiqué du groupe Atlantic Richfield annonçant la procédure d'arbitrage déclare que "l'action du gouvernement algérien est considérée comme étant sans fondement légal et Sinclair Mediterranean a entamé une procédure d'arbitrage visant à protéger et préserver ses intérêts en Algérie".

De source informée, on indique que la procédure entamée par "Sinclair Mediterranean" consiste en une demande de nomination d'un arbitre chargé de trancher le différend entre Alger et la compagnie. Le prochain mouvement dans cette affaire appartient donc au gouvernement algérien. Si aucune réponse n'est donnée à la demande de la compagnie ou si la réponse n'est pas satisfaisante, le groupe américain envisagera la possibilité d'une nouvelle action.

OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE

Pour associés sérieux. Distribution exclusive. Capital requis $150,000 — $1,500,000.

M. Belley — 842-5267

LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE

M. Florent Beaugrand

M. Denys Gardner

M. Raymond Lamarche

M. Paul-H. Charest, Vice-Président et Gérant Général de la Compagnie LES CAOUTCHOUCS ACTON LTEE, est heureux d'annoncer l'élection des Officiers suivants comme Directeurs de cette compagnie.

M. Florent Beaugrand — Gérant Général Adjoint
M. Denys Gardner — Surintendant
M. Raymond Lamarche — Ingénieur d'Usine

La compagnie Les Caoutchoucs Acton Ltée est une filiale de Alfred Lambert, Inc., 50 ouest, rue St-Paul, Montréal. —

L'Ontario a accru ses exportations de 23.7% au cours de 1967

TORONTO (PC) — L'Ontario a exporté en 1967 des marchandises pour une valeur record de $4,655,000,000, ce qui représente une augmentation de 23.7 pour cent par rapport à 1967, a annoncé hier The Department of Trade and Development.

Les exportations ontariennes sont parmi les plus élevées au monde sur une base per capita, déclare le département dans un communiqué accompagnant les statistiques résumées.

La valeur par tête des exportations s'est chiffrée par $655 alors qu'elles ne furent que de $558 pour l'ensemble du pays, $624 pour les Pays-Bas, $406 pour l'Allemagne de l'ouest et $169 pour les Etats-Unis.

Le principal partenaire de l'Ontario a été les Etats-Unis, dans une proportion de 75.1 pour cent du total pour 1967.

Les secteurs qui ont le plus augmenté ont été les véhicules à moteurs, les produits bitumineux bruts, le nickel et les alliages.

Le second client en importance fut la Grande-Bretagne, avec 9 pour cent des exportations totales de la province. Les principaux produits furent le minerai de nickel, les concentrés de minerai, la ferraille, le tabac non traité, le cuivre et ses alliages, les métaux précieux et les céréales non préparées.

Les produits manufacturés non alimentaires ont contribué pour 55 pour cent du total. Parmi eux, les véhicules à moteurs et leurs pièces ont représenté $1,500,000,000; les avions et pièces, $199,000,000; le matériel agricole, $117,000,000; instruments de mesures et de laboratoire, $90,000,000, etc.

Les produits alimentaires, boissons gazeuses et tabac ont porté sur $345,600,000, dont $90,600,000 pour les spiritueux.

Licence de fabrication obtenue par Cdn. Vickers

(CNW) — MM. J. Walter Juckett, président de Sandy Hill Corporation, Hudson falls, N. Y., et J. Eric Harrington, président et chef de l'exécutif de Canadian Vickers Limitée de Montréal, ont annoncé conjointement la signature d'un accord en vertu duquel Sandy Hill accorde à la société canadienne l'autorisation de vendre et de fabriquer, au Canada, la machinerie destinée à la fabrication du papier conçue et mise au point par Sandy Hill. Etablie en 1858, Sandy Hill se spécialise dans la création et la fabrication de machines utilisées dans l'industrie des pâtes et papiers. Grâce à cette entente avec Sandy Hill, Canadian Vickers sera dorénavant en mesure d'offrir de la machinerie moderne et de bon rendement à l'industrie canadienne des pâtes et papiers, en plein essor.

Marché des bestiaux

(PC) Les transactions étaient généralement actives, et les prix, stables ou fermes, aux marchés de Montréal cette semaine. Les prix des bouvillons, des vaches et des taureaux étaient de 50 cents à 1.00 de plus que la semaine dernière.

Les arrivages: 1,432 bêtes à cornes, 1,800 veaux, 165 porcs et 66 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $31.50 à $34.50, de bonne qualité de $28.75 à $32.25, de qualité moyenne de $26.50 à $30.75, de qualité commune de $24 à $27.75.

Les taures de choix de $25.25 à $30.25, de bonne qualité de $23 à $27.25, de qualité moyenne de $21.75 à $24.75, de qualité commune de $20.75 à $22.50.

Les vaches de bonne qualité de $22 à $24.50, de qualité moyenne de $20.25 à $23, de qualité commune de $18 à $21.75, pour la mise en conserve et la charcuterie de $14 à $18.75.

Les taureaux de bonne qualité de $24.50 à $27, de qualité moyenne de $20.25 à $25.

Les veaux de lait de bonne qualité de $40 à $44.75, de qualité moyenne de $35 à $39.50, de qualité commune de $20 à $36.

Les porcs de $31.50 à $32.25. Les truies, invendues.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel de $54 à $56, de qualité commune $23.

NOMINATION
LABORATOIRES OMEGA

W. B. MORRISON

Les Laboratoires Oméga Limitée annoncent l'élection de W. B. Morrison au conseil d'administration à titre de vice-président à la direction.

M. Morrison jouit d'une vaste expérience dans le domaine des produits pharmaceutiques à l'échelon international et est président de Morrison & Merrell International Limited. —

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.90	3.17
A.G.F. Special Fund	4.60	—
Andreae Equity	4.31	4.71
All Cdn Com	8.74	9.55
All Cdn Div	10.47	11.44
All Cdn Ven	5.18	5.66
American Growth	7.44	8.18
Associate Investors	6.05	6.11
Beaubran	46.64	50.64
Beacon Growth	6.45	7.05
Canada Growth	7.88	8.66
Canada Security	4.32	4.55
Cdn Channing Venture	6.48	7.10
Cdn Gas Energy	15.40	17.97
Cdn Investment Fund	4.70	5.16
Cdn S. A. Gold Fund	6.02	6.58
Cdn Scudder Fund	22.97	22.97
Cdn Sec Growth	11.37	12.46
Cdn Trusteed	4.97	5.43
Canafund	65.09	68.34
Champion Mutual	8.49	9.28
Capital Growth	10.06	10.31
xChase Fund	12.63	14.90
Collective Mutual	8.12	8.92
Commonwealth Intl	12.61	14.92
Commonwealth Intl Lever	4.31	4.72
xCompetitive Capital	10.32	11.28
Corporate Investors	6.72	7.34
Corporate Inv Stock Fund	7.19	7.86
xDividend Shares	6.16	3.56
Dominion Compound	5.28	5.73
xDreytus	14.41	15.79
Entarea Investment	6.42	7.02
Executive Fund of Cda	10.13	10.68
Exec Inv Intl Ltd	8.45	8.87
Federated Financial	6.29	6.87
Federated Growth	6.75	7.38
xFidelity Trend	28.45	31.09
First Participating	18.99	20.75
Fonds Collectif A	8.00	8.75
Fonds Collectif B	5.13	5.28
Fonds Collectif C	10.60	11.50
Fonds Desjardins A	5.67	—
Fonds Desjardins B	4.43	—
Gis Compound	11.4v	12.56
Gis Income	4.81	5.26
Growth Equity	9.05	9.95
Growth Oil and Gas	24.23	—
Guardian Growth	10.28	—
Harvard	10.65	11.64
IOS Venture	5.09	5.55
Industrial Growth	13.77	14.97
International Growth	7.37	8.06
Investors Growth	12.80	13.99
Investors Intl Mutual	9.08	9.93
Investors Mutual	5.88	6.44
Keystone Canada	8.55	9.39
xKeystone Cust S-1	23.33	25.45
xKeystone Cust S-4	7.02	7.66
xKeystone Cust K-2	6.47	7.07
xLexington Research	17.48	19.10
Keystone Polaris	5.80	6.36
Le Fonds P.E.P.	4.03	4.36
Magna Carta	4.47	4.85
Maritime Equity	4.32	4.74
Marlborough		
Molson M Fund	6.11	6.68
Mutual Accumulating	6.34	6.93
Mutual Bond	8.86	9.26
Mutual Bond Income	4.96	5.18
Mutual Growth	8.05	8.80
Mutual Income	6.65	7.27
Natrusco	15.10	15.72
Natural Resources	9.82	10.73
xOne William Street	17.37	17.37
Pension Mutual	11.51	12.58
Principal Growth	6.75	7.41
Provident Mutual	7.76	8.49
Prov Stock Fund	7.31	7.99
xPutnam Growth	12.76	13.95
Radisson	4.67	—
Regent Fund	12.33	13.48
Royfund	6.38	6.57
Sav Inv Pret et Rev	8.36	9.19
Sav Inv Am Pret	13.06	14.35
Spec	11.13	12.16
Taurus	7.77	8.54
xTechnol	9.02	9.83
Timed Investment Fund	7.26	7.29
United Accumulative	5.94	6.53
United American	3.21	3.53
United Venture	5.90	6.48
Universal Savings Equity	7.60	8.31
Western Growth	6.67	7.29
Winfield Growth	7.35	8.03
York Fund of Canada	6.92	7.52

X — Fonds americains.

titres au comptoir

Source: Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abela	19	21
Aconic	1	3
AdvanceRL	6	8
Albatros	15	25
Alscope	1.70	2.00
Amalg Mng	5	—
Amer Chib	4	6
Americ	20	30
Amigo	35	40
Bald Mtn	4	6
Beacon	23	28
Beauport Holdings	12	17
Boma Chib	10	—
Brace-Mac	9	11
Bruce-Presto	3	5
Cambridge	18	22
Chesbar	1.25	1.35
Clearwater	22	25
Chibtown	38	42
Cons Shunsb	15	20
Creswell	80	90
Cuvier	2	5
Dasson	—	10
Delesseps	50	60
Dorol	1.30	1.50
Dubisson	11	14
Ducros	60	70
Expo. Un Gava	1.85	1.95
Frebert	8	12
Fundy	25	30
Gaspesia	20	30
Gold Star	5	10
Great Lake Nickel	9¼	9⅜
Great Lak Sil	20	40
Gaspe Copp	50	55
Hairen	—	25	40
Hucamp	55	65
Imp Minerals	38	42
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubelee	75	1.00
Juma	10	12
Joburke	8	10
Kelly-Desmond	4	8
Kewagama	7	10
Kukatush	3.50	4.50
Lake Beaver H	13	16
Leeds Metals	10	14
Lun Echo	37	40
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midlands Nickel	72	76
Mogar	85	95
Mt Eagle	85	95
Molybio	10	15
Murky FAult	2.70	2.90
Naganta	65	75
Nat Malartic	1.50	1.70
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	9	12
New Baska	10	20
New Miller	12	14
New Insco	15	18
New Lorie	8	10
New Pascalis	40	50
Nipiron	25	50
Nordic	2.05	2.15
Norgue	5	8
Northern Explo	40	45
North Bord	23	26
North Shore	48	58
Nouvelle	25	—
Oklenc	1	2
Prado	5	5½
Que Ascot	1	3
Quelo	4	6
Radex	1.80	2.00
Radio Hill	2.25	2.50
RAm Pete	2.90	3.10
Rana Mg I	3	5
Scandi Mng	45	50
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	48	52
Talisman	75	80
Thunder Bay	4½	5
Tri-hope	25	50
Waco Pete	12	15
Watson Lake	1	3
Weegee	90	1.10
Westville	5	15
Young Dave	20	23

SECTION INDUSTRIELLE
Source: Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	7¼	8
B.C. Moly wts	3½	4½
Can Foreign Sec	13	15
Central Dyn	5½	6
Cons Theatres "A"	5½	7
Crown Life	36½	38
District Trust	10	11
East Can Savings	5	5¾
Electron Ass	29	30
Facs Data	9¼	9¾
General Impact	11½	12½
Grenache	3.50	4.00
Hamilton Trust	10	11
I Place El priv	6.00	6.75
Inter Systcom	4½	5
Jolly Jump	15	15¼
KSK Chemicals	4.50	5.00
La Prevoyance	16	18
Les Prévoyants	5	6
La Stabilite	6¼	7¼
Lincoln Trust	4	5
London Life	85	87
Mariget Inv	3.50	4.00
Medcon	7	7¾
Mariget wts	1.50	2.50
Pace Ind	6	6¼
Peoples Stor	16½	17
Rapid Data	9.25	9.75
Sklar Mntg	5.25	5.75
Soc Admin Fin	25	27
Spar Aero	5⅝	5⅝
Steadman	24	25
Surpass Petrol	8.00	8.50
Union Cdn Assur	6	7
Visa Bella	5.00	5.50
Wellington Bk	1.25	1.75
Zodiac	3.50	4.00

WESTMOUNT REALTIES NOMINATION

M. H.F. PROTHEROE

Harold Mills, F.R.I., président de la compagnie Westmount Realties, annonce la nomination de Harvey F. Protheroe, C.D. B.A. Sc., P. Eng., comme directeur d'affaires corporelles et de projets. Monsieur Protheroe, qui est un ingénieur diplômé, et diplômé en administration d'affaires de l'Université de Toronto, apporte à la compagnie sa vaste expérience en administration et en gérance, acquise dans l'armée canadienne, le gouvernement fédéral et le domaine de conseiller en administration.

Cette nomination reflète l'accroissement continuelle de la compagnie Westmount Realties, ainsi que le développement de ses services dans les domaines résidentiels, industriels, commerciaux, placements, évaluations et l'administration de propriétés. —

Maintenant ! Service régulier !

Vols directs vers

HAMILTON

Deux services jet par jour:
départs à 8 h et 17 h 30

Retour: départ de Hamilton à 9 h 30 et 19 h.

Réservations: appelez 636-3505 ou votre agent de voyages. À Hamilton: 385-5341

NORDAIR

Les Jets à empennage bleu.

55M-210

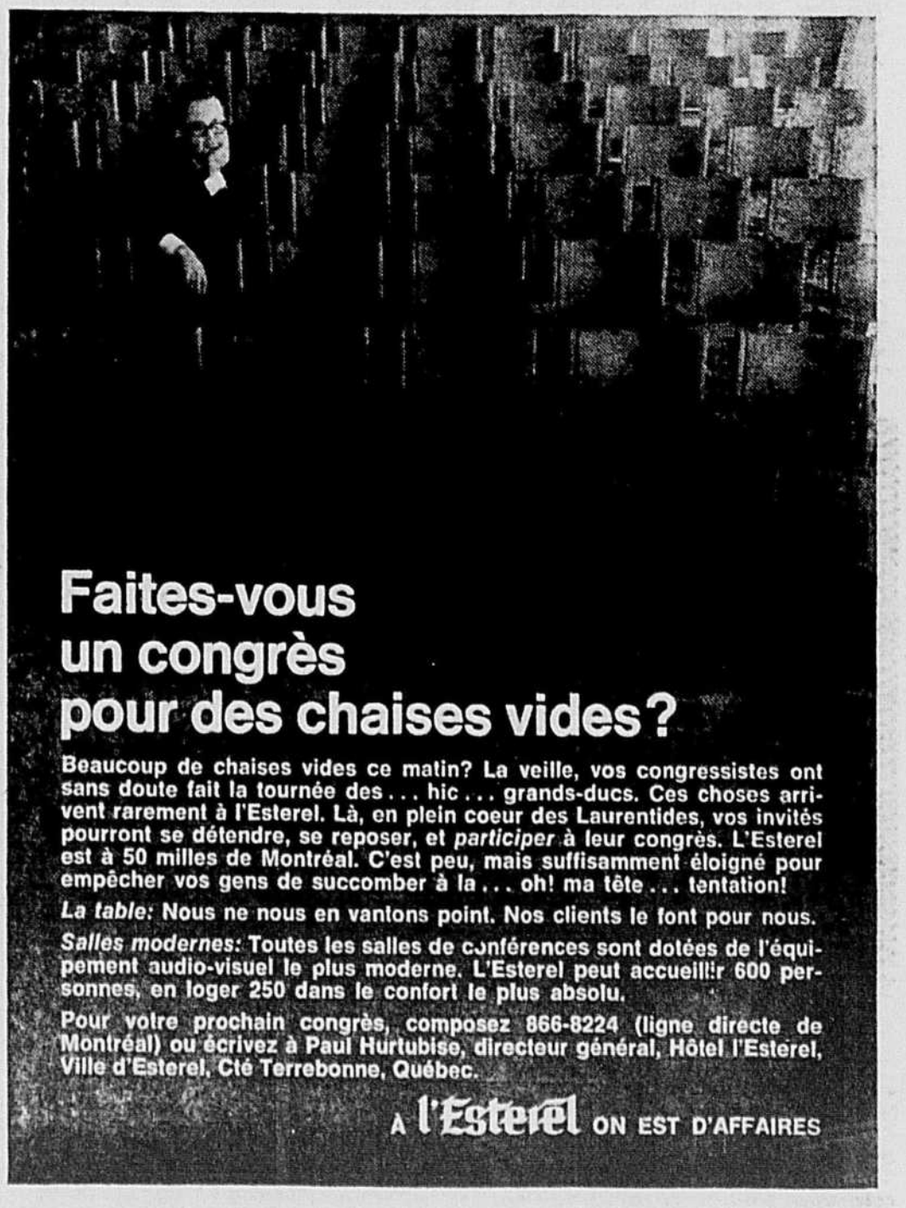

Faites-vous un congrès pour des chaises vides?

Beaucoup de chaises vides ce matin? La veille, vos congressistes ont sans doute fait la tournée des . . . hic . . . grands-ducs. Ces choses arrivent rarement à l'Esterel. Là, en plein coeur des Laurentides, vos invités pourront se détendre, se reposer, et *participer* à leur congrès. L'Esterel est à 50 milles de Montréal. C'est peu, mais suffisamment éloigné pour empêcher vos gens de succomber à la . . . oh! ma tête . . . tentation!

La table: Nous ne nous en vantons point. Nos clients le font pour nous.

Salles modernes: Toutes les salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne. L'Esterel peut accueillir 600 personnes, en loger 250 dans le confort le plus absolu.

Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec.

À l'Esterel ON EST D'AFFAIRES

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	4770	$11	11	11	+ ⅛
Acklands	2235	$17⅞	17¾	17⅞	
Acres Ltd	485	$19¼	19	19¼	
A.G.F.M	225	$64⅞	64	64	
Agra Vegt	700	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Agratec I	3800	$8⅞	8⅛	8⅞	+ ⅛
Aimco Ind	500	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Alta Gas T	1469	$45½	44⅞	45½	+ ¼
Alta Gas p	25	$77	77	77	
Alta G D p	201	$127	125¼	127	+ 1
Algo Cent	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Algoma St	2655	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
Algon	750	$7⅛	7	7	
Algonq w	1000	35	35	35	
Alcan	9021	$34¾	34¼	34¾	+ ⅛
Alcan pr	911	$38	37¾	37¾	— ¼
Alumin pr	24	$16¼	16¼	16¼	
Almin 2p	240	$35⅞	35¾	35¾	— ¼
Anglo-cn	650	$7⅜	7⅛	7¼	
Anglo-c pr	265	$16½	16¼	16¼	
Ang CT 4½	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Ang CT 315	25	$44	44	44	
Aquitaine	5555	$21⅝	21¼	21⅝	+ ¾
Argus B pr	50	$37½	37½	37½	
Argus C pr	2640	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Asbestos	662	$23	23	23	— ¼
Atco Ind	12210	$13	12	13	+ ⅝
Atl Sugar	1300	$7¼	7⅛	7⅛	
Atl Sug A	250	$14½	14½	14½	— ⅛
Atl Sug pr	130	$58¾	58¾	58¾	— ¼
Atl Sug wts	950	280	270	270	
Auto Elec	695	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ¼
BACM Ind	775	$28	27½	28	+ 1
Bahama	8550	78	77	78	+ 1
Bank Mtl	6407	$15⅛	15	15⅛	
Bank N S	2315	$23¼	22⅞	23¼	— ⅛
Bartaco	150	$20¾	20¾	20¾	+ ⅛
Bathrst p	375	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Beaver L	150	$17½	17½	17½	— ½
Becker B p	120	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Belding L	2100	$14½	14½	14½	
Beldng Wt	100	460	460	460	—10
Bell Canad	8949	$50½	50	50⅛	— ¼
Block Bros	4045	$24	23¾	23¾	— ¼
Bombrder	9645	$21¼	20	20⅜	+ ⅞
Bow Valy	4350	$35½	34½	35½	+ ½
Bow Vly pr	100	$14	14	14	+ ⅛
Bow Vlly w	350	$30	29½	30	
Bow-m pr	210	$39¾	39¾	39¾	
Bramalea	9180	$10¾	10⅜	10⅜	— ¼
Bramal w	470	950	890	920	—50
Brazilian	3627	$26¾	26	26½	+ ⅜
Brazil pr	z2	$150	150	150	
Brdg Tank	400	350	350	350	—10
Brdg Tnk pp	25	$28	28	28	— 1
BC Sugar	60	$57	57	57	— ½
BC Sugar p	280	$17	16⅞	16⅞	
BC Phone	1026	$73½	73¼	73½	
BCPh 4½ p	30	$63½	63½	63½	
BCPh 4⅜ p	75	$61¼	61¼	61¼	+ ¼
BCPh 1956	50	$66	66	66	— ½
BCPh 5¾ p	25	$82⅞	82⅞	82⅞	
BCPh 4.84	200	$17½	17½	17½	
BCPh 6.80	250	$26¾	26¾	26¾	
Brinco	12642	$6⅛	6	6	— ⅛
Burrard	325	$8½	8½	8½	
Cad ev	1365	$11	11½	11½	
Cad Dev b p	715	$18	18	18	
CAE Ind	525	$8⅞	8⅛	8⅞	+ ⅛
Calgary P	1205	027½	27	27¼	+ ¼
Calvrt Dle	1100	150	145	145	
Cambridg	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Campeau	3524	$9⅛	8¾	9	
Can Bread	200	$24	24	24	+ ½
Can Cem	115	$34½	34½	34½	
Can Cem p	z91	$21¼	21	21	
CCC Stone	25	$41	41	41	— ½
Can Malt	135	$20	20	20	
Can Malt p	1350	86	85	86	+ 1
Can Perm	2226	$13¾	13½	13¾	
C Safway p	z5	$85¼	85¼	85¼	
CSL	25	$35	35	35	— ½
CSL pr	200	450	445	445	+ 5
Cdn Brew	3685	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
C Brew Bp	z10	$38¼	38¼	38¼	
Cdn Can A	z50	$8	8	8	
C Chem w	965	435	415	425	— 5
CC Manag	225	$54	53¾	54	+ ¼
Cdn Equty	3160	$14⅞	14½	14¾	+ ¼
C Curtis	1600	165	160	165	
CGE	25	$30	30	30	— ½
CG Invest	75	$71½	71½	71½	+ ¾
CG Sec A	z14	$12	11½	11½	
C Goldale	510	$36	35⅜	35⅞	— ⅛
C Hydro	2935	$36	34½	35¾	+ ¾
C Hydro pr	100	$15¼	15¼	15¼	— ¼
C Imp Bank	2670	$21¼	20¾	21¼	+ ¼
CGOL	23532	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
C Ind Gas p	25	$32	32	32	+ 1
CIL	555	$18⅛	17¾	17¾	— ¼
C Interurb	575	$6¾	6½	6¾	+ ¼
C Intrurb p	225	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
C Marconi	605	$5⅞	5¾	5¾	
CP Inve pr	3855	$38	37½	37½	— ⅛
CP Inve wt	6042	$10⅞	10½	10⅞	+ ¼
CPR	887	$89⅛	88⅜	89⅛	+ ⅜
CPR $3 pr	825	$9½	9⅜	9½	— ⅛
Cdn Tire A	700	$60½	60⅛	60¼	
C Uilties	140	$43½	43½	43½	
C Util 5 pr	100	$72	72	72	+ ⅛
C Vickers	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
C Westing	440	$15	14⅝	14⅝	— ⅜
Canron	1275	$18½	18¼	18¼	
Cap Bdg	12725	$8	7⅜	8	+ ⅜
Cara	2350	$12⅛	11⅞	12	+ ⅛
Carrier JD	750	$18½	18	18¼	— ⅛
Cassidy L	300	$6⅞	6¾	6¾	
CDRH Ltd	1535	$17¼	17	17¼	+ ¼
Chemcell	940	$13¾	13½	13⅝	
Chrysler	260	$56½	56¼	56½	
CHUM A	z100	$19	19	19	
Clairton	775	185	180	180	
Codville A	300	$7⅞	7⅜	7⅜	
Columbia	375	08	7⅞	7⅞	— ⅛
Columbi p	780	$18½	18¼	18½	+ ½
Cominco	4078	$38⅜	38¼	38¼	
C Holiday I	735	$14	13¾	13¾	— ¼
C Pete	50	$40¼	40¼	40¼	— ⅛
Compro	250	460	460	460	
Computel	260	$36⅜	36½	36⅜	+ ⅜
Computr	2210	$31	30	30⅞	+ ⅞
Con Bath	1788	$27⅛	27	27	
Con Bath p	120	$20¾	20¾	20¾	+ ⅜
Con Bath w	900	420	410	420	+15
C Bldg	10500	465	455	460	
Con Bldg w	9390	78	66	76	+10
Con Textile	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Con Distrb	1875	$49½	48½	49½	+ 1
C Gas	34941	$19	18¾	18⅞	
Con Glass	100	$22½	22½	22½	+ ½
Corby vt	50	$30½	30½	30½	
Corby B	300	$30	30	30	
Coronatn	2867	290	285	290	+ 5
Coronin p	2150	295	295	295	+ 5
Corp d'Ex	200	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Cosmos	1300	$8¼	8⅛	8⅛	
Costain R	200	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
Couvret P	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Craig Bit	500	$6	5½	5½	— ¼
Crain R L	890	$16	15¾	16	+ ¼
Crestbrk	120	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Crush Intl	500	$13¼	13	13¼	+ ¼
Cummins	755	$13¾	13¼	13¼	— ¼
Cygnus A	5875	$12⅝	12½	12½	+ ¼
Cyg B	13220	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
Cygnus pr	640	$49¾	49½	49½	+ ½
Dale-R	200	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Debhld B p	250	$91½	91½	91½	
Delta Elec	200	320	315	315	
Distl Seag	1105	$54	53½	53½	— ½
Dome Pete	265	$107	107	107	—1½
D Bridge	545	$17½	17¼	17½	+ ¼
D Coal pr	400	$13	13	13	+ 1
Dofasco	4286	$24⅞	24¾	24¾	
Dom Glass	100	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Dom Store	5505	$14⅞	14½	14⅝	
Domtar	11501	$16	15⅝	15¾	
Domtar pr	z20	$15	15	15	
D Textile	240	$17¾	17¾	17¾	
Douglas L	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Dupont	675	$34½	34	34¼	+ ¾
Dustbane	z75	$24¼	24¼	24¼	
Dylex Div	111	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅞
Dylex D A	1050	$23¼	22⅝	23¼	+ ¾
E-L Fin	600	$14¾	14½	14½	— ¼
E-L Fin w	1250	735	720	735	+20
Electro ltd	1345	$29¾	29	29¾	+ ¾
Emco	z100	$20	20	20	
Emp Life	z50	$22	22	22	
Erie D	1000	$23	22½	23	+ ½
Erie D A	450	$23½	23	23½	+ ½
Exquisite	z26	$9⅜	9⅜	9⅜	
Exquite w	1000	160	160	160	— 5
Falcon	3071	$134	133	134	+ 2
Fam Play	300	$17½	17½	17½	— ¼
Fed Farm	600	$8¼	8	8⅛	
Fed Frm w	100	315	315	315	+ 5
Fed Gr	12300	$9⅜	9⅛	9¼	+ ⅛
Fleet Mfg	1900	315	310	315	— 5
Fleetw'd	125	$25¼	25¼	25½	
Ford Cnda	50	$343	342	342	— 1
F Seasons	765	$20½	20	20⅛	+ ⅝
FPE Pion	465	$25¾	25¼	25¼	— ¼
FPE Pn pr	10	$102	102	102	
Fraser	750	024⅛	24	24	— ⅛
Gen Baker	780	$7	6¾	7	+ ¼
Gen Distrb	300	$17	17	17	
GMC	66	$88	88	88	
G P Mfg A	210	$37	37	37	
G Stl Ware	z12	$17½	17	17	
Genstar L	230	$16½	16½	16½	+ ½
Gnstar L w	840	825	820	820	— 5
Gesco Dis	1435	$16⅝	16⅛	16⅛	— ⅞
Glob En A	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Goodyer	40	$172	171½	171½	+1½
G Mckay A	200	$7½	7½	7½	
Greb Ind	z10	$11⅞	11⅞	11⅞	
GL Paper	975	$28½	28¼	28½	+ ⅜
GL Power	650	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
GN Capital	2150	$13½	13½	13½	+ ½
GN Cap rts	6745	89	76	88	+ 3
Gt W Life	265	$115	114	115	+ ¾
Gt WSadd	6190	$12¼	12	12¼	— ¼
G Wpg Gas	25	$36	36	36	
Greyhnd	825	$13¼	13	13¼	
Guar Trst	6352	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Gulf Can	4955	$25	24¼	24¼	— ¼
Halifax D	1100	250	240	240	—10
Hand Chm	395	$25¼	24½	25¼	
Hnd Chm A	140	$37	36	37	— ½
Hardee	4100	190	185	185	— 5
Hard Crp A	300	$16⅝	16⅝	16⅝	
Harris J S	500	$8⅜	8½	8⅜	— ⅛
Harveys F	2300	$10	9¾	9¾	— ⅛
HWood A	100	350	350	350	+10
HWood B	1000	100	100	100	
Hawker S	1445	425	415	425	+10
Hawker pr	75	$65	65	65	
Hays Dna	z100	$13¾	13⅝	13¾	
Hind Dauc	z10	$53¼	53¼	53¼	
Home A	5507	$68	67	67¾	+ ¾
Home B	2053	$65	64½	65	+1½
Horne Pit	1900	345	340	345	
H Bramor	700	$9⅜	9¼	9¼	
HBay Co	z7	$22⅛	22⅛	22⅛	
HB Oil Gas	636	$41	40⅜	40½	+ ½
HB Oil G pr	660	$57½	56	57½	+1½
Huron Eri	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Husky	17365	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Husky B pr	30	$43	43	43	
Husky D w	1756	$13¼	12	13	+ ¾
Imp Gen	6210	$9¼	9	9	
Imp Gen w	1300	480	460	460	—20
Imp O	49384	$23	21⅞	22	
Imp Tob	793	$13⅞	13⅞	13⅞	
Imp Tob pr	z40	400	400	400	
Inc Dis wt	100	260	260	260	— 5
Indal Can	450	$20⅛	20	20	
Indusmin	650	$18⅞	18⅝	18½	+ ¼
Ind Accept	5400	$14½	14¼	14½	+ ½
I Acc wts	2450	355	340	340	—15
Ind Adhes	600	$11½	11¼	11¼	— ¼
Ingersol A	395	$26	25	25½	+ ½
Inglis	400	$15	13½	15	+1½
Inland Gas	742	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Inspiratin	3830	135	130	135	+ 5
Inspirati p	225	$15¼	15¼	15¼	— ¼
Inter-City	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Intr Cty wt	z50	430	430	430	
Int Bronze	100	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Int Bronz p	250	$30¼	29⅞	29⅞	— ⅛
IBM	134	$355¼	352	355¼	—4¾
IMC	1400	$21⅞	21	21½	+ 1
I Nickel	18025	$43⅛	42⅜	43⅛	— ⅛
Int Util	2005	$43⅞	43½	43¾	+ ¼
Int Util A	300	$46⅜	46⅜	46⅜	— ⅛
Int Util pr	100	$43¼	43¼	43¼	— ½
Intpr Disc	2800	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
I PL	12385	$18½	18¼	18½	+ ¼
Int Pipe w	3360	$10⅜	995	10	— ⅜
Intpr Steel	2200	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Inv Grp A	1050	$11⅞	11⅞	11⅞	
In Ovrseas	1187	$66	65	65½	— 1
ITL Ind	1515	$22½	22⅜	22½	
IWC Ind	6375	$6⅞	6⅛	6⅛	
James Stl	1685	$12⅞	12⅜	12⅜	— ⅛
Jefferson	985	$29¼	27¾	27¾	—1¼
Jeffersn w	345	$20¼	18	18	—1¾
Jockey C	7140	$6⅜	6⅛	6⅛	
Kaps Tran	7710	$24½	24	24	+ ½
Keeprite P	1325	$12	12	12	
Kelly D A	3725	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ¼
Kelsey H	z50	$16⅞	16⅞	16⅞	
Kenting	250	$22	22	22	
Koffler	5568	$15	14¾	14¾	
Labatt	1943	$25¼	24½	24⅞	+ ⅛
Labatt pr	225	$27½	27¼	27½	+ ¼
Lafarge	100	$12½	12½	12½	
Lafarge A	100	$12½	12½	12½	
LOnt Cem	2900	410	405	405	— 5
Lau Fin	1160	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
Lau F 1.25	z40	$15	14½	15	
Leigh Inst	1170	$55⅜	54½	55¼	+ ¾
Levy	125	$29	29	29	
Life Invest	550	$10½	10¼	10½	
Life Inv wt	100	320	320	320	+10
Living pr	25	$45½	45½	45½	+ ½
Living wts	z20	$31¼	31¼	31¼	
Lob Co A	4769	$7	6⅞	6⅞	
Lob Co B	3320	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Lob Co pr	z20	$33	32⅞	32⅞	
Lob G A pr	1350	$20½	20	20½	+ ½
Lob G B pr	100	$21	21	21	— ½
Locana	2000	190	190	190	
Loeb M	2185	$9¼	9⅛	9¼	
Maclean H	995	$17½	17	17¼	+ ¼
MB Ltd	1050	$38½	38¼	38¼	— ¼
Magna El	420	$16⅞	16½	16½	— ¼
Magnetcs	1202	375	370	375	+10
Maher pr	100	$8	8	8	
Major H D	1475	350	340	340	—10
Manoir In	330	360	360	360	— 5
M Lf Gard	50	$29½	29½	29½	+ ½
M Lf Mills	440	$21½	21	21½	+ 4
Maritime	100	$18½	18½	18½	
Markboro	1700	$9¼	9	9	
Markbro w	100	550	550	550	+ 5
Mas-F	18180	020½	19½	20¼	+ ⅝
McLaghin	4320	$17⅜	16½	16½	— ¾
MEPC	z35	$5⅝	5⅝	5⅝	
MEPC p	z25	$18½	18½	18½	
Met Stores	25	$43	43	43	—1½
Mex LP pr	z25	$10	10	10	
MGFM	200	480	480	480	— 5
Milt Brick	625	$9	9	9	
MLW Wor	825	$18¼	18	18¼	
Molson A	1716	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Monte&	2000	230	225	230	+15
Montex w	600	120	120	120	
Mont Trst	415	$13¾	13⅝	13¾	— ⅛
Moore	3801	$36⅞	36¼	36½	
Morse A	1290	$21	20¼	21	+ ½
Morse pr	25	$48	48	48	— ½
Murphy	465	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Nabrs Dig	1450	$20	19½	19⅞	+ ⅜
Nat Drug	100	010½	104	10½	
Nat Hees	216	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
3Nat Hees p	z12	$8½	8½	8½	
Neone I	1010	$13¾	13½	13½	— ⅜
NB Tel	1222	$13	13	13	
N Provid D	4100	225	215	220	
Noranda	2477	$35	34⅞	34⅞	— ⅛
Nor Ctl G	4310	$22⅛	21⅞	22⅛	+ ⅛
Nor Ctl A p	225	$35	34½	35	+ ¾
Nor Ctl B p	600	$40¾	40½	40¾	+ ¼
Nor Ctl wts	1850	$13¼	13	13¼	+ ⅜
NW Util p	110				
NS L P	315	$8⅞	8⅞	8⅞	
Ocean Cm	z50	$23¼	23¼	23¼	
Okanagan	1200	465	460	465	+10
OSF Ind	6810	$32¾	32¼	32⅝	+ ¼
Oshawa A	1977	$34⅜	33⅞	34⅜	+ ⅜
Oshawa w	6217	$11	11	11	— ¼
Overlnd pr	100	026	26	26	
Overlnd 2 p	250	$5⅝	5⅝	5⅝	
Pac Pete	615	$39¾	39¾	39¾	+ ¼
Peace Riv	1425	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Peel Elder	z6	$34⅞	34⅞	34⅞	
Pembina	1425	$22¼	22⅛	22¼	+ ¼
Petrofina	578	$21½	21	21	— ½
Phillips Cb	125	$7	7	7	— ¼
Pitts Eng	495	$26	26	26	+ ⅜
Pow Corp	1685	$14⅝	14½	14½	— ¼
Pow Crp pr	100	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅛
Pow C 5 pr	500	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Price Com	6220	$15⅞	15⅜	15⅜	— ⅛
QN Gas	1139	$19⅞	19⅝	19⅝	+ ⅛
QNG 5½ pr	50	$68	68	68	
QN Gs 63w	200	970	970	970	+10
QN Gs 66w	100	890	890	890	+20
Rnk O A	11785	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Rapid Grp	100	445	445	445	
Readers D	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Reed Oslr	3500	$23¼	23¼	23¼	
Reichhold	950	$15⅞	15⅞	15⅞	
Reitman	400	$18	17⅞	17⅞	— ⅝
Reitman A	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Revenu	28028	$16½	15½	16¼	
Rileys D	750	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
R Little	100	$13	13	13	
Rolland	z25	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ronald Fd	500	$20¼	20¼	20¼	
Rothman	614	$24¾	24	24	— ⅝
Rothmn w	325	795	795	795	+15
Rothm A p	z10	$94	94	94	
Royal Bnk	1546	$22⅞	22⅝	22⅞	+ ⅛
Royal Trst	640	$25½	25¼	25¼	+ ¼
Russell H	1000	$21	20¾	21	+ ⅜
StL Cem A	125	$28	28	28	— ½
St Maur	11200	230	215	215	—15
Salada	220	$17⅜	17⅜	17⅜	
Sayvette	525	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Schneid	325	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Schneid b p	700	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Scintrex	450	$16⅞	16⅝	16⅞	
Scot York	975	$22	22	22	
Scot Lasal	400	$29½	29¼	29¼	+ ¼
Seaway M	1810	$22¼	22¼	22¼	— ½
Swawy M p	875	$8	8	8	
Seawy M w	200	640	640	640	—20
Secur Cap	820	$10	9¾	9⅞	+ ⅛
Select Les	2000	475	435	475	+15
Selkirk A	100	$15¾	15¾	15¾	
Shell Inv p	640	$29⅞	29½	29¾	+ ½
Shell Inv w	2600	$14⅝	14⅜	14½	— ⅛
Shell Can	5513	$29	28¼	28⅞	+ ⅝
Shully's	1475	$14⅞	14¾	14¾	
Silverwd A	395	$25¼	25⅛	25⅛	
Simpsons	5600	$20¾	20	20¼	— ½
Simpson S	127	032	32	32	
Skyline H	340	$9	8¾	9	
Slater Stl	1625	$16⅜	16¼	16½	
Slater A wt	200	865	850	850	—25
Southam	375	$66½	66	66	
Stafford	200	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
St Brodcst	335	$13⅞	13¼	13⅞	
Steel Can	7509	$25⅛	24¾	24⅞	— ⅛
Steinbg A	600	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Stuart Hse	350	$10¼	10¼	10¼	
Stuart Oil	200	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Suptst com	z25	$9	9	9	
Suptest od	835	$49½	49	49½	+ ¾
Tancord	z15	310	310	310	
Texaco	775	$32	31½	31½	— ½
Thom Nes	375	$19½	19	19½	— ¼
Toromont	2700	330	330	330	— 5
Tor Dm Bk	2650	$21½	21⅛	21¼	
Towmart	1800	170	165	165	+ 5
Traders A	2110	$11⅞	11¾	11⅞	
Traders B	175	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Traders 5 p	40	$30½	30	30½	
Trader A p	z25	$24¼	24¼	24¼	
Trader 65 w	550	320	320	320	
Trader 66 w	840	500	495	500	+ 5
Transair	300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Tr Can PL	1687	$44¼	44	44	
Tr Can Pl p	205	$43	42½	43	+ ¾
Tr Can A pr	75	$81½	81½	81½	
Tr Can P w	485	$18⅛	18	18	— ¼
Trans Mt	3450	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅜
Trans PPL	9145	$17	16	17	+ ¾
Trizec Crp	1100	225	220	220	— 5
Uap Inc	100	$21	21	21	+ ½
UNAS Inv	5000	$21	20¼	20¼	— ½
UNAS r	20290	96	90	90	— 9
Un Carbid	4410	$19⅜	19	19¼	+ ⅛
U Gass	20594	$15½	15	15	
Union Oil	335	$52	51	52	+ 1
U Corp A	z50	$20	20	20	
U Corp B	530	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Un Fn Mgt	100	$21	21	21	
Un Wburn	2208	$17¼	17	17¼	+ ⅜
Un Wbn wt	385	$13½	13½	13½	+ ½
U Sections	120	$19	19	19	
Van Ness	1645	$9⅛	9	9	— ⅛
Vascan	1300	$11¼	10⅞	11	— ⅝
Versafd	430	$27½	27¼	27¼	
Venpower	500	145	140	140	— 5
Versatile	300	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Versatil A	200	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Vic G Tr	275	$17½	17½	17½	
Vic Wood	760	$20¼	20	20	— ¼
V Wood A p	740	$7¼	7⅛	7¼	
Wajax	1600	014	13¾	13¾	— ¼
Wainoco O	1900	425	415	425	
Walk GW	2790	$41¾	40⅞	41¾	+ ⅞
Weldwod	287	$25½	25¼	25¼	
Westc'st	2195	$31½	31	31⅜	+ ⅜
West Ind	200	380	380	380	—10
W Cdn Seed	1400	300	295	295	— 5
W Pacif	16145	$6½	6⅛	6⅜	+ ¼
WSuppls A	300	$9½	9	9	— ½
Weston	2836	$18⅛	17¾	18	+ ½
White Pas	300	$25½	25	25	— ¼
White P A p	150	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅜
White P w	225	$10⅞	10⅞	10⅞	
Woodwd A	2060	$19¾	19	19¾	+ ⅝

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Accra	15000	20	19	19	
Acme	38600	32	30	32	+ 2
Advocate	100	320	320	320	+10
Aetna In	4220	565	550	560	
Akaitcho	800	105	105	105	
Am Larder	500	36	36	36	
Ang Ruyn	500	97	97	97	— 3
Ang UD	10200	109	107	107	— 1
Area	5950	380	365	375	+ 5
Argosy	8477	109	105	106	+ 4
Armore	4000	23	22	22	+ 1
Armoe r	28447	1½	1	1½	+ ½
Arcadia	500	14	14	14	— 1
Aunor	500	390	390	390	— 5
Bankeno	4810	$ 3¼	12½	13⅛	+ ½
Barat	2200	73	73	73	
Bary Expl	500	41½	41½	41½	— ½
B-Dqu	6500	30	25½	25½	— 2
Belletere	4500	22	22	22	
Bethlm	8472	$17½	16¾	16¾	— ¼
Big Nam	27190	28	26	27	— 1
Bl Hawk	200	130	125	125	
Bralorne	2540	375	350	375	+25
Broul Reef	7500	46	44	46	+ 3
Brunswk	1955	865	840	850	—15
Bunker H	2500	16½	16	16	
Cadillac M	1744	32	32	32	— 1
Calmor IB	200	100	100	100	
Cam Mine	8633	65	63	64	
Camflo	9090	750	730	730	—15
Camp Chib	4200	900	885	900	+15
Camp RL	100	$34¾	34¾	34¾	+ ⅝
C Tung	1900	178	176	178	+ 1
C Keely	10100	6	6	6	— ½
C Lencourt	5000	21½	21	21	— 1
C Malart	2000	22	21	22	— 1
Cdn Nist o	8500	65	63	63	— 1
Candor	14800	21½	21	21	
Can-fer	1600	400	385	400	+20
Captain	5000	16	15½	16	+ ½
Cassiar	1050	$19⅞	19⅝	19⅝	
C Pat	18275	285	265	270	
Chemaloy	2800	410	385	410	+10
Chesvl	17524	26½	25	25	— 1
Chib Kay	1000	20	20	20	+ 1
Chib M	z300	60	60	60	
Chimo	3200	182	179	181	
Chrom	2222	197	197	197	— 2
Coch Will	1800	149	142	142	— 7
Coin Lake	600	33	33	33	
Comb Met	1000	22	22	22	+1½
Coniagas	1000	51	51	51	+ 1
Conigo	1000	45	45	45	— 1
C Shaw	15583	74	71	73	+ 2
C Callinan	3000	15	14	14	
Con Fardy	4541	450	440	450	—25
C Fardy r	8116	37	36	36	— 1
CHall e	6600	55	52	55	
C Morisn	2910	755	740	755	+20
Con Negus	7000	38	36½	36½	—1½
C Nichi	11500	28	27½	27½	
C Rambler	2800	112	111	111	
C Red P	16000	17½	17	17½	
Conwest	3645	$11¾	11	11	— ⅞
Coprcorp	830	53	53	53	— 2
C FM	31850	196	190	195	+ 1
Cop-M	19000	18½	18	18	
Coulee	2500	25½	35½	35½	
Courvan	4000	33	32	32	— ½
Craigmt	1475	$12	11⅞	12	+ ⅛
Cstland	2000	28	27½	28	+ ½
Crowbank	6000	37	35	35	— 1
D'Aragon	4100	30	29	29	— 2
D'Eldona	1500	92	90	92	+ 4
Delhi Pac	3000	20	20	20	+ ½
Denison	647	$55½	55	55	— 1
Dicknsn	800	365	350	350	—20
Dome	405	$82¼	81	82¼	+ ¼
Donalda	6500	34	33	34	+ 1
Dunraie	1000	51	51	51	— 4
Dynasty	5200	$19	18⅝	19	+ ½
East Mal	4900	265	260	260	
East Sull	1625	760	750	750	—10
Farwest	500	18	18	18	
F Mar	3120	199	193	199	+ 4
F Nat Uran	300	160	160	160	— 5
F Orenada	1000	27½	27½	27½	+ ½
Fort Reinc	9700	187	180	180	— 1
Frobex	13658	230	225	225	— 4
Gnt Mascl	2200	320	315	315	
Giant k	350	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Glenn	12620	20	19½	19½	+ ½
Goldray	1850	375	370	370	— 5
Goldrim	5500	57	57	57	+ 2
Gortdrm	2000	515	500	500	— 5
Grdroy	67850	100	84	96	+ 7
Gduc	14000	$11¾	11½	11⅝	— ⅛
Granisle	z25	$13	13	13	
Green Pnt	6500	31	30	30	— 1
Gulch	23723	25½	25	25½	+2½
Gulf L	1000	14	14	14	
Gunnar	950	300	295	295	— 5
Headway	4500	15	14½	14½	
High-Bl	575	510	500	510	—55
Hollinger	1385	$34¾	34½	34¾	+ ¼
Huds Bay	1160	$87	86	86½	+ ½
Hu-Pam	1500	22	22	22	+ ½
Hydra Ex	720	28	28	28	— 1
Int Bibis T	1000	53	53	53	
I Mogul	16250	$25⅛	24	25	+ ⅝
Iron Bay T	700	440	430	435	— 5
Iso	44400	390	370	390	+25
Jelex	5665	74	72	74	+ 4
Joliet	2500	33	33	33	
Jonsmith	5500	17½	17	17	
Jorex Ltd	500	220	220	220	+ 5
Joutel	3300	120	118	120	+ 2
Jowsey	z244	73	70	73	
Kam Kotia	2720	375	370	375	+ 5
Kerr Add	3403	$16¾	16¼	16⅝	— ⅛
K Anacon	855	75	75	75	— 1
Kirk Twns	z200	58	58	58	
Lab Min	175	$31½	31½	31½	+ 1
L Dufault	2232	770	765	765	— 5
Lakehead	5000	57	55	57	+ 2
L Osu	2000	20	20	20	
La Luz	600	$12⅛	12	12⅛	+ ⅜
Leitch	1400	245	240	240	— 1
Liberian	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Louvi	77500	34	30	31	+ 1
Lytton M	2700	355	345	355	+10
Macassa	1200	219	215	215	
Madeline	1509	645	630	630	
Madsn	11850	235	227	230	— 5
Malartic	814	149	146	147	— 2
Man Bar	8800	190	183	185	— 2
Martin	18500	39	37	37	— 1
Matal	82500	35	28	34	— 1
Mattgmi	1075	$15¾	15⅛	15⅛	— ⅜
Maybrun	3700	17	15½	16	
M Adam	27950	179	172	174	+ 1
Mc Intyre	209	$133	133	133	+ 1
McWat	3050	86	85	85	
Mentor	1500	144	143	143	
Merrill	300	430	425	430	+20
Meta Uran	z300	26	26	26	
Midrim	7100	100	93	93	— 4
Min-Ore	500	22½	22½	22½	—1½
Mt Wright	1500	25	24½	25	+ 1
Multi	14250	285	267	272	—16
New Bid	1500	7½	7½	7½	
N Cal	18000	33	32	33	+ ½
Newconx	450	850	850	850	
N Gvue	39700	11½	10½	11	+ ½
N Impri	11000	320	305	305	—10
Nlund	74700	42	40½	41	+ 1
N Mylama	7200	24	23	23	— 1
Newnor	3000	9½	9½	9½	
N Que Ragl	z10	$13⅛	13⅛	13⅛	
N Senator	6000	32	31	31	
Nick Rim	7500	16½	16½	16½	— ½
Nor Acme	5000	30	30	30	
Norbaska	1000	38	38	38	— 1
Norgold	2000	10½	10½	10½	— 1
Norlex	67000	29	25½	27	— 1
Northcal	z75	14	14	14	
N Cold	29200	260	240	255	+11
Northgat	2930	$17⅞	17½	17⅞	+ ⅜
Nudul	500	19	19	19	+ ½
Obaska	7500	13	10½	11	— 2
Obrien	1200	44	44	44	
Opemska	1055	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Orchan	6975	425	415	420	+ 5
Osisko	1300	53	53	53	+ 1
Pamour	100	293	293	293	— 7
Paramaq	6000	13	12½	12½	
Patino	451	$33⅞	33⅜	33¾	+ ¼
Pce Expl	4900	202	200	202	— 1
Pine Point	630	$43⅛	43	43⅛	+ ⅛
Placer	775	$41	41	41	
Pow Rou	520	48	48	48	+ 3
Preston	715	$15¼	15	15¼	— ⅛
Pyramid	7800	95	94	95	+ 3
Que Chib	1000	48	48	48	+ 1
Que Man	2300	33	32	32	— 1
Q Mattgmi	7700	131	126	130	+ 4
Que Sturg	500	25	25	25	— 1
Radiore	8700	56	53	55	— 1
Rayrock	3300	300	295	300	+ 5
Reeves	300	125	125	125	+ 5
Rio Algom	3392	$24⅜	24½	24⅜	
Rio 580 pr	75	$85½	85	85½	— ½
Rio Alg c w	150	935	900	900	—15
Roman	3180	$17¼	16½	16½	— ½
Ryanor	2000	17	16	17	+ ½
St Fabn	14500	40	37½	40	+2½
Satel	24500	39	36	39	+ 1
Sherritt	6541	$10¾	10¼	10¾	+ ¼
Silvrflds	500	310	310	310	
Sil Miller	1500	17	17	17	— ½
Silmq	13400	59	57	59	— 1
Sisco	2300	390	380	385	—10
Stanrck	z70	400	400	400	
Steep R	950	680	670	675	
Sud Cont	3500	53	51	51	
Sullivan	400	735	735	735	—10
Teck Corp	8570	870	850	860	+ 5
Texmont	2200	85	85	85	+ 2
Texore	1000	33	33	33	+ ½
Tex-Sol	1600	114	112	112	
Tmbill	28975	215	205	210	+ 2
Torbrit	1200	175	170	175	+ 3
Tormont	3000	9½	9	9½	+ ½
Towag	2500	34	32	34	
Tribag	25500	164	141	160	+20
Trin Chib	1000	45	44	44	
Un Keno	400	725	710	710	
U Mindam	1000	35	35	35	
Upp Can	5100	435	430	435	+10
Vespar	300	105	105	105	+ 3
West Mine	5950	380	375	380	
Wilco	12300	49	46	46	— 3
Willroy	1800	104	102	102	
Windfall	3500	23½	23	23½	
Win-Eld	z100	10	10	10	
Wr Harg	250	350	350	350	
Yk B	14790	$14¼	13¼	14⅛	+ ⅞
Yukon C	4360	235	230	235	
Zenmac	9050	19	17	18	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Almin	39140	725	695	720	+20
A Led	92800	25	21½	21½	— 3
Asamera	205	$39¾	39½	39¾	+ ¼
Banff	1000	$16¾	16½	16½	— ⅜
Bralsa	9325	735	720	720	—15
Calvert	8000	52	51	51	— 3
CS Pet	10725	845	830	835	— 5
CS Pete w	2000	525	510	525	— 5
C Dehl	z10	520	520	520	
C Gridoil	800	$22¼	22	22	— ½
C Gridoil p	1645	$39	38	39	+ ¾
C Homestd	862	018¼	18¼	18¼	— ½
C Homest p	250	$36	36	36	
C LI Pete	3600	105	103	105	+ 1
Cdn Sup O	225	$56½	55½	55½	— 3
Cdn Tricnt	150	$12⅞	12½	12⅞	+ ⅜
C Del	63435	$17⅛	15¼	16⅞	+1⅞
Charter Ol	6425	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Chieftan D	5385	$11¼	10⅝	11¼	+ ½
Clark C	28050	425	390	425	+35
C East Cr	300	770	750	770	+15
Dynam	25350	435	415	430	+20
Ensign Oil	1650	475	465	465	— 5
Frnch Pt	27925	$10⅞	990	10¾	+ ¼
Gr Plains	1580	$39	38¾	38¾	— ¼
Gt COilsds	525	635	630	635	+10
Int Helium	3000	114	110	114	— 1
Midcon	2400	73	70	71	— 3
Mill C	14067	470	450	455	— 5
Nat Pete	9750	780	740	770	—10
N Cont	1700	360	350	355	—15
N Davies	2500	17½	17	17½	+ ½
NC Oils	z20	$14⅛	13⅞	13⅞	
NCO pr	z19	$37¾	37¾	37¾	
Nthld	34700	109	99	109	+ 9
Numac	7530	$11½	11⅛	11¼	— ½
Okalta	2000	45	45	45	
Permo	11300	240	235	238	— 1
Petrol	11700	172	166	172	+ 2
Pinnacle P	4250	207	201	205	+ 5
Place G	30350	224	211	219	— 3
Ponder	300	117	116	117	— 1
Prairie Oil	1000	$35½	35½	35½	— ½
Rang	13450	$22¼	21½	22	
Reserve O	z50	$16¾	16¾	16¾	
Scurry Rn	3357	$40	40	40	+ ⅞
Spoon	10050	635	615	615	—25
Triad	19950	500	485	500	+15

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
U Canso	400	930	930	930	
U Canso w	2000	525	505	525	+ 5
Un Reef P	6750	54	52	54	+ 1
Ulster Pet	9770	530	510	510	—20
Vandoo	4100	18	17½	18	
Wespac	6000	34	32	32	— 2
Wstates	z10	$19⅞	19⅞	19⅞	
Wcoast P	4050	$17	16¼	17	+ ½
W Dec	58843	720	680	720	+40
W Decit w	6500	375	355	370	+20
World Wde	100	680	680	680	— 5

du parquet de la bourse

Marchés indécis, tendance inégale

La tendance est indécise et légèrement irrégulière cet après-midi à la **Bourse de Montréal.** A l'indice, les industrielles et les banques se replient étroitement tandis que les services publics et les papeteries gagnent un peu de terrain. Le marché est peu actif et l'indice combiné s'inscrit à 196.90 en baisse de 0.12.

Le groupe le mieux tenu dans l'ensemble est celui des pétroles où Central Del Rio gagne 1¼ à 16¼, Aquitaine ⅝ à 21⅝, Union Oil ½ à 51 et Imperial Oil ¾ à 22⅝. Gulf Oil perd ¼ à 24½.

Aux industrielles, Warnock Hersey International hausse de 7¼ points à 19¼. Bombardier, inscrite mardi à la Bourse, gagne 1 point à 20⅞. British American Bank Note baisse de 1 à 55 et Standard Structural Steel de 1.00 à 4.50. Massey se replie de ¾ à 20¼, Reitmans de ½ à 18, Inco de ¼ à 42¾ et Canadian Breweries de ⅛ à 10⅞.

A la Bourse Canadienne, Crawford Allied gagne ½ point à 9.00. Aux mines et pétroles, Abitibi Asbestos gagne 45 cents à 8.70, Subeo 14 à 2.25, Israel Oil 12 à 32 et Standard Gold 2 à 35 cents. Chibougamau Copper perd 3 cents à 37 cents.

* * *

A **Toronto,** les pétroles restent le groupe le mieux soutenu mais la tendance est mixte dans les autres secteurs.

Imperial Oil progresse de ⅝ à 22⅝, Central Del Rio de 1 à 16 et Shell Canada de ⅜ à 28⅝. Texaco se replie de ½ à 31½. Dans les autres groupes, Bombardier, une nouvelle inscription en date d'hier, hausse de 1¼ à 21, Falconbridge 1 à 133 et BACM Industries de 1 à 28. Investors Overseas baisse de 1¼ à 65¼, Vascan de ¾ à 10⅞ et Revenue Properties de même à 15½. Consumers Distributing, inscrite lundi et qui se propose de fractionner ses actions à 3 pour 1, gagne ¼ à 48¾.

* * *

Le marché de **WALL STREET** vers l'approche de la fermeture est indécis et sa tendance nettement irrégulière aujourd'hui. Les hausses et les baisses sont à peu près également partagées dans une activité qui demeure assez vive cependant.

Le Dow Jones industriel s'inscrit à 967.36 en hausse de 2.20 mais les indices des chemins de fer et des services publics sont légèrement en baisse. Celui des 60 titres clé, établi par la PA, reste inchangé à 343.1.

Les conglomerats, les pétroles, les aciers et les avionneries évoluent dans une tendance irrégulière. Les automobiles se replient légèrement et les électroniques, en général, enregistrent des gains modérés.

* * *

Le marché de **Londres** se maintient en hausse modérée ce matin mais l'avance des cours est quelque peu réduite vers l'approche de la clôture en raison des ventes qui sont réalisées à la veille du week-end. Les pétroles toutefois, British Pete notamment, enregistrent des gains sensibles. Le marché en général continue d'évoluer dans une tendance étroite due à l'incertitude de la situation monétaire et de l'économie en Angleterre.

* * *

PARIS. — A l'ouverture, les valeurs françaises sont irrégulières. Le niveau des transactions est toujours faible bien que l'on soit à la veille de deux jours de fermeture. Le congé de l'Ascension n'a pas apporté d'éléments nouveaux, la bourse continue donc à se montrer hésitante.

Sur le marché de l'or le lingot perd encore 30 f. à 61.0 f. Le napoléon s'effrite de 20 centimes à 73,20 f. Le montant des transactions s'élève à 5.504.300 f contre 6.077.700 f.

newyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AbbotL 1.10	32	75⅛	74¼	75	+ ¾
Addres 1.40	160	80¼	78½	78½	— ¾
Admirl	41	19½	19	19	— ½
AirRed 1.50	245	28¼	27¾	27⅞	— ¼
AlcanAl 1.10	176	32½	31⅞	32⅜	+ ⅜
AllegC .10g	69	22¼	21¾	22⅛	+ ⅛
AllegL 2.40	44	55¼	54⅛	55	+ ⅛
Alld C 1.20	207	35¼	34⅝	34⅞	
Alld Su .60	48	15½	15¼	15⅜	
AllisChalm	65	30⅞	30⅜	30⅝	+ ⅜
Amerad 3	326	127½	122¾	123	—5
AAirlin .80	92	33¾	33⅜	33½	— ⅛
ABC 1.60	90	74	73⅜	73⅞	+ ½
AmCan 2.20	191	57¼	56⅝	57¼	+ ⅞
ACyan 1.25	417	33⅜	33⅛	33⅛	
AmEIP 1.58	134	38¾	38⅜	38⅝	+ ⅛
AHome 1.40	111	60⅝	60	60¼	— ⅜
AHosp .22	141	37¾	36½	37	— ¼
AmFdy .90	179	24½	23⅞	24¼	+ ⅜
AMet 1.90	157	54	53¼	54	+1
AmMot	282	11	10⅞	11	
AmPhot .09g	176	14¾	14⅛	14⅛	— ⅜
AmStd 1	x174	44	43⅜	43½	
AT T 2.40	718	57⅝	57¼	57⅜	— ¼
AmTob 2	204	38	37⅛	38	+ ⅞
AmZinc	19	27¼	27	27	
Anacond 2.50	357	48⅛	47¼	47½	— ¾
Arlans .20	232	35¾	35⅛	35¾	+ ¼
Armco 3.20	47	66¾	66¼	66¼	— ⅜
Armor 1.60	5	53½	53½	53½	
ArmC 1.60	33	82¾	81	82	+ ⅝
ArmRub 1.60	13	47	46⅜	46¾	— ⅜
AtlRich 1.80	437	124¼	122¼	122¼	—1¾
Avco 1.20	201	33⅛	32½	32½	— ⅜
Avon 1.80	102	158½	156¾	158	—1
Babck 1.36	155	31⅝	30⅞	31⅝	+ ⅛
Bathl	27	68	67⅜	67¾	+ ⅝
Baxter .18	35	49¾	49⅛	49½	— ½
Beckmn .50	9	56¾	56	56¼	— ¼
BeechAir .75	3	29¼	29¼	29¼	— ½
BellH .60	35	77¾	77¼	77½	
Bndix 1.60	79	46	45⅝	46	+ ¼
BenF 1.60	62	48⅜	47¼	48¼	+ ⅝
BethSt 1.80	306	36⅜	36	36	— ¼
BlackD 1.20	88	63	62¼	62¼	— ¾
BlissL	39	28¾	28¼	28½	
Boing 1.20	124	45⅝	45	45⅝	+ ⅛
Bordn 1.20	77	33⅛	32⅝	32⅝	— ⅜
Borg 1.25	61	32½	32	32⅛	— ⅛
BristMy 1.20	199	66⅜	65⅝	66	— ⅛
Brown	8	14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Brnswk .05g	1030	25	24⅜	25	+1⅛
Bucy 1.20	73	29½	28¾	28¾	— ¾
Budd .80	52	24¼	23½	23½	— ⅛
Bulova .80b	82	53	52¼	52¼	+1¼
Burlln 1.40	79	41¼	40⅛	41	+ ¾
Burndy .70	175	36½	35⅛	36	+ ¾
Burrghs	43	131¾	130¼	131⅜	
CampSp 1.10	207	33¼	33	33	— ⅛
CPR 3	25	89¼	88½	89	— ⅛
Carrier .60	61	41	40⅜	40½	+ ¼
CartW .40a	56	20½	20⅛	20⅛	— ⅜
Case JI	31	20⅝	20	20⅝	
CatTr 1.20	248	54⅜	53½	53⅞	+ ¾
Celanese 2	104	69¾	68⅝	69½	— ½
Cessna .80	25	28½	28¼	28½	+ ¼
Ches Oh 4	7	69⅞	69⅛	69⅞	+ ¼
Chi RI Pc	3	29	29	29	
ChocFN .60	47	16¼	15⅝	15¾	— ¼
ChrisCrft 1	47	43⅞	43¼	43⅞	+1⅛
Chryslr 2	324	53⅛	52⅝	52¾	— ¼
CitFn 1.80	221	40¼	39½	39½	— ⅝
CitiesSv 2	156	67⅜	66⅜	66¾	— ¾
Cluett P .90	69	32½	32¼	32¼	+ ¼
CocaCol 1.32	118	73	71	73	+1
ColgPal 1.20	29	52⅜	52⅛	52½	+ ¼
Coll Aik 1.50	20	47½	46¾	46¾	— ⅝
CollinR .80	164	55⅞	54¼	55⅞	+2
CBS 1.40b	248	59½	58	58	— ¾
ColuGas 1.60	105	29	28¾	28⅞	
ComEd 2.20	64	47⅜	46⅞	47⅜	
COilRef .60	113	24¾	24⅛	24⅜	
ConEds 1.80	112	33¼	33	33	— ¼
CFds 1	168	47⅜	46⅜	46⅜	+ ⅛
ContCan 2.20	x57	71	69⅞	71	+1⅛
ContOil 1.50	1518	39½	38½	38½	— ⅝
CnrData	530	156	153	153⅝	—3⅝
Coopln 1.40	79	33⅞	33¼	33⅝	— ⅛
CPCIntl 1.70	182	38¼	37⅝	38¼	+ ½
Crane 1.60b	8	53¾	53½	53¾	+ ⅛
Cr Zell 2.20	96	69⅞	69	69¼	— ¾
Culligan .28	13	24⅜	23¾	24¼	+ ⅛
Curtiss Wr 1	48	23¼	22⅞	23⅛	
Cyprus 1.40	20	53¼	52¼	52½	+ ⅝
DartInd .30b	302	50½	50⅛	50½	+ ⅝
Deere 2	291	46¾	46⅛	46½	— ⅜
DiaSh 1.40	110	28½	28⅛	28½	+ ⅜
DowC 2.40	106	75¾	74½	75⅜	+1
Dresin 1.40	118	35⅞	35¼	35⅝	
duPon 1.25g	69	146	145⅜	146	+ ⅝
DuqLt 1.66	130	28⅞	28¼	28¼	— ½
EastAir .50	281	23½	23	23	— ¼
EastK .88a	209	79⅝	78¼	79	+1½
Elect As	237	21¾	20¾	21⅜	+1
ElPasNG 1	86	24	23⅛	23½	— ½
EmerEl 1	85	53½	51½	53½	+ ½
ESB 1.20	14	28¼	28	28¼	— ¼
EthylCp .72	45	34½	33¾	34¼	
Evershp	369	19	17⅝	18⅝	+ ⅝
ExCel 1.25	56	31¾	30⅞	31	— ⅛
Fairch .50e	101	87⅞	87	87⅛	— ⅜
Fed Pac El	466	28	27½	28	+ ½
Firest 1.60	72	64⅞	64⅛	64⅜	+ ⅝
FChrt 1.68t	111	45	44⅝	44⅞	
FlaPw 1.52	41	49	48	48⅞	+ ⅝
Ford 2.40	247	52¾	52¼	52¼	— ⅜
Frueh 1.70	91	40⅞	40	40¼	— ⅜
GAF .40	88	28	27⅜	27¾	— ½
GenDyn 1	211	32¾	31⅞	32¼	+ ¼
GenEle 2.60	177	97	96¼	96¾	+ ¼
GFds 2.60	148	84¼	83¼	84	+ ⅜
GMC 3.40a	568	82½	82	82⅛	— ⅛
GPubU 1.60	74	27⅞	27¾	27⅞	
G TelEl 1.48	x428	40⅝	40⅛	40⅜	
GTire 1b	170	25⅝	25⅛	25¼	— ⅛
Gillette 1.40	80	57⅞	56¾	57½	+ ⅜
Goodrh 1.72	196	45½	44¾	44⅞	
Gdyr .85	x270	32¼	31¾	31½	—1
Grace 1.50	90	38⅜	38	38½	— ¼
GrndU .80	71	25	24⅝	25	
Gt A&P 1.30	350	31⅝	30⅛	31⅝	+1¾
G W Fin	402	29½	28¾	28⅞	+ ⅛
Greyhound 1	78	21⅜	21¼	21½	+ ¼
GrumAir 1	66	33⅜	32⅞	33	— ¼
GulfO 1.50	376	45¼	44½	44¾	— ¼
GulfWl .40	174	31⅜	30⅞	30⅞	— ¼
Gulton	45	29½	28⅞	29½	+ ⅝
Harrisl 1	102	74⅜	73⅞	74⅜	+ ½
Heinz	57	30¾	30¼	30½	— ½
HeleneCurt	57	17½	17	17¼	+ ¼
HershFd 1.10	31	28¾	28⅛	28¼	+ ¼
Hmstk .40	128	36⅝	35¾	36⅛	+ ⅜
Honywl 1.10	57	135	133½	134⅝	+ ⅜
HFC 1.10	168	45¼	44	44¼	— ½
Howmet .70	83	33½	33	33⅜	+ ⅛
IllCent 1.50	26	59¾	59½	59½	
INA 1.40	367	37⅜	36½	36½	+ ⅛
IngRand 2	164	48½	48	48½	— ⅛
InlandStl 2	76	37½	36¾	37	— ¼
IBM 3.20	146	333	330	330½	+ ½
IntFF .40b	70	54⅞	53⅝	54	— ¼
IntHar 1.80	203	34	33½	33⅞	+ ¾
IntMiner .50	733	20½	19¾	20½	+ ¾
IPap 1.50	398	45½	44½	45¼	+ ¾
IntT9T .95	490	55⅝	54¼	55	— ⅜
Ipco .30	57	30⅞	30⅛	30½	+ ½
ITEC .55	18	34¼	34¼	34¼	+ ⅛
JnMan	244	40	39¼	39⅞	+ ⅛
JohnJ .80a	15	124	123	124	+ ½
JoneL 1.35	79	31⅜	29⅞	29¾	—1⅜
Joy 1.40	25	34¾	34¼	34¼	— ⅛
KaiserAl 1	84	41⅝	40½	41	+ ¼
KaysRo .60	15	36½	36¼	36⅛	
Kellogg 1.60	20	43⅜	43⅛	43¼	
Kendall 1.10	91	65	64½	64¾	+ ¾
Kennec 2.40	540	53¾	51	53⅞	+2⅜
KerrM 1.50	86	105⅜	101½	105	+3½
KimbC 2.20	12	76	75½	75½	— ½
KLMA 1.92e	5	69⅜	68¾	68¾	—1
Kraftco 1.70	110	47⅜	46⅞	47⅛	— ⅛
Kresge .40	967	48	46¼	47⅞	+1½
Kroehl .80a	14	32	31⅜	32	+1
LehPC .60	23	21⅛	21	21	
LibbMcN	34	13	12¾	12¾	— ⅛
LiggM 2.50	18	39⅞	39½	39½	
Ling 1.33	66	52⅜	51½	51¾	+ ⅝
Litton 1.89t	205	55¼	54½	54⅞	— ⅛
Lock A 2.20	509	35	33½	35	+1¾
Loews .13	349	48	47⅛	47¼	— ⅜
LukensStl 1	22	31½	31	31¼	+ ⅜
Macy	8285	39⅜	38⅞	39	
Mgnvx 1.20	163	54¼	53½	54⅛	+ ⅜
Manpow .72	27	46	45¼	45½	— ⅞
Marathn 1.60	178	57	55⅝	57	+ ⅞
Marcor 1	137	59	57⅜	58¼	+ ½
MartM 1.10	104	26⅛	25½	25½	— ½
McDnD .40	499	33⅜	33	33⅛	— ⅛
McGEd 1.40	45	36⅜	35½	36¼	+ ⅝
McGrH .60a	65	38	37⅛	37¼	— ⅜
MGM 1.20	87	37⅞	36⅜	37½	+1⅛
MidldR 1.40	27	30⅜	30⅛	30⅛	— ¼
MMM 1.60	116	111	110	111	+ ½
MobilO 2.20	259	69½	68⅞	69	
Msant 1.80	145	51¾	51⅛	51½	— ⅛
Motorola 1	23	125½	124⅞	124⅞	— ⅜
NatBisc 2.20	33	54⅞	54⅛	54¼	— ⅜
NatCan .80	25	68¼	68	68	— ¼
N Cash 1.20	92	135¼	134	134¼	—1
NDist .90	91	20⅜	20	20⅛	
Nat Geni .20	58	41⅜	40⅛	40⅛	—1⅛
NtLead 3.40	89	74¼	73¼	74¼	+ ⅞
NatStl 2.50	151	55¾	55	55⅝	+ ⅞
NatTea .80	35	14½	14	14	— ¼
Newmt 2.60	88	87	84⅝	85⅛	— ⅞
NoAmRk 2	118	36¼	35¾	36	
NorPac 2.60	37	54	53¼	53¼	— ¾
NwstAir .90	107	66½	65½	65½	—1
NortSim 1.22f	67	51¼	51⅛	51¼	+ ¼
OlMat .88	197	31⅞	31¼	31⅞	+ ⅞
OutbMar 1	101	41⅞	41⅜	41½	+ ⅛
OwensC 1.40	7	89½	89⅛	89½	— ¼
PacGEl 1.50	114	38⅞	38½	38⅞	— ⅛
PanAm .40	303	22⅛	21⅞	21½	— ½
ParkeDa 1	296	34¾	33¼	33⅞	—1⅛
PenCen 2.40	565	58½	57½	57⅝	—1
Pennzo .80	302	48	46⅞	47½	+ ⅞
PepsiCo 1	32	52⅞	52	52⅝	+ ⅝
Pfizer 1.40a	273	84¾	83¼	84¾	+ ¾
PhelD 1.90	58	47⅛	46¼	46½	— ⅝
PhilMr 1.80	147	57⅝	57	57⅝	+ ⅝
PhilPet 2.60	138	73¼	72½	72½	—1⅜
PitBo 1.20	42	74½	73⅝	74½	+ ¾
Pitstn 1.20b	55	53¾	52¾	53½	+1
Polroid .32	288	108¼	107¼	107⅞	+1⅛
ProcG 2.60	122	94½	93½	94½	+1½
Pllmn 2.80	84	52⅜	51⅞	52⅜	+ ⅞
Ralst P .60	39	26⅜	25⅞	26	+ ⅛
Raymint .80	27	23⅜	22¾	23	— ⅜
Raythn .50	65	38⅞	38⅜	38⅜	+ ⅜
ReichCh .50	39	17½	17	17⅛	— ⅜
Rep St 2.50	57	46⅞	45⅞	46⅛	— ⅛
Revere 1.50	72	31	30⅜	31	+ ⅝
RexCh 1.50	7	36½	36¼	36¼	— ¼
ReyT 2.20	150	40⅜	39¾	40¼	+ ¼
RichM .80	52	56	55¼	55½	
Ronsn .50b	80	19	17⅝	17⅝	—1⅜
RCCola .54	39	22⅜	21¾	21¾	— ½
RoyD 1.03g	112	55⅜	54½	55	— ⅛
Safew 1.10	158	30	29⅝	29¾	— ⅛
StReg 1.60	74	46½	46	46½	+ ¼
SFeln 1.60	106	32⅜	32	32¼	+ ⅜
schenl 1.30	12	33	32½	32½	+ ⅛
SCM .60b	150	43¼	42¼	43⅛	+ ½
ScottPap 1	175	32½	31⅝	32¼	+ ⅛
SearsR 1.20a	306	73⅜	72⅞	73⅜	+ ½
Seilon 1.05f	37	18½	17¼	18½	+1½
ShellO 2.40	196	72½	71½	72½	+ ⅛
ShellTr .74g	38	44⅛	44	44	+1
Simmn 1.40a	95	55¾	55¼	55¼	— ½
Singer 2.40	317	81¾	80	81⅝	+ ⅜
SkliCp .90	19	42½	42½	42½	
SmitA 1.40	15	47⅞	47⅛	47⅛	+ ¼
Smith KF 2	77	45	44½	44¾	— ¼
SouPac 1.80	2[illegible]2	40¼	39⅜	39⅞	— ¾
SouRy 2.80a	[illegible]	54⅞	54⅜	54⅜	— ⅛
SperR .22g	[illegible]	53⅜	52⅜	53¼	+ ¼
StdBr 1.50	[illegible]	47¾	47¾	48	— ⅜
StOCal 2.60	[illegible]	74⅜	73¼	73⅞	— ¼
StdInd 2.30	[illegible]	65¾	65½	69	+ ¼
StdNJ 1.80g	[illegible]	84¾	84½	84¾	
StdOh 2.70	[illegible]	72½	71⅜	71⅞	— ⅛
Std Pkg	60	18¼	17½	18	— ⅛
SterIDr .70	234	39⅞	39⅜	39¾	+ ¼
StewW 1.65	43	43⅝	43	43¼	+ ¼

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
SunOil 1b	16	68¾	67¾	68	— ¼
Sunbm 1.16	20	42½	42⅛	42⅜	— ⅛
SunshM .52	44	20⅛	19⅝	19⅝	— ⅛
SuperOil 1.40	52	230¾	227	230¾	+3¼
Swift .60	75	29⅞	29⅜	29⅝	— ⅛
Teledn	193	41⅛	39⅝	40	—1
Tenco 1.28	182	29⅜	29⅛	29⅜	
Txco 3.20	153	87¾	86¾	87¾	+ ¾
TexGS .60	1185	34½	33¼	33⅜	
Textr .80	88	36	35	35	—1
Thiok .40	285	19⅞	19⅛	19½	+ ⅛
Time 1.90a	75	66¾	66¼	66½	— ½
Timkn 1.80	39	37	36⅜	36⅜	— ⅛
TrWAir 1	229	39¾	38¾	39⅜	+ ½
Transm .50b	633	36⅜	35¼	35½	—1⅜
TriC 2.68g	42	34⅛	33⅜	33⅞	+ ⅜
TRWInc 1	75	40¾	38¼	40½	+1⅝
TwntC 1	296	34¼	33⅞	33⅞	— ½
Unil NV .79g	1	33¾	33¾	33¾	+ ¼
Un Carb 2	432	45¾	45¼	45⅜	
UOilC 1.40	524	60⅜	59⅛	60⅛	+ ¼
UPacif 2	219	52⅜	51½	52⅜	+ ¾
UAirLin 1	201	38⅛	37½	38	+ ⅜
UAir 1.80	682	74⅝	73¼	74	— ⅝
UnitCp .70g	52	13¾	13⅜	13⅜	+ ⅛
UnFin Cal	27	22¾	22¼	22½	+ ¼
UFruit 1.40	6	58⅜	58⅛	58⅛	— ⅜
Un Nuclear	29	27¾	26¾	26¾	— ½
USGyps 3a	28	86⅜	85¾	85⅞	— ⅛
USSmlt 1b	276	52½	51¾	52	+ ⅜
USStl 2.40	408	47¾	46½	47½	— ⅜
Vorna	66	25¼	24¾	25	— ⅛
WarnL 1.10	151	61⅞	60⅛	61½	— ½
WUTel 1.40	195	51½	50¾	50¾	— ⅞
WstgEl 1.80	97	65¼	64⅜	64⅞	— ⅛
WheelPitt Stl	22	27¼	26⅞	26⅞	— ⅛
WhiteMt 2	25	44¾	44	44¼	+ ⅜
Woolwth 1.20	335	37⅜	36¾	36⅞	+ ⅜
Xerox 1.80	175	275⅞	272½	272⅞	—2⅞
YngstSD 1.20	13	24	23⅞	24	+ ⅛
Zenith 1.40	120	50¼	49⅜	49⅞	+ ⅜

Total des ventes: 3,303,000.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	13200	11	10⅞	11
Alcan	6540	34¾	34¼	34¾
Alcan 4¼	25	38	38	38
Algoma	300	18½	18⅜	18½
Al 4½ p.c. Pr	—	38	38	—
Anglo CP 4½	—	17	16½	—
Aquitaine	1900	21¾	21⅜	21⅜
ArgC Pr	—	13¾	13¾	—
Asbestos	—	23	23	—
Atl Sug	550	7⅛	7⅛	7⅛
Bq Can Nat	300	11⅞	11⅞	11⅞
Bq Comm.	2000	21¼	20¾	21¼
Bq de Mont	3579	15⅛	15	15⅛
Bq de N.-E.	2545	23⅛	23	23
Bq Provinc	—	9¾	9½	—
Bq Royale	120	22¾	22¾	22¾
Bq Tor-Dom	1200	21¼	21¼	21¼
Bell Phone	11448	50⅜	50⅛	50⅛
Bombardier	22309	21½	20	20½
Brazil	1395	26¾	26¼	26¾
BA Bk Note	100	55	55	55
BC Forest	—	38	38	—
BC Phone	125	74	73½	73½
Brinco	6700	6	5⅞	6
Bruck (B)	—	14	14	—
Campeau	—	9½	9¼	—
CAE	—	8¾	8½	—
Cal Power	210	27½	27	27
Can Cem	—	34½	34½	—
Can Cem Pr	—	21½	21½	—
CD Sugar	—	40¾	40¾	—
C Pack	500	17½	17½	17½
Can Steam	—	35	35	—
Can Steam Pr	250	440	440	440
C Brew	12475	11	10⅞	11
C Brew A	—	34	34	—
C Hydroc	505	35½	34¾	35½
CIL	200	18	18	18
CIL Pr	150	64½	64½	64½
CI Pow	700	34½	34⅜	34½
C Marconi	100	6	6	6
CP	165	89	89	89
CP I3 Pr	100	9½	9½	9½
CPI Pr	1200	38	37¾	37¾
CPI Wts	7330	10⅞	10⅞	10⅞
C Refract	—	13¼	13¼	—
Cdn Tire A	—	61¼	61¼	—
C Vickers	500	10	10	10
Canron	800	18½	18¼	18¼
Central Pr	8950	17¼	15¼	17
Chemcell	—	13⅞	13⅝	—
Charter Ind	300	13¼	13	13¼
Chum A	—	18	18	—
Col Cell Pr	—	18⅛	18⅛	—
Cominco	1100	38½	38¼	38¼
Cons Bath	775	27	27	27
Cons Bath Pr	1100	21	21	21
Cons Bath Wts	400	410	410	410
Cons Bldg	1500	465	465	465
Cons Text	—	14¼	14	—
vCorby A	—	30½	30¼	—
Coronation	500	290	285	285
Corpez	—	9	8⅞	—
Couvrette	100	8¾	8⅝	8¾
Dr Cork		1.75	1.75	
Cr Zell	100	28⅛	28⅛	28⅛
Crush INt	125	13⅛	13¼	13¼
Cumming	100	13½	13½	13½
Cygnus A	200	12½	12½	12½
Cygnus B	—	13⅜	13	—
Denison	205	56	56	56
Dist Seag	650	54	53½	53½
D Bridge	700	17⅛	17	—
DD Bridge	700	17⅛	17	—
D Coal Pr	400	13	13½	13
Do Fasco	—	25	25	—
Do Fasco	400	74	74	74
D Glass	622	22	21⅞	21⅞
D Glass Pr	—	22¾	22¾	—
D Stores	500	14⅝	14⅝	14⅝
Domtar	2450	15⅞	15⅞	15⅞
D Textile	—	18	17⅞	—
donohue	300	8⅝	8⅝	8⅝
Donohue Pr	150	66½	66½	66½
Du Pont	—	33⅛	33	—
Dupuis	300	7¼	7¼	7¼
Falcon	—	132	131¾	—
Famous Pl	—	17¾	17¾	—
Fin Collection	1300	9⅛	9	9
Fleetwood	—	25½	25½	—
Fraser	—	24	24	—
fr Pet	9500	10¾	10⅜	10½
Genstar	358	16⅛	16	16⅛
Glengair	4010	7⅛	7	7⅛
GL Paper	306	28½	28½	28½
Soca	—	210	200	—
Sogena	1000	36	36	36
S Dufault	—	13	13	—
SMA Inc	—	6⅛	6	—
Std Gold	35000	38	35	38
Sturgeon	—	58	58	—
Subeo	400	225	211	225
Sullivan	—	740	740	—
Gulf Oil Can	3830	24¾	24¼	24⅜
Hk Sidd	—	420	415	—
Home A	1112	68	67¾	68
Home B	200	64¾	64¾	64¾
Horne Pit	—	340	335	—
H Smith p	75	27½	27½	27½
Hud Bay M	—	86	86	—
HBC	—	22⅛	22⅛	—
Husky Oil	2500	21¼	21	21¼
Husky D w	—	12½	12½	—
Imp Oil	15350	22⅞	22	22
Imp Tob	800	14	14	14
Ind Accp	1256	14½	14⅜	14⅜
Inter PL	25150	18½	18⅛	18½
IAC wts	200	550	550	550
Ind Accp	1256	14½	14⅜	14⅜
IAC wts	200	550	550	550
Inland NG	—	15¾	15⅝	—
IBM	—	351	351	—
Int Nickel	1575	43⅛	42⅝	43⅛
Int Pap	—	47	47	—
Int Util	800	43¾	43¾	43¾
Inter PL	25150	18½	18⅛	18½
Invest Gr A	750	11⅜	11⅜	11⅜
Jamaica PS	200	0	90	90
Labatt	118	24⅝	24⅝	24⅝
Labatt pr	—	27½	27	—
Lamont A	400	5¾	5¾	5¾
Laur Fin	300	6½	6½	6½
Loblaw A	100	7	7	7
Loblaw B	—	7	6⅞	—
Loeb M	300	9¼	9¼	9¼
MacKinn	200	16½	16½	16½
MacLaren A	—	22½	22⅜	—
MacMillan	500	38½	38¼	38½
Marche Union	—	10⅜	10	—
Marit T	—	18½	18½	—
Massey F	10095	20¼	19⅝	20¼
Melchers	600	14	14	14
Mitch R	—	14	14	—
Molson A	—	26	25½	—
Molson B	—	25	25⅞	—
MLW Worton	100	18⅛	18⅛	18⅛
M Trust	—	14	14	—
Moore C	400	36¾	36½	36½
Morse A	1000	20	20	20
Mussens	—	7	7	—
N Sea	—	8	7¾	—
NB Tel	300	12⅞	12⅞	12⅞
NFLD Light	100	8⅞	8⅞	8⅞
Noranda	5516	35	34¾	34⅞
North C Gas	600	22	22	22
NS Light	—	9	9	—
Oshawa A	325	34	34	34
Pat Pete	1010	39¾	39½	39¾
Petrof C	550	21	20¾	21
Phillips C	325	7¼	7¼	7¼
P Corp	225	14¾	14¾	14¾
Pow 4¼	150	32½	32½	32½
Pow C 5	600	15¾	15⅝	15¾
Price	—	16	15⅞	—
Popular	475	9	8⅞	9
QN Gas	—	19½	19¼	—
Radio E	50	39⅝	39⅝	39⅝
Reitman's	540	18	18	18
Reitman's A	—	15	14⅞	—
Reynolds	50	63	63	63
Reynolds	50	63	63	63
Algom	9800	24¾	24½	24½
RollandA	9	8⅛	8	
Ronalds F	6000	20¼	20	20
Rothmans	—	25	25	—
Royal Trust	—	25	25	—
Salada F	—	17¼	17¼	—
Scott LaS	300	29½	28	29½
Shell Can	2458	28⅞	28¼	28⅞
Shell Pr	—	29½	29	—
Shell Wts	150	14½	14½	14½
Simpsons	1145	20¾	20½	20½
Simp Srs	—	32	32	—
Southam	252	66	56	66
SS Steel	500	450	450	450
Steel Cn	2225	25⅛	24⅞	25
Steinbg A	1500	13½	13¼	13¼
Texaco Cn	—	31½	31	—
Tr PL	900	44⅛	44	44⅛
Tr Pr	—	42¾	42½	—
Tr 2.75	—	82	82	—
Tr PL	—	15½	15¼	—
Trizec	—	230	220	—
Trust Pr	—	27	27	—
UAP Inc	—	20½	20½	—
Union Oil	200	51	51	51
U Westb	1676	17	17	17
Vicro	—	53¾	53¼	—
Versafood A	600	27½	27¼	27¼
Walk GW	8985	41⅝	41	41⅝
Warnock	800	19¼	19¼	19¼
W Coast	650	31	31	31
W Pac Pd	1300	6⅞	6⅞	6⅞
Weston	100	18	18	—
Zeller's	3350	12⅞	12½	12⅞
Fontana	8000	6½	6½	6½
FT Reliance	300	185	185	185
Fox Lake	500	8½	8½	8½
Furlong	—	475	440	—
Glen Lake	—	105	205	—
Grt W M	—	32	32	—
Grissol	—	7⅛	7	—
Guard Mines	1000	45	43	44
Gui-Pr Ur	10000	45	43	44
Inspirtn	—	130	130	—
Int Atlas	600	70	70	70
Usraek Iuk	1000	32	32	32
James Bay	8700	110	103	110
Kelfix M	5000	10½	10½	10½
Kenting	—	22	22	—
Kiena	—	139	139	—
Kodiac Pt	2100	200	200	200
Laduboro	3800	225	221	225
Lambert	—	25	25	—
Lingside	4000	7½	7½	7½
Lithium	—	10½	10½	—
Louanna	8500	20	20	20
Massval	22000	23	22	23
Matachewan	5500	69	64	69
Menorah	—	15	14	—
M-Chiboug	6000	36	36	36
Midepsa	1900	113	110	113
Miro Mines	1000	30	30	30
Mistango	—	28	26	—
Mt Pleast	10000	50	50	50
Muscocho	—	20	20	—
M Vend	4650	255	245	250
Native M	—	11	11	—
N Formaq	8000	16½	15½	16½
N Glacier	1500	14½	14½	14½
N M Costig	1000	90	90	90
Newrich	—	14	14	—
Nocana	800	10	10	10
NRare M	5500	47	45	47
NW Canalask	6500	16½	16	16½
Pac A	—	440	440	—
P Silver	1000	31	31	31
Peace R	—	5¾	5¾	—
Pel-Elder	4100	35½	35½	35½
Pembrook E	—	28½	28½	—
Peso S	4200	185	185	185
Phoenix C	—	14½	14	—
Pitt Gold	17000	10	8½	10
Prime P	1000	14	14	14
Que Chib	500	48	48	48
Q Explo	12500	31	30	31
Queenston	—	38	36	—
Q Uranium	3000	62	61	61
Rancheria	1000	16	16	16
Ranger O	—	22½	22¾	—
Rouyn E	7000	11½	11	11½
RA Pete B	1000	155	155	155
Rustex	500	19	19	19
St-L Colum	—	220	218	—
St-L Div L	3150	365	355	355
S Lucie E	1000	13½	13½	13½
Sangamo	—	10⅛	10⅛	—
Sapawe	10000	10	9	10
Select F	—	10¾	10⅛	—
Silver S	7500	13	12½	13
Sintra	500	5½	5½	5½
Soca	—	210	200	—
Sogena	1000	36	36	36
S Dufault	—	1	13	—
SMA Inc	—	6⅛	6	—
Std Gold	35000	38	35	38
Sturgeon	—	58	58	—
Subeo	400	225	211	225
Sullivan	—	740	740	—
Surlaga	13200	61	59	61
Tache	—	12½	12	—
Tazin	1000	8½	8½	8½
Teck Cp	—	845	845	—
Trsterre	—	19½	19½	—
Torcan EX	—	16	16	—
Timrod	—	55	55	—
Tib Expl	—	4½	4	—
Val Mar	3350	7	6⅞	[illegible]
Un Obals	500	85	85	[illegible]
Val Mar	13880	26	[illegible]	85
V Der Hout	900	6	[illegible]	26
Wabasso	500	23	6	6
Waite Dufit	1500	[illegible]	23	23
West Hill	1000	[illegible]	20	20
West Tin	—	56	56	56
Wisconsin	—	10	9	—
	—	46	43	—

Cours du dollar

Le dollar canadien aujourd'hui, par rapport au dollar américain, progresse de 1/[illegible] à $0.92 57/64 et la livre sterling se replie de 1/32 à $2.38 27/32.

Le dollar américain par rapport au dollar canadien fléchit de 1/32 à $1.07 21/32 et la livre de 1/8 à $2.57 1/8.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes McIntosh A-C $4 à $4.25; Cortland, $2.75 à $3.25;

Cortland A-C, $4 le boisseau.

Betteraves: $1.25, à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour $50 lbs.

Choux: verts $2.50 à $2.75 les 50 lbs.

Ciboulette: .75 à .90 la doz.

Rhubarbe: .90 à $1 la doz.

Laitue: frisée, $4 à $4.50 pour 2 doz.

Panais: $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.00 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: $1 à $1.10 les 50 lbs; .60 pour 25 lbs.

Poireaux $1.25 à $1.75 la doz.

Rutabaga: $1.50 à $1.80 le minot; $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2695
Angleterre	Livre	2.5746
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.2015
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0215
Bresil	Cruzeiro	.2725
Chili	Escudo	.1131
Danemark	Couronne	.1429
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc	.2172
Hollande	Florin	.2965
Italie	Lire	.001718
Japon	Yen	.003010
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.07 25-32
Norvege	Couronne	.1508
Nouv. Zelande	Dollar	1.2043
Perou	Sol	.0250
Suede	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2488
Tchecoslovaquie	Couronne	.1492
Venezuela	Bolivar	24.00

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AllArt	147	10⅜	10⅛	10⅜	
Amco In	22	10⅜	10	10⅛	+ ⅛
Barnes E	13	29½	28½	28⅝	— ⅞
Brazil LtP 1a	861	25¼	24¼	24½	— ¼
Camp Ch	149	9½	9⅛	9⅜	
Cdn Javelin	405	21	20⅜	20½	— ⅝
CnCdnF	156	5	4 9-16	5	+7-16
CoroIn	17	20¾	20	20¾	+1
Creole 2.60a	24	38¾	38	38¾	+ ¾
CrownPet .60	12	31	30	31	+1⅛
Crown Dr	27	7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅜
Gale Ind	105	7	6¾	7	+ ¼
Goldfield	301	8¾	7¾	8⅜	+ ½
HoeCo	110	14¼	13½	13½	— ⅝
Hofmind	20	6½	6¼	6¼	— ¼
Hygrad F	2	46¼	46	46¼	+ ⅜
InvRoy .14a	17	9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Molybd	39	36⅞	35⅜	35⅝	— ⅞
NewPk	163	10½	10⅛	10¼	— ⅜
NYTimA .50a	23	51	50¼	50½	— ⅛
Nuclear A	107	6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
Pac Ind	13	8¼	8	8¼	+ ⅜
PeelEl	20	33¼	33	33¼	
PEPlinc	10	36	36	36	
PlantInd	60	24⅛	22⅝	23⅞	— ⅜
Rellln 2.20	1	53	53	53	+ ½
Scurry Rn	231	38⅜	37½	37¾	+1
Stylon Cp	19	29	28⅛	28⅛	— ⅛
Syntex .40	229	57¼	56½	56½	— ⅞
Techcol .40b	252	24½	22⅞	24⅛	+ ½
UnAirPd .50e	36	17⅜	16¾	17⅜	+ ¾
U Asb .07g	47	6 15-16	6⅜	6⅜	—1-16
Warn 7A .50	277	55½	54¼	55⅛	— ⅛
Wheelab .60a	14	32⅜	32⅛	32⅜	+ ⅜
WoolLtd .09g	7	2⅜	2⅜	2⅜	+ ⅛
WrHarg	227	3 11-16	3½	3 9-16	— ⅛

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi Asb	325	825	825	825
Africana	3000	31	30	30
Agassiz	2000	83	81	82
Amg B Bel	2000	13	13	13
Am Metro Ent	200	[illegible]	350	350
Anglo-Scan	—	17	17	—
Anthonian	2000	13	13	13
Arno	—	5	5	—
Baker Talc	3500	95	95	95
Band-Ore	1000	10	10	10
Bankeno	—	13½	12¾	—
Barvallee	1000	22	22	22
Bateman	9500	18½	18	18½
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bon	—	300	300	—
Bluewater	7500	55	52	55
Bruneau	4000	13½	13	13½
Camflo	1900	755	755	755
Camp Chib	1000	360	360	360
C Homestd	400	18	18	18
C Magnesite	—	43	40	—
Canadore	1000	42	42	42
Can Min	7000	32	32	32
Cantol	11100	20	19½	20
Cap Bldg	1100	7⅞	7⅞	7⅞
Carbec	—	33	33	—
Cart Q	8000	28	27	28
Caavant	100	375	375	375
Cassidy's	600	6¾	6¾	6¾
Castle Oil	5600	370	370	370
Chemalloy	1000	400	400	400
Ch Copper	16000	40	37	40
Chipman	—	8½	7	—
Clero	1000	25	25	25
Comm HM	2400	6¼	6½	6¼
Commodore	100	13⅞	13⅞	13⅞
Comdore A	—	950	945	—
Cominga	2000	8	8	8
C Manitoba	—	44	44	—
C Mogador	3000	13	13	13
C New P	—	220	215	—
C Perscrt	—	32	32	—
C Propriet	7500	54	51	54
C Virginia	—	147	145	—
Corgemin	—	100	97	—
Crawford	4200	8	8¾	8⅞
Credo	2500	33	32	33
Crusade	2600	595	575	595
Daering Ex	5000	5½	5½	5½
Dauphin	32000	35	34	35
Delt Pan	—	[illegible]		—
Dev Elb	—	24	23½	—
Dm Exp	7000	260	245	260
Domco	—	9⅛	9¼	—
Dumont	9000	25	24½	25
Duvan	3000	15	15	15
Eag Gold	4675	730	715	730
Empire M	3000	22½	21	22½
Fab Met	5000	10	10	10
FAno	70000	41	20	30
Fidelity	16500	40	38	40
Flint Rk	—	47	41	—

Expéditions textiles

Les filatures canadiennes de textile ont expédié moins de tissus de fibres synthétiques au cours du mois de mars comparativement au mois correspondant l'an dernier, rapporte l'Institut canadien des textiles. Les expéditions de mars de cette année se totalisent à 22,804,000 de verges carrées, au regard de 23,045,000 l'an dernier. Le total cumulatif pour les premiers trois mois de cette année se chiffre par 64,340,000 de verges carrées, de 58,697,000 l'an dernier.

Mission australienne

Une mission commerciale australienne séjourne à Montréal jusqu'au 23 mai, sous les auspices du Commissariat au commerce du gouvernement australien, à Montréal. Les présidents de huit comités du marché et des agents du ministère du commerce et de l'industrie et du ministère des industries de base sont présents. Ils sont les porte-paroles de secteurs industriels tels que les salaisons, les producteurs de fruits, de produits laitiers et avicoles, de vins. Les représentants des huit comités visitent le Japon, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays d'Europe.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

5½, 1er oct.	1969	99¼	99¾
5¾, 1er oct.	1969	99¼	99¾
5, 1er juillet	1970	97½	98
7¼, 1er avril	1974	99¾	100½
3¼, 1er juin	1976	77	78
6, 1er avril	1971	97½	98
7, 1er avril	1973	98¼	99
4¼, 1er sept.	1972	90½	91½
4¼, 1er sept.	1972	90½	90½
6¼, 1er dec.	1973	95¾	96½
5½, 1er oct.	1975	89¾	90¾
5½, 1er aout	1980	86	87
4½, 1er sept.	1983	73¾	74¾
5¼, 1er mai	1990	76¾	77¾
5¼, 1er sept.	1992	84	85
6½, 1er oct	1995	91¼	92¼
6½, 15 dec.	1969	97½	98
CNR 2⅞, 15 sept.	1969	97¾	98¼
CNR 5½, 15 dec.	1971	95¼	96
CNR 4, 1er fév.	1981	72	73
CNR, 5, 1er oct.	1987	75	76
CRN, 5¾, 1er jan	1985	84½	85½
Perpetual	—	48	51

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

AMFC 72, 15 m	1990-93	94	95
BC El 6½ 1er av	1990	85½	86½
M Hyd 1 aout	1989-93	92¼	[illegible]
NB 7¾, 2 juil	1988	97½	98½
Terrein 7½, 15 fev.	1968	92½	93½
NE 7½, 15 juin	1988	96½	97½
IPE 7½, janv	1988	93½	94½
Ont Hy. 7¾ m	1989-94	98½	99½
Q 7½, 15 janv	1985-88	90	92
Q Hydro, 7¾, 15 m	1974-90	98¾	99¼

MUNICIPALITES

Mont 7⅞, 1er jan.	1988	84	86
Tor Met 7¼, 1er mai	1988	92½	9

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	90
Alum of Con 4½	1973	86	88
Alg Steel 5¼	1978	81	83
Bq N-E, 7	1987	90	92
BA Oil	1988	93½	95½
Can Pac 5	1983	74	76
Can Cement 3¾	1975	80	82
Dotmar 6¾	1987	82	84
GMAC 6½	1987	83	85
Imp Oil 7⅜	1988	94½	96½
Ind Acc 6¾	1984	84	86
Noranda 7½	1988	94	96
Raymor 7½	1973	96	98
Raymor 7¾	1978	96	98
Ray Nat 6¼	1981	82½	85½
St Law Corp 5	1978	82	—
Simpson 4¾	1973	90	—
Eaton 5¾	1985	78	80
Triad 4¼	1973	91	—
Weston G 6¾	1987	84	86

SERVICES PUBLICS

Alberta Gaz 5½	1985	78	80
Ang Cn Tel 6	1983	66	—
Bell Tel 5¼	1984	78	—
Bell Tel 7⅝	1991	97½	—
Bell Tel 6¾	1992	85	—
BC Tel 6½	1989	84	—
Calgary Pow 7	1988	94⅛	—
Cdn Elect 4	1972	87	89
Consu Gas 5	1978	80	82
Consu Gas 6½	1979	87	89
Marit Elect 7¾	1987	95	—
Nfld L&P 7¾	1988	94¾	96¾
North C Gas	1989	97	99
Northent Tel 5¾	1983	79	—
Que Nat Gas 7	1990	83	85
Que Tel 7	1989	83	—
TC Pipeline 5.85	1987	76	78

CONVERTIBLES

Simpsons 5½	1979	148	—
TC Pipeline 5	1989	111	113
W Coast 5½ Ex-C	1988	98	100

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points 64, 93 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois coloré, .45¼, blanc, .45.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs, 19½, autres catégories pour nourrissage 16½ à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 14½ à 15; poudre de lait, 3½ à 4.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.05 les 50 livres; I.P.E., $2 à $2.10 les 75 lbs; $1.40 à $1.50 les 50 lbs; .36 à .38 les 10 lbs; N.-B. $1.10 à $1.15 les 50 lbs; .30 à .31 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra gros 54.0, A-gros 51.3, A-moyens 49.0, A-petits 41.1.

la presse

ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 16 MAI 1969 — 85e ANNEE — No 114

téléphoto PA

Une querelle de famille

M. James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président Franklin D. Roosevelt, a été poignardé par sa femme hier soir dans sa villa de Vesenaz, près de Genève. Très discrète, la police s'était contentée de parler d'une "querelle de famille" sans préciser l'identité de la femme "mentalement dérangée". Mais M. Roosevelt, de son lit d'hôpital, a lui-même fait préciser par son avocat qu'il s'agissait de sa femme, Gladys. On a appris par ailleurs que celle-ci a été conduite dans une maison de repos où elle subira des traitements psychiatriques. Quand à M. Roosevelt, il a subi une opération d'urgence et on précise quil est maintenant hors de danger. M. Roosevelt, que l'on voit ici avec sa femme, s'est installé en Suisse en 1967 après être devenu directeur d'une société d'investissements qui a son siège à Genève.

Formation d'un gouvernement provisoire

Quatrième jour de violence raciale en Grande Malaisie

KUALA-LUMPUR, (AFP-UPI-PA) — Des coups de feu ont retenti de nouveau aujourd'hui à travers tout Kuala-Lumpur, capitale de la Malaisie, tandis que le feu détruisait des usines et des pâtés entiers de maisons. Il s'agit des pires émeutes raciales à éclater dans la ville où Chinois et Malais s'affrontent depuis maintenant quatre jours.

Des émeutes ont également éclaté à Malacca, premiers actes de violence enregistrés en dehors de la capitale. Selon des sources diplomatiques, le premier ministre Abdel Rahman subirait de fortes pressions pour l'inciter à remettre sa démission.

La police a annoncé qu'elle avait arrêté 305 personnes, soit le double du total rapporté quelques heures plus tôt seulement. Le bilan officiel des autorités policières fait état de 89 morts et de 272 blessés depuis quatre jours. Mais des cadavres restés dans la rue, une morgue et des hôpitaux débordés laissent penser que le bilan des victimes est beaucoup plus élevé que les chiffres officiels ne l'indiquent !

Sur le plan politique, on apprend cependant que la Malaisie sera administrée par un gouvernement provisoire composé des représentants des trois groupes qui composent le parti de l'Alliance. C'est le vice-premier ministre malais, le tun Abdul Razak, qui l'a annoncé cet après-midi à la presse en indiquant que la composition de ce gouvernement serait rendue publique demain. Il a ajouté que l'Association des Chinois de Malaisie, qui avait refusé au début de la semaine de participer au gouvernement, acceptait maintenant d'y avoir des représentants.

Le tun Abdul Razak, qui est maintenant chef du Conseil national de coordination, a annoncé d'autre part qu'il détenait l'autorité suprême dans le cadre des décrets d'urgence promulgués hier. Il est toutefois responsable devant le premier ministre, le tunku Abdul Rahman.

Au cours de la matinée, Le tunku Abdul Rahman s'est rendu par avion dans l'Etat de Malacca, où le couvre-feu de 24 heures a été imposé hier. Le tunku a annoncé qu'il serait levé pendant deux heures aujourd'hui.

D'autre part, la censure sera imposée sur la presse locale, pour éviter la publication d'articles susceptibles d'encourager l'agitation. Cette mesure permettra aux journaux locaux, suspendus depuis hier, de reparaître. Toutefois, M. Hamza Bin Dato Abu Samad, ministre de l'Intérieur, interrogé à ce sujet, n'a pas donné de précision sur la date de leur reparution. "Dans quelques jours" s'est-il contenté de répondre.

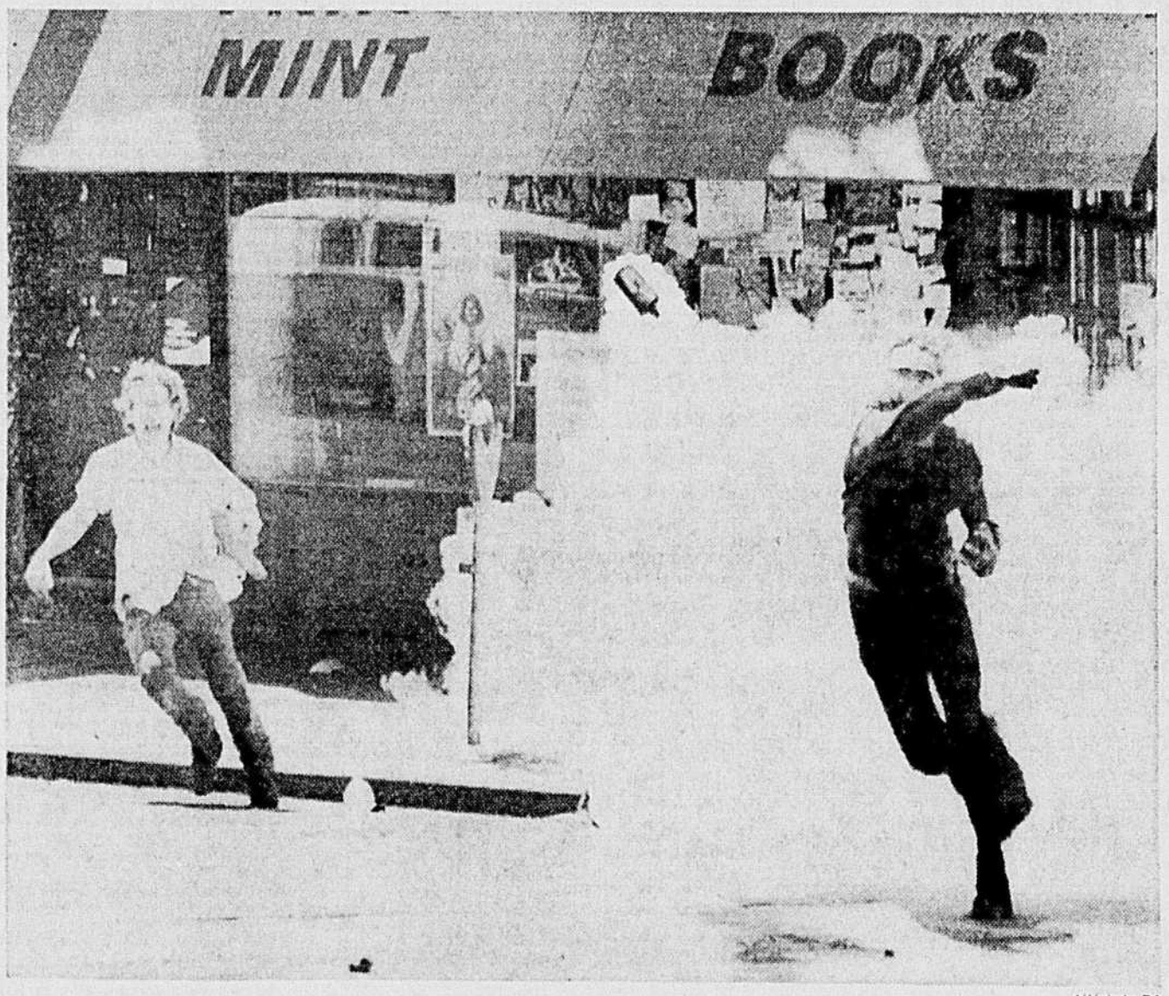

téléphoto PA

Un manifestant renvoie à la police une grenade lacrymogène

L'affaire Fortas pourrait entraîner des ennuis à d'autres personnages publics

WASHINGTON (UPI,AFP) — La démission du juge Abe Fortas de la Cour suprême a eu des répercussions aux divers paliers du gouvernement et d'autres personnalités officielles pourraient être mises en cause.

Ainsi, le président de la Commission des banques de la Chambre des représentants, Wright Patman, a déclaré que le cas du secrétaire au Trésor David M. Kennedy et de ses relations avec la banque qu'il dirigeait avant son entrée au cabinet "semble beaucoup plus sérieux que l'affaire Fortas".

De son côté, le représentant républicain de l'Iowa, H. R. Gross, a exprimé l'espoir que la commission judiciaire de la Chambre enquête sur les relations du juge William O. Douglas avec la fondation Albert Parvin. Et le sénateur Trom Thurmond, républicain de la Caroline du Sud, a réclamé la démission du juge Douglas.

Par ailleurs, plusieurs parlementaires ont critiqué le procureur général (ministre de la Justice) John N. Mitchell pour avoir révélé qu'il avait transmis au juge en chef Earl Warren "certaines informations" au sujet du juge Fortas. Le représentant Robert W. Kastenmeir, démocrate du Wisconsin, est d'avis que la commission judiciaire devrait faire enquête dans le cas de Mitchell.

Par contre, le ministère de la Justice a nié avoir fait quelque marchandage que ce soit avec le financier Louis E. Wolfson, actuellement emprisonné, en vue d'obtenir de plus amples informations au sujet de ses relations avec Fortas.

Les leaders des deux grands partis au Sénat, les sénateurs Mike Mansfield et Everett Dirksen, ont promis qu'à l'avenir toutes les nominations faites par le président seraient scrutées plus attentivement.

Le juge Fortas, dont la démission a été acceptée hier matin par le président Nixon, a admis qu'il avait accepté des honoraires de $20,000 de la part d'un financier emprisonné pour agissements frauduleux en Bourse, mais en précisant que ses fonctions juridiques n'ont jamais été compromises.

Dans la lettre qu'il a adressée au juge en chef Warren pour lui expliquer ses relations avec la "Wolfson Family Foundation", Fortas a reconnu que l'accord qu'il avait conclu avec la fondation envisageait qu'il reçoive $20,000 par an pour le reste de sa vie, pour les services qu'il rendrait à cette organisation. En outre, l'accord prévoyait qu'après sa mort, son épouse, Carolyn Agger Fortas, continuerait de toucher la même somme.

Fortas a bien retourné les $20,000 reçus, mais près d'un an seulement plus tard et après que le financier eut été inculpé.

L'université de Berkeley vit la pire émeute de son histoire: 60 blessés

BERKELEY, Californie (UPI, PA) — Cinq cents policiers munis d'armes anti-émeutes ont fait usage hier de gaz lacrymogènes pour disperser une foule de quelque 2,000 manifestants réunie sur le campus de l'université de la Californie et dans les rues avoisinantes à l'issue d'une bataille de quatre heures que l'on dit être la pire de toute l'histoire de la ville et qui a fait une soixantaine de blessés.

Trois des manifestants ont été atteints par des balles de la police tandis que les autres ont subi des blessures mineures d'autre genre. Cinq agents de police sont au nombre des blessés; l'un d'eux a été poignardé.

Les autorités policières ont révélé que 47 personnes, dont 37 adultes et 10 jeunes, ont été arrêtées. La plupart des manifestants étaient des hippies.

Au cours de la manifestation, une automobile a été renversée et incendiée. Nombre de manifestants étaient juchés sur les toits d'où ils bombardaient la police de projectiles divers.

L'émeute a débuté vers midi hier par une marche dont le but était de libérer un terrain situé non loin du campus et devenu depuis peu un "parc public".

Le terrain en question appartient à l'université Berkeley et celle-ci avait donné ordre à la police au début de la journée d'en prendre possession pour qu'elle puisse commencer d'y ériger une clôture métallique de 8 pieds de hauteur.

L'affaire remonte à un mois environ quand un groupe de jeunes résidants s'emparèrent du lot en question, sur l'avenue Telegraph, et le convertirent en parc, avec arbustes, allées pavées de briques et accessoires de parterre. Or, l'université vient de décider d'utiliser son terrain à des fins athlétiques.

Le gouverneur de la Californie, M. Ronald Reagan, a qualifié l'affaire "d'excuse absurde pour organiser une émeute". Il a interdit tout flânage et demandé à la Garde nationale de placer certaines de ses unités sur un pied d'alerte.

Le gouverneur a interdit en outre tout rassemblement de même que l'usage de haut-parleurs portatifs dans la ville de Berkeley et sur le campus de l'université entre 10 heures du soir et 6 heures du matin. "Ces règlements entrent en vigueur immédiatement et le demeureront jusqu'à nouvel ordre" a déclaré M. Reagan à Sacramento.

Pour briser complètement l'emeute et disperser tous les manifestants, la police a dû encercler un secteur de 18 rues. L'avenue Telegraph, tout particulièrement, a été transformée en véritable champ de bataille durant quatre heures. Projectiles de toutes sortes, coups de feu, grenades lacrymogènes, volées de plombs ont fusé de toute part au cours du duel.

A New York, M. H. Rap Brown, anvien leader du comité de coordination des étudiants non violents, a déclaré hier: "Il y aura appel à une riposte violente de la part de la communauté noire" si Fred Ahmed Evans, le dirigeant noir de Cleveland, est exécuté.

Evans a été condamné à mort la semaine dernière pour le meurtre, avec préméditation, de trois policiers blancs de Cleveland et d'un civil noir de la ville au cours d'une bataille rangée, en juillet 1968, entre la police et des membres de son organisation.

Sept candidats à la présidence de la France

PARIS (AFP) — La campagne pour l'élection présidentielle s'ouvre officiellement aujourd'hui en France. Sept candidats participeront, le 1er juin prochain, à cette élection organisée pour remplacer le général de Gaulle comme président de la République. Lors de l'élection de 1965, la première organisée en France au suffrage universel, six candidats seulement s'étaient lancés dans la course à l'Elysée.

Quatre des candidats qui ont été confirmés officiellement hier par le conseil constitutionnel se présentent au nom de la gauche: M. Jacques Duclos (73 ans) pour le parti communiste, M. Gaston Defferre (60 ans), député-maire de Marseille, pour le parti socialiste, M. Michel Rocard (34 ans) pour le parti socialiste unifié et M. Alain Krivine (27 ans) pour la ligue communiste (trotskyste).

M. Georges Pompidou (58 ans), ancien premier ministre du général de Gaulle, est le premier homme politique à s'être lancé dans la course présidentielle, quelques heures seulement après que le général de Gaulle eut officiellement abandonné ses fonctions présidentielles. Il représente l'union des démocrates pour la République.

Le dernier candidat à faire connaitre officiellement sa décision a été M. Alain Poher (60 ans), centriste, président du Sénat et assurant par intérim la fonction de président de la République. Un candidat non politique s'est également présenté: il s'agit de M. Louis Ducatel, industriel, ancien vice-président du conseil municipal de Paris.

Le greffé du coeur Blaiberg est transporté d'urgence à l'hôpital

CAPE TOWN (PA) — Le docteur Philip Blaiberg, qui est âgé de 59 ans et qui est le patient qui a survécu le plus longtemps à une greffe du coeur, a été transporté à l'hôpital aujourd'hui, soit trois jours après que ses médecins lui eurent prescrit de garder le lit une semaine de temps afin de se remettre d'un certain épuisement.

Mme Blaiberg dit que son mari a été transporté à l'hôpital afin de subir un examen aux rayons-X, examen qu'il est impossible de lui faire subir chez lui.

Il fallut administrer de l'oxygène au docteur Blaiberg pendant que l'ambulance le transportait à l'hôpital Groote Schuur, celui justement où on avait procédé à la greffe le 2 janvier 1968. Il s'agissait de la deuxième greffe du coeur du docteur Christian Barnard.

Mme Blaiberg dit que l'indisposition de son mari n'a aucun rapport avec le phénomène dit du rejet. Le docteur Blaiberg a subi deux crises sérieuses depuis son opération.

Une crise d'hépatite qui l'avait rendu gravement malade en juin de l'an dernier devait engendrer des complications aux poumons un mois plus tard. Mais il s'était complètement remis de ces deux crises et il menait une vie active jusqu'à ces derniers temps.

L'avance de M. Pompidou s'amenuise

PARIS, (AFP) — Dans la compétition pour l'Elysée, M. Georges Pompidou garde la tête mais a perdu de son avance sur M. Alain Poher, a révélé un nouveau sondage, "express", effectué mercredi dernier par l'I.F.O.P. et que publie, ce matin, le journal "France-Soir".

Selon ce sondage, qui ne concerne que le premier tour de scrutin, M. Pompidou a perdu 2% par rapport au sondage antérieur réalisé entre le 6 et le 12 mai et qui lui attribuait 43% des voix.

M. Poher, qui, dans le sondage précédent, obtenait 34% des suffrages, a progressé de 3%.

Le candidat communiste, M. Jacques Duclos, qui ne recueillait que 10%, gagne 2% supplémentaire, tandis que M. Gaston Defferre, qui recueillait également 10% des voix, enregistre un recul de 3% et que M. Rocard, candidat du parti socialiste unifié, qui obtenait 3% des voix, régresse de 1%.

M. Allain Krivine, le candidat trotskyste dont le nom n'était jamais apparu dans les sondages précédents, fait son entrée dans la statistique avec 1% des voix.

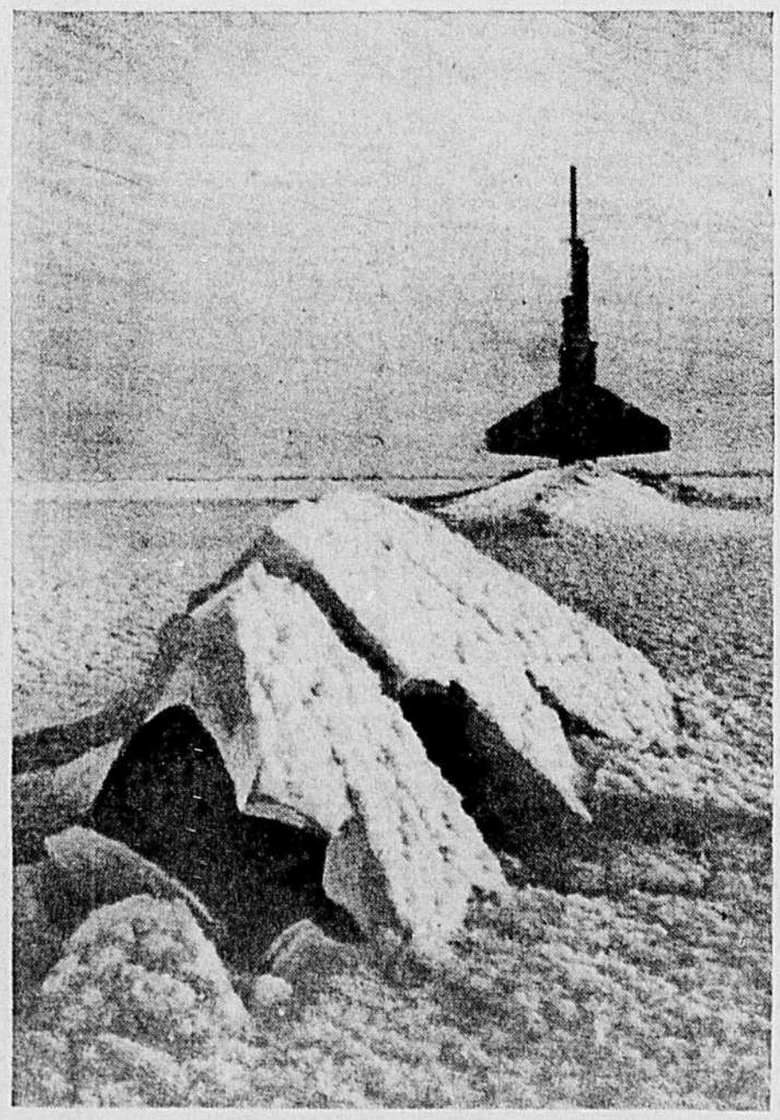

Téléphoto UPI

Sous les glaces du Pôle nord

Le Département de la Défense des Etats-Unis a publié hier cette photo montrant le submersible nucléaire d'attaque "Whale" faisant surface à travers les glaces du Pôle nord le 6 avril dernier. Le "Whale" se livrait à des exercices pour démontrer sa performance sous les glaces.

La purge se poursuit au sein de la presse libérale tchèque

PRAGUE, (AFP, Reuter) — Un autre rédacteur d'un journal tchécoslovaque aurait été démis de ses fonctions aujourd'hui à la suite d'une importante purge au sein de la presse libérale du pays qui a entraîné la suspension de cinq publications.

La disparition qui touche le plus durement la presse tchèque, est celle des deux hebdomadaires les plus célèbres et les plus populaires, "Listy" et "Reporter". Leur nom et leur activité étaient liés indissolublement à la lutte pour la liberté de presse. Ils vont disparaître définitivement, victimes de l'interdiction prononcée contre eux par l'Office tchèque pour la presse et l'information.

Le rédacteur suspendu est Jaroslav Sestak, du journal "Pravda" de la ville de Ceske Budovice. Outre la disparition de "Listy" et "Reporter", trois autres publications sont suspendues pour trois mois. Enfin, le rédacteur en chef de l'organe syndical "Prace" a remis sa démission à la suite des nombreuses critiques contre la politique agressive du journal.

"Listy", l'organe de l'Union des écrivains, n'aura donc vécu que six mois, mais son histoire et celle des différents hebdomadaires de l'Union dont il avait pris en novembre dernier la succession, n'est en réalité qu'une longue suite de morts et de renaissances.

Ce fut d'abord "Literarny Noviny" fondé le 1er janvier 1964, qui devint rapidement le porte-parole de l'aile progressiste de l'Union des écrivains et de toute l'intelligentsia libérale tchécoslovaque.

La première sanction prise contre cet hebdomadaire "Literarny Noviny" fut, après le fameux 14e congrès des écrivains en juin 1967, "l'étatisation": en septembre 1967 en effet la direction de "Literarny Noviny" était retirée à l'Union des écrivains et confiée au ministère de l'Information et de la Cultu...

Ce fut la courte période d'existence de ce que les Praguois appelaient ironiquement "les contes d'Hoffmann" du nom du ministre Karel Hoffmann. En février 1968, "Kulturny Noviny" vint remplacer "Literarny Noviny" mais son existence fut plus brève encore. Il parut en mars et devint le symbole du "printemps de Prague".

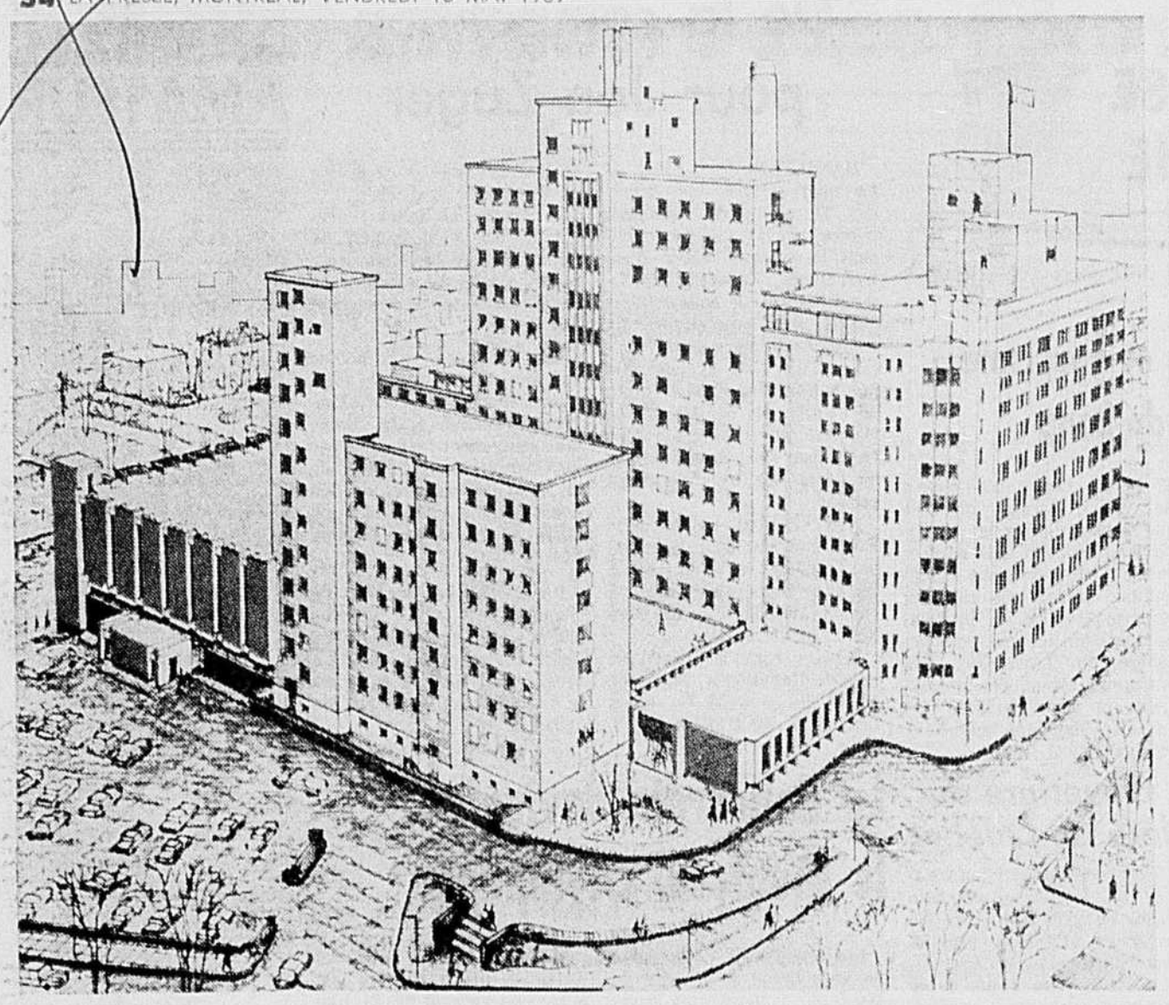

Cette vignette illustre le programme d'expansion annoncé par le "Montreal Children's Hospital". Le corps principal de l'hôpital (à droite) et la résidence actuelle des infirmières — qui sera abolie — (à gauche) seront reliés par une entrée donnant rue Tupper et courant le long et à la place de l'actuelle rue Closse, entre Tupper et Dorchester. Une partie de la résidence actuelle sera démolie pour faire place (à l'extrême gauche) à des locaux pour les soins d'urgence et externes, ainsi qu'à des laboratoires de recherches.

Projet d'expansion de $12 millions au "Montreal Children's Hospital"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Le "Montreal Children's Hospital" lancera en novembre prochain une souscription de $4,000,000 en vue d'un programme d'expansion d'un coût total de $12,000,000 lequel permettra d'améliorer les services de consultation externes, les soins d'urgence, ainsi que les installations de recherche médicale.

Depuis quelque temps déjà, l'hôpital a fait l'acquisition des terrains adjacents à l'est, et délimités par les rues Tupper, Dorchester, Closse et Sussex. La ville de Montréal procédera à l'expropriation d'une partie de ce terrain en vue d'élargir le boulevard Dorchester, et de faire déboucher directement la rue Sussex sur le terminus d'autobus Atwater. En échange, l'hôpital espère obtenir de la ville le tronçon de la rue Closse entre Dorchester et Tupper. C'est précisément là que s'élèveront les nouvelles structures.

La nouvelle construction aura son entrée principale donnant sur la place Cabot. A l'entrée, les visiteurs se dirigeront sur des tapis roulants soit à l'est, vers les locaux actuels pour malades hospitalisés, soit à l'ouest, dans la nouvelle construction, vers les services de consultation externe.

Grâce à son affiliation à l'Université McGill comme hôpital d'enseignement, et grâce à l'appui de trois autres hôpitaux affiliés à McGill, le "Montreal Children's Hospital" a pu présenter au gouvernement provincial à titre urgent son projet d'expansion, et par l'entremise de Québec, à Ottawa, en vue de l'obtension d'une subvention tel que prévu au Fonds de ressources pour la santé.

Les autorités de l'hôpital prévoient que l'appui du gouvernement s'élèvera à $6.5 millions. Le reste du coût sera comblé par $1.5 million du fonds de dotation de l'hôpital réservé à la construction, et par les $4 millions devant provenir de la souscription de novembre prochain.

Le programme de construction, selon le président du conseil d'administration M. Anson C. McKim, devrait débuter vers la mi-1970 et être complété douze mois plus tard.

Tout le programme d'expansion est consacré à l'amélioration des soins aux malades externes, aux services d'urgence ainsi qu'aux locaux destinés à la recherche, et n'occasionnera l'addition que de onze lits aux 347 lits actuels de l'établissement.

Il semble que le programme d'expansion réponde à des besoins pressants dans ces domaines.

Au chapitre des visites externes au service d'urgence, le nombre de cas traités est passé de 66,954 en 1958 à 167, 342 en 1968, une augmentation de 150 p. cent dans cette décennie.

Dans le domane des sons de dagnostc, les salles d'examen, comme nous avons pu le constater après la conférence de presse, sont exigues et peu nombreuses pour l'encombrement actuel de l'hôpital.

Enfin, en ce qui a trait aux locaux réservés à la recherche, ils sont actuellement arrachés ici et là dans l'hôpital aux autres services; ainsi, nous avons pu constater que le laboratoire de génétique que dirige le Dr Scrivers occupe un local d'environ 1,600 pieds carrés chargés d'appareils et de matériel — et ce laboratoire accommode 15 personnes !

De plus, l'hôpital reçoit, à cause de la nature spéciale de ses soins, les cas de naissances prématurées venant d'une vingtaine d'hôpitaux de la région montréalaise, quand ce n'est pas de l'Etat de New York.

Dans les nouveaux locaux, les autorités prévoient l'installation d'une clinique pour le soin aux enfants brûlés, service dont le besoin se fait sentir à l'hôpital et qui n'existe pas dans la région.

L'expansion de l'hôpital englobera les locaux actuellement réservés à la résidence des infirmières, qui peut être abolie par suite de la mise en vigueur du nouveau programme d'étude des CEGEP. La résidence, telle qu'elle existe actuellement, sera partiellement démoli du côté sud, et le reste sera annexé, via les nouvelles constructions, au corps actuel de l'hôpital.

Cardinal a-t-il oui ou non loué l'avion du gouvernement ?

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Avec moi, il ne faudra pas se surprendre: il y en aura d'autres précédents!"

Telle est la remarque qu'a lancée, hier, sur un ton arrogant, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, à un journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait sur la location du réacté du gouvernement, mieux connu sous le nom de DH-125.

Le journaliste venait de faire remarquer à M. Cardinal que la location de cet avion à des fins personnelles, par un ministre du gouvernement, constituait, d'après les autorités du ministère des Transports et Communications, un précédent.

Quelques minutes auparavant, le ministre de l'Education s'était vu reprocher à l'Assemblée nationale par le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, d'avoir utilisé en fin de semaine le DH-125 à des fins électorales.

M. Laporte faisait allusion au fait que le réacté a été utilisé dimanche pour conduire quatre journalistes de Québec à Val d'Or.

Ces quatre journalistes, qui avaient été invités à assister dimanche soir à l'assemblée publique de M. Cardinal à Rouyn, devaient à l'origine prendre place sur un Cessna loué d'une compagnie privée par M. Cardinal. A cause du mauvais temps qui aurait rendu une envolée en Cessna risquée, ces quatre journalistes prirent finalement place à bord du DH-125.

A la suite de l'assemblée publique à Rouyn, M. Cardinal revint à Montréal à bord du DH-125 tandis que les quatre journalistes regagnaient la capitale provinciale à bord du Beechcraft, emprunté le matin par M. Cardinal pour aller à Rouyn. Ce Beechcraft appartenait à une compagnie privée.

C'est en se référant à ces incidents que le leader de l'opposition s'est d'abord attaqué à M. Cardinal. "Il y a actuellement, a dit M. Laporte, un ministre qui se sert d'un avion du gouvernement aux frais des contribuables pour faire sa campagne."

L'intervention de M. Laporte devait soulever des protestations de la part des députés ministériels et M. Cardinal devait finalement dire: "Les renseignements que le député de Chambly possède sont inexacts."

A quels renseignements M. Cardinal se référait-il?

On l'ignore officiellement. Certains prétendent que le DH-125 aurait été loué par un officier du ministère de l'Education à des fins officielles, mais cette hypothèse est contredite par le ministre lui-même.

Au cours d'une entrevue, M. Cardinal a bel et bien avoué en effet que le réacté a été loué par son organisation et que le gouvernement sera paye.

"C'est mon organisation qui a loué le DH-125, a dit M. Cardinal. C'est clair! Il a été loué! Et c'est mon organisation qui va payer!"

Chose incompréhensible, un porte-parole du ministère de l'Education prétend bel et bien que l'avion a été loué à des fins officielles !

Et, pendant ce temps-là, un autre porte-paroie, celui-là du ministère des Transports et Communications soutient, pour sa part, qu'il est impossible qu'un ministre loue un avion à des fins personnelles ou même électorales.

"Ca ne s'est jamais produit, dit le fonctionnaire. Il y avait même une entente à ce sujet entre MM. Jean Lesage et Daniel Johnson pour les périodes électorales!

"C'est faux! Ca s'est déjà produit", dit pour sa part M. Cardinal lorsqu'on lui cite les propos de ce fonctionnaire. "Le maire Jean Drapeau a lui-même loué le DH-125 pour aller au Mexique", précise le ministre."

Toujours au journaliste de LA PRESSE qui demande ensuite à un autre porte-parole du ministère des Transports et Communications "est-ce exact que M. Drapeau a loué le DH-125?", on répond un peu plus tard: "Ce n'est pas vrai!"

Le même porte-parole ajoute: "Il n'est jamais arrivé qu'une personne ou une compagnie loue le DH-125!"

Et, le ministre de l'Education, lui, dit: "C'est déjà arrivé. Informez-vous!"

Air Canada :

Mackasey assiste aux négociations à titre d'observateur

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est arrivé à Montréal hier pour suivre de plus près les négociations qui se déroulent entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes, en présence de deux médiateurs fédéraux.

M. Mackasey a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prendre une part active aux pourparlers. Il se considère un observateur. Il a dit que les "choses allaient relativement bien". Il y a eu progrès sensible au cours des dernières heures.

Les deux parties sont virtuellement demeurées cloîtrées dans leurs suites respectives de l'hôtel Reine Elisabeth, tandis que les médiateurs, MM. Bernard Wilson et William Kelly, faisaient la navette d'un groupe à l'autre, soumettant des suggestions et rapportant des contre-propositions.

Tous les participants aux discussions ont refusé de faire le moindre commentaire pendant la journée et on ignorait encore hier soir si les tentatives allaient se poursuivre durant la nuit.

On devait toutefois apprendre que MM. Wilson et Kelly ont promis de garder le secret le plus absolu sur le déroulement des négociations; de leur côté, Air Canada et le syndicat des mécaniciens ont accepté de ne publier aucun communiqué avant le règlement du conflit.

Les 6,300 mécaniciens de la compagnie aérienne sont en grève depuis le 20 avril et la question des augmentations de salaires demeure le point crucial de ces négociations qui ont déjà été interrompues à quelques reprises.

Entretemps, les mécaniciens appartenant au même syndicat mais travaillant pour d'autres compagnies se sont vus traiter de "briseurs de grève" par leurs confrères d'Air Canada. La mise en place de lignes aériennes supplémentaires pour pallier à la déficience de cette compagnie oblige en effet le personnel des autres sociétés aériennes à faire un grand nombre d'heures supplémentaires. Et le syndicat a expressément demandé à ces mécaniciens de s'en tenir à la stricte observance des horaires que leur impose leur contrat.

Délégué du Canada au congrès de l'AICT

Martial Dassylva

MM. Martial Dassylva, critique de théâtre de LA PRESSE et Herbert Whittaker, critique de théâtre au "Globe and Mail" de Toronto, participeront lundi, mardi et mercredi au congrès de l'Association internationale des critiques de théâtre, à titre de délégués officiels du Canada.

La réunion, qui aura lieu au Bureau central de l'UNESCO à Paris, est organisée sous les auspices de l'Institut international du théâtre.

La participation de MM. Dassylva et Whittaker est rendue possible grâce à des bourses de voyage octroyées par le Conseil des Arts du Canada.

La première journée des délibérations sera consacrée à l'étude du théâtre populaire à travers le monde.

Au cours de la seconde journée, les participants seront appelés à discuter un projet de charte pour l'AICT et à élire les membres du comité directeur pour 1969 et 1970.

Les discussions de la troisième journée portent sur le rôle et la fiction de la critique dramatique dans la société contemporaine.

Le gouvernement Trudeau survit à une motion de blâme

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée.

La motion disant textuellement ce qui suit : "Cette Chambre regrette que la mauvaise administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le ministre Kierans, responsable des Postes canadiennes.

Quant aux députés d'Opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin, Portneuf, qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la grève des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumise par un des membres du Nouveau parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

Se référant aux délais inhabituels du courrier depuis que le ministre Kierans a apporté certains changements l'hiver dernier, M. Macquarrie a lancé: "Le courrier s'accumule et le moral se détériore."

Les plus importants de ces changements sont la semaine de cinq jours au lieu de six dans la livraison du courrier, la fermeture des petits bureaux de poste et la hausse du service.

M. Kierans

Intervenant au débat, M. Kierans a admis que beaucoup des griefs formulés au sujet du service postal étaient fondés. Toutefois, il a commenté que la situation résultait de la négligence des administrations précédentes.

Il a notamment blâmé l'ancien gouvernement conservateur, dirigé par M. John Diefenbaker, de n'avoir à peu près rien fait pour améliorer le service postal durant les cinq années de son règne.

Le ministre a par ailleurs souligné que la crise qui sévit actuellement au Canada dans ce service ne lui est pas particulière mais qu'elle existe dans tous les pays du monde.

Il a ajouté que si des changements majeurs n'avaient pas été apportés par le gouvernement actuel, le déficit des Postes aurait été de l'ordre de $500,000,000 en 1975.

M. Caouette

Pour sa part M. Caouette a lancé à la blague que M. Kierans était parvenu à faire l'unité au Canada depuis qu'il a apporté ses changements dans le service postal.

"Jamais, a dit le leader créditiste, on aura vu une unité nationale aussi uniforme. Tout le monde est enragé après le service des postes."

Cette opinion ne devait pas être endossée par l'un de ses collègues, M. Godin qui, plus tard, déclarait que le "service de la Poste canadienne est l'un des meilleurs au monde".

Il ajoutait qu'à son avis le service est excellent et que les délais dans la livraison sont notamment dus à la grève d'Air Canada.

Le député créditiste a toutefois déploré la décision du ministère de fermer les petits bureaux de poste qui s'avèrent très pratiques, selon lui, en certains endroits.

M. Barry Mather NPD-Surrey a décrit la politique postale du gouvernement Trudeau comme étant celle qui mécontente le plus les Canadiens.

Quant à M. Gordon Ritchie PC-Dauphin, il a soutenu que les Canadiens n'ont jamais payé autant et reçu moins pour le service postal qu'aujourd'hui.

Il a, lui aussi, reproché à M. Kierans d'avoir, par sa politique, sapé le moral des employés des Postes.

Un député libéral, M. Corbin, de Madawaska-Victoria, tout en accordant sa pleine confiance au ministre a toutefois déclaré qu'il avait parfois l'impression que M. Kierans se faisait "laver le cerveau" par certains fonctionnaires.

Il a fait état de la décision de fermer un bureau de poste situé dans le centre de la ville d'Edmundston. Selon lui, il s'agit là d'une décision discutable.

Les eaux de l'Arctique posent un problème de droit international

— *Pierre Elliott Trudeau*

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans prendre parti lui-même pour ou contre la souveraineté "absolue" du Canada dans les eaux de l'Arctique, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a proclamé hier à la Chambre des communes que "les divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Cette déclaration, promise depuis quelques mois, devait en principe rassurer tous les tenants de la souveraineté canadienne dans l'Arctique. C'est donc avec étonnement, scepticisme et inquiétude que les députés de l'opposition ont écouté le premier ministre.

On se souvient que deux jours plus tôt, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, avait rassuré les parlementaires en soutenant qu'en demandant au Canada de faire circuler un pétrolier dans l'Arctique, des intérêts américains avaient assuré "une reconnaissance de facto" de la souveraineté canadienne dans cette région d'extrême-nord.

Ce qui est, on n'est pas souverain

Comme il l'a déjà fait, M. Trudeau a réaffirmé hier la souveraineté pleine et entière du Canada sur le sol de l'Arctique, soit la partie continentale et les îles de l'archipel. Il a soutenu qu'aucun pays n'a mis en doute la souveraineté canadienne sur ces territoires.

Il en est de même, a-t-il ajouté, des ressources sous-marines dans l'Arctique canadien, comme c'est le cas partout ailleurs en vertu de la convention de Genève en ce qui concerne le plateau continental. "Les droits souverains du Canada sur le plateau continental de l'Arctique découlent de la souveraineté canadienne sur les terres adjacentes", a expliqué le premier ministre dans un texte rédigé d'avance.

Mais, dès qu'il a été question des eaux de l'Arctique, M. Trudeau est devenu beaucoup plus prudent dans ses remarques :

Il a rappelé d'abord une déclaration de principe faite en 1958 par le ministre chargé de l'Arctique, M. Alvin Hamilton : "Le territoire au nord du Canada, y compris les îles et les eaux autour et entre ces îles, sont considérés comme nôtres et il n'y a aucun doute dans l'esprit du gouvernement, ni, je crois, dans l'esprit des gouvernements précédents, que ces terres sont propriété nationale".

Après ce rappel de la position gouvernementale en 1958, M. Trudeau a exposé l'autre point de vue : "D'autre part, a-t-il dit, on sait que tous les pays ne sont pas disposés à reconnaître que les eaux qui baignent les îles de l'archipel sont des eaux intérieures sur lesquelles la souveraineté du Canada est absolue".

"L'opinion contraire veut que la souveraineté du Canada se limite à la mer territoriale entourant chacune des îles. Le droit maritime est une matière complexe qui peut donner lieu, cela se conçoit, à quelques divergences d'opinion. Bien entendu, de telles divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Le projet Manhattan

Comme la souveraineté canadienne dans l'Arctique a été remise en question à cause du projet Manhattan, le pétrolier qui doit traverser l'Arctique au cours de l'été, le premier ministre a fait allusion à cette "initiative" américaine.

Contrairement à M. Chrétien, il y a deux jours, M. Trudeau n'a mentionné en aucune façon que les Américains avaient demandé la permission au Canada pour faire ce voyage. Il a plutôt dit ceci : "Les compagnies d'huile intéressées et la garde côtière américaine ont consulté les autorités canadiennes dans l'organisation de cette opération.

"Le Canada se doit, a également déclaré le chef du gouvernement, d'encourager une telle initiative au lieu d'en restreindre le déroulement."

Une vive déception

Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield s'est dit vivement déçu de la déclaration gouvernementale, compte tenu de l'interprétation qu'il a pu en retirer, puisqu'il a estimé en premier lieu que le premier ministre s'est exprimé de façon ambiguë.

Pour M. Stanfield, la déclaration de M. Trudeau peut signifier l'abandon par le gouvernement de la position défendue en 1958, puisque jusqu'à maintenant il n'a jamais été question de suivre scrupuleusement les principes de la loi internationale.

"Si mon interprétation est bonne, je demande pourquoi le gouvernement a abandonné cette position", a dit M. Stanfield.

Le leader néo-démoc T.C. Douglas, a lui aussi, parl de la déclaration du premier mini...e.

"Il me semble que s'il y a des doutes légaux de la souveraineté canadienne dans ces régions, le gouvernement serait bien avisé d'établir sa souveraineté et de permettre aux autres pays qui voudraient contester cette position d'apporter le problème devant les tribunaux internationaux pour obtenir un jugement.

"Il me semble, a poursuivi M. Douglas, qu'en laissant cette question en suspens, nous invitons presque quelqu'un d'autre à suggérer que nous n'avons pas juridiction et qu'il s'agit d'un problème sur lequel nous sommes prêts à faire des compromis. Je pense que le gouvernement doit présenter une position tout à fait claire."

Le chef créditiste, M. Réal Caouette, a fait également quelques remarques. Il a déploré comme ses deux collègues de l'opposition certaines ambiguïtés dans la déclaration du premier ministre.

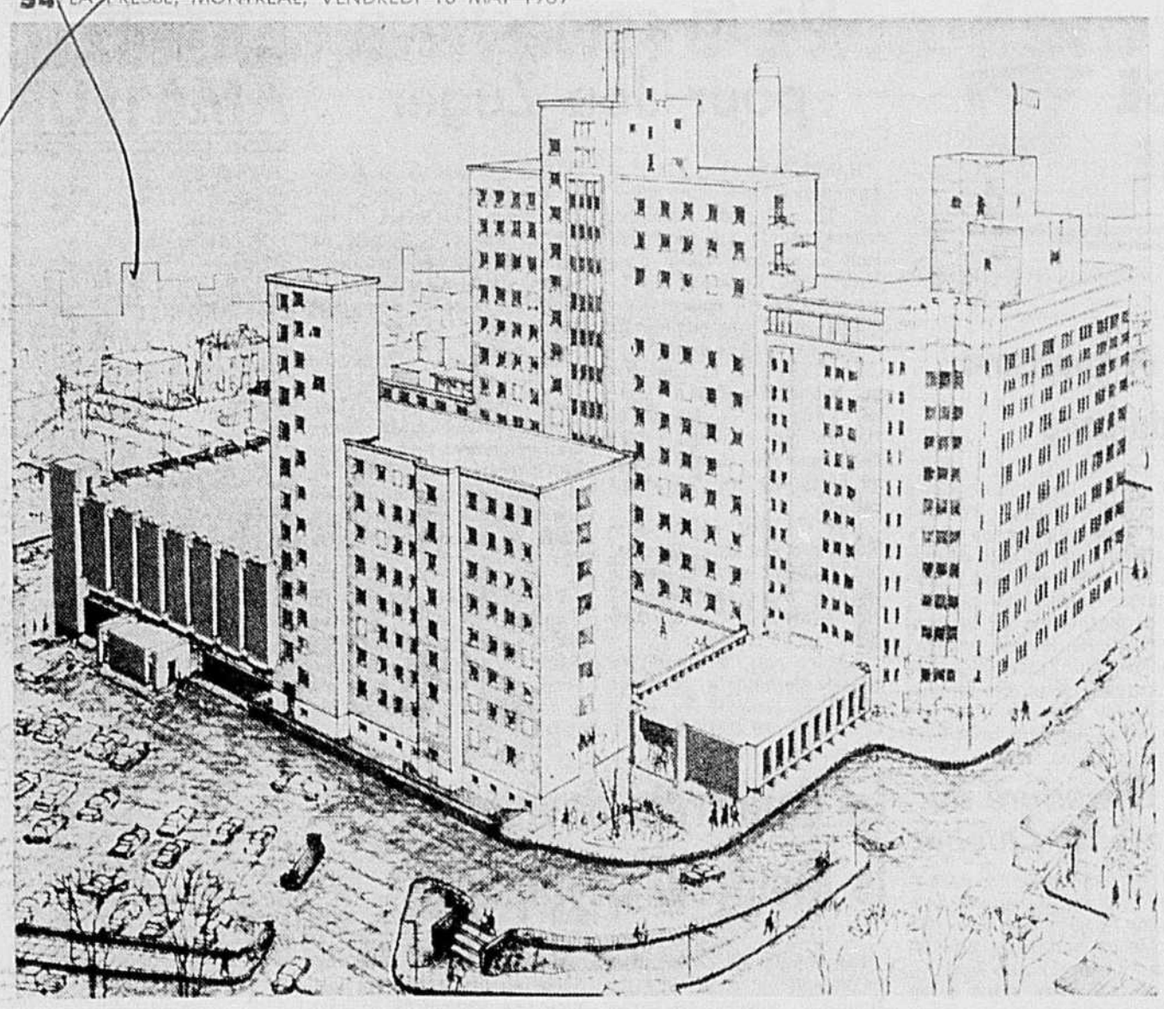

Cette vignette illustre le programme d'expansion annoncé par le "Montreal Children's Hospital". Le corps principal de l'hôpital (à droite) et la résidence actuelle des infirmières — qui sera abolie — (à gauche) seront reliés par une entrée donnant rue Tupper et courant le long et à la place de l'actuelle rue Closse, entre Tupper et Dorchester. Une partie de la résidence actuelle sera démolie pour faire place (à l'extrême gauche) à des locaux pour les soins d'urgence et externes, ainsi qu'à des laboratoires de recherches.

Projet d'expansion de $12 millions au "Montreal Children's Hospital"

par Jean-Paul BROUSSEAU

Le "Montreal Children's Hospital" lancera en novembre prochain une souscription de $4,000,000 en vue d'un programme d'expansion d'un coût total de $12,000,000 lequel permettra d'améliorer les services de consultation externes, les soins d'urgence, ainsi que les installations de recherche médicale.

Depuis quelque temps déjà, l'hôpital a fait l'acquisition des terrains adjacents à l'est, et délimités par les rues Tupper, Dorchester, Closse et Sussex. La ville de Montréal procèdera à l'expropriation d'une partie de ce terrain en vue d'élargir le boulevard Dorchester, et de faire déboucher directement la rue Sussex sur le terminus d'autobus Atwater. En échange, l'hôpital espère obtenir de la ville le tronçon de la rue Closse entre Dorchester et Tupper. C'est précisément là que s'élèveront les nouvelles structures.

La nouvelle construction aura son entrée principale donnant sur la place Cabot. A l'entree, les visiteurs se dirigeront sur des tapis roulants soit à l'est, vers les locaux actuels pour malades hospitalisés, soit à l'ouest, dans la nouvelle construction, vers les services de consultation externe.

Grâce à son affiliation à l'Université McGill comme hôpital d'enseignement, et grâce à l'appui de trois autres hôpitaux affiliés à McGill, le "Montreal Children's Hospital" a pu présenter au gouvernement provincial à titre urgent son projet d'expansion, et par l'entremise de Québec, à Ottawa, en vue de l'obtension d'une subvention tel que prévu au Fonds de ressources pour la santé.

Les autorités de l'hôpital prévoient que l'appui du gouvernement s'élèvera à $6.5 millions. Le reste du coût sera comblé par $1.5 million du fonds de dotation de l'hôpital réservé à la construction, et par les $4 millions devant provenir de la souscription de novembre prochain.

Le programme de construction, selon le président du conseil d'administration M. Anson C. McKim, devrait débuter vers la mi-1970 et être complété douze mois plus tard.

Tout le programme d'expansion est consacré à l'amélioration des soins aux malades externes, aux services d'urgence ainsi qu'aux locaux destinés à la recherche, et n'occasionnera l'addition que de onze lits aux 347 lits actuels de l'établissement.

Il semble que le programme d'expansion réponde à des besoins pressants dans ces domaines.

Au chapitre des visites externes au service d'urgence, le nombre de cas traités est passé de 66,954 en 1958 à 167, 342 en 1968, une augmentation de 150 p. cent dans cette décennie.

Dans le domane des sons de dagnostc, les salles d'examen, comme nous avons pu le constater après la conférence de presse, sont exigues et peu nombreuses pour l'encombrement actuel de l'hôpital.

Enfin, en ce qui a trait aux locaux réservés à la recherche, ils sont actuellement arrachés ici et là dans l'hôpital aux autres services; ainsi, nous avons pu constater que le laboratoire de génétique que dirige le Dr Scrivers occupe un local d'environ 1,600 pieds carrés chargés d'appareils et de matériel — et ce laboratoire accommode 15 personnes !

De plus, l'hôpital reçoit, à cause de la nature spéciale de ses soins, les cas de naissances prématurées venant d'une vingtaine d'hôpitaux de la région montréalaise, quand ce n'est pas de l'Etat de New York.

Dans les nouveaux locaux, les autorités prévoient l'installation d'une clinique pour le soin aux enfants brûlés, service dont le besoin se fait sentir à l'hôpital et qui n'existe pas dans la région.

L'expansion de l'hôpital englobera les locaux actuellement réservés à la résidence des infirmières, qui peut être abolie par suite de la mise en vigueur du nouveau programme d'étude des CEGEP. La résidence, telle qu'elle existe actuellement, sera partiellement démoli du côté sud, et le reste sera annexé, via les nouvelles constructions, au corps actuel de l'hôpital.

Cardinal a-t-il oui ou non loué l'avion du gouvernement ?

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Avec moi, il ne faudra pas se surprendre: il y en aura d'autres précédents!"

Telle est la remarque qu'a lancée, hier, sur un ton arrogant, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, à un journaliste de LA PRESSE qui l'interrogeait sur la location du réacté du gouvernement, mieux connu sous le nom de DH-125.

Le journaliste venait de faire remarquer à M. Cardinal que la location de cet avion à des fins personnelles, par un ministre du gouvernement, constituait, d'après les autorités du ministère des Transports et Communications, un précédent.

Quelques minutes auparavant, le ministre de l'Education s'était vu reprocher à l'Assemblée nationale par le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, d'avoir utilisé en fin de semaine le DH-125 à des fins électorales.

M. Laporte faisait allusion au fait que le réacté a été utilisé dimanche pour conduire quatre journalistes de Québec à Val d'Or.

Ces quatre journalistes, qui avaient été invités à assister dimanche soir à l'assemblée publique de M. Cardinal à Rouyn, devaient à l'origine prendre place sur un Cessna loué d'une compagnie privée par M. Cardinal. A cause du mauvais temps qui aurait rendu une envolée en Cessna risquée, ces quatre journalistes prirent finalement place à bord du DH-125.

A la suite de l'assemblée publique à Rouyn, M. Cardinal revint à Montréal à bord du DH-125 tandis que les quatre journalistes regagnaient la capitale provinciale à bord du Beechcraft, emprunté le matin par M. Cardinal pour aller à Rouyn. Ce Beechcraft appartenait à une compagnie privée.

C'est en se référant à ces incidents que le leader de l'opposition s'est d'abord attaqué à M. Cardinal. "Il y a actuellement, a dit M. Laporte, un ministre qui se sert d'un avion du gouvernement aux frais des contribuables pour faire sa campagne."

L'intervention de M. Laporte devait soulever des protestations de la part des députés ministériels et M. Cardinal devait finalement dire: "Les renseignements que le député de Chambly possède sont inexacts."

A quels renseignements M. Cardinal se référait-il?

On l'ignore officiellement. Certains prétendent que le DH-125 aurait été loué par un officier du ministère de l'Education à des fins officielles, mais cette hypothèse est contredite par le ministre lui-même.

Au cours d'une entrevue, M. Cardinal a bel et bien avoué en effet que le réacté a été loué par son organisation et que le gouvernement sera payé.

"C'est mon organisation qui a loué le DH-125, a dit M. Cardinal. C'est clair! Il a été loué! Et c'est mon organisation qui va payer!"

Chose incompréhensible, un porte-parole du ministère de l'Education prétend bel et bien que l'avion a été loué à des fins officielles !

Et, pendant ce temps-là, un autre porte-parole, celui-là du ministère des Transports et Communications soutient, pour sa part, qu'il est impossible qu'un ministre loue un avion à des fins personnelles ou même électorales.

"Ca ne s'est jamais produit, dit le fonctionnaire. Il y avait même une entente à ce sujet entre MM. Jean Lesage et Daniel Johnson pour les périodes électorales!

"C'est faux! Ca s'est déjà produit", dit pour sa part M. Cardinal lorsqu'on lui cite les propos de ce fonctionnaire. "Le maire Jean Drapeau a lui-même loué le DH-125 pour aller au Mexique", précise le ministre."

Toujours au journaliste de LA PRESSE qui demande ensuite à un autre porte-parole du ministère des Transports et Communications "est-ce exact que M. Drapeau a loué le DH-125?", on répond un peu plus tard: "Ce n'est pas vrai!"

Le même porte-parole ajoute: "Il n'est jamais arrivé qu'une personne ou une compagnie loue le DH-125!"

Et, le ministre de l'Education, lui, dit: "C'est déjà arrivé. Informez-vous!"

Air Canada :

Mackasey assiste aux négociations à titre d'observateur

Le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, est arrivé à Montréal hier pour suivre de plus près les négociations qui se déroulent entre Air Canada et l'Association internationale des machinistes, en présence de deux médiateurs fédéraux.

M. Mackasey a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de prendre une part active aux pourparlers. Il se considère un observateur. Il a dit que les "choses allaient relativement bien". Il y a eu progrès sensible au cours des dernières heures.

Les deux parties sont virtuellement demeurées cloitrées dans leurs suites respectives de l'hôtel Reine Elisabeth, tandis que les médiateurs, MM. Bernard Wilson et William Kelly, faisaient la navette d'un groupe à l'autre, soumettant des suggestions et rapportant des contre-propositions.

Tous les participants aux discussions ont refusé de faire le moindre commentaire pendant la journée et on ignorait encore hier soir si les tentatives allaient se poursuivre durant la nuit.

On devait toutefois apprendre que MM. Wilson et Kelly ont promis de garder le secret le plus absolu sur le déroulement des négociations; de leur côté, Air Canada et le syndicat des mécaniciens ont accepté de ne publier aucun communiqué avant le règlement du conflit.

Les 6,300 mécaniciens de la compagnie aérienne sont en grève depuis le 20 avril et la question des augmentations de salaires demeure le point crucial de ces négociations qui ont déjà été interrompues à quelques reprises.

Entretemps, les mécaniciens appartenant au même syndicat mais travaillant pour d'autres compagnies se sont vus traiter de "briseurs de grève" par leurs confrères d'Air Canada. La mise en place de lignes aériennes supplémentaires pour pallier à la déficience de cette compagnie oblige en effet le personnel des autres sociétés aériennes à faire un grand nombre d'heures supplémentaires. Et le syndicat a expressément demandé à ces mécaniciens de s'en tenir à la stricte observance des horaires que leur impose leur contrat.

Délégué du Canada au congrès de l'AICT

Martial Dassylva

MM. Martial Dassylva, critique de théâtre de LA PRESSE et Herbert Whittaker, critique de théâtre au "Globe and Mail" de Toronto, participeront lundi, mardi et mercredi au congrès de l'Association internationale des critiques de théâtre, à titre de délégués officiels du Canada.

La réunion, qui aura lieu au Bureau central de l'UNESCO à Paris, est organisée sous les auspices de l'Institut international du théâtre.

La participation de MM. Dassylva et Whittaker est rendue possible grâce à des bourses de voyage octroyées par le Conseil des Arts du Canada.

La première journée des délibérations sera consacrée à l'étude du théâtre populaire à travers le monde.

Au cours de la seconde journée, les participants seront appelés à discuter un projet de charte pour l'AICT et à élire les membres du comité directeur pour 1969 et 1970.

Les discussions de la troisième journée portent sur le rôle et la fiction de la critique dramatique dans la société contemporaine.

Le gouvernement Trudeau survit à une motion de blâme

OTTAWA (PC) — Les Communes ont repoussé hier soir par un vote de 99 à 67 une motion de censure dirigée contre le gouvernement et tout particulièrement le ministre des Communications, M. Eric Kierans, en raison de la présumée inefficacité du service postal.

Cette motion présentée par M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough a été débattue jusqu'à l'ajournement en soirée.

La motion disant textuellement ce qui suit : "Cette Chambre regrette que la mauvaise administration par le gouvernement du service postal impose au pays un service qui continue à se détériorer tout en coûtant toujours plus cher au public et contribue à la démoralisation du personnel des postes".

M. Godin

Les 99 députés ministériels présents aux Communes lors de la mise aux voix de la motion de censure ont réitéré leur confiance envers le ministre Kierans, responsable des Postes canadiennes.

Quant aux députés d'Opposition, conservateurs, néo-démocrates et créditistes ils ont appuyé la motion.

Toutefois, l'un des cinq créditistes présents aux Communes, M. Roland Godin, Portneuf, qui avait, contrairement à son chef, M. Réal Caouette, souligné l'excellence du service postal actuel et attribué les délais dans la livraison du courrier en grande partie à la grève des employés d'Air Canada, n'a pas utilisé son droit de vote.

Précédemment, les Communes avaient repoussé, par un vote identique, un amendement à la motion principale, soumise par un des membres du Nouveau parti démocratique.

Cet amendement visait à préciser dans la motion à l'étude que l'actuel service postal menace la survie de maints commerces, corporations, publications, etc.

En présentant sa motion, M. Macquarrie a déclaré qu'il n'y avait qu'à lire les journaux, à écouter les protestations des commerçants et à recevoir son propre courrier pour comprendre comment fonctionne le service postal qui est, selon lui, beaucoup plus dispendieux et moins efficace qu'avant.

Se référant aux délais inhabituels du courrier depuis que le ministre Kierans a apporté certains changements l'hiver dernier, M. Macquarrie a lancé: "Le courrier s'accumule et le moral se détériore."

Les plus importants de ces changements sont la semaine de cinq jours au lieu de six dans la livraison du courrier, la fermeture des petits bureaux de poste et la hausse du service.

M. Kierans

Intervenant au débat, M. Kierans a admis que beaucoup des griefs formulés au sujet du service postal étaient fondés. Toutefois, il a commenté que la situation résultait de la négligence des administrations précédentes.

Il a notamment blâmé l'ancien gouvernement conservateur, dirigé par M. John Diefenbaker, de n'avoir à peu près rien fait pour améliorer le service postal durant les cinq années de son règne.

Le ministre a par ailleurs souligné que la crise qui sévit actuellement au Canada dans ce service ne lui est pas particulière mais qu'elle existe dans tous les pays du monde.

Il a ajouté que si des changements majeurs n'avaient pas été apportés par le gouvernement actuel, le déficit des Postes aurait été de l'ordre de $500,000,000 en 1975.

M. Caouette

Pour sa part M. Caouette a lancé à la blague que M. Kierans était parvenu à faire l'unité au Canada depuis qu'il a apporté ses changements dans le service postal.

"Jamais, a dit le leader créditiste, on aura vu une unité nationale aussi uniforme. Tout le monde est enragé après le service des postes."

Cette opinion ne devait pas être endossée par l'un de ses collègues, M. Godin qui, plus tard, déclarait que le "service de la Poste canadienne est l'un des meilleurs au monde".

Il ajoutait qu'à son avis le service est excellent et que les délais dans la livraison sont notamment dus à la grève d'Air Canada.

Le député créditiste a toutefois déploré la décision du ministère de fermer les petits bureaux de poste qui s'avèrent très pratiques, selon lui, en certains endroits.

M. Barry Mather NPD-Surrey a décrit la politique postale du gouvernement Trudeau comme étant celle qui mécontente le plus les Canadiens.

Quant à M. Gordon Ritchie PC-Dauphin, il a soutenu que les Canadiens n'ont jamais payé autant et reçu moins pour le service postal qu'aujourd'hui.

Il a, lui aussi, reproché à M. Kierans d'avoir, par sa politique, sapé le moral des employés des Postes.

Un député libéral, M. Corbin, de Madawaska - Victoria, tout en accordant sa pleine confiance au ministre a toutefois déclaré qu'il avait parfois l'impression que M. Kierans se faisait "laver le cerveau" par certains fonctionnaires.

Il a fait état de la décision de fermer un bureau de poste situé dans le centre de la ville d'Edmundston. Selon lui, il s'agit là d'une décision discutable.

Les eaux de l'Arctique posent un problème de droit international

— *Pierre Elliott Trudeau*

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans prendre parti lui-même pour ou contre la souveraineté "absolue" du Canada dans les eaux de l'Arctique, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a proclamé hier à la Chambre des communes que "les divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Cette déclaration, promise depuis quelques mois, devait en principe rassurer tous les tenants de la souveraineté canadienne dans l'Arctique. C'est donc avec étonnement, scepticisme et inquiétude que les députés de l'opposition ont écouté le premier ministre.

On se souvient que deux jours plus tôt, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, avait rassuré les parlementaires en soutenant qu'en demandant au Canada de faire circuler un pétrolier dans l'Arctique, des intérêts américains avaient assuré "une reconnaissance de facto" de la souveraineté canadienne dans cette région d'extrême-nord.

Ce qui est, on n'est pas souverain

Comme il l'a déjà fait, M. Trudeau a réaffirmé hier la souveraineté pleine et entière du Canada sur le sol de l'Arctique, soit la partie continentale et les îles de l'archipel. Il a soutenu qu'aucun pays n'a mis en doute la souveraineté canadienne sur ces territoires.

Il en est de même, a-t-il ajouté, des ressources sous-marines dans l'Arctique canadien, comme c'est le cas partout ailleurs en vertu de la convention de Genève en ce qui concerne le plateau continental. "Les droits souverains du Canada sur le plateau continental de l'Arctique découlent de la souveraineté canadienne sur les terres adjacentes", a expliqué le premier ministre dans un texte rédigé d'avance.

Mais, dès qu'il a été question des eaux de l'Arctique, M. Trudeau est devenu beaucoup plus prudent dans ses remarques :

Il a rappelé d'abord une déclaration de principe faite en 1958 par le ministre chargé de l'Arctique, M. Alvin Hamilton : "Le territoire au nord du Canada, y compris les îles et les eaux autour et entre ces îles, sont considérés comme nôtres et il n'y a aucun doute dans l'esprit du gouvernement, ni, je crois, dans l'esprit des gouvernements précédents, que ces terres sont propriété nationale".

Après ce rappel de la position gouvernementale en 1958, M. Trudeau a exposé l'autre point de vue : "D'autre part, a-t-il dit, on sait que tous les pays ne sont pas disposés à reconnaître que les eaux qui baignent les îles de l'archipel sont des eaux intérieures sur lesquelles la souveraineté du Canada est absolue".

"L'opinion contraire veut que la souveraineté du Canada se limite à la mer territoriale entourant chacune des îles. Le droit maritime est une matière complexe qui peut donner lieu, cela se conçoit, à quelques divergences d'opinion. Bien entendu, de telles divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international".

Le projet Manhattan

Comme la souveraineté canadienne dans l'Arctique a été remise en question à cause du projet Manhattan, le pétrolier qui doit traverser l'Arctique au cours de l'été, le premier ministre a fait allusion à cette "initiative" américaine.

Contrairement à M. Chrétien, il y a deux jours, M. Trudeau n'a mentionné en aucune façon que les Américains avaient demandé la permission au Canada pour faire ce voyage. Il a plutôt dit ceci : "Les compagnies d'huile intéressées et la garde côtière américaine ont consulté les autorités canadiennes dans l'organisation de cette opération.

"Le Canada se doit, a également déclaré le chef du gouvernement, d'encourager une telle initiative au lieu d'en restreindre le déroulement."

Une vive déception

Le chef de l'opposition officielle, M. Robert Stanfield s'est dit vivement déçu de la déclaration gouvernementale, compte tenu de l'interprétation qu'il a pu en retirer, puisqu'il a estimé en premier lieu que le premier ministre s'est exprimé de façon ambigue.

Pour M. Stanfield, la déclaration de M. Trudeau peut signifier l'abandon par le gouvernement de la position défendue en 1958, puisque jusqu'à maintenant il n'a jamais été question de suivre scrupuleusement les principes de la loi internationale.

"Si mon interprétation est bonne, je demande pourquoi le gouvernement a abandonné cette position", a dit M. Stanfield.

Le leader néo-démoc[illegible] T.C. Douglas, a lui aussi, parl[illegible] de la déclaration du premier mini[illegible]e.

"Il me semble que s'il y a des doutes légaux de la souveraineté canadienne dans ces régions, le gouvernement serait bien avisé d'établir sa souveraineté et de permettre aux autres pays qui voudraient contester cette position d'apporter le problème devant les tribunaux internationaux pour obtenir un jugement.

"Il me semble, a poursuivi M. Douglas, qu'en laissant cette question en suspens, nous invitons presque quelqu'un d'autre à suggérer que nous n'avons pas juridiction et qu'il s'agit d'un problème sur lequel nous sommes prêts à faire des compromis. Je pense que le gouvernement doit présenter une position tout à fait claire."

Le chef créditiste, M. Réal Caouette, a fait également quelques remarques. Il a déploré comme ses deux collègues de l'opposition certaines ambiguités dans la déclaration du premier ministre.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

AEBY (Charles) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Aeby, époux de Dorothy Clark, demeurant à 6840 de Monts. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2805 rue Allard à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Emilia) — Au Lac des Seigneurs, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Armand Aubry, née Emilia Lenoir, demeurant à la Villa du Soleil. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel et Fils, 400, rue Labelle, St-Jérôme, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Lacs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELEC (Edouard-Charles) — A Montréal le 15 mai 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Edouard-Charles Bélec, époux de Annette Vincent; demeurant à 801, 2e av. Verdun; père de Louise (Mme J. Gervais), Andrée (Mme F. Routledge. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons Alfred Dallaire Inc., 4500, av. Verdun, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Joseph) — A Laprairie, le 15 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Boyer, époux de Gilberte Gravel, demeurant 556, Chemin St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin Enrg. 425, chemin St-Jean à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Willie) — A Bienville, le mai 1969, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Willie Bilodeau, ex-officier de cales sèches à la Davy Ship Building; époux de feu dame Edith Larivée; demeurant à 129, rue St-Joseph, à Lauzon; père de Jeanne (Mme Josephat Vallières), et Rita (Mme Philippe Fleury). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilbert et Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à Bienville, à 2 h 45, pour se rendre à l'église de Bienville, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera ré-exposée aux salons Patrick Provencher, 4240 Adam, dimanche le 18 courant.

CHABOT (Jules) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Jules Chabot, époux de Germaise Charpentier; père de Roland; frère de Mme Alphonse Lemieux (Bernadette); Mme Gaétan Caouette (Juliette), Hervé, Rita, Mme Paul Dion (Annette) Mme Louis-Philippe Simard (Fernande), Mme Guy Lavigne (Paulette), beau-frère : Sabin Charpentier, M. et Mme Alexis Savaria, M. et Mme Edouard Lambert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Odilon Cassidy, Ste-Justine, comté Dorchester pour se rendre à l'église de Ste-Justine, où le service sera célébré à 3 heures p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Frère Joseph) — Au Centre Hospitalier Champagneur, de Joliette, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, 8 mois, est décédé Frère Joseph Charette, clerc de Saint-Viateur. La dépouille mortelle est exposée à l'Institution des Sourds de Montréal, 7400 boul. Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant, à 8 30 h. a.m., à la Chapelle de l'Institution, et de là au cimetière de la Congrégation, à Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Aubry et Fils, Rigaud.

CLERMONT (Paul) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, ancien directeur de la Recommandation, Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant rue Earnscliffe, N.-D.-G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, et avenue Notre-Dame-de-Grâce 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Léontine) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Léontine Corbeil, fille de feu Félix Corbeil et de feu Josephine Lamer; demeurant 6654 Beaulieu. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Florette) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 58 ans, est décédée Florette Valcourt, épouse de Augustin Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Enrg., 130, est boul. Henri-Bourassa, à 11 h., pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré à 11 h 15, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCHESNE (Robert) — Subitement à St-Laurent, le 15 mai 1969, à l'âge de 26 ans, est décédé Robert (Bobby) Courchesne, fils de Alcide Courchesne, bijoutier de la rue Notre-Dame ouest, et de Régina Dudd, frère de Diane. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Blanche) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 80 ans 6 mois, est décédée Blanche Duchesne, épouse de feu Arthur Couture; demeurant à 2425 Louis-Veuillot, mère de Laurence (Mme Armand Richard), Gilberte, Maurice et Gilbert. Elle laisse dans le deuil ses brus Stella Cassidy et Cécile Delisle ainsi que 4 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau, angle Lacordaire, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAZE (Agnès) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alphéus Dazé, née Agnès Paquette; demeurant 563 St-Arsène. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, boulevard Crémazie est à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMONTIGNY (Télesphore) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Télesphore Demontigny, époux de Dorilda Provost, demeurant à 4901, Notre-Dame ouest, père de Simonne (Mme Marcel Henes), Georgette (Mme Alfred Giroux), Rollande, (Mme Lucien Nadon), deux fils, René et Réal Demontigny, un gendre, Gérard Provost. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Limitée, 4505, rue Notre-Dame ouest. à 9.45 h., pour se rendre à l'église Saint-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE KAIRELLE (Catherine) — A St-Vincent-de-Paul, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Mme Emile De Kairelle, née Catherine Putmans, demeurant à 3869 Morin, St-Vincent-de-Paul. Elle laisse dans le deuil son fils Modeste et son épouse Thérèse Boulé, ainsi que Mme Léon Donfut (Augusta). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc. 11130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAULNIERS (Pierre-Lesieur) — A Montréal, le 15 mai 1969, est décédé M. Pierre-Lesieur Desaulniers, époux de Blanche Gélinas, père de Germaine, Berthe, Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet Inc. 1922, boulevard Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLIERES (Bruno) — A St-Bruno, le 13 mai 1969 à l'âge de 74 ans 2 mois est décédé M. Bruno Deslières, époux de feu Emma Ricard; demeurant au 695 Grand boulevard ouest à St-Bruno. Il laisse dans le deuil ses enfants: Hector, Suzanne Savaria, Florio, Fleur-Ange Riendeau, Claude, Thérèse Savaria, Sylvio, Rita Bissonnette, Florianne (Mme Maurice Michaud), Conrad, Mariette Brunelle, Aurèle, Claire Lajoie, Denise (Mme Florian Burelle), Eloi, Yvette Pilette, Jeannine Wilson, Jean-Marie, Madeleine Pintal et ainsi que 38 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Tétreault et Fils Ltée, 1559, rue Montarville, à St-Bruno, à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Albert) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Dubuc, époux d'Yvonne Garand; demeurant à 4767 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505, rue Notre-Dame ouest. à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHAINE (Eugénie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve L. J. A. Duchaine, née Eugénie Paquette; demeurant à 9010 Foucher, mère de Mme Léonce Simard (Rita), Mme François Lalande (Lucille), Yvette, Thérèse, Georges et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIER (Pamphile) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Pamphile Fortier, époux d'Annette Gohier, père de Bernard, Gilles, Guy, André, Yolande (Mme Roger Bédard), Richard, Marcelle (Mme Jacques Payette), Claude et Monique, il laisse dans le deuil ses brus et ses gendres, ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse angle 11e Avenue, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Eugène, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Fréchette, fille de feu Jimmy Fréchette, et de feu Ludivine Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, Saint-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Joseph) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Joseph Gagné, époux de Florence Provost, demeurant à 1498 Dézéry. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée 3198, rue Ontario est. pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Edouard) — A Ville Laval, le 13 mai 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Edouard Grenier, époux de feu Eva Pharand, demeurant 8825 rue Gravel, à St-François, Ville Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., 11130, boul. Pie IX, Montréal-Nord. à 8.40 h., pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Célie) — A Repentigny, le 15 mai 1969, est décédée Célie Hénault, épouse de Joseph Guérard, demeurant 691, rue Maurice, mère de Mme Jean Levesque (Cécile) et Mme Fernand Rivest (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. et Yvon Champagne 222, rue Notre-Dame-des-Champs pour se rendre à l'église Précieux-Sang où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Hermine Lacas-Lapointe

A la douce mémoire d'une épouse remarquable et d'une mère inoubliable. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présente est-elle demeurée au coeur des siens. Une messe anniversaire sera chantée en l'église de l'Immaculée-Conception, samedi le 17 mai à 9 hrs a.m. Parents et amis, vous qui l'avez connue et aimée, votre présence sera grandement appréciée. Son époux, ses enfants Claude et Lilianne et ses soeurs Marguerite et Julienne.

HUET (Alexina) — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Alcide de Huet, née Alexina Leblanc, autrefois de Ville de Léry, demeurant boulevard Bourcier, à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie et Frères Inc., 127, rue Ellice, à Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JULIEN (Irma) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Julien, née Irma Genest, demeurant rue Gauthier. Lui survivent 2 fils, Roger et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 9.40 h., pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Norah) — Subitement, à sa demeure, à Longueuil, le vendredi 16 mai 1969, est décédée Norah Daly, épouse de feu Alcide Lajoie, mère de Minna, Norma (Mme R.B. Daniel), Catherine, Mme Anne Hildebrand, Charles et Ronald. Le service aura lieu samedi, à 2 p.m., à la chapelle J.W. MacGillivray and Sons 307, Riverside Drive, Saint-Lambert. Inhumation au Laurentides Memorial Gardens.

LAFONTAINE (Léo) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léo Lafontaine, époux de Pauline Lemieux, demeurant à 7511, rue Chambord, app. 3. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée. 1120 rue Jean-Talon est. à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Last-Post Fond, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amsi sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Henri) — A Dorion, le 14 mai 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Henri Lalonde, époux de Jeannette Therrien; autrefois de St-Henri; demeurant à 153, rue Galt, à Dorion; père de Mme Ronald Lauzon (Lucille), de Cornwall, Ontario et de Roger Lalonde. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Trudeau 12, rue St-Charles, à Dorion, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ANGLE-DE-BEAUMANOIR (Madeleine) — A Laval ouest, le 15 mai 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Madeleine Nicolas, épouse de feu Emmanuel L'Angle-de-Beaumanoir, demeurant chez son fils Henri, à 4111, 20e Rue, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alban Mallette et Fils. 3582, 24e rue, à Laval ouest, à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval ouest, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Dolor) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Dolor Larivée, époux en 1res noces de Adélia Emond et 2ièmes noces de Rachel Chrétien; demeurant à 8091 de Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est. à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Claire) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Claire Laurin, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Danis; demeurant à 6785 Hadley, app 10. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2805, rue Allard. à 9 h 50, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lucienne) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve J.-Elias Lavoie, née Lucienne Michaud, demeurant à 4089, avenue Marcil, N.D.G. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et Av. N.-D.-Grâce à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIR (Eva) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Anthime Leclair, née Eva Lamontagne, mère de Mme veuve Roméo Patry (Yvonne), Mme Lucien Beaumont (Estelle), Mme veuve Roméo Dupuis (Mariette), Mme Sylva Payette (Cécile) et Roméo. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée. 1120, rue Jean-Talon est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Oliva) — A Lachine, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédée Oliva Lefebvre, fille de feu Gabriel Lefebvre, et de feu Célima Laframboise, autrefois de Dorval. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine, à 11 h., pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Josephat) — Le 14 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé le jour de son 50e anniversaire de mariage, M. Josephat Legault, époux de Maria Charette, père de Madeleine (Mme Alfred Gohier), Paul de Los Angeles, et Emilien de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Vanier Rue Prétontaine, Ste-Agathe-des-Monts pour se rendre à l'église de Ste-Agathe, où le service sra célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés dy assister sans autre invitation.

LUSSIER (Georges-Ernest) — A Ville Mont St-Hilaire, le 15 mai 1969, est décédé M. Georges-Ernest Lussier, époux en 1re noces de feu Gabrielle Fauteux et en 2e noces de feu Dolorès Morin. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Albany Larivée, 234, boul. Richelieu, à Ville Mont St-Hilaire, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPAGE (Georges) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Georges Lepage, époux de feu Alphéda Brisson; demeurant au 2387 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée. 3198 est, rue Ontario. pour se rendre à l'église Notre-Dame de L'Assomption, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Réjean) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Réjean Lemieux, fils de feu Napoléon Lemieux et de feu Alice Courteau; demeurant à 3095 Bossuet, frère de Gérard, André, Marcel, Rejeanne (Mme Gaston Laforest); il laisse dans le deuil sa tante, Mme Henri Courteau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 5805, rue Boileau angle Lacordaire, à 9.45 h., pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Valéda) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Pierre Legault, née Valéda Legault, mère de Roger, Jean, Réal, Noël, Gabrielle, Mme Maurice Mérineau (Jeanne), Mme Théo Bélair (Pauline), Mme Roger Roy (Eliane) Mme Roger Milmore (Béatrice). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 boul. Henri-Bourassa est, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONE (Maurice Joseph "Joe") — A St-Laurent, le 15 mai 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé Maurice Joseph "Joe" Malone, époux de Mathilda (Bab) Power, père de Mme E. A. Gareau (Bernice), de Shawinigan, Joseph-Gérald et Donald-Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDONALD (Marguerite) — A Côteau Landing, le 15 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Charlie McDonald, née Marguerite Lefebvre; demeurant à 192 rue Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. E. Ménard et Fils, à Coteau Landing, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Rivière Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Emilienne) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Emilienne Marchand, fille de feu François-Xavier Marchand, et de feu Albertine Paris. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 1111, rue Laurier ouest, Outremont. à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIL (Georges) — A Laflèche, le 14 mai 1969, est décédé Georges Mercil, fils de feu Wilfrid Mercil et de feu C. Lamarre, demeurant au 1853 Duke. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ed. Darche et Fils, 3219 Grande-Allée à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERETTE (Joséphine) — A Montréal, le 14 mars 1969, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme veuve Treffié Mérette, née Joséphine Gauvin. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand 4228 rue Papineau, à 7.50 h., pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTAFERRANTE (Joseph) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 93 ans, est décédé Joseph Montaferrante, époux en 1ères noces de Marie Fclubba et en 2ièmes noces de feu Rosa Mancuso; demeurant à 751 du Collège. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2805, rue Allard, pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Gustave) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 68 ans est décédé M. Gustave Nadeau, époux de Marie-Laure Pelletier; demeurant à Hawkesbury, Ontario; il laisse dans le deuil: ses garçons: MM. Gilbert, Jocelyn et Vincent, ses filles: Marie-Anne, Marguerite et Thérèse; ses brus: Aline et Hélène; ses gendres: MM. Gilles Chaiffour, Robert Loranger et Jacques Gibeault. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est, pour se rendre à l'église St-Jean-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAIEMENT (Paul-Emile) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Paul-Emile Paiement, époux de feu Eva Demers, père de Huguette (Mme Maurice Forest) et Denise (Mme Jean-Pierre Nadon). Outre ses enfants lui survivent son père Emery Paiement, 1 frère, Roland et 1 soeur, Laurette. La dépouille mortelle sera exposée ce soir. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée. 5650, Chemin Côte-des-Neiges. pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUL-HUS (Maurice) — A Escanaba, Michigan, le 13 mai 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Maurice Paul-Hus, époux de Fleurette Caron, père de Pierre, Manon, Christian. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.A. Guilbault Inc., 5359, 11e Avenue, Rosemont. à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAWSHUK (Michel) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Michel Pawshuk, époux de Gertrude Marcoux; demeurant 5856, 9e ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 518, rue Rachel est à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

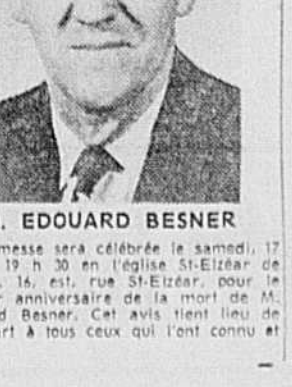

M. EDOUARD BESNER

Une messe sera célébrée le samedi, 17 mai à 19 h 30 en l'église St-Elzéar de Vimont, 16, est, rue St-Elzéar, pour le premier anniversaire de la mort de M. Edouard Besner. Cet avis tient lieu de faire-part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

PICARD (Joseph) — A Lavaltrie, le 13 mai 1969, à l'âge de 76 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph Picard, époux d'Ida Giguère, demeurant chez sa fille Jeannine, Mme Sylvio Labrecque, autrefois de Saint-Sulpice. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault 371, boul. Ange-Gardien, l'Assomption à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Sulpice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLEAU (Herméline) — A Montréal, le 13 mai 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alfred Pleau, née Herméline Baune; demeurant à 2159 Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1385 est, rue Ontario, à 9 h 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Joseph-Mendoza) — A Saint-Laurent, le 14 mai 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Joseph-Mendoza Poulin, époux de feu Ethel Ouellette; père de Mme Raymond Lalonde (Aurella). Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Boudrias et Cormier, 816 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière St-Charles, de Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Donat) — A Brownsbury, le 13 mai 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Donat Poulin, époux de Florida Tessier; demeurant à Brownsburg; frère de Albert de Hawkesbury, Ontario, Alfred de Brownsburg, Ephrem de St-Lambert, Wilfrid de Plantagenet, Ontario, Mme Hormidas Denis (Eveline, d'Ottawa, Mme David Charlebois (Clairina) de Blainville, Mme Edouard Ayotte (Emilia) de Blainville. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bertrand Ladouceur, 294, rue Hôtel-de-Ville à Brownsburg, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Philippe d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Fabiola) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Alexandre Primeau, née Fabiola Dagenais, demeurant à 23 St-Hubert, Pont-Viau, Ville Laval. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Albert et son épouse Albertine Delandre, Mme veuve Adrien Girard (Emma), Simonne (Mme Julien Chapleau), Hermina (Mme Benoit Loiselle), Robert et son épouse Jacqueline Dansereau, Augustine (Mme Henri Paquette), René et son épouse Henriette Turcotte. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 est, boulevard Henri-Bourassa à 10 h., pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Calixte) — A Chambly, le 14 mai 1969, à l'âge de 89 ans 7 mois, est décédé M. Calixte Raymond, époux en 1ères noces de feu Adèle Touchette, et en 2es noces de feu Rose Roy. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils, 330, rue Martel, pour se rendre à l'église paroissiale Saint-Joseph de Chambly, où le service sera célébré à 11.15 h., et de là au cimetière de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Lionel) — Subitement à St-Bruno, le 14 mai 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lionel Richard, membre du 3e degré des Chevaliers de Colomb, conseil 3809, Laflèche, époux de Germaine Marier, père de Gaétane et Mme Marcelle Carignan, demeurant à 361, Rabastalière est, St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Tétreault et Fils Ltée 1559, rue Montarville. à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. Libéra et inhumation à Ste-Louise, co. L'Islet vers 3.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Denis) — A Montréal, le 16 mai 1969, à l'âge de 29 ans, est décédé Denis Robert, fils de Joseph Robert et de Berthe McDuff. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 2548, rue Beaubien est à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Aline) — A Montréal, le 14 mai 1969 à l'âge de 73 ans, 7 mois est décédée Mlle Aline Robitaille, fille de feu Cléophase Robitaille et de feu Dina Richard, demeurant à 5286 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi partira des salons Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848 rue Papineau, à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROSS (Armand) — A Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 77 ans 10 mois, est décédé M. Armand Ross, époux de Florida Chevalier, demeurant à 2028 Florian; père de Eveline (Mme R. Vilmure), Claude, Yolande (Mme J. L. Gilmour), Nicole (Mme C. Beaulieu,) et Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Sulpice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Marcel) — Subitement, à Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Savard, époux de Thérèse Séguin père de Jean, André, Michel, Claude et Jocelyne. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Ste-Odile, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STE-MARIE (Evelyne) — A Brossard, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Séverin Ste-Marie, née Evelyne Lamarre. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALOIS (Robert) — Accidentellement à Chibougamau, le 13 mai 1969, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Robert Valois, époux de feu Jeanne Ayotte, demeurant à 502, 2e rue Chibougamau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons B. Francoeur et Fils, 163, rue St-Charles, ouest, Longueuil à 1 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière St-Georges. Ville-Jacques-Cartier lieu de la sépluture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE (Léonie) — A Montréal, le 14 mai 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Nepthalie Villemaire, née Léonie Levesque; autrefois de la 6e Avenue, à Lachine. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4737, rue Delorimier à 1 h. 50, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

BELANGER (Philomène) — Les familles Bélanger et Robitaille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme veuve Philomène Bélanger, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

MYETTE (Horace) — Mme Corrine Morrissette, Mme Adélard Barbeau, Mme Laurette Laporte, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Horace Myette, survenu le 28 avril dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Décès du Frère

Joseph Charette, C.S.V.

Le Frère Joseph Charette, Clerc de Saint-Viateur de la Province de Québec, est décédé le 14 mai 1969 au Centre Hospitalier Champagneur de Joliette. Il était âgé de 72 ans et il avait complété 54 ans de vie religieuse.

Né à Saint-Louis-de-France de Montréal en 1896, il entra chez les Clercs de Saint-Viateur où il émis ses premiers voeux en 1915 et ses voeux perpétuels en 1919.

Durant sa longue carrière, le Frère Charette, se distingua particulièrement comme professeur et comme comptable. Il enseigna tour à tour à Terrebonne, à Montréal (Ecoles St-Louis, St-Jean-Baptiste, St-Jean-de-la-Croix, Jean-Talon), au collège St-Joseph de Berthier, à Boucherville, à St-Rémi et à Beauharnois.

En 1939, les Supérieurs l'appelèrent à l'Institution des Sourds-Muets de Montréal. Il y remplit le poste de comptable durant 23 ans. En 1962, il devint concierge de la même institution.

Le Frère Joseph Charette laisse dans le deuil ses trois soeurs, Madame Sylvio Denault, de Saint-Lambert, Mesdemoiselles Cécile et Berthe Charette, de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée au parloir de l'institution des Sourds de Montréal, 7400, boul. Saint-Laurent, où les funérailles seront célébrées samedi le 17 mai à 8 heures 30 a.m.

L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

La lutte des Indiens des Maritimes à son début

AMHERST, N.-B. (PC) — Le Conseil consultatif des Indiens des Maritimes a affirmé hier que les Indiens des trois provinces en question "ne font que de commencer la lutte pour le statut égal".

Le Conseil, organisé à l'issue d'une réunion de chefs indiens tenue à Amherst au cours du mois de janvier, termine aujourd'hui ses assises de trois jours.

Ls délégués ont précisé hier que les bandes d'Indiens des Maritimes réclamaient une plus grande autorité et qu'elles n'allaient pas attendre "jusqu'à l'an prochain", mais se serviront de tous les moyens possibles pour obtenir cette autorité.

Un porte-parole a souligné que le gouvernement fédéral encourage les Indiens à diriger leurs propres affaires mais qu'Ottawa, pour autant, n'est pas prêt à accorder aux Indiens l'administration des fonds. Il a déclaré qu'il en coûterait plus cher au gouvernement pour maintenir le système actuel.

"Les Indiens veulent prendre des initiatives constructives avec ces fonds en dirigeant leurs propres programmes et en améliorant la situation, a-t-il dit. Nous ne tolérons pas le gaspillage."

Auger aurait-il mis trop de pression pour réclamer un emploi de ... portier ?

par Léopold LIZOTTE

Alors que l'on reproche nombre de chômeurs d'y aller trop mollement dans la recherche d'un emploi, Roland Auger a subi son enquête préliminaire devant le juge Jacques Trahan, hier, pour y être allé un peu trop brutalement.

Selon le propriétaire du "Chat Noir", un cabaret situé au 235 ouest, rue Sherbrooke, M. Roger Lassonde, ce dernier serait venu "accompagné" pour obtenir un emploi de portier, chez lui, le 6 mai.

Au milieu de la soirée, en effet, il se serait présenté avec Roland Phoenix et Murielle Rioux, et il leur aurait offert de nombreuses consommations pendant que l'on discutait de ... la situation de l'embauche dans les établissement du genre.

Pour sa part, Auger aurait déclaré qu'il venait le sortir du pénitencier, qu'il avait quatre enfants et qu'il fallait qu'ils mangent.

Puis, haussant le ton, il aurait ajouté:

"Si tu ne veux pas que ton club se fasse casser, t'es mieux de m'engager".

Pour mettre la pression, selon l'expression du cabaretier, Mlle Rioux aurait fait remarquer ... qu'une de ses soeurs avait été assassinée il y a quelques années.

Mais le témoin, qui était interrogé par le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, de soutenir qu'il répétait sans cesse qu'il n'avait pas besoin de portier, en raison des dimensions restreintes de son club. Et même si Auger, après avoir réclamé un salaire de $50 par semaine, avait ramené ses émoluements possibles à $35 seulement.

Par la suite, il fit signe à une serveuse d'appeler la police, et deux agents en civil vinrent s'asseoir à une table voisine, quelques minutes plus tard, pour tenter d'écouter la conversation.

Et, environ une demi-heure plus tard, le trio était appréhendé sur place.

Contre-interrogé par Me Jean-Guy Boilard, M. Lassonde s'excusa de ne pas se rappeler certains détails que lui réclamait le procureur de la défense, quant au genre de coiffure que portait l'accusée Rioux ce soir-là.

Puis soudainement, il se rappela.

"Oh! Oui, je me rappelle maintenant. Elle était "sur les bigoudis".

Il nia d'autre part avoir déclaré qu'il était "un ancien chum".

Mais il convint qu'il leur avait fait croire qu'il avait déjà été de la police, mais qu'il avait démissionné il y a cinq ans.

"Le club de la police"

Contre-interrogé ensuite par Me Frank D. Shoofey, le procureur d'Auger, il a nié également qu'il ait dit à ses interlocuteurs quil n'avait pas peur de leurs menaces parce que l'on appelait son établissement "le club de la police" en raison du nombre de policiers qui le fréquentaient.

Une serveuse devait partiellement confirmer ses dires en déclarant en avoir entendu l'une des "traites" du patron elle avait entendu ce dernier dire à ses ...

"Même s'il me tire, quand il sortira, il n'aura pas un cent de moi".

Un comptable qui était au bar a de son côté soutenu qu'il n'avait à peu près rien vu et que c'est à peine s'il s'était rendu compte de l'arrestation des trois personnes.

Cités à leur examen volontaire sous l'accusation telle que portée, soit celle de tentative d'extorsion, les prévenus ont tous manifesté leur intention de présenter une défense dès cette prochaine procédure devant la cour, qui a été reportée à mardi prochain.

L'organe syndical "Le Travail" disparaît

La publication du journal Le Travail, organe de la Confédération des syndicats nationaux, a été "discontinué sous sa forme actuelle" à cause de la hausse du tarif postal qui est entrée en vigueur le premier avril dernier, a-t-on annoncé hier.

La CSN a déclaré qu'elle ne pouvait plus assumer le coût de la livraison du journal par le courrier, ce coût étant désormais de $10,000 par mois.

Avant la hausse du tarif postal, il en coûtait environ $900 par mois pour expédier par la poste le journal Le Travail à ses 200,000 lecteurs.

L'édition en langue anglaise du journal Le Travail, qui avait un tirage d'environ 7,000 copies, a également été suspendue.

La CSN a l'intention d'utiliser d'autres moyens pour communiquer avec ses membres, mais aucune décision finale n'a encore été prise à ce sujet.

IN MEMORIAM

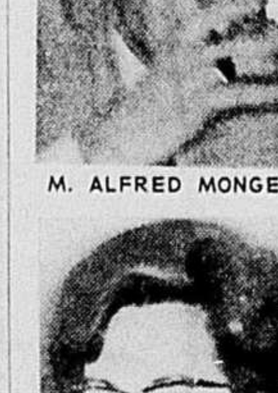

M. ALFRED MONGEAU

MME B. AYOTTE

A la douce mémoire d'un époux remarquable, M. Alfred Mongeau, et d'une fille inoubliable, Mme B. Ayotte, née Georgette Mongeau. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présents sont-ils demeurés au coeur des leurs. Trois messes ont été chantées en l'église Ste-Claire les 13, 14, 16 mai à 4:15 h. Recommandées par Mme A. Mongeau (née Germaine St-Louis) et ses enfants.

NECROLOGIE

PAUL CLERMONT

Subitement à Montréal, le 15 mai 1969, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Paul Clermont, Ancien Directeur de la Recommandation Bureau des Postes, Montréal, époux de Germaine Fafard, demeurant Avenue Earnscliffe, Notre-Dame-de-Grâce. Il laisse un fils, Jean, journaliste, Ex-candidat du R.I.N. (Maisonneuve), une belle-fille, Gisèle Charbonneau et Diane, décédée, un frère, Emile, et une soeur Ninette Boyer. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 mai. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie, 3860 Boul. Décarie, angle Avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 11 h a.m. Inhumation cimetière Côte-des-Neiges.

Faites confiance à une maison réputée

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
● A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur